ECOLE FREPPE

ABBÉ PIERRE FERNESSOLE

DOCTEUR ÈS-LETTRES

LES ORIGINES LITTÉRAIRES DE LOUIS VEUILLOT

(1813-1843)

J. DE GIGORD, EDITEUR
15, RUE CASSETTE, PARIS
— 1922 —

ÉCOLE FREPPEL
ANGERS

ABBÉ PIERRE FERNESSOLE
DOCTEUR ÈS-LETTRES

LES ORIGINES LITTÉRAIRES DE LOUIS VEUILLOT

(1813-1843)

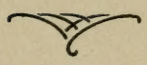

J. DE GIGORD, EDITEUR
15, RUE CASSETTE, PARIS
— 1922 —

PRÉFACE

Louis Veuillot a suscité autour de son nom et de son œuvre d'âpres colères et d'enthousiastes admirations. Quoi d'étonnant ? Redoutable polémiste, il combattit de puissants adversaires, qui appartenaient aux mondes les plus divers ; il soutint, d'un courage obstiné, des idées en opposition formelle avec « l'esprit moderne ». D'autre part, il défendait de grandes causes, de celles qui intéressent au plus haut point la vie de l'esprit humain et qui portent la marque éternelle ; il les défendait, avec l'incontestable autorité du génie et d'un beau caractère.

Autour de sa tombe, sur laquelle rayonne la magnifique *Epitaphe*, les querelles se sont apaisées. Bien des esprits, longtemps prévenus, ont mieux compris, à la lueur de tragiques leçons, la portée, la signification française de l'œuvre de Veuillot. Par la vertu du temps, et d'impartiales découvertes, on a mieux connu tout ce que cachait de délicatesse, de fine et vibrante sensibilité, cet homme au rude aspect. On ne le sait pas assez. On ignore trop, surtout, que le terrible polémiste fut un artiste de premier ordre et qu'il doit figurer parmi les meilleurs écrivains du XIXe siècle, « dans la demi-douzaine de très grands prosateurs de ce siècle[1] », dit J. Lemaître.

---

[1] *Les Contemporains*, VIe série, p. 69.

CHAPITRE PREMIER

«ENFANCES» LITTÉRAIRES de LOUIS VEUILLOT (1813-1831)

A. LES ANCÊTRES. — PREMIÈRE ÉDUCATION LE MILIEU

L'art d'écrire fut un don chez Veuillot ; le culte des lettres une vocation. Rien dans la lignée ancestrale ne dénonce la plus légère influence. Veuillot est fils d'un ouvrier tonnelier, François-Brice Veuillot, originaire de Noyers (district de l'Yonne), et d'une ménagère, Marie-Madeleine-Marguerite dite Marianne Adam, de Boynes (Loiret). « Il ne savait pas lire », a dit l'écrivain en parlant de son père, et il ajoute : « Je suis le premier de mon nom et du nom de ma mère qui ait su lire ou tout au moins qui ait su un peu d'orthographe[1]. » L'acte de naissance du polémiste porte aussi cette mention : « Ledit François-Brice Veuillot a déclaré ne savoir signer. »

Les ancêtres[2] paternels et maternels sont tous de fort honnêtes gens, mais sans lettres. Le grand'père maternel, Jacques Adam, neuvième enfant d'un entrepreneur de roulage, après s'être enrôlé quelque temps dans les Gardes-Françaises, reprit vaguement le métier paternel, fut charron avec son père Louis et plus encore paysan. Sa femme

---

[1] *Rome et Lorette*. Introduction.

[2] Voir, sur les ancêtres de Louis Veuillot, notre *Bio-Bibliographie de Louis Veuillot* (1813-1843), chapitre préliminaire : les Ascendants.

page qu'il vient de lire ; on le gronde, le lendemain il recommence, et il continue les jours suivants jusqu'à ce que l'oncle, le charron, le dote d'un abécédaire d'un nouveau genre : une planche en forme de raquette, où les lettres de l'alphabet sont marquées à l'encre ; il faut, d'ailleurs, lui enlever bientôt ce livre devenu, entre ses mains, un engin redoutable. Turbulent et batailleur, d'une fermeté de caractère déjà intraitable, comme le prouve l'épisode bien connu du safran[1], le petit Louis devient l'élève le plus instruit de la classe ; le maître déclare qu'il ira loin, et une sorcière des environs annonce qu'il sera, dans son genre, « un empereur ». Croyait-elle si bien dire ?... En dehors de ses livres de classe, de cinq à neuf ans, l'enfant, avide de lectures, n'avait trouvé, dans la bibliothèque du grand-père, que *la Bible*, *l'Almanach de Mathieu Lansberg*, *les Quatre fils Aymon*, quelques volumes dépareillés du roman de la Calprenède, arrivés là on sait comme.

J'appris à écrire, confesse-t-il, parce qu'une idée du temps, l'idée moderne, passa sous cet humble toit, et probablement aussi parce que M. le Curé en donna le conseil. Ma mère en profita pour passer plus agréablement les soirées d'hiver. (En marge : je lisais *les Quatre fils Aymon ;* elle s'en amusait.) Mon père fatigué avait bien gagné son somme ; pendant que je lisais il dormait bellement[2].

A dix ans, Louis rejoint son père et sa mère à Bercy. Il est mis à l'école mutuelle. Quel amer souvenir il nous a laissé de l'école de Bercy et de son maître[3] ! Ce dernier tenait abonnement de lecture et faisait porter par ses élèves, aux dames et aux riches de l'endroit, les romans de Paul de Kock, de Lamothe-Langon et autres de cette valeur. On pense si les petits commissionnaires se privaient de lire ces ouvrages ; Louis Veuillot n'y manquait point pour sa part.

---

[1]Cf. *Louis Veuillot*, par Eugène Veuillot, t. II, p. 3.
[2]Manuscrit cité.
[3]*Rome et Lorette :* Introduction.

Dans le *Manuscrit* déjà cité, nous lisons ces lignes suggestives qui se rapportent à cette époque :

Parce que je savais lire, je lisais, j'en prenais l'habitude, le besoin. Mauvais besoin, mauvaises lectures. Tout m'amusait, rien d'utile, peu d'honnête par conséquent, et l'honnête me parut bientôt trop bête pour m'intéresser. Mes lectures libres, parce que personne n'avait le temps ni le moyen, ni ne prenait la peine de les vérifier et de les contredire, me retardèrent beaucoup dans l'étude des choses qui m'étaient nécessaires, dans la connaissance du vrai et du beau, dans la science de la vie. Telles sont les lectures du peuple. Elles propagent, elles encroûtent la mauvaise ignorance. J'échappai au mal extrême et définitif. Pourquoi ? Par un reste de la grâce du baptême et de la grâce de la pauvreté. J'en gardai un peu, Dieu soit béni. La lecture fit, certes, le possible pour me les faire perdre entièrement. Dans ce temps-là, il n'y avait pas de journaux à un sou. S'il y en avait eu, je n'y aurais pas résisté, j'aurais été envieux. Je serais mort avant vingt ans sur une barricade ou dans un bagne.

Si les malpropretés de Paul de Kock, ce précurseur méconnu des réalistes, si les sombres inventions de Lamothe-Langon eurent sur l'âme de l'enfant une fâcheuse influence, elles ne gardèrent point d'effet sur son goût ; il semble bien que ces œuvres laides et prolixes : *André le Savoyard* (5 volumes), ou *le Barbier de Paris* (4 volumes) ; *Caroline* (4 volumes), ou *la Famille de Gogo* (6 volumes), et tant d'autres, n'aient exercé sur l'avide lecteur que l'attrait d'une coupable curiosité, qu'il se reprochait confusément et dont, en tout cas, il évitait à son frère Eugène la confidence. Ajoutons qu'il y avait à l'école de Bercy un sous-maître assez instruit qui prit intérêt à l'enfant ; il lui enseigna plus de grammaire et d'histoire que n'en comportait le programme de l'enseignement primaire ; il lui fit même, en cachette, aborder le latin, sans aller bien loin, n'en sachant lui-même que très peu.

Ainsi, goût de l'étude, singulière vivacité à retenir et à comprendre, extrême ardeur pour la lecture : telles sont les *dispositions natives* qui se révèlent chez Veuillot enfant. Toutes se sont développées dans l'adolescent et l'homme

mûr avec une rare constance et un étonnant succès ; mais enfin, dans ces tout premiers débuts, qui parfois déterminent un tour d'esprit définitif, *rien ne comporte la valeur d'une influence profonde*. Les romans de Paul de Kock et ceux de Lamothe ont-ils même surexcité l'imagination de l'enfant ? Il ne semble pas. Il paraît s'être abandonné avec une liberté plus tranquille à ceux de la Calprenède ou de Daniel Foë. « Tandis qu'il racontait souvent les aventures des *Quatre fils Aymon* ou quelque bel épisode d'un roman de la Calprenède, il ne disait mot des personnages que ses nouvelles lectures lui montraient[1]. »

Quelle a pu être, d'autre part, *l'influence du milieu familial* où vécut Louis Veuillot, sur la formation de son esprit ? Ce milieu est pauvre, de la pauvreté honnête des travailleurs qui attendent tout d'eux-mêmes. Il y a, dans ces milieux, une fierté touchante, une noblesse de grand prix. Le sens et la valeur de l'effort s'imposait chaque jour à la réflexion naissante du futur polémiste : école salutaire qu'il fréquentera d'ailleurs longtemps... Il a pu, de bonne heure, apprendre à lutter pour s'élever ; de cette lutte, l'esprit garde une empreinte durable, un besoin de perfectionnement, de beauté , elle marque le style d'une frappe plus vigoureuse et le trempe d'un métal plus pur. Aussi bien, pas un instant ces pauvres n'ont distrait leur enfant de l'étude : la mère surtout a des ambitions : elle veut que son fils devienne « jurisconsulte[2] ». Toute l'enfance de Veuillot s'est écoulée entre la famille et l'école, la famille favorisant son goût natif pour les livres, et l'école le développant. Au surplus, l'enfant trouve dans sa famille des habitudes d'ordre et de discipline : c'est là, pour le père et la mère, question de tempérament et condition de vie ; cela tient encore à des raisons sociales et aux mœurs de la corporation paternelle avant la Révolution de 1830. Durant son adolescence, les conditions de vie pour

---

[1] EUGÈNE VEUILLOT : *Louis Veuillot*, t. I, p. 11.
[2] *Rome et Lorette :* Introduction.

Louis Veuillot ont été plus âpres encore[1]. Entré, à l'âge de 13 ans, comme clerc d'avoué chez Me Fortuné Delavigne, il s'est élevé par degrés, au prix de rudes efforts ; il a connu les heures noires, la pauvreté, parfois le découragement : ne lui advint-il pas, un jour, d'écrire à Mgr l'Archevêque de Paris (Mgr de Quélen), pour lui demander de le recevoir gratuitement dans son Petit Séminaire ! C'était, il est vrai, passion d'apprendre autant que tristesse de la situation. La lettre, comme de juste, ne parvint pas au destinataire et demeura sans réponse. Mais la vie du jeune clerc, surtout dès les débuts, fut bien dure ; pour se loger, avant que son maître ne lui eût offert une chambrette en sa mansarde ; pour acheter des livres (car le jeune clerc devenait de jour en jour plus passionné pour la lecture) ; pour acheter des habits, payer quelque billet de théâtre, payer le blanchissage, le dejeuner et le dîner quotidiens, c'était bien peu que 20, 30 fr. par mois, et même 50 ou 60 francs, qu'il toucha par la suite, une fois devenu quatrième, puis troisième clerc, jusqu'à l'âge de 17 ans.

Toutes ces influences : premières conditions de vie, influence familiale, influence ancestrale, l'ont fait *plébéien* jusqu'aux moëlles, et *avec une sorte d'orgueil.* Dans l'*Honnête Femme*, il professe hautement : « Je sors du peuple, de celui qui n'a que son travail, qui vit de l'abjection, qui a besoin de tout et pour qui l'on ne fait rien[2]. » Et dans les *Libres Penseurs :* « Si Poussard est enfant du peuple, mon père ne savait pas lire[3]. » Le 19 Mai 1842, il écrivait à M. Foisset :

> Il leur manque du sang (aux bourgeois), de la haine contre une société où ils ont leur place et dont les velours et la dentelle les empêchent de voir les plaies et de sentir les corruptions... Ils ignorent ce qui se passe dans la rue, ils n'y ont jamais mis les pieds ; moi j'en viens, j'y suis né ![4]

---

[1]Cf. *Louis Veuillot*, par Eugène Tavernier, ch. I : Quelques souvenirs personnels, p. 4.

[2]Ch. XVIII. — Confession du journaliste (1re Edition).

[3]L. I. Ecrivains.

[4]*Correspondance*, t. VII, p. 110.

Et il est demeuré plébéien toute sa vie. On s'en aperçoit à ses attitudes, à ses colères d'indomptable indépendance, à sa haine vigoureuse de l'égoïsme bourgeois féroce sous ses dehors polis. Dans un de ses *Dialogues Socialistes*, il met en présence Vindex, l'esclave déchaîné, rugissant, et Spartacus, le bourgeois radical, qui a des principes modérés, de l'instruction et du beau linge. Vindex crie à Spartacus :

La liberté ?... Tu portes à tes poignets des fers rompus, Spartacus, c'est un mensonge, une pose, comme ton front plissé, comme tes regards terribles. Tu parles de liberté, tu parles d'esclavage et tu n'as jamais su ce que c'est que l'esclavage ni la liberté. Au fond, tu n'es plus qu'un homme de lettres, un héros de parade, pétri de la pâte des heureux. La révolution t'a surpris à table chez un patricien ou chez une courtisane. Dépouillant en hâte tes habits magnifiques, tu t'es attaché ces ferrailles, tu as pris cette attitude indignée pour attirer l'attention de la foule et en escroquer la victoire... Je porte tous les poids de votre civilisation et je suis en dehors de tous ces plaisirs. Ce n'est pas moi qui viens rêver sous ces ombrages : à peine ai-je le temps de les traverser le dimanche, quand le patron que je sers veut bien me laisser un dimanche. J'y passe, traînant ma famille laide et mal vêtue, pour contempler l'insolente parure de vos femmes, et l'insolente beauté de vos maîtresses, pour exciter le dédain des brillantes esclaves qui nourrissent vos enfants du lait qu'elles refusent aux leurs. Un équipage rapide, merveille de mes mains, vous amène et vous remporte, faisant étinceler le pavé que j'ai posé à l'ardeur du soleil. Vous allez vous asseoir, rassasiés d'avance, à des tables splendides ; je vais dévorer, dans quelque infect cabaret des faubourgs, la maigre pitance qui ne fera qu'entretenir ma faim, ma faim éternelle ! Est-ce pour moi que les filles d'Opéra dansent le soir et que les violons chantent toute la nuit ? Ah ! les oiseaux mêmes ne chantent pas pour moi ; et les fleurs ne me laissent pas jouir de leurs parfums[1].

Les pages de cette inspiration abondent dans l'œuvre de Louis Veuillot ; il faut lire surtout, outre les *Dialogues Socialistes*, l'Introduction de *Rome et Lorette* et, dans *l'Honnête*

---

[1] *L'Esclave Vindex*, p. 22 et 47, 2e Edition.

Femme, « La confession du journaliste ». Le plébéien se manifeste encore dans l'amour tendre, profond et passionné que le rude polémiste professa toujours pour les pauvres, pour les humbles, pour les victimes de l'iniquité ; on sait combien il fut charitable dans sa vie, même à l'égard de ses plus vils insuiteurs.

Quand les rédacteurs de *la Lune*, raconte Eugène de Mirecourt, commirent l'inconvenance de représenter Louis Veuillot en archange poissard, et se virent menacés d'un procès, parce qu'ils l'avaient caricaturé sans autorisation préalable, l'un d'eux alla trouver, rue du Bac, le publiciste victime de cette charge odieuse et le pria de vouloir bien intervenir pour apaiser le courroux du procureur impérial. Il fut si touché de l'accueil simple et dégagé de rancune de M. Veuillot qu'il s'écria, après avoir rendu compte de sa démarche à ses collègues : « Je casse les reins au premier qui l'attaque, dorénavant, devant moi ! Cet homme-là, voyez-vous, c'est le bon Dieu[1]. »

On peut cueillir à poignées pleines, dans son œuvre, les pages débordantes d'éloquence toute simple et sincère, où s'exprime l'amour du peuple, et ce ton ne se retrouve nulle part ailleurs, dans les œuvres des grands catholiques, clercs ou laïques, du temps. Sans doute, les Montalembert, les Lacordaire, les Ravignan, les Dupanloup, les Ozanam et les Falloux étaient fermement convaincus, observe Jules Lemaître, « que le catholicisme est le salut de la société humaine et, par conséquent, des pauvres ; mais ils semblaient préoccupés moins directement de l'âme des pauvres que de celle des riches, et ils gardaient à ceux-ci, malgré leurs vices et leur indignité, une sympathie et une considération involontaires[2] ». Pouvaient-ils complètement échapper à l'influence de leur origine noble ou bourgeoise ? Pour être né du peuple et avoir gardé la noble fierté de son origine, pour avoir vu de tout près et vécu la vie du peuple, pour avoir participé

---

[1] *Louis Veuillot*, 3e Edition, p. 50.
[2] *Les Contemporains*, VIe série, p. 20-21.

aux privations, aux angoisses du pain quotidien, aux souffrances du peuple, Louis Veuillot a mieux compris les misères, les faiblesses, les vices du peuple ; il a mieux compris que c'est le peuple, surtout, qui a besoin du Christ et que, s'il est coupable, il est moins coupable que ses guides ; jusque dans ses débordements, il lui inspire plus de pitié que de colère. Dans *Paris pendant les deux sièges*, ce livre que J. Lemaître appelle un « livre splendide », le polémiste écrit, à propos des exécutions sommaires sous la Commune :

Devant ces misérables, la Société, démunie à son tour de tout ce qu'elle lui a refusé, subit la conséquence horrible de rester sans pitié... Parmi les foules qu'il faut engouffrer aux géhennes sociales, se trouvent beaucoup de ces publicains et de ces mérétrices qui entreront avant leurs juges dans le royaume de Dieu. Les anges que Dieu commet à la visite des fanges humaines ne l'ignorent point. Ils y ramassent des perles que, peut-être, ne contiennent pas en pareil nombre les riches demeures, les cours et les palais[1].

Les origines de Louis Veuillot ont également marqué son style d'une forte et indélébile empreinte : l'influence populaire y est souvent prédominante. Elle éclate, nous le verrons, dans la verve puissante de l'écrivain ; elle se manifeste par le coup de fouet et, j'ose dire, « le coup de gueule » du satirique, par le tour imagé et vivant, par l'emploi d'expressions familières et d'affinité gauloise, de locutions destinées à accroître le relief du verbe, par l'usage, sobre et avisé, de termes anciens savoureux et pittoresques. Ajoutons que l'influence même du pays natal s'est exercée sur Louis Veuillot. On peut découvrir en lui un gavroche de Paris ; mais Veuillot a passé la première enfance à Boynes, chez son grand-père maternel, qui, nous l'avons dit, fut charron, et surtout paysan, après une équipée aux Gardes-Françaises en 1788. L'air est pur en Gâtinais, entre Montargis et Pithiviers ; le vent d'ouest y balaie la plaine et fouette les visages ; on y

---

[1] *Sur les fusillades provisoires : Mélanges*, IIIe série, t. V, p. 650.

parle un des plus purs dialectes de France : une si salutaire empreinte est demeurée sur l'esprit et le verbe de L. Veuillot ; il a gardé aussi, de son origine et de ses premières années, ce sentiment vif et profond de la nature qui s'exprimera en maintes pages de son œuvre, jailli du cœur sans effort et d'un élan spontané. Il serait amusant, enfin, de rechercher, non point dans les ouvrages de longue haleine, mais dans la *Correspondance* du polémiste avec *sa sœur*, les expressions du terroir qui fleurent un parfum très marqué de Gâtinais, comme celles-ci : « Le journal de X... a donc fait sa *crevation* » — « Cela durera trois jours, pas *une centime* de moins » — « Je *m'haïs* et je *m'admire* » — « Nos députés ont été *crossés* à coups de pied », sans oublier ce souvenir d'un vieil avare de parent laissé à Grangemont : « L'omelette m'a rappelé les œufs de mon oncle Christophe, ils me sont revenus après trente-deux ans. »

B. A L'ÉTUDE DE FORTUNÉ DELAVIGNE

Louis Veuillot entra, au printemps de 1827, comme clerc à l'étude de Fortuné Delavigne, avoué près la Cour Royale de Paris ; il y demeura jusqu'en Septembre 1831. *L'influence de ce milieu fut considérable sur l'esprit du jeune homme.* C'est que l'étude de Me Delavigne ne ressemble point aux autres études. Sans doute pour rendre hommage à la gloire fraternelle, l'avoué, essentiellement avoué, affiche un culte fervent pour les lettres. Les jeunes clercs, clercs en titre et clercs amateurs, s'occupent plus de lettres que de procédure. Ils admirent et applaudissent, d'enthousiasme, Casimir et ses œuvres : *les Messéniennes*, *l'Ecole des Vieillards*, *les Comédiens*, *le Paria*, *les Vêpres Siciliennes*, *les Enfants d'Edouard*... Casimir est alors au faîte de sa gloire. Au surplus, les clercs de Fortuné voient venir et entendent causer des clients qui sont des célébrités du monde du théâtre : Scribe, Bayard, Germain Delavigne, grands faiseurs de Vaudevilles. En cette effervescence, chacun, dans la maison de l'avoué, se croit astreint à rimer son écrit, ou du moins rêve

de gloire littéraire. De fait, plusieurs clercs ont perdu la vocation juridique et ont acquis une certaine notoriété dans les lettres. Tels : Jules de Wailly, qui composa d'agréables comédies, et son frère Natalis, qui devint membre distingué de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; Damas-Hinard, qui écrivit les *Mémoires de Madame du Barry*, rédigea de bonnes études sur la littérature espagnole, composa un dictionnaire napoléonien et fut, sur la fin de ses jours, secrétaire des commandements de l'Impératrice Eugénie ; Louis Monrose, fils d'un célèbre acteur, qui remplaça son père à la Comédie-Française ; Gustave Olivier, le « dimidium animæ » de Louis Veuillot ; poète, orateur, philosophe, il devint journaliste estimable, voire libraire, imprimeur et avocat ; c'est lui qui introduisit son ami dans le journalisme, puis dans la vie chrétienne ; enfin et surtout, Auguste Barbier, dont l'œuvre de début, *la Curée*, remporta un gros succès qui lui fit quitter l'étude, pour entrer bientôt à l'Académie.

Dès son arrivée en ce nouveau monde, Louis Veuillot regarde, écoute et tire parti de tout. Il continue d'abord ses lectures incertaines et mal réglées ; il avale les interminables et toujours renaissants volumes de Paul de Kock et de Lamothe-Langon : « Je continuais par moi-même, en pleine liberté, les études que j'avais si bien commencées sur M. Paul de Kock et M. de Lamothe-Langon[1]. »

Mais, jour par jour, les horizons s'élargissent ; en continuant à lire ces insipides productions, il lit ou entend lire, il entend jouer et il applaudit, « sous le lustre », à la claque, les œuvres de Casimir Delavigne, qui ne sont point sans valeur ; il lit les vers d'Hugo, dont il subit la fascination ; il lit de la littérature sous toutes ses formes : prose et vers, roman, critique, théâtre, histoire.

Il est d'ailleurs impossible de déterminer quelles œuvres de cette époque et en ces genres divers, exception faite des œuvres de Victor Hugo, ont exercé sur lui un attrait particu-

---

[1] *Rome et Lorette*. Introduction.

lier ou une spéciale influence ; nous savons seulement qu'il lit, à cette date, tout ce qui lui tombe sous la main ; or, les productions sont abondantes et variées de 1827 à 1831, époque curieuse, extrêmement vivante, de transition, de transformations littéraires : époque du préromantisme, avec le *Globe* et les Doctrinaires, avec Casimir Delavigne, Sainte-Beuve, Béranger ; époque du Romantisme déjà formé dans les *Cénacles*, du bon Nodier d'abord, puis et surtout de Victor Hugo, avec Emile et Antony Deschamps, Soumet, Guiraud, Vigny, Chênedollé, Jules Lefèvre, Dumas, Sainte-Beuve, Gaspard de Pons, Ulric Guttinger, le jeune Musset, Mme Amable Tastu, Elisa Mercœur, Sophie Gay et sa fille Delphine ; époque de la *Préface de Cromwell*, des *Orientales* et d'*Hernani ;* des *Pensées de Joseph Delorme*, des *Harmonies Poétiques et Religieuses*, du premier volume de la *Comédie Humaine*, de *Charles IX*, d'*Henri III*, du *More de Venise*, des *Contes d'Espagne et d'Italie ;* du *Faust* de Nodier, de la traduction par Gérard de Nerval du *Faust* de Gœthe, de la *Divine Comédie* de Dante, par Antony Deschamps...

Le jeune homme s'éprend et se passionne pour la philosophie, sous la forme littéraire que lui donne Victor Cousin. Souvent, dès qu'il est libre de l'étude ou au Palais, il court à la Sorbonne pour y entendre les professeurs en vogue, qui sont déjà des hommes publics : Cousin, Guizot, Villemain. Entre tous, ce dernier a ses préférences, en raison des sujets qu'il traite, déroulant de vastes tableaux qui captivent l'imagination, d'une forme brillante et vivante, relevée de traits fins et spirituels. Enfin, il pousse quelque peu l'étude du latin, sous la direction de son ami Gustave Olivier.

A seize ans, Louis Veuillot subit une influence particulièrement salutaire : celle d'Henri de Latouche. Henri de Latouche avait, en 1829, quarante-quatre ans ; il comptait à son actif des vers, des articles de journaux, des pièces de théâtre, des romans dont un calomniait les Jésuites, et un autre outrageait la pudeur ; son principal mérite littéraire était la publication des œuvres inédites d'André Chénier. C'était un personnage recherché, sinon tout à fait célèbre. Pour quelle raison de service, ou sous quel prétexte, on ne sait, le jeune

clerc parvint à s'introduire auprès de cet homme distingué, en son riche appartement du quai Malaquais, 19, au deuxième, au-dessus de l'étude de Fortuné Delavigne. Henri de Latouche fut accueillant et encourageant pour ce timide à l'esprit vif ; volontiers, il le recevait et l'appelait auprès de lui : « Vous êtes fait pour écrire, lui dit-il un jour ; travaillez ferme, je vous aiderai, vous réussirez[1]. » Il l'aida, en effet, de ses conseils littéraires. Or, après avoir admiré et secondé le mouvement romantique, il le combattait avec acharnement. Sans nier les grands dons de Victor Hugo, il condamnait sa poétique et ses prétentions. Il dirigea les études de Veuillot dans le sens des Classiques ; il lui fit lire, avec un certain ordre, des écrivains du XVIIe siècle, surtout les poètes ; il lui fit lire Rabelais : le jeune homme écrivait à son ami Emilien, Mai 1831 :

Plaisir est maintenant chose si rare et inconnue, qu'on ne saurait trop aimer celui qui l'a bouté en notre chemin. *Or, n'est-ce pas me procurer joie délectable que me fournir l'occasion de vous rendre heureux,* comme dit le bon Rabelais, que je lis en ce moment avec le plus grand plaisir[2].

Ainsi, dans l'esprit de Louis Veuillot, à cette date, tout se mêle et n'a pu encore prendre place ; les goûts littéraires du jeune homme sont imprécis ; partagé entre une double influence, celle des Classiques, qui survit chez le frère de Casimir Delavigne, celle des Romantiques, qui triomphe dans la rue, il va, incertain, de l'une à l'autre. Mais, à la vérité, l'influence romantique domine. Quoi d'étonnant ? La grande bataille bat son plein, et Louis Veuillot est à cet âge où, comme il l'a dit, « le bruit plaît plus que la musique et l'acidité des fruits verts plus que la saveur des fruits mûrs[3] ». A la veille d'*Hernani*, il va sonner à la porte du « Maître », pour demander un billet de faveur, en promettant

---

[1] *Louis Veuillot*, par EUGÈNE VEUILLOT, t. I, p. 36.
[2] *Correspondance*, t. VII, p. 7.
[3] *Çà et Là*, II, livre XVI.

d'applaudir ferme. Le « Maître » l'interroge sur la *Préface de Cromwell*, et les réponses lui plaisent ; le jeune homme obtient son billet. Au soir d'*Hernani*, il est parmi les « bandes chevelues », et, comme les autres, il mène la claque :

J'escortai *Hernani*, le point haut, l'œil sauvage[1].

Je n'avais pas dix-sept ans, écrira-t-il, le 25 Octobre 1876, dans la *Revue littéraire*, supplément mensuel de l'*Univers*, lorsque commença la grande bataille des Classiques et des Romantiques. Comme tous les jeunes gens d'alors, qui avaient un penchant déterminé pour les vers et pour les émeutes, je fus séduit par le programme de liberté... Le moyen, pour un gamin de dix-sept ans, de ne pas courir derrière Hugo et Musset contre les Viennet, les Dupaty et les Pongerville[2] ?

Le jeune homme, d'ailleurs, à cette date, est avide de liberté politique autant que de liberté littéraire ; en bon romantique, il souhaite de détrôner Charles X, tout comme cette « vieille perruque » de Boileau. Dans un *Manuscrit* autographe, inédit, inachevé, très bref, ébauche d'une sorte de confession rétrospective, Louis Veuillot a écrit :

Je prie le lecteur de me permettre une causerie familière. J'aurai soixante ans ces jours-ci ; je suis porté à me récapituler, comme font en ce moment la France et le *Siècle* de M. Thiers. M. Thiers (qui ne se récapitule pas, mais qui se recommence) me semble avoir beaucoup fatigué la France, le *Siècle* et moi. Pour que ma causerie se rattache à la préoccupation publique, qui d'ailleurs me l'inspira, je me vois premièrement « Soldat du drapeau tricolore ». Je l'ai chanté (paroles de Casimir Delavigne) et même je l'ai porté. C'était en 1830, j'allais avoir dix-sept ans, je lisais la *Révolution* de M. Thiers, livre qui me plaisait fort dans son style et dans ses mœurs ; j'étais, de plus, clerc d'avoué, et il paraissait que le premier devoir d'un Français était de renverser un gouvernement qui faisait peser sur nous l'insupportable joug des prêtres. Nous savions tous, dans l'étude, que Charles X disait la messe en blanc, et quand une pièce de

---

[1] *Satires*, l. II : Confession.
[2] Article reproduit dans les *Mélanges*, IVe série, t. III, p. 275.

cent sous à l'effigie du roi nous tombait sous la main, nous lui dessinions une calotte et un rabat, ce qui prouvait bien que c'était arrivé. En conséquence, sans m'inquiéter de savoir ce que c'était que la messe en blanc, le 28 Juillet 1830, l'étude étant[1]...

Nous possédons, de cette période de la vie du polémiste, un document curieux et important : quatre lettres adressées à un ami de rencontre, Emilien, son aîné de sept ou huit ans, acteur nomade et faiseur de vers. Ces lettres, longtemps ignorées, furent découvertes par Léon Aubineau chez un marchand de bric-à-brac de la rue du Cherche-Midi ; elles portent le nom du mois : Avril et Mai, non point le millésime. Eugène Veuillot, dans la *vie* de son frère, croit pouvoir les dater de 1831[2]. Elles dénoncent chez le clerc de dix-sept ans et demi, une singulière ardeur au travail littéraire ; il critique les vers de son ami, il lui envoie à critiquer des vers de sa façon ; il lui dit ses impressions sur d'autres œuvres, par exemple certaines pièces de Wailly ; il lui confie des projets de travaux ; il rêve surtout de compositions dramatiques, drames, vaudevilles, tragédies, et même une histoire de l'art dramatique au point de vue de l'organisation matérielle et de ses effets : « Aussitôt que vous aurez le temps et les matériaux suffisants, écrivez-moi sur le théâtre tous les renseignements que vous pourrez : sur la salle, sur les affiches, sur les pièces, sur le public, sur les acteurs, sur tout enfin ; ils me seront utiles pour un ouvrage dont je vous expliquerai le plan[3]. »

Elles nous révèlent son tour d'esprit et sa manière d'écrire encore fort peu personnels et où se trouvent marquées l'influence de ses lectures et de ses admirations, la double influence classique et romantique, cette dernière, d'ailleurs, étant prépondérante. Au surplus, il est impossible, à cette

---

[1] Ici s'achève le manuscrit — on devine aisément la fin de la phrase. Manuscrit communiqué par M. François Veuillot.

[2] *Louis Veuillot*, par EUGÈNE VEUILLOT, t. I, p. 42.

[3] *Lettre à M. Emilien*, artiste au théâtre de Fontainebleau, le 15 avril. *Correspondance*, t. VIII, p. 4.

date, de classer ce tour d'esprit et cette manière d'écrire ; tout au plus, pourrait-on dire, semble-t-il, qu'ils rappellent parfois *Joseph Delorme*.

Voici d'abord une Ballade, *la Nonne :* elle est traduite de l'allemand, non point que l'auteur sache l'allemand ; il s'en est bien vanté, mais il rectifie en ces termes :

Lorsque je vous l'ai lue l'autre jour, je vous ai dit que c'était traduit de l'allemand ; c'est vrai, mais je vous ai dit encore que je savais cette langue, et cela ne l'est pas tout à fait autant : je sais que meinherr veut dire monsieur, que mann veut dire homme, et puis c'est tout. Pardonnez-moi ce mensonge[1].

Dans le jardin du monastère,
La jeune fille erre à pas lents.
La lune mollement éclaire
Son front, son humide paupière,
Et ses pas légers et tremblants.

« Oh ! de sa mort je suis heureuse :
» Il est un ange maintenant,
» Et sous la voûte radieuse,
» De ma tendresse douloureuse
» Il peut jouir innocemment. »

Puis, sa dévotion l'appelle,
Car il faut prier chaque soir.
Près d'une modeste chapelle,
La pauvre fille qui chancelle
Vient en levant son voile noir.

Aux pieds de la Vierge Marie,
Qui sourit en la regardant,
La nonne s'agenouille et prie,
Sans entendre le vent qui crie
Sur les sombres murs du couvent.

Lorsqu'elle eut fini sa prière,
Son regard était calme et doux,
Puis elle ferma sa paupière,
Son voile la couvrit entière...
Elle était restée à genoux...

---

[1] *Ibid.*

Quand du couvent s'ouvrit la porte,
Les sœurs coururent au jardin,
Mais le chagrin seul les escorte ;
La nuit, une nonne est morte ;
On l'enterra le lendemain.

Cette étrange repentie, errant tristement sous la clarté molle de la lune, et dans ses longs « voiles noirs », puis tombant « aux pieds de la Vierge », priant et s'envolant dans l'autre monde, où repose son innocent ; ces « pas légers et tremblants », cette « humide paupière », ces « sombres murs » ; tout cela n'est-il pas assez romanesque et assez romantique ? Ce rythme languissant, cette mélancolie à fleur de peau, ces teintes pâles comme le visage de la nonne, font songer... aux élégies de tous les débutants. Le jeune homme, du moins, avait le bon goût de ne la point trouver bonne.

Voici une *Epître* à Emilien, d'inspiration romantique et de ton assez mélancolique. Cette fois, la tristesse, qui demeure courageuse, est plus profonde, plus sincère, plus personnelle ; le vers est plus ferme et plus libre, d'un mouvement plus souple ; à la manière d'Hugo, le poète multiplie césures et enjambements. De plus, aux souvenirs mythologiques, se mêlent des réminiscences des romans de chevalerie. Le jeune homme demande à son ami comment il se trouve à Fontainebleau, et poursuit :

Sans doute le plaisir y marche sous vos pas,
Votre Adèle, en tous lieux, ne vous suit-elle pas ?...
Ainsi, que je me fais une image charmante
D'Elle, de votre amour, de votre vie errante !
D'autres iront à Dieu demander le repos,
Vous, votre barque est sûre, et vous narguez les flots.
Lorsqu'on se dit : « Je t'aime », on n'entend plus l'orage,
Et d'ailleurs les chagrins qu'en amour on partage
Ne sont-ils pas encore et plaisir et bonheur ?
Auprès de votre amie, insouciant voyageur,
Qu'importe le rivage où touchera la barque ?
Vous descendrez joyeux, bien certain que la Parque
Vous filera des jours mêlés de soie et d'or,
Qu'Adèle vous suivra, que la douleur s'endort
Aux flammes de ses yeux, qu'un mot de cette Armide

Ferait surgir des fleurs sur un rocher aride.
Mais, à Fontainebleau, sa douce et tendre voix
N'aura pas à le dire, on n'y voit que des bois,
Des tapis de gazon, des oiseaux... du mystère,
Toutes choses, ami, qui, je crois, doivent plaire.
Adieu ! Je vous y laisse, et m'en vais de ce pas
Rêver de ce bonheur que je ne connais pas.

Lui aussi appelle l'amour ; il souffre que ses appels indistincts demeurent sans écho ; il porte, comme René, « son cœur en écharpe ». L'attitude est de saison et convient à son âge. Dans la maison de Wailly, où il fait visite, il a rencontré une jeune fille douce, blonde... et riche ; « le jeune homme pauvre » brûle en secret pour « cette Armide »[1], il aspire à la gloire, afin de la pouvoir conquérir ; il écrit à Emilien :

Jugez si je suis content ; je viens enfin de voir luire sur mon front un rayon de cette poétique auréole du génie que j'ambitionne plus que tout au monde. Hélas ! Puisse-t-elle humaniser quelque âme féminine ! Que je donnerais de bon cœur tous les vers que j'ai faits, tous les éloges qu'ils m'ont valus, pour un regard d'amour[2] !

Pourtant, ce mal du siècle et de jeunesse n'est pas très profond ; Veuillot le porte, en somme, énergiquement ; il est de tempérament sain et robuste, et il a la passion du travail : double garantie salutaire. Il écrit à Emilien :

Je suis bien sot de vous importuner de mes jérémiades et de m'ennuyer moi-même de ces tristes pensées. Vogue la galère ! Tous les chemins conduisent au même but. Je ne puis cueillir des fleurs sur la route ; eh bien, je m'envelopperai de mon manteau, et, fier et tranquille, je braverai les écueils et l'orage. D'ailleurs, n'ai-je pas un ami[3] ?

Si le sentiment, le tour d'esprit, l'inspiration et la forme

---

[1]Cf. *Louis Veuillot*, par Eugène Veuillot, I, p. 45.
[2]Mai 1831.
[3]15 Avril 1831.

poétiques sont légèrement romanesques et plutôt romantiques, déjà la langue courante, la prose de Veuillot est d'une frappante précision, d'une sobriété ferme, d'un naturel mêlé de souplesse et de variété : les leçons d'Henri de Latouche et les premières lectures classiques produisent leur effet. Ne cherchons point, d'ailleurs, en ces lettres, une frappe supérieure : c'est la langue d'un jeune homme cultivé, doué d'un goût sûr et qui déjà s'impose une discipline. Peut-être même le soin y est-il parfois trop visible : il y a quelque coquetterie d'apprêt, quelque recherche dans le tour des phrases, avec des réminiscences :

Et d'abord, parlons de vous, je m'en vais vous questionner. Le voyage a-t-il été heureux, la voiture était-elle jolie ? Comment sont faits les hommes à Montereau[1] ?... Je profite d'un moment de relâche, causons, il est une heure du matin, je n'entends aucun bruit ; ce vaste et bruyant Paris est silencieux comme un désert :

« Je ne vois que la nuit, n'entends que le silence »,

lequel pourtant est un peu troublé par les cris de ma plume qui court sur le papier ; ô mon ami, la douce, la charmante invention[2]...

Le mouvement est parfois alerte, vif ; la phrase prestement enlevée :

Voici quelques vers que je retrouve dans mon portefeuille ; vous m'en donnerez aussi votre avis : j'ai voulu peindre un sentiment très naturel au cœur d'un jeune homme. Vous les trouverez sans doute extravagants, ce sont des vers romantiques ; dans un prochain numéro, je les soutiendrai, et peut-être vous ferai-je changer d'avis[3]... Maintenant, que je vous gronde : car c'est toujours mon rôle avec vous. 1° Vous passez un jour à Paris et vous ne m'accordez pas un moment ? Je vous en garderai rancune, si vous ne me prouvez clair comme le jour qu'il vous

---

[1] *Ibid.*
[2] Mai 1831.
[3] 15 Avril 1831.

était impossible de venir me voir... Maintenant que j'ai grondé, me voilà tranquille. Comment vous trouvez-vous à Fontainebleau[1] ?...

Ailleurs, la phrase est plus étoffée, témoignant déjà d'un sens rythmique délicat :

Vous conterai-je, aujourd'hui, ma triste histoire ? Non, je suis trop heureux pour cela, je vous la ferai passer quelque jour ; à présent, pourquoi m'attrister à contempler des maux sans remède ? Les élancements de la douleur viennent assez vite ; pourquoi les hâter encore par d'indiscrètes paroles ?... Pourquoi, lorsque vous m'écrivez *enfin*, m'écrivez-vous si peu de chose ? Serrez donc votre écriture, ne laissez donc pas dans vos lettres d'énormes marges *qui me font, à voir, un extrême déplaisir ;* car je pense toujours que c'est autant de volé sur le plaisir de vous entendre[2]...

Mais c'est surtout la partie critique de ces lettres qui nous paraît intéressante : le jeune homme apprécie les œuvres que son ami lui envoie ; il formule des jugements, donne des conseils dont la sûreté et le bon goût étonnent. A propos de petits vers ambitieusement qualifiés par Emilien d'ode anacréontique, Veuillot lui écrit :

Votre ode est gracieuse ; il y a du mouvement et de la facilité dans les vers, ils sont harmonieux et rapides. On voit qu'un poète, seul, a pu la faire, et cependant, mon cher ami, je n'y trouve pas de poésie ; ce n'est qu'une froide description, une peinture dix mille fois faite et refaite :

Il a l'œil doux, affable,
Et blonds sont ses cheveux.
On l'aime, il est aimable,
Mais il rend malheureux.

Il ressemble au Zéphir,
Léger *tout* comme lui,
On le voit vous sourire,
On l'appelle, il a fui.

---

[1]Mai 1831.
[2]*Ibid.*

Voilà, certes, des vers charmants et auxquels le plus subtil critique ne trouvera pas le moindre défaut ; mais ils ont le grand tort, le tort capital de n'être plus de mode ; depuis les poétereaux de la Régence jusqu'aux vils apologistes de Marat et de Robespierre, tous ont voulu peindre ainsi l'amour... Je vous supplie dès aujourd'hui, et je vous supplierai toujours, de ne pas perdre, à peindre ce qu'on est las de voir partout, un talent qui s'annonce aussi gracieux, aussi élégant que le vôtre[1].

Emilien lui a envoyé une autre pièce ; dans la même lettre, Veuillot l'apprécie de la sorte :

J'aime beaucoup mieux la seconde pièce que vous m'avez envoyée ; ici, il y a de la passion, de l'intérêt, de la poésie :

Quand j'approche de ta demeure,
Je tremble et me trouble soudain.
Je crois être à ma dernière heure,
Quand dans ma main je sens ta main.
Pourquoi suis-je toujours le même ?
Et ton cœur te dit-il : je l'aime ?
O réponds-moi !

Le rythme aussi me plaît beaucoup, ce dernier vers qui ne rime pas fait un grand effet ; il cause une sourde douleur. C'est comme une espérance trompée, une parole d'amour que repousse un cœur froid et glacé. On sent que l'infortuné n'a plus qu'à gémir et pleurer...

Ces appréciations dénotent, chez le jeune homme, une *vive passion pour les lettres*, *beaucoup de lecture*, *un esprit riche de promesses*.

En 1831, on ne sait à quelle date précise, le jeune clerc se voit pour la première fois imprimé au *Figaro*. Henri de Latouche lui avait dit : « Apportez-moi quelque chose de très court, n'importe quoi, je retoucherai, s'il le faut, le *Figaro* le publiera et vous serez payé. » Il composa un bout d'article « sur je ne sais quel incident du jour », dit son frère Eugène[2], et l'article parut sans être retouché. Il fut suivi, à de

---

[1] Mai 1831.
[2] *Louis Veuillot*, I, p. 46.

longs intervalles, d'un petit nombre d'autres, car les célébrités abondaient au *Figaro*, et le jeune homme était de nature réservé. Rien absolument, d'ailleurs, ne permet de conjecturer quels furent ces articles. Mais le nouveau grand service que rendait H. de Latouche à Louis Veuillot, c'était de lui ouvrir les portes de son journal. Il trouvait là un milieu intéressant et distingué, d'un goût mondain assez sévère, où les traditions classiques demeuraient en honneur : Alphonse Royer, Léon Gozlan, Raymond Brucker, Nestor Roqueplan, Félix Pyat, Jules Sandeau, les célébrités de la petite presse littéraire. Il y vit aussi George Sand, qui débutait alors et venait faire à de Latouche, en sa qualité de Berrichon, les premières confidences littéraires. Ce milieu développa chez Louis Veuillot l'amour des lettres spécialement sous la forme du journalisme, et fixa sa vocation. Ses rapports familiers avec le directeur et les tendances de la plupart des rédacteurs *affinèrent en lui le sens de la forme classique*, sans nuire en rien pourtant à ses goût romantiques.

CHAPITRE II

A « L'ECHO DE ROUEN »

(Septembre 1831 - Décembre 1832)

En Septembre 1831, le jeune clerc renonce définitivement à la procédure et entre dans le journalisme. Son ami, Gustave Olivier, qui, lui aussi, venait de quitter pour la presse politique ses multiples études, lui offrit une position a *l'Echo de la Seine-Inférieure.*

L'Echo de la Seine-Inférieure[1], qui s'appela *l'Echo de Rouen* à partir de 1832, pour prendre plus tard le nom de *Nouvelliste de Rouen*, était une feuille conservatrice. Il avait pour fondateurs et patrons d'ardents orléanistes, dont le plus notoire était M. Hébert, avocat distingué qui devint député, procureur général et ministre de la Justice. Il était dirigé à cette date par M. Rivoire, honnête homme fort lettré, qui réussit à donner à son journal une grande vitalité et une tenue littéraire supérieure pour un journal de province. *L'Echo de la Seine-Inférieure* devait tenir tête à une autre feuille rouennaise, *le Journal de Rouen*, aux tendances démagogiques. — Le public auquel il s'adressait était ardemment dévoué à la cause de Louis-Philippe. Le jeune écrivain embrassa la même cause avec une fougue juvénile, effet du besoin d'action et de lutte, naturel à cet âge, bien plus que d'une foi raisonnée. Lui-même a marqué plus tard ses dispositions intimes à l'égard de ces bourgeois conservateurs, plaçant leurs espérances tardives en le plus bour-

---

[1]Voir notre *Bio-Bibliographie de Louis Veuillot*, ch. III.

geois de nos rois, et cherchant à réprimer le mouvement révolutionnaire qui allait briser des digues trop faibles.

Débordés aussitôt que vainqueurs, et se voyant près d'être écrasés par l'édifice qui croulait sous leurs coups, les bourgeois effarés appelèrent de toute part au secours ; ils fondèrent partout des journaux pour combattre cette liberté de la presse dont ils s'étaient servis pour dévorer une dynastie et qui les dévorait. N'ayant sans doute ni assez de tête ni assez de cœur pour se défendre eux-mêmes, ils prirent les journalistes où ils en purent trouver ; ils durent accepter des enfants comme défenseurs de l'étrange ordre social qu'ils venaient d'établir. Oui, ces ogres d'une monarchie et d'une religion se laissèrent, en plus d'un lieu, guider par des enfants dans le pêle-mêle qui suivit leur triomphe. Du reste, attaquants, attaqués, se valaient bien : la justice divine fut impitoyable dans le jeu vengeur qu'elle fit de tout cela Pour moi, j'avais eu la foi de mes besoins ; j'eus aisément celle de mes intérêts. Je me trouvai de la Résistance, j'aurais été tout aussi volontiers du Mouvement, et même plus volontiers[1].

Le jeune homme eut donc la foi de ses « besoins », et de ses « intérêts » : il eut aussi la foi de l'amitié. Il servit bien sa cause.

Ce qui frappe tout d'abord, quand on parcourt la collection de *l'Echo* pour les années 1831 et 1832, c'est le nombre d'articles fournis par le jeune Rédacteur. Il ne se passe guère de jour qu'il n'écrive ; on trouve souvent, dans le même numéro, un article politique et un article littéraire ou de critique dramatique. Le nombre d'articles n'a d'égal que leur variété. Le jeune homme aborde tous les sujets : économie politique, peinture, architecture, musique, littérature étrangère, littérature nationale, art dramatique ; il écrit dans tous les genres : articles de tête ou de fond, compte rendu dramatique, feuilleton dramatique ou littéraire, feuilleton pour variétés. « On le voyait, a écrit un de ses successeurs, passant d'un article politique à une note agressive contre ses

---

[1] *Rome et Lorette*. Introduction.

adversaires de la presse locale, se reposant d'un entrefilet sur l'amélioration de la Basse-Seine par un Conte, des vers, etc.[1] » Dans ce travail immense et très mêlé, trois genres dominent pourtant, dans lesquels Louis Veuillot a donné ses meilleures productions de cette époque.

I. LA CRITIQUE DRAMATIQUE

Ce fut, à *l'Echo de Rouen*, sa *principale fonction ;* et c'est pour l'exercer qu'il entra au journal. La fonction était d'importance à Rouen, grande ville industrielle, commerciale et mondaine, qui possédait deux théâtres, de nombreuses sociétés artistiques et qui suivait avec ardeur le mouvement de Paris. Louis Veuillot faisait le compte rendu du *Théâtre des Arts*, alors dans toute sa gloire.

A parcourir la collection de ces articles, on est frappé tout d'abord par leur étonnante variété. Il y a là des pièces de toutes sortes, d'inspiration et de provenance très diverses, où dominent pourtant l'inspiration et la forme romantiques, où le vaudeville occupe une place prépondérante ; depuis : le *Crispin* de Regnard, *Antony* d'Alexandre Dumas ou *Richard d'Arlington*, *Tartufe* ou le *Bourgeois Gentilhomme*, *Louis XI* de Casimir Delavigne ou *Léontine* de M. Ancelot, le *théâtre de Corneille*, ou le *Roi s'amuse* de Victor Hugo — jusqu'à : *Le Tailleur et la Fée* de MM. Vander-Burck et Ferdinand Langlé, ou l'*Oncle Rival* de Mélesville, la *Famille Lusigny* par MM. Frédérik Soulié et Adolphe Bossange, ou l'*Espionne Russe* de MM. Mélesville, etc[2].

Dans ce fouillis de pièces et d'études, est-il possible de dégager des principes fixes et sûrs ? Ce jeune critique de dix-huit ans a-t-il une doctrine ou, du moins, quelques idées nettes ? Le ton est d'une assurance frappante ; ne sert-il pas

---

[1] *Nouvelliste de Rouen*, Louis Veuillot à Rouen, par Ernest Souchières, 10 Avril 1883.

[2] Voir l'énumération complète de ces articles dans notre *Bio-Bibliographie de Louis Veuillot.*

à masquer le vide fondamental ? A coup sûr, ne demandons pas à Louis Veuillot un système arrêté sur l'art dramatique. Mais, il a le goût du théâtre, goût singulièrement développé durant son séjour chez Fortuné Delavigne ; dans toutes ses chroniques, si nombreuses et si variées, on trouve certaines qualités et certains principes qui appartiennent en propre aux véritables maîtres. — C'est, d'abord, un *sens étonnant du mouvement scénique et de la vie dramatique*. Le jeune homme ne se laisse point séduire par des beautés factices, par des adresses trop subtiles qui ne parviennent point, aux yeux d'un homme de goût, à voiler le manque d'intérêt ou d'action ; des intrigues qui ne sont que des intrigues, et par où les auteurs au-dessous de leur tâche essaient de compenser la vérité des caractères et l'intensité de l'action, ont le don de l'irriter. Dès son premier feuilleton dramatique, à propos de *Crispin* de Regnard, il écrit :

... Jamais nous n'avons mieux senti qu'hier, en face de ces acteurs si froids, au milieu de ce public de glace, dans quelle route fausse et pernicieuse Regnard avait poussé le drame comique en subordonnant tous ses personnages à un Crispin, caractère sans réalité, figure qui jamais n'exista dans nos mœurs, et dont l'invariable emploi imprimait d'avance à toute comédie une uniformité malheureuse... *Vérité*. Voilà ce qu'il nous faut, et quelle vérité se montre dans ces vieux ouvrages ? Est-ce Ergonte qui est vrai ? Est-ce Lucile ? Est-ce Géronte ? Est-ce Crispin ? Est-ce Lisette... Comment peut-on espérer que le public applaudira ces marionnettes qu'il n'a vues nulle part, qu'il ne peut deviner en aucun lieu, et qui n'ont même pas, pour lui, l'intérêt du costume[1] ?

Il est aisé de retrouver, tout le long des comptes rendus, ce même souci de vie dramatique, faite de vérité et d'intensité d'action. Un tel souci va se préciser et s'accentuer de

---

[1] *L'Echo de la Seine-Inférieure*, 30 Septembre 1831. — cf. dans le *Globe* du 12 Avril 1825, un article où, à propos de la pièce de Scribe : *Le plus beau jour de la vie*, sont exprimées des idées tout à fait analogues.

jour en jour. Veuillot écrit, par exemple, à propos de l'*Oncle Rival*, après une analyse pleine de verve :

Cela est, en vérité, pitoyable. Quand serons-nous délivrés de ces éternelles niaiseries, de ces longs bavardages où il n'y a rien, absolument rien, ni dans l'action ni dans le dialogue ? Quand fera-t-on disparaître ces pantins et leur fade langage, quand purgera-t-on la scène de ces ouvrages qui font insulte à l'art et qui le perdent[1] ?

Il n'hésite pas à dire son fait à Alexandre Dumas lui-même. Après la représentation de *Charles VII chez ses grands vassaux*[2], il lui reproche vivement de faire un drame historique avec des noms propres et en empruntant de vieux mots aux chroniques anciennes ; de créer des caractères « surnaturels », de ne pas s'engager franchement dans la route du vrai, qui est aussi celle du beau. Plus tard, après la représentation d'*Antony*, il écrit fort judicieusement :

Malgré le talent incontestable qui brille à chaque page de ce drame, le succès qu'il a obtenu sur les théâtres de Paris nous étonne beaucoup plus que sa chute devant le public de Rouen. Les sifflets qui l'ont acueilli chez nous étaient faciles à prévoir, et sont faciles à expliquer. Dans les villes de province où il n'y a qu'un théâtre, l'esprit des spectateurs est moins façonné aux scènes étranges que nos auteurs d'aujourd'hui se plaisent tous à tracer, et il est tout naturel qu'un sentiment de pudeur, qu'on n'a pas encore pris à tâche d'effacer, le révolte à l'aspect de situations comme celles qui terminent les 2e, 3e et 4e actes ; mais ce n'est pas là seulement ce qui a fait tomber la pièce, c'est le défaut de vraisemblance, non pas dans les incidents, qui sont peu de chose, mais dans le langage, dans les passions et dans les caractères : l'invraisemblance est un vice radical[3].

De là vient, chez le critique, sa franche *hostilité contre le vaudeville* et les vaudevillistes de son temps ; contre eux, il exerce sans pitié sa verve juvénile. Ce n'est point

---

[1] *L'Echo de la Seine-Inférieure*, 3 Novembre 1831.
[2] *L'Echo de la Seine-Inférieure*, 7 Novembre 1831.
[3] *L'Echo de la Seine-Inférieure*, 29 Décembre 1831.

sans justice ni sans mérite, car, à cette date, le vaudeville foisonne partout, à Rouen comme à Paris, semble accaparer partout la faveur du public et retarde le développement de la comédie de mœurs[1]. A propos du *Tailleur et la Fée*, Veuillot écrit : « Il y a des ramoneurs, il y a des corroyeurs ; il y a des marchands de peaux de lapins ; vous, vous êtes vaudevillistes, c'est un degré au-dessous, mais n'importe, il n'y a pas de sot métier. Celui-là, d'ailleurs, a déjà l'avantage de ne pas payer patente, et puis il est facile[2] !... » Ces critiques vont à MM. Vander-Burck et Ferdinand Langlé, dont la réputation n'a pas survécu à leur temps. Mais le jeune homme ne ménage pas de plus brillantes célébrités, telles que Ancelot ou Scribe lui-même. Il dit, très justement, à propos d'Ancelot : « Règle générale, lorsqu'on vous annonce un nouvel ouvrage de M. Ancelot, dites-vous : « J'ai vu cela » quelque part » ; vous êtes sûr de ne pas vous tromper... Défiez-vous des pièces de cet auteur, souvent applaudies, jamais estimées[3]. » A propos de Scribe : « C'est une chose triste et curieuse à observer que l'état de faiblesse et de nullité où l'art dramatique, cette belle invention des vieux âges, est tombée de nos jours. Quelle énorme distance du vieux Pathelin à M. Scribe[4] ! » Il semble difficile de penser plus juste. S'il advient au critique de louer Scribe, c'est d'avoir été « insignifiant, quand d'autres eussent été extrêmement mauvais ». De là, encore, son mépris profond et déclaré pour le mélodrame et toutes ces compositions mal définies qu'on appelle *livrets d'opéra*, qui pullulent sous la plume de Mélesville, de Pixérécourt, de Victor Ducange, Anicet Bourgeois, Carmouche, disciples trop fidèles et encore très inférieurs d'Ancelot et de Scribe, pour qui le seul mérite consiste dans l'ingéniosité des tours scéniques. Contre eux, le jeune homme renouvelle ses attaques avec autant de légi-

---

[1] Voir, sur cette question, C. M. des Granges, *La Comédie et les Mœurs sous la Restauration et la Monarchie de Juillet*, ch. I.

[2] *L'Echo de la Seine-Inférieure*, 20 Octobre 1831.

[3] *L'Echo de la Seine-Inférieure*, 12 Décembre 1831.

[4] *L'Echo de Rouen*, 24 Janvier 1832.

time indignation que de verve mordante. On trouve, dans ses articles, mille passages de cette inspiration et sur ce thème :

Qu'y a-t-il dans les œuvres qu'on nous jette tous les jours à la face, qui fasse pardonner leur futilité ? Est-ce la gaieté des situations, la nouveauté de l'intrigue, la création d'un caractère bouffon, la vérité du dialogue ? Avec la meilleure volonté du monde, je crois qu'il est difficile de trouver rien de tout cela, et pourtant on applaudit. Singulières inconséquences du goût public, qui demande à cris du nouveau, ne veut que du nouveau, et laisse passer sans murmurer des platitudes sans nom ; des rapsodies lasses de traîner partout[1].

En revanche, avec quelle enthousiaste *ferveur* et quelle *admiration sincère*, il parle du *vieux répertoire classique*. Ligier, de la Comédie-Française, était venu à Rouen pour jouer du Corneille. Le lendemain, Louis Veuillot écrit :

Lorsque Ligier est entré en scène, avant même qu'il eût fait un geste, prononcé une parole, c'était déjà Auguste, c'était le vieillard ridé, blasé, fatigué... qui pourtant commandait l'univers. Et lorsqu'il parla, que les vers de Corneille étaient, dans sa bouche, beaux et pleins de pensées prodigieuses ! Si, en les entendant, on eût pu se souvenir de ce que nous faisons maintenant, c'eût été pitié ! Que nous sommes petits, mon Dieu, à côté de cela, et que le théâtre est dégénéré, et que nos grands drames pleins d'adultères, de bourreaux, de meurtres, de décorations, de machines, de passions monstrueuses, auprès d'un vers de Corneille sont peu de chose ! Oh ! faisons bien des théories, méprisons bien les anciens, envoyons l'art courir les aventures, car si nous nous avisions d'étudier les vieux maîtres, si nous voulions les imiter, si nous osions mettre les pieds dans leur route, quel microscope pourrait nous apercevoir[2] ?

Il semble bien que tout le tapage et tout l'éclat du drame romantique offusquent le regard et l'esprit de ce critique, au goût déjà si pur et si sévère. Sans doute, il aime la couleur

---

[1] *L'Echo de Rouen*, 24 Janvier 1832.
[2] *L'Echo de Rouen*, 14 Juillet 1832.

ardente, quand elle est vraie, la vie mouvementée, tant qu'elle ne dépasse pas les limites du vraisemblable ; sans doute, comme toute la jeunesse du temps, il a fondé de somptueux espoirs sur l'école nouvelle, pour l'œuvre dramatique comme pour toute œuvre d'art ; il loue, un peu emphatiquement, dans *Richard d'Arlington*, « l'empreinte ineffaçable du pas immense que l'esprit littéraire a fait depuis dix ans » ; il y trouve la plus belle production de l'école romantique, et y célèbre la force des situations, la vérité du dialogue, la hauteur des vues et du langage[1]. Sans doute, il a célébré *le Roi s'amuse* de Victor Hugo. Mais cette admiration et ces louanges sont pleines de réticences et de graves réserves. Les novateurs dont il proclame les talents, lui paraissent sortir du réel, tomber dans le monstrueux, le factice et l'invraisemblable : c'est de quoi il en veut même aux plus grands, et il le dit sans ambages.

C'est surtout dans le feuilleton dramatique sur *le Roi s'amuse* de Victor Hugo, que Louis Veuillot touche au vif et met à nu, avec une extraordinaire franchise et une grande vigueur, le point faible du théâtre d'Hugo, autant dire de tout le théâtre Romantique. Hugo saisit à merveille le détail matériel d'un personnage ou d'une époque ; qu'il s'agisse de Louis XII ou de Cromwell, de François Ier ou de Charles-Quint, il habille ses héros avec une exactitude qui laisse bien peu « à faire au décorateur et au costumier » ; son style est fortement imprégné de la couleur générale du temps ; il détache, avec le coloris d'un Rubens, les contours d'un manteau et d'une armure ; il excelle à peindre des scènes isolées. Mais tout ce qui n'est pas matière lui échappe. Quand il veut peindre Cromwell, il s'arrête aux menus détails ; dans un drame aussi étendu que les trois plus grands drames de Shakespeare, il le montre mystique et fourbe, en même temps que tendre père et mari bourgeois ; et sous un Cromwell minutieusement décrit, disparaît le Cromwell véritable, le créateur du système maritime de l'Europe, le

---

[1] *L'Echo de Rouen*, 19 Février 1832.

génie prodigieux qui fonda la grandeur de ses concitoyens sur les défauts de leur caractère. Le procédé est le même pour Charles-Quint : de ce génie tenace qui, à force de réflexion et de souplesse, conjura de prodigieuses tempêtes, il fait « un fou effréné et un libertin aveugle » ; de même pour Richelieu, que le poète personnifie dans une litière faite homme et ministre — et l'on a fâcheusement admiré cette trouvaille. « C'était, en effet, le sublime du genre pour une école qui a transformé la poésie en peinture, mais une peinture matérielle. » Il est difficile de mieux accuser le manque de vérité psychologique et de sens dramatique par où se distinguent les drames d'Hugo et des Romantiques, la place beaucoup trop large, sinon exclusive, faite à l'accessoire : au décor, au détail extérieur et matériel, au détriment de l'essentiel qui est l'étude approfondie des âmes. Est-ce à dire, d'ailleurs, que V. Hugo compense par une sorte de vérité historique le manque de vérité psychologique et morale ? Le critique ne lui reconnaît point ce mérite, et il proclame sur ce point, avec raison, l'absolue supériorité de Shakespeare[1].

Au fond, l'état d'esprit de Veuillot, par rapport au théâtre romantique, se trouve le plus nettement indiqué dans le feuilleton de *l'Echo*, écrit après la représentation de *Louis XI* de Casimir Delavigne, pièce mixte où l'auteur, sans rompre avec la vieille école, faisait des concessions aux novateurs. Au gré du feuilletoniste, comme de tous les hommes de goût, il est devenu nécessaire de chercher entre les immorales monstruosités du romantisme et les niaiseries invraisemblables du drame classique, un juste milieu « où se fondent l'ancienne pureté du langage et la vivacité des allures nouvelles ». Trouver ce point délicat est chose difficile ; de l'avoir essayé seulement, C. Delavigne mérite bien des éloges. Au surplus, son drame est une œuvre magnifique : Louis XI est une véritable résurrection ; et, s'échauf-

---

[1]Cf. *L'Echo de Rouen*, 3 Décembre 1832. — Voir notre *Bio-Bibliographie de Louis Veuillot*, ch. III.

fant graduellement dans l'éloge, le jeune homme devient dithyrambique :

Si l'intérêt languissant de l'intrigue ne déparait pas sa tragédie, il est peu de choses qu'on ait pu lui comparer, car tout ce qui fait un chef-d'œuvre s'y trouverait, vérité des caractères, énergie des passions, souplesse de style. Telle est même l'admirable beauté des détails, qu'on oublie en les écoutant sur quel fond léger ils sont brodés. Pour moi, je ne puis trop vanter le trait large et sûr des caractères de Comines, de Coitier, de Tristan, que domine l'effrayante supériorité de Louis XI, et auxquels se mêlent les élégantes et fraîches figures du jeune Dauphin et de Marie, la belle et noble simplicité de François de Paule, la haine sainte et délirante de Nemours, la franchise joyeuse du paysan Marcel. Matériaux admirables, auxquels il ne manque qu'une disposition meilleure pour faire un monument sublime...

Tout cela est puérilement exagéré ; dans son admiration un peu aveugle pour Casimir Delavigne, l'ancien clerc de Fortuné ne discerne point qu'au fond l'auteur de *Louis XI* et des *Enfants d'Edouard* ne fait qu'habiller d'oripeaux romanesques la maigreur de la tragédie pseudo-classique ; il ne voit pas que ces drames sont vides de psychologie, qu'ils sont pénétrés d'une sentimentalité fausse ou banale, que le style en est terne, sans couleur et sans relief, ou parfois d'un pittoresque criard et plaqué. Sans doute, mais on n'en jugeait pas comme nous en ce temps ; on savait gré à Delavigne de chercher un genre qui devait combiner dans une heureuse fusion les qualités du drame romantique et de la tragédie classique ; on lui trouvait, non sans raison, un vrai tempérament dramatique, l'art d'amener des scènes pathétiques : voilà ce qui explique sa vogue et justifie l'enthousiasme de Louis Veuillot. Enfin, le jeune critique note, avec raison, la naturelle et charmante modestie du poète, qui, d'ailleurs, explique en partie ses défauts littéraires :

Les ouvrages de Casimir Delavigne ont paru à de longs intervalles, sans préface, sans post-scriptum, sans injures pour les genres opposés ; après cent représentations et plus, ils reçoivent encore des applaudissements : après cela discutez[1].

---

[1] *L'Echo de Rouen*, 3 Juillet 1832.

L'allusion n'est-elle pas ici transparente aux tapageuses préfaces de Victor Hugo ?

Naturel, Vérité, Vie : telles sont, pour ce jeune Critique, les lois essentielles du drame ; et il s'indigne contre les tendances des auteurs de son temps, qui s'en écartent trop : le beau et le vrai ne lui semblent point réalisés dans leurs productions. Il demande les mêmes qualités aux acteurs, et il est étrange comme sa doctrine sur l'art de la déclamation, aussi bien que sur la Composition dramatique elle-même, s'accorde avec celle de Molière. On dirait, le plus souvent, que Veuillot s'inspire de *l'Impromptu de Versailles :* il ne s'inspire, au fond, que de son bon sens déjà singulièrement solide. Sur ces qualités, il revient avec une insistance marquée, à l'occasion de chacune des pièces qu'il étudie. Il semble avoir voulu condenser sa doctrine sur la déclamation dramatique dans un feuilleton qui a pour titre *M. Bié.* L'auteur commence par une série de considérations sur le métier de comédien et sur les causes de la tristesse inhérente à ce métier : le comédien, faisant sa principale étude des ridicules et des travers de la société, ne trouve pas souvent matière de rire au bout de ses investigations : « L'ironie ne repose pas, et le métier de railleur devient lourd à celui qui l'exerce. » D'illustres exemples le démontrent. Cette condition est encore plus pénible pour la femme : ne doit-elle pas abjurer la pudeur naturelle à son sexe, pour livrer sa taille, son regard, sa figure, sa voix, aux interprétations, aux quolibets, à l'insulte ? Et puis tous, hommes et femmes, doivent affronter les journalistes, bavards féroces qui n'épargnent ni le sexe ni l'âge... « Espèces de cerbères qui ne mordraient jamais si les brioches avaient le pouvoir de les apaiser. » Le bon acteur mérite donc la « reconnaissance », et le public Rouennais ne la ménage point à M. Bié : il fut l'acteur idéal, vivant et naturel, animé et passionné, gardant la note juste pour exprimer la vérité des sentiments[1].

Mais les bons acteurs sont rares ; ils devaient être extrê-

---

[1]Cf. *L'Echo de la Seine-Inférieure*, 3 Décembre 1831.

rement rares à Rouen, s'il faut en juger par les feuilletons dramatiques de *l'Echo*. Après la première représentation de *l'Homme au Masque de fer*, parlant d'une jeune première de vaudeville qui s'était essayée au mélodrame, Veuillot écrit :

Mlle Nadèje a trouvé moyen de rendre glaciale une création toute d'amour et de larmes, elle a fait de Marie d'Ostanges une jolie demoiselle bien frisée, bien calme, et qui se désole à tête reposée, tout à fait tranquillement. Ce n'est pas cela. Mlle Nadèje est charmante dans le Vaudeville (moins les morceaux d'ensemble) et dans la petite Comédie. Mais elle ne devrait plus s'aventurer aux rôles tragiques ; il faut les jouer, ceux-là, avec des yeux noirs, des cheveux noirs, une figure pâle et le moins de bon ton possible[1].

Après le troisième début de M. Alexandre, dans *Joanno*, le feuilletoniste écrit :

... Les applaudissements qui ont, hier, accompagné ce jeune acteur ne doivent pas lui faire oublier qu'il a plus d'un défaut à effacer ; qu'il modère d'abord sa chaleur exagérée ; il est bon d'être animé, mais il ne faut pas être épileptique ; qu'il corrige par tous les moyens possibles son organe pâteux, et surtout qu'il se consacre à jouer le nouveau répertoire plutôt que l'ancien, qui lui est défavorable sous plus d'un rapport ; moyennant cela, nous lui promettons toute l'indulgence de nos compatriotes, qui, vraiment, ne s'en montrent point avares[2].

Cette note sévère revient très souvent dans les comptes-rendus. Elle attira même au jeune homme une mésaventure. A propos de la deuxième représentation de *Richard d'Arlington*, Veuillot écrivit :

Nous avons regret, après ces éloges, de devoir donner à Mme Tilly quelques conseils sévères que nous savons d'avance bien inutiles. Ne lui serait-il pas possible de chanter un peu moins, d'être un peu plus émue, un peu plus actrice enfin ; et si

---

[1] *L'Echo de la Seine-Inférieure*, Novembre 1831.
[2] *L'Echo de la Seine-Inférieure*, 13 Novembre 1831.

elle ne peut pas faire au public ces légères concessions, ne pourrait-elle du moins se rider un peu, comme on le lui a fort judicieusement demandé, et surtout allonger ses robes. Il n'est guère d'usage, en Angleterre, comme partout, qu'une dame âgée, haut placée dans le monde, et d'ailleurs préoccupée de graves et tristes souvenirs, aille faire ses visites en si leste équipage[1].

Le mari de l'actrice, premier ténor, et très content de sa personne, se déclara blessé dans son honneur ; il y eut une provocation dramatique, puis deux balles échangées[2]. — En revanche, quand il rencontre un acteur naturel, vrai et vivant, le feuilletoniste ne lui ménage point les éloges. Il écrit, après la première représentation d'*Antony :*

Alexandre s'était chargé du rôle difficile, il s'en est bien acquitté ; il a fait preuve d'intelligence et de bon goût, en adoucissant quelques expressions exagérées et en n'exagérant ses gestes qu'autant que les paroles qu'il avait à la bouche l'y forçaient... Maintenant, parlons de Mme Simonet ; j'avais hâte d'en arriver à elle... Ceux qui l'avaient vu jouer la Comédie avec tant de grâce, de bon goût et d'esprit, doutaient qu'elle pût se tirer avec bonheur du rôle tragique d'Adèle. Leurs prévisions ont été trompées. Le caractère de Mme d'Hervey, bien plus naturel que celui d'Antony, et par cela même plus difficile à rendre, a été admirablement bien compris. Crainte, amour, passion, délire, Mme Simonet a tout rendu sans perdre jamais cette modestie timide d'une honnête femme, qu'une passion indomptable peut faire criminelle, jamais vicieuse. Mais que sont nos paroles auprès de la réalité ? Pour comprendre jusqu'où Mme Simonet peut s'élever, il faut la voir[3].

Louis Veuillot traite avec la même sévérité, et suivant les mêmes principes du bon goût, du naturel et de la vérité, les chanteurs et les musiciens. Après le concert de Mlle Bertrand, dans l'*Ouverture d'Euryanthe*, il écrit :

---

[1] *L'Echo de Rouen*, 19 Février 1832.

[2] Eugène Veuillot a raconté l'incident tout au long (*Louis Veuillot*, tome Ier, p. 55.)

[3] *L'Echo de la Seine-Inférieure*, 29 Décembre 1831.

Mlle Bertrand est belle ; elle a, de plus, un talent fort distingué sur la harpe. Et, à ce propos, ce sont deux choses ravissantes qu'une femme et qu'une harpe. Romantiquement parlant, je ne me représente pas autrement les anges. Une harpe sonore et dorée, une légère et blanche créature !... Il n'y a point d'ouvrier en feuilleton qui n'en perde la tête, et certainement nous sommes trop galant pour n'avoir point perdu la nôtre. Peut-être, sans cela, reprocherions-nous à Mlle Bertrand d'avoir abusé de son extrême talent à vaincre les difficultés pour faire beaucoup de tours de force, de sauts périlleux, si nous pouvons nous exprimer ainsi, qui, bien qu'exécutés avec un bonheur admirable, n'ont point pour nous, public ignorant, le charme qu'y trouveront les artistes. C'est à la masse qu'on s'adresse dans un concert public, c'est la masse qui écoute, qui applaudit ; c'est à elle qu'il faut plaire, c'est elle qu'il faut toucher, et les simples mélodies, les accents larges, naturels, lui vont seuls à l'âme... Venait ensuite un air des *Mystères d'Isis*. M. Rey l'a chanté correctement, mais sans âme. Il s'est grandement mépris sur la pensée du maître. Mozart a voulu peindre le calme du cœur, et cette vague et douce quiétude où l'aspect d'un jour jette la pensée ; mais il n'a pas voulu peindre le sommeil, et M. Rey a eu tort de faire de ce morceau comme une chanson de nourrice pour endormir les enfants... Que Mlle Monsel y prenne garde, elle a fait beaucoup de fioritures dans son air, et toutes n'étaient pas du meilleur goût[1]...

Le feuilletoniste du *Théâtre des Arts* se trouvait, par sa profession, amené à parler souvent de musique. Maints articles sont consacrés à des Opéras ou Concertos : *L'Ouverture d'Euryanthe*, Symphonie de Schaffner, *La Muette* d'Auber, *Zampa*, *Filippa*, *Robert le Diable* de Meyerbeer, *Représentation donnée par les Elèves du Conservatoire*, les trois *Concerts de Paganini*[2]. Il est notoire qu'il était, sur cette matière, non seulement un amateur plein d'entrain, mais un fervent passionné. Savait-il la musique ? Il ne l'a jamais étudiée, et, dès cette date comme toujours, il en jugeait au gré de ses impressions : or, elles sont, le plus souvent, mar-

---

[1] *L'Echo de la Seine-Inférieure*, 22 Octobre 1831.
[2] Voir notre *Bio-Bibliographie de Louis Veuillot*, ch. III.

quées au coin du meilleur goût. Sans doute, Louis Veuillot n'a point raison de voir dans le *Zampa* d'Hérold une œuvre médiocre ; mais il exprime un légitime enthousiasme pour les œuvres de Meyerbeer ; au sortir de la première représentation de *Robert le Diable*, il s'écrie :

Quant à la musique, nous n'osons pas en parler avant de l'avoir entendue une seconde fois. Nous craindrions de ne pas trouver de paroles assez vives, assez pénétrantes, pour louer cette vigoureuse et magnifique partition, à la fois si pleine d'imagination et de science[1].

Et, le surlendemain, il donne libre cours à son admiration. Celle-ci ne va point, d'ailleurs, sans justes réserves : le jeune homme trouve Meyerbeer trop bruyant et trop difficile à suivre. Ses prédilections, exclusives, et qu'il gardera toujours, vont, dès cette date, à Mozart et à Weber. Il écrit à propos de la *Muette* d'Auber :

Mozart, sans négliger tout cet extérieur, parce qu'il ne négligeait rien, se fût plus attaché à ses personnages, et, s'il avait traité ce sujet, nous eussions eu de beaux types de plus. Que de poésie profonde et mélancolique il eût versé sur Fenella ! de quelle généreuse et sauvage grandeur il eût empreint Massanniello ! M. Auber a fait un paysage, vaste il est vrai, et plein de lumière et d'éclat. Mozart l'eût fait moins détaillé, quoique aussi large, et de plus l'aurait peuplé de belles et vivantes figures. Mais on peut rester loin derrière Mozart, et faire encore des chefs-d'œuvre[2].

Mozart est pour lui « la musique » même. Il montera encore dans sa fervente admiration, et l'on sait les pages éloquentes qu'il lui a consacrées dans *Çà et Là*. Dans le sonnet : *Les Trois Maîtres*[3], après avoir caractérisé Haydn et Beethoven, il dit :

---

[1] *L'Echo de la Seine-Inférieure*, 3 Novembre 1831.
[2] *L'Echo de la Seine-Inférieure*, 3 Novembre 1831.
[3] *Çà et Là*, t. II : La Campagne, la Musique et la Mer.

L'un est trop reposé, parfois l'autre est hagard.
Entre eux deux, à mon gré, l'homme vrai, c'est Mozart !
Je sens en lui toujours vibrer la corde humaine.

Il a le repentir, l'espérance et les pleurs,
Et la joie attendrie, et la douleur sereine,
Et dans le précipice il cueille encor des fleurs.

Et qui n'a retenu, du même volume, l'immortelle *Sonate en La Majeur* ?

Comme un rayon de jour dans l'abîme tremblant,
Comme un rêve dernier, cher et suprême leurre...

Mais, à cette époque de jeunesse, il semble que Weber ait encore la préférence. Veuillot n'en parle qu'en style dithyrambique. Après la représentation de *Robin des Bois*, il écrit :

Place au Musicien !... Abaissez sous vos pieds tout ce qui s'est appelé poète ; arrière tous les aligneurs de mots, tous les épluchéurs de phrases ! Voici l'homme qui sait remplir les airs de voix mystérieuses et dont pas une ne laissera l'âme indifférente ! Voici l'homme qui monte tout seul où l'extraordinaire même a peine à vous hisser ; voici l'homme qui voit de si haut, de si loin, que rien ne lui échappe[1] !

II. LA CRITIQUE LITTÉRAIRE

La Critique Littéraire tient, à *l'Echo*, une place importante. Le jeune homme, très averti des productions de son temps, nourri d'une immense lecture, où tout se mêle un peu au hasard, mais où paraît déjà le goût classique, disserte fort congrûment des œuvres en prose et en vers qui comptent à cette époque. Dans *l'Echo de la Seine-Inférieure* du lundi 7 Novembre 1831, il fait la *Revue littéraire du mois*. Celle-ci est consacrée en bonne partie aux productions dra-

---

[1] *L'Echo de la Seine-Inférieure*, 4 Novembre 1831.

matiques. Mais Veuillot y parle aussi d'une publication nouvelle et curieuse : *Les Cent-et-un*, où, à côté de quelques noms glorieux, se rangent les noms de ceux qui donnent la gloire... On y voit Béranger près de Mme la duchesse d'Abrantès, M. de Chateaubriand près de M. Léon Gozlan : Paul de Kock entre Jules Janin et M. de Jouy, Monnier face à face avec M. de Salvandy. Louis Veuillot cite de larges extraits de cette publication ; il cite plus qu'il n'apprécie, mais l'on sent qu'il partage les sympathies de la Revue, qui vont à Saint-Marc-Girardin, Henri de Latouche, Honoré de Balzac, Jules Janin, Charles Nodier, Philarète Chasles, sans oublier Casimir Delavigne, Lamartine et Victor Hugo ; chacun de ces écrivains est caractérisé en quelques mots justes et souvent pleins de verve, trop superficiels aussi et sans nuances. Sur cette publication curieuse et informée, Louis Veuillot reviendra encore dans le feuilleton de *l'Echo* du Lundi 7 Mai 1832.

Les feuilletons littéraires[1] les plus intéressants et les plus importants sont, sans contredit, le feuilleton sur les *Rebelles sous Charles V* et le feuilleton sur les *Feuilles d'Automne*.

Prévôt, vicomte d'Arlincourt, était un personnage en grande vogue; auteur d'*Ipsiboé* et du *Solitaire*, il a aussi composé *Les Rebelles sous Charles V*, roman historique imité de Walter Scott. Il écrivit, plus tard, un poème épique en deux volumes, commencé sous l'Empire en l'honneur de Napoléon, terminé sous Louis XVIII en l'honneur de la monarchie légitime. Le jeune critique tance vertement ce romancier à la mode ; il caractérise à grands traits son conte essentiellement romanesque et faux ; puis il montre l'incohérence prétentieuse des *Rebelles sous Charles V*, qui n'ont rien de Walter Scott ni de l'histoire. Pour mettre en relief la fausseté et le grotesque des principaux personnages, il en dessine à grandes lignes, en un style de passeport qui était dans le genre de l'auteur, le portrait satirique. *L'Amou-*

---

[1] Voir l'énumération complète dans notre *Bio-Bibliographie de Louis Veuillot*, ch. III.

reux : « cheval brun, casque noir, plumes, cheveux, yeux très noirs, âme noire au delà de toute expression. Il est rebelle, malandrin, il tue, pille et brûle, mais son cœur est loin d'être méchant ; il répond au nom de Talebart : taille gigantesque et bien proportionnée. » *Le Solitaire* : « cheveux blancs, âme blanche, manteau toujours blanc, âge vague, caractère indéfini, domicile inexplicable ; il a le vent pour coursier et l'aspect du ciel pour nourriture... » *L'Amoureuse* : « C'est un ange, une sylphide, une perfection, une je ne sais quoi. Elle court les champs, pince de la harpe et joue des mystères. Elle ne cesse pas une seconde d'être vertueuse et vêtue de blanc. On ne lui connaît pas de blanchisseuse. Il est inutile de vous dire qu'elle est parfaitement proportionnée. » Le ton est autre quand il s'agit des *Feuilles d'Automne* de V. Hugo[1]. Cette étude révèle, chez le jeune écrivain, une fervente admiration pour le poète. Veuillot exalte le génie de l'auteur ; il est, selon lui, un des esprits les plus puissants des temps modernes et de tous les temps ; dans les phases diverses par lequelles son talent a passé, il s'est montré original et vaste autant que hardi et tenace. Puis il marque le caractère distinctif des *Feuilles d'Automne* : c'est une poésie intérieure, poésie où la pensée règne en souveraine, poésie pénétrée de tristesse profonde et sincère, souvent même trempée de larmes. Et il détaille l'analyse des *Feuilles d'Automne*, l'entremêlant de larges citations et de non moins larges éloges. Ces pages, écrites par un jeune homme de dix-huit ans, dénotent une singulière pénétration et une grande maturité de jugement. Quand on se reporte, après cet article, aux *Etudes sur Victor Hugo*[2], publiées plus tard par le polémiste, on mesure sans doute la distance parcourue. Mais on demeure frappé de ce fait que, si Louis Veuillot est sévère pour les palinodies et les prétentions d'Hugo, s'il a vigoureusement mis à

---

[1]Voir notre *Bio-Bibliographie de Louis Veuillot, ibid.*

[2]Voir surtout : l'Ancien Hugo — L'Homme moderne — p. 299 et 300, écrit le 14 Décembre 1870.

nu les faiblesses de son œuvre, nul n'a plus constamment et plus hautement rendu justice au poète, proclamé les vraies beautés de sa poésie ; et ce ne fut peut-être pas sans mérite.

La collection de *l'Echo de la Seine-Inférieure* contient de curieuses études sur la *littérature étrangère*. Ces études sont fort savantes et attestent chez le jeune écrivain d'immenses lectures, un goût large déjà sûr et averti. Ici, comme en matière de littérature française, Louis Veuillot, sans dédaigner certes la couleur, l'éclat et le mouvement romantiques, prise, par dessus tout, les qualités d'ordre, de mesure, de bon sens, de naturel et de vérité qui sont le propre du Classicisme français et qui, dans tous les pays, font la durable beauté des œuvres littéraires. Le 27 Octobre 1831, parut, sous la signature de G. de M. et V. V., une étude fort remarquable sur *La Littérature polonaise*. Quelle part revient à G. de M. et quelle part à Louis Veuillot ? Rien ne permet de l'établir. Quoi qu'il en soit, l'étude est solidement bâtie et richement documentée. Après quelques considérations générales et de tour philosophique sur la destinée des lettres et des arts qui suivent les destinées des civilisations, l'auteur étudie les premiers âges et les premiers monuments de la littérature polonaise ; il montre l'influence des lettres anciennes, grecque et latine, sur l'éclosion du génie polonais, si pareil, au fond, au génie latin. Il est curieux comme le jeune critique exprime le sens et le souci de l'antiquité grecque et latine, prend soin d'en marquer l'influence. Il est curieux aussi comme, dans cette littérature si mêlée d'inspiration et d'influence, l'écrivain loue les œuvres d'inspiration sincère, toute simple et originale, qui rappellent pourtant les meilleures productions grecques et s'affranchissent mieux du romantisme anglais.

Où Jean Kochanowski décèle réellement un poète, c'est dans ses Epodes et dans ses Elégies. Ses Elégies sur la mort de sa fille Ursule, premier essai de cette poésie triste et personnelle qu'Young a rendue si sombre et dont on abuse à présent, ses Elégies, dis-je, sont courtes et ne portent chacune qu'une seule pensée de douleur, ce qui leur donne une *vérité* touchante.

A la faveur des Révolutions, sous la poussée des guerres, des conquêtes et de l'oppression, naît en Pologne une magnifique littérature d'inspiration nationale. Le critique nomme et caractérise, en termes précis autant qu'émus, les principaux représentants de chaque genre : poésie lyrique, roman, théâtre, et les œuvres essentielles les plus significatives. Il étudie ensuite, à grands traits, justes mais superficiels, la littérature polonaise dans les temps modernes ; à côté de l'inspiration nationale persistante et profonde, il signale une influence grandissante, celle de la littérature anglaise dans le roman et la poésie, surtout l'influence de Byron et de Walter Scott ; il termine par ces lignes pathétiques :

Maintenant, quel sera le sort littéraire de la Pologne ? Quels chants sortiront de cette ruine immense ? Quel poète résumera l'ère de sublime désespoir qui s'ouvre au Nord ? Il y aura une patrie à pleurer, un oppresseur à haïr et de grandes vengeances à demander. Ce sera, s'il est digne de sa tâche, le plus beau génie des temps modernes, un Dante peut-être.

Le jeune écrivain semble adonné au commerce intime des auteurs anglais, surtout des Romanciers et des Poètes. A maintes reprises, il note leur influence sur la littérature européenne, en particulier sur la littérature française ; il semble avoir lu principalement les œuvres de lord Byron et de Walter Scott. Il a composé, à cette date, une nouvelle : *l'Histoire de deux amants et d'un apothicaire*, où il est dit qu'un jeune homme et une jeune fille, affolés par la lecture des romans, ne pouvant décider leurs parents à les marier, veulent mourir ensemble. Ils se procurent du poison et le prennent avec conviction, mais non sans phrases. Ils attendent la mort, et c'est la colique qui vient. L'apothicaire, qui a compris leur cas, leur a livré, au lieu d'arsenic, un purgatif, et ils se trouvent face à face dans une situation absolument dépourvue de poésie. Ils gardent la vie et perdent l'amour. Cette histoire est contée dans *les Mémoires de lord Byron*, où le jeune écrivain l'avait trouvée. — Il consacre une étude curieuse, fouillée, sympathique au *Bravo* de

Fenimore Cooper, qui est un Américain sans doute, mais dont l'œuvre appartient à la littérature anglaise. Il exprime fort heureusement le trait distinctif et général du roman de F. Cooper : ce sens et ce besoin de mystère et d'immensité qui donnent à l'œuvre du romancier une teinte uniforme et captivante à la fois. Puis il analyse le roman et dessine le caractère des principaux personnages, parmi lesquels se détache, en relief, la charmante figure de Gelsomina, « dont le type n'est nulle part ailleurs ». Il loue, à juste titre, la vivacité des descriptions, le pathétique de certaines scènes, « la connaissance approfondie du gouvernement de Venise et sa mystérieuse histoire touchée au doigt », et termine par cette réflexion piquante : « Nous ne doutons pas que, d'ici peu, le caractère de Gelsomina ne donne matière à deux articles du *Figaro*, à trois histoires dans la *Revue de Paris*, et à quatre romans en deux volumes in-8° chacun. Bonne chance, Messieurs. Faites du neuf[1]. » Dans son étude sur *Le Roi s'amuse* de V. Hugo, ainsi que nous l'avons déjà pu noter, Louis Veuillot témoigne d'une connaissance fort précise et approfondie, en même temps que d'une vive admiration, du théâtre de Shakespeare. Mentionnons enfin, pour mémoire, parmi les études sur la littérature étrangère, une critique des *Fragments littéraires* de Lady Jane Gray[2], où le feuilletoniste reproche à l'auteur d'avoir trop contenu son émotion : « La dignité de l'histoire ne défend pas les larmes », leçon juste et sage qui corrige, pour tout historien comme pour tout écrivain, ce qu'il y a d'exagéré dans cet aphorisme cher à Fénelon : « L'historien ne doit être ni d'aucun temps ni d'aucun pays. »

III. LES VARIÉTÉS

Sans doute, la Critique dramatique et, à un degré moindre, la Critique littéraire occupaient, à *l'Echo*, notre jeune écrivain. Elles ne l'absorbaient pas tout entier. Louis Veuil-

---

[1] *L'Echo de la Seine-Inférieure*, 28 Novembre 1831.
[2] *L'Echo de Rouen*, 9 Avril 1832.

lot trouvait encore le temps de donner au journal des articles sur les questions les plus diverses et de formes les plus variées[1] : articles de Chronique ou d'histoire locale, tels que : *La Vie et les Miracles de Saint-Romain ; Le Pèlerinage de Bon-Secours ; Distribution des Prix dans un Pensionnat de Jeunes Filles ;* articles de Polémique : *Réclamation sur une question de théâtre ; La Statue de Corneille et le Journal de Rouen ; Le Charivari*, suivi d'une violente *protestation* adressée au *Journal de Rouen* à propos du charivari donné au maire de Rouen ; articles-réclames philanthropiques : *Visite aux indigents ; Aux Riches*, Souscription pour les familles d'ouvriers indigents. Voici des études d'art : *De la peinture sur verre, des caricatures politiques* où l'auteur s'indigne violemment et à juste titre contre cette détestable manie développée en France par la rage des discussions politiques. Voici des Contes, Nouvelles ou Fantaisies, de composition souvent lâche et diffuse, mais toujours vivants : *De Choses et d'autres ; L'Histoire d'une Rose ; Une faute de Sophie Arnould ; Le Carnaval ; La dernière Pensée de Weber ; L'Histoire de deux Amants et d'un Apothicaire.* Voici des fantaisies de portée plus haute et plus grave, fantaisies mêlées de littérature, de satire politique et sociale : *L'Homme fort*, charge violente contre le Saint-Simonisme ; *L'Emeute* (*Scènes Parisiennes*), silhouettes d'émeutiers républicains ; *La nuit au Corps de Garde*, charge contre les bousingots ; *Cuisine et Patriotisme*, bluette pleine de verve et abondante en traits satiriques contre les légitimistes ; *Candide*, savoureux pastiche de Voltaire ; *Huit jours à Paris*, impressions de voyage et croquis de mœurs. Toute cette série est particulièrement remarquable de verve, de vigueur satirique, d'âpreté mordante, de passion et de colère ; pourtant, l'auteur ne descend jamais aux personnalités, son indignation colore le rire ; il s'amuse autant qu'il fustige.

Voici enfin des poésies, des poésies de jeune homme,

---

[1]Voir l'énumération complète et chronologique dans notre *Bio-Bibliographie de Louis Veuillot*, ch. III.

tissées de rêve romantique et toutes pénétrées de mélancolie lamartinienne ou à la Joseph Delorme, avec quelques vagues nuances de la poésie de Young : *A une Jeune Demoiselle*[1], où l'on trouve des vers de cette sorte, dont l'affinité est facile à établir :

Vous voilà grande et belle, et le temps qui s'envole
Vous orne de beautés qu'on envierait aux Cieux,
Mais votre front est grave et parfois soucieux ;
Le rire n'ouvre plus vos lèvres immobiles ;
Vos yeux bleus sont rêveurs et sous vos pieds agiles
Vous foulez une fleur et ne la voyez pas...
Autrefois, vous aimiez à me voir sur vos pas...
Mais qu'importe après tout ? que vous fait ma douleur ?
A votre souvenir qu'ai-je donc à prétendre ?
Au devant de vos pas quel espoir viens-je attendre,
Moi, pauvre malheureux, couvert de vieux habits !...
Pendant plus de trois ans votre aimé compagnon
Dont vous avez sans doute oublié jusqu'au nom !...

Ce « pauvre malheureux », ne fait-il pas songer au jeune homme pauvre d'Octave Feuillet, qui fit couler tant de douces larmes ? *A neuf heures du soir*[2], de même inspiration et de même tour, où s'exprime le vague mal à l'âme du siècle, mais où l'on est heureux de sentir vibrer le sentiment profond de la nature et une émouvante poésie de la solitude :

Pendant les nuits d'été, lorsqu'un ciel sans nuage
Charme le laboureur qui redoutait l'orage ;
Quand les bruits de la vie ont cessé leurs éclats ;
Je m'enfuis dans les champs reposer mon cœur las.
J'aime tant le zéphir dont la suave haleine
Semble un bouquet de fleurs qui traverse la plaine !...
Etre libre ! Etre seul devant le ciel et soi !
Oh ! quelle volupté vient s'emparer de moi !...
Adieu tous mes chagrins, tous mes rêves encore !...
Mon âme, en son bonheur un moment assoupie,
O rêves et chagrins, mon âme vous oublie.

---

[1] *L'Echo de la Seine-Inférieure*, 1er Octobre 1831.
[2] *L'Echo de la Seine-Inférieure*, 5 Décembre 1831.

Puis je reviens au gîte, emportant dans mon cœur
Pour les maux de demain un remède vainqueur.
Au souvenir charmant de cette nuit sans voile,
De ces champs pleins de fleurs, de ce ciel blanc d'étoiles,
Je sens, plein d'un bonheur qu'on ne peut oublier,
Et ma bouche sourire et mes yeux se mouiller.

La Nonne[1], que l'auteur dit imitée d'Uhland, d'un tour plus défini, mais de sentiment ou d'impression romanesque, très semblable, par le fond et la forme, à la poésie de même titre qu'il adressait en Mai 1831 à Emilien[2]. *Aux Riches*[3], d'un mouvement plus sûr et plus large, où la sincère pitié de l'auteur lui a inspiré, parmi des lieux communs et des platitudes rabâchées, des accents éloquents :

Ecoutez, le temps presse, et maintenant c'est l'heure
D'ouvrir une main large à des besoins connus ;
C'est l'instant de courir à l'indigent qui pleure :
Il faut du pain dans sa demeure,
Il faut vêtir ses membres nus !...

Songez-vous quelques fois, dans les chaudes alcôves,
Où le sommeil vous vient tranquille, sans effroi,
Que le souffle d'hiver passe sur des fronts chauves,
Que du matin les clartés fauves
Font voir des hommes morts de froid !...

Donnez : à qui n'a rien envoyez votre offrande ;
Donnez, vous qui croyez ; le pauvre est cher à Dieu.
La prière d'en bas là-haut est forte et grande.
Donnez : l'humble voix qui demande
Est toute puissante au saint lieu.

Donnez, donnez aussi, vous dont la vue amère
Ne veut trouver partout qu'un néant éternel,
Epanchez vos trésors aux mains de la misère ;
Semez de vos bienfaits la terre,
Vous croirez au bonheur du Ciel.

---

[1] *L'Echo de la Seine-Inférieure*, 20 Décembre 1831.

[2] Voir dans notre *Bio-Bibliographie de Louis Veuillot*, ch. III, les deux textes comparés.

[1] *L'Echo de la Seine-Inférieure*, 17 Novembre 1831.

Le rythme ne manque point de souplesse ; on trouve dans cette poésie mainte recette romantique, sur la césure, sur les rejets ; mais enfin, il faut reconnaître que les strophes de Victor Hugo sur le même thème sont d'un tout autre mouvement, et en louant l'intention de l'effort, avouons que ces vers sont encore des vers d'apprenti. Il en faut dire autant, à peu près, d'une poésie intitulée : *A ceux qui prient*[1] ; le rythme, pourtant, en est plus ferme et plus varié, d'une souplesse parfois remarquable. Tous ces essais ne sont point dépourvus de mérite, mais à cette date, comme d'ailleurs plus tard, Louis Veuillot maniait mieux la prose que les vers : « O prose, mâle outil... »

LES LECTURES. — LA LANGUE DE LOUIS VEUILLOT DANS LA PÉRIODE DE ROUEN

La période de Rouen est d'une très grande importance dans la formation littéraire de Louis Veuillot. Le jeune homme a observé de près les hommes et les choses ; il a regardé, de regards avides, tantôt émerveillés, tantôt indignés, les spectacles changeants, les décors de la scène, non seulement au théâtre, mais dans la vie ; au contact des réalités, son esprit, doué d'un naturel et vigoureux bon sens mêlé d'ironie facile, mêlé aussi d'un sens esthétique délicat, son esprit s'est fortifié, agrandi ; il juge désormais hardiment, mais sans morgue, et sans nulle haine de personnes ; il juge avec une pénétration et une sûreté déjà singulières, sans parti pris d'école et de système ; il ne se pique point de suivre un corps de doctrine littéraire ou de morale ; rien, à coup sûr, ne lui semblerait plus détestable que l'asservissement de l'esprit à des formules plus ou moins pédantesques, étroites et fausses dans leur rigueur trop absolue ; mais ses jugements, d'une parfaite liberté, d'une grande largeur, portent la marque du bon goût et de la saine raison.

---

[1] *L'Echo de Rouen*, 16 Juin 1832.

Cette œuvre d'agrandissement, de forte éducation de l'esprit, est le résultat d'un travail acharné, autant que de l'observation intelligente du réel. Nous avons vu la somme d'articles et d'études fournis à *l'Echo de Rouen* par le jeune feuilletoniste. L'examen approfondi, souvent le titre seul de ces articles et études, permettent de se rendre compte des immenses connaissances acquises par l'écrivain en des genres très divers et multiples. Ces connaissances sont le résultat de ses *lectures*. Louis Veuillot a littéralement dévoré les publications théâtrales et littéraires de l'époque, surtout en littérature française, mais aussi en littérature étrangère, et spécialement les œuvres polonaises et anglaises. Sans doute, il a lu ces publications, au gré des circonstances, suivant leur apparition et leur représentation. Mais cette lecture constante, active, accompagnée de réflexion, de jugement personnel, en vue d'un article, d'une critique, d'un feuilleton, ne pouvait manquer d'enrichir son esprit, en même temps que d'aiguiser son sens critique D'autant plus que, dans ce fouillis de productions, il se dégage un certain nombre de belles œuvres capables de développer le bon goût et d'orner l'intelligence des lecteurs, tout en l'éclairant sur la marche des idées ou des courants littéraires.

En outre, les articles de *l'Echo* ne laissent point douter qu'à cette époque, Louis Veuillot, ne fût-ce que par devoir professionnel, ait relu les grands classiques dramatiques, Corneille, Racine, Molière, « qu'il avait déjà lus à Paris[1] ». D'autre part, ce besoin de naturel, de vérité, de simplicité, de droite raison qui s'accuse de manière de plus en plus nette et impérieuse dans les feuilletons de *l'Echo*, permet de croire que, dès cette date, Veuillot a eu commerce avec les Classiques vers lesquels H. de La Touche l'avait si sagement orienté. Mais nous ne pouvons, là-dessus, nous fonder que sur des conjectures, ne possédant de cette époque aucun document d'ordre intime. Dans la *Vie* de son frère, Eugène Veuillot dit seulement, à propos de la période de Périgueux :

---

[1] *Louis Veuillot*, par Eugène Veuillot, t. I, p. 83.

« Corneille, Racine, Boileau, La Bruyère, Mme de Sévigné, La Fontaine, Molière devinrent ses auteurs favoris. *Il les avait lus à Paris et relus à Rouen* pour les connaître plus ou moins et par devoir professionnel[1]. » Lui-même écrit dans sa *Confession Littéraire :*

Jusqu'à vingt-quatre ans, je n'avais lu avec plaisir que les écrivains modernes. J'admirais fort M. Michelet, Mme Sand, même M. Janin et quelques autres. J'aimais les vers de M. de Lamartine, je savais par cœur ceux de M. Hugo ; quant à Béranger, il ne m'a jamais plu d'aucune manière ni par aucun côté, et je le tenais pour un jumeau de M. Scribe. Mais nos anciens auteurs, je ne les goûtais pas et je ne les lisais pas... Nous chérissions M. Hugo[2]...

N'oublions pas que cette confession est de 1859 ; à coup sûr, en 1832, Louis Veuillot n'eût pas aussi nettement formulé ses goûts littéraires et précisé ses lectures. L'impression générale est demeurée, mais il importe d'y mettre quelque nuance. Ainsi, quand il dit qu'il « ne lisait pas nos anciens auteurs », il ne faut pas entendre les auteurs du XVIIe siècle dont nous avons parlé ; admettons seulement qu'il ne les lisait pas encore avec autant de « plaisir » que les « écrivains modernes », mais il les lisait. Pour les auteurs plus anciens, nous savons que, dès l'âge de seize ans, H. de Latouche lui avait fait lire Rabelais, qui lui avait plû ; en outre, dans un feuilleton de *l'Echo*, à propos d'un vaudeville intitulé *Rabelais*, il écrit :

Si nous n'avions déjà trop longtemps fatigué la patience de nos lecteurs, en les entretenant de ce mince sujet, nous demanderions encore aux auteurs où ils ont été prendre que Ronsard ait jamais écrit les absurdités qu'ils lui font débiter, et comment ils se sont permis de faire de ce poète, l'homme le plus grave et le plus distingué de son temps, une espèce de manant sans esprit. Si vous ne voulez pas étudier l'histoire, Messieurs, n'insultez pas les noms historiques[3].

---

[1] *Louis Veuillot*, t. I, p. 88.
[2] *Çà et Là*, t. II, l. XVI.
[3] *L'Echo de Rouen*, 24 Janvier 1832.

Assurément, à cette date, comme il l'écrit en 1859, Louis Veuillot « chérissait M. Hugo ». On le sent bien à la lecture de son article sur les *Feuilles d'Automne*. Dans un amusant article intitulé : *Un Préservatif*, il écrit : « Fussiez-vous assis dans une ample bergère, une cigarette à la bouche, un volume de V. Hugo à la main[1] » : il semble bien que ce soit le comble de l'agrément. Mais, ainsi que nous l'avons déjà fait observer à propos de ces feuilletons, surtout à propos du feuilleton sur *Le Roi s'amuse*, cette ferveur n'allait point sans de très graves réserves à l'avantage des classiques. L'expression : « J'admirais fort... même M. Janin » est impropre. Au dire, du moins, de son frère Eugène, cet écrivain « aperçu au *Figaro* lui paraissait, pour le journaliste, un meilleur guide » (que V. Hugo).

Ce fut, je crois, continue Eugène Veuillot, par enthousiasme pour la gloire de celui-ci (V. Hugo) et par attrait pour l'esprit de celui-là (J. Janin) que Louis, après avoir signé son premier article de *l'Echo* Ls. V. (30 Septembre 1831), voulut s'appeler Victor et signa V. V., à l'imitation de Jules Janin qui souvent signait J. J. Il persista dans cette juvénilité tant qu'il fut à Rouen, sauf pour quelques articles de fond ou articles politiques signés de cette lettre : V[2].

En 1832, Louis Veuillot n'était sans doute pas aussi sévère pour Béranger qu'il le dit en 1859. Il écrivait, en effet, à propos de la *première représentation du Tailleur et la Fée*, vaudeville en un acte, de MM. Vander-Burck et Ferdinand Langlé :

Le buste du poète apparaît ; on lui pose sur la tête une couronne d'immortelles, on chante le Vaudeville final : Honneur à Béranger, et c'est dit. Oui, certes, *honneur à Béranger ! honneur éternel !* Mais avions-nous besoin, pour le lui rendre, des recommandations de MM. Vander-Burck et Langlé[3] ?

---

[1] *L'Echo de Rouen*, 23 Avril 1832.
[2] *Louis Veuillot*, t. I, p. 57.
[3] *L'Echo de Rouen*, 20 Octobre 1831.

ÉCOLE FRE[illegible]EL
ANGERS

Enfin, est-il téméraire de penser que Louis Veuillot, à Rouen, a lu Voltaire, dont pourtant il ne fait nulle part mention pour cette époque ? Le pastiche de *Candide* nous paraît autre chose qu'un amusement fortuit ; le jeune homme y suit pas à pas la trame du récit de Voltaire ; les noms propres sont les mêmes ; la même, aussi, l'idée générale développée ; sans doute, cela reste superficiel, Louis Veuillot ne sait pas encore l'art subtil, où excelle Voltaire, de dessiner un type, d'une phrase, parfois même d'un mot, sa misanthropie n'est que de surface ; mais il y a là un précieux exercice de style, et, vraisemblablement, l'apprenti écrivain doit quelque chose à Voltaire pour la vivacité que, déjà, il a su donner au récit.

Quoi qu'il en soit, les lectures de Louis Veuillot, faites au hasard et au gré des besoins professionnels, lectures où dominent assurément les écrivains modernes et le goût romantique, mais non sans réserve importante et sans heureux mélange ; l'exercice et l'entraînement si utile d'un article quotidien, souvent même de plusieurs articles quotidiens, joint à ses admirables facultés natives, ont influé de manière efficace sur la formation de sa langue ; et la période de Rouen, si courte, mais si bien remplie, compte, en cette matière, pour une très large part. A suivre jour par jour et attentivement la série des articles parus à *l'Echo de Rouen*, on est frappé par le *progrès du style*.

Assurément, nous sommes loin encore de la sobriété dense, de la concision pleine et expressive, du sens de la justesse et de la propriété riche et nuancée, du relief, du rythme naturel, spontané et savant, en un mot du grand art classique, où l'écrivain a excellé par la suite. Il y a, dans ce style, de nombreuses *taches* et *faiblesses ;* on y rencontre mainte longueur et lourdeur ; il semble même que le jeune Critique se complaise un peu à la phrase longue, surchargée, de tour périodique, oratoire ou lyrique, quand la période est tout à fait hors de saison. Les phrases de cette sorte abondent :

Nous ne saurions trop répéter aux comédiens qu'il est

désavantageux pour leur talent, autant que pour leur réputation, de se charger de ces vieux rôles, où, quel que soit le mérite qu'ils y déploient, d'écrasants souvenirs les frappent toujours[1]... Notre cœur se serre en pensant que peut-être, à l'heure même où nous écrivons ces lignes, le noble Lelewel, comme cette révolution polonaise qu'il résume en lui, pend à la corde d'un gibet russe ; car, s'il s'est échappé sur la terre étrangère, ou s'il est resté, avec les derniers cadavres, aux remparts de Modlin, c'est ce qu'on n'a pu savoir, et, tous les jours, nous cherchons vainement dans les gazettes son nom chéri, seul espoir qui reste encore à notre sœur mourante[2]... Si le mois qui finit n'avait vu éclore et mourir que cette foison de vaudevilles, de drames historiques et de romans bien prônés qui, tous les jours, passent incognito, sans blesser d'autres regards que ceux de quelques intrépides amis, sans recevoir d'autres approbations que celles des claqueurs, nous n'eussions point glissé dans le titre de notre article le mot littéraire ; la puissante magie qu'il conserve encore pour nous ne nous eût pas permis de le prostituer aux productions insipides qui encombrent les théâtres, les boutiques de librairie, et jusqu'aux quais de Paris[3]... Je commence par demander humblement pardon au Grand Corneille, de la nécessité qui me force d'accoupler un nom si glorieux à cet autre nom qui revient si souvent dans nos colonnes, traînant à la suite quelqu'un de ces longs, immenses, interminables cortèges de contradictions, d'erreurs (mot civil) qui font le martyre de ses lecteurs et les joies de notre polémique[4].

On y trouve mainte négligence, résultat de l'inexpérience autant que de la rapidité de composition : expressions trop familières, voire incorrectes, redites, cacophonies, consonnances multiples, accumulations d'épithètes vagues ou trop générales ou convenues, alliances de mots imprécises ou banales ou trop inattendues, obscurités de termes ou de constructions :

---

[1] *L'Echo de la Seine-Inférieure*, 30 Septembre 1831.
[2] *L'Echo de la Seine-Inférieure*, 27 Octobre 1831.
[3] *L'Echo de la Seine-Inférieure*, 7 Novembre 1831
[4] *L'Echo de Rouen*, 22-23 Avril 1832.

Une froideur *désespérante* — une route *fausse et pernicieuse* — les nuages *fantasques* du tabac — des rues *sombres et désertes* — la ressource *équivoque* du cigare — des pas *sûrs et fermes* — un but *fortement déduit* et *vigoureusement assigné* dès le commencement — *a constamment excité le rire, loyalement, franchement,* sans charge, sans grimace et *seulement en restant dans son personnage* — la *jeune et belle* artiste — la symphonie de M. Shaffner pourrait être plus originale, cependant elle est brillante, et l'orchestre *n'a pas mal été.* Nous eussions été bien satisfaits s'il avait traité ainsi, *franchement et sans tâtonner,* l'ouverture d'Euryanthe — *grimpant tout le premier étage* — qu'il *affectionnait* si fort — *quels* délices — abandonnant son poste, il s'enfuit la tête perdue, par la première rue qu'il trouva devant lui, s'enfonçant dans les chemins les plus obscurs, comme s'il espérait d'y échapper aux regards du démon, que les siens ne pouvaient voir — tant le paysage où nous voilà a un caractère *sauvage et sombre* — c'était une de ces voix *fraîches et jeunes qui dénotent toutes les beautés, qu'on entend une minute pour s'en ressouvenir une vie* — harmonieuse, légère comme le chant des harpes éoliennes, comme les soupirs de la brise par un soir d'été, murmurante comme les baisers du flot au gazon des rives, mélancolique et tendre comme un regret d'amant, comme un souvenir de veuve, comme une plainte d'épouse... (*Passim.*)

Pourtant, il est manifeste que, dès cette époque, le jeune homme possède, vif, *le sens du beau et de la perfection,* et qu'il s'impose une *discipline sévère.* La préoccupation littéraire apparaît de plus en plus grande ; la langue gagne, de surprenante manière, en correction, en netteté, en sobriété, en originalité du meilleur aloi ; la phrase va se dégageant de plus en plus de ses entraves, de ses maladresses, de ses hésitations ; elle va s'étoffant, s'enrichissant de pensée, de vigueur, d'ampleur, de traits lumineux. A partir surtout de la deuxième moitié de 1832, les articles deviennent d'une forme plus achevée, d'un tour plus personnel et plus ferme. Qu'on lise, par exemple, la Chronique théâtrale sur *Richard d'Arlington,* deuxième représentation ; ou sur *Le Roi s'amuse* de Victor Hugo ; l'étude sur *le Carnaval* ou sur les *Caricatures politiques ;* ou *Cuisine et Patriotisme ;* ou *Huit jours à Paris,* on demeure étonné d'un progrès si marqué.

En même temps que, par un labeur acharné, Louis Veuillot perfectionne sa langue, pour en proscrire incorrections, négligences, banalités et longueurs, il développe sans cesse, tout en les disciplinant, des qualités de style plus positives, plus originales, qui sont la marque des personnalités puissantes : dans ce jeune homme, qui n'a pas vingt ans, il est déjà loisible d'admirer les qualités de race qui font les grands maîtres.

Ce qui frappe tout d'abord, c'est la *verve ;* elle n'est point pur effet de jeunesse ; elle ne consiste pas dans les boutades amusantes d'une nature forte ; cette verve est le fruit d'une vie intense et qui bouillonne, d'une observation attentive et aiguë, d'un regard clair vigoureusement asséné ; c'est le jet puissant d'un esprit vif et de solide bon sens, de malice gauloise et d'ironie plus fine ; elle s'exprime souvent et comme tout naturellement sous une forme populaire, saine, forte et drue, franche, piquante, fortement imagée, et l'on y sent poindre déjà cet art des nuances où le jeune homme passera maître ; elle se discipline de plus en plus, réduisant la luxuriance de ses charges pour tendre et assez souvent aboutir à la forme définitive du trait ; sur ce point encore, on peut aisément suivre le progrès. Veuillot, dans son premier article à *l'Echo*, écrit :

Mme Terrier a été entendue avec beaucoup d'indifférence ; point d'applaudissements, pas d'improbations ; rien durant toute la pièce qu'une froideur désespérante ; seulement, à la chute du rideau, deux ou trois sifflets et autant de battements de mains sont partis on ne sait d'où, sans éveiller un seul murmure, sans recevoir un seul assentiment ; un épais ennui pesait sur les spectateurs, et si lourdement, si victorieusement qu'ils n'essayèrent pas contre lui les remèdes bruyants qu'ils ont coutume d'employer[1]...

Dans *l'Echo* du 13 Novembre 1831, il écrit :

... Mais, de grâce, plus de comédie à caractères, plus de Casimir Bonjour. C'est assurément un talent fort estimable que ce-

---

[1] *Second début de Mme Terrier*, *l'Echo*, Vendredi 30 Septembre 1831.

lui de ce littérateur ; pourtant sa facilité même et sa couleur sans cesse égale, nous rappellent involontairement une expression d'artiste qui nous a paru éminemment caractéristique. Nous avons entendu gratifier plus d'un Académicien de *Robinet d'eau tiède*, expression fort inconvenante, et que nous n'avons pas le moins du monde l'intention d'appliquer à M. Casimir Bonjour. Mais enfin, nous sommes souvent tentés de nous écrier, au milieu de ses ouvrages si bien polis, si bien limés : « De grâce, poète, soyez quelquefois un peu plus mauvais, pour être quelquefois aussi un peu meilleur... » Les acteurs ont tiré de leurs rôles tout le parti possible... l'ennui. Nous remercions particulièrement Mlle Laignelet ; sa manière de prononcer nous a empêché d'entendre une partie de la pièce, c'est autant de gagné[1].

Voici sur quel ton le feuilletoniste rend compte d'*Un duel sous Richelieu*, pièce que Paris avait applaudie, mais que Rouen siffla :

On nous a joué quelque chose en trois actes qui s'appelle *Un duel sous Richelieu*. Il y a un petit trapu qui dit avec une voix de basse superbe : « Je vous aime ! damnation ! » La femme répond : « Moi aussi ! Infamie et malédiction ! » Alors vient un grand maigre, qui, apprenant tout cela, s'écrie : « Honte, opprobre et dérision ! » On tire un coup de pistolet : détonation ! puis le public de siffler : ventilation[2] !

La verve du jeune écrivain se manifeste spécialement dans la manière de brosser un portrait. Le polémiste excellera plus tard dans l'art du portrait. A cette date, un tel art est chez lui encore rudimentaire, si j'ose dire ; mais déjà, Louis Veuillot possède, à un remarquable degré, le *goût* et le *sens* du *portrait*. Il faut voir là, sans doute, avant tout une disposition de nature : Louis Veuillot est de tempérament satirique ; ce fond de sa nature paraît dans toutes ses œu-

---

[1] *Troisième début de M. Alexandre.* — Ce jugement sur Casimir Bonjour est particulièrement frappant de mesure et de vérité. — Sur cet auteur, voir les deux feuilletons d'E. Faguet dans les *Débats*, 17 et 24 Août 1903 — et *Œuvres*, édit. Lemerre 1902.

[2] *L'Echo de Rouen*, 31 Mars 1832 — cf. en outre, et entre autres, *l'Echo* du 22 et 23 Avril 1832 : Un préservatif.

vres, même les plus apaisées et les plus étrangères à la polémique ; il se révèle dans *Çà et Là*, dans le *Parfum de Rome*, dans la *Vie de Jésus-Christ*... Or, le portrait est un procédé habituel à tous les grands satiriques, car il se prête excellemment à l'observation et à la mise en relief d'un ridicule ou d'un vice profond, aux nuances subtiles ou fortes de l'ironie, aux véhémences de la colère ou à l'âpreté de l'indignation. Mais, dans ce goût du portrait, cette aptitude à le dessiner, de plus en plus frappants chez le jeune écrivain, ne peut-on pas trouver aussi une influence de La Bruyère ? Nous savons par lui-même que Louis Veuillot a beaucoup et méthodiquement étudié les *Caractères* à Périgueux et dans la suite ; les a-t-il lus à Rouen ? Aucune preuve solide ne permet de l'affirmer ; l'écrivain ne l'a dit nulle part, son frère Eugène non plus. Cependant, dans un article du *Nouvelliste de Rouen*, qui fit suite à *l'Echo*, article intitulé : *Variétés — Louis Veuillot à Rouen*, en date du 10 Avril 1883, et signé Ernest Souchières, nous lisons :

M. Rivoire (Directeur de *l'Echo*), qui était un lettré doublé d'un économiste, reconnut rapidement les rares qualités intellectuelles de son jeune collaborateur. Il le poussa aux fortes études, et sur ses conseils Louis Veuillot recommença ses études littéraires. Dès qu'il eut goûté aux classiques, ce fut pour lui un enchantement et La Bruyère surtout devint son livre de chevet.

Ernest Souchières nous paraît exagérer ou confondre un peu ; en tout cas, il est seul à formuler cette affirmation.

Quoi qu'il en soit, les portraits abondent, dans *l'Echo*, sous la plume du critique. On y trouve des portraits rapides, sortes d'instantanés, spirituels ou mordants ; ils font songer un peu aux brefs et suggestifs croquis des Contes de Voltaire :

Le neveu est un charmant étourdi : premièrement, il est lieutenant de hussards, parce qu'il n'y a pas de charmant étourdi sans le pantalon d'uniforme et une paire de moustaches ; secondement, il a des dettes, parce qu'un charmant étourdi dépense beaucoup et ne paie jamais ; troisièmement, il a un oncle, parce

qu'il faut bien qu'un charmant étourdi mystifie quelqu'un et lui fasse payer ses créanciers ; ce quelqu'un est toujours un oncle[1]...

Des portraits dont le comique résulte d'un contraste habilement accusé. Dans le feuilleton intitulé : *Huit jours à Paris*, Veuillot trace sur ce mode le portrait suivant d'une voyageuse :

Elle doit être, se disait-il, blonde, ou rose, avec des yeux bleus et un peu de cette pâleur mélancolique et fraîche que j'aime tant. Le visage ovale, de longs cils baissés à la manière des madones, et une bouche... Oh ! avec cette voix de séraphin, elle doit avoir les lèvres roses comme la rose elle-même, et les dents, ainsi que dit Marchangi, « brillantes comme l'étoile du matin à travers la pourpre admirablement belle »... Bien avant que la plus faible clarté eût point à l'Orient, il tenait attachés sur l'inconnue des regards déjà pleins d'amour. Elle avait une vaste capote au fond de laquelle elle était entièrement cachée !... Enfin, il fit grand jour ; Trois-Etoiles, palpitant, avança la tête... Il vit un nez rouge, une peau jaune et ridée, et de fausses papillottes noires, qui, durant le sommeil, avaient glissé du front, où elles étaient mal attachées et pendaient au bas de chaque joue ! barbe magnifique et comme jamais sapeur de la vieille garde n'en rapporta de ses guerres européennes ! Oh ! le jour, c'est une chose amère[2] !

Le jeune écrivain sait aussi planter sur pied des personnages sous la forme du drame. Au fond, les *Scènes Parisiennes*[3] ne sont pas autre chose que des silhouettes d'émeutiers dans un cadre dramatique. Cela manque de netteté, surtout de relief, et laisse une impression trop confuse. Mais, dans cette cohue qui s'agite, grouille, hurle, rit, chante, menace, curieuse, amusée, tragique, quatre types se dessinent presque définitifs : Victor, le chef d'émeute qui

---

[1] *L'Echo de la Seine-Inférieure*, 3 Novembre 1831.

[2] *L'Echo de Rouen*, 12 Octobre 1832.

[3] *L'Echo de Rouen*, 30 Janvier 1832. — Cf. notre *Bio-Bibliographie de Louis Veuillot*, ch. III.

se laisse mener lui-même, inconscient et naïf, sincère mais impuissant ; Gustave, le chef d'émeute férocement exploiteur ; Alfred, le chef d'émeute qui s'agite et agite pour le plaisir de s'amuser ; Auguste, le chef d'émeute grand parleur et qui se grise de ses paroles. Ajoutons, aux silhouettes de ces chefs d'émeute qui ne sont que des « blancs-becs », la silhouette piquante et si vraie d'une Dame Romantique. — Enfin, le jeune écrivain sait déjà l'art délicat de dessiner un type ou des types par la narration, la narration vivante mêlée de discours, monologues ou dialogues. A ce point de vue, *La Nuit au corps de garde* est d'un vif intérêt. Par sa manière traînante, grave et puérile, voire souvent sotte, de raconter une histoire, une histoire interminable de revenants, où tout se mêle et où il n'y a rien, rien que de vagues fantômes, le brave ancien « chasseur, couvert de balafres », qui trouve les factionnaires « d'un sérieux qui va mal au bonnet de police », nous a laissé un portrait fort ressemblant et quasi-définitif, non seulement du garde, M. Jacques Duvet, mais encore de toute sa respectable corporation[1].

Tout cela est fort animé et témoigne d'une vie puissante. Ce *don de la vie* éclate dans la collection de *l'Echo*, amplifié, perfectionné de plus en plus... Dans les débuts, il y a, parmi beaucoup d'agrément, de verve et d'intérêt, de la monotonie, de l'uniformité, quelque tension. Ces défauts vont s'atténuant de jour en jour, et, surtout dans la seconde moitié de 1832, le progrès est frappant.

La vie de ce style est faite de la *variété* naturelle et spontanée des tours de phrase, des formes diverses ou des procédés. Le jeune écrivain s'applique à mêler au ton de la dissertation serrée, didactique, le ton de la comédie, celui de la satire ou de la simple plaisanterie, longuement développée ou condensée en un trait. Les paragraphes se succèdent, divers suivant le mouvement des idées ou des impressions ; tableaux et portraits se fondent avec le récit ou avec l'analyse ; la série des analyses littéraires ou dramatiques,

---

[1] *L'Echo de Rouen*, 27 Février 1832.

des observations morales est coupée d'impressions personnelles. Dans le compte rendu de *l'Oncle Rival*, après avoir croqué le neveu, le critique fait, de manière alerte et savoureuse, l'analyse de la pièce qui est fort immorale. Il termine ainsi cette analyse : « Le charmant étourdi vient, avec sa charmante femme, se jeter aux genoux du charmant baron, qui pardonne, et le rideau nous cache enfin tous ces charmants personnages. » Cela fait, sur un ton de colère, il fustige comme il convient ces sales balivernes :

Cela est, en vérité, pitoyable. Quand serons-nous délivrés de ces éternelles niaiseries, de ces longs bavardages, quand purgera-t-on la scène de ces ouvrages qui font insulte à l'art, et qui le perdent ; quand pourrons-nous mener au théâtre nos femmes et nos filles sans crainte de les voir rougir aux plaisanteries qu'on y entend ? Il est bien fâcheux que l'administration, qui a tant à prendre dans les petites pièces qu'on donne tous les jours à Paris, fasse parfois de si mauvais choix[1].

Il faut citer aussi, comme particulièrement remarquables par la variété de tour et de formes, le compte rendu de la première représentation de *l'Homme au Masque de Fer*[2], le compte rendu de la première représentation de *Rabelais*[3].

Mais la vie de ce style tient à des causes plus profondes et plus hautes. Le style est déjà ici le moyen d'expression d'une personnalité supérieurement douée. Il révèle une riche imagination. Cette imagination ne ressemble point à celle des écrivains romantiques, Châteaubriand ou Hugo, qui excellent à ressusciter aux yeux les objets lointains ou disparus, par le prestige des couleurs, le jeu des images, transposition des objets ou des symboles ; à cette date, il y a encore peu de couleur, peu de fortes images ou de suggestifs symboles, dans le style de Veuillot ; mais on y distingue nettement le souci d'exprimer les objets dans leur réalité concrète ; une notation directe, minutieuse et fidèlement transposée par

---

[1] *L'Echo de la Seine-Inférieure*, 3 Novembre 1831.
[2] *L'Echo de la Seine-Inférieure*, 3 Novembre 1831.
[3] *L'Echo de Rouen*, 24 Janvier 1832.

l'imagination, avec des vues d'ensemble lumineuses. Cette imagination se manifeste surtout dans certains morceaux de forme plus littéraire et plus personnelle. Entre autres, le feuilleton *Visite aux Indigents*, nous renseigne sur la manière réaliste du peintre : les objets ont été vus nettement, l'écrivain nous en reproduit les détails concrets dans leur simplicité familière, voire vulgaire ou triviale :

Il y a, rue Ganterie, n° 86, un bâtiment remarquable par sa malpropreté ; une épaisse poussière de charbon couvre toutes les murailles et leur donne un aspect lugubre ; il semble, en entrant dans la cour vaste et sale, qu'on respire la misère et les privations ; mais tout cela n'est rien encore auprès des cabinets où vivent les locataires. On nous fit monter, ou plutôt grimper, par un escalier noir et raide, sur lequel un homme peut à peine se tenir debout, jusqu'au troisième étage ; là, après avoir traversé à tâtons le corridor étroit, la femme qui nous guidait frappa, et une voix faible nous cria d'entrer. Le spectacle que je vis alors n'était pas de ceux qui s'oublient. Dans la chambre longue, étroite et basse, un homme, sa femme et un petit garçon se tenaient serrés autour d'un mauvais poêle, où brûlaient lentement quelques tourbes. Dans un coin, sur des morceaux de bois vermoulus, chancelants, à moitié brisés, étaient entassés pêle-mêle des haillons de toute couleur et de la paille : c'était le lit de toute la famille. Il y avait, je crois, pour ameublement, une chaise ou deux ; par terre, traînaient quelques moitiés d'assiettes, un pot égueulé et des outils inutiles, une insupportable odeur de renfermé pesait sur la poitrine[1].

L'imagination du jeune homme distingue aussi les éléments d'un paysage ; l'écrivain en reproduit la couleur générale et nous en laisse une impression d'ensemble large, claire et fort juste. Tel est le paysage longuement développé dans *Huit jours à Paris*[2] ; sous les yeux de son héros Trois-Etoiles, et sous nos propres yeux, l'auteur déroule

---

[1] *L'Echo de Rouen*, 9 Janvier 1832. — Voir, en outre, *l'Echo de Rouen*, 26 Janvier 1832 : *La Peinture sur verre*.

[2] *L'Echo de Rouen*, 12 Octobre 1832. — Cf. notre *Bio-Bibliographie de Louis Veuillot, ibid.*

une vue de Paris, au coucher du soleil, devant la Seine, en face du vieil Hôtel de Ville. Sans doute, les détails viennent un peu au hasard ; Louis Veuillot ne possède pas encore l'art du relief ; les tons ne sont pas nuancés ; mais cette netteté de vision, cette fidélité de notation directe, cette exactitude de transposition, cette justesse du mot qui doit peindre et qui est parfois singulièrement expressif : tout cela révèle une imagination vive et fortement équilibrée.

Le jeune feuilletoniste est doué aussi d'une sensibilité ardente qui s'exprime avec force, mais avec une force maîtrisée. Cette ardeur de sensibilité, ne la cherchons point, d'ailleurs, dans les petits poèmes d'amour que nous avons rencontrés ; ces pièces de tour élégiaque, d'inspiration plus ou moins romanesque et vaguement romantique, sont ternes et froides ; le sentiment, sincère, manque de profondeur et de vie. Mais elle jaillit et éclate, sans effort et d'un bel élan, dans divers articles en prose, au gré du sujet ou des circonstances du développement, à propos de questions artistiques ou littéraires, à propos de questions morales. Déjà, dans un des premiers articles de *l'Echo*, son admiration pour Weber inspire à l'écrivain une page vivement sentie, richement rythmée :

Vous avez vu, à Rouen, vous avez admiré ces tours gothiques, à la fois si colossales et si légères, si belles de leur étrangeté, si fraîches de leur vieillesse même ; de loin, ce sont des montagnes faites de mains d'homme ; de près, ce sont des dentelles de pierre qui récèlent dans leurs plis innombrables les vieux siècles tout vivants. Plus on les étudie, plus on y découvre de choses. Chaque pilastre porte une statue, chaque statue est une histoire ; rois, saints, vierges, manants, gentilshommes, chroniques, superstitions, tout se lit, tout se voit sur ces murs séculaires : tel est l'œuvre de Charles-Marie de Weber. Eurianthe est un siècle refait, un monument complet des vieux âges. Le puissant poète, que cet Allemand mort si jeune ! Les chasses dans la forêt solitaire, les cloches du couvent, les terreurs de la superstition, les fantômes horribles ou gracieux dont la foi robuste des premiers temps peuplait chaque coin de la terre, les amours mystiques des demoiselles, les coups de lances des chevaliers, les tournois où la main d'une reine donnait des couron-

nes, tout ce qu'il faudrait de volumes pour raconter, de journées à la parole humaine pour faire comprendre, il le dit en quelques accords ; il éveille toutes les ombres, et les fait planer sur vos têtes ; vous les voyez, vous les sentez. Ah ! c'est là un de ces ouvrages que Gluck irait écouter comme la parole céleste, après s'y être préparé par le jeûne, la prière et les larmes[1].

Les platitudes, l'immoralité dramatique ou littéraire l'écœurent, et il les flétrit avec une belle indignation. Les exemples abondent. L'on pourrait citer, parmi tant d'autres, le compte rendu de la première représentation de *Rabelais*[2]. Mais c'est surtout contre les misères morales et sociales, contre les laideurs, les bassesses, les mesquineries, et les duperies de la politique, qu'il trouve des accents d'une franche et pathétique éloquence. Sur ces thèmes, toute sa sensibilité d'enfant du peuple en butte lui-même aux souffrances du peuple, s'éveille et s'émeut ; elle lui inspire toujours des pages d'une remarquable beauté. En quels termes touchants il s'apitoie sur la triste condition morale des actrices[3] ! De quel ton ému et vibrant il parle de ces indigents qu'il est allé visiter dans leurs taudis[4] ! Par quels accents d'âpre colère il sait déjà flageller les exploiteurs du peuple ! Il y a, par exemple, dans le feuilleton sur *Richard d'Arlington* (deuxième représentation)[5], une vigoureuse tirade contre les politiciens qui se hissent sur les épaules du peuple pour conquérir le pouvoir ; ils n'ont cure, au fond, du bien du peuple ; ce qui leur importe, c'est de gagner richesse, honneurs, puissance, et les flagorneries dont ils bernent le peuple n'ont jamais que ce but férocement égoïste. Enfin, de quelle ironie profonde et hautaine il cingle les heureux de la vie ! Comme l'on sent ici la veine naturelle ! Au surplus, par un contraste ingénieux dans sa réaliste simplicité, il marque avec force où aboutit leur luxe insolent et inhumain :

---

[1] *L'Echo de la Seine-Inférieure*, 22 Octobre 1831.
[2] *L'Echo de Rouen*, 24 Janvier 1832.
[3] *L'Echo de la Seine-Inférieure*, 3 Décembre 1831.
[4] *L'Echo de Rouen*, 9 Janvier 1832.
[5] *L'Echo de Rouen*, 19 Février 1832.

Vous, Monsieur, qui lisez ceci les deux coudes appuyés sur la table de marbre d'un café, vous, surtout, Madame, qui, tranquillement assise près de votre cheminée, parcourez d'un œil rêveur les colonnes de ce feuilleton, en attendant l'heure du spectacle ou du bal, vous ne savez pas tout ce que porte sur son dos courbé le misérable chiffonnier, dont les haillons cyniques blessent parfois vos regards. Vous ne savez pas combien les ordures qui remplissent son mannequin sont un résumé exact, inexplorable, de votre luxe, de vos pensées, de toute votre vie ! C'est, je vous assure, un livre de haute philosophie que celui-là, dont les pages se ramassent au coin de toutes les bornes, au fond de tous les ruisseaux, débris de tables somptueuses, débris de fraîches toilettes, débris de passions charmantes, que de choses belles et bonnes aboutissent là, toutes souillées, toutes ternies[1].

Ces qualités natives développées, perfectionnées par un constant exercice, rendaient Louis Veuillot merveilleusement apte à la polémique. A dire vrai, nombre de ses comptes rendus dramatiques ou de ses feuilletons littéraires sont, au moins par endroits, d'esprit et de forme polémiques. L'irrésistible vocation entraîne le jeune homme de ce côté-là et déjà paraît évidente. Néanmoins, la polémique *proprement dite* tient fort peu de place parmi les articles de cette période : c'est que le jeune homme occupait un poste secondaire au journal. — Deux polémiques locales sont restées fameuses par leur ton et par leurs suites. La première eut pour objet l'emplacement d'une statue de Corneille. *Le Journal de Rouen*, que dirigeait un certain Visinet flanqué d'un certain Roger, avait tout d'abord proposé le point de la ville qui fut adopté par les conseillers municipaux, puis il protesta contre ce choix. Sur un si maigre incident, Louis Veuillot s'amusa à gourmander son confrère de la rue Saint-Lô. L'article qu'il en écrivit n'est point dépourvu de longueur ; il pourrait être plus incisif et le trait ne jaillit pas. Mais, par un habile jeu d'ironie, le jeune homme s'applique et réussit à mettre en relief les grotesques

---

[1] *Huit jours à Paris : L'Echo de Rouen*, 20 Octobre 1832.

palinodies du *Journal* : il le montre fulminant contre de « maladroits édiles », c'est-à-dire, au fond, contre lui-même ; de plus, il sait déjà, sur des questions de faible importance, élever le débat, illuminer soudain la discussion par une grande idée :

Je lui demanderais... comment il peut penser qu'une statue, un monument public soient déplacés sur le point le plus vivant, le plus animé de la ville, et comment c'est faire un affront à Corneille d'élever là son image immobile, immortelle au milieu de cette foule qui s'agite, de cette eau qui s'écoule, comme le génie reste éternel, étincelant, au milieu des siècles qui passent... L'étranger qui arrivera à Rouen ne verra pas de loin un point noir, un *Pygmée* qui sera Corneille, il verra la statue du grand homme planant sur le bruit et l'activité du commerce comme la gloire sur les intérêts de la vie. Corneille sera là à l'entrée de la ville. Le voyageur apercevra d'abord nos vieilles cathédrales Saint-Ouen, Notre-Dame, et puis Corneille, cet homme monumental qui se presse moins de paraître, car il doit durer longtemps[1].

La deuxième polémique engagée par Louis Veuillot, à Rouen, fut beaucoup plus violente et eut de graves suites. Le maire de Rouen, H. Barbet, un des patrons de *l'Echo*, avait pris des mesures disciplinaires pour assurer l'ordre dans la rue et garantir des processions religieuses contre la violence des énergumènes. Il fut gratifié d'un charivari. Dans *l'Echo* du 29 Mai 1832, en un véhément article intitulé *Charivari*, Louis Veuillot protesta, rendant responsable de cette manifestation son « cher confrère ». *Le Journal de Rouen* répondit avec moins de talent mais non moins d'âpreté ; il cherchait à se justifier contre le grief de *l'Echo*, en alléguant de bien faibles raisons, et il terminait par cette sortie injurieuse :

Quant à l'écrivain qui nous a adressé un récit du charivari dont il nous suppose l'instigateur, et le termine par la citation d'un mot d'ordre que nous ne reproduisons pas ici, parce que

---

[1] *L'Echo de Rouen*, 22 et 23 Avril 1832.

nous respectons la pudeur de ceux qui nous lisent, il est payé pour japper contre nous : qu'il fasse son métier et gagne son argent. Nous ne lui donnerons pas, non plus qu'à ceux qui l'inspirent, la satisfaction de descendre à une polémique où il ne sait faire intervenir que l'injure et la mauvaise foi. Le mépris, voilà tout ce qu'on doit à de pareilles attaques, c'est tout ce que nous leur accordons[1].

La riposte de Louis Veuillot est cinglante, d'un mouvement large et rapide. Mettant en scène son adversaire, le journaliste le ridiculise et le fustige par ses propres paroles, par sa propre argumentation, dont la pauvreté est impitoyablement mise à nu ; tout cela, conclut-il, est pure tartuferie.

Journal de Rouen, mon bon ami, tous les jésuites ne sont pas noirs ; montrez donc un peu votre cocarde : elle porte le drapeau tricolore d'un côté, mais le bonnet rouge de l'autre, et au premier vent d'Ouest, tout cela pourrait très bien devenir blanc. Vous êtes prudent, confrère, vous pensez à l'avenir, on le sait depuis longtemps !

Puis il détaille quelques actes de compromission politique et de lâcheté professionnelle du rédacteur du *Journal*. La fin de l'article est bien menée, vigoureusement serrée ; le jeune homme trouve le trait qui siffle, mord et enfonce :

Le *Journal de Rouen* respecter la pudeur publique ! Il va donc cesser de paraître !... Le confrère annonce ensuite que nous méritons beaucoup de mépris et qu'il nous accorde tout le sien : c'est un témoignage auquel nous sommes sensible et dont nous le remercions sincèrement... Je suis payé, dit-il, pour l'attaquer. Il est bien vrai que je reçois un salaire, et je ne vois pas que je doive en rougir ; mais ce n'est pas pour l'attaquer. Si je l'ai fait, c'est seulement que j'en voulais avoir l'honneur pour satisfaire mon indignation. D'ailleurs, que fait donc, au *Journal de Rouen*, le rédacteur auquel je m'adressais ? Si on ne le paie pas en argent, comment le paie-t-on ? En considération, en gloire, en estime ? Alors, il ne gagne rien[2] !

---

[1] *Le Journal de Rouen*, 30 Mai 1832.
[2] *L'Echo de Rouen*, 31 Mai 1832.

Cet article mena son auteur à un duel avec M. Visinet, rédacteur du *Journal*. Eugène Veuillot dans la *Vie* de son frère, a raconté l'incident[1].

Rarement, en vérité, un jeune écrivain formé tout seul, sans éducation, sans guide, fit preuve de qualités si personnelles et si solides, annonça, de si magistrale manière, ce qu'il serait plus tard et révéla des dons si précieux. Le cas nous semble même unique. Quoi qu'il en soit, le séjour de Veuillot à Rouen (Septembre 1831 à Novembre 1832) et sa collaboration à *l'Echo*, lui furent très utiles ; il se forma à son métier ; il façonna, enrichit et assouplit son instrument, sa langue. Des résultats si frappants étaient dus à ses facultés natives, sans doute, mais aussi à un labeur acharné. Des biographes, « qui ne savaient rien », au dire d'Eugène Veuillot, ont prêté au journaliste un autre duel et diverses aventures qui le faisaient absolument homme de plaisir et de tapage[2]. Non, sa vie, alors, fut essentiellement une vie de travail. Ses amis et compagnons étaient des jeunes gens de la ville, la plupart adonnés aux arts, et qui, comme lui, avaient trop le goût de l'étude et trop besoin de se créer une carrière pour se livrer à la dissipation. Parmi eux, se trouvaient Emile Perrin, qu'il avait connu chez Fortuné Delavigne, et M. Lebreton, ouvrier poète dont il facilita les débuts. Celui-ci, en 1848, fut, à cause de ses vers, élu membre de l'Assmblée Nationale. D'ailleurs, aucun de ces jeunes gens, à commencer par Gustave Olivier, « le Guide », ne se préoccupait des choses de la religion. Ils n'étaient pas athées, ils rendaient littérairement hommage à Dieu et se croyaient même, en leur qualité de conservateurs, suffisamment catholiques, mais ils ignoraient l'Eglise et n'avaient pas conscience de leur ignorance[3]. Cette vie de labeur, menée par le

---

[1] Cf. *Louis Veuillot*, par EUGÈNE VEUILLOT, t. I, p. 69.

[2] Allusion au pamphlet d'EUGÈNE DE MIRECOURT : *Louis Veuillot*, 1re édition, rétracté dans la 3e édition.

[3] *Louis Veuillot*, par EUGÈNE VEUILLOT, I, p. 70.

jeune journaliste, est également attestée dans l'article d'Ernest Souchières, dont nous avons parlé[1].

A la fin de Novembre 1832, Louis Veuillot était nommé, par l'entremise du général Bugeaud, « rédacteur en chef et en seul » du *Mémorial de la Dordogne*. — Pourquoi le Journaliste quittait-il Rouen ? Uniquement pour le motif qu'on lui offrait à Périgueux une situation plus stable et plus avantageuse, car sa position à *l'Echo* était modeste et fort précaire. Comment lui vinrent d'autres avances ? Rien ne permet de le préciser ; ce fut sans doute par les bons soins de son ami Gustave Olivier, qui possédait de bonnes intelligences dans les bureaux de la presse à Paris. « Vous me paraissez bien jeune, dit le général à son nouveau rédacteur ; quel âge avez-vous ? — Dix-neuf ans. — J'aimerais mieux que vous en eussiez vingt-cinq. — Moi, j'aime mieux en avoir dix-neuf. Du reste, ne craignez rien, général, je me tirerai d'affaire. — On me l'a dit, mais vous êtes tout de même bien jeune. Tenez, mettez-vous là et écrivez quelque chose sur Odilon Barrot. — Très volontiers. » Louis écrivit une page, non pas sur, mais contre Odilon Barrot et la remit à Bugeaud. — « Parfait ! s'écria celui-ci, je vais vous cautionner auprès de nos amis[2]. » Bientôt, le patron du journal et le Préfet de la Dordogne étaient avertis qu'ils pouvaient compter sur le nouveau rédacteur en chef.

---

[1] *Le Nouvelliste de Rouen*, 10 Avril 1883 : Variétés, Louis Veuillot à Rouen.

[2] Cf. *Louis Veuillot*, par EUGÈNE VEUILLOT, I, p. 72.

CHAPITRE III

A PÉRIGUEUX... RÉDACTEUR EN CHEF DU « MÉMORIAL DE LA DORDOGNE »[1]

(Décembre 1832 - Septembre 1836)

LE MILIEU. — LES RELATIONS

Le 2 Décembre 1832, par une belle journée de soleil, Louis Veuillot arrivait à Périgueux. Il avait quitté Rouen le cœur gros, car il y laissait son unique ami Olivier ; et puis, Rouen, c'était si peu la province, avec sa grande vie facile et mondaine, le mouvement industriel, commercial, qui l'animait, avec ses nombreuses sociétés littéraires et artistiques, ses théâtres, ses expositions et ses musées ; tandis que Périgueux... le jeune homme ignorait tout de ce pays dont il devait « défendre les intérêts et guider l'opinion ».

Le chef-lieu de la Dordogne, alors petite ville d'environ dix mille âmes, bâtie sur le penchant d'une colline, avait une physionomie originale et charmante que la prospérité et les agrandissements lui ont fait perdre. Dans les rues étroites, tortueuses, la plupart en pente et pavées de gros cailloux presque noirs, se trouvaient de vieilles maisons avec tourelles, balcons, fenêtres irrégulières, portes basses et lourdes ornées de sculptures sans valeur artistique, mais non sans cachet. Au centre, un des plus vénérables et des plus curieux monuments de l'art chrétien :

---

[1]Voir notice dans notre *Bio-Bibliographie de L. Veuillot*, ch. IV.

Saint-Front, la Cathédrale. Aux extrémités, d'un côté, de belles promenades avec de grands arbres ; de l'autre, une rivière bordée de quelques habitations et de peupliers laissant voir des prairies, puis, près de la vaste place du Marché-aux-Bœufs, la lourde tour Mataguerre ; plus loin, les restes, encore imposants, d'une construction romaine : la tour de Vésone. Nulle fabrique, nulle grande industrie, ni dans la ville ni dans la banlieue. Aux environs, une campagne variée, accidentée et riante... Il (Louis Veuillot) vit d'aimables gens, très accueillants, heureux de vivre ; aimant l'abondance, surtout à table, sans songer ni à la recherche ni au luxe ; lestes en leurs propos, plus disposés à rire des écarts de conduite qu'à les condamner, s'inquiétant assez peu des lettres, des arts, de tout le mouvement intellectuel, et, néanmoins, accordant quelque considération à ceux qui pourraient, plus tard, y faire figure[1]...

Le pays garde toujours un aspect charmant, avec sa campagne, comme jadis, « variée, accidentée, riante », avec la ligne verte des coteaux ensoleillés et plantureux ; la ville s'étale toujours « sur le penchant d'une colline » ; la cathédrale byzantine, avec ses cinq coupoles, la tour Mataguerre, la tour de Vésone s'offrent toujours à l'admiration des artistes et des archéologues ; on retrouve toujours, avec délices, « les belles promenades avec de grands arbres ». Les « belles promenades » même se sont multipliées ailleurs qu' « aux extrémités », et il est peu de boulevards comparables aux boulevards Bugeaud et du Musée. Mais, aussi bien, « les vieilles maisons à tourelles », les « rues tortueuses, étroites » ont beaucoup trop disparu ; « l'art nouveau » a tout envahi ; malgré la difficulté des communications, il a pénétré jusqu'à Périgueux, multiplié bazars et magasins, villas et casernes, et les bords si poétiques de la Dordogne paresseuse sont affreusement profanés par la fumée des usines, des « fabriques » de « la grande industrie ». Le voyageur, aujourd'hui, rencontre à Périgueux le même accueil facile, les gens ressemblent fort encore à ceux de 1832 ; ils sont « aimables, heureux de vivre », mais la politi-

---

[1] *Louis Veuillot*, par Eugène Veuillot, t. I, p. 71-72.

que a bien un peu troublé leur naturelle quiétude. En revanche, ils « s'inquiètent » plus de lettres, d'art, de mouvement intellectuel : Périgueux est devenu un centre actif d'études archéologiques et historiques ; il s'enorgueillit à juste titre de nombreuses sociétés savantes, son musée possède des richesses insoupçonnées, et plus encore sa bibliothèque, sans contredit une des premières de France, qui détient précieusement, entre autres trésors accumulés par le regretté M. Daubige et intelligemment conservés par l'aimable M. Béroïz, la bibliothèque de Marie-Antoinette.

Quand, en 1844, Louis Veuillot publia *l'Honnête Femme*, il semble qu'il ne lui restât de la société mondaine de Périgueux que des souvenirs assez désobligeants. Il en a tracé une peinture immortelle, d'un haut relief et d'une impitoyable verve. Au chapitre IV, il plante en pied plusieurs portraits ; à dire vrai, on les peut parfaitement situer à Angoulême, à Cahors ou à Montauban aussi bien qu'à Périgueux : ils sont une saisissante résurrection de la bourgeoisie provinciale vers 1830. Il faut relire, brossés en quelques touches vigoureuses et définitives, tous ces portraits : celui de M. le Préfet ; celui de M. le Procureur de l'Enregistrement, qui tient en deux lignes : « Ce fonctionnaire pèse deux cent cinquante livres ; il est chevalier de la Légion d'Honneur » ; celui du Sous-Préfet, de M. l'Avocat Général, de Mme Athénaïs de Gorgibus, de Lucile, des deux conseillers de Préfecture, de M. le Maire de Chignac : « Oh ! le singulier petit vieux pantin, tout rondaud, tout courtaud, tout rougeaud ! Il entre en sautillant. Se tient-il sur son dos, sur son ventre, sur ses jambes ? On n'en sait rien, on n'a pas le temps de le voir, il a déjà roulé partout. Mais le voici fixé près des dames. Cet Amadis truffé, cette boule, cet oiseau-bœuf, c'est M. le Maire de Chignac, chevalier de la Légion d'Honneur. » Celui de M. le Principal du Collège, « boutonné de travers, en bottes crottées, dans le pur attirail d'un cuistre », de M. le Lieutenant général, commandant la division militaire. La peinture s'achève sur de sombres considérations d'ordre général. Assurément, il se trouve dans cette société quelque honnête homme ; mais

« on dirait qu'il en a honte et qu'il en est fatigué[1] » ; dans ce milieu, l'honnête homme n'est qu'un faible ou un lâche. En deux autres chapitres de *L'Honnête Femme* — XI : *Libertés de l'Eglise de Chignac*, — XV : *Conscience et théologie des fonctionnaires chignacquois*, Louis Veuillot nous révèle quel était, à cette date, l'état religieux de la société périgourdine. Ces données diverses sont, pour ainsi dire, condensées en ces quelques lignes de *Rome et Lorette :*

Dans la ville que j'habitais, il y avait sans doute d'honnêtes gens ; il n'y avait pas un homme à ma connaissance (pas un !), ni fonctionnaire, ni professeur, ni magistrat, ni vieux, ni jeune, qui remplît ses devoirs religieux ; pas une mère de famille qui eût une fois parlé, en ma présence, à ses enfants, de Dieu, de l'Eglise ou de quoi que ce soit qui eût le moins du monde rapport à la religion. C'était certainement une société gracieuse, polie, bienveillante, spirituelle ; et, pour tout dire, elle ne plaisait que trop ; ce n'était pas une société chrétienne. Chacun s'y faisait en liberté, sans rien dire, non pas son Evangile, mais son petit Coran[2].

A coup sûr, Louis Veuillot, à son arrivée à Périgueux, n'éprouva rien de semblables impressions. Il était jeune, et, naturellement, doué de santé morale, affranchi de discipline religieuse, il goûta tout de suite, à Périgueux, le charme d'une vie large et facile. Il y trouva des protecteurs dévoués, surtout le maréchal Bugeaud et le préfet Romieu. Le maréchal, qui est entré dans l'histoire, se révélait, dans l'intimité, un beau type de soldat et un parfait honnête homme, curieux mélange de gentilhomme et de paysan ; esprit vigoureux et prompt, hardi, ouvert aux nouveautés , verbe original et ferme ; Louis Veuillot, qui le visitait souvent à Excideuil, l'estimait grandement et lui est demeuré fidèle. On regrette que, dans la galerie de portraits de la *Société de Chignac*, il ne l'ait point pris pour le type d'un honnête homme ; la peinture de Périgueux, plus complète,

---

[1]Ch. IV : *La Société de Chignac.*
[2]*Rome et Lorette*, ch. I.

gagnerait en vérité. Le préfet Romieu, ci-devant sous-préfet de Quimperlé, valait mieux que sa réputation. Il avait gardé d'une jeunesse trop gaie, de trop vivaces souvenirs ; jadis, il jouait volontiers des facéties aux portiers et aux épiciers de la capitale. On conte qu'un jour il entr'ouvrait la loge d'un portier absolument chauve et lui soupirait d'une voix caverneuse ou langoureuse : « Portier, je veux de tes cheveux ! » Il lui arriva, au milieu de la nuit, de carillonner à tour de bras à la porte d'un épicier ; et quand le malheureux, mal éveillé, lui criait : « Que voulez-vous ? », il répondait gravement : « Madame est-elle en bonne santé ? » ou « Suis-je loin du boulevard ? » ou encore : « Quel est le cours des denrées coloniales ? » Au demeurant, il tint convenablement son emploi ; c'était un homme de valeur, d'esprit cultivé, bon littérateur, fin causeur et maniant habilement le trait. Il s'établit très vite entre lui et le journaliste des relations intimes et suivies, sans familiarité[1].

Après un bref séjour, Louis Veuillot eut de chauds amis, jeunes et, comme lui, peu scrupuleux en matière d'austérité. Ses plus chers furent : Armand d'Hautefort, inspecteur des Postes ; Albert de Calvimont, qui appartenait à la presse royaliste parisienne, et qui fonda à Périgueux, son pays natal, une Revue littéraire : *Le Montaigne ;* Henri Parrot, médecin à qui Veuillot écrivait le 25 Mars 1878 : « Je suis sûr, en tout cas, de n'en avoir fait aucun (vers) dans une situation plus heureuse. Nous étions si tranquillement fous ! C'était vers 1831[2]... » Emile Lafon, le dernier venu dans l'amitié du journaliste, mais qui fut, par la suite, le plus intime :

Lafon, mon ami de jeunesse et presque d'enfance ; (mot illisible) d'or, absolument sûre par son bon sens, sa probité, sa droiture et son bon cœur, le plus fidèle que j'ai rencontré. Nous

---

[1]Cf. *Louis Veuillot*, par Eugène Veuillot, t. I, p. 95 et 96. — Sur Romieu, voir divers articles humoristiques dans le *Charivari* du 10 Octobre, des 17 et 19 Novembre 1842.

[2]*Lettre inédite*. Communiquée par M. François Veuillot.

nous connaissons depuis cinquante ans. Il ne m'a jamais manqué, ni moi, à la grâce de Dieu, et mon frère seul m'est plus cher et me semble plus parfait. Notre amitié si étroite et si constante a franchi tous les mauvais passages de la vie. Il s'en rencontre, en cinquante ans. Nous avons été amis malgré tout, contre tout et contre tous. Lorsque je revins de Rome, il fut ma première conquête... J'entrepris de le convertir, il n'y opposa pas grande difficulté[1]...

Emile Lafon, dont il écrivait, le 2 Décembre 1887, à Henri de Maguelonne : « Je vous adresse mon vieil ami Lafon, père de mes amis Lafon. Soyez tout à lui comme il est tout à moi... Faites causer mon ami Lafon ; il sait quantité de choses, il a un grand bon sens, un plus grand cœur[2] » ; Justin Parrot, second substitut du procureur du roi ; Eugène Bardie de l'Isle, fils du premier substitut et avocat ; Louis Catoire, architecte du département ; Sauveroche, professeur au Collège Royal ; Pierre Magne, qui fut longtemps Ministre de Napoléon III ; Léonce Peyssard, qui avait pour unique occupation de représenter, à Périgueux, l'élégance parisienne. Dans un article remarquable de la sixième livraison du *Montaigne* (année 1836), intitulé *Bulletin Littéraire*, qui certainement fut rédigé à Paris après le départ du journaliste de Périgueux, Louis Veuillot, sous le pseudonyme de Donatien de Vaize, a écrit sur ce groupe d'amis de jeunesse des pages éloquentes :

Amis de toutes mes heures et de toutes mes pensées, amis de mes vingt ans qui serez mes amis de cinquante ans, si je les atteints jamais ; vous dont j'ai emporté les vœux, vous à qui j'ai laissé mon cœur ; vous qui parlez de moi, j'en suis sûr, autant que je pense à vous ; vous que je regrette et que j'aime, on veut que je vous parle de Paris ; je ne puis, je ne veux, je ne sais que vous parler de vous... Ceux qu'on a aimés de dix-neuf à vingt-cinq ans, il ne faut pas les quitter. Je vous le dis parce que je le sais. Il n'y a point de merveilles, point d'espérance, point d'ambition, il n'y a rien qui puisse remplacer ce qu'on laisse...

---

[1] *Lettre inédite*. Communiquée par M. François Veuillot.
[2] *Lettre inédite*. Communiquée par M. François Veuillot.

Toute cette jeunesse était joyeuse ; elle ne manquait pas un bal du préfet, du directeur de l'Enregistrement, du receveur général, du substitut, et Louis Veuillot, écrit son frère Eugène, « s'y faisait remarquer parmi les plus intrépides danseurs. Il garda ce goût tant qu'il fut en Périgord, de dix-neuf à vingt-trois ans, puis ce fut fini[1]. » On se rencontrait dans les mêmes salons de la bourgeoisie et de l'aristocratie périgourdine ; deux ou trois fois par mois, le journaliste et ses amis se payaient, à frais communs, d'abondantes agapes ; dans une lettre datée de Naples le 3 Avril 1836, huit ou dix jours avant sa conversion, Veuillot écrivait à ses amis de Périgueux :

Je me mis à songer aux dîners de la Julie, que je trouvais toujours si bons. Dites-moi donc le cabaret où vous allez maintenant dîner en famille : est-ce Pourquery ? est-ce Emery ? est-ce la Julie ou la Sèche ? Oh ! me disais-je, où sont les rires, les verres qui se choquent ? Où est le soleil, où est le passé[2] ?

On conte qu'au début, pour ces réunions, se joignaient aux jeunes gens deux vieillards, anciens moines laïcisés pendant la Révolution, pour qui les salons demeuraient clos. Les premiers, ils entonnaient les chansons à boire. Louis Veuillot fut très vite écœuré d'une telle compagnie, et le signifia à ses amis ; les défroqués ne reparurent point[3].

Le jeune homme mène donc, à Périgueux, une vie large et facile, dans une société aimable, parmi de joyeux compagnons et des amis sincères. Il caresse même l'espoir d'être aimé d'une « jeune brune, parente de l'un des clercs connus jadis à l'étude de Fortuné Delavigne et fille d'un fonctionnaire assez important chez lequel il était bien reçu[4] ». De cette « jeune brune », nous ne savons d'ailleurs rien du tout ; du jeune homme, il n'est resté là-dessus aucune confidence ;

---

[1] *Louis Veuillot*, t. I, p. 95.
[2] *Correspondance*, t. IV, p. 7.
[3] Cf. *Veuillot*, par Eugène Veuillot, t. I, p. 97.
[4] *Ibid.*

tout au plus, pourrait-on trouver quelque lointain écho de cette affection éphémère dans certains feuilletons du *Mémorial*, comme *l'Ame-Sœur*[1], *Fiat Voluntas Tua*[2], ou dans les les fragments d'articles donnés au *Montaigne*, comme le *Secret de Thérèse*, où on lit ce portrait qui pourrait être pris sur le vif :

Thérèse de Traxelles venait d'atteindre sa vingt-deuxième année. C'était une noble et belle personne, un cœur héroïque, une grâce parfaite, une âme haute, douée d'une immense force, et pourtant timide et pliante à tous les devoirs, à toutes les bienséances. A la voir le front si élevé, la chevelure si brune et de si fiers regards dans ses grands yeux bleus, on devinait une nature impérieuse, primesautière, faite pour vouloir et pour être obéie. A la connaître bonne, soumise, dévouée, on découvrait avec admiration que cette énergie morale, qui pouvait commander à tous, ne s'employait que contre elle-même[3].

Au mois d'Avril 1835, Louis Veuillot écrit à son ami Gustave Olivier :

Si maintenant ta femme n'est plus obligée de te servir de secrétaire, veux-tu la prier de faire pour moi une commission ridicule ? Il s'agirait d'un chapeau de femme, en paille (le chapeau), modeste, mais joli ; à la mode, mais pas ridicule, pour une figure longue et des cheveux blonds, dans les prix de 19 à 20 francs. On m'a chargé de cela, parce que j'ai dit que j'avais à Paris un ami marié. Tu aurais la bonté de le faire adresser, par la diligence, à M. Gustin, conducteur des Ponts et Chaussées, rue Hérias, à Périgueux[4].

Vraisemblablement, il n'y a rien là qui concerne la « jeune brune », mais on ne peut savoir au juste. Est-il possible de trouver quelque allusion à cette aimable personne dans le délicieux article : « *De l'ancienne ville de Chignac* —

---

[1] *Mémorial de la Dordogne*, 9 Avril 1833.

[2] *Mémorial de la Dordogne*, 22 Novembre 1834.

[3] Article daté de Bagnères-de-Bigorre, sous le pseudonyme Donatien de Vaize. *Le Montaigne*, 2e livraison.

[4] *Correspondance*, t. VIII, p. 24.

Clorinde et Clémentine », publié dans *les Nattes* en 1844 et daté de 1842 ? Il semble tout à fait que non. Le roman, d'ailleurs, fut de courte durée. « Formé et déroulé sous l'œil maternel, l'absence — une courte absence — suffit pour y mettre fin[1]. » En 1837, du temps qu'il collaborait, aussi peu que possible, au *Moniteur Parisien*, Louis Veuillot publia une romance intitulée *l'Absent* ; un certain Leimachois fit la musique et Perrin la vignette. Le premier couplet chante :

L'absent qui de loin se rappelle
A votre souvenir joyeux,
Enfant, c'est votre ami fidèle,
Celui qui vous trouvait si belle
Et dont les yeux cherchaient vos yeux.

Cette « enfant si belle » est, sans nul doute, la « jeune brune » de Périgueux qu'il avait rêvé d'épouser quand il aurait conquis une belle situation. Les deux derniers vers expriment l'état d'esprit des deux jeunes gens :

Comme la nuit au jour succède,
L'oubli succède à l'amitié.

Ce fut, en effet, l'oubli. Le 12 Mars 1836, Louis écrivait à son frère Eugène, qui lui parlait de cette jeune personne souvent rencontrée à Périgueux : « Quant à la demoiselle, qu'elle m'ait aimé ou non, qu'elle me déteste ou m'aime, cela m'est fort indifférent[2]. » Et pourtant, chose singulière, le 5 Mai 1838, après la communion du retour, sa véritable première communion, Louis Veuillot, en route pour Florence, écrit de Léonane à son frère :

J'ai besoin de t'écrire ce soir ; j'ai tant pensé à toi toute la journée, qu'il faut que je me donne, avant de m'endormir, la satisfaction d'une petite causerie du cœur. Le voyage m'a joué, aujourd'hui, un de ces tours qui ne manquent jamais leur effet

---

[1] *Louis Veuillot*, par Eugène Veuillot, t. I, p. 132.
[2] *Correspondance*, I, p. 3.

sur les esprits comme le mien... J'occupais seul le devant de ma voiture, et je m'y livrais à des pensées plus ou moins noirâtres, tandis que mes compagnons chantaient gaiement à l'intérieur. Le ciel était couvert ; l'air était tranquille, frais, embaumé ; je pensais à toi, à nos sœurs, à nos parents, lorsque tout à coup mes pensées changent de cours. Nous étions arrivés sur une petite colline couverte de chênes, de bruyères et de fougères, avec un petit ravin à gauche, et, de chaque côté de la route, des fossés creusés dans une boue rougeâtre, le tout si semblable à la route de Château-l'Evêque que je ne savais où j'en étais. Même végétation, même parfum, même disposition des lieux... Oh ! mon pauvre enfant, je suis fou de vouloir te peindre une pareille sensation ; pour comprendre mon tableau, il faudrait le regarder, comme je le vois, avec des lunettes que je ne te souhaite pas. Mais, vois-tu, les plus belles heures de ma vie — et dans cinquante ans je dirais comme aujourd'hui — les plus belles heures de ma vie se sont passées sur cette route de Château-l'Evêque. Je t'en prie, va quelque soir, en mémoire de moi, te promener sur cette route ; arrête-toi à l'endroit où elle commence à monter rapidement, contre un petit chemin qui file à droite dans la plaine et un ravin à gauche. Là, l'odeur des arbres et des herbes est plus pénétrante : tu reconnaîtras bien la place ; quand tu y seras, tu penseras à moi, comme j'ai pensé à toi dans un lieu semblable, et tu souhaiteras pour l'âme de ton pauvre frère un peu de paix, comme il te souhaite, mon cher enfant, d'échapper mieux que lui et plus vite à tous les pièges que nous tendent sans cesse le désir et l'illusion[1].

Quel était donc ce souvenir qui l'avait si profondément ému à cette date ? Château-l'Evêque est un gracieux village aux environs de Périgueux. Durant son séjour en cette ville, le jeune homme y fit une promenade en compagnie de quelques personnes de la société périgourdine, parmi lesquelles se trouvait la « jeune brune ». Jusque-là il avait douté, parfois avec tristesse ou avec colère, des sentiments de la jeune fille, mais ce jour-là, raconte Eugène Veuillot, « elle lui avait demandé de franchir une haie pour lui cueillir une fleur, et cette fleur, deux heures après, elle la lui avait don-

[1] *Correspondance*, t. I, p. 7 et suivantes.

née[1] ». Ce souvenir qui, soudainement, assaillait le nouveau converti, sur la route de Florence, qu'était-ce donc ? Réveil d'une passion mal éteinte ? Non certes, le jeune homme ne songeait en aucune façon et ne pouvait songer à renouer le fil rompu. Action des idées « noirâtres » qui le hantaient, du tourment intérieur que Dieu permettait pour éprouver et fortifier sa foi et son amour ; surprise d'une âme si longtemps agitée et malheureuse de ne pas trouver immédiatement en Dieu toute la paix qu'elle en avait attendue... et puis enfin, de ces « raisons que la raison ne connaît pas », et qui sont de l'homme plus encore que les autres...

LA CRISE PSYCHOLOGIQUE

A Périgueux, les amusements furent mêlés de souffrance intérieure : ce fut durant le séjour de Louis Veuillot à Périgueux que se déclara la crise morale qui devait aboutir à la conversion.

Cette crise est sommairement analysée dans *Rome et Lorette :*

Nous étions, dans un petit chef-lieu de Gascogne, trois journalistes en dispute réglée pour peu de chose... de ces querelles mesquines, de ce dévouement fourvoyé, de ces passions ignorantes, j'essayais de remplir une âme où chaque jour mouraient les frêles fleurs du printemps ; mais plus j'allais, plus il s'y trouvait de place vide, et dans ces landes désolées germaient des remords. Souvent ému sur ce point, seul avec moi-même, je cherchais à pénétrer les mystères de l'homme intérieur. J'y trouvais de l'ennui ; l'ennui me semblait légitimer le goût du plaisir. Mais le goût du plaisir blessait la conscience, jetait mille troubles dans l'âme, enfantait d'odieuses douleurs. Pourquoi cela ? Qu'est-ce que la conscience ? Je ne comprenais pas. Je me disais : Vivons en stoïques, ce sont les mécomptes qui font la tristesse... L'ennui était toujours là ; je me retournais toujours vers le plaisir. Je me disais : Suivons le torrent, puisque

---

[1] *Louis Veuillot*, t. I, p. 131.

l'homme est ainsi fait ; c'est la lutte qui fait le trouble et l'ennui. Mais la conscience criait toujours... J'essayais d'étudier, je manquais d'énergie pour l'étude, et l'ennui m'apportait des troubles nouveaux... Je me rejetais dans la politique... mais avec l'âge, ma raison s'élevait et un jour, enfin, par cette porte encore, le doute entra dans mon esprit[1].

Ainsi ennui, malaise impossible à définir, fait du besoin des plaisirs et du dégoût des plaisirs, de la soif des jouissances et du remords des jouissances ; besoin de sonder le mystère de l'homme et dégoût d'une pareille enquête ; sentiment de plus en plus profond et vif de l'inanité des choses, de l'impuissance des choses à dissiper cet ennui, à apaiser ce tourment ; impuissance du plaisir, de la philosophie, de l'étude, de la politique : voilà les premiers symptômes par lesquels se manifeste la crise psychologique. — En face de tant de difficultés, dans ce désarroi moral, point de force religieuse. « Sans nier l'existence de Dieu, je ne connaissais rien, absolument rien, de la loi chrétienne. Je lisais dans les écrits des penseurs de nos jours les plus profonds, les plus écoutés, les plus applaudis, que le Christianisme avait été beau, utile, mais qu'il était mort[2]. » Pourtant, dans cette détresse, un ami, un soutien, qui bientôt sera « le Guide », Gustave Olivier, garçon de vingt ans, très épris des lettres, des sciences, des arts, et qui « avait la généreuse passion de donner ses goûts, c'est-à-dire ses plaisirs, à ceux qu'il rencontrait... il m'apprit ce dont j'avais avant toute chose besoin, que je pouvais être aimé[3]... ». Gustave se convertit et sa conversion sera le prélude de celle de Louis Veuillot, mais après bien des luttes et des hésitations. — Tel est à peu près l'état d'âme analysé dans *Rome et Lorette* pour la période de Périgueux : cet état ira s'accentuant, surtout vers la fin, sous l'influence de la conversion de Gustave ; mais, peu de temps avant le départ de Périgueux, l'autobiographie

---

[1] *Rome et Lorette*, I, p. 27-31.
[2] *Ibid*, page 31.
[3] *Ibid*, page 37.

note une sorte de ralentissement, de torpeur dans l'oubli de l'indifférence ou du plaisir[1].

Nous possédons, sur cette période, et pour vérifier ces affirmations, des documents intimes de première importance : plusieurs *lettres* adressées de Périgueux à *Gustave Olivier*, « le Guide » ; elles nous révèlent « l'ennui et le dégoût », le tourment intérieur qui ne tardèrent pas à hanter le journaliste au milieu de ses fêtes et de son agitation. Elles nous permettent d'en suivre la constante et progressive évolution. Déjà, dès la fin de Décembre 1834, deux ans à peine après son arrivée à Périgueux, Veuillot écrit à Gustave Olivier :

Ma boutique va assez bien, mais les abonnés paient mal, et, du reste, je meurs ici d'ennui et de dégoût, ce qui n'est pas propre à rendre bien piquant mon estimable journal... Je te demande où je pourrais trouver le pain quotidien. Je ne désire et ne veux que cela. Un cinquième à Paris et mon Dimanche à moi, avec la permission d'ignorer tant que je voudrais la politique moderne, la littérature moderne[2]...

Un peu plus tard, le 28 Février, puis le 4 Avril 1835, il traduit, en termes plus explicites, sa souffrance morale[3]. Mais c'est surtout vers la moitié de 1836, que ces troubles religieux prirent leur acuité la plus vive et la plus profonde. Sur cette crise qui devait durer, avec des alternatives et selon des degrés divers, jusqu'en 1838, nous possédons une lettre entre toutes pathétique et significative adressée à Gustave Olivier :

Ta dernière lettre, avant de l'avoir ouverte, j'ai deviné ce qu'elle contenait : encore un pardon bien fraternel. C'est toujours ton rôle, mon ami, et tu le gardes avec une constance que rien ne peut décourager. Se peut-il que tu m'aimes encore ? Tu t'es donc attaché à moi comme à ce mauvais fils qu'on espère, en dépit de tout, ramener un jour ?... Il n'y a guère en moi de

---

[1] Cf. *Ibid.*, p. 33.
[2] *Correspondance*, t. VIII, p. 17.
[3] *Correspondance*, t. VIII, p. 21 et p. 24.

puissance pour m'apitoyer ou pour m'indigner ; j'ai le cœur plein de cendres... Et puis, tous les jours je vois s'élargir le cercle de mes fautes, je me sens indigne de pardon, je souffre bien en me voyant meilleur que je ne suis dans ce passé disparu pour toujours, où déjà je m'accusais si fort. J'accepte tous les malheurs qui m'arrivent comme une punition bien méritée et trop douce de ce que j'ai fait de mal. Juge de ma folie aux conséquences que je tire d'une bonne pensée, je vais jusqu'à dire qu'il serait lâche de bien faire par crainte de châtiment, et je colore ainsi d'une apparence stupide de courage, dont j'ai quelquefois la stupidité d'être fier, ce qui n'est, en effet, qu'une imbécile et déplorable faiblesse de mon organisation. Je ne puis te dire à quel point je me méprise. Voyant cela, je me brise la tête et je me laisse aller, je m'abandonne à toutes les paresses, je prends d'ignobles plaisirs dont je rougis et auxquels je ne saurais pas renoncer ainsi complètement. Je voudrais me jeter dans un séminaire, je voudrais me faire frère ignorantin ou bien être un ouvrier et renoncer ainsi à ce peu de facultés intellectuelles délabrées dont j'use si mal. Cela dure un moment, ensuite je me raille avec amertume, et je me dis que je ne saurai jamais persévérer que dans ma misérable indécision. J'ai des souvenirs, d'ailleurs, qui m'accablent, et que tu n'as pas, toi, des souvenirs tels que je n'oserai jamais me confesser. C'est un miracle dont je ne suis pas digne, que ton amitié ne t'ait pas fait voir tout cela[1]...

En ces effusions intimes, d'une émouvante franchise, s'exprime l'état d'âme brièvement défini dans *Rome et Lorette*. Rien de précis encore dans ces troubles et ces regrets, dans ces aspirations, ces appels, d'une intensité toujours croissante. C'est l'amertume intérieure surgie du milieu des plaisirs :

... Medio de fonte leporum
Surgit aliquid amari...

C'est le dégoût et le mépris de soi chaque jour plus profond et plus raisonné ; c'est la sensation mille fois renou-

---

[1] Périgueux, le 1er Septembre 1836, *Correspondance*, t. VIII p. 28 et suivantes.

velée et chaque fois plus écœurante du vide infini de tout ce qui n'est que terrestre ; c'est le besoin de Dieu encore mal défini, mais à jamais rivé dans l'âme ; c'est l'appel de Dieu, mystérieux encore et comme enveloppé, combattu par les forces contraires de la nature, mais tenace. Cette crise morale n'empêcha pas Louis Veuillot de s'adonner à un *travail intellectuel* intense.

JOURNALISME ET ARTICLES DE REVUE

Le journalisme n'absorba point tout entier le rédacteur en chef du *Mémorial de la Dordogne*. Cette feuille, « journal administratif, politique, littéraire, commercial et agricole », comme porte somptueusement le titre, était de petit format, paraissait deux fois la semaine en temps ordinaire et trois fois pendant la session des Chambres. Le travail y était donc aisé, et le bureau de la presse, par sa corespondance autographiée et gratuite, facilitait encore la besogne. Au surplus, en ce temps-là, le courrier de Paris ou malle-poste arrivait toutes les vingt-quatre heures avec des nouvelles vieilles de trois jours ; on pouvait rédiger son journal sans crainte de l'imprévu. A Périgueux, l'on ne trouvait nul inconvénient au système « des ciseaux », et les journalistes en usaient largement. En villégiature au château d'Escoire, chez le millionnaire Lavareille, Louis Veuillot écrivait au docteur Vidal, conseiller de Préfecture à Périgueux :

Monsieur et respectable ami, les plaisirs d'Escoire et les fonctions que vous m'avez déléguées auprès de votre meilleur malade, me retiendront plus longtemps que je ne l'avais pensé. C'est une heureuse circonstance pour les lecteurs du *Mémorial*, puisque vous avez eu assez d'obligeance et de bonté pour prendre soin de leur curiosité. Je ne voudrais pourtant pas être indiscret ; je me l'avoue, tout en poussant aussi loin que possible l'indiscrétion. Je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'attendre la correspondance. Si vous vouliez tracer quelques petites lignes, cela me ferait un énorme plaisir ; si vous voulez vous contenter de prendre un bout d'article dans le premier journal venu, je

me consolerai de n'avoir pas le plaisir de vous lire par le plaisir de penser que le journal vous aura moins dérangé. Enfin, Monsieur et respectable ami, quoi que vous fassiez, ce sera bien. Agréez d'avance, et comme un petit acompte de reconnaissance, mille remerciements. Je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'attendre la correspondance ; elle arrive fort tard et ne contient ordinairement rien d'intéressant. Mieux vaut vous débarrasser tout de suite. Je vais vous dire une supercherie de journaliste ; on prend dans la correspondance de la veille une vingtaine de lignes, on leur donne la date du lendemain, et le cher abonné n'en veut pas davantage[1].

D'ailleurs, au *Mémorial*, le nouveau Rédacteur en Chef n'était nullement gêné par la gloire ou la valeur littéraire de ses devanciers. Fondé par un groupe d'orléanistes, parmi lesquels le général Bugeaud, le *Mémorial de la Dordogne* était surtout un organe officieux et impersonnel destiné à répandre, par la province, la bonne doctrine politique du jour, en développant largement la chronique locale. De la collection — très incomplète — qui reste[2], il n'est pas un article qui mérite quelque mention. Les articles, au surplus, ne sont point signés, et, dans toute cette littérature amorphe, il est impossible de reconnaître ou de deviner le moindre talent. Le journal se mourait déjà, quand on en confia la rédaction à Louis Veuillot. Celui-ci allait lui donner, pour un temps, une extraordinaire vitalité, en y travaillant assez peu, au gré de sa fantaisie, et sur les matières les plus diverses.

a) ARTICLES DE POLITIQUE

Les *questions de politique* occupent, comme il est naturel, une partie considérable. Chaque numéro du *Mémorial* contient, en tête ou du moins en première page, un article dit « de fond » sur la politique ; parfois même, il y en a plus d'un ; ces articles, généralement, ne sont pas signés, mais

---

[1] *Correspondance*, t. IV, p. 192.
[2] Voir notre *Bio-Bibliographie de Louis Veuillot*.

il est facile de reconnaître la touche du maître ; du reste, pour certains articles, nous possédons divers indices : soit dans la *Correspondance*, soit dans la *Vie de Louis Veuillot* par Eugène Veuillot.

Ce qui frappe tout d'abord dans ces articles, c'est la netteté des vues et la fermeté des affirmations. Le jeune homme a pris au sérieux son rôle de défenseur de l'ordre. Par goût de jeunesse, par amitié pour ses protecteurs, par un besoin obscur et inconscient de s'attacher à quelque idée directrice, dans le chaos moral où il se débat, il s'est jeté intrépidement dans la lutte. Jusqu'à quel point est-il convaincu de la vérité de sa cause ? Ceci est plus difficile à démêler. Il est trop clairvoyant pour ne pas juger, en leur fond, les hommes qu'il soutient et leurs mesquineries, les principes qu'il défend et la fragilité de leur base ; mais quoi ? est-il à ce moment quelque chose de mieux ? Cette bourgeoisie égoïste , facile à troubler dans le culte de ses aises, sans idéal et sans charité, par crainte des mouvements populaires, par instinct conservateur, veut de l'ordre et quelque discipline qui assure ses intérêts : voilà pourquoi elle paraît, à cette heure, le dernier rempart d'une société ébranlée, impuissante à rétablir son équilibre. Louis Veuillot a écrit là-dessus une sorte de confession :

Pour la nouvelle société où je me trouvais, il était grandement question de foudroyer l'anarchie, de consolider l'ordre, de rétablir les saines doctrines. Je voyais les plus excellents pères de famille du monde, les plus sages propriétaires, les plus honorables citoyens ; ils avaient un Dieu, c'était l'Ordre Public ; ils me suppliaient de le bien défendre ; ils y contribuaient eux-mêmes ; quelques-uns, avec autant de dévouement que de courage, le grand nombre sans s'exposer. Et moi, de très grand cœur, avec beaucoup de conviction (car, chose particulière, on a toujours la conviction que l'on veut avoir), je défendais l'ordre qui était aussi mon dieu et qui avait vraiment d'assez tristes adversaires pour qu'on le défendît avec plaisir, je rétablissais les saines doctrines, je foudroyais bien fort l'anarchie ; quelquefois même, dans les commencements, je m'opposais aux empiètements du clergé, ce qu'on n'eût pas été fâché de me voir plus souvent entreprendre ; mais bientôt, mon bon sens mérite cet

éloge, j'y sentis de la répugnance. L'estime que j'avais pour mon parti ne m'empêchait pas de remarquer beaucoup de différence entre nous et le clergé[1].

Le ton de cette confession semble bien un peu déjà sceptique et désabusé ; la parenthèse, surtout, nous laisse rêveurs sur la parfaite sincérité des opinions politiques du journaliste à cette date. Il y a, dans *l'Honnête Femme*, un chapitre intitulé : *Confession du Journaliste*[2] et qui nous semble bien suggestif à cet égard. Ce journaliste est l'écrivain lui-même, à n'en pouvoir douter ; l'époque dont il parle est certainement celle de Périgueux, non point en ses débuts, mais après une assez longue expérience des hommes et des choses. Quand l'auteur écrivait *l'Honnête Femme*, toute remplie de ses souvenirs de province, jugeait-il plus sévèrement qu'à l'époque où il nous reporte ? Il se peut ; quoi qu'il en soit, cette *Confession du Journaliste* traduit un singulier mépris pour la bourgeoisie que défend le jeune homme ; là encore éclate cet amour sincère, ardent et bien compris du peuple, qui est resté un des traits les plus frappants et les plus authentiques du polémiste.

De savoir si le parti légal de ce temps, à Périgueux comme dans le reste de la France (car, sous réserve de quelques nuances, il était bien partout le même), méritait tant de mépris, ce n'est point notre affaire. L'histoire nous enseigne que, de 1832 à 1836, en Périgord comme en Limousin ou en Auvergne ou en Champagne ou dans le Nord, ce parti ne se distingua point par la hauteur de ses aspirations, la noblesse de son idéal, l'élan et l'ampleur de ses vues gouvernementales ou nationales. Chacun savait gré à Louis-Philippe d'avoir mis terme à la révolution de 1830, en attendant d'être emporté lui-même par la révolution ; chacun trouvait son compte à la vulgarité facile du « premier des bourgeois » ; chacun lui demandait d'assurer l'ordre et la paix sur des

---

[1] *Rome et Lorette :* Introduction.
[2] Chap. XVIII, *1re édition*.

bases solides, de relever et développer la prospérité matérielle du pays, et l'immense majorité n'en demandait pas davantage, ne se souciait guère de rien autre.

Durant le séjour de Louis Veuillot à Périgueux, trois ministères se succédèrent au gouvernement de Juillet. Le premier fut celui qui garde dans l'histoire le nom de ministère du 11 Octobre (Octobre 1832 à Février 1836). Peu de ministères, en France, comprirent de si hautes compétences et accomplirent, tout compte fait, plus belle besogne ; c'est à ce ministère, triumvirat de Broglie, Guizot, Thiers, que s'applique le jugement si favorable porté par M. Thureau-Dangin, dans son *Histoire de la Monarchie de Juillet*[1].

Au ministère du 11 Octobre, tombé le 5 Février 1836, sur une chétive question financière, en réalité par le jeu des ambitions mesquines et par l'action dissolvante du tiers parti, succéda, après bien des tergiversations, un ministère Thiers. M. Thiers commit l'irréparable faute de dissoudre le faisceau qui avait été la force du précédent ministère, l'union de trois personnalités de la valeur de MM. de Broglie, Guizot, Thiers. A l'intérieur, il suivit une politique de bascule, donnant alternativement des gages aux conservateurs et à la gauche, irritant les doctrinaires et s'enchaînant aux groupes avancés, disloquant ainsi comme à plaisir la vieille majorité déjà fort instable, se préparant des déceptions amères en se fiant trop à sa prestesse pour manœuvrer entre les divers groupes, et en oubliant qu'un tel manège, si habile fût-il, dure peu. A l'extérieur, mêmes fluctuations : M. Thiers veut « faire du Cardinal Fleury » ; en se rapprochant des puissances continentales, il réussit à mécontenter l'Angleterre. Tantôt il adopte une attitude conciliante, comme dans l'affaire de l'occupation de Cracovie, tantôt il prend le ton comminatoire, comme vis-à-vis de la Suisse dans la question de la réforme fédérale et dans celle des réfugiés. En Mars 1836, si engagé qu'il eût été jusqu'alors dans la politique d'intervention, M. Thiers décline formelle-

---

[1] Tome II, p. 441-442.

ment la proposition de Lord Palmerston tendant à intervenir en Espagne ; plus tard, dès le mois de Juin de la même année, après son échec retentissant dans l'affaire du mariage du duc d'Orléans, il intrigue de toutes ses forces et de toute son imprudence pour l'intervention ; il organise la légion étrangère, sans s'inquiéter de l'humeur témoignée par les puissances continentales et sans se gêner pour sortir, sur plus d'un point, des conditions convenues avec la couronne. L'affaire d'Espagne devait amener la chute de M. Thiers, lequel fut renversé au surplus « non par la Chambre mais par le Roi seul[1] ». Le ministère Thiers avait duré du 22 Février au 6 Septembre 1836. Après la chute du ministère Thiers, M. Molé entreprend de constituer un cabinet avec le concours de M. Guizot : la période d'instabilité ministérielle et de décomposition parlementaire, ouverte par la faute irréparable de M. Thiers, ira se dévelopant et s'accentuant, en attendant qu'elle aboutisse au scandale de la « Coalition » et à la mésaventure de 1840.

Durant son séjour à Périgueux (Décembre 1832-Octobre 1836), Louis Veuillot, tout en professant pour le parti conservateur et « bourgeois » une médiocre estime, soutint énergiquement les hommes qui représentaient au pouvoir ce parti — avec plus de sympathie le ministère du 11 Octobre, avec plus de froideur la politique de M. Thiers ; quant au ministère Molé, il allait le juger dans la presse parisienne.

Le jeune journaliste accomplit son métier sans enthousiasme. Nous trouvons, dans sa *Correspondance*, quelques aveux bien suggestifs à cet égard. Il écrit à Gustave Olivier, fin Décembre 1834 :

Avant de partir pour Paris, le général Bugeaud, qui toujours me témoigna une amitié fort vive, voyant que le journal ne prendrait jamais vol de ses propres ailes, m'exprima le désir de le soutenir encore quelques mois, puis alors de le laisser

---

[1] *Dépêche de Werther*, citée par Hillebrand Geschichte Frankreichs, t. I, p. 596 et 636.

aller comme va la feuille desséchée, de son arbre détachée. « C'est bien, dis-je avec un soupir de délivrance. — Mais alors, reprit-il, il faudra vous caser quelque part ; que voulez-vous ? Je remuerai ciel et terre pour obtenir ce que vous demanderez... » Je souris et répondis au général : « Que voulez-vous que je fasse ? Je suis, au plus, propre à rédiger un journal de province, et quand j'aurai fait mon temps, je ne veux plus être journaliste... Je ne me ferai pas journaliste à Paris, je n'ai pas de style et je ne veux plus être journaliste[1]. »

Et le 28 Février 1835, il écrit au même : « Je voudrais bien ne plus faire de journal ; ce travail de colère et de haine me pèse[1]. » Mais enfin ce travail « de colère et de haine », pour un parti qu'il estime peu et des opinions qui n'ont guère pour lui que la valeur d'un pis-aller, Louis Veuillot le mène vigoureusement, si vigoureusement qu'il effarouche un peu ses patrons les plus audacieux, n'hésitant même pas à reprendre et à blâmer, pour tiédeur ou négligence, le préfet Romieu, un peu son chef et beaucoup son ami.

Le jeune Rédacteur en chef professe le plus parfait loyalisme vis-à-vis de la personne du Roi. Il écrit, dans le *Mémorial de la Dordogne*, le Dimanche 1er Mai 1836, à propos de la fête du Roi, un chaleureux article à la louange de Louis-Philippe ; après avoir célébré l'élite des citoyens français qui, en cette occasion, offriront au souverain les vœux de la nation entière, il flétrit vigoureusement les « égarés ou les méchants ou stupides » qui profiteront de la circonstance pour redoubler de haine et de calomnie contre le prince. Il termine par ces lignes qui dénotent plus d'ardeur peut-être que de vérité :

Nous aussi, nous offrirons au Roi, le jour de sa fête, comme hommes, le tribut d'une vénération profonde ; comme Français, l'expression d'une reconnaissance qui voudrait égaler son ouvrage, les prospérités de la patrie. Louis-Philippe, le Roi intelligent et fort, à qui on avait imposé l'anarchie, et qui nous a

---

[1] *Correspondance*, t. VIII, p. 17 et 18.
[2] *Correspondance*, t. VIII, p. 22.

donné l'ordre et la liberté ; à qui on avait imposé la guerre, et qui nous a conservé la paix, avec tous les honneurs, tous les avantages de la victoire ; le Roi qu'on a accablé de conspirations, d'émeutes, de complots, et qui n'a pas toujours demandé justice, qui n'a jamais demandé vengeance ; le Roi qui a protégé jusqu'à ses ennemis ; le Roi que les Fieschi regardent comme le plus grand obstacle à leurs desseins ; c'est le Roi que nous aimons, c'est le Roi qu'aime la France. Il est venu pour clore sans retour une révolution prête à recommencer ses ravages ; il a gouverné pour la paix de son pays et la paix de l'Europe entière. Pendant qu'il désarmait d'une main les partis autour du trône, de l'autre il désarmait les couronnes menaçantes, il gouverne encore contre toutes les doctrines vaines et pernicieuses, soit en morale, soit en politique, contre toutes les actions inutiles ou dangereuses... Dieu nous le conserve longtemps, nous aurons longtemps encore besoin de lui.

Au lendemain de la tentative d'Alibaud, qui, le 16 Juin 1836, avait tiré sur le Roi, Louis Veuillot reproche à l'opposition d'accuser le gouvernement d'avoir, par ses rigueurs, provoqué ce crime. A son gré, le gouvernement n'a qu'un tort : d'être pitoyable à qui ne méritait aucune pitié, de faire fléchir les lois devant d'audacieux coupables ; la conciliation ne saurait être la faiblesse, et l'unique moyen de concilier, c'est d'être justes avec fermeté et avec force. Qu'on cesse d'accuser le gouvernement d'excessive sévérité ; il devrait tout tenter pour rendre impossible la glorification des crimes sociaux : Alibaud est né des prédications anarchiques, des provocations au régicide[1]. Un peu plus tard, le 2 Juillet 1836, à propos de l'exécution de Fieschi, il développe la même idée. Il ne s'agit point de renforcer les gardes du corps, les plus solides cuirasses ne sauraient garantir la vie du Roi ; ce qui importe, c'est que la campagne organisée de mensonges et de calomnies cesse d'enfanter des mécontents capables de devenir des assassins ; c'est que des ambitieux ou des fous cessent « de faire croire aux ignorants que les libertés publiques sont violées et ravies et que la

---

[1] *Le Mémorial de la Dordogne*, 20 Juin 1836.

France aspire à de nouvelles révolutions ». Il faut que l'unanime réprobation des Français couvre de honte les exploiteurs des crimes politiques[1]. — Enfin, le jeune homme appuie énergiquement toutes les mesures destinées à mater la Révolution, toutes les lois qualifiées par les Républicains de rétrogrades et de liberticides. Dès le 28 Mai 1833, avant même les fameuses *lois de Septembre*, il s'indigne contre la révoltante licence de la presse, comprenant dans la même réprobation la presse républicaine et la presse légitimiste, et il ne cessera de dénoncer le péril de cette institution.

Avec ardeur, souvent même avec véhémence, Louis Veuillot profite de toute occasion pour prêcher l'union des Français autour des hommes qui constituent le Ministère. Ainsi, le 29 Novembre 1834, à propos de la prochaine réunion des Chambres, il fait un large et vibrant appel à tous les éléments composites de l'assemblée parlementaire. L'heure est grave : la France est appelée à examiner la situation européenne, à résoudre de troublantes questions relatives à l'Angleterre, au Portugal, à l'Espagne, à la Russie.

Malheur à ceux qui, dans un pareil moment, n'oublieraient pas leurs rancunes, lorsqu'on veut bien oublier leurs petitesses, car toute diversion au profit des intérêts personnels tournerait au détriment de la France entière, et établirait pour l'avenir un de ces comptes de peuple à hommes qui se règlent avec sévérité[2].

Louis Veuillot combat violemment l'opposition, les « réactionnaires » de toutes nuances ; à leurs palinodies, à leurs faiblesses et à leurs fautes, à la fausseté de leurs doctrines, à la folie de leurs prétentions, il compare la sagesse et la force du gouvernement. Comment se fait-il que, jouant le rôle le plus facile, le plus populaire, s'adressant aux sympathies de la foule et flattant ses caprices, comptant dans ses rangs des chefs et des orateurs de l'envergure d'un Dupont de l'Eure, d'un Odilon Barrot, et tant d'autres, l'opposition soit « en défaite sur tous les points » ? C'est que les hommes

---

[1] *Le Mémorial de la Dordogne*, 2 Juillet 1836. — Cf. n° du 6 Juil. 1836.
[2] *Le Mémorial de la Dordogne*, 29 Novembre 1834.

au pouvoir raisonnent juste, restent dans le vrai, s'appliquent, non à flatter des passions d'un jour, mais à servir des intérêts de tous les temps[1]. Tantôt sur le mode doctrinal, tantôt en langage de comédie, tantôt sur le ton de la polémique avec les journaux adverses, tels que *l'Echo de Vésone*, Veuillot malmène le carlisme et le bousingotisme, les républicains et les bonapartistes. Dans *Candide*, il fait dire à son personnage : « La France n'est-elle pas ravagée par une peste qu'on appelle le carlisme et les autres fléaux nouvellement inventés sous le nom de bousingotisme ? — C'est très vrai, mais ni l'un ni l'autre ne sont à craindre pour les étrangers, au contraire. » Il met en scène, en face de *Candide*, un certain « chef d'intelligences bousingotes », républicain acharné qui combat « pour le droit sacré du pouvoir et de la liberté », ancien directeur de *la Terreur*. Ce dernier soigne sa vertu « chez un des meilleurs restaurateurs du Palais-Bourbon », avec « une carte assez longue », ce qui lui permet de crier contre le gouvernement : « Ne mourons-nous pas de faim ? Ne sommes-nous pas traînés dans les cachots, chargés de chaînes, bâillonnés ? Pouvons-nous dire un mot sans être jetés devant les juges ? » Et le morceau finit sur un trait décoché aux républicains et aux carlistes :

Candide fit donc des articles, et s'en trouva bien pendant un certain temps. Malheureusement, le journal où il travaillait vint à rendre l'âme. Le mari de Cunégonde alors, ne trouvant plus à vivre de convictions républicaines, se fit carliste. Par respect pour la pudeur de nos lecteurs, nous ne le suivrons pas dans ce nouveau métier[2].

Il distingue pourtant, il semble professer plus d'estime pour les républicains que pour les carlistes et les bousingots ; il écrit, en effet, à propos de *l'Echo de Vésone :*

Car, au bout du compte, un républicain (je veux dire un répu-

---

[1] *Le Mémorial de la Dordogne*, 25 Décembre 1834.
[2] *Le Mémorial de la Dordogne*, 6 Avril 1833.

blicain éclairé, consciencieux, non un gamin qui ne voit dans la République que le plaisir de porter un bonnet rouge, non un forçat qui n'y désire que la possibilité de déposer le sien) est un homme qui s'est fait une doctrine, tracé une ligne de principes et qui peut espérer, en suivant rigoureusement l'une et l'autre, arriver à un but utile pour le pays[1].

Ce qui, d'ailleurs, ne l'empêche pas de railler vigoureusement la République, en toute occasion. Qu'on lise, par exemple, l'article intitulé : *M. F., ou l'art d'être quelque chose :*

La République voulait danser ; elle avait rêvé une vaste carmagnole, une immense sans-culottide, un bal républicain en un mot ; mais l'autorité, l'infâme autorité, s'avisa de trouver qu'il faisait trop chaud au mois d'Avril pour danser... elle empêcha donc ces sauteurs politiques de s'établir dans un bal public choisi par eux... Alors M. F. s'écria : « Venez à moi, vous qu'on retient immobiles, et je vous ferai danser ! Prêtez-moi seulement une salle, et je vous prêterai un nom... Morale : Voulez-vous être quelque chose dans la République future ? faites-vous saltimbanque[2].

Quant au bonapartiste, il lui paraît dépourvu totalement de doctrine, de principes, un être bizarre féru de liberté et souverainement méprisant pour la classe bourgeoise, un brave homme au fond, et aimant son pays, mais d'un amour mal entendu :

Le patriotisme, pour lui, ce serait de prendre des billets de logement dans tous les pays du monde ; de se ruer contre toutes les couronnes, non pour en délivrer les peuples, mais pour en coiffer les frères, beaux-frères, neveux, filleuls, cousins et arrière-petits cousins de son idole[3] !

Après la chute du ministère du 11 Octobre, bien que la confiance ait diminué, Louis Veuillot défend encore le ca-

---

[1] *Le Mémorial de la Dordogne*, 18 Mai 1833.

[2] *Le Mémorial de la Dordogne*, 25 Avril 1833. — Cf. en outre, les articles des 7 Août et 10 Août 1833.

[3] *Le Mémorial de la Dordogne*, 11 Avril 1833.

binet Thiers. Il reproche à M. Dupin et au tiers-parti leurs secrètes manœuvres contre le chef du pouvoir. La haute intelligence et la probité de M. Thiers garantissent l'exécution du programme présenté aux Chambres et approuvé par les membres les plus notoires de l'ancienne majorité. La situation présente sans doute de graves difficultés ; mais cette situation, ce n'est pas M. Thiers qui l'a faite, et il ne saurait répondre des bourrasques de M. Dupin ni des défections du tiers-parti, ni des tactiques parlementaires de l'opposition : M. Thiers, en se chargeant du fardeau de la présidence, a mis fin à des embarras inextricables ; on n'en pouvait sortir sans lui ; il l'a compris, et il a peut-être, en cette circonstance, compromis l'avenir que son âge et ses talents lui promettaient si beau. Et M. Thiers n'a pas changé, il ne pactise point avec la gauche. Fidèle à ses principes, il a, pour gouverner, en des circonstances qui semblent exiger cette mesure, fait appel à des éléments nouveaux de l'Assemblée nationale. « Pour nous, M. Thiers est un doctrinaire qui gouverne doctrinairement avec des soldats de l'opposition et du tiers-parti[1]. »

On ne peut vraiment pas accuser Louis Veuillot de tiédeur ou de mollesse dans la défense du gouvernement qui incarnait, à ses yeux, faute de mieux peut-être, l'ordre et la patrie.

b) ARTICLES LITTÉRAIRES

Tout autant que des articles politiques, Louis Veuillot, durant son séjour à Périgueux, écrivit des *articles littéraires*. Il fit même, à coup sûr, encore plus de littérature que de politique : inclination marquée de nature, besoin de formation.

Il publia bon nombre de ces articles dans le *Mémorial* : nouvelles, contes, fantaisies, essais archéologiques et artis-

---

[1] *Le Mémorial de la Dordogne*, 15 Mai 1836.

tiques en prose[1]. La plupart de ces travaux révèlent un goût de plus en plus sûr, de plus en plus classique, une verve plus ferme et plus franche, une discipline plus sévère. Il en est de vraiment intéressants, et l'on en pourrait citer plusieurs qui sont l'œuvre d'un véritable artiste. Nous n'en mentionnerons que trois.

L'Ame sœur[2] qui porte en épigraphe cette phrase de la *Reine d'Espagne* par M. de Latouche : « Adieu, moitié de mon âme, je vais vous attendre au ciel », est une fantaisie, d'inspiration romantique, du ton assez romanesque de l'époque, sur une donnée assez banale ; mais elle se distingue par une grande délicatesse de sentiments et de style, par la sincérité et la chaleur contenue de l'émotion, par la sobriété plus nette et plus expressive du récit. On y sent un travail consciencieux et averti pour resserrer la pensée, pour acquérir le relief de la forme.

L'Anneau dépasse le cadre des autres contes et nouvelles publiés par Louis Veuillot dans le *Mémorial*, c'est même, dans le genre, un chef-d'œuvre. On y trouve plus que l'intérêt d'une intrigue habilement menée, un véritable drame conduit avec rapidité et vérité ; l'action va croissant de pathétique simple, naturel et fort, fondée sur un conflit de sentiments humains, dans un cadre de faits sociaux, en rigoureuse connexité avec le conflit et compliquant ce conflit ; le tout est dominé par cette grande idée de l'empire d'un implacable destin, qu'exprime, dès le début, l'épigraphe : « Celui qui lutte contre la destinée sera vaincu (Devise gravée sur un sabre turc). » — Paul Cerdin a vingt ans ; sans joie, sans espoir et sans horizon, il nourrit cette assurance que sa vie est vouée au malheur et qu'une étoile fatale le mènera « des douleurs à la tombe ». Or, sincère et candide, il aime passionnément une femme qui ne le mérite guère, mais si belle, d'une coquetterie si séduisante et si habile-

---

[1]Voir l'énumération complète et chronologique dans notre *Bio-Bibliographie de Louis Veuillot*, ch IV.

[2]*Le Mémorial de la Dordogne*, 9 Avril 1833.

ment déguisée qu'il ne cherche même pas à résister au penchant qui l'entraîne. Un jour qu'il était auprès d'elle, il voit arriver un officier de la garde royale, dont le ton cavalier et les allures familières le surprennent fort désagréablement ; d'aigres propos sont échangés, une querelle s'engage, la dame veut s'en mêler, l'officier lui donne un soufflet « accompagné de quelques mots qui jetèrent dans l'âme de Paul un funeste jour ». Cependant, d'un ton ferme, il ordonne au militaire de sortir, celui-ci le regarde d'un air railleur et lui crie en partant : « Je vous retrouverai. » La malheureuse fond en larmes et simule à Paul un regret infini ; Paul pardonne sans peine, mais demande à Julie de briser la bague qu'il lui a donnée en gage d'amour. « Non, non, jamais, reprit Julie avec des sanglots (la bague était de prix)... » Et elle prodigue au jeune homme des marques de tendresse, dans une scène de comédie féminine saisissante de vérité cruelle. — Cependant, au café, l'officier rencontré chez Julie vient au-devant de Paul et, après quelques mots échangés, le soufflette. Les deux adversaires s'oublient d'abord à une hideuse lutte à bras-le-corps ; comprenant l'indécence du geste, ils se maîtrisent et un duel est décidé : une rencontre armée aura lieu dans huit jours. Peu après l'incident, Paul, errant tristement dans une allée solitaire du Luxembourg, s'entend appeler par une voix douce. C'était Julie ; nouvelles protestations : « Aussi vrai que je vous aime, Paul, je le déteste... je vous jure que je ne l'ai pas revu, et ne le reverrai jamais. En disant cela d'une voix concentrée et pleurante, Julie étendit sa petite main blanche, Paul y vit briller son anneau... » Ceci se passait le 23 Juillet 1830. Le 26, dans le *Moniteur*, paraissaient les célèbres ordonnances. Trois jours durant, Paul s'enivre de la vie des barricades et des batailles des faubourgs ; il s'abandonne tout entier à cet abominable vertige qui, du moins, endort la souffrance de son cœur. Et ici, l'écrivain brosse un remarquable tableau des émeutes populaires dont il a bien connu lui-même l'atroce enchantement. Mais le jour du duel est arrivé. Au milieu d'une foule en délire, à travers les boulevards jonchés d'arbres, par les rues semées de meubles

brisés et sanglants, Paul Cerdin court à la recherche de son rival dont il sait le nom maintenant : René d'Herlat, officier au 3e régiment de la garde ; il court, soulevé par un désir sauvage qui lui fait regarder, anxieux, tous les morts rencontrés sur son chemin, en disant : « Pourvu qu'on ne l'ait pas tué ! » Enfin, voilà les deux adversaires en présence dans une chambre spacieuse où Paul a, par guet-apens, attiré d'Herlat. La lutte s'engage, féroce, inexorable : l'écrivain la décrit en quelques lignes rapides d'un vigoureux réalisme. Au moment où son ennemi vainqueur, agenouillé sur sa poitrine, l'étreignait au cou de ses deux mains, « d'Herlat parut frappé d'une pensée subite, leva les bras, étendit ses doigts sous les yeux de Paul et s'écria, avec un sourire où se lisait une haine satisfaite : Vois donc !... Vois donc !... Paul regarda un moment dans une muette stupeur, puis tomba évanoui sur son ennemi mourant. » — La scène se passe maintenant chez Julie ; cette misérable joue l'habituelle comédie avec son talent ordinaire, avec un peu de gêne pourtant, que lui cause le regard fixe et enfiévré de Paul ; le dialogue est admirablement mené, rapide et suggestif ; il exprime savamment et sans effort l'hypocrisie de la femme, la souffrance du jeune homme découvrant la réalité qu'il tremble de savoir : l'anneau donné à Julie n'est plus à son doigt ; négligemment, elle feint de l'avoir recueilli « dans quelque meuble », et proteste de n'avoir pu le perdre, n'étant point sortie de sa maison. Le jeune homme a compris. Il retourne vers le théâtre sinistre de la folie populaire ; dans la nuit tombée, calme, resplendissante, il erre au bord des tombes qui attendent les chariots remplis de cadavres. Soudain, on le voit se baisser, arracher un anneau de la main d'un mort et le cacher dans son sein avec un mouvement convulsif de joie et de fureur ; à l'instant, ce peuple de criminels se fait justicier. « A mort le voleur ! Il faut faire un exemple... Paul voulut en vain lutter... On le tua sur le bord de la fosse, il y tomba en blasphémant. » Ce dernier tableau est brossé d'une main ferme, à larges traits vigoureux dans leur saisissante sobriété. Et la fin du morceau est d'une ironie tragique qui nous laisse sur une im-

pression de poignant pathétique. Les hommes, en se retirant, leur lugubre besogne terminée, heurtent du pied un cadavre. « Ce qu'il y a de plus drôle, dit un gamin, c'est qu'il remue ! » D'Herlat (car c'est lui) n'a même pas de blessure sur le corps et la fraîcheur de la nuit l'a ranimé. « Quelle farce ! sécria le boucher qui, le premier, avait proposé de fusiller Paul... allons, puisqu'il n'est pas mort, portons-le à l'hôpital... le peuple est humain. » — *L'Anneau* fut reproduit dans la revue parisienne *le Cabinet de Lecture*, du 24 Mai 1833, qui le faisait suivre de cette note :

Jusqu'à présent, les articles de M. Veuillot, publiés dans le *Cabinet de Lecture*, n'avaient offert d'autre mérite que celui d'un esprit brillant, d'une grande finesse d'observation et d'une piquante mise en scène. *L'Anneau* appartient à un ordre plus élevé : cet article est un petit drame bien conçu, bien conduit et colorié avec un talent étincelant de vérité. M. Veuillot, rédacteur en chef du *Mémorial de la Dordogne*, journal dans lequel *l'Anneau* a déjà été publié, doit être placé au premier rang parmi les écrivains qui travaillent en ce moment avec succès à implanter la littérature dans les départements[1].

L'article intitulé *Le Montaigne, Revue du Périgord*[2], destiné à présenter au public la première livraison de cette revue, offre un intérêt d'un autre ordre. Le journaliste y fait preuve d'une surprenante pénétration critique, soit qu'il étudie la partie archéologique, soit qu'il juge la partie littéraire, ou la partie artistique du Bulletin. A propos d'un article de Louis de Meynard, l'écrivain apprécie la littérature égotiste, il le fait de manière fort judicieuse, avec autant de verve que de vérité : la littérature intime a des avantages ; elle pénètre jusqu'aux abîmes de l'âme, elle intéresse, elle émeut par la révélation des sourdes douleurs et des

---

[1]Voir la notice sur *Le Cabinet de Lecture* dans notre *Bio-Bibliographie de Louis Veuillot.*

C'est dans *Le Cabinet de Lecture* que nous avons étudié *l'Anneau*, le numéro du *Mémorial de la Dordogne* où cette nouvelle fut d'abord publiée manquant dans la collection.

[2]*Le Mémorial de la Dordogne*, 9 Juillet 1836.

secrètes joies qui vivent au fond du cœur humain. Mais voici l'inconvénient : quand le maître a révélé tout son cœur, lorsqu'il nous a touchés par l'analyse de ses passions, séduits par l'image de ses désirs, vient l'élève qui, pour faire du neuf, « nous révèle les choses de son ménage, la couleur de sa robe de chambre et les goûts et opinions de son laquais ; laquais fantastique souvent, laquais qui n'est qu'un rêve de poète, obligé de cirer lui-même ses bottes. Molière se contentait d'une servante, nos feuilletonistes veulent des laquais ; on ne les accusera pas de copier le génie. » Le jeune critique se révèle ici poète délicat. Il sent vivement et il exprime avec bonheur l'intime et touchante poésie des ruines : à propos de l'étude archéologique du *Château de Barrière*, par A. de Calvimont, il dégage le charme mélancolique des vieux murs, des pierres vénérables qui ont abrité de longues générations ; il évoque la vie lointaine, tour à tour sombre et gracieuse, qui semble encore palpiter dans ces débris.

Louis Veuillot publia, dans le *Mémorial de la Dordogne*, un bon nombre de poésies[1]. Le goût d'écrire des vers était déjà ancien chez lui, mais il semble s'être développé à Périgueux et, chose étrange, il ira se développant avec l'âge. Dans une lettre inédite du 25 Mars 1878, probablement adressée à Henri Parrot, le polémiste écrivait :

Mon cher ami, sache que ton Périgord porte aux vers. J'y ai pris autrefois les fièvres pes-gasiques, que mon tempérament ne m'annonçait pas. Je t'en envoie les preuves. Je me souviens d'avoir ressenti les premiers frissons à la Couture, un soir après dîner. Catoire était là. Tu lui avais donné quelques consultations inénarrables, je m'écriai : « Il faut avoir la vertu qu'a Catoire ! » Tu déclaras que si je savais m'en tenir là, ce vers pourrait rester à ma renommée, et qu'il resterait fameux sous le nom de vers solitaire. Il y a plus de quarante ans, et je t'en envoie quelques milliers d'autres. Tu vois que la fièvre est tenace. Je crois bien que le vers solitaire est resté le meilleur[2].

---

[1]Voir l'énumération complète dans notre *Bio-Bibliographie de Louis Veuillot*, *ibid.*

[2]*Manuscrit autographe* communiqué par M. François Veuillot.

On peut distinguer, dans les poésies de cette période, un double courant : le courant sentimental et le courant satirique. Les poésies d'inspiration sentimentale sont de tour romantique et assez romanesque, généralement prosaïque et terne ; elles manquent le plus souvent de relief, de souffle, du don poétique ; pourtant, le vers a gagné en netteté et en vigueur, en aisance aussi et en vivante souplesse. Voici la première poésie publiée dans le *Mémorial de la Dordogne* : elle est bien faible, tant par l'inspiration que pour le style.

A une Hirondelle

Voici déjà qu'au ciel plus sombre
Le jour plus tôt fait place à l'ombre ;
Le soleil luit, mais terne et froid ,
Loin d'ici le printemps t'appelle ;
Tu vas nous fuir, douce hirondelle,
Avec effroi.

Car tu crains notre hiver sauvage ;
Quand tu voles sur une plage,
Tu veux un flot tiède et vermeil,
Une nuit calme, fortunée,
Et, durant toute la journée,
Un beau soleil.

Pars, ma gentille voyageuse,
Sur quelque rive plus heureuse
Va chercher où bâtir ton nid ;
Fais sans peur ta course rapide,
Créature frêle et timide,
Dieu te bénit.

Losqu'il te créa vive et belle
Pour chanter, en rasant de l'aile,
Les flots qui ballottent nos jours,
Il te promettait en partage
Un avenir exempt d'orage...
Dieu tient toujours.

Sous quelque ciel qu'il te conduise,
Le trait que le méchant aiguise
Jusqu'à toi jamais n'atteindra ;
Sur quelque bord que tu te poses,
Partout, comme on aime les roses,
On t'aimera.

V.....t[1]

Soleil de Mai est aussi banal de fond, il y a pourtant plus de vivacité, des images gracieuses, un rythme facile ; en voici quelques strophes :

Les chants éveillent la colline ;
La branche du svelte églantier
Unie aux rameaux d'aubépine
Grandit, se balance et s'incline
Sur le mystérieux sentier.

Aux bois verdissent les retraites,
Abris aux mouvantes couleurs,
Dont les solitudes discrètes
Cachent l'amour avec ses fêtes,
Le désespoir avec ses pleurs.

... Oh ! oui, c'est la saison heureuse,
La saison de force et d'amour,
Où, comme une fleur radieuse,
L'âme s'épanouit joyeuse
Aux premières clartés du jour.

C'est la saison où sur la grève
Le flot expire avec douceur,
La saison où le cœur qui rêve
Jusques aux pieds de Dieu s'élève :
C'est le printemps ! C'est le bonheur !

V.....t[2]

---

[1] *Le Mémorial de la Dordogne*, 16 Mars 1833.
[2] *Le Mémorial de la Dordogne*, 1er Mai 1833.

Le jeune écrivain, à cette date, s'exerce à enserrer la pensée ou le sentiment dans le moule sévère du sonnet, exercice des plus utiles pour assouplir et affermir la langue ; et il se trouve que les poèmes composés sous cette forme sont sensiblement les meilleurs. Sous la signature : « Forget me not », Louis Veuillot écrit deux sonnets où l'on trouve les expressions factices et usées du langage amoureux, mais où palpite aussi un sentiment sincère, une tendresse vécue, avec une pointe de sensualité :

Je n'ose vous aimer, et cependant, Madame,
Je n'ai pu sans regrets admirer si souvent
Cette taille qui semble ondoyer à tout vent,
Et ces deux blanches mains, et ces grands yeux plein d'âme,

Grands yeux dont le regard est toujours émouvant,
Et dont nous suit longtemps la pénétrante flamme.
Vous n'avez qu'un amour ; mais ne peut-on sans blâme
Alors qu'on vous a vue rester triste et rêvant !

Je n'ose vous aimer ! votre chaste pensée
M'en voudrait, j'en suis sûr, d'une amour insensée,
Et de mille tourments mes jours seraient battus.

Il n'est que ta beauté d'égale à tes vertus...
Hélas ! pourquoi faut-il que vous soyez si belle !
Ame sainte, âme noble, à tout oubli rebelle.

*
* *

Il faut vous voir, ô paresseuse !
Agitant l'éventail léger,
Gaie ou triste, sans y songer,
Et sommeillant sur la causeuse.

Il faut vous voir, belle rieuse,
Au milieu d'un bal voltiger,
Et là, jeune reine, exiger
Qu'on souffre pour vous rendre heureuse.

Il faut vous voir, il faut vous voir,
Lorsque vous errez par la ville,
Blanche sous un long voile noir.

Mais le bonheur est difficile :
Hélas ! pour vivre un peu tranquille,
Sans vous aimer, il faut vous voir[1].

Le 28 Janvier 1834, *le Cabinet de Lecture* publiait de Louis Veuillot un sonnet que nous n'avons point trouvé dans la collection incomplète du *Mémorial de la Dordogne*, mais qui, vraisemblablement, y parut d'abord. Ce sonnet nous semble le meilleur morceau poétique de cette période, pour la sincérité profonde et contenue d'un sentiment délicat, pour la forme arrêtée, plus nettement classique et plus musicale du vers ; il s'en dégage une impression de gravité discrète sourdement attendrie, qui est un charme.

SONNET

Cest un Sonnet...

Heureux le cœur glacé que nul chagrin n'éveille !
Heureux les yeux vieillis qui n'ont jamais pleuré !
Heureux celui qui passe, ignorant, ignoré,
Sans qu'un seul mot d'amour ait frappé son oreille !

Les rudes passions ne troublent point sa veille ;
De froideur et de paix le front toujours paré,
Jamais tremblant d'espoir, jamais désespéré,
Il travaille en chantant, ainsi que fait l'abeille.

Le temps entasse en paix ses uniformes jours,
Toujours calmes et lents, se ressemblant toujours ;
Et lui, sans les compter, en silence il les use.

Puis, quand sur lui la mort enfin jette ses rets,
Il n'est rien qu'il bénisse, il n'est rien qu'il accuse :
Sa journée est finie, il s'endort sans regrets.

Les poésies d'inspiration satirique publiées par Louis Veuillot dans le *Mémorial de la Dordogne*, sont, à notre

---

[1] *Le Mémorial de la Dordogne*, 9 Juillet 1836.

avis, les meilleures. L'auteur retrouvait ici sa verve naturelle et son don le plus personnel ; aussi, ces poésies sont-elles remarquables de verve spontanée, mordante, de prestesse dans le mouvement et de relief dans l'impression d'ensemble. Un jour, le jeune homme s'amuse ainsi à railler ses adversaires politiques :

Les Commandements de la République et ceux de « l'Echo »

a l'usage de la gent bousingotouillante

Les Commandements de la République

1. La République adoreras,
   Sans savoir pourquoi ni comment.

2. L'être suprême encenseras,
   S'il n'est supprimé simplement.

3. Robespierre vénèreras,
   Saint-Just et Couthon mêmement.

4. La guillotine honoreras,
   Afin de vivre longuement.

5. Homicide point ne seras,
   Mais régicide forcément.

6. De tous les biens te déferas,
   Sans sourciller aucunement.

7. Les suspects ne fréquenteras ;
   Il t'en cuirait fameusement.

8. En pareil cas, occis seras,
   Par forme d'avertissement.

9. Enfin toujours demeureras
   Sans culotte... moralement.

10. Ainsi républicain vivras,
    Et très heureux conséquemment.

Commandements de l'Echo

1. A *l'Echo* tu t'abonneras ;
C'est ton devoir premièrement.

2. Très vertueux tu paraîtras,
Si tu prends deux abonnements.

3. Exactement tu les paieras.
Attention au commandement !

4. Tes articles affranchiras
Toujours bien scrupuleusement.

5. D'orthographe point n'useras ;
Je m'en passe parfaitement.

6. Ton estime me donneras,
Au moins épistolairement.

7. Moyennant quoi tu deviendras
Premier consul incessamment[1].

Un autre jour, il compose un apologue particulièrement savoureux, où il met en scène « *la Gazette* (*du Périgord*) *qui veut se faire aussi spirituelle qu'un journal ordinaire* », et *l'Echo de Vésone* qui lui donne de piquantes leçons de modestie. L'apologue est fort long ; en voici quelques fragments :

Dame *Gazette* un jour lut dans une revue
(Lut ou bien épela, pour parler sans bévue)
Un article poignant et qui lui parut neuf.
Elle, qui sait écrire à peu près comme un bœuf,
Prend sa plume, et rumine, et se travaille et sue,
Pour imiter cet élégant écrit ;
Se bat les flancs, veut avoir de l'esprit,
Disant : Ecoutez-moi, frère *Echo de Vésone*,
Ce mot n'est-il pas bien ?...

---

[1] *Le Mémorial de la Dordogne*, 11 Juin 1835.

— Sœur *Gazette*, repart la feuille vésonière,
A parler franchement, je m'y connais fort peu...
Mais n'a pas de l'esprit qui veut ;
(Je vous dis ce qu'on peut dire au grand Teysonnière)
J'ai souvent essayé ; c'est un terrible jeu !
Cela vous rend tout sot. Croyez-m'en donc, commère,
Nous tenons tous les deux des peuples coassans ;
Vous êtes, comme moi, mal avec la grammaire ;
Ne tentez plus ces efforts impuissants.
... Vieil encroûté, tais-toi !
Reprend *la Gazette* en délire,
Je prétends qu'on m'admire :
Ce passage, comment le trouves-tu, dis-moi ?
Mauvais..— Et cet autre ? — Il est pire !
Je t'attends à la fin : tu vas voir quel effet.
Eh bien ? — La fin vaut moins encore !
— J'y parviendrai pourtant...
La chétive pécore
Finit par devenir stupide tout à fait[1].

Louis Veuillot a publié, dans *le Montaigne*, sous divers pseudonymes, les articles suivants :

La Vie Prosaïque[2], signé Alice Herpin, est vigoureusement pensé et fortement écrit. Il contient une critique sévère, juste et pleine de verve, du Romantisme, surtout des attitudes à la Childe Harold qui furent tant à la mode à cette époque ; Critique de Lord Byron et du Romantisme, non pas précisément au point de vue littéraire, mais au point de vue de la conception de la vie et des conséquences morales de cette conception. Cette étude suppose chez le jeune écrivain une singulière maturité d'esprit, un intense travail de formation classique. A Rouen, Louis Veuillot avait déjà compris et dénoncé le défaut littéraire essentiel au romantisme : le manque de vraisemblance ; il va désormais plus avant ; à ses yeux, le vice du romantisme est plus profond, il atteint l'âme et la vie de l'homme : ce vice capital est le manque

---

[1] *Le Mémorial de la Dordogne*, 28 Avril 1835.
[2] *Le Montaigne*, 1re livraison.

de vérité ; de là vient qu'il crée dans l'âme et dans la vie, comme dans les lettres, un déséquilibre entre les facultés, un désaccord entre le réel et la manière d'user du réel. Assurément, l'auteur de l'article vise surtout le romantisme importé chez nous d'Outre-Manche par Lord Byron ; mais qui n'en sait l'influence profonde sur la génération française des environs de 1830 ? Aussi la critique de Veuillot va-t-elle à tout le romantisme français, particulièrement de 1828 à 1836, et dans son ensemble elle est d'une incontestable justesse. En quoi se manifeste ce manque de vérité ? Dans l'abus, pour ainsi dire forcené, du sublime. « Ils se sont habillés de sublime des pieds à la tête pour les moindres besoins de la vie privée ; ils ont voulu que tout, autour d'eux, fût toujours sublime, amis, parents et femmes, et le genre humain entier. Le sublime ainsi prodigué est devenu ustensile de ménage... » Il devient surtout un grave péril, il engendre fatalement l'erreur et le dégoût, trop souvent le désespoir : c'est que, dans un semblable système, nulle proportion n'est gardée entre nos désirs et nos forces ; ses adeptes finissent par sentir, s'ils ne la comprennent, cette disproportion qui devient une souffrance poignante ; alors, dégoûtés de tous et de tout, dégoûtés d'eux-mêmes, ils se débattent dans une situation fausse. Quelques-uns en sortent, pour rentrer franchement dans la vérité toute simple, le plus grand nombre consume ses jours en de stériles lamentations, mais beaucoup s'obstinent par orgueil et « poussent jusqu'au bout leur triste plagiat » : plutôt que de renoncer à leur chimère et de confesser leur ridicule, ils se tuent en maudissant le monde qui n'a pas voulu les admirer, en injuriant le sort acharné à leur perte. — A l'exaltation maladive, à la pose détestable des victimes du Romantisme, Louis Veuillot oppose la grandeur et le charme profond des vies effacées consacrées à l'accomplissement des modestes devoirs quotidiens ; puis illustre ses théories par un suggestif exemple : l'histoire d'Etienne Th..., jeune homme délicieux et tendre, « ardent et gai », qui aurait pu réussir à Paris et qui s'en revient dans sa ville natale, ville de province, où les mœurs sont demeurées simples, où le

luxe et le romantisme n'ont point faussé les goûts et les habitudes. Etienne trouve la force de se soumettre aux disciplines austères de cette vie et aux devoirs du foyer ; il trouvera même le courage de sacrifier, d'un cœur meurtri, un noble et touchant amour. Pourtant Etienne épouse Stéphanie, et l'écrivain déroule sous nos yeux le tableau de l'existence simple et heureuse des deux époux. La nouvelle finit sur une émouvante et sincère effusion d'âme :

O famille de nobles cœurs et de sages esprits ! famille heureuse par le travail, l'affection et la foi ! pardonne-moi d'avoir soulevé un coin du voile qui cache ton bonheur et tes modestes vertus : j'aurais voulu, en le faisant, indiquer la route bénie à ceux qui, cherchant le plaisir par d'autres chemins, ne trouvent que le doute, l'ennui, le blasphème, les voluptés sans pudeur et les maux sans consolation.

Le Secret de Thérèse[1], signé Vicomte Donatien de Vaize, est daté de Bagnères-de-Bigorre, Août 183... et porte cette épigraphe : « *Altior adversis, patria in cœlo !* » (Devise des d'Albi-Trencavel). Cette nouvelle, longue et assez touffue, traînante par endroits, est d'un intérêt bien moindre que le précédent article. D'inspiration mêlée, classique et romantique, elle contient beaucoup de romanesque, un romanesque parfois puéril ; pourtant, par endroits, on rencontre une analyse psychologique sûre et nuancée, et certains paragraphes sont écrits avec grand soin. C'est l'histoire d'un amour touchant et pur, sacrifié à une question d'argent. Thérèse de Traxelles aime Jean Giroux, jeune homme parfait, mais pauvre, et qui ne peut se séparer de sa mère dont il est le soutien. Quand elle s'ouvre aux siens de cet amour, ils refusent leur consentement. Thérèse, alors, envoie à Jean un billet émouvant en sa noble décision et qui se termine par un définitif adieu : « Ne tentez rien contre une volonté inébranlable et dont il faut éternellement respecter le secret. Mais si vous m'aimez encore, partez. . et ne me revoyez plus, par pitié pour moi. »

---

[1] *Le Montaigne*, 2e livraison.

Marivaux amoureux est assurément le meilleur morceau littéraire que Louis Veuillot ait publié dans *le Montaigne*. Il est remarquable pour la finesse de psychologie, pour l'art de mise en scène, pour la verve comique et satirique ; on y découvre aisément, pour le sujet, et pour le tour d'esprit, l'inspiration de Marivaux, et le souvenir du *Jeu de l'amour et du hasard*. Au surplus, ce morceau est d'une singulière importance en ce qu'il nous révèle un procédé employé par l'auteur pour former son style et acquérir sa maîtrise : c'est, en effet, un pastiche fort réussi du style du XVIIIe siècle, tout particulièrement du style de Marivaux. Nulle part Veuillot n'avoue avoir lu ou imité Marivaux, pas plus d'ailleurs que Voltaire ; et s'il parle des écrivains du XVIIIe siècle, ce n'est guère que pour les mépriser ou les condamner, au point de vue de la morale. Mais, à n'en point douter, il a étudié de près la langue de Voltaire et de Marivaux ; pour mieux s'assimiler leurs qualités, il s'est essayé à reproduire leur genre propre. Déjà, à Rouen, il s'était fortement inspiré de *Candide ;* dans la nouvelle du même nom, on retrouve maint tour de phrase et certaines formules caractéristiques du conte de Voltaire. Ici, le pastiche est plus développé, serré de beaucoup plus près ; il suppose un travail minutieux et intelligent, une grande habileté de plume, car, du modèle ancien, le jeune écrivain a réussi à imiter le badinage élégant et spirituel, empreint de sensibilité discrète, l'exacte pureté des termes et des constructions jointe à la souplesse des tours, la précision fine, voire subtile, dans l'abondance du développement. Le morceau s'ouvre par cette note qui en indique la source et l'intention :

Un de nos amis, en fouillant pour nous de vieux papiers de famille, a retrouvé la lettre suivante qu'il a bien voulu nous communiquer. Cette lettre, écrite de Paris, il y a cent vingt ans, et par un jeune gentilhomme périgourdin, nous a paru intéressante à plus d'un titre. Nous avons pensé que le nom de Marivaux, les détails qu'elle renferme sur une aventure assez curieuse arrivée à un écrivain distingué, lui serviraient de passeport, et feraient pardonner la diffusion du récit, la mauvaise qualité du style et la vétusté de l'orthographe. Le Chevalier Alain

de Beaupuy à M. le Baron Anselme de Chourgnac. Paris, 17 Décembre 1718.

Le Chevalier, avec beaucoup de verve, raconte à son ami qu'il s'est laissé prendre aux charmes d'une jeune personne dont « les talents réunis d'un Phydias, d'un Apelle et d'un Watteau » suffiraient à peine à peindre la beauté. Mlle Lucinde de Hague, qui est tout à fait et en toutes choses la proche parente de *Silvia*, excelle, d'ailleurs, à surexciter l'ardeur amoureuse de son beau soupirant ; elle possède à un haut degré le secret des attitudes coquettes et des mots troublants qui permettent tout espoir sans rien engager ; le pauvre jeune homme y perd la tête, tantôt sous l'impression d'un bonheur démesuré, tantôt sous le coup d'un morne découragement... Car, un beau jour, il apprend qu'il a un rival auprès de Lucinde, et ce rival n'est autre que M. de Marivaux en personne. Bref, après diverses péripéties où s'exercent la coquetterie, l'esprit pétillant, la grâce tendre de Lucinde et où s'exalte l'amour d'Alain, le Chevalier et M. de Marivaux découvrent tous deux, en même temps, et par un pareil stratagème, que la belle Lucinde les trompe l'un et l'autre. Moitié riant de la sottise des hommes, moitié pleurant de la perversité des femmes, ils vont tous deux confier leur histoire à Pierre de Barville, leur commun confident. Et bientôt M. de Marivaux tire vengeance de l'incident en homme d'esprit et en gentilhomme : au salon de Lucinde, il raconte l'aventure, la donnant comme un projet de comédie arrangé par les deux amis, avec tant de bonne grâce que chacun en rit sans se douter de la vérité :

Mlle de Hague était là. Je l'observai. Eh bien, figurez-vous qu'elle ne changea pas de physionomie. Elle resta calme, tranquille, comme si elle n'eût pas compris. Mais vous allez voir le plus beau... Quand M. de Marivaux eut fini son conte : « Avez-vous, lui demanda-t-elle, d'une voix ferme et douce, donné un titre à votre comédie ? — Pas encore, dit M. de Marivaux. — Eh bien, reprit-elle, en voici un ; si vous le trouvez trop long, vous avez tout l'esprit qu'il faut pour le raccourcir : *L'art de faire jouer les marionnettes*. Votre comédie sera parfaite, avec cela. » Elle prononça ces mots avec tant d'arrogance, de dignité,

de dédain, qu'en vérité nous nous sentîmes rougir. J'éprouvai comme une tentation de me jeter à ses genoux et de lui demander pardon. Il en fut de même pour M. de Marivaux. Si bien que nous jugeâmes prudent de partir le lendemain.

Et, en fin de compte, ô perfidie du cœur humain, c'est Pierre de Barville, le confident et le consolateur d'Alain de Beaupuy et de M. de Marivaux, qui épouse Mlle de Hague. Et, sans doute, Pierre de Barville, qui va payer pour tous deux, ne les a pas trompés.

Enfin le *Bulletin littéraire* de la sixième livraison, signé du pseudonyme Donatien de Vaize, fut écrit et envoyé de Paris, après que le jeune homme eut quitté Périgueux. Après avoir donné un souvenir ému et éloquent à ses amis demeurés au fond de la province, Louis Veuillot trace de la monotonie de la vie parisienne, de l'uniformité et du manque d'originalité des œuvres parisiennes, un saisissant tableau, chargé, assurément, mais d'une belle vigueur satirique :

Nous vivons, en province, dans la pensée que Paris est toujours plein de choses neuves, hardies, originales, de grands cerveaux et de grandes œuvres ; détrompez-vous ! Paris est essentiellement la patrie du commun, du médiocre, du connu et de l'usé. C'est ici peut-être que les idées éclosent, mais c'est ailleurs qu'on les sème.

Il est piquant de comparer à ces lignes celles que Louis Veuillot écrivait à Rouen le 12 Octobre 1832. Dans le long feuilleton de *l'Echo*, intitulé *Huit jours à Paris*, il fait dire à son héros Trois-Etoiles :

Te voilà donc, Paris, heureux séjour, bazar du monde, univers complet dans un espace de cinq lieues, éblouissant pêle-mêle de toutes choses, terre promise du provincial, amour de l'étranger, orgueil de la France, immense congrès de tous les arts, de tous les plaisirs, de toutes les sciences, de toutes les voluptés, de toutes les bizarreries, chaos d'étonnements, résumé de la vie, relique de tout ce qui fut, échantillon de tout ce qui est, germe de tout ce qui sera. Paris, cité reine ! terre féconde où il n'est pas de semence qui ne croisse ; serre chaude où se mûrissent en un jour tous les caractères des hommes et les destinées de la nation !...

Y a-t-il contradiction ? Nous ne le croyons pas. L'article de Rouen est un article humoristique et de tour railleur ; le fragment dont nous parlons se termine par cette boutade ironique : « Pour toi, la beauté de Léontine Fay... pour toi ce que la France, l'Europe, l'univers peuvent fournir de beau, de grand, d'admirable, et en échange de cela, que donnes-tu ? Le bousingot ! Généreux Paris ! » Quoi qu'il en soit, à sa rentrée à Paris, vers la fin de 1836, Louis Veuillot juge sévèrement la capitale sous le rapport littéraire et artistique : de très bons ouvriers, d'excellents plagiaires ; pas un créateur, pas un maître ! Et il en est ainsi dans tous les genres : théâtre, roman, histoire, philosophie, journaux ; ainsi en peinture, en sculpture, en musique. Les uns copient effrontément, les autres plus habilement et en sens contraire du modèle, rendant « convexe » ce qu'ils ont vu « concave », croyant, d'ailleurs, inventer. Et, comble d'horreur, « on leur donne la croix ». Cet état de choses tient à la stupidité du public autant qu'à l'infirmité des auteurs. Aussi quelle abondance d'œuvres en tous genres ! Mais où sont les œuvres originales ? Les meilleurs auteurs n'échappent pas à la contagion, cédant eux aussi au besoin de flatter le public. « Tous en sont restés à leur premier mot ; ils n'ont développé, de leur manière, que les défauts et les erreurs » : le meilleur drame de V. Hugo est *Hernani*. Depuis *Henri III* et *Antony*, Dumas n'est plus que le copiste vulgaire de ses plus condamnables créations. Auguste Barbier en est resté au *Iambes ;* Barye, aux *Bêtes ;* Ingres, à la *Cendre ;* Meyerbeer, à *Robert le Diable ;* M. de Balzac, aux *Femmes de 40 ans ;* Janin, aux *Grandes Culbutes* avec accompagnement de cymbales ; M. Scribe, aux *Colonels*, aux *Jeunes Veuves*, aux *Coquins de neveux* à gros ventre ; Dantan reste cloué au milieu de ses charges, « comme la charge et la parodie d'un homme de talent » ; Frédéric-Lemaître est toujours *Robert Macaire ;* Arnal toujours Arnal ; Odry toujours Odry, « avec cette différence qu'autrefois *Robert Macaire*, Odry, Arnal, faisaient rire, et qu'aujourd'hui il font bâiller, et ils font bâiller non seulement sur les théâtres où ils jouent, mais sur tous les théâtres de Paris, où chacun d'eux

a un servile sosie qui les copie de rôle, de visage et de voix ». Le jugement est fort sévère, et sous une forme déjà singulièrement énergique, il est juste. On ne voit guère, en effet, que *Marion Delorme* ou *le Roi s'amuse* marquent un véritable progrès sur *Hernani* dans l'art dramatique ou apportent quelque essentielle nouveauté à la conception du drame par Hugo. Alexandre Dumas restera longtemps encore à *Antony*. Le jeune critique voit parfaitement clair dans le cas de Scribe, de Janin, voire de Balzac ; il est piquant de constater qu'il épargne Casimir Delavigne, dont le *Louis XI*, paru déjà en 1832, est assurément supérieur à *Don Juan d'Autriche* (1835). Juste, ce jugement reste par trop sommaire ; on y voudrait plus de nuances, une précision plus étendue et plus compréhensive ; de cette période, le jeune homme méconnaît ou néglige de mentionner des œuvres fort originales et importantes : dans le théâtre, le *Chatterton* de Vigny, les *Caprices de Marianne*, *Lorenzaccio*, *Il ne faut jurer de rien* d'Alfred de Musset ; il oublie, dans le roman : *Jacques*, de George Sand ; *Servitude et Grandeur militaires*, de Vigny ; la *Confession d'un enfant du siècle*, de Musset ; en poésie il semble ne pas tenir compte de *Jocelyn* et des *Nuits* ; enfin, l'on regrette qu'il passe sous silence les premières *Conférences* de Lacordaire à Notre-Dame, et surtout les *Paroles d'un Croyant* de Lamennais.

Les œuvres proprement littéraires abondent donc durant la période de Périgueux. De bonne heure, Louis Veuillot a senti le besoin de s'évader, pour ainsi dire, de la politique, pour goûter les charmes et la paix de la littérature. Mais il faut bien noter que, dans ses œuvres littéraires, ce qui domine, plus que la finesse et la pénétration psychologiques, plus que l'art de mise en scène, c'est l'observation et la verve satirique, c'est-à-dire les qualités essentielles aux grands polémistes.

c) ARTICLES DE POLÉMIQUE

Louis Veuillot écrivit, dans *le Mémorial de la Dordogne*, des articles de polémique contre les journaux adverses : *la*

Gazette du Périgord[1], organe légitimiste, et *l'Echo de Vésone*[2], qui cherchait à concilier les libéraux dynastiques et les Républicains.

Les dispositions natives déjà manifestées à Rouen se sont développées par la réflexion, par l'étude des maîtres, par l'exercice. Le progrès est fortement marqué dans l'art de la polémique : l'observation est plus attentive, parfois même aiguë pour saisir le ridicule de l'adversaire ou le point faible d'une argumentation ; il y avait à Rouen, dans les articles de polémique, de nombreux effets de mots, qui n'étaient que d'heureux effets de mots ; on trouve désormais plus d'idées, particulières ou générales, mêlées aux habiles combinaisons de mots, à des boutades spirituelles ou mordantes. Le mouvement gagne, de sensible manière, en largeur et en force ; le style, tout en acquérant plus d'ampleur solide, se fait plus souple, plus rapide, plus vigoureusement incisif, plus sobrement imagé.

La polémique de Louis Veuillot, à Périgueux, est parfois d'une âpre violence qui témoigne d'une singulière puissance d'indignation. *L'Echo de Vésone*, ayant critiqué, en termes grossiers, une Adresse au Roi, Louis Veuillot regrette de ne pouvoir juger à son aise cette critique :

> Si nous avions à nous exprimer de vive voix et devant des hommes seulement sur ces efforts d'une intelligence dont nous avons assez souvent fait connaître les travaux, de frappantes comparaisons en auraient bientôt établi le caractère et la valeur. Mais il faut écrire, être lu, et par conséquent affaiblir l'expression d'un légitime dégoût. *L'Echo* est averti. Quelques mots que nous employions, les mots resteront encore fort loin de notre pensée ; il peut en être convaincu.

Puis le journaliste discute point par point les diverses parties de l'article de *l'Echo ;* il reproche sévèrement à l'auteur de ne vouloir trouver dans Alibaud, digne émule de Fieschi, qu'un meurtrier isolé, que dis-je ? Moins que cela :

---

[1] et [2]Voir la notice sur ces deux journaux dans notre *Bio-Bibliographie de Louis Veuillot*, ch. IV.

un fou indigne d'occuper longtemps le pays, un fou à qui il convient d'appliquer des douches et un « traitement rationnel ». Le crime n'étant plus, pour le rédacteur de *l'Echo*, qu'une plaisanterie, les adresses au Roi, et particulièrement celle de Périgueux, deviennent pour lui de véritables niaiseries. Là-dessus éclate la colère de Louis Veuillot, et la fin de son article est d'un beau mouvement soutenu :

Ah ! il est malheureux que quelque chose de si odieux soit en même temps si ridicule ! La plaisanterie de *l'Echo de Vésone* ordinairement sent mauvais, mais il s'ébat aujourd'hui si grotesquement dans sa fange, qu'on reste étonné et surpris, entre l'envie de rire et le besoin de s'indigner. Il emploie avec un aplomb incroyable des mots dont il ignore le sens, et qui ont été autrefois appliqués à ses balourdises ; il fait effrontément profit des épigrammes dont on l'a prodigalement criblé, semblable à ces sergents de Molière, qui se composaient une fortune des gestes extra-légaux échappés aux plaideurs. On s'amuse de ces réminiscences, on s'apprête à saisir un sifflet ; puis, tout à coup, on se rappelle Fieschi, et Alibaud qui lui succède avant la fin de l'année ; on voit la fatale chaussée jonchée de cadavres et couverte de sang... Et l'on se demande alors d'où viennent les paroles qu'on entend ; on se demande qui ose rire en face de pareils faits ; on se demande qui a pu ne pas les comprendre ; qui a le courage idiot de marchander à ce roi, à cette reine, à toute cette famille les consolations que leur offrent noblement des cœurs indignés. Qui ? Eh ! mon Dieu ! c'est un professeur de morale publique ; c'est un juge sans appel de tous les événements, de tous les hommes et de toutes les réputations ; c'est un journal, et l'opinion que vous venez de lui entendre professer, il trouve à la vendre vingt-six francs par an. — On voudrait donner la moitié de sa vie, et pouvoir vouer à l'immortalité vengeresse ces choses-là[1]...

Pourtant, ce qui domine dans les articles polémiques contre *l'Echo de Vésone*, plus que l'indignation, l'âpre virulence, c'est l'ironie. Louis Veuillot y était porté par son es-

---

[1] *Le Mémorial de la Dordogne*, 9 juillet 1836. — Cf. en outre, les articles du 23 Mai 1833, du 13 Décembre 1834.

prit mordant, sa verve joyeuse, et par sa jeunesse ; l'insuffisance de ses adversaires la lui rendait encore plus facile. — Un jour, *l'Echo de Vésone* croit spirituel d'accuser de plagiat *le Mémorial de la Dordogne*[1]. En réponse à cet article, pauvre et terne, Louis Veuillot explique d'abord qu'en effet, *le Mémorial*, comme les autres journaux de province, s'inspire souvent des journaux de Paris pour rapporter et même apprécier les débats politiques ou judiciaires, mais s'il transcrit les réflexions de quelqu'un de ces journaux mieux informés, il a soin d'en mettre le nom au bas de l'article. Puis il passe à l'attaque sur le ton de la raillerie, s'offrant à prouver que *l'Echo de Vésone* pille honteusement les journaux de Paris, voire *le Mémorial de la Dordogne*[2].

Une autre fois, faisant la Revue des *Journaux du Département*, il écrit au sujet de *l'Echo de Vésone*, sur le ton de la plaisanterie gouailleuse :

L'Echo de Vésone n'a rien de très extraordinaire. Il ne se livre pas, cette fois, à la spoliation flagrante du genre masculin ; c'est dommage, car sa qualification de bien grande despote, appliquée à la mode, est une nouveauté qui a obtenu du succès dans la ville et à la campagne. Très généralement, on a trouvé le mot tout à fait joli, tout à fait digne de la politique et de la littérature du journal où écrivent tant de forts patriotes, du journal où l'on vante les *jeux d'eau* de Paris, où l'on rencontre infiniment d'autres hardiesses. Ne croyez pas, cependant, le dernier *Echo* complètement privé de ces drôleries qui font notre bonheur. La divinité cacographique qui préside aux destinées de ce journal, n'en lâcherait pas ainsi tout un numéro sans y apposer de façon ou d'autre son risible sceau[3]...

L'article intitulé *l'Echo de Vésone n'est pas bousingot !*[4] est d'une ironie plus soutenue en même temps qu'impitoyablement mordante. Le procédé, ici, consiste à faire parler

---

[1] *L'Echo de Vésone*, 4 Avril 1833.

[2] *Le Mémorial de la Dordogne*, 5 Avril 1833.

[3] *Le Mémorial de la Dordogne*, 1er Janvier 1835.

[4] *Le Mémorial de la Dordogne*, 18 Mai 1833. — Cf. *l'Echo de Vésone*, 21 Mai 1833. — Voir notre *Bio-Bibliographie de Louis Veuillot*, *ibid.*

l'adversaire pour le ridiculiser par ses propres paroles ; à le faire parler de telle sorte que chacun des actes dont il se vante soit exactement le propre des défauts dont il se déclare hautement affranchi... Non, *l'Echo de Vésone* n'est pas bousingot ! Il attaque à tout propos les ministres et la Chambre, il ne laisse point passer un seul acte du gouvernement sans en tirer contre lui de haineuses inductions : certes, il convient de tout cela, que dis-je ? il s'en fait gloire, mais il n'est pas bousingot ! Au moindre événement qui se produit « dans une des cinq parties du monde », il crie que la France se couvre de honte, que le ministère traîne le pays à la remorque des puissances étrangères ; assurément, mais il n'est pas bousingot ! Il demande la guerre quand la paix est certaine ; au premier bruit de guerre, il réclame la paix : c'est sa manière à lui d'être patriote ; *l'Echo de Vésone* est patriote, cela n'est pas douteux, mais il n'est pas bousingot. Et le développement continue suivant ce procédé ; l'adresse à ramener comme un leit-motiv, la formule caractéristique, achève l'effet de comédie ; c'est un procédé habituel aux maîtres de l'ironie française : Molière, La Bruyère, Voltaire.

Il semble que *la Gazette du Périgord* ait été moins malmenée que *l'Echo de Vésone ;* cela tient à sa plus notoire insuffisance[1]. Louis Veuillot ne traite avec sévérité *la Gazette du Périgord* que lorsqu'il s'agit de défendre le général Bugeaud. Mais, sur ce sujet, son cœur le rend éloquent et impitoyable.

Qu'une *Gazette* de Paris, écrit-il, toute confite en religion, toute noyée de pleurs, accueille avidement les pages où quelque scribe anonyme aura sali un nom honorable, dénaturé une action courageuse, nous ne voyons là-dedans rien d'extraordinaire : le scribe y a trouvé un moyen de satisfaire son appétit ; la gazette, le talent de plaire à ses abonnés ; ceux-ci, une fiche de consolation dans leur défaite ; il en résulte profit pour les

---

[1]Nous n'avons pu, d'ailleurs, retrouver un seul numéro de ce journal à Périgueux.

uns, joie de dévots pour les autres, mépris pour tous ; chacun est content, c'est bien... Mais que dans le propre pays d'un homme politique, là-même où il a longtemps vécu, où chacun connaît son honorable vie, on vienne quotidiennement lui prodiguer les plus insultantes épithètes, on ose, en face de l'estime publique qui le défend, s'appliquer à noircir son caractère loyal, à souiller son existence sans tache, en vérité, cela n'est plus de la calomnie, cela n'est plus de l'injure, c'est quelque chose d'inconcevable et qui ressemble à la folie. Il se passe peu de jours sans que *la Gazette du Périgord* nous donne ce triste spectacle.

Qu'a donc fait M. Bugeaud pour mériter ce courroux ? Ici, se place un bel éloge du général, de sa valeur militaire, des services qu'il a rendus à son pays par le développement de l'agriculture, par sa conduite à la Chambre des Députés, de sa parfaite honorabilité, de la manière aussi discrète que dévouée avec laquelle il remplit ses délicates fonctions auprès de la Duchesse de Berry. Et l'écrivain termine par ce coup droit à *la Gazette* et aux légitimistes :

Il est bien vrai qu'on sait encore, et les carlistes mieux que personne, que la nomination du général au commandement supérieur de Blaye, a fait avorter bien des projets ; car c'est depuis lors que la prisonnière a publié certaine déclaration de certaine aventure, et qu'une lettre adressée à M. Ravez a guéri, comme par enchantement, tous les bons légitimistes de l'envie de faire un pèlerinage à la citadelle. Cette déclaration, cette lettre, seraient-elles les vrais motifs de la grande colère des Gazettes ? Leur parti ne peut-il pardonner au général d'avoir déconcerté, par sa franchise et sa fermeté, toutes ses ruses et toutes ses finesses ? C'est un tort dont le pays l'absout et cette absolution-là compense bien leurs injures[1].

Le plus souvent, Louis Veuillot traite *la Gazette du Périgord* par la moquerie dédaigneuse. Dans une Revue des *Journaux du Département*, il écrit :

---

[1] *Le Mémorial de la Dordogne*, 13 Avril 1833. — Cf. en outre, les articles du 18 et du 20 Juin 1833.

La Gazette, dont nous n'avons dit mot depuis longtemps, marche à grand pas vers le drôlatique. Elle s'exprime avec une naïveté, une candeur, une grâce d'ignorance grammaticale qui ne le cèdent en bouffonnerie qu'à la manière d'envisager les événements politiques. *La Gazette* devient curieuse et amusante, on peut la lire. (Suit une citation.) *La Gazette* a de la lecture, connaît les anecdotes, et pratique agréablement la citation littéraire. Ce sont de grands avantages. Grâce au Gascon, elle nous prouve fort bien que, depuis cinq ans, le gouvernement a vécu sans avancer, sans reculer, et sans rester en place. Continuez, *Gazette*, et l'on pourra vous donner pour étrennes aux petits enfants, avec les Fables d'Esope[1].

Dans une autre Revue des *Journaux du Département*, Louis Veuillot écrit :

Ne voilà-t-il pas *la Gazette du Périgord* qui nous répond. — Mais avec esprit cette fois. Ce n'est pas pour peu de chose qu'elle descend du haut de son anti-grammatical dédain ; voyez un peu la malice : elle fixe le nombre de nos abonnés ! Nous en avons cinquante. Vous comprenez que nous pourrions chercher à être aussi finement moqueur, et dire qu'elle en a quarante-neuf ; puis *la Gazette* nous répliquerait par le chiffre de quarante-huit, et ce sarcasme en progression arithmétique décroissante divertirait le public à un degré inexprimable. Mais nous n'osons pas nous livrer à ce jeu, parce qu'en fin de compte le zéro nous arriverait le premier et nous n'aurions plus rien à dire. Donc *la Gazette* a trouvé une très belle chose ; donc *la Gazette* a de l'esprit ; ce qu'il fallait démontrer[2].

Enfin, les lignes suivantes faillirent causer un duel :

La Gazette du Périgord contient, dans son numéro d'hier, une profession de foi énormément plaisante. Lisez-la, je vous prie, et vous verrez comme quoi la feuille grossière qui a jeté des injures à tout ce que vénère la France, n'est pas une feuille pamphlétaire, mais une feuille de logique et de raison. (Suit une citation.) *La Gazette* nous reproche d'avoir épluché ses fautes d'orthographe, tandis que nous avons perpétuellement affir-

---

[1] *Le Mémorial de la Dordogne*, 13 Mars 1834.
[2] *Le Mémorial de la Dordogne*, 1er Janvier 1835.

mé qu'elle ne savait pas le français. Or, voici de ses phrases. (Suit une citation.) Ce n'est pas nous qui parlons, c'est *la Gazette*. Bravo ! A propos, le nouveau gérant de la *Gazette* prend le titre de professeur. Professeur de danse, sans doute[1] ?

Dans la vie de son frère, Eugène Veuillot parle de certains articles de polémique contre les politiciens du pays ; il mentionne, entre autres, « un long article dur et railleur » contre Roux et Teyssonnières. A la suite de cet article, il fut question d'un duel ; tout s'arrangea cependant, l'encre seule continua de couler. Un autre polémiste amateur ayant écrit contre *le Mémorial* un article signé E. B., Louis Veuillot terminait sa réponse par ce trait : « L'auteur de cet article l'a signé : E. B., c'est incomplet ; il fallait E. B. T. » L'article de Louis Veuillot motiva un duel[2]. — Observons, en passant, que, malgré cette facilité à accepter ou à provoquer le duel, Louis Veuillot sentait déjà toute la sottise et l'erreur grave de ce préjugé. Il a écrit, dès cette époque, un article curieux : *Du duel politique et des injures de la presse*. Il y dit, entre autres choses suggestives : « Nous devons dire d'abord que, dans certains cas, nous concevons le duel... Mais ce qui se tolère ou même s'approuve dans les circonstances ordinaires de la vie privée, change de face et n'est plus qu'une chose déraisonnable dans la vie publique[3]... »

La verve et l'ironie du jeune polémiste sont déjà redoutables. Veuillot avait le don essentiel du métier ; à Rouen, il l'avait révélé, mais durant la période de Périgueux, par un quotidien usage, il fourbit, affina et fortifia l'arme terrible de ses colères futures et de ses grandes indignations.

LES LECTURES

A Périgueux, Louis Veuillot travailla donc — sans acharnement — à son métier de journaliste, qui était une excel-

---

[1] *Le Mémorial de la Dordogne*, 9 Avril 1835.

[2] Nous n'avons pu retrouver aucun de ces articles dans la collection du *Mémorial*. — Cf. *Louis Veuillot* par Eugène Veuillot, t. I, p. 85.

[3] *Le Mémorial de la Dordogne*, 28 Mai 1833.

lente formation. Surtout, *il lut*, et c'est durant cette période qu'il a définitivement formé, par ses lectures, son goût, son esprit et sa langue. Il avait des loisirs et la passion des livres. Mais tandis que, jusqu'à cette date, il avait « dévoré » les livres, sans ordre, sans direction, sans méthode, il s'appliqua, cette fois, à sérier, à choisir, à réfléchir. Il *étudia*. De ce point de vue, *le séjour à Périgueux est pour Louis Veuillot la grande période de la formation littéraire*. Cette formation fut aussi large que possible. « Malgré ses préférences pour les littérateurs, dit Eugène Veuillot, il sut étudier aussi les historiens et même les philosophes, qui cependant l'attiraient peu, mais cette étude, il le sentait, devait le mieux armer pour les luttes de l'esprit. Entre temps, il fit un peu de latin avec l'ami Sauveroche, professeur de Rhétorique au Collège de Périgueux[1]. » La formation littéraire fut surtout approfondie.

Durant son séjour à Périgueux, Louis Veuillot s'est décidément mis *à l'étude attentive et réfléchie* de nos *grands maîtres classiques du* XVIIe *siècle* et aussi *du* XVIe, *sans négliger ceux du* XVIIIe *et les Romantiques*. — La ferveur de Louis Veuillot pour les classiques ne paraît point remonter plus haut que 1833 ou 1834. Il écrit, en effet, dans les *Satires*, p. 87, dans sa fameuse *Confession :*

J'aurais à Lélia parlé de mariage.

Lélia est de 1833. On objectera peut-être que « Lélia » est pour « George Sand » elle-même, et que Veuillot entend tout simplement faire allusion à son admiration pour les premières œuvres (1830-1831) de l'auteur qui allait plus tard créer *Lélia :* cette objection ne saurait prévaloir contre le texte de la *Confession littéraire* où Veuillot raconte comment son « camarade d'enfance », inopinément survenu en faisant « son tour de France », lui révéla *Gil Blas :* « J'interrompis la lecture de *Lélia* qui était dans sa primeur[2]... » Dans le passage cité des *Satires*, Louis Veuillot dit encore :

---

[1] *Louis Veuillot*, t. I, p. 87.
[2] *Çà et Là*, t. II, ch. IV.

J'escortai *Hernani* le poing haut, l'œil sauvage...
Oui, j'ai donné quatre ans à cette folle guerre.

Hernani est de 1830. Sans doute, on peut en même temps admirer *Hernani* et lire La Bruyère et autres classiques ; mais il s'agit, dans ces vers, d'une véritable ardeur romantique qui s'allie difficilement au culte des classiques. Il est donc, à tout le moins, imprudent de faire remonter au delà de la fin de 1833 les études classiques vraiment approfondies et enthousiastes de Louis Veuillot. A cette date, Louis Veuillot a-t-il décidément pris parti, en pratique comme en théorie, pour les classiques ? Il semble bien que non. Les Nouvelles et poésies de 1833 et de 1834 sont souvent d'inspiration et de tour romantiques ; on y retrouve encore, des Romantiques, l'abondance verbale, la profusion des images. C'est surtout à partir de 1835 que l'influence des Classiques devient manifeste dans les écrits du polémiste. Cette influence ira s'accentuant et s'affirmant, d'un progrès très marqué, pour demeurer absolument définitive en 1838, date de sa conversion morale qui ne peut se séparer de sa conversion littéraire, et qui reste en très étroite connexité avec elle.

Dans un chapitre extrêmement important de *Çà et Là*, Louis Veuillot nous a initiés au secret de cette formation suprême par le commerce des grands maîtres, de la révolution, ou plutôt du perfectionnement littéraire qui se fit en lui grâce à ses lectures.

Il nous révèle tout d'abord ce que furent, jusque-là, ses études :

Jusqu'à vingt-quatre ans, je n'avais lu avec plaisir que des écrivains modernes... Mais nos anciens auteurs, je ne les goûtais pas et je ne les lisais pas. J'habitais une petite ville où ils n'étaient guère connus que de nom, notre cercle de jeunes gens, quoique l'on s'y piquât de littérature, faisait plutôt état de les mépriser[1].

---

[1] *Çà et Là*, t. II, l. XVI, ch. IV, Confession Littéraire, p. 426-427.

Le 28 Juillet 1853, Louis Veuillot écrivait à Blanc de Saint-Bonnet :

J'admire qu'on se pique de faire goûter Horace, Virgile, même Homère, dans les classes, quand Racine, La Fontaine, Bossuet ne peuvent être vraiment goûtés avant vingt-cinq ans. Pour moi, j'avais environ cet âge quand leurs beautés me sont apparues, et pourtant je ne veux pas me croire plus mal organisé qu'un autre. Jusqu'à dix-huit ans, je n'ai bien savouré que Paul de Kock ; jusqu'à vingt ans, que Hugo, George Sand, Musset, etc... Je me souviens encore du jour où, tout étonné, je pris plaisir au style de nos auteurs. Il n'y a pas dix ans que j'en suis en pleine jouissance[1]...

Assurément, nous l'avons vu, déjà à Rouen, et avant même à Paris, il avait lu les classiques, mais au hasard ou bien par nécessité professionnelle ; il ne les avait point étudiés. Il en précise les causes essentielles : le goût du temps, qui allait aux Romantiques ; la jeunesse, qui est l'âge où l'on aime le bruit.

Le *point de départ* de la conversion littéraire de Louis Veuillot fut la lecture du *Gil Blas* de Lesage ; le polémiste raconte en détail cette scène[2], puis il ajoute ceci qui est très suggestif :

L'œuvre manque aux conditions fondamentales de la bonne création littéraire : elle n'est pas vraiment honnête. Ce qui n'est pas vraiment honnête n'est pas vraiment beau. Ni mon ami ni moi n'avions aperçu ce grand défaut, et nous ne le pouvions pas voir, tels que nous étions alors. Restait le charme : immédiatement il me dégoûta de la faconde moderne, du roman d'intrigue, du roman de thèse, du roman de passion, de tout cet absurde et de toute cette emphase que j'avais tant aimés. J'interrompis la lecture de *Lélia* qui était dans sa primeur, et je ne le repris que vingt ans après. Pauvre *Lélia !* pauvre belle mal embaumée[3] !

---

[1] *Correspondance*, t. IV, p. 344.
[2] Cf. *Çà et Là*, II, *Ibid*, p. 428.
[3] *Ibid*, p. 429.

Le jeune homme se livre dès lors à l'étude des Classiques :

Je formai naturellement le dessein de relire nos Classiques. Tout m'y plût et ce fut un grand bonheur pour moi, par la salubre impression qui me resta dans l'esprit et dans le cœur. Intellectuellement et moralement, je me plaçais dans des courants qui emportaient beaucoup de miasmes dangereux et qui apportaient beaucoup de bons germes... Mes nouvelles lectures affermissaient et développaient mes bons instincts, me faisaient peu à peu mûrir[1].

Notons, au passage, cette insistance de l'écrivain à marquer la salutaire influence des études classiques sur la formation, non seulement littéraire, mais encore morale ; au commerce de nos grands maîtres, on apprend à penser et juger sainement et fortement, tout comme à disposer avec ordre et à écrire avec art ; nul ne saurait échapper à de si heureux effets ; rien ne peut compenser l'absence d'une telle formation. — Les études du jeune homme furent d'ailleurs très méthodiques. Il commença par les poètes. « Avec les seuls poètes, dit-il, je m'avançai[2]. » Tout d'abord Corneille et Racine. Sa préférence est pour Corneille, et dans Corneille il préfère *le Cid*, en raison de sa jeunesse, sans doute. De Racine, il préfère *Andromaque* et *Bajazet ;* ce n'est que plus tard qu'il goûtera *Athalie*. Puis ce fut La Fontaine. Il eut bien quelque peine, d'abord, à saisir l'arôme gaulois des *Fables ;* il y vint pourtant ; mais il avoue ne pas comprendre que des enfants, même de douze à dix-huit ans, le puissent goûter avec fruit. Pour les *Contes*, ils lui répugnèrent : « C'est un régal de vieillard corrompu... je ne les ai pas lus tous, je n'en relirai aucun[3]. » Enfin Molière : il lui plut « le dernier » et « sans enthousiasme[4] ». C'est qu'à son gré la comédie n'est pas un goût de jeunesse, et puis la nature humaine y est mise en trop misérable posture ; le jeune

---

[1] *Çà et Là*, II, *Ibid*, p. 430-431.
[2] *Çà et Là*, II, *Ibid*, p. 431.
[3] *Çà et Là*, II, *Ibid*, p. 433.
[4] *Ibid*, II, p. 434.

homme aime pourtant « cette grâce de style, cette originalité saine, cette liberté si supérieure à la platitude laborieuse ou à l'enflure et à l'amidon des modernes ». La froideur de Veuillot à l'égard de Molière, à cette date, ne laisse pas de surprendre, quand on songe à la profonde affinité de ces deux esprits essentiellement gaulois et à l'influence très réelle de Molière sur Louis Veuillot. Nous aurons à y revenir. Parmi les poètes qui furent, à cette époque, l'objet de son étude, Louis Veuillot ne mentionne point Boileau. Le fait vaut d'être noté. Assurément, plus tard, il lui témoigna grande estime :

> Messire Nicolas, prenant un grave trot,
> Du vice au temps jadis explorait le mystère,
> Et comme un pilori promenait la lumière.
> Il jouait ce grand rôle en homme de grand cœur.
> . . . . . J'invoque
> Le Maître qui proscrit l'emphase et l'équivoque[1].

Mais enfin l'enthousiasme ne fut jamais vif. Parlant de l'humble poète Violeau, il dit, dans *Çà et Là :*

> C'était un pauvre enfant de matelot, le fils orphelin d'une mère indigente. Sans art, sans étude, il donna des vers que ne désavouerait pas toujours Racine et que n'aurait jamais trouvés Maître Nicolas. Non que je veuille dire du mal de Nicolas ! Mais enfin Nicolas n'est pas venu au monde pour consoler ni pour attendrir[2].

Parmi les prosateurs du XVIIe siècle, le premier dans son estime fut Mme de Sévigné : « Mme de Sévigné, dit-il, devint une de mes meilleures amies. Je puis dire que je l'aimais personnellement[3]. » Ce culte lui est toujours demeuré. Louis Veuillot a-t-il lu, à Périgueux, Saint-Simon, qu'il juge très sévèrement, d'ailleurs, à la suite de Mme de Sévigné, en 1859 ?

---

[1] *Satires*, l. I, Préliminaire, p. 4, 1re Edition. — Cf. *Revue de Saint-Paul, 1842*, tome I, p. 481 : *A un jeune poète.*
[2] Tome I. *La Vie de Château*, p. 182.
[3] *Çà et Là*, II p. 436.

Il semble bien que non ; en tout cas, rien n'autorise à l'affirmer. Peut-être en pourrait-on dire autant de La Rochefoucauld ; cependant, la chose est moins sûre encore : « Je ne fis jamais grand cas de La Rochefoucauld ; c'est un précieux peu aimable et peu sincère[1]. » En revanche, il cultive avec ferveur La Bruyère : « La Bruyère, au contraire, m'enthousiasma. J'aimais sa pointe, son éclair, son poli[2]. » Et l'influence de La Bruyère sera une des plus notoires sur la langue de Louis Veuillot[3]. Il semble bien n'avoir compris et goûté Pascal que plus tard, et dans ses *Pensées* ; il ne lut à Périgueux que les *Provinciales*, et il les juge sévèrement : « Je fus surpris, dit-il, de l'ennui que j'y trouvai. Je détestais cependant les Jésuites, mais enfin, je n'étais pas forcé de m'ennuyer, parce que je détestais les Jésuites. Je continuai de les détester, et je plantai là le livre, terrassé à moitié chemin[4]. » Enfin, il paraît n'avoir pratiqué que plus tard Bossuet, dont l'influence sera si évidente sur sa pensée et sur sa phrase ; Bourdaloue, dont il admirera et reproduira souvent la composition serrée et rigoureuse.

Louis Veuillot, à Périgueux, ne se borna point à l'étude des écrivains du XVIIe siècle, quoiqu'il en fît la base de sa formation. « Je remontai, dit-il, au-delà de la grande époque, et je descendis en deçà[5]. » — *Au-delà*, il étudia, à fond, au moins dans ses principaux représentants, le XVIe siècle. O mes amis, écrivait-il de Paris à ses amis de Périgueux, peu de jours après son départ, combien plus douces nos longues causeries, nos douces confidences, nos longues admirations pour les vieux auteurs que ne prônent plus les journaux, et que ne lit plus le public[6]. » Il est aisé d'en retrouver l'influence dans son œuvre. Il étudia Amyot, qui « le divertissait extrêmement, sans le rendre fou des grands hommes

---

[1] *Çà et Là*, II, *Ibid*, p. 439.
[2] *Çà et Là*, II, p. 439.
[3] Cf. SAINTE-BEUVE : *Nouveaux Lundis* ; I, p. 56.
[4] *Çà et Là*, II, *Ibid*, p. 440.
[5] *Çà et Là*, II, *Ibid*, p. 440.
[6] *Bulletin Littéraire*, *Le Montaigne*, 6e Livraison.

de Plutarque[1] ». Surtout Rabelais : la prodigieuse verve, le singulier bon sens et les « gouailleries amusantes » du conteur l'ont certainement amusé fort ; on sent, à son œuvre, qu'il l'a fréquenté plus encore qu'Amyot et que Montaigne ; il ne l'avoue qu'à moitié : « Rabelais m'étonna. Par quel jeu de la nature ou quel secret de l'art un pourceau pouvait-il avoir tant d'élégance et d'esprit ? Pendant un temps, je le lus avec plaisir ; j'étais surtout content de lui quand je n'étais pas content de moi[2]. » Mais l'influence est restée profonde ; la veine rabelaisienne est évidente, surtout dans la *Correspondance* de Louis Veuillot ; il est même certaines lettres de Plombières, telle que la description de la douche ascendante ou du fromage de Claque-en-bec, qui rappellent jusqu'aux « graviers » de Rabelais. Il goûta moins Montaigne : « Montaigne, dit-il, ne m'agréa point de sa personne. Il étale trop sa lecture, quoiqu'il y mette de l'aisance, et il cherche trop son esprit, bien qu'il ne manque jamais de le rencontrer[3]. » — *En deçà* du grand siècle, il étudia, moins que les précédents, le XVIIIe ; il a lu plus tard, par nécessité, les Encyclopédistes, et son style s'est ressenti toujours heureusement de l'influence de Voltaire. Pour l'instant, dit-il, il en fut ennuyé. L'ineptie des journaux voltairiens de l'endroit l'avait prédisposé à cet ennui :

> Ce petit journal dont j'ai parlé (*L'Echo de Vésone*), qui me fortifiait dans la disposition d'aimer l'Eglise, en l'attaquant sans littérature et sans honnêteté, me fut encore utile d'une autre manière par son culte pour les écrivains du XVIIIe siècle. Je les abordai, muni de cette première note. L'ennui vint tout de suite et j'éloignai[4].

Fit-il, aux environs de 1834, tout à fait exactement comme il dit en 1859 ? Cela est douteux, car nous avons vu qu'il s'est appliqué même à pasticher Voltaire, et de plus près

---

[1] *Çà et Là*, II, *Ibid*, p. 441.
[2] *Çà et Là*, II, *Ibid*, p. 441.
[3] *Çà et Là*, II, *Ibid*, p. 441.
[4] *Çà et Là*, II, *Ibid*, p. 443-444.

encore Marivaux. — Il ne négligea pas non plus les modernes, comme d'ailleurs on peut s'en apercevoir à son œuvre, mais il les jugea sévèrement et s'en détacha pour toujours. Plus tard, il modifia ce qu'il appellera « la sévérité de mon opinion ». Mais, dès lors, il ne supporte plus de lire George Sand : « J'interrompis la lecture de *Lélia*, qui était dans sa primeur, et je ne la repris que vingt ans après[1]. » Il se dégoûte de Lamartine, à la lecture de *Jocelyn :* le sujet lui en paraît choquant, le héros faux en tout, dans son caractère comme dans son langage, « plus ennuyeux que le vainqueur d'Ivry et de Gabrielle célébré sur le trombone de Voltaire[2] ». Louis Veuillot ne précise point son sentiment sur Victor Hugo ni sur Châteaubriand, à cette époque, mais, sans les nommer, il renie ses anciens dieux, en un jugement d'ensemble sur le Romantisme : à ses yeux, les Romantiques ont eu le tort de détruire des disciplines salutaires et nécessaires ; de mettre à la portée et à l'usage de tous la langue littéraire ; ils ont faussé la religion en faisant place à toutes les sensualités qu'ils décorent d'un spiritualisme commode, en divinisant, pour ainsi dire, les pires vices : l'orgueil et la volupté[3]. On se rappelle les âpres critiques qu'il décerne au Romantisme, jugé du seul point de vue moral, dans son article du *Montaigne : La Vie Prosaïque.*

Que vaut, au juste, du point de vue documentaire et historique, ce chapitre fameux de *Çà et Là ?* Dans la *Vie de Louis Veuillot*, Eugène, son frère, écrit :

Dans un chapitre de *Çà et Là*, Louis Veuillot a dit quelque chose de ses études d'alors, et, selon le caractère de l'œuvre, y a mêlé un peu de fantaisie. Il y porte des jugements qu'il n'eût pas, à cette date, formulés aussi nettement, bien que déjà ils fussent les siens. Cette « confession littéraire » nous fait entendre à la fois l'écrivain de 1859 et le « petit journaliste » de 1834. Néanmoins, elle note le mouvement qui se fit dans son esprit. Il préféra définitivement les classiques aux romantiques[4].

---

[1] *Çà et Là*, II, *Ibid*, p. 429.
[2] *Çà et Là*, II, *Ibid* p. 448.
[3] *Çà et Là*, II, *Ibid*, p. 430-431.
[4] T. I, p. 88.

Ceci n'est point dépourvu d'embarras ni d'incertitude ; Eugène Veuillot nous paraît réduire quelque peu l'importance, et surtout la précision, de cette « Confession », et il semble bien un peu trop préoccupé de défendre la mémoire de son frère contre l'accusation de romantisme. Mais, dans sa préface de *Çà et Là*, Louis Veuillot proteste contre toute accusation de chimère et de fantaisie dans son livre : « Je prie seulement qu'on ne traduise pas *Çà et Là* par chimère et fantaisie. Je n'aime la fantaisie ni dans la conduite ni dans l'art. Je tiens au réel, et j'y cherche toujours quelque moralité. C'est le devoir suprême de l'écrivain[1]. » D'autre part, si l'on examine le fragment cité des *Satires*, qui concorde si bien avec la lettre du 25 Juillet 1853 à Blanc de Saint-Bonnet, et avec un article[2] publié le 25 Octobre 1876 dans la *Revue Littéraire*, supplément mensuel de *l'Univers*, sous ce titre : *De la langue poétique*, on est bien forcé de reconnaître que les souvenirs littéraires de Louis Veuillot exprimés dans *Çà et Là* étaient bien un peu plus précis que ne semble le croire Eugène Veuillot. Tous ces témoignages de dates si différentes et si espacées : 1853 (lettre), 1859 (*Çà et Là*), 1876 (*Revue Littéraire*), concordent à merveille et se renforcent en se précisant d'évidente manière. De ces témoignages réunis, il demeure indiscutable que *c'est durant la période de Périgueux que Louis Veuillot s'est adonné à l'étude des Classiques ; que la ferveur classique*, fruit de cette étude et jointe à cette étude, *ne peut remonter plus haut que la fin de l'année 1833 ou l'année 1834 ; que cette ferveur et cette étude*, pour si intenses et si réfléchies qu'elles aient pu être, *ne furent jamais étroites ni exclusives ; qu'au terme de cette période Louis Veuillot préfère décidément et définitivement les Classiques et déjà reproduit leurs beautés, mais ne sacrifie rien, et sacrifiera encore moins par la suite, des beautés véritables du Romantisme.*

Il ne méconnaîtra jamais aucune de nos gloires natio-

---

[1] *Çà et Là*, I, p. 2.

[2] Reproduit intégralement dans les *Mélanges*, IVe série, t. III, p. 272.

nales, chaque fois qu'il y pourra discerner la marque du beau. Il continuera à lire anciens et romantiques, tant par nécessité professionnelle que par curiosité intellectuelle et artistique : il prendra aux premiers leur verve puissante et leur solide bon sens, voire quelques « gouailleries amusantes », mais décentes : aux seconds, leurs dons de couleur, d'harmonie, de vie, et dans la fusion aisée, naturelle et savante, de ces qualités diverses, résidera un élément essentiel de son originalité. Ce trait ne sera pas non plus un des moindres de son originalité que, tout seul, par l'inspiration et la conduite de son génie, il soit allé droit aux véritables sources du beau éternel, qu'il ait formé son esprit et sa langue avec une méthode si sûre, une discipline si intelligente et si compréhensive. — C'était là, chez lui, un besoin de nature : sa foncière honnêteté, la parfaite sincérité de son âme le poussaient à rechercher une forme d'art où le beau eût pour essentielle condition la vérité, où le beau ne fût, suivant une formule célèbre, que la « splendeur du vrai ». Au terme de son séjour à Périgueux, il pouvait déjà faire sienne, intellectuellement et moralement, cette profession de foi qu'il écrira plus tard :

Si je n'aimais la vérité, je me condamnerais au silence ; mais la vérité a encore sa force dans les plus humbles voix et elle commande avec hardiesse aux plus humbles esprits. Sa lumière me remplit d'une aversion sans bornes pour les chefs-d'œuvre d'un art où je ne suis qu'un pauvre vieil écolier, lorsque ces chefs-d'œuvre n'ont pas la marque du vrai : je les tiens alors pour les travaux de fous ingénieux ou de traîtres, et tout le succès qu'ils peuvent obtenir ne diminue rien à mon dédain. J'use en cela d'un droit de nature[1].

Besoin de nature qui requiert le vrai en tout, par suite l'ordre et l'harmonie. — Influence sociale aussi : Les Romantiques sont des révolutionnaires, autant en politique et sociologie qu'en littérature, et Veuillot a bien raison de dire :

---

[1] *Çà et Là*, II, Ibid, p. 452.

Quoiqu'ils ne se crussent pas révolutionnaires politiquement et ne voulussent pas l'être, ils l'étaient en effet, et plus adroits serviteurs de la Révolution que ces penauds de l'Académie qui prétendaient tout à la fois défendre la bonne littérature et les principes de 1789[1].

Or ce fils du peuple, plébéien jusqu'aux moëlles et jusqu'à la fin, dès cette époque a mesuré le vide et le péril des utopies révolutionnaires ; il sent le besoin de l'ordre, il combat pour l'ordre, il réclame en tout l'ordre, et l'ordre littéraire comme l'ordre social s'est trouvé réalisé dans l'école et le temps de Boileau, de Racine, de Louis XIV. — Besoin religieux enfin. Il est notoire que c'est surtout vers la fin de 1835 et en 1836 que s'acheva la conversion littéraire de Veuillot ; à cette date, en effet, il a environ les « vingt-quatre ans » dont il parle ; du reste, c'est surtout dans les écrits de ces deux dernières années que paraît évidemment l'influence du XVIIe siècle. Or, comme nous l'avons vu, c'est à cette époque que s'accentuent ses aspirations religieuses, son invincible besoin de foi pratique et d'amour divin agissant. Il n'en pouvait trouver la satisfaction chez les Romantiques, destructeurs des disciplines morales autant que des disciplines littéraires, négateurs et blasphémateurs de la Religion révélée, combattant ouvertement la vérité religieuse, ou la faussant sous les traits de je ne sais quel panthéisme ou de quel voluptueux mysticisme. Moins encore pouvait-il trouver son compte chez les écrivains du XVIIIe siècle. Déjà au terme de son séjour à Périgueux, Louis Veuillot pensait comme il dira plus tard :

Il y a deux races en ce monde, depuis Abel et Caïn, deux races adverses et ennemies. L'une est faite pour croire, pour respecter, pour aimer, pour adorer, pour porter humblement et vaillamment les jougs du devoir. L'autre, incrédule, haïsseuse, impie, blasphème et raille, et ne se soumet qu'à la force, pour laquelle elle se sent moins de haine que pour le devoir, race révoltée contre la société humaine autant que contre Dieu. Les livres nés

---

[1] *Çà et Là*, II, *Ibid*. p. 430.

de cette race ne peuvent me plaire, puisque j'appartiens à l'autre[1].

Non, par besoin et instinct religieux, ses goûts allaient aux maîtres du XVIIe siècle, et, en 1836, il eût signé sur leur compte ce jugement écrit en 1859 :

Malgré ces critiques que j'ai faites plus tard, combien tous ces écrivains sont honnêtes et la plupart chrétiens dans le fond, et que je m'applaudis de les avoir aimés ! C'est grand dommage qu'ils n'aient pas davantage tiré leurs inspirations du Christianisme. Avec cette connaissance de la langue, cette force de pensée et le loisir que la société leur faisait, ils auraient créé des monuments contre lesquels il semble que le génie du mal se fût épuisé sans fruit et l'on ne pourrait pas étudier le français sans devenir bon catholique. Déjà, par elle-même, la langue du XVIIe siècle est un rempart contre l'impiété ; et c'est pourquoi les uns de dessein formé, les autres instinctivement, délaissent tant de chefs-d'œuvre[2].

Salutaire leçon pour ceux qui cherchent à se faire une pensée forte, juste, saine, belle, et une langue à la hauteur de cette pensée ; pour ceux qui souhaitent demeurer dans la tradition française et réaliser une œuvre vraiment humaine, invincible au temps. Salutaire leçon — et loi inéluctable ; quiconque veut atteindre à cette formation solide doit se mettre à la même école, nul ne saurait se dérober à cette loi, et, en fait, nul parmi les grands écrivains n'y a échappé. Louis Veuillot, l'un des maîtres de la langue au XIXe siècle, s'est formé tout seul parce que Dieu l'avait doué de génie ; mais il a compris où étaient les véritables sources de la pensée et du langage, il a senti l'absolue nécessité de se former à l'école du XVIIe siècle. — Ajoutons qu'à Périgueux, Louis Veuillot apprit le latin ; il le cultiva, par la suite, de manière à lire les auteurs dans leur texte, à les comprendre suffisamment, au moins dans leur pensée, et à saisir l'essentiel de

---

[1] *Çà et Là* II, *Ibid*, p. 440.
[2] *Çà et Là*, II, *Ibid*, p. 452-453.

leur phrase. Mais il n'a jamais étudié la langue grecque ; il a lu les œuvres des Grecs dans des traductions françaises. D'aucuns seraient tentés de le regretter ; et cela explique, sans doute, en partie du moins, son attitude dans la fameuse querelle sur les Classiques Anciens. Il n'y a point à le regretter : peut-être, pour gagner en souplesse et en grâce, eût-il perdu en force et en relief, et pour la grandeur de son rôle, n'y aurait-il pas eu dommage ? Au surplus, bien qu'il n'ait pas étudié directement le grec, il a possédé, à un degré surprenant, la souplesse, la mesure et l'harmonie, l'eurythmie. La raison est simple : il a cultivé, d'une intelligence supérieure, les maîtres français qui excellèrent en ces qualités pour s'être formés à l'école des Grecs ; et puis, et c'est, en définitive, ce qui fait son cas unique, et c'est pourquoi tout autre ne pourrait point, semblablement, tenter l'aventure, il avait le don.

ÉTUDE DE LA LANGUE DE LOUIS VEUILLOT DANS L'ŒUVRE DE PÉRIGUEUX

La salutaire influence d'une formation si éclairée s'est fait sentir dans les écrits de Louis Veuillot dès la période de Périgueux. Assurément, c'est encore une époque d'hésitation, d'incertitude, de « formation » ; mais, surtout à partir de 1835, le progrès est sensible et va croissant ; l'écrivain se rapproche, de plus en plus, de cette perfection classique, dont il admire et cultive les modèles. La période de Périgueux est, *en raison des lectures de l'écrivain*, plus encore que de ses *exercices* littéraires, qui ne furent vraiment pas bien laborieux, *une période de progrès marqué dans le sens de l'art classique.* Ce progrès est dans la pensée comme dans le style. La pensée gagne constamment en vigueur, en plénitude, en netteté ; le style gagne constamment en clarté, en aisance, en relief, en souplesse et agilité, en concision expressive, en vie.

Les *défauts* abondent encore, dans cette langue. Ils tiennent à l'extrême latitude laissée au journaliste en matière

de composition, au peu d'exigence de ses lecteurs, à l'absence ou à la faiblesse des concurrents. C'est par goût naturel, par disposition innée d'artiste, que le jeune homme s'appliquera à serrer la composition, tout en lui donnant plus d'ampleur, en étoffant, en étayant plus solidement ses paragraphes et développements. Mais, il faut en convenir, la composition est encore souvent lâche ou flasque, trop facile et abondante, jeu mal discipliné et mal contenu d'une imagination puissante, d'une verve irrésistible. On trouve assez souvent, surtout dans les Nouvelles ou feuilletons littéraires, des longueurs, des passages traînants ; il y en a, dans *la Vie Prosaïque*, du genre de celle-ci :

A mon dernier voyage, j'ai fait mes confidences aussi, et Stéphanie, cette femme ignorante et douce qui n'a jamais lu qu'un livre, et qu'on croirait étrangère à tous les amers chagrins que donne la vie agitée du monde, qui font souffrir des défauts et des vices dont elle n'a jamais eu le spectacle sous ses yeux, Stéphanie m'a appris comme on consolait ; elle n'a point fait de longs discours et d'harmonieuses phrases ; elle m'a serré la main, et le soir en rentrant, j'ai trouvé dans ma chambre le livre sublime qu'elle relit sans cesse ; elle y avait marqué une page. J'ai lu

Tout cela traîne ; cela est trop long pour l'ensemble du morceau, pour son importance et pour les idées exprimées, qui ne sortent guère du banal ; cela est surchargé de phrases qui n'avancent guère, surchargé de conjonctions. Il y a des longueurs dans *le Secret de Thérèse :* le début tout entier en devrait être ramassé en quelques lignes ; avec certaines concisions expressives, ces deux longues pages qui préparent le sujet sont flandreuses, lourdes et fatigantes ! On en trouve dans *l'Ame-Sœur*, où l'on peut lire ceci et des choses analogues :

Depuis qu'il avait pu approcher Augustine, l'âme candide de cette jeune fille s'était dévoilée à ses yeux, si belle, si pleine de tendresse, de vertus, inépuisables trésors qu'elle épanchait autour d'elle sans les tarir jamais, il avait découvert dans ce cœur ingénu tant de vives douleurs (car, elle aussi avait perdu sa mère) et une si pieuse résignation, que je ne sais quel pressen-

timent lui avait dit que sa vie serait courte, que Dieu l'avait faite trop sainte pour permettre que jamais elle se dégradât au contact impur du monde, et que, semblable à une belle fleur elle devait s'épanouir à quelques rayons de soleil, puis mourir...

On en trouve dans *Emilie*[1], et même dans *l'Anneau*, de perfection plus achevée, dont le début surtout est long et traînant. Elles sont beaucoup plus rares dans *Marivaux Amoureux*, où s'affirme un progrès très marqué du style. Il est curieux de constater que longueurs, passages traînants, lourds ou inutiles, à phrases surchargées, sont très rares dans les articles de polémique. On en peut cependant relever quelques-uns, surtout dans deux articles dogmatiques : *Je serais républicain si*[2]... ; dans l'article : *Du duel politique et des injures de la presse*[3] ; dans un article sur les affaires de Russie, où on lit :

On pourrait croire dès lors qu'en attribuant au gouvernement français un langage si chaleureux et on pourrait même dire si passionné contre l'empereur de Russie, la presse opposante a renoncé aux ridicules accusations qu'elle a fait si souvent retentir, et qu'elle ne reproche plus à notre diplomatie une attitude indigne de la France à l'égard de la Russie, tout en disant que le ministre lance contre le czar, dans le *Journal des Débats*, des paroles de colère et des reproches pleins de véhémence, la presse soutient encore que notre gouvernement est obséquieux envers l'empereur Nicolas[3].

On peut relever, dans les écrits de cette période, d'autres sortes de négligence : d'assez nombreuses incohérences de mots et de phrases ; quelques incorrections, rares, en vérité : « Des torrents, des lacs qui n'en finissent plus, des routes à travers les précipices *où* il n'y a ni fermes ni auberges[5]... Le malheureux projet d'une rencontre *aussitôt* la mise

---

[1] *Le Mémorial de la Dordogne*, 14 Mai 1833.
[2] *Le Mémorial de la Dordogne*, 7-10 Août 1833.
[3] *Le Mémorial de la Dordogne*, 28 Mai 1833.
[4] *Le Mémorial de la Dordogne*, 21 Novembre 1833.
[5] *Le Mémorial de la Dordogne*, 1er Mai 1836.

en liberté de M. Josselin[1]... Notre intention n'était *pas* d'abord de livrer à la publicité *aucune* réflexion sur cet événement... Ah ! croyez-moi, tout cela *n'est* rien, *moins que rien*[2]... On *fructifie* les terres avec du fumier[3] » ; des répétitions de pure négligence, sans nulle intention et sans nul effet artistique : « C'était un *beau* jour de printemps, un *beau* jour de fête » ; six lignes plus haut, nous lisions : « Nos *beaux* jours désormais seront ceux où la bonté du Ciel nous la ramènera » ; un certain nombre de lignes plus bas, on trouve : « Cet amer contraste le suivit jusque dans l'église, où les échos joyeux du dehors pénétraient avec les rayons du soleil teints de nuances brillantes, par les *beaux* vitraux coloriés[4] »... « Ces loyales adhésions permettraient d'envoyer dès à présent l'adresse à S. M., s'il n'était convenable d'accorder à ceux de nos concitoyens qui n'ont pu remplir encore ce devoir *d'honneur* le temps d'ajouter leur nom aux noms *honorables* que nous pourrions citer[5]... » On trouve des épithètes banales ou quelconques, parfois même artificielles, factices, inattendues, convenues ou fausses : « Car tu crains notre *hiver sauvage ;* un flot *tiède* et *vermeil*, une nuit *calme et fortunée*[6]... Un feuillage au *doux murmure* une fleur au *doux parfum*[7]... A coup sûr il en est peu (de promenades) de plus riantes, de plus variées, où la rêverie soit plus *facile* et plus *douce*[8]... Montra son *visage adoré* tout humide de pleurs[9]... Des reproches *pleins de véhémence*... Une contradiction aussi *palpable* et aussi *absurde*[10]... Qui refont à la longue de mille matériaux *brisés et*

---

[1] *Le Mémorial de la Dordogne*, 28 Mai 1833.
[2] *Bulletin Littéraire, Le Montaigne*, 6e livraison.
[3] *Lettre à Gustave Olivier*, Périgueux, 19 Septembre 1836.
[4] *L'Ame-Sœur, Le Mémorial de la Dordogne*, 9 Avril 1833.
[5] *Le Mémorial de la Dordogne*, 6 Juillet 1836.
[6] *A une Hirondelle*, poésie, *Mémorial de la Dordogne*, 16 Mars 1833.
[7] Poésie : *Soleil de Mai, Le Mémorial de la Dordogne*, 1er Mai 1833.
[8] *Emilie, Le Mémorial de la Dordogne*, 14 Mai 1833.
[9] *L'Anneau, Le Mémorial de la Dordogne*, 13 Avril 1833.
[10] *Le Mémorial de la Dordogne*, 21 Novembre 1835.

antipathiques un ordre social plein de force et de vie[1]... Le jeune homme sentit tomber sur son front une larme *brûlante*[2]. » Les clichés romantiques, les formes romanesques, compliqués parfois de métaphores ou autres figures singulières, sinon outrées et de mauvais goût, sont encore trop fréquents. Le journaliste écrit, par exemple : « *Tristes* alors, nous suivons notre *aride chemin, rêvant au gracieux fantôme ;* nos beaux jours désormais seront ceux où la bonté du Ciel la ramènera[3]... Il m'avait longtemps parlé de sa mère et de cette jeune fille, qui, au milieu de son affliction, était apparue dans la vieille église *comme un ange envoyé du Ciel* pour pleurer avec lui et *lui dire que Dieu n'avait pas voulu le laisser sur la terre*[4]... Regarde, me répondit-il d'une voix *basse et palpitante*, c'est elle... Vois-tu, Dieu me la ramène ; Dieu qui est bon, Dieu qui sait bien que l'air *qu'elle respire est nécessaire à ma vie*[5]... Dites ce qu'il souffrit en voyant un matin, caché derrière son rideau, passer Stéphanie, *triste et pâle*, et *levant timidement les yeux* vers la place d'où il l'avait si souvent saluée[6]... Car pour peindre ces inguérissables blessures des nobles cœurs, pour exprimer *ces lamentations d'anges blessés*, la langue humaine n'a point d'accents[7]. » On trouve certains néologismes, comme : *platonicisme*, pour platonisme[8] ; *Insoucieux*, plus nouveau, était admis par l'Académie en 1798[9] ; *Apologier* l'assassin, pour faire l'apologie de l'assassin[10]. Louis Veuillot écrit : « Ça me *confusionne... J'ai des patriotes à victimer*[11] », mais peut-être

---

[1] *Le Secret de Thérèse.*
[2] *L'Ame-Sœur, Le Mémorial de la Dordogne*, 9 Avril 1833.
[3] *Le Mémorial de la Dordogne*, 1er Mai 1836.
[4] *Ibid.*
[5] *Ibid.*
[6] *La Vie Prosaïque.*
[7] *Le Secret de Thérèse.*
[8] *Le Bonapartiste, Le Mémorial de la Dordogne*, 11 Avril 1833.
[9] *L'Ame-Sœur.*
[10] *A Henri Parrot, Le Mémorial de la Dordogne*, 22 Août 1835.
[11] *Lettre à M. Grellet-Dumazeau*, 22 Mai 1834. — *Correspondance*, t. VIII, p. 11 et 12.

ceci est-il voulu ; des mots forts rares même dans la langue ancienne : *signifiance*, pour : signification[1]. On trouve, au XVIe siècle, l'adjectif : signifiant. Ainsi Ronsard dit : « Tirer les plus nobles et signifiants vocables[2] », et Montaigne : « Langage beau, sec, bref, signifiant[3]. » Mais on ne trouve pas le substantif : signifiance ; et l'adjectif : signifiant, était considéré déjà comme vieilli au XVIIe siècle. On trouve, en revanche, insignifiance, admis par l'Académie en 1798 et resté dans la langue ; *ridiculité*, pour ridicule[4] : ce mot, admis par l'Académie en 1762, était rare même au XVIIe siècle. On ne le trouve guère que dans les exemples suivants : « La ridiculité de ses manières[5] ; Corriger les indécences et les ridiculités[6]. » « Et de cela *se gaudissait* son cœur de jeune fille[7]. » Le verbe *se gaudir* était considéré comme vieilli déjà au XVIIe siècle ; on trouve dans Saint-Simon : « Il se plaisait à aller quelquefois voir les chartreux pour se gaudir d'avoir quitté leur froc[8]. » Enfin, quelques jeux de mots ou allitérations, d'ailleurs extrêmement rares : « En Suède et Russie, la *température* dépend beaucoup trop pour votre *tempérament*[9]... Il prétendait prouver qu'on peut *boire* cinq bouteilles de champagne, et n'en laisser rien *voir* aux passants[10]... Des *défections* du Tiers-Parti, très *défectueux* de sa nature[11]. »

A parcourir attentivement la collection du *Mémorial* et les articles du *Montaigne*, on est frappé du progrès réalisé ;

---

[1] *La Vie Prosaïque.*
[2] *Art Poétique.*
[3] *Essais*, II, 17.
[4] *Marivaux Amoureux.*
[5] *Mme de Sévigné*, 456.
[6] *Furetière : le Roman Bourgeois*, préface.
[7] *Pleurs et Rires* reproduit dans le *Cabinet de Lecture* du 29 Septembre 1834. Nous n'avons pu retrouver le numéro du *Mémorial de la Dordogne* où parut cette nouvelle.
[8] *Mémoires*, II, 206.
[9] *Candide, Le Mémorial de la Dordogne*, 6 Avril 1833.
[10] *Le Bonapartiste, Le Mémorial de la Dordogne*, 11 Avril 1833.
[11] *Le Mémorial de la Dordogne*, 15 Mai 1836.

les *défauts* que nous venons de signaler *vont s'atténuant de plus en plus*, de très sensible manière ; en même temps se développent les qualités natives et les qualités acquises de l'écrivain ; la marque propre de sa forte personnalité s'accentue, cette personnalité où se fondent, dans une harmonie supérieure, les plus diverses influences.

La perfection croissante de cette langue est l'effet d'une *discipline* savante, *conforme à l'idéal classique*. Louis Veuillot excellera, par la suite, dans l'art difficile de choisir et placer le mot ; ce sera même un des mérites distinctifs de cet écrivain ; il y travaille et y réussit déjà, de surprenante manière, à Périgueux. Il sait discerner le substantif juste, riche de sens, et lui accoupler l'épithète exacte, forte et suggestive. Les exemples abondent de ces mots bien choisis et bien placés qui mettent la pensée en belle lumière : « Elle a *immolé la gloire de l'auteur* au *repos de la femme du monde*[1] — Entouraient sa *misère* et son *désespoir* d'une *gaieté si insultante*[2] — Déjà son *œil sec et ardent* s'élevait *irrité* vers le ciel[3] — Ses *raisonnements* ont la *dialectique d'un boulet*[4] — Si jamais, ce qu'à Dieu ne plaise, votre *heureuse obscurité* vous semble *lourde*[5] — C'est une *gloire déclarée*[6].

> Abris aux *mouvantes couleurs*
> Dont les *solitudes discrètes*[7]...

Nous avons employé la *paix* à *forger* des *machines de guerre*[8] — S'adressant aux *sympathies de la foule* au lieu de s'adresser à la *froide raison d'une caste choisie*[9] — Les

---

[1] *Physiologie du ridicule, Le Mémorial de la Dordogne*, 28 Mars 1833.
[2] *L'Ame-Sœur, Le Mémorial de la Dordogne*, 9 Avril 1833.
[3] *Ibid.*
[4] *Le Bonapartiste, Le Mémorial de la Dordogne*, 11 Avril 1833.
[5] *M. F. ou l'art d'être quelque chose : Le Mémorial de la Dordogne*, 25 Avril 1833.
[6] *Ibid, Le Mémorial de la Dordogne.*
[7] *Soleil de Mai, Le Mémorial de la Dordogne*, 1er Mai 1833.
[8] *Le Mémorial de la Dordogne*, 29 Novembre 1834.
[9] *Le Mémorial de la Dordogne*, 25 Décembre 1834.

phrases bien arrangées et les *mots retentissants* ne suffisent pas pour leur faire une *puissance politique* et *mener une nation*[1]. — Ils attaquent une société trop faible et trop clémente qui *paie* d'une *imbécile popularité* ou d'un *lâche silence* le *mal* qu'ils lui font[2]. — *Eblouis* par d'imprudentes paroles, ils ont *abandonné* et *perdu* leur *voie prédestinée* pour suivre orgueilleusement un *plus rude chemin*[3]. — Leur *mort* ne *mérite* jamais qu'une *sévère pitié ;* une *grande* et *vigilante justice* a soin qu'on n'oublie jamais, sans faire supporter plus tard un *expiatoire chagrin*[4]. » Notons ici, en passant, la tendance propre au XVIIe siècle et nettement marquée dans le style de Louis Veuillot, à cette date, à faire précéder le substantif de l'épithète et à user surtout d'épithètes morales.

Cette discipline sévère n'exclut point une liberté souple et avertie ; elle la suppose, au contraire. Comme les écrivains du XVIe et du XVIIe siècles, Louis Veuillot supprime assez souvent l'article défini ou indéfini, en des phrases comme celle-ci : « Bien faire par crainte *de* châtiment » pour : *du* châtiment[5]. Il place volontiers le pronom régime direct avant le verbe auxiliaire, et, dans les phrases négatives, entre « ne » et « plus » ou « rien », ou « pas » ou « point » ; il dit par exemple : « Ces bois sont charmants, il faut *les aller chercher* un peu loin » pour : *aller les chercher*[6] ; « quoiqu'on s'imaginât *ne les y plus voir*[7] » pour : *ne plus les y voir*. Louis Veuillot usera, par la suite, très largement et avec une absolue maîtrise, de la liberté dont usait le XVIIe siècle dans l'emploi des pronoms relatifs ; mais dans la collection du *Mémorial de la Dordogne* et du *Montaigne*, comme dans les *Lettres* de cette époque, on n'en trouve que de très rares exemples et encore fort peu particuliers ; il en

---

[1] *Ibid.*
[2] *A Henri Parrot : Le Mémorial de la Dordogne*, 22 Août 1835.
[3] *La Vie Prosaïque : Le Montaigne*, 1re livraison.
[4] *Ibid.*
[5] *Lettre de Gustave Olivier*, 19 Septembre 1836.
[6] *La Vie Prosaïque.*
[7] *Marivaux Amoureux.*

va de même pour l'emploi et la concordance des temps : on trouve cependant cette forme du mode *irréel*, bien plus usité au XVIIe siècle qu'à partir du XVIIIe : « Il *se tuait* selon toute apparence, si *je n'eusse* été à même de le secourir[1]. » Il use, en revanche, de plus de liberté dans l'emploi des adverbes relatifs pour des pronoms relatifs ; il dit, par exemple, comme les écrivains du XVIIe siècle : « Il y a un point en elles ou en nous par *où* le plus sage se laisse prendre[2] » : les modernes réclameraient : *par lequel ;* dans l'emploi des diverses prépositions; il écrit, par exemple : « Il en est peu dont la nature soit assez forte pour se redresser *à* sa candeur première[3] », pour : *jusqu'à* sa candeur première ; « tout votre sang s'est ému *à* jaillir des artères[4] », pour : *jusqu'à* jaillir ; « ces cervelles sont construites *à* ne jamais loger que peu d'idées[5] », pour : de *manière à ;* « Je me sens égoïste *à* n'aimer rien au monde », pour : *au point de* n'aimer[6]. Notons enfin, à propos de la préposition *à*, cette expression : « J'ai reculé *à t'écrire*[7]. » On ne la trouve ainsi employée qu'au XVIIe siècle ; et même, à cette époque, l'emploi de la préposition *à* ou *de* avec le verbe *reculer* signifiant *retarder l'exécution de quelque chose* est déjà très rare et considéré comme vieilli. Molière dit, dans *l'Avare*, V, 4 : « Je n'y recule point », et La Fontaine, dans le *Conte* le Savetier : « De la donner, je ne crois pas qu'il recule. »

Cette souplesse et liberté de syntaxe, jointe à une savante sévérité, selon l'idéal classique, facilite, entre des mains habiles, les tours serrés, la concision expressive qu'engendre la plénitude. Il est frappant comme la phrase de Louis Veuillot, abondante et prolixe à Rouen et au début de la période de Périgueux, gagne, à mesure, en concision. C'est, sans doute, un des fruits les plus précieux du commerce avec les

---

[1] *Ibid.*
[2] *Ibid.*
[3] *Le Mémorial de la Dordogne*, 9 Avril 1833.
[4] *Ibid.*
[5] *La Vie Prosaïque.*
[6] *Lettre à Gustave Olivier*, 19 Septembre 1836
[7] *Lettre à Gustave Olivier*, 19 Septembre 1836.

auteurs du XVIIe siècle. On trouve déjà en assez grand nombre, dans les écrits de cette période, de ces ramassés vigoureux où excellera plus tard, de transcendante manière, le polémiste. Il écrit, par exemple :

Mais la victoire tourne les têtes ; la presse vous le prouve à chaque instant ; parce qu'elle a vaincu, elle veut régner. C'est un tort qui la déconsidère[1]... Elle (l'admiration du vulgaire) n'est pas surtout pour ces patients dompteurs de populace qui ne combattent qu'avec le temps et avec les lois[2]... Les grands malheurs suivent les grandes fautes, et sont comparativement rares comme elles ; mais les fréquentes petites fautes sont chaque jour expiées par les petits supplices, et ceux-là ne sont pas les moins pénibles à supporter. Ils ne tuent pas, ils gênent, ils fatiguent, ils humilient[3]... Dieu sème dans les bons cœurs toujours assez de peines pour y tempérer la joie et prévenir l'ivresse du bonheur[4]... Tu dis bien : que sont nos calculs ? où vont nos projets ? quel est le résultat de nos efforts ? L'homme n'a qu'une tâche, le devoir ; qu'une mission, la soumission. Et Dieu reconnaîtra les siens[5].

Pourtant, plus que les formules concises et lumineuses, on trouve, du XVIIe siècle, dans la langue du jeune journaliste, l'ampleur déjà riche, bien que parfois diffuse. Elle se déroule assez souvent d'un beau rythme sonore et nuancé, qui fait songer un peu aux périodes somptueuses des *Mélanges ;* le sens de la cadence musicale, de préférence large et prolongée, adaptée au tour périodique des phrases, s'est développé et affiné ; l'on rencontre de nombreux exemples de cette ampleur harmonieuse. On en pourrait citer même dans les articles de polémique, où cette forme semble plus difficile à atteindre[6]. Mais c'est surtout dans les Nou-

---

[1] *Le Mémorial de la Dordogne*, 28 Mai 1833.
[2] *Le Mémorial de la Dordogne*, 1er Mai 1836.
[3] *La Vie Prosaïque.*
[4] *Ibid.*
[5] *Lettre à Gustave Olivier*, 28 Février 1836.
[6] *Le Mémorial de la Dordogne*, 25 Déc. 1834, 22 Août 1835, 1er Mai 1836. 20 Juin 1836, 29 Juillet 1836.

velles littéraires, de forme plus soignée et plus achevée, qu'on rencontre des phrases de ce genre :

Expiation d'autant plus cruelle souvent que la raison humaine, en révolte, ne l'admet pas à ce titre, et ne voit qu'une prévision de la misérable sagesse déjouée par le sort là où il faudrait voir un tort puni par la divinté... Dire qu'il n'éprouva ni regrets du passé ni crainte de l'avenir, ne serait pas lui rendre justice ; mais ceux qui ont accompli un devoir austère savent seuls la force qu'inspire à l'homme le sentiment de l'œuvre qu'il veut mener à bien. Ah ! malheureux qui vous égarez, qui vous ennuyez, qui trouvez la vie prosaïque, regardez-la de plus près, cette vie, étudiez-la. Etudiez ses devoirs, tâchez de vous élever à la pratique constante de ces vertus qui vous semblent puériles ; chargez vos bras et votre cœur du doux fardeau de la famille et puis vous verrez si jamais les poètes vous ont révélé une poésie qui approche de cette poésie, s'ils ont jamais dépeint des malheurs et des joies comparables à ces malheurs poignants, à ces ivresses saintes. Vous verrez, pour parler votre langage, si la malédiction orgueilleuse du démon vaut le suave cantique que murmure la harpe de l'Ange béni[1]... J'en sais, des plus enviées et des plus belles, qui, courbées en secret sous cette loi de sanglots, parfois pour unique bonheur en ce monde, regardent timidement la belle couronne de sérénité que forment, autour d'un front indifférent, leurs larmes répandues dans le silence de la prière et des nuits : l'histoire d'une seule de ces existences révélerait plus de lents martyres que n'en ont imaginé les poètes et les bourreaux[2].

Mais, plus encore que l'ampleur sonore, en périodes d'un rythme souvent heureux, on trouve, dans le style de Louis Veuillot, à cette époque, une vivacité singulière, qui donne aux phrases un tour preste et léger, franc, clair et incisif ; vivacité tantôt spirituelle et fantaisiste, à la manière de Voltaire, tantôt drue, sèche et pénétrante, à la manière de La Bruyère. *Candide* est déjà bien remarquable pour le jeu rapide du récit et le tour du dialogue. Au sujet du procès de

---

[1] *La Vie Prosaïque.*
[2] *Le Secret de Thérèse,* Cf. en outre : *Le Bulletin Littéraire.*

Fieschi, Louis Veuillot imagine un dialogue des plus savoureux et des mieux menés, du commencement à la fin saupoudré d'ironie, entre le Baron Pasquier et l'assassin :

Hé bien, mon cher Fieschi, lui dit le noble pair avec cette aisance noble et gracieuse qu'on lui connaît, vous vous êtes donc décidé à parler. Je vous sais gré d'avoir pensé que vous pouviez le faire de confiance avec moi : nous allons donc causer, et il faut que ce soit à cœur ouvert. — Oh oui, Monsieur le Baron, à cœur ouvert ! C'est bien ainsi que je l'entends : Je ne vois ici que des gens communs, qui ne me comprennent pas, et vous sentez que je ne puis m'expliquer avec eux. — Certainement ; aussi voyez-vous avec quelle promptitude j'ai accédé à votre désir ? Vous vouliez, disions-nous, me parler avec franchise : par où souhaitez-vous commencer ? — Par où vous voudrez, Monsieur le Baron : le sujet de la conversation m'est absolument indifférent. — Soit ! Eh bien, votre affaire du 28 Juillet a été concertée de longue main ; quelles sont les premières personnes qui vous ont fait des propositions ? — Je ne puis pas répondre à cette question-là. — Mais ne m'avez-vous pas dit que vous vouliez causer à cœur ouvert avec moi ? — Assurément ! — Eh bien ! — Mais je n'ai pas entendu que ce fût sur l'affaire pour laquelle je suis en prison. — Et de quoi voulez-vous donc parler ? — Je vous l'ai dit, du sujet qu'il vous plaira de choisir quel qu'il soit : je n'en excepte que mon affaire. — Ne croirait-on pas assister à un proverbe dans un des salons politiques de Paris[1] ?

Cette vivacité d'allure se retrouve excellemment dans la *Correspondance* du jeune homme ; elle donne à ses lettres, surtout les lettres à Gustave Olivier, le ton d'une conversation naturelle, facile, animée, parfois mordante, assez souvent attristée[2]. Elle se retrouve dans les articles de polémique et déjà l'écrivain possède ce que Sainte-Beuve appelle « le brûle-pourpoint des apostrophes[3] » ; il écrit, par exemple, dans un article *à Henri Parrot :*

Quelle diable d'idée vous a passé dans la tête, Henri, mon brave garçon ? Vous, si loyal, si intelligent, vous avec qui j'ai

---

[1] *Le Mémorial de la Dordogne*, 12 Septembre 1835.
[2] Cf. *Correspondance de Louis Veuillot*, t. VIII.
[3] *Nouveaux Lundis*, t. I, p. 57.

si souvent causé politique sans me fâcher, vous vous engagez dans les gardes-suisses de *l'Echo de Vésone* et, comme les autres, vous faites feu sur moi[1] !

Dans ce polémiste déjà redoutable, chez lequel dominent assurément la vigueur et la verve, c'est un charme particulièrement précieux de trouver de cet «esprit de finesse » dont parle Pascal et que Voltaire a si joliment décrit dans son *Dictionnaire :* « ... C'est tantôt une comparaison nouvelle et tantôt une allusion fine : ici l'abus d'un mot qu'on présente dans un sens, mais qu'on laisse entendre dans un autre ; là un rapport délicat entre deux idées peu communes... c'est l'art ou de réunir deux choses éloignées, ou de diviser deux choses qui paraissent se joindre... c'est celui de ne dire qu'à moitié sa pensée pour la laisser deviner. » Cet esprit monte et pétille dans les *Caractères ;* il fuse, ainsi qu'un vin mousseux, dans les *Contes* et les *Lettres* de Voltaire. Par un exercice ingénieux et tenace, par le commerce assidu de La Bruyère, probablement aussi de Voltaire, Lesage et Marivaux, Louis Veuillot, à Périgueux, a gagné de cet esprit qu'il développera étrangement par la suite. On le trouve dans sa *Correspondance*, dans certains articles de fonds politique. Il paraît surtout dans l'analyse des sentiments subtils : le jeune écrivain en a saisi le langage propre, fait d'esprit délié, piquant et imprévu, légèrement ironique, où entre un grain de sensibilité profonde et voilée. Voici une bien fine et suggestive comparaison de l'amour et de l'amitié :

On dit que l'amitié est sœur de l'amour ; c'est une mauvaise sœur, car il n'est méchant tour qu'elle ne joue à son frère. Il est vrai que le fripon le lui rend bien. L'amitié me semble une fille de famille qui compte sur sa fortune et s'attend à vivre gaiement dans le monde, lorsqu'un marmot de frère, qui lui naît à l'improviste, réclame pour lui seul tout le patrimoine, il veut forcer la pauvre amitié d'entrer au couvent. Aussi les voyons-nous se combattre sans trève ; avides et jaloux tous deux, ils ne veulent point entendre parler de partage[2].

---

[1] *Le Mémorial de la Dordogne*, 22 Août 1835.
[2] *Marivaux Amoureux.*

Voici de bien piquantes réflexions sur les femmes :

Les adorables femmes, cher Anselme ! que de finesse dans leur beauté ! que de scélératesse dans leur vertu ! quel parfait savoir-vivre ! qu'il est dangereux de les aimer ! et difficile de ne les aimer pas ! Il y a toujours (elles le savent bien, les friponnes !) un point en elles ou en nous par où le plus sage se laisse prendre. Je faisais profession de n'être pas sage et me laissais prendre par tous les points. Savez-vous la première chose qui m'a charmé ? Le panier de la marquise[1] !

Voici, enfin, quelques lignes d'une pénétrante étude psychologique d'âme féminine :

Je lui crois plus de disposition à être amoureuse que tendre, plus d'envie d'être femme que de besoin d'aimer. Elle veut se marier d'abord, elle aimera après ; peut-être même aimera-t-elle son mari, mais après et pas toujours, rappelez-vous bien cela. Naïvement, vous me demandez peut-être qui elle préfère, de M. de Marivaux ou de vous. Cela passe ma science. Seulement j'oserais jurer que si demain le vieux duc de Chilleurs se présentait avec ses soixante ans, sa goutte, ses catarrhes, sa bêtise, ses dix châteaux et ses trois cent mille écus de rente, il serait demain le préféré[2]...

Mais le profit le plus avantageux et le plus durable que Louis Veuillot nous paraît avoir tiré de son commerce avec les classiques, c'est qu'ils l'ont fixé dans *l'art réaliste* tel que l'entendait Boileau et le pratiqua surtout La Bruyère. — Boileau recommandait d'appeler « un chat un chat et Rollet un fripon » ; mais encore prétendait-il fournir au poète une règle de conduite morale plus qu'un précepte littéraire. La Bruyère, lui, appelle toutes choses par leur nom. Il s'agit, pour lui, de peindre sur le vif des originaux rencontrés, de noter directement leurs ridicules, d'exprimer dans leur réalité concrète les personnages ou les travers ; il faut donc

---

[1] *Ibid.*
[2] *Marivaux Amoureux.*

employer le mot le plus capable de rendre l'impression reçue. Aussi le terme pittoresque ou imagé, fût-il trivial, se retrouve à chaque instant sous la plume de La Bruyère ; il emprunte des mots de métier ; il emploie des mots populaires puisés, souvent, dans le vieux fonds de la langue, mots concrets destinés à peindre ; il multiplie à profusion les figures pittoresques, surtout la métaphore, prise souvent dans les réalités les plus familières. Et cette notation, directe et métaphorique, du détail extérieur, a le plus souvent pour but et pour résultat la révélation des sentiments intimes. Au point de vue de l'art réaliste, l'influence de La Bruyère sur Louis Veuillot a été absolument décisive. Dans les écrits de cette date, le souci du détail concret, le bonheur à le saisir sur le vif, à l'exprimer par le mot qui peint directement ou par le moyen d'un signe pittoresque, d'une image ou figure, sont très frappants, et l'on sent d'évidente manière que c'est là une véritable étude, un procédé voulu, une application consciente pour donner aux choses, objets physiques ou idées, tout leur relief. Et, comme chez La Bruyère, ces mots qui peignent au vif sont pris dans la réalité la plus vivante, souvent familière, j'allais dire volontiers populaire ou triviale ; les mots que Veuillot préfère, ce sont les mots savoureux, « succulents, nerveux », comme disait Montaigne, les mots « de haulte graisse », suivant l'expression de Rabelais, fortement colorés, pleinement significatifs ou représentatifs de la réalité. Chez La Bruyère, ce travail de réalisme pittoresque est plus délicat, plus méticuleux, plus subtilement nuancé, véritable travail de ciselure et de marqueterie ; la verve endiablée de Louis Veuillot, sa vivacité et sa vigueur à l'emporte-pièce rendent moins achevés ces effets d'art plastique ; de ce point de vue, l'écrivain fait parfois songer à Saint-Simon plus qu'à La Bruyère, mais l'art réaliste de La Bruyère a été saisi, il fait désormais corps et substance, si j'ose dire, avec le futur polémiste. L'on pourrait citer à profusion de ces expressions imagées qui peignent sur le vif et expriment en relief ; en voici quelques-unes à peine : « *Tâter* de la réputation, voire de la popularité, ces deux

filles de *bas-étage*[1]... S'est mis à *leurs trousses*[2]... Vainement il *se creusait la cervelle*[3]... *Noyé* dans un *déluge* d'annonces[4]... Cette renommée qui se *roule* quelque temps dans les rues de Paris, *ramassant* des noms et des titres qu'elle *vomit* ensuite *par bouffées* dans les provinces[5]... Chacun se retourne et contemple avec admiration sa *grosse figure* blanche, avec deux *gros yeux mornes*, assez semblables à un *fromage à la crème*, dans lequel on aurait *planté deux charbons éteints*[6]... Vous m'avez résolument *balafré* d'un coup de *l'Echo de Vésone*[7]... Ne pas laisser *avorter* une tentative[8]... Les *équarrisseurs* littéraires sont sans pitié[9]... Il leur faut, *pied ou aile* de l'idée à succès[10]... Marcelin, ce *vaste* sous-préfet, sur lequel nous nous sommes rencontrés *comme deux chèvres sur une montagne*[11]... Je fis *craquer* mon intelligence[12]... C'est une carrière *bouchée*[13]. »

Ce souci du réalisme pittoresque mène droit au portrait ; le portrait est le procédé qui permettra le mieux et le plus complètement de mettre en lumière les travers, les vices, ou simplement les mœurs, les habitudes, la vie propre d'un individu, d'une caste ; si l'artiste connaît le secret subtil et précieux de généraliser ses observations particulières, de dégager d'une collection de faits une idée générale, il créera des types. On sait si La Bruyère a excellé dans cet art, et si Onuphre, par exemple, n'est pas un type comparable à Tartufe. Rien d'étonnant que les portraits abondent dans l'œuvre de Louis Veuillot à Périgueux. Ne cherchons pas, dans ces portraits, la diversité et la richesse infinie des por-

---

[1] *Le Mémorial de la Dordogne*, 25 Avril 1833.
[2] *Le Mémorial de la Dordogne*, 25 Avril 1833.
[3] *Le Mémorial de la Dordogne*, 25 Avril 1833.
[4] *Le Mémorial de la Dordogne*, 25 Avril 1833.
[5] *Le Mémorial de la Dordogne*, 25 Avril 1833.
[6] *Le Mémorial de la Dordogne*, 25 Avril 1833.
[7] *Le Mémorial de la Dordogne*, 25 Août 1835.
[8] *Le Mémorial de la Dordogne*, 9 Juillet 1836.
[9] et [10] *Bulletin Littéraire*, *Le Montaigne*, 6e livraison.
[11] *Lettre de Louis Veuillot à M. Grellet-Dumazeau*, 22 Mai 1834.
[12] et [13] *Lettres de Louis Veuillot à Gustave Olivier*, fin décembre 1834.

traits de La Bruyère : qui d'ailleurs, sur ce point, peut se flatter d'égaler un tel maître ? Mais notons la fréquence du procédé ; observons, en outre, que le procédé n'est point uniforme. On trouve dans les articles du *Mémorial* ou du *Montaigne*, des portraits rapides, sortes de croquis lestement enlevés, tel le portrait de la Marquise de Hague où les traits physiques, fort suggestifs, sont chargés de délicates nuances psychologiques et teintés d'ironie délicieuse :

Certainement la marquise n'est point belle : elle n'a pas même un de ces visages de goût qui se font pardonner leur irrégularité et qu'on appellerait volontiers d'agréables fantaisies de la nature; pourtant je défie que quiconque l'aura vue avec ce divin panier n'en rêve pas jusqu'au lendemain. Je viens, sur mon âme, d'éprouver une forte passion. Eh bien ! au plus violent de cette passion violente, si j'apercevais le diable de panier, ma constance en était tout un gros moment chiffonnée : il y avait dans ce panier des nichées d'amour[1].

Le panier, voilà ce qu'il faut ici mettre en relief, car c'est lui qui joue le rôle essentiel, c'est lui qui a gagné le cœur d'Alain de Beaupuy ; l'écrivain y réussit avec dextérité : tout le début prépare l'effet du panier ; la laideur (disons le mot) de la marquise, fait un contraste bien expressif et bien savoureux avec l'effet de son panier ; le trait final est une trouvaille pittoresque et plus encore psychologique. Le portrait physique de Thérèse de Traxelles tient également en quelques lignes nettes et lumineuses, insérées dans le récit et faisant corps avec le récit[2]. Le portrait de Lucinde, inséré lui aussi dans un récit, est plus longuement développé et détaillé que le précédent, mais l'élément physique y est subordonné à l'élément spirituel ; ce portrait est plus remarquable par la pénétration et la délicatesse psychologiques que par le relief du pittoresque extérieur ; l'on y discerne, au surplus, un jeu d'antithèses fort subtil et expressif :

Lucinde, je n'ai rien vu nulle part qui lui ressemblât, est pe-

---

[1] *Marivaux Amoureux*, *Le Montaigne*, 3e livraison.
[2] *Le Secret de Thérèse*, *Le Montaigne*, 2e livraison.

tite, et pourtant majestueuse ; sa beauté est régulière et cependant piquante ; elle a l'air noble et bon, avec un regard parfois qui vous ferait jurer qu'elle se moque de vous... Imaginez-vous qu'elle est brune et blanche, qu'elle a des yeux de velours sous les sourcils les plus hardis, les plus mobiles du monde, et peut-être même un peu durs. Elle est belle, c'est par modestie, car elle pourrait s'en passer, et montrer aux plus ravissantes une laideur qu'envierait leur beauté... On était bien sûr, tous les matins, de la trouver charmante, mais jamais de la façon qu'on l'avait vue la veille en la quittant[1].

Le jeune écrivain s'est essayé avec succès au portrait-type. Voici l'arriviste : c'est *M. F.* qui veut être « quelque chose ». Ici, les traits du visage et du corps sont à peu près négligés, mais les basses manœuvres, les procédés misérables dont on use pour conquérir la popularité sont mis en saisissant relief par la notation précise, minutieuse et ironique des gestes extérieurs de *M. F.* et par la reproduction de ses discours ; l'ensemble laisse une forte impression d'unité et de vérité[2]. Le portrait le plus poussé, dans ce genre, est assurément le portrait du *Bonapartiste* : il suppose de la part de l'écrivain une spéciale application afin de dégager, en vigoureux relief, le trait caractéristique de ce type, savoir le culte ou plutôt l'aveugle fétichisme de l'Empereur. L'idée générale dominant et éclairant tout le portrait est exprimée dès le début, en ces termes :

Le bonapartiste n'est pas immortel, mais comme tout bon fanatique, il croit à l'immortalité de ses dieux. Il a longtemps nié la tombe de Sainte-Hélène, il niera longtemps la tombe de l'église des Capucins de Vienne, et tant qu'il restera un homme pour porter le nom de Napoléon, que cet homme soit neveu, arrière-neveu, cousin, petit-cousin du grand homme, le bonapartiste restera bonapartiste et criera : « Vive l'Empereur ! »

Le bonapartiste a un extérieur particulier, bien digne de celui qui promena par toute l'Europe les armées françaises :

---

[1] *Marivaux Amoureux.*
[2] *Le Mémorial de la Dordogne*, 25 Avril 1833.

raideur toute militaire ; redingote bleue, sévèrement brossée et boutonnée, descendant du menton à la cheville ; col noir, inflexible comme une consigne ; à la boutonnière, un ruban rouge noué verticalement ; chapeau un peu sur l'oreille. Il a cinquante à cinquante-cinq ans ; des cheveux rares mais encore noirs, une taille sèche et droite, une parole tranchante comme un sabre. — Son logement aussi est fort particulier : les fenêtres de sa chambre donnent sur une caserne ; sur sa cheminée, un buste de l'Empereur ; à sa muraille, un portrait de l'Empereur ; dans son alcôve, une bataille de l'Empereur ; sur sa tabatière, le Roi de Rome et son père. — Cet homme extraordinaire n'a pas des occupations comme tout le monde. D'abord, il n'a généralement ni femme, ni enfants, ni famille. Condamné par le malheur du temps à l'inaction, il s'est lancé dans les études et les conspirations. En fait d'études, il ne va pas très loin, mais il s'est spécialisé dans la mythologie. Pour les conspirations, il ne chôme guère : il s'est battu en Juillet, et il a passé là trois heureuses journées sous la mitraille. Si on l'avait cru, on serait allé, sans reprendre haleine, jusqu'à Vienne, on sait bien pourquoi, chut ! « Il apprend l'exercice au marmot de la portière, et il lui fait faire tous les jours quatre heures de faction au soleil et à la pluie. » — Cet homme terrible, on le devine bien, n'a pas non plus des sujets d'entretien comme tout le monde :

Ses discours sont mystérieux, semés de pyramides, de sièges, de bombardements et de retraites ; si vous voulez causer quelque temps avec lui, évitez de parler voyages et gardez-vous, comme du péché, d'étaler vos connaisances géographiques ; si vous avez le malheur de prononcer le nom d'une ville, d'un village ou d'un chemin, il vous arrête court en disant : J'étais là[1] !

Nous avons là un portrait en pied, fort réussi et très ressemblant, ressemblant surtout pour l'époque de l'écrivain. La verve soutenue et satirique appartient en propre à Louis Veuillot, mais le procédé est de La Bruyère.

La période de Périgueux est donc *d'une importance capi-*

---

[1] *Le Bonapartiste, Le Mémorial de la Dordogne*, 11 Avril 1833.

tale dans la formation littéraire de Veuillot. Le jeune polémiste, en vertu de ses fonctions, a *travaillé*, observé, médité, réfléchi ; son œil s'est agrandi et aiguisé ; il a souffert et son esprit s'est élargi. Surtout *il a étudié les grands maîtres de notre littérature, ceux du* XVIe *siècle, mais tout spécialement ceux du* XVIIe, *sans négliger ni les écrivains du* XVIIIe, *ni les Romantiques.* A l'école de la perfection littéraire, sans étroitesse et sans *exclusivisme*, il a purifié, assoupli, enrichi sa langue ; il a *appris à penser* justement, sainement, fortement ; il a *appris à écrire*, c'est-à-dire à exprimer en pleine lumière, en saisissant relief, sa pensée avec ses nuances multiples et diverses. Dans les écrits de cette période, on discerne encore des *imperfections et des audaces chaque jour mieux combattues ou réglées ;* mais *l'idéal est connu, choisi, fixé : l'idéal classique, large, compréhensif ;* et nous voyons *s'affirmer, d'une progression constante, les traits distinctifs de l'art classique.*

CHAPITRE IV

« SUR LES CHEMINS DE LA CROYANCE »

(Septembre 1836 - Mars 1838)

A. PÉRIODE INSTABLE — « POSITION D'ATTENTE »

MILIEU POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Au mois de Septembre 1836, Louis Veuillot quitte Périgueux pour Paris. Par les soins de Gustave Olivier, on lui a offert une place de rédacteur à *la Charte de 1830*, journal nouvellement fondé par Guizot et ses partisans.

Je serai sincère, a-t-il confessé ; j'entrai dans Paris avec des idées de conquête, ou, pour mieux dire, en vrai conquérant, bien décidé à devenir ministre aussitôt qu'il se pourrait. Et ce n'est pas tout à fait ma faute, si je me gonflais de ces visions. Est-il un garçon de vingt ans sur la tête duquel, pourvu qu'il sache lire, nos mœurs politiques n'aient pas ancré de semblables projets ? J'y mettais même, par suite de mes opinions constitutionnelles, une retenue que tous n'ont pas. Je ne voulais être que ministre ; combien se seraient installés connétables, consuls ou dictateurs[1].

Il devait défendre, dans le nouveau milieu où il entrait, la politique de M. Guizot.

---

[1] *Rome et Lorette*. Introduction.

A cette date, la situation gouvernementale s'embrouille. A regarder de près cette majorité qui semble soutenir le nouveau Cabinet, le Cabinet Molé-Guizot, qui lui donne même un gros chiffre de voix dans le vote sur les affaires d'Espagne, que d'incertitudes dans les vues et dans les convictions ! que de divisions et de subdivisions, sinon définitivement consommées, du moins ébauchées, que de jalousies ou de ressentiments entre les personnes ! quel entrecroisement d'intrigues ! et, par dessus tout, quelle lassitude ! Dans la discussion de l'Adresse, le 16 Janvier 1837, M. Guizot lui-même constatait, à la tribune, la « fatigue », cause du désabusement et du scepticisme général ; et dans une lettre intime, datée du 19 Mars de la même année, il ajoutait : « Je suis mécontent, rien ne va ; les amis languissent, les ennemis agissent beaucoup. Nous sommes entourés de faiblesses, de réticences, de trahisons, d'insuffisance. » Mais le mal qui minait la majorité minait de jour en jour encore plus le ministère. Son histoire est l'histoire de l'irréductible antagonisme créé par le vice de la situation et, surtout, par le caractère des hommes en présence : M. Molé, M. Guizot. Ces difficultés misérables se compliquèrent encore de l'attentat de Strasbourg, organisé par le prince Louis Bonaparte, et surtout de l'échec des armées françaises à Constantine. Le Ministère rencontra une très vive opposition au sujet des lois pénales et des lois de dotation ; l'absolue divergence de vues au sujet de la loi sur l'apanage amena la rupture entre M. Molé et M. Guizot (fin Mars 1837). Le 15 Avril, M. Molé fit accepter par le roi la composition de son nouveau Cabinet, « le petit ministère », comme il fut immédiatement dénommé, et qui recueillit, dans tous les rangs de la Chambre et dans l'opinion générale, la défiance et le dédain. En dépit des efforts tentés par M. Molé au moyen de l'amnistie et du mariage du duc d'Orléans, en dépit d'une attitude résolument ferme au dehors et sur les théâtres les plus divers, dans la république d'Haïti, à Buenos-Aires, au Mexique, en face des puissances continentales, par exemple en face de l'Autriche au sujet de l'occupation de Cracovie, le Ministère vit se former et grandir contre lui, sous la poussée de l'esprit

de parti, d'aveugles entraînements d'opposition, sous la poussée d'ambitions mesquines et de misérables intrigues d'égoïsme, la Coalition ; durant cette lutte où grandit la personne et le rôle de M. Molé, où celui-ci fit preuve de qualités inattendues, durant cette lutte où fut dépensé tant de talent et de passion, pour aboutir, en 1839, à la victoire électorale de la coalition et à l'interrègne ministériel, en attendant la ruine des institutions parlementaires et la chute de la monarchie de Juillet ; durant cette lutte, le pays, de plus en plus étranger aux agitations du monde politique, jouit du calme matériel et même d'une véritable prospérité financière.

La *littérature* prend une *orientation nouvelle*, et le romantisme se transforme profondément ; l'individualisme recule de plus en plus devant les préoccupations sociales ; la littérature de sentiment et d'images perd du terrain au profit de la littérature d'idées. Les questions d'art pur passionnent moins les esprits. Sans doute, le revirement n'est pas absolu ; les deux tendances s'affirment parfois dans les esprits et dans les œuvres, mais c'est un signe des temps que la subordination de la poésie à la prose, l'effacement du lyrisme devant l'histoire et le roman, plus commodes à manier pour l'action, plus appropriés au romantisme humanitaire. Ce mouvement, commencé dès 1830, s'accentue nettement aux environs de 1836. Certaines manifestations traduisent de manière particulière ce courant nouveau, et nous semblent d'une spéciale importance.

1° *L'organisation de la Science historique :* Initiée presque au lendemain de la Révolution de 1830, elle se développe surtout à partir de 1835, sous l'impulsion de trois ministres : Guizot, Thiers, Villemain. Des chaires d'histoire sont créées au Collège de France et dans les Facultés de province ; en 1834, est créée la Commission des Arts et Monuments, et, en 1837, la Commission des Monuments historiques, pour inventorier nos richesses nationales ; les inspecteurs généraux des monuments historiques, au premier rang desquels se signalent Vitet et Mérimée, redoublent d'activité ; en 1835,

Guizot a déjà fait commencer le recueil des « Documents inédits relatifs à l'histoire de France », où Michelet publiera le Procès des Templiers, en 1841, et, la même année, Quicherat le Procès de Jeanne d'Arc. En 1836, A. Thierry est chargé de diriger la publication des documents inédits sur l'histoire du Tiers Etat. D'autre part, un vigoureux essor est donné aux sciences auxiliaires de l'histoire : on réorganise, en 1838, l'Ecole des langues orientales ; on envoie de nombreuses missions d'études en Extrême-Orient ; sous l'impulsion énergique de de Caumont, la Société des Antiquaires de Normandie prend une grande importance, ainsi que la Société Française d'Archéologie, fondée en 1830 ; la Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, fondée en 1835, pour les médiévistes, voit croître sa richesse et le nombre de ses travailleurs. Enfin, chose considérable, les grandes revues destinées au public mondain vulgarisent l'histoire : tandis que les *Mémoires* de l'Institut et le *Journal des Savants* n'intéressaient que les érudits, *la Revue des Deux Mondes* et *la Revue de Paris*, entre autres, publient de nombreux et importants travaux historiques : c'est ainsi que la première donne *les Récits mérovingiens* d'A. Thierry. D'autre part, l'enseignement public, en vulgarisant l'histoire, répand les idées humanitaires : au Collège de France, où il professe à partir de 1838, Michelet prêche la fraternité des peuples, la réconciliation des races, l'avènement de la Démocratie universelle.

2° *La transformation du Roman :* Sous l'influence de Stendhal, la curiosité de la vie moderne tend à diminuer l'intérêt des évocations du passé. Le passage du romanesque au réalisme devient très net dans Balzac, avec *Eugénie Grandet* (1833), *le Père Goriot* (1835), *César Birotteau* (1837), et dans Mérimée avec *Matéo Falcone* et *le Vase étrusque*, déjà anciens, avec, surtout, *la Vénus d'Ille* (1837) : chez eux, le romantisme n'est presque plus du romantisme. Le roman lyrique, réveillé par la crise de 1830, persiste, les deux tendances du début du XIX° siècle ont reparu : le roman d'analyse, qui procède à la fois de Sénancour et de Stendhal, et

dont *Volupté* de Sainte-Beuve (1834) est le type ; le roman de passion, à la manière de Chateaubriand : *la Confession d'un enfant du siècle* de Musset (1836). Pourtant, le genre tend à glisser vers le roman de mœurs, comme *Mademoiselle de Maupin* de Th. Gautier (1835). Mais la grande transformation qui s'opère, à cette époque, dans le roman, c'est qu'il devient de plus en plus œuvre de prédication humanitaire : le roman social, qui est en germe dans *Stello* (1832), et dans *Servitude et grandeur militaires* (1835), de Vigny, voire dans les deux fragments épiques de Lamartine : *Jocelyn* (1836) et *la Chute d'un Ange* (1838), s'étale dans les romans de George Sand, surtout après 1834. Cette tendance du roman fut encore favorisée et développée, poussée même jusqu'à l'enseignement populaire, par l'exceptionnelle importance que prit le roman-feuilleton, ce genre vulgaire où excella Eugène Sue, à partir de 1836, l'année où *la Presse* d'E. de Girardin inaugura le journal à bon marché.

3° Cette dernière création est un nouveau signe des temps ; *l'esprit bourgeois menace les sources de l'inspiration poétique et de l'art littéraire.* L'esprit bourgeois trouve sa plus significative manifestation dans les goûts dramatiques de l'époque. Sans doute, le *Chatterton* de Vigny est de 1835, et *Chatterton* est un « drame de la pensée » (Préface). Sans doute, Musset écrivit, en 1835, *Barberine* et *le Chandelier*, et, en 1836, *Il ne faut jurer de rien ;* mais ces œuvres charmantes et profondes, comme les précédentes du même auteur : *Spectacle dans un fauteuil* (1832-1833), *les Caprices de Marianne* (1833), *Fantasio* (1834), *On ne badine pas avec l'amour* (1834), publiées successivement à la *Revue des Deux Mondes*, ne furent réunies en volume qu'en 1840 et jouées qu'après 1847. Sans doute enfin, le *Ruy Blas* de Victor Hugo est de 1838. Mais cette période est celle des grands triomphes de Scribe, dramaturge infatigable et adroit, vaudevilliste extrêmement ingénieux pour combiner une intrigue, absolument nul comme moraliste, psychologue et écrivain, et d'autres vaudevillistes inférieurs : Ancelot, Bayard, Théaulon, Mazères, Mélesville, Picard, Delaville ou de La Ville Miremont, Longpré, etc. Le vaudeville, en effet, figure avec une

saisissante fréquence sur les listes des théâtres. Pour ne citer que quelques exemples : en 1835, l'année d'*Angelo* et de *Chatterton*, Longpré fait applaudir, au Vaudeville, *les Boudeurs ;* Ancelot, au Théâtre Français, *Un mariage raisonnable ;* Bayard, au Gymnase, *Mathilde*, *le Gamin de Paris ;* Montigny, au Gymnase, *Un Fils ;* Scribe, au Gymnase, *la Pensionnaire mariée ;* en 1836, Mme Ancelot donne au Théâtre Français, *Marie ou les trois Epoques ;* Ancelot et P. Foucher, à l'Odéon, *Une Rivale ;* en 1837, nous trouvons de Scribe, au Théâtre Français, *la Camaraderie ;* de Théaulon et Bayard, aux Variétés, *le Père de la Débutante*. — Dans ses articles de *la Presse*, Théophile Gautier constatait, en la déplorant, cette vogue du vaudeville ; qu'on lise, par exemple, ses articles intitulés : *Etat actuel du Théâtre*[1] *; Où en est l'art théâtral*[2] *? A bas les Charpentiers*[3] *!* Ce genre et ces œuvres lui inspiraient un souverain mépris qui devint une sorte de tic nerveux, et son opinion, pendant dix ans, peut se résumer dans la fameuse boutade : « Le vaudeville, né malin, mourra stupide[4]. » Dans un article intitulé *Du vaudeville moderne*, Casimir Bonjour traduisait l'impression des « auteurs sérieux », des académiciens ou *académiques*, des rédacteurs de la *Revue Française*, du *Globe*, de la *Revue des Deux Mondes :* il y constate que ce genre, s'il se borne à de petits sujets et « à peindre le quart d'heure », peut être excellent ; mais que ce genre est sorti de ses règles propres et a nui à la *littérature* « en enlevant les acteurs à la comédie, en détournant les auteurs de leur vocation et en blasant le public[5]. »

4° Enfin, un dernier trait qui nous paraît caractériser, au point de vue littéraire, les environs de 1836, c'est une *forte*

---

[1] *La Presse*, 31 Juillet 1837.

[2] *La Presse*, 1er Janvier 1838.

[3] *La Presse*, 3 Mars 1839. — Sur l'immense production des vaudevilles, de 1830 à 1848, lire le célèbre feuilleton de J. Janin aux *Débats*, inséré dans son *Histoire de la Littérature Dramatique*, I, 366.

[4] *La Presse*, 21 Mars 1836. Cf. *Histoire de l'Art Dramatique*, I, 117.

[5] Casimir Bonjour : *Œuvres* (éd. de 1902) I, 64-70.

réaction contre le romantisme. Le piquant, c'est que les plus redoutables adversaires ne sont point des classiques, ce sont de purs romantiques. En premier lieu, Chateaubriand, qui du reste ne s'était jamais rallié franchement à la jeune école. Déjà sa réserve était devenue de l'hostilité à peine déguisée. Dans ses entretiens de l'Abbaye-au-Bois, il s'exprimait sans ménagement sur les fils de René. *L'Essai sur la littérature anglaise*, en 1836, marqua la rupture ; faisant manifestement la réplique à la *Préface de Cromwell*, il y disait :

La liberté qu'on se donne de tout dire et de tout représenter, le fracas de la scène, la multitude des personnages imposent, mais ont au fond peu de valeur ; ce sont libertés et jeux d'enfants... Cet amour du laid qui nous a saisis, cette horreur de l'idéal, cette passion pour les bancroches, les culs-de-jatte, les borgnes, les moricauds, les édentés, cette tendresse pour les verrues, les rides, les escarres, les formes triviales, sales, communes, sont dépravation de l'esprit... Si jadis on resta trop en deçà du romantisme, maintenant on a passé le but : chose ordinaire à l'esprit français, qui sautille du blanc au noir comme le cavalier au jeu d'échecs.

Ensuite le poète, qui, sans nul doute, avait le plus vivement senti les ferveurs du Cénacle et la secousse de 1830, Alfred de Musset en personne. Après avoir quitté ouvertement le *Cénacle*, il publie, en 1836, *Les Lettres de Dupuis et Cotonet*, qui sont l'éclatante, amusante et définitive rupture avec le romantisme. Musset reprend pied dans le XVIIIe siècle ; il relit Molière, La Fontaine, Racine, souhaite une renaissance de la tragédie et applaudit aux débuts de Rachel, en 1838. Il remonte même jusqu'à la Grèce, maintes fois, d'ailleurs, chantée, en passant, dans son œuvre ; il parle en homme averti de Sophocle, d'Aristophane, de Phidias et pressent une renaissance de l'hellénisme qui se réalise avec un frappant succès, surtout de 1836 à 1840. Les maîtres de la critique appuient la réaction antiromantique. Gustave Planche, ce terrible homme volontiers cynique et débraillé, mais qui voyait clair et avait du goût, Planche qui, dans ses premiers articles à la *Revue des Deux Mondes* et à *l'Artiste*, avait exalté la nouvelle école contre les classiques, Planche brise

net, à son tour, avec ces forcenés qui lui firent espérer merveille. De 1834 à 1840, Planche dénonce impitoyablement, dans la *Revue des Deux Mondes*, les erreurs, les excès du romantisme ; il vitupère surtout contre Hugo, et ses démêlés avec le poète sont restés fameux. Ses articles ont formé la série des *Portraits Littéraires* dont le premier recueil parut en 1836, l'année de *l'Essai sur la littérature anglaise* et des *Lettres de Dupuis et Cotonet*. — En de si importantes manifestations contre le Romantisme, il y a plus qu'une coïncidence. D'autant plus que, du côté des purs classiques, les espoirs et les efforts redoublent. Dès 1833, Nisard avait habilement exploité une situation fort embrouillée, et son manifeste « contre la littérature facile » fit grande impression. L'année suivante, *les Poètes latins de la décadence* soulignaient, par de malins rapprochements, les faiblesses du Romantisme ; puis, coup sur coup, paraissent *Monsieur V. Hugo en 1836*, *Coup d'œil sur l'histoire de la littérature française* et les premières leçons d'un cours très applaudi à l'Ecole Normale, dans lequel le XVIIe siècle est remis en honneur, et particulièrement la tragédie. Aussi, lorsque Rachel débute à la Comédie Française, en 1838, le public se presse pour entendre du Corneille et du Racine, et la critique salue avec enthousiasme cette renaissance. Il n'y eut d'ailleurs, dans cette réaction, qu'une sorte de palliatif ; elle ne détermina rien de durable.

L'INSTABILITÉ DE L'ÉCRIVAIN

Dans ces conjonctures politiques et littéraires, Louis Veuillot, douze ou quinze mois environ, mène une existence instable et tout à fait incertaine.

Il fréquente le théâtre, y accompagne Romieu chaque fois que ce dernier vient à Paris, dîne même deux ou trois fois avec le joyeux préfet, chez Mlle Mars, alors âgée de cinquante-huit ans et la plus brillante des jeunes premières. Il fréquente surtout les petites réunions d'amis, les intimes avec qui l'on prenait rendez-vous au Palais Royal pour dîner,

se promener, fumer un cigare en causant. C'était Emile Perrin, qui étudiait la peinture et promettait un bon peintre de genre ; Albert de Calvimont, rentré à Paris comme collaborateur de *la Gazette de France*, et de *la Mode*, revue mondaine légitimiste et satirique ; Emile Lafon, passionné pour son pinceau et se promettant, malgré son goût pour la caricature, d'être peintre d'histoire ; Debon, un autre peintre, élève de Delacroix ; Alexandre Lemachois, mort journaliste politique ; Louis Bécane, jeune universitaire, esprit des plus élevés, cœur chaud, âme angélique et inquiète, chrétien pratiquant lorsque Louis le rencontra chez M. de Lavergne, et qui devint bientôt professeur à l'Université de Toulouse ; Mallac, un créole de l'île Maurice, élevé chrétiennement, qui gardait le respect des choses religieuses et la foi, mais dont la politique et le monde remplissaient la vie, distingué, ouvert et distrait ; enfin, Gustave Olivier (Fulgence), l'ami déjà ancien et dévoué, qui allait devenir le « guide ».

Louis Veuillot, à cette date, vit très intimement de la vie de famille. Quatre ou cinq semaines après son arrivée à Paris, il écrit à M. Parrot, père de son ami :

J'ai retrouvé ma famille que je ne connaissais guère, un père, une mère qui me rappellent par leur simple et franche bonté les châtelains de la Couture ; ce que vous m'avez appris de l'amour paternel m'est resté dans le cœur. Quand je songe à la joie que vous me laissiez voir des succès d'Henri, je suis bien content, parce que je me dis que mon père et ma mère éprouvent de temps en temps cette joie-là. J'ai aussi un frère qui habite avec moi, et dont la présence continuelle fait de moi un saint. Enfin, j'ai deux sœurs qui ne sont encore que deux jolies enfants, mais qui, je l'espère, deviendront deux sages et honnêtes filles.

Le père et la mère de Louis Veuillot tenaient, pour lors, à Bercy, un modeste et honnête débit de vin et de vivres qui leur permettait d'entretenir leurs deux fillettes : Annette et Elise. Quant à Eugène, de trois ans plus jeune que son frère, au moment où celui-ci revint à Paris, il travaillait vaguement la procédure et la... philosophie chez M. Auguste Bonjour, avocat et « publiciste », grand admirateur de Laromi-

guière. Louis le prit immédiatement avec lui et loua, rue Bourbon-Saint-Sulpice, dans le voisinage de Gustave Olivier, un appartement qu'il meubla le plus sommairement possible. Les deux frères vécurent là dans la plus touchante intimité. Voyageant à Venise, après sa conversion à Rome, Louis Veuillot évoquera, dans une lettre à son frère Eugène, les souvenirs de ce temps :

Ce que tu me rappelles de notre vie à la *Paix* se retrouve bien souvent dans ma pensée. Hier, surtout, j'y songeais avec délices. Je me promenais après dîner, en fumant mon cigare, sur la Piazzetta. Toutes les merveilles de Venise étaient devant moi, Saint-Marc, le palais des Doges ; la mer, les gondoles, le ciel d'Italie, et le ciel vénitien encore plus beau. Cependant, j'étais triste, je songeais à nos après-dîners d'il y a un an à cette époque, quand nous quittions tous les deux la table Dugy pour faire un tour de Boulevard, causant de tout et de rien, fumant le fin cigare de quatre, en attendant le moment de s'atteler à la charrue (*La Paix*). Nous avions bien nos peines, bien souvent la dépense du cigare absorbait tous nos fonds ; mais du temps passé on ne se rappelle que le plaisir, et c'est un grand bienfait du ciel qui met ainsi un charme inconnu au fond de nos regrets. Combien ce temps a passé vite, cher frère ! Mais il a été assez long pour que nous ayons appris tous deux que nous avions l'un dans l'autre un grand trésor, un cœur dévoué, fidèle, indulgent[1].

Très absorbé par cette vie de relations et de famille, très adonné aussi à la promenade, à la flânerie, signes d'un malaise intérieur pour cette nature active, Louis Veuillot, infatigable liseur, ne lut guère, durant cette période d'hésitation. Au dire de son frère, il racontait n'avoir lu, « durant l'année passée à *la Charte de 1830* et à *la Paix*, que deux livres dont il eût gardé bon souvenir, l'un de M. Rubichon : *l'Action du Clergé dans les sociétés modernes ;* l'autre : *l'Histoire de Sainte Elisabeth de Hongrie*, par le comte de Montalembert[2] ». Le même biographe ajoute que Louis Veuillot lut « les brochures de circonstance et les romans auxquels mo-

---

[1] *Venise*, 3 Juin 1838, *Correspondance*, t. I, p. 20 et 21.
[2] *Louis Veuillot*, par Eugène Veuillot, I, p. 111.

mentanément l'attention publique s'attardait ». Quelles furent ces brochures ? quels furent surtout ces romans ? Il est impossible de le savoir, et nul document n'autorise même la moindre présomption.

Du moins, ses travaux de rédacteur furent-ils assidus ? Il est impossible absolument de le dire[1].

La Charte de 1830[2] était un journal « doctrinaire », organe des conservateurs-ultra, qui poussaient la monarchie de 1830 à s'écarter le plus possible du libéralisme. Il avait pour fondateurs : Guizot, qui en était l'âme, et ses deux collègues du Ministère : de Gasparin, Duchâtel ; parmi les plus notables patrons, on compait : le général Bugeaud, Duvergier de Hauranne, de Rémusat, le comte Joubert de Salvandy, qui allait bientôt passer au camp de M. Molé. « Nous voulons, avaient-ils dit, un organe jeune, varié, militant, bruyant même ; faites vite et faites bien ; l'argent ne manquera pas. » Ils furent obéis ; jamais journal ne compta, dès son début, personnel plus « militant », plus « bruyant même » : Nestor Roquelan, directeur, encore jeune, élégant, spirituel et sceptique, ardent au plaisir ; Malitourne, rédacteur en chef, plus âgé de sept ou huit ans, comme lui épicurien, déjà blasé ; Léon Masson, qui reçut avec Louis Veuillot la part principale dans la rédaction politique ; Edmond Texier qui a laissé une curieuse *Biographie des journalistes* et qui mourut rédacteur au *Siècle ;* Lesieur, chef de bureau et plus tard chef de division au ministère de l'instruction publique ; Brindeau, qui se signalait par un puéril enthousiasme pour Victor Hugo et un non moins puéril dédain pour Racine dont il disait : « Racine n'est pas ciselé. » Outre ces habituels rédacteurs, *la Charte* comptait parmi ses collaborateurs littéraires attitrés : Edouard-Thierry, qui fut directeur du Théâtre Français ; Edouard Ourliac, esprit charmant, écrivain délicat, que Veuillot allait retrouver à *l'Univers ;* un

---

[1]Voir, sur cette question, nos pièces justificatives dans notre *Bio-Bibliographie de Louis Veuillot*, ch V.

[2]Voir notice dans *Bio-Bibliographie de Louis Veuillot, ibid.*

certain Forgues, qui allait acquérir au *National* quelque célébrité ; Alphonse Esquiros, qui devint républicain socialiste, et se piquait de connaissances spéciales en « religion, sciences occultes, songes, blason » ; Alphonse Royer, ami de M. Romieu, et auteur d'un mélodrame. On y voyait assez souvent Gérard de Nerval, doué d'un beau talent mêlé de folie ; moins souvent Théophile Gautier, qui déjà se signalait comme novateur ; l'historien Amédée Gabourd y donna quelques articles ; Eloi Mallac y apportait parfois des communications qui étaient attribuées à M. Guizot ; enfin, Eugène Veuillot y écrivit quelques articles : « Moi aussi, déclare-t-il, j'ai un peu collaboré à *la Charte de 1830*[1]. »

Qu'a écrit Louis Veuillot à *la Charte de 1830* ? Il ne reste là-dessus aucune indication, aucune référence, et par son biographe nous savons tout juste qu'il collabora quelque temps à ce journal. *Le Voleur*[2] du 20 Décembre 1836 publia une nouvelle sentimentale, sous forme de lettres, longue et dépourvue d'intérêt : *Madame Labaume*, comprenant quatre parties : I. Estève Dumesnil à Ernest Launoys, Valence, 19 Juillet 1827 ; II. Madame Labaume à Estève Dumesnil, Valence, 15 Août 1827 ; III. Estève Dumesnil à Ferdinand de Bromeil, Valence, 20 Août 1827 ; IV. Ferdinand de Bromeil à Estève Dumesnil, même jour — et le dénouement : duel, mort d'Estève Dumesnil. A côté de la signature : *Louis Veuillot*, se trouve cette mention : *la Charte de 1830*. L'auteur aurait donc composé la nouvelle pour ce journal auquel *le Voleur* l'aurait emprunté. *Le Cabinet de Lecture* du 15 Février 1837 publia aussi un article intitulé *l'Académiste* et extrait de *la Charte de 1830 ;* cet article, sans signature, pourrait être attribué, pour la verve satirique, à Louis Veuillot, mais il faut s'arrêter à des conjectures.

Au début de Juillet 1838, une crise ministérielle vint changer la situation politique ; M. Guizot dut renoncer à son portefeuille. *La Charte de 1830* n'avait donc plus sa raison

---

[1] *Louis Veuillot*, I, p. 103 note.
[2] Voir notice dans notre *Bio-Bibliographie de Louis Veuillot*, *ibid.*

d'être ; du moins ne pouvait-elle subsister qu'à la condition de modifier sensiblement ses allures. En réalité, elle vécut jusqu'au 11 Juillet 1838. Mais, pour rester fidèle à Guizot, Louis Veuillot se retira. On lui offrit alors d'entrer à *la Paix*[1], journal nouvellement fondé et ultra-conservateur. A *la Paix*, Louis Veuillot eut pour collaborateurs Alphonse Toussenel, original de parti-pris, qui jouit, de son temps, d'une certaine notoriété, qui composa deux ouvrages singuliers : *Les Juifs, rois de l'époque* et *l'Esprit des bêtes*, et finalement devint phalanstérien ; Louis Huart, pour lors conservateur et qui devint l'un des trois hommes d'Etat du *Charivari ;* Louis Veuillot, qui l'avait déjà un peu connu chez F. Delavigne, le compara plus tard, dans *l'Univers*, à la « maladie des pommes de terre », et, dit Eugène, « c'était saisissant de ressemblance[2] ! » enfin Michelet, qui passait à cette date pour un doctrinaire et un défenseur des idées religieuses. Eugène Veuillot raconte, à son sujet, une jolie anecdote :

Sur un mot de Louis Veuillot, qui le frappa, ou dont il feignit d'être frappé, il dit : « Vous devez être Bourguignon. — Oui, Bourguignon par mon père, mais Gâtinais ou Beauceron par ma mère et le lieu de ma naissance. — C'est bien cela, s'écria Michelet de son ton inspiré : Bourguignon et Beauceron, la vigne et le blé, le vin et le pain, les deux nobles produits de la noble France, les deux grands fortifiants de l'homme ; votre style me l'avait dit. Vous ferez des œuvres puissantes... » Louis s'amusa de cette sortie très intéressée, mais je crois que Michelet obtint sa réclame[3].

Dans la vie de son frère, Eugène Veuillot nous apprend que le polémiste écrivit à *la Paix* un article qui fit sensation et fut très loué de Guizot; il y condamnait l'amnistie décrétée par le ministère Molé ; dans cet acte de clémence politique envers des ennemis qui ne désarmaient point, il dénonçait

---

[1]Voir notice dans notre *Bio-Bibliographie de Louis Veuillot, ibid.*
[2]*Louis Veuillot* par EUGÈNE VEUILLOT, t. I, p. 110.
[3]*Louis Veuillot* par EUGÈNE VEUILLOT, t. I, p. 112.

un oubli du gouvernement ; probablement un article sur l'histoire de *Sainte Elisabeth de Hongrie* par le Comte de Montalembert : « Si *la Paix*, dont il nous a été impossible de retrouver une collection, parla de *Sainte Elisabeth*, l'article dut être de Louis Veuillot »[1]. Il donna à *la Paix* le feuilleton intitulé *la Vie Prosaïque* qu'il avait composé à Périgueux pour le *Montaigne* : en effet, *le Voleur* du 5 Juillet 1837 publiait ce même feuilleton avec la mention : *Extrait de la Paix*.

A quelle date exacte Louis Veuillot quitta-t-il *la Paix* ? On sait seulement[2] que le dernier numéro du journal parut le 2 Décembre 1837. Or, au dire de son biographe, Veuillot l'avait quitté « avant sa disparition et était entré au *Moniteur Parisien* »[3]. Qu'a-t-il écrit dans ce journal ? Tout ce qu'on peut savoir, c'est qu'il s'ennuya ferme dans ce milieu et dans cette besogne.

Le passage aux trois journaux, en douze ou quinze mois, lui permit, du moins, d'observer, de réfléchir, de mieux connaître sa propre misère et l'humaine fragilité :

Je n'étais ni assez fort, ni, grâce à Dieu, assez sot pour songer longtemps à devenir un personnage. Je n'avais point cette fermeté d'âme qui fait poursuivre un but honorable. Je n'avais point cette âpreté de convoitise qui tient lieu de courage, qui fait supporter les privations, et qui ne recule devant aucun moyen ténébreux et servile d'atteindre la proie qu'il s'est choisie. Je renonçai au pouvoir, j'allai où m'entraînaient d'inquiets désirs et mes vieux ennuis qui renaissaient plus amers. Mais j'avais beau porter partout mes lèvres, je ne buvais qu'à des coupes troublées, j'étais plein de jugements sévères contre tout homme et tout nom qui passait sous mes regards ; puis je me disais avec accablement : Je ne vaux pas mieux... j'étais las des débris d'honnêteté qui restaient[4].

---

[1] *Louis Veuillot*, par Eugène Veuillot, t. I, p. 111.

[2] Cf *Bibliographie historique et critique* d'Eugène Hatin et notre *Bio-Bibliographie de Louis Veuillot*, *ibid.*

[3] Voir notice dans notre *Bio-Bibliographie de Louis Veuillot*, *ibid.* Cf. *Louis Veuillot* par Eugène Veuillot, t. I, p. 112.

[4] *Rome et Lorette*. V. Le Guide.

Il lui fit mieux mesurer le vide des systèmes de politique et de morale :

Je n'avais plus du tout de foi politique. Une année de polémique avait brisé, broyé, pulvérisé, des convictions qui ne reposaient sur aucune base stable dans le passé, que je ne voyais aboutir à rien dans l'avenir ; sous l'action continuelle des railleries et des mauvais exemples, le vernis de frêle morale qui les enveloppait s'était dissous. De tant d'hommes politiques autrefois vénérés, je n'en voyais plus que deux. Je les aimais pour eux-mêmes ; pour ce que je leur voyais de probité, de courage, pour ce qu'ils souffraient d'iniquités ; quant à leur pensée, elle n'avait plus d'écho dans ma pensée ; seul avec moi-même, je ne pouvais réunir, ni en politique, ni en morale, deux idées qui ne fussent en désaccord et entre lesquelles je ne me sentisse indifférent. Je perdais le sens du juste et de l'honnête, je perdais jusqu'à la volonté du combat, jusqu'au désir de la force. Et je ne me donnais pas deux mois pour n'être plus qu'un de ces condottieri de la plume qui vont d'un camp dans l'autre pour vendre moins encore leur bravoure que leur inactivité[1].

Et pratiquement il agissait suivant cet absolu pessimisme, c'est-à-dire qu'il ne pouvait s'attacher à aucune besogne. On le pressait d'entrer au *Constitutionnel*, à *la Presse*, au *Journal des Débats*. Toutes ces propositions furent vaines. Dans son immense ennui, il se demandait s'il ne faisait pas fausse route dans le journalisme et s'il ne valait pas mieux se vouer exclusivement aux lettres. Henri de Latouche, d'ailleurs, Roqueplan et d'autres, l'y poussaient ; effectivement, il avait en tête huit ou dix plans de vaudevilles et de mélodrames. De tous ces projets, il ne sortit qu'une romance intitulée *l'Absent*[2].

Cet incurable ennui qui poursuit le jeune homme, lui rendant impossible tout travail suivi, a des causes profondes. La crise religieuse, ouverte à Périgueux, ne fait que croître ; et elle absorbe de plus en plus les forces vives de l'écrivain.

---

[1] *Rome et Lorette. Ibid.*
[2] Cf. *Louis Veuillot* par Eugène Veuillot, I, p. 113.

Au malaise intérieur, aux appels indistincts et pressants que nous avons étudiés, au dégoût produit par la déroute des systèmes politiques et que nous venons de constater, s'ajoute encore l'énervement produit sur le jeune homme par les spectacles nouveaux que lui offre la capitale : licence des théâtres, des places publiques et des rues, histoires scandaleuses attachées à des noms célèbres, mépris de la réputation et soif de la popularité, trafic des louanges, crimes de la vie privée, trahisons de la vie publique : « c'est le triste spectacle de toutes les scènes durant ces journées de Paris qui ne finissent pas. »[1] Les encouragements, les instructions, les exhortations, les discussions de Gustave, tout en irritant et exaspérant son ami, dissipaient en lui des préjugés, ouvraient de plus en plus sa conscience à l'action de la grâce. A ces influences, intimes ou extérieures, il faut ajouter la lecture des deux ouvrages que nous avons déjà mentionnés : *l'Introduction à l'Histoire de Sainte Elisabeth* de M. de Montalembert, *l'Action du Clergé dans les Sociétés modernes* de M. de Rubichon ; quelques articles de M. de Carné .

Je veux remercier ici, dit Louis Veuillot, ces pieux et savants auteurs du bien qu'ils m'ont fait. M. de Montalembert au point de vue de l'histoire, M. Rubichon, au point de vue de l'organisation sociale, M. de Carné, sur les problèmes du temps actuel, éclairèrent puissamment mon esprit et le forcèrent au moins d'admirer la haute intelligence et la haute vertu de l'Eglise, à défaut de sa divinité que je niais toujours[2].

Il n'existe sur la crise religieuse de Louis Veuillot à cette période aucun document d'ordre intime. Le jeune homme, en effet, ne pouvait s'ouvrir en pareille matière, qu'à son ami Gustave ; or, Gustave était à Paris ; il ne pouvait en écrire à ses anciens camarades et amis de Périgueux : ils lui auraient ri au nez ; il ne pouvait en écrire à son frère Eugène qui, à cette date, était, lui aussi, fort éloigné de la religion.

---

[1] *Rome et Lorette*, I, p. 34-37.
[2] *Rome et Lorette*, I, p. 37.

B. — ROME. LA CONVERSION

Mars 1838-Août 1838

En une page brève de *Rome et Lorette*[1], Louis Veuillot raconte la circonstance, fortuite en apparence, qui devait le mener à Rome. Cette circonstance, l'écrivain en a détaillé plus tard l'émouvant récit dans une lettre écrite de Naples *à ses amis de Périgueux* le 3 Avril 1838 :

C'était un lundi. Je venais de souper avec Gustave : Gustave, un des vôtres que vous ne connaissez pas, qui m'aime comme vous m'aimez, que j'aime comme je vous aime. Je n'étais pas gai. Je vous assure qu'il ne m'arrive pas souvent d'être gai maintenant. Il faisait froid : au milieu de la rue, j'avais rencontré dans la boue et la pluie quelques misérables masques enroués, car ce lundi c'était le lundi gras. La cheminée de la salle à manger (notez bien cette circonstance) fumait et l'on n'avait pu faire que très peu de feu, ensuite remarquez combien cette journée fut féconde en choses néfastes. La cuisinière de Gustave avait manqué sa crème. Je me mis à songer aux dîners de la Julie, que je trouvais si bons. Oh ! me disais-je, où sont les rires, les verres qui se choquent ? où est le soleil ? où est le passé ? Et Gustave, me voyant encornifistibulé et matogrobolisé du cerveau : « Qu'as-tu ? me demanda-t-il ? — Hélas ! lui répondis-je, j'ai l'hiver, j'ai Paris, j'ai des journaux à lire ce soir, j'ai un journal à faire demain. Nomme-moi donc un chagrin, un malheur que je n'ai pas. — Eh bien, reprit-il, il faut te débarrasser de tout cela : viens avec moi. — Où vas-tu ? demandai-je. — En Italie répliqua-t-il, avec un sourire de satisfaction particulier à tous ceux qui s'embarquent vers cette terre promise de l'artiste et du frileux. — L'Italie, répliquai-je, n'est-ce que cela ? Je ne me dérangerai pas pour si peu. Revenir au bout de six mois, après avoir vu le Colisée de Rome, les Gondoles de Venise, le Volcan de Naples, la grotte d'azur de Capréc, les temples de Pesto ; enfin, ce que tout le monde a vu, ce que tout le monde connaît : ma foi, non ! — Je visiterai, continua Gustave, toute la Sicile. — On ne peut guère

---

[1] *Ibid*, I, p. 39.

s'en dispenser, ajoutai-je tranquillement ; tu vas sans doute aussi à Malte ? — Oui, dit-il, et à Alexandrie. — Ah ! Ah ! fis-je avec quelque émotion. — Mon intention, poursuivit-il, est de parcourir également l'Allemagne, la Grèce, la Palestine, l'Asie Mineure. Je veux voir Smyrne, Athènes, Constantinople, Jérusalem, et je serai fort trompé dans mes projets et dans mon attente, si je ne pousse pas jusqu'à Téhéran. — Quoi ! en Perse ? m'écriai-je. — En pure Perse, répéta-t-il. — Et quand pars-tu ? — Lundi prochain, dans huit jours. — On ne peut pas retarder un peu ? repris-je avec une sorte d'inquiétude. — Oh ! si, on peut retarder jusqu'à mardi soir. — Et combien durera notre voyage ? demandai-je encore, pour en finir. — Peu de temps, dit Gustave, si la peste ne nous oblige pas à des quarantaines trop multipliées nous serons de retour dans dix-huit mois ou deux ans tout au plus. » Que vous dirai-je, amis et frères ? quinze jours après cette conversation, j'étais à Rome[1].

Aux premiers jours de Mars 1838, Louis Veuillot partait avec Gustave Olivier pour leur voyage au long cours. C'était le dévoué « guide » qui faisait, en bonne partie, les avances nécessaires à son ami : ce dernier, en effet, avec son très modeste traitement de journaliste, avec les économies qu'il avait pu réaliser et qui devaient être bien modiques, ne possédait point les ressources suffisantes. Nous verrons, d'ailleurs, par la suite, dans sa *Correspondance*, avec quelle attentive fidélité il s'acquitta vis-à-vis de son bienfaiteur. Ils allèrent donc, presque sans s'arrêter, par Marseille, la mer, et Civita-Vecchia jusqu'à Rome.[2]

Au chapitre II de *Rome et Lorette*, Louis Veuillot a marqué, avec une pathétique éloquence, l'état de son âme au départ pour l'Italie ; ses besoins et ses aspirations n'ont fait que se préciser et s'aviver ; son ennui, ses amertumes, ses dégoûts se sont même exacerbés : le jeune homme éprouve maintenant jusqu'à ce sentiment étrange : la haine, la haine de son pays ; cette terre de France « livrée à la folie », où il est devenu impossible de rien aimer, de rien croire, de rien

---

[1] *Correspondance*, t. IV, p. 7 et 8.
[2] Cf. *Louis Veuillot*, par Eugène Veuillot, I, p. 122.

respecter ; où il n'y a plus que des autels vides, un trône abaissé, des amours injurieuses ; cette patrie qui est « un bazar où tout se vend à l'encan des tromperies », le jeune homme, irrité par la souffrance, la maudit ; il y maudit tous ceux qui ont faussé sa conscience et trompé son cœur, tous ceux qui ont guidé sa main contre des vérités à tout le moins vénérables. Et, comme Childe Harold fuyant le rivage natal, il presse le navire qui doit l'emporter au loin : « Va donc, cours plus vite sur la vague, arrive plus vite au rivage que je vais chercher, lente machine noire et bruyante, parcelle détachée du sol où j'ai souffert ! »[1]

Mais à peine a-t-il touché du pied la terre promise, le charme opère. Arrivé à Rome le 15 Mars, Louis Veuillot écrit à son frère, le 19 :

M'y voici, comme tu vois, mon cher enfant, et en bonne santé, grâce à Dieu. L'Italie est bien belle ! Ceux qui disent, comme moi il y a deux mois, qu'ils n'ont pas envie de voir l'Italie, qu'ils en ont les oreilles rabattues, qu'ils la savent par cœur, sont de grands sots. Elle est jeune et brillante, et aussi pleine d'attraits que si jamais voyageur ne l'avait parcourue. Depuis quatre jours, je me promène au soleil, je vois partout de la verdure et des fleurs ; je serais réellement heureux, si j'avais ici tout ce que j'aime de la France, c'est-à-dire cinq ou six personnes que tu connais bien ; mais la patrie nous tient toujours par ceux que nous y laissons. Au milieu des ivresses que j'ai éprouvées en mettant le pied sur la terre d'Italie, j'ai senti bien vivement, dans mon cœur, le regret de ne pouvoir goûter tant de bonheur en compagnie du petit nombre des êtres qui font ailleurs ma richesse et ma joie !

Et il ajoute ceci qui est une discrète révélation de son état d'âme :

Je te dirai, mon enfant, qu'il se passe en moi, depuis mon arrivée à Rome, quelque chose d'assez grave et d'assez sérieux ; j'ai vu un homme d'une très haute supériorité, dont les paroles m'ont grandement ému ; c'est un jésuite français, et l'un des

---

[1] *Rome et Lorette*, II. *En Mer.*

plus hauts personnages de son ordre, qu'on appelle le père Rosaven. Nous avons eu de longues conférences, nous en aurons encore ; je ne sais quel en sera le résultat ; dans tous les cas, j'espère sortir d'incertitude, et ce serait un haut point de gagné, car je suis cruellement persécuté depuis un an, non par Gustave, qui me laisse tranquille, mais par moi-même. Mes inquiétudes ont surtout augmenté depuis que je vois grandir mes sœurs[1].

Environ un mois plus tard, il se confessait, faisait sa communion de retour, qu'il appelle sa « première communion » à la basilique Sainte Marie Majeure, et entrait pour toujours au service de Jésus-Christ.[2]

A Rome, la crise religieuse fut donc de courte durée, l'intensité n'en fut que plus grande. Sur cette phase, il n'existe d'autre document d'ordre privé que les quelques lignes que nous venons de citer. A la suite de cette lettre du 15 Mars 1838, Eugène Veuillot écrit en note :

La deuxième lettre de cette correspondance est datée du 5 Mai, elle est donc postérieure, de six semaines, à la première. Mon frère n'était pas resté tout ce temps sans m'écrire. Il m'avait au contraire écrit plusieurs fois ; mais de ses lettres, j'avais fait, après suppression des passages les plus intimes, des feuilletons pour le *Mémorial de la Dordogne*. Ils eurent grand succès, surtout une description humoristique de Naples, reproduite en partie dans *Rome et Lorette*. Je n'eus pas l'idée, malheureusement, de garder les passages supprimés, qui seraient aujourd'hui les plus intéressants, car on y trouverait quelque chose du travail d'esprit et de cœur qui agitait Louis Veuillot, et qui, en décidant de sa vie, décida de celle de tant d'autres, et eut une si grande action sur les affaires religieuses de son temps. Je dois noter, cependant, que dans sa première lettre il me parlait peu (et ce peu suffisait à m'inquiéter) de ses aspirations vers Dieu et des luttes de son âme ; il craignait, comme il me l'écrivit plus tard, de provoquer d'inutiles discussions dans le milieu tranquillement incrédule où je vivais ; et il voulait être plus sûr de lui[3].

---

[1] *Correspondance*, t. VIII, p. 3.
[2] Cf. *Louis Veuillot*, par Eugène Veuillot, I, p. 122 et suivantes.
[3] *Ibid*, p. 7.

Cest donc surtout dans *Rome et Lorette* qu'il faut chercher les éléments de l'étude psychologique de la conversion de Louis Veuillot ; *Pierre Saintive* fournit aussi de précieuses indications.

On a beaucoup écrit sur la psychologie de la conversion ; il n'y a pas une psychologie de la conversion, il n'y a qu'une psychologie des convertis. Le coup de la grâce terrassant Saint Paul sur le chemin de Damas est très rare ; très rare aussi l'illumination soudaine et définitive de Pascal. Le cas de Saint Augustin est le plus classique ; dans la multiplicité des âmes, il se diversifie encore à l'infini : celui de Louis Veuillot rentre dans cette filiation.

Mais comment démêler la série des *impressions* qui ont traversé son âme, avant qu'elle ne se fixe ? La chose est impossible. Aux dernières heures, surtout, où l'âme se débat dans l'incertitude, entre des forces contraires et des impulsions opposées, les impressions les plus multiples et les plus diverses se succèdent et se confondent avec une déconcertante rapidité ; les objections tombent un instant pour renaître l'instant d'après ; désirs, appels, aspirations, changent et se renouvellent, s'apaisent et ressuscitent au gré des circonstances. Quand les difficultés de raison paraissent dissipées, quand l'intelligence croit enfin tenir la certitude, et pouvoir s'y reposer, le cœur vient opposer « ses raisons que la raison ne connaît pas » ; les sens protestent contre des renoncements dont l'âpreté paraît insurmontable ; les habitudes crient plus fort la tyrannie de leurs exigences ; de toutes les fibres de l'être humain surgit je ne sais quelle vie qui vient battre en brèche les appels vers une vie plus haute, et ces appels se font, de leur part, toujours plus impérieux ; à l'espoir et au désir de vaincre succèdent le souvenir des fautes et le sentiment des faiblesses, avec la crainte de ne jamais remonter le flot et la terreur de déchoir plus bas jusqu'aux dernières profondeurs de l'abîme. Contre l'homme supérieur qui veut vivre s'élève tout l'homme inférieur voué à la mort ; dans ce conflit, chaos de forces contraires, les puissances d'en bas mêlent rageusement leur malice, et le monde, par mille liens, par mille voix enchanteresses ou

menaçantes, ajoute encore ses suggestions à toutes ces puissances de mal. Lutte terrible, en vérité, où le triomphe définitif revient à la divine grâce, où le moyen suprême et indispensable est dans la prière, selon le mot profond de Pascal : « Taisez-vous, raison imbécile, écoutez Dieu... Humiliez-vous, abêtissez-vous... » C'est toute l'histoire développée dans *Rome et Lorette.*

Il est aussi impossible de déterminer exactement le *motif spécifique* de la conversion de Louis Veuillot que de dégager la série des impressions déroulées dans son âme. L'écrivain a compris qu'en pareille matière, il serait puérilement artificiel de vouloir, pour ainsi dire, étiqueter des séries d'arguments : il les a exposés et racontés comme ils se sont présentés à son âme sans autre ordre que la suite des jours amenant des faits nouveaux, des preuves nouvelles, des impressions nouvelles. Pourtant, dans cette diversité des motifs, disons mieux, dans ce désordre si profondément vrai, il est curieux de noter certaines *difficultés* plus profondément humaines, certains *mobiles particuliers* qui semblent avoir agi plus fortement sur l'âme de Louis Veuillot, et sur lesquels il paraît avoir plus longuement insisté.

Il ne semble point que les plus rudes *obstacles* soient venus de l'intelligence. Assurément, Louis Veuillot a connu l'angoisse métaphysique, le tourment du mystère de l'incertitude sous mille formes renouvelées : problèmes de la vie et de l'éternité, de la Providence et de la liberté, insondable profondeur de la Vie de Dieu : Trinité, Rédemption, Justice et Miséricorde de l'Infini. Ce tourment intellectuel s'exprime en mainte page de *Rome et Lorette*[1]. Pierre Saintive, qui est Louis Veuillot avant sa conversion, discute longuement avec Sourzac, son ami, sur la terrible dualité de l'Infinie Justice qui ouvrit l'Enfer et de l'Amour Infini qui réserve le Ciel ; sur l'existence et le rôle de l'Eglise, sur la solution de l'énigme sociale, sur le sens et la portée de nos efforts, de nos souffrances. de la mort.[2] Dans cet énigmatique et beau poème

---

[1]Voir surtout les chap. IX : *Rome*, XVII : *Sur la Science.*
[2]*Pierre Saintive*, voir surtout : IX et XIX.

de *Cara*, Louis Veuillot, esquissant le portrait de Paulus Boitard, semble avoir condensé, en un magnifique sonnet qui fait songer au *Doute* de Sully-Prudhomme, les inquiètes contradictions de son âme avant la conversion :

C'est vraiment une chose atroce et désolante
Qu'on ne puisse un instant rester seul avec soi,
Sans qu'aussitôt s'éveille, insoluble, insolente,
L'horrible question du doute et de la foi !

Pourquoi m'en occuper ? Ah ! sans doute ! Mais quoi !
Si le problème est là, si ma raison dolente
Dans son aile a reçu cette flèche brûlante
Et ne peut l'arracher, en suis-je maître, moi ?

Je subis le tourment, ou plutôt j'ai la honte
De redouter le faîte où, malgré moi, je monte,
Et de vouloir descendre et ne le pouvoir pas !

Toujours je me dis : marche ! et je me crie : Arrête !
Si je regarde en haut, je sens tourner ma tête,
Je me sens étouffer à regarder en bas[1].

Mais dans une âme droite la conviction se fait vite, et, en matière religieuse, les vérités se tiennent avec une telle rigueur qu'on n'en peut admettre quelques-unes, fondamentales, sans que toutes les autres suivent avec elles, de même qu'on ne les saurait rejeter sans voir à l'instant crouler tout l'édifice. Non, *l'essentiel obstacle* n'était point ici d'ordre intellectuel ; comme dans l'histoire de Saint Augustin, il était *d'ordre moral ;* par là cette crise revêt un caractère particulièrement humain, et à chaque page de *Rome et Lorette* se peuvent aisément reconnaître la plupart des âmes montées de l'erreur à la vérité. Le cœur se sentait faible à embrasser les abnégations nécessaires, la volonté et les sens tremblaient de se river à la Croix.

... Je ne décidais rien cependant ! Je remettais de jour en jour,

---

[1]Livre III : *Ennui et Doute* — II *Doute*.

d'heure en heure, et plus d'un mois s'était écoulé, éclairant mes idées, dissipant mon ignorance, dissolvant mes doutes, minant mes objections... chose étrange et terrible ! ne changeant rien à l'incertitude de ma volonté. La conviction de l'existence de Dieu m'avait conduit à toutes les convictions catholiques. Je ne bataillais point sur les dogmes ; ils n'offraient rien à mon esprit qu'il ne lui fût aisé d'admettre, et là où tout ne m'était pas parfaitement clair, je comprenais du moins que je ne pouvais comprendre... Je ne discutais pas davantage, on le croira, sur la nécessité de me résoudre enfin et d'aller à Dieu. Mais plus les entraves qui m'arrêtaient devenaient faibles, moins je voulais les avouer, et plus je craignais moi-même de les contempler. Le péché était dans mon âme : il défendait sa proie, il me suggérait mille ruses, mille retards. Je souhaitais sa défaite et je redoutais autant que lui l'instant où il serait vaincu[1].

N'y a-t-il pas dans ces aveux si spontanés, si éloquents, un écho singulièrement expressif des aveux du grand converti d'Hippone ? Au livre VIII, ch. V de ses *Confessions*, Saint Augustin étudiant les *obstacles qui retardaient sa conversion*, a exposé des difficultés absolument analogues à celles que traduisent les lignes précédentes.

Multiples sont les *motifs* qui ont agi sur la conversion de Louis Veuillot. Dégoût des laideurs morales, vide affreux du créé, tourment humain et tourment divin, besoin pour l'esprit de vérité et d'immuables dogmes afin d'asseoir la certitude; besoin pour le cœur d'amour véritable, dont la pureté assure la durée ; besoin d'une règle de vie opérante et stable pour fixer la volonté, pour orienter, discipliner, épanouir l'activité ; besoin d'un principe d'ordre constant et universel, capable de sauver les sociétés comme les individus; conscience morale, sens social, « sentiment de justice, a-t-il dit, que je ne pouvais vaincre, sentiment d'honneur que je ne pouvais étouffer et qui murmurait toujours » [2] ; tout cela se mêlait dans son âme en des proportions impossibles à

---

[1] *Rome et Lorette*, ch. XII : *Demain ! Demain !* p. 106 et suivantes. Cf. en outre, *Ibid*, p. 143-144 ; ch. XV : *Derniers Combats* — ch. XVII : *Sur la Science* — ch. XIX : *Peccavi.*

[2] *Rome et Lorette*, XI.

démarquer. Pourtant, parmi ces motifs d'ordre général, il est curieux d'en noter deux qui appartiennent en propre à Louis Veuillot et qu'on ne retrouve pas, du moins exposés avec une telle insistance, dans les récits de ce genre.

Le premier est le sentiment vif et profond de la distance qui sépare son âme de l'âme de ses amis dont chaque jour il peut admirer l'aimable vertu, sentiment nuancé de la douleur subtile de ne pouvoir vivre en union avec ceux que l'on aime. Il y a, dans ce sentiment, un mélange précieux d'humilité, de désir de perfection et d'amitié délicate. Louis Veuillot l'analyse et le développe avec pénétration, avec une émotion attendrie ; il oppose la douce sérénité qu'il devine dans la prière et dans l'âme de ses amis, au trouble qui ne cesse d'agiter la sienne ; il compare à leurs rêves les rêves de son cœur ; à leurs vouloirs ses vouloirs. Leurs souhaits s'élèvent tout naturellement jusqu'au Ciel et leurs espérances s'épanouissent dans le sein de Dieu ; ses souhaits, il n'oserait même les laisser entrevoir, et ses espérances sont des « vapeurs impures, qu'exhale un fumier de détestables souvenirs » ; leur volonté est fixée, confiante, sur la Loi divine, principe d'ordre et de paix, sa volonté, éternellement chancelante, s'arrête au bord de mille lâches convoitises, de mille œuvres douteuses. Quelle amertume de se trouver si misérable, quand ils sont si purs, si grands, si heureux ! Ne serait-il pas mieux vraiment de prendre pour modèles des amis si chers et si parfaits, que de suivre les exemples des méchants, étrangers à son cœur ![1]

Le second est le sentiment, chaque jour avivé, d'une haute responsabilité et d'un grave devoir : le sentiment de la responsabilité à l'égard de ses deux jeunes sœurs, le devoir d'assurer leur subsistance et de diriger leur vie morale en sauvegardant leur pureté. Il y a, dans ces sortes d'obligations, une insigne noblesse et une mystérieuse fécondité. C'est la divine récompense de la charité que son exercice non seulement confère de singuliers mérites, mais encore

---

[1] *Rome et Lorette*, IX : *Rome*, p. 85-88.

attire de spéciales lumières et fait mieux voir dans le monde invisible, en développant dans l'âme des délicatesses raffinées. « Malheur à qui est seul ! » dit la Sagesse. On peut interpréter très justement : « Malheur à qui vit seul ! à qui ne vit que pour soi ! » Pour s'être pris lui même comme centre de l'humanité, afin de tout ramener à ses égoïstes jouissances, à son égoïste quiétude, non seulement il ne goûtera jamais les profondes et rayonnantes consolations du don de soi, mais encore il ignorera éternellement certaines splendeurs, un certain fini de perfection, des faveurs célestes promises aux grands cœurs oublieux d'eux-mêmes. L'homme qui a charge d'âmes, s'il est vraiment doué du sens clair du réel, sent de plus en plus croître en lui le sentiment de sa responsabilité ; à toute heure, ce sentiment est une force, une lumière. Cette lumière nous fait mieux discerner les constants besoins de ceux qui nous sont confiés ; elle nous fait mieux voir la nécessité de posséder nous-mêmes ce que nous devons donner de notre plein : vérité, vertu. Cette force soutient le courage dans la lutte et les labeurs entrepris, elle révèle en nous des énergies insoupçonnées ; elle nous découvre, dans certaines hauteurs, des trésors nouveaux et quasi miraculeux de rédemption ou de préservation, de salut et de vie, vie matérielle et surtout vie spirituelle. Aux heures plus graves et décisives, cette lumière devient définitive, cette force aide à emporter les derniers obstacles. Ce sentiment si fécond du devoir et de la responsabilité s'est développé dans l'âme de Louis Veuillot dans la mesure même de l'intensité de la crise religieuse, et il est difficile de mesurer toute l'influence qu'il a exercée sur le dénouement de cette crise. La pureté de ces enfants lui est un incessant reproche ; elle lui est un abri, un motif d'espérer : coupable, il ose demander grâce au nom de l'innocence, et par là même il se sent comme envahi et pénétré par le dogme de la Rédemption. Le souvenir de ses jeunes sœurs dont il est le père bien plus que le frère, crée en lui un besoin de prier, la prière étant la forme la plus définitive et très psychologique de l'amour vrai : « il m'était plus aisé de prier quand je priais pour elles ». Enfin la préoccupation

de leur sauvegarde morale et de leur progrès dans la vertu lui prêche l'obligation de devenir leur vivant exemplaire autant que leur appui. « Bénit soit Dieu, dit-il, qui nous donne des devoirs ! Le Devoir est un gardien vigilant qui nous tient sans cesse en haleine, un sage compagnon qui nous empêche de perdre la bonne voie, ou qui nous y fait rentrer... »[1]

Mais enfin quelle *force* suprême emporta tout obstacle pour jeter l'âme conquise entre les bras de Dieu ? Ce que ne pouvait l'entassement des preuves rationnelles, des impressions et sentiments les plus salutaires, qu'est-ce donc qui l'a réalisé ? La parole donnée ? Que de violations s'en permettent les plus honnêtes ! La crainte de l'enfer ? Elle restait lointaine, et disparaissait vite devant la fausse honte et le respect humain. Le repentir ? Il était bien faible encore et bien intermittent. L'amour de Dieu ? C'est à peine s'il passait à longs intervalles, dans son âme, comme un rayon du soleil aux jours d'orage. La foi ? il allait la mériter, il voulait l'avoir, il ne l'avait pas. Qu'était-ce donc ?

Hélas ! s'écrie l'écrivain, je vous le demande, car, sur mon âme, je ne le savais pas. Ainsi vous ne pouvez le dire, et, hormis le chrétien, qui le dira ? Car toute science, toute philosophie et toute sagesse humaine sont impuissantes à donner de si hautes solutions. Ce qui me poussait malgré tout, ce qui suppléait à la crainte, au repentir, à l'amour, à la foi, c'était la *grâce de Dieu.* Grâce pure, entière et gratuite, qui n'était méritée par rien au monde, pas même par un peu de bonne volonté, car en cherchant bien dans mon âme, je n'y trouvais peut-être que le désir de vouloir[2]...

Mais la grâce, la grâce triomphante, est un fruit merveilleux de la *prière.* Car si la prière est une confiante supplication et un filial appel au Père des Miséricordes, elle est, plus encore peut-être, l'acte souverain d'une juste humilité de la créature devant son créateur ; et Dieu qui résiste aux super-

---

[1] *Ibid*, XI : *Le Devoir*, p. 102-105.
[2] *Rome et Lorette*, XIX, *Peccavi.*

bes ne refuse jamais sa grâce aux humbles. Maxence, à bout de luttes et de courage, tombe à genoux sur le sable brûlant du désert ; de son âme s'exhale vers le ciel la lente et divine imploration ; la lumière descend qui emporte toute incertitude[1]. C'est l'éternelle histoire que répètent tous les convertis. L'âme de Louis Veuillot, battue par l'ouragan, priait parfois, criait à Dieu sa détresse, le suppliant d'avoir pitié. Gustave Olivier, Adolphe et Elisabeth Féburier priaient pour leur ami en détresse, de toute leur ferveur affectueuse ; et que de fois le néophyte a rendu l'hommage de sa reconnaissance à ceux qui aidèrent si puissamment à son retour !

Soyez bénis tous, mes chers tuteurs, pour l'aide que vous m'avez donnée en ces difficiles combats. Je sais combien vous avez prié pour moi, car depuis j'ai prié pour d'autres, et avec quelle ardeur, avec quelle plénitude de tendresse et de foi !... Soyez bénis de m'avoir tant aimé, maintenant que je sais comment les chrétiens aiment[2] !

La grâce divine agit soit directement par les illuminations définitives et des énergies victorieuses, soit indirectement par un concours de circonstances où le jeu des causes secondes laisse paraître l'action de Dieu. Saint Augustin raconte, dans ses *Confessions*, comment des voix mystérieuses l'invitèrent à lire le passage de Saint Paul qui devait le décider enfin à rompre avec le passé[3]. Louis Veuillot raconte, lui aussi, l'effet que produisit sur son âme la lecture du sermon de Bourdaloue sur le *Retardement de la Pénitence*. Ce sermon est très remarquable, du point de vue de l'ordonnance rigoureuse et de la mâle sobriété du style ; mais l'effet produit sur le jeune homme dépasse absolument ces causes d'ordre littéraire ; cet effet tient à une cause plus profonde et mystérieuse. Rien de préparé à l'avance ni de concerté par les amis de Louis Veuillot ; seul un concours de circonstances frappantes a dirigé leur choix, et l'effet est extraordinaire.

---

[1] *Le Voyage du Centurion*, par Ernest Psichari.

[2] *Ibid*, XV : *Derniers Combats*, p. 139 — Cf. *Pierre Saintive*, XXXVI et LVI.

[3] l. VIII, ch. 12.

Je ne fis pas d'abord attention à ce titre, qui surprit mes compagnons, ainsi qu'ils me l'avouèrent plus tard, et qui les rendit attentifs, comme à un avis solennel que le Seigneur allait me donner en leur présence... Chaque mot que je lisais frappait d'aplomb sur mon esprit, broyait mes prétextes, déjouait mes vues, me convainquait de ma déraison, proclamait ma folie. Ou plutôt je ne lisais pas, j'écoutais avec une sorte d'effroi et de stupeur une voix qui ne me semblait plus être la mienne, et qui, me révélant, en présence de mes amis, toutes mes pensées misérables, me couvrait de honte et de confusion. Je tremblais, je balbutiais, je me sentais rougir, mon front s'humectait de sueur. Tantôt je voulais jeter le livre et me retirer, tantôt je voulais m'interrompre pour m'écrier que j'étais vaincu... Jamais je n'avais vu si clairement mes misères, je fus saisi de pitié, et ne pouvant plus m'en tenir, je pleurai sur moi-même à chaudes larmes, dans une angoisse et un déchaînement de douleur que je ne saurais exprimer[1]...

Dieu, pour gagner à lui cette âme droite et bonne, se servit d'un autre moyen, faible en apparence, en réalité fort puissant. Quelle influence peuvent exercer sur un cœur, en ces heures de lutte désespérée, des voix trop chères, d'une pénétrante mélodie ; voix d'un passé qui doit être aboli ; voix dolentes dont la plainte ne parut jamais si pathétique, la supplication si irrésistible et la tendresse si attirante ; voix ingénieuses à ressusciter de redoutables souvenirs, à réveiller des désirs malfaisants ; voix qui agrandissent et prolongent le cri déchirant de la nature : « Est-ce que tu nous quittes ? quoi ! dès ce moment, nous ne serons plus avec toi pour jamais ?... Penses-tu pouvoir vivre sans nous ? »[2] De ces voix Dieu épargna à son enfant la mortelle douceur. Louis Veuillot confesse qu'il alla maintes fois, à la suite de ses discussions avec Gustave, au soir de rudes journées de combat, parfois même au moment où la victoire semblait définitive, réclamer à la poste « des lettres de Paris » qu'il attendait avec une fiévreuse impatience. Les lettres n'arrivaient toujours pas.[3] Ces lettres n'arrivèrent que le lende-

---

[1] *Rome et Lorette*, XV, Derniers Combats, p. 130 et suivantes.
[2] *Confessions* de St-Augustin : I. VIII, ch. XI.
[3] *Rome et Lorette*, XV : *Derniers Combats*, p. 137.

main ou le surlendemain de la confession de Louis Veuillot. Il était désormais au-dessus de leur atteinte. Adolphe étant allé à la poste, on lui remit plusieurs lettres pour son ami, lettres arrivées à Rome depuis longtemps, comme l'attestaient les timbres, et que la négligence des employés avait égarées.

Un coup d'œil, dit Louis Veuillot, jeté sur l'adresse, m'apprit ce qu'elles contenaient. Ah ! mon Dieu, quelle tentation de m'en emparer, d'aller dans quelque coin les lire, les relire cent fois !... Va, dis-je à Gustave, en faisant un grand effort, je ne veux point lire ces lettres à présent. Porte-les au Père, dis-lui qu'il les ouvre... qu'il les brûle ou qu'il les garde pour me les donner lorsqu'il lui plaira[1].

Le néophyte les lut plus tard, lorsque son âme pouvait oublier, dans la nuit du dédain suprême, ses plus redoutables ennemis. De qui étaient ces lettres ? Que contenaient-elles ? C'est un secret demeuré éternellement scellé entre Dieu, son charitable ministre et l'âme régénérée.

Enfin dans les voies de la Miséricorde qui mènent à établir sur nous son domaine, Dieu se sert souvent du mystérieux empire de la sainte amitié. Il advient, maintes fois, que la muette prédication d'une tendresse toujours attentive et toujours renaissante, pitoyable et généreuse, tendresse qui prie, souffre, s'offre et s'immole, se donne toute dans la pureté de Dieu, tendresse qui aime vraiment ; il advient, dis-je, que cette prédication emporte mieux tout obstacle dans les luttes rédemptrices que les arguments les mieux serrés ou les exhortations les plus véhémentes. Pour peu qu'on ait pénétré dans la vie des âmes, on a senti ou exercé cette influence, on a senti ou exercé l'infaillible vertu des sacrifices embrassés pour le salut de l'âme chère, la douceur des mots tout simples qui consolent et apaisent, sans jamais heurter et surtout sans jamais briser « le roseau courbé », l'éloquence de certains silences, de

---

[1] *Rome et Lorette*, XIX, Peccavi, p. 164-166.

certains regards chargés de toute l'âme, chargés de pitié, de supplication fervente, de surnaturel et victorieux amour... Dieu fit la grâce à Louis Veuillot de semblables influences dans la personne de Gustave Olivier, d'Adolphe et Elisabeth Féburier. Le néophyte nous a révélé la force de cette amitié douce, patiente et persuasive, aux mille formes ingénieuses et sans cesse renouvelées, délicatement nuancées suivant les tempéraments : Gustave, plus pressant, d'un dévouement quelque peu sermonneur, mais à toute épreuve ; Adolphe, plus discret, d'une amitié plus silencieuse ; Elisabeth, douce et timide, simple et bonne, exerçant le rayonnement d'un charme qui s'ignore et d'une vraie piété qui jamais ne cherche à paraître.

Un jour, raconte l'écrivain, et je crois bien que c'était encore ce même mardi de la semaine Sainte, Adolphe tournait autour de moi, cherchant, comme toujours, ou à me distraire ou à m'éclairer. J'étais assis, je lisais je ne sais quel livre, toujours n'était-ce pas le sermon de Bourdaloue ; je lui gardais rancune. Je levai les yeux sur Adolphe ; il était aisé de deviner sa pensée, et, obéissant moi-même à je ne sais quel bon mouvement que m'envoyait Dieu : « Cela vous ferait donc bien plaisir, lui dis-je, Adolphe, si je me convertissais ? » Il ne répondit pas, mais je vis dans ses yeux une larme. Qu'il soit béni pour cette larme ! Et vous, Elisabeth, soyez bénie également pour le regard charmé que vous échangeâtes avec Adolphe, en m'entendant parler ainsi[1].

Dans *Pierre Saintive*, Louis Veuillot a dépeint, sous les traits de Sourzac, le « guide » sûr et dévoué qu'il trouva lui-même en Gustave Olivier ; il nous l'a représenté fort raisonneur, voire un peu plus sermonneur qu'il n'aurait souhaité, sans cesse armé d'arguments pour réfuter ses objections et lui démontrer la vérité de la religion chrétienne, mais surtout ami fidèle, invinciblement attaché à l'âme et aux intérêts de Louis. Il semble bien aussi qu'il y ait, dans le même roman, un pieux souvenir donné à Elisabeth Fébu-

---

[1]*Rome et Lorette*, Derniers Combats, p. 138.

rier : Pierre Saintive trouve dans son affection pour Thérèse Lacroix, dans la charité et les angéliques vertus de cette fille, un puissant motif de conversion. Nous avons trouvé, là-dessus, un plus explicite et suggestif aveu, dans ces feuillets inédits, sorte de journal ébauché et très incomplet dont nous avons cité des fragments :

J'avais deux amis. L'un savait assez de choses et parlait abondamment ; mais je lui répondais avec une égale abondance. L'autre, un jour que je le retorquais, ne put retenir une larme ; elle emporta tous mes arguments. Mais je cédai surtout à une jeune femme pure et timide que je voyais prier dans les églises et qui ne me disait rien du tout. Des trois avocats que Dieu avait pris contre moi, ce fut cette silencieuse en prières qui parla le mieux. Il y a deux ans, je l'ai vue veuve, riche et vieille, abandonner ses richesses, ses robes de soie, sa liberté et se faire Petite Sœur des pauvres, sur la tombe de l'homme qu'elle avait aimé et servi quarante ans. Pour celle-là, elle est savante ; elle a la science de la Croix[1].

Dans ce même manuscrit autographe que nous venons de citer, Louis Veuillot dit : « Au détour d'un chemin, je rencontrai Dieu. Il me fit signe, j'hésitais à le suivre ; il me prit par la main, j'étais sauvé. Rien autre chose, pas de miracles, pas de discours, pas de savants. Quelque souvenir de mon père ignorant, de ma mère ignorante, de mon frère et de mes sœurs enfants. » Ici, le grand polémiste simplifie bien un peu. Son âme fut le théâtre d'une longue et rude lutte pour la conquête de la vérité ; dans cette lutte, où se mêlèrent le tourment humain et le tourment divin ; où la raison, le cœur et les sens tentèrent leurs formidables assauts ; dans cette lutte, point de coup de théâtre, assurément, mais un quotidien conflit entre l'homme inférieur et l'homme supérieur qui s'agitent en nous ; « point de discours », en vérité, ni « de savants », mais l'incessante persuasion de l'amitié et de

---

[1] Il s'agit bien d'Elisabeth Féburier, entrée aux Petites Sœurs des pauvres, en 1872, après la mort de son mari. — Manuscrit autographe, communiqué par M. FRANÇOIS VEUILLOT.

la Divine Lumière ; « pas de miracles », si l'on veut, mais le constant soutien et réconfort, l'appel inlassable, l'action toujours croissante de la Miséricorde, de l'Amour « plus fort que tout ».

La conversion n'apporta point, d'abord, au jeune écrivain, la paix qu'il avait espérée, le repos qu'il avait éperdûment souhaité. Loin de marquer une trêve dans ses combats, elle amena de violentes luttes intérieures. Dieu voulait éprouver son serviteur, et, en le faisant passer par le creuset, tremper sa foi et son courage. Le doute ne l'effleura plus ; pas un instant il ne regretta d'être devenu chrétien pour tout de bon et chrétien pour toujours, pas un instant sa volonté ne dévia de la résolution de servir Jésus-Christ. Mais les consolations surnaturelles lui firent défaut, les joies sensibles de l'âme lui furent refusées. Plusieurs chapitres de *Rome et Lorette* attestent d'âpres combats, une désolation intérieure singulièrement douloureuse. Le néophyte a connu la violence déchaînée de la tentation aux formes multiples et diverses ; il a senti surgir, au fond de son être régénéré, « le vieil homme » qu'il avait cru mort à jamais et qui se révélait étonnamment vivant ; le passé aboli par les larmes de la pénitence revenait, non plus honteux et souillé comme au jour de sa fuite, mais paré de jeunesse et de gloire, plaintif et séduisant ; au sursaut violent ou déguisé des instincts et des passions s'ajoutait la terreur de déchoir, l'inquiétude de la persévérance, l'angoisse profonde de se sentir encore chancelant[1]. Cet état de souffrance est attesté par Eugène Veuilot dans la vie de son frère[2]. On en trouve la touchante expression dans la *Correspondance* de l'écrivain à cette époque. Tantôt un souvenir mélancolique suffit à émouvoir l'âme du converti et à y jeter le trouble, comme le prouve la curieuse lettre de Léonane, datée du 5 Mai, et que nous avons déjà citée ; tantôt les impressions les plus diverses

---

[1]Voir *Rome et Lorette*, ch. XXIV : *Vita hominis militia est superterram* ; ch. XXV : *Obéissance ;* ch. XXXII : *L'Epreuve ;* ch. XXXVII : *Pax Domini sit semper vobiscum ;* ch. L : *Priez pour moi.*

[2]*Louis Veuillot*, par E. VEUILLOT, I, 130.

se confondent et s'épanchent douloureusement : sollicitude pour l'avenir, cuisant remords du passé, tentations de regrets de ce passé détesté, appels inconscients et involontaires de toutes les forces jeunes, déchaînées vers le plaisir et vers la gloire, sensation aiguë de tous les sacrifices et de l'immolation sanglante qu'impose la marche à la suite du Maître, sensation encore plus aiguë de l'inutilité apparente des renoncements accomplis ; malgré tout, une invincible foi et une définitive maîtrise de la volonté dominant toutes ces impressions. Louis Veuillot écrit d'Ancône à son frère Eugène, le 12 Juin 1838 :

Ne te réjouis pas de mes nombreuses lettres, cher frère ; comme je ne puis me plaindre qu'à toi et que je suis souvent triste, je t'écris souvent ; si, par hasard, tu éprouves jamais de ma part ce qu'en style épistolaire nous appelons un long silence, dis-toi : Tout va bien. Mais quand mes gribouillages se succèdent comme les coups de vent dans la tempête, mauvais signe ; c'est le moment de boire à ma santé. Le fait est que je suis horriblement triste, et du vieux fond que tu me connais, et de ce qui s'y ajoute chaque jour, et enfin de la peur que me fait éprouver ce continuel accroissement quand je viens à y songer. Soit que le sacrifice ait été mal fait, soit qu'il n'en ait pas valu la peine, je n'en ai point reçu le prix. Jamais je n'ai été plus ballotté, plus secoué, plus tiraillé, je dirais presque plus désespéré qu'en ce moment. Et pourtant j'aime encore mieux l'incessante fatigue de ce combat que l'espèce de tranquillité stupide où je moisissais il y a quelques mois... Ces actes, ces fautes, ces plaisirs pour lesquels on avait du mépris, on s'y laissait entraîner ; maintenant qu'ils inspirent un attrait horrible, qu'ils vous donnent une soif d'enfer, vous n'y cédez pas... quelle que soit, au surplus, l'issue de la lutte, je proteste d'avance contre la lâcheté qui me ferait succomber ; si le mal triomphe, ce n'est pas que la religion ne soit point bonne ; c'est que je suis trop mauvais, c'est que j'ai trop énervé mon cœur dans les misérables joies du monde, et que ma faiblesse me condamne à rester dans le bourbier[1].

Cet état de souffrance aiguë dura, suivant l'écrivain lui-

---

[1] *Correspondance*, T. I, p. 25-31.

même, un mois environ[1]. Pour triompher de si rudes assauts, Louis Veuillot eut recours à la force divine par la prière et par les sacrements, source de vie surnaturelle. Il avoue, dans *Rome et Lorette*[2], que son arme principale fut le sacrement de Pénitence. Il y trouvait, outre les grâces de courage propres au sacrement, le réconfort et les sages conseils, les judicieuses prescriptions du confesseur, d'autant plus salutaires et assurées qu'il avait « une confiance d'enfant » à l'égard du médecin de son âme. Après la grâce de Dieu, les voyages furent d'une grande efficacité pour ramener la paix intérieure. Vers le milieu de Juin, Louis Veuillot quittait Rome pour la Suisse ; après le pèlerinage de Lorette, il allait faire une retraite à Fribourg, visitait Einsielden, Maria Stein, Bâle, pour rentrer à Paris dans la première quinzaine d'Août. « Que le chrétien ne gêne pas l'artiste », lui avait dit le P. Rosaven. L'artiste aida le chrétien. « Le voyage en Suisse, écrit Eugène Veuillot[3], fut du commencement à la fin charmant et fortifiant. » Et l'on trouve dans les lettres écrites de Suisse l'expression de la joie conquise, de cette piété affermie et heureuse qui débordera en poésie dans les *Pèlerinages*.

Je me porte bien, écrit Louis Veuillot à son frère, de Ritterschuyl (Schwitz), le 31 Juillet 1838, mais le moral va mieux encore. Non que je sois débarrassé de toute inquiétude et libéré de tout combat ; il faut être meilleur chrétien que je ne l'espère être jamais pour arriver à ce degré de repos ; mais j'ai beaucoup gagné ! Dieu m'a déjà rendu plus que je ne lui ai offert ; je suis surtout pleinement détaché du goût de mes plaisirs passés ; rien, maintenant, ne me semble plus facile que de ne plus aller au spectacle, de vivre régulièrement, de rétracter un mensonge ou demander pardon d'une offense. Enfin, le raisonnement m'amène toujours à la confiance, et un petit retour sur moi-même me rend patient, quand je suis sur le point de m'emporter ; toutes ces forces-là peuvent s'appliquer au travail et,

---

[1] *Rome et Lorette*, ch. XXIV.
[2] *Ibid.*
[3] *Louis Veuillot*, I, p. 142.

avec l'aide du ciel, nous en tirerons, j'espère, quelques résultats[1].

Je suis gai comme un pinson, écrit-il à son ami Gustave Olivier, de Fribourg, le 11 Juillet 1838, j'ai déjà trouvé un petit filon de la grande mine d'or qui s'appelle confiance. Le Père Geoffroy me disait : « Si vous aviez besoin encore d'un petit morceau de lune, il faudrait le demander : il n'y a nulle raison pour que Dieu ne vous l'accorde pas. » P. S. Veux-tu une cargaison de crucifix en sapin, scupltés dans la montagne à raison de 4 ou 5 francs de France la pièce et d'une longueur d'un pied à peu près ? Veux-tu du Gruyère ? Veux-tu le lac de Brienz ou un pan du Righi ?... Faites-vous servir[2] !

Dans une autre lettre adressée au même, de Fribourg, le 31 Juillet 1838, il s'amuse, il plaisante, on sent qu'il est heureux, bien que ses dettes le préoccupent fort[3].

Pourtant, à sa rentrée dans la capitale, où il va se vouer corps et âme au service de Dieu dans l'immolation et l'humilité, le converti frémit encore ; le premier contact avec la ville séductrice lui cause une véritable frayeur ; mais la prière a tôt fait de dissiper les impressions troublantes ; elles deviennent de plus en plus rares et finissent par disparaître, en même temps que « Louis sent grandir sa force et, sûr de vouloir persévérer, est heureux[4] ». Une lettre de cette date, 11 Avril 1838, à M. le Supérieur du séminaire à Fribourg, exprime vivement cette furtive frayeur éprouvée en arrivant à Paris ; elle respire aussi le contentement, le bonheur qui n'allaient plus quitter Louis Veuillot, au sein des labeurs formidables entrepris, des terribles épreuves embrassées d'un cœur fervent :

... Ensuite je n'ai fait qu'un saut jusqu'à Paris, où tous nos frères m'ont reçu à bras ouverts, les nouveaux comme les anciens, ceux que je connaissais depuis longtemps comme ceux que je n'avais jamais vus. J'ai depuis si peu de temps encore le

---

[1] *Correspondance*, t. I, p. 47.
[2] *Correspondance*, t. XIII, p. 41 et 42.
[3] *Correspondance*, t. VIII, p. 44 et suivantes.
[4] *Louis Veuillot*, par Eugène Veuillot, I, p. 142.

bonheur d'être chrétien, que je ne me lasse pas d'admirer cette sainte et douce fraternité des âmes qui sont en communion de prières : les uns m'avaient préparé un logement, les autres de l'ouvrage, les autres un confesseur. J'ai trouvé tout prêt. Cependant, lorsque, pour la première fois depuis ma conversion, je me suis vu seul, le soir, dans les rues de Paris, j'ai été saisi d'une frayeur horrible. Je tremblais, mes dents claquaient les unes contre les autres, je ne pouvais presque plus respirer en marchant ; mais une prière a dissipé tout cela et je suis bien tranquille maintenant. Je ne m'excuse point de tous ces détails, mon bon Père. Je suis persuadé que votre cœur s'y intéressera[1].

Observons, en passant, qu'une source précieuse d'informations, les lettres de Louis Veuillot au R. P. Geoffroy, directeur de la retraite du journaliste à Fribourg, qui offriraient un intérêt tout particulier, n'ont pu être retrouvées. Le P. Geoffroy est mort à Münster, en Allemagne. Enfin, deux lettres, écrites un peu plus tard, mettent bien les choses au point en ce qui concerne l'état d'âme de Louis Veuillot. L'une est datée de Paris, le 5 Septembre 1838, et adressée à Armand d'Hautefort :

Avez-vous su, mon ami, la grâce que Dieu m'a faite ! Je me suis converti à Rome, j'ai pris la bonne résolution de pratiquer, comme tous les fidèles, les devoirs de la religion, renonçant à beaucoup de choses et croyant bien, je l'avoue franchement, renoncer à toute espèce de bonheur en cette vie. Que je me trompais !... Dieu rend plus qu'on ne lui donne. Il m'a d'abord accordé la persévérance, puis après quelques mois d'un grand trouble, il a mis dans mon cœur l'espérance et la paix ; ce sont des biens qu'il faut tenir de lui pour les apprécier à leur vraie valeur, car, vous pouvez m'en croire, les joies du monde ne savent rien de ces joies-là. Sans doute, il faut lutter encore, et parfois rudement. Mais quelle différence de ces luttes où le bien triomphe toujours à celles où on était toujours vaincu par le mal. Enfin, mon cher Armand, tout ce que je puis vous en dire, c'est que j'aime mes amis, à présent, cent fois plus que je ne les aimais et que je ne désire pas pour eux de plus grand

---

[1] *Correspondance*, VI, p. 10.

bonheur que celui d'aimer, de servir Dieu. Ma vie est devenue bien humble et bien modeste. J'ai renoncé entièrement aux journaux. J'ai quelques petits travaux obscurs qui me font vivre. Dieu me donne chaque jour le pain quotidien que je lui demande et je suis content. Ce que je ferai, ce que je deviendrai par la suite... le regarde : je ne m'en inquiète pas et me tiens prêt. Une première ordure qu'il ait enlevée de mon cœur, c'est l'ambition[1].

L'autre lettre, datée du 1er Octobre 1838, est adressée au P. Rosaven :

Me voici maintenant, grâce à Dieu, bien content d'être chrétien et assez tranquille, quoique au milieu de Paris. Ayant eu le bonheur de réformer mon cœur, j'ai pu réformer ma vie, chose que j'avais souvent tentée en vain, et je me sens plus heureux chaque jour dans l'absence de tout ce que je croyais devoir me rendre heureux autrefois. J'ai retrouvé, dans les jeunes chrétiens qui m'entourent et dans les bons Pères qui me conseillent, beaucoup plus d'amis et des amis bien meilleurs que ceux à qui j'ai renoncé. Mon travail me plaît et m'honore, j'ai beaucoup de résignation toute prête pour cette vie et beaucoup d'espérance pour l'autre. Enfin, mon Père, je ne saurais trop remercier la Sainte Vierge et le Bon Dieu. J'aime à vous reporter une part de ma reconnaissance, puisque, le premier, vous m'avez, au nom du Seigneur miséricordieux, lavé de mes fautes et donné la joie d'être chrétien... L'ambition est le premier fumier dont le Bon Dieu a débarrassé mon cœur[2].

Parfois, l'on incline à croire que la conversion de Louis Veuillot fut quelque chose comme le prodige du chemin de Damas conquérant de haute lutte le néophyte et le laissant pour toujours confirmé en grâce. Rien de tel ; l'écrivain a lutté âprement pour aboutir à la lumière ; il a lutté tout aussi âprement pour en conserver les effets ; la paix, la joie surnaturelle furent la récompense de longs et vaillants efforts. Elles ne supprimèrent, d'ailleurs, jamais la lutte. Le chrétien garde ainsi à nos yeux sa touchante humanité ; demeu-

---

[1] *Correspondance*, VIII, p. 47 et 48.
[2] *Correspondance*, VIII, p. 49.

rant plus près de nous, il attire, avec notre admiration plus cordiale, notre courageuse imitation.

L'influence, sur Louis Veuillot, de Rome, et de la conversion qu'il y opéra, fut définitive et complète. Ce lieu, cette date furent le point de départ d'une vie nouvelle qui ne connut plus de défaillance et où, parmi les épreuves et les contradictions, s'affirma un incessant progrès dans la vertu. Ce n'est point le lieu d'en marquer les étapes ; elles sont, au surplus, assez connues. Ce qu'on sait moins, peut-être, c'est la profonde tendresse que le converti a gardée en son cœur pour Rome. Rome n'était-elle pas la source des grâces qui avaient transfiguré sa vie ? N'était-elle pas comme le vivant symbole de tout ce qu'il chérissait désormais et qu'il allait défendre d'une inlassable ferveur ? Quel magnifique poème il a chanté à Rome, le long de son œuvre, depuis les *Adieux à Rome* qui ouvrent les *Pèlerinage de Suisse*, jusqu'aux strophes ardentes du *Parfum de Rome* ou aux pages éloquentes de *Rome pendant le Concile !* Nous aimons mieux encore l'accent intime et passionné des *Lettres*, surtout de quelques-unes pieusement gardées inédites, où s'exprime la hantise et la secrète attirance de la Ville Eternelle. Louis Veuillot écrit, le 19 Février 1862, à Henri de Maguelonne :

Je meurs d'envie de m'y mettre, c'est-à-dire de me mettre en route pour Rome. Ce mal du pays, cette douce nostalgie de Rome que je me proposais de communiquer à mes lecteurs, je me la suis inoculée à moi-même. Voyons, Henri, Enrico mio, Enrico carisimo, arcicarisimo, faites quelque chose pour moi. Je ne peux pas aller à Rome de but en blanc pour faire un livre déjà fait. Mais voici ce que je combine... Si Mgr Béraldi m'écrivait qu'on me verrait avec plaisir pour être en quelque manière l'historiographe français de la circonstance, qui oserait me dire ici que ce serait une folie à moi de quitter mon atelier, mes besognes, ma famille pour aller à Rome encore une fois, avec l'espérance de faire tout juste mes frais... Faites le bon et salutaire office de ces précieux médecins qui ordonnent au malade les choses dont il a envie[1].

---

[1] *Autographe*, communiqué par M. François Veuillot.

Au même, le 9 Juillet 1862 :

Hélas, cher Henri, que notre ciel est terne, que nos verdures sont grises et que nos Français sont ignorants et bêtes ! Rome ! Rome ! Rome ! J'y veux revenir, j'y voudrais mourir ! Ici, nous avons froid ; il pleut, je suis forcé de lire les journaux et même de leur écrire. Restez à Rome, mon cher ami, la vie ne vous serait plus possible ailleurs[1].

Il écrit à Bastide, le 24 Décembre 1865 :

Vous trouverez le livre (*Le Parfum de Rome*) bien amélioré, je l'espère, et vous trouverez aussi qu'il y manque encore bien des choses. C'est mon avis, et je suis résolu à refaire cet ouvrage une quatrième fois, si Dieu le permet ; seulement je n'y travaillerai plus que sur place et Bastide à la main : que Dieu le veuille ! que Dieu le veuille ! j'ai une étrange soif de revoir Rome[2].

Mais l'influence de Rome et de la conversion s'est fait sentir *sur toutes les facultés* de l'écrivain, *elle les a définitivement orientées et informées*. Sainte-Beuve l'a observé avec son habituelle perspicacité :

M. Veuillot, dit-il, fut touché d'un certain aspect de cette Rome multiple, de l'aspect à la fois grandiose et mystique, mais il ne fut pas touché en simple artiste et amateur, qui sent et qui passe. Ame robuste, entière, non usée de père en fils par l'élégance et la politesse des salons, intelligence brusque et absolue, non assouplie par la critique, non rompue au système, d'une sensibilité profonde et d'un grand besoin de tendresse au milieu de certaines grossièretés de nature, il fut atteint et renversé en même temps, retourné tout d'une pièce[3].

Rome a *élargi*, en *l'affinant*, la *sensibilité de l'écrivain*. A Rome, ville des monuments païens et des Basiliques, le pèlerin à l'âme ardente large ouverte au sentiment du Beau, a subi l'emprise des chefs-d'œuvre de l'art ; en mainte page

---

[1] *Autographe*, communiqué par M. FRANÇOIS VEUILLOT.
[2] *Autographe*, communiqué par M. FRANÇOIS VEUILLOT.
[3] *Nouveaux Lundis*, t. I, page 49.

de *Rome et Lorette*, de la *Correspondance*, éclate son admiration singulièrement judicieuse[1]. L'écrivain a chéri de prédilection Sainte-Marie Majeure, dite aussi Sainte-Marie des Neiges ; il en a laissé une description et une histoire minutieuse et fort avertie. C'est que Sainte-Marie Majeure est la basilique où il fit sa communion de retour. Il a goûté et célébré le *Moïse* et les statues de Michel-Ange, les figures du Dominiquin qui enrichissent la coupole de Saint-André della Valle, les ouvrages de Benvenuto ; mais la ferveur de son admiration est réservée aux œuvres de Raphaël : Raphaël, dès cette époque, voilà son maître d'art, ce qui ne laisse pas d'être suggestif, et il en parle très souvent dans ses lettres[2] ; ce culte, d'ailleurs, n'a fait que croître dans l'âme de l'écrivain ; nul n'a écrit des pages plus enthousiastes et plus fortes sur ce Maître incomparable, nul n'a mieux pénétré le caractère de son inspiration[3].

Rome a singulièrement agrandi, en Louis Veuillot, le sentiment de la poésie des ruines. Cette vie lointaine disparue, soudain ressuscitée aux yeux, à l'âme, par le prestige de l'imagination, au spectacle d'un marbre, d'un pan de mur, d'une colonne, d'une inscription ; ces souvenirs grandioses ou émouvants, tragiques ou familiers, du peuple qui domina tous les peuples et fut dompté par la Croix ; ce charme pénétrant et subtil du contraste entre tant de splendeur et de décadence ; tout cela, l'écrivain en a traduit avec émotion et une riche poésie l'impression demeurée ; les visions ou sensations de la nature en viennent accroître l'intensité et le relief, en faisant aux objets évoqués un cadre de lumière et de riches couleurs ; à lire les pages où s'exprime ce sentiment, on croit souvent lire du meilleur Chateaubriand :

Rome, cette fiancée éternellement jeune de toutes les jeunes âmes, était là qui m'attendait, parée de sa vieille gloire et des

---

[1]Cf. surtout *Rome et Lorette*, ch. V.

[2]Voir surtout *Correspondance*, t. I, et t. IV.

[3]Voir *Rome pendant le Concile*, 8 Février 1869. — Cf. en outre l'admirable brochure, aujourd'hui épuisée, *Raphaël*, dont le manuscrit est un des plus travaillés de l'auteur.

fleurs renaissantes de son précoce printemps. Il y a dans Rome autant de fleurs que de débris, la verveine et la giroflée sauvage fleurissent sur les lézardes du Colisée. Les roses couvrent les ruines du palais de Néron et j'habite une des rues de Monte-Pincio, où s'étendaient les jardins de Salluste[1]... La lune, en donnant à toutes ces ruines un plus solennel caractère, nous laissait voir sous nos pieds le pavé des vieux Romains, et quiconque a souhaité une fois dans sa vie de voir Rome, comprendra la magie des paroles que le vent de la nuit, en passant sur toutes ces grandes choses, semblait faire entendre à nos âmes émues[2].

A Rome, l'écrivain a goûté la sensation de l'Eternel et du Divin. Il a senti la Présence adorable l'envahir pour le vivifier, cette Présence adorable bien autrement concrète et sensible que le « mens divinior » des antiques inspirés. Il s'est senti aimé de Dieu, en dépit de sa misère ; il a senti s'épanouir, s'agrandir sans limites sa puissance d'aimer conquise à l'Amour Parfait. Il a senti le charme profond du mystère de la Communion des Saints ; la lumière de Rome lui a révélé l'humanité sous un jour tout nouveau : ces âmes régénérées par le sang divin qui l'a sauvé lui-même, marquées pour les mêmes épreuves et la même félicité ; ces corps consacrés de la même eau lustrale et dédiés, temples saints, à la divinité qui y veut descendre, ces êtres humains, il les regarde désormais comme les fils de son Père, qui est aux cieux, les frères de Jésus-Christ, son Frère Divin ; il les chérit d'un amour transformé, agrandi, et dont la pureté fait le charme indestructible ; le monde entier, il peut l'aimer désormais sans trouble comme sans remords, sans autre terme que l'Infini lui-même.

J'aime tout ce que j'aimais naguère, pouvait-il justement écrire, en 1839, à une mondaine, Mme X..., qui avait dénoncé à ses parents la conversion de Louis Veuillot comme nuisible à

---

[1] *Correspondance*, t. IV, p. 9 et 10. — Cf. t. I, p. 1 à 5.

[2] *Rome et Lorette*, ch. IV. Les quarante heures. — Cf. ch. IX : Rome; ch. XXII : de Rome à Naples.

son avenir, bien plus et bien mieux que je ne les aimais. Parmi les amis dont on se vante, il s'en trouve souvent que l'on hait ; j'aime aussi ceux-là ; enfin, je ne me connais plus d'ennemis ; car je ne suis plus l'ennemi de personne. Vous avez l'âme trop élevée pour ne pas comprendre qu'en vous exposant ainsi l'état de mon cœur par rapport au *prochain* (pardonnez-moi ce mot, vous en verrez bien dautres !), je trace les seules conditions possibles du bonheur ici-bas ; ce bonheur est le mien, il est tout nouveau dans ma vie, je n'en ai jamais connu qui lui fût comparable. Aimer sans reproche et sans mélange de haine, c'est une joie vive, noble, continuelle, immense... Et cette joie n'est rien pourtant, absolument rien, à côté d'une joie chrétienne qui s'est tout à coup révélée à moi comme un monde enchanté, comme un océan de délices où je me plonge, où je me berce, où je m'enivre avec de tels transports que parfois, les yeux baignés de larmes, je me demande si c'est bien moi qui goûte de pareils ravissements : cette joie souveraine, dans notre langage, nous l'appelons l'Amour de Dieu[1].

Rome a *élargi et fortifié l'intelligence* de Louis Veuillot. Quoi d'étonnant ? « La vérité, dit quelque part Bossuet, quand elle est possédée pleinement, fortifie son organe. » La Parfaite Vérité, en conquérant pour jamais l'écrivain, a créé dans son esprit ce besoin de lumière et de vérité qui est la plus nette marque de son œuvre comme de son caractère. Rien ne le pourra satisfaire des doctrines humaines, il les méprisera même invinciblement. Les problèmes de la vie et de la mort s'éclaireront pour lui aux clartés de la Foi ; en politique, en morale, en littérature, il jugera tout sous l'angle de la Foi et de l'Eternité. De là ce besoin de certitude en toute chose, ce besoin de pousser à bout les questions, cette plénitude de pensée qui ne se contentera pas d'à peu près, cette vigueur de jugement qui armera ce génie d'implacable logique dans la démonstration, d'extraordinaire puissance dans la satire.

Rome a développé encore, dans l'intelligence de Louis Veuillot, le sens de l'ordre. Il en a saisi le secret dans les chefs-d'œuvre inspirés, de près ou de loin, par l'Harmonie

---

[1] *Correspondance*, t. VIII, p. 54.

Souveraine, dans l'organisation et la hiérarchie de l'Eglise, si simple et si savante, si souple dans l'unité et l'immutabilité. Cette sorte d'envahissement de l'ordre a singulièrement élargi, perfectionné, en Louis Veuillot, le sens de la composition littéraire et de l'agencement des phrases, déjà étudié, pénétré et en bonne partie assimilé dans les écrivains classiques où se reflète le génie latin. Une influence précise a agi de spéciale manière, au point de vue littéraire non moins qu'au point de vue moral, sur Louis Veuillot. D'aucuns veulent même faire remonter à Bourdaloue le mérite de la définitive conversion de Veuillot au classicisme ; c'est un peu forcer le ton, mais l'influence est notoire et l'écrivain nous l'a lui-même révélée :

Je ne connaissais rien de Bourdaloue ; j'appris vite à le connaître. On sait comment procède ce grand prédicateur : il pose et divise en quelques lignes, d'une admirable clarté, le sujet de son discours ; s'emparant sur le champ de l'esprit de l'auditeur et le frappant, comme d'un coup de massue, du bloc des sévères et irrésistibles doctrines qu'il va lui développer. Puis, il marche, il s'avance d'un pas tranquille mais impitoyable ; il monte comme les grandes eaux, couvrant dans toute son étendue l'espace qu'il s'est marqué, gagnant toutes les objections l'une après l'autre, allant des plus faibles aux plus élevées, et les submergeant toutes des flots puissants de sa logique, sans cesse alimentée par la puissance de la foi et par la science de la doctrine, qui est la vraie science de Dieu. Peu de mouvements, point de fleurs : il ne songe pas à entraîner ; il dédaigne de séduire, mais une clarté qui ne permet aucun subterfuge, une raison qui s'élève sans effort à toutes les hauteurs, une certitude impassible qui accule tout ce qu'on lui oppose dans la contradiction et dans la folie. Or, je me trouvais aux prises avec ce rude adversaire, sur le dernier terrain où je m'étais réfugié. Chaque mot que je lisais frappait d'aplomb sur mon esprit[1].

Et ce besoin de vérité et d'ordre se traduira naturellement dans le *style* de l'écrivain qui ne redoutera rien tant que « d'adultérer la pensée », style qui aura pour marque distinc-

---

[1]*Rome et Lorette*, ch. XV. Derniers Combats.

tive d'exprimer en vigoureux relief et avec de délicates nuances une pensée claire, forte, pleine et dense.

En 1786, Gœthe habitait Rome ; sur son carnet de notes, il a tracé ces lignes :

Je vis ici dans une clarté et dans un repos dont je n'avais plus le sentiment. La sage habitude que j'ai prise de voir les choses telles qu'elles sont, de faire de mes convictions la lumière de mes yeux, d'abdiquer toute prétention contraire, me rend aujourd'hui bien heureux en moi-même. Tous les jours quelque chose de nouveau et de remarquable ; tous les jours des images fraîches, grandes, merveilleuses, et un ensemble pensé et rêvé depuis longtemps, mais qu'aucune imagination ne pourra jamais atteindre... Si maintenant je tourne mes regards vers moi-même, alors je découvre un sentiment qui me réjouit. Celui qui regarde autour de soi sérieusement et qui a des yeux pour voir, celui-là doit devenir fort ; il doit arriver à une vivante compréhension des choses solides et sérieuses, l'esprit se marque du cachet d'une capacité vigoureuse, il arrive au sérieux sans sécheresse, à la maturité avec joie. Pour moi, du moins, il me semble que je n'ai jamais su apprécier les choses de ce monde d'une manière aussi juste que je le fais à présent. Ce séjour exercera sur ma vie entière une influence bénie...

Combien plus profonde a été l'influence exercée par Rome sur Louis Veuillot ! Son âme y a trouvé sa définitive orientation. Son génie en a tiré sa forte « grandiosité », comme dirait Gœthe, sa clarté, sa vérité, sa mesure et son harmonie, sa beauté.

DEUXIÈME PARTIE

PREMIÈRES ŒUVRES

CHAPITRE PREMIER

« MILIEU » POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, VERS 1838

Louis Veuillot rentrait à Paris dès les premiers jours d'Août 1838. Soulevé par la foi, il se sentait une ardeur toute jeune en face de la vie qu'il savait bien devoir lui être rude. Le 9 Juillet de cette même année, il écrivait de Fribourg à son frère Eugène :

Jamais je ne me suis senti autant de courage, jamais bon cheval enfermé depuis longtemps à l'écurie ne s'est plus réjoui de partir pour la course et n'a considéré d'un œil plus satisfait l'étendue du champ. J'accepte avec joie l'immensité de mon devoir et je me réjouis d'avoir des croûtes à manger ; du reste, je compte bien t'en faire avaler une partie. Véritablement, ma confiance est extrême. Le Pape m'a conseillé de lire *la Vie des Saints ;* j'ai suivi son conseil, et je m'en trouve à ravir. Confiance en Dieu !... Je n'ai pas besoin d'ajouter, comme un imbécile à un autre imbécile, que je ne m'endors pas pour cela sur les feuilles de rose de la foi. C'est un devoir de travailler, et l'on s'accuse au confessionnal d'avoir négligé les devoirs de son état. Comprends-tu quel outil c'est une pareille obligation dans la main d'un chétien[1] ?

L'athlète est donc prêt pour la lutte et il affronte allègrement les coups.

Mais sur quel terrain exercera-t-il son action, l'action de son zèle nouveau, qui sera aussi son gagne-pain ? Il ne veut plus de journalisme ; il en est pleinement dégoûté. Avant son voyage, on lui avait fait des ouvertures fort avantageuses

---

[1] *Correspondance*, t. I, p. 38-39.

du côté du *Constitutionnel*, voire du *Journal des Débats*. Le 9 Juillet 1838, dans la lettre que nous venons de citer, Louis écrit à son frère Eugène :

Tu as donc encore la superstition des *Débats*, cher enfant ? et sincèrement tu regrettes de ne pas me voir, après bien du temps et des peines, arriver tout essoufflé juste au-dessus de l'échelon que Frédéric Soulié occupe avec tant de gloire ! Ecoute-moi maintenant que j'ai la modestie de n'être plus modeste ; dans ces huit jours de retraite, j'ai jugé beaucoup de choses, et entre autres mes moyens, ce que tu appelles mon talent. Cela est pauvre et juste au niveau de mes fonds. Je voudrais en avoir, et je serais heureux de sacrifier à Dieu ce que nous nommons encore un bel avenir, mais je ferai bien de chercher d'autres offrandes à déposer sur l'autel. Je pense que ma plume nous fera vivre modestement d'un tas de petits travaux obscurs, mais n'espérons rien de plus. Quant à la réputation, l'éclat, la manipulation des articles, tout le sabbat infernal et immonde des journaux, je fais bien mieux que de ne point pouvoir y arriver : je n'en veux point, et l'on m'offrirait demain l'infecte royauté de la presse telle qu'elle est, que je l'abandonnerais certainement à Teysonnière ou à tout autre innocent digne de l'exercer ; et s'il me fallait encore trouver mon pain dans cette ordure, ce n'est pas à Paris, c'est en province que je voudrais le gagner, parce que là, du moins, l'honnête homme peut purifier le malhonnête instrument[1]...

Ces dispositions à l'égard du journalisme restaient bien ancrées dans l'esprit de Louis Veuillot quand il rentra à Paris. On lui renouvela des offres de divers côtés et à plusieurs reprises, surtout au *Constitutionnel* et aux *Débats* ; ce fut en vain.

Assurément, la situation politique n'était point de nature à séduire le nouveau converti. Elle était fort embarrassée et allait le devenir chaque jour davantage, jusqu'au dénouement de 1840. Au mois d'Août 1838, la « coalition » bat son plein. La lutte est grande ouverte entre les parlementaires et le ministère Molé, et, par-dessus le ministère, le Roi. Le

---

[1] *Correspondance*, t. I, p. 40-41.

devant de la scène est tenu, et fort brillamment, par Duvergier de Hauranne. Il apporte au combat une infatigable énergie, une ténacité que rien ne peut rebuter, un courage qui va droit au but, sans crainte de se compromettre soi-même ni de déplaire aux autres. Ses discours manquent un peu de chaleur et de souffle, mais ils sont nourris d'idées, hérissés de traits redoutables. Ce petit neveu de Saint-Cyran possède une plume acérée, une langue précise et tranchante, une dialectique implacable et mordante. Il est un merveilleux agitateur parlementaire, portant dans les yeux la fièvre du combat, ardent et habile à attiser la colère, à gourmander la mollesse, à dresser des plans de bataille, à négocier des alliances, à tout animer de son souffle. Voilà l'homme qui mène la lutte contre le ministère Molé. Monarchiste résolu, doctrinaire décidé, il estime que le danger du moment est, non point que le pouvoir royal ne soit encore trop limité, trop débile en face du Parlement qui l'a créé, mais, au contraire, qu'il ne devienne trop agissant et trop hardi, trop entreprenant sur les prérogatives du Parlement.

Déjà, au mois de Mars 1838, Duvergier de Hauranne avait publié, dans la *Revue Française*, un article sur *la Chambre des Députés dans le Gouvernement représentatif*, où il combattait la thèse ultramonarchique de M. Fonfrède, rédacteur au *Mémorial Bordelais*. Duvergier de Hauranne soutenait que le ministère, chargé de représenter la Chambre auprès du Roi et le Roi auprès de la Chambre, devait émaner des deux ; que la Chambre devait être « une portion active et influente du gouvernement » ; qu'en cas de dissidence inconciliable entre la Chambre et la Couronne, le dernier mot appartenait à la Chambre. A la fin du mois de Juin, nouvel article sur le même sujet et pour soutenir la même thèse ; attaque plus précise et plus âpre, qui se termine par un véritable appel ouvert à la coalition :

Un grand devoir est imposé à tous ceux qui, fidèles aux principes de 1829 et de 1830, redoutent les excès quels qu'ils soient, et veulent sincèrement et complètement la monarchie constitutionnelle : c'est d'oublier les querelles d'aujourd'hui et d'hier, et de réunir leurs efforts pour regagner le terrain perdu... c'est

de protéger à la fois, contre de dangereuses maximes et de funestes pratiques, l'inviolabilité royale, le pouvoir parlementaire, l'influence et la pureté de l'administration. On appellera cela, si l'on veut, une coalition. Ce sera, du moins, la coalition de l'indépendance contre la servilité, de la droiture contre la duplicité, de l'honnêteté contre la corruption.

C'est autour de cette question brûlante que se battaient les partis en Août 1838 ; la lutte, par la suite, allait s'échauffer encore. En Novembre de cette même année, sous ce titre : *Des Principes du Gouvernement Représentatif et de leur application*. Duvergier de Hauranne réunissait en brochure ses deux articles de la *Revue Française*, en y joignant une introduction encore plus hardie. Tout en protestant de son inébranlable dévouement à la Monarchie de Juillet, il écrivait, entre autres aménités à son adresse :

Le cabinet n'est pas assez libre, assez indépendant pour que l'opinion s'en prenne à lui seul de ses actions et ne cherche pas à remonter au-delà. Le pays donne-t-il tort à l'Opposition quand elle insinue que M. le Ministre des Affaires Etrangères s'occupe beaucoup de députés et de journalistes, fort peu des dépêches qu'il reçoit ou de celles qu'il expédie ? Le pays donne-t-il tort à l'Opposition quand elle montre la maison du Roi presque maîtresse absolue du Ministère de l'Intérieur, quand elle affirme que, partout, au Ministère des Finances même, les nominations, petites ou grandes, échappent au Ministre ?

Le pays, à dire vrai, demeurait assez indifférent à ce débat, malgré tout le tumulte que déchaînaient à cette occasion les Sociétés secrètes et leurs organes avancés, tels que *le Moniteur Républicain* et *l'Homme Libre*[1]. En revanche, la presse,

---

[1]Voici quelques extraits suggestifs de ces publications : *Moniteur Républicain* de Mai 1838 : « Il n'y a qu'une seule ressource à employer, le régicide, le tyrannicide, l'assassinat, comme on voudra appeler cette action héroïque... Nous invitons, en conséquence, tous les républicains à ne prendre conseil que de leur courage et surtout de la prudence et à courir sus, sans perdre un instant, contre Louis-Philippe et ceux de sa race. » *L'Homme Libre* d'Août 1838 : « Guerre à mort, vous qui jouissez d'une insolente oisiveté et nous qui souf-

écho du monde politique, entra dans la mêlée avec un véritable acharnement. Les journaux de gauche surtout, *le Siècle* avec M. Chambolle, *le Courrier Français* avec M. Léon Faucher, même ceux du centre gauche, tels que *le Contitutionnel* et *le Messager*, qui prenaient le mot d'ordre auprès de M. Thiers, firent chorus avec les organes républicains, tels que *le National*, *le Moniteur*, les légitimistes comme *la Gazette de France*, se précipitant, avec un ensemble intéressé, sur le terrain de combat indiqué par le doctrinaire Duvergier de Hauranne ; le Ministère était défendu par *la Presse*, *le Temps*, *le Journal Général*, *le Journal de Paris*, enlevé depuis peu aux doctrinaires par M. Molé, et surtout *le Journal des Débats*. Le résultat d'une lutte ainsi engagée fut de découvrir chaque jour davantage la Couronne ; il n'était question, dans les journaux de toutes nuances, que de la Cour ; on y parlait pour ou contre « la politique de la Cour », « le parti de la Cour », « le ministère de la Cour ».

Dans cette confusion parlementaire et politique, qui allait aboutir au triomphe de la « coalition », et qui semble avoir été bien plus une ruée d'appétits qu'un conflit de principes, Louis Veuillot n'avait nul goût de prendre parti. D'autant plus que, par une bizarre anomalie, alors que le monde politique était en pleine division et déliquescence, le pays jouissait d'une véritable prospérité matérielle due au relèvement de la situation financière affreusement obérée par la liquidation révolutionnaire de 1830. L'année 1838 marque une

---

frons depuis longtemps... Le temps approche où le peuple exigera, les armes à la main, que ses biens lui soient restitués... » — Peu de temps après l'amnistie, on avait également répandu dans Paris une *Ode au Roi*, dont voici quelques vers :

Demain, le régicide ira prendre sa place
Au Panthéon avec les dieux ;
Oui, quel que soit l'élu pour le Saint homicide,

De vols, d'assassinats eût-il flétri sa vie,
Il redevient sans tache et vierge d'infamie,
Dès qu'il se lave au sang des rois.....
Louis Philippe, tu mourras !

date dans l'histoire budgétaire du règne, et, à partir de 1838, le budget s'équilibre sans aucun emprunt à des ressources extraordinaires.

Le bon état de la fortune publique, écrit M. Thureau-Dangin, était la conséquence et le signe du bon état des fortunes privées. Celles-ci avait merveilleusement gagné au rétablissement de la sécurité. Le progrès se manifestait par l'accroissement des dépôts aux Caisses d'Epargne, du rendement des Contributions directes, des importations et des exportations, de la navigation commerciale. Partout un grand élan d'affaires, d'entreprises de toutes sortes, auxquelles les capitaux s'offraient abondants, hardis, parfois même trop confiants[1].

M. Molé encourageait ce mouvement, qui lui paraissait un dérivatif utile à l'agitation politique.

Contraste singulier ! D'une part, dans la masse de la nation, une impression de repos et de sécurité ; un bien-être réel où pourtant l'esprit public tendait à se matérialiser. D'autre part, dans le Parlement et ses entours, l'incertitude et le malaise. De là, entre ces deux mondes, une séparation contre nature qui menaçait de devenir chaque jour plus profonde.

Au point de vue religieux, la situation était, en Août 1838, plutôt heureuse ; et ce régime de tolérance sympathique allait demeurer, avec des alternatives diverses, jusqu'à la chute de la monarchie. Les ministères qui s'étaient succédé au pouvoir avaient fait preuve, à l'égard de la Religion Catholique, d'une incontestable bienveillance, et le ministère du 15 Avril avait mérité l'honneur de voir sa politique religieuse d'apaisement et de liberté critiquée par les tenants des vieilles préventions de 1830. Quand commença, en 1838, la campagne de la coalition, certains opposants jugèrent habile d'exploiter ces préventions contre le pouvoir régnant ; ils reprochèrent à M. Molé de ne pas savoir mieux résister à l'Eglise qu'au Roi. *Le Siècle* publiait des articles fulminants, avec ces titres dramatiques : « Invasion du Clergé,

---

[1] *Histoire de la Monarchie de Juillet*, t. III, p. 250.

accroissement des couvents, leurs privilèges, révoltes des Evêques ». *Le Constitutionnel* dénonçait « le retour des influences sacerdotales dans le Gouvernement » ; criait : « Vous êtes en voie de restaurer un Gouvernement de Prêtres », ou bien « La Congrégation refleurit ! » Il dénonçait comme illégales les retraites ecclésiastiques, se plaignait qu'on respectât la liberté des processions et qu'on laissât les Ordres religieux en paix. « C'était bien la peine, disait à ce propos *le Courrier Français*, d'expulser les Trappistes de la Meilleraye et de l'Alsace, ainsi que les Liguoriens. » — « Au train dont marchent les choses, disait-il encore, nous ne sommes pas éloignés de revoir les billets de confession[1]. » Tous les coalisés ne partageaient point de si sottes préventions. L'un des plus considérables, M. Guizot, publia dans *la Revue Française*, sur la question religieuse, trois articles qui eurent un immense retentissement : en Février 1838, l'article intitulé « *De la Religion dans les sociétés modernes* » ; en Juillet, « *Du Catholicisme, du Protestantisme et de la Philosophie en France* » ; en Octobre, « *De l'état des Ames* ». Dans ces écrits, le grand homme poussait le cri d'alarme de la raison humaine et de la conscience politique, impuissantes à maîtriser la foule, et appelait à leur aide la religion ; l'écrivain protestant déclarait l'Eglise Catholique « la plus grande, la plus sainte école de respect qu'ait jamais vue le monde » ; il ajoutait :

La religion, la religion, c'est le cri de l'humanité en tous lieux, en tous temps, sauf quelques jours de crise terrible ou de décadence honteuse. La religion, pour contenir ou combler l'ambition humaine ! La religion, pour nous soutenir ou nous apaiser dans nos douleurs, celles de notre condition ou celles de notre âme ! Que la politique, la politique la plus juste, la plus forte, ne se flatte pas d'accomplir, sans la religion, une telle œuvre. Plus le mouvement social sera vif et étendu, moins la politique suffira à diriger l'humanité ébranlée. Il y faut une puissance plus haute que la puissance de la terre ; des perspectives plus longues que celles de cette vie. Il y faut Dieu et l'éternité.

---

[1] *Articles divers publiés en 1838 et au commencement de 1839.*

Dès lors, il faut « établir entre la religion et la politique entente et harmonie ». Les journaux ministériels faisaient écho à cette grande parole. L'un d'eux, *la Presse*, constatant l'importance du renouveau catholique, saluait avec respect et sympathie la « pensée d'un Dieu s'élevant sur les ruines des illusions terrestres » ; il ajoutait :

Le mouvement qui s'opère et qu'on a pu observer depuis trois ans, dans les familles comme dans les églises, et à Paris comme dans les départements, est libre et spontané. Il monte d'en bas vers la religion ; il ne descend pas du Gouvernement dans les masses. On n'y remarque ni un mobile, ni un but politique... C'est un cri de conscience... C'est vous, qui, en repoussant l'invasion de l'Eglise dans l'Etat, faites invasion, au nom de l'Etat, dans l'Eglise. C'est vous qui cherchez à substituer une intolérance philosophique, que vous ne réussirez pas à créer, à l'intolérance religieuse que le bon sens national et la sagesse du Pouvoir ont su réprimer[1].

Le Gouvernement se montra, en général, disposé à favoriser le renouveau religieux. Par une circulaire aux Evêques en date du 30 Août 1838, M. Barthe, Ministre des Cultes, multipliait les succursales, et déclarait « hâter de ses vœux et de ses efforts le moment où les bienfaits de l'instruction religieuse pourraient être suffisamment répandus pour arrêter les progrès flagrants de l'immoralité » ; dans un rapport, en date du 13 Novembre 1838, il déplorait la diminution des vocations ecclésiastiques, insistait sur l'importance des bourses de Séminaires, regrettait leur réduction après la Révolution de 1830. Dans une Lettre en date du 1er Octobre 1838, M. de Salvandy, Ministre de l'Instruction Publique, invitait les évêques à « multiplier leurs visites dans les Collèges ». « En effet, disait-il, ces visites ne peuvent qu'exercer la plus heureuse influence sur la Direction des Etablissements et l'esprit de la jeunesse. » Dans une circulaire d'Octobre 1838, M. Aubernon, Préfet de Seine-et-Oise, rappelait aux Maires qu'ils ne pouvaient exiger aucune

---

[1] *La Presse*, 28 Juin 1838.

cérémonie religieuse, quand les curés avaient refusé la sépulture chrétienne. « C'est en faisant fleurir les libertés religieuses comme les libertés civiles, ajoutait-il, que nous consoliderons, de plus en plus, toutes les institutions qui nous sont chères. » Et cette doctrine était celle du Ministre : ce qui le prouve, c'est que la circulaire fut insérée au *Moniteur Officiel*. Enfin, en Septembre 1838, M. Barthe accueillait avec bienveillance Lacordaire, venu pour l'entretenir du rétablissement des Frères Prêcheurs en France.

Par moments, sans doute, le ministère, un peu intimidé, se croyait obligé à faire quelques concessions à la presse adverse ; il prit peur et capitula dans la question de l'Institut de Saint-Acheul, tenu par les Jésuites (Novembre 1838), et dans l'affaire du refus de sépulture chrétienne à M. de Montlosier (Décembre 1838). Mais, dans l'ensemble, il faut bien le reconnaître, nul gouvernement ne s'est montré plus libéral et plus tolérant que celui-là envers la religion catholique. Il y voyait le meilleur soutien et la plus sûre garantie contre le désordre, contre l'anarchie. Il se faisait ainsi l'écho de l'opinion publique ; le pays, qui n'était point sans doute très dévot, qui était plutôt indifférent en pratique, avait assez des luttes religieuses, qui n'avaient jamais servi qu'à accroître sa misère ; il voyait, en outre, d'un œil sympathique, cette religion qui multipliait les œuvres de charité et prodiguait le dévouement aux classes laborieuses, par l'enseignement des Frères des Ecoles Chrétiennes ou des Filles de la Charité, par la création de crèches, d'orphelinats, de patronages, par l'admirable Société de Saint-Vincent-de-Paul, de plus en plus répandue. Dans l'élite intellectuelle, les uns, comprenant le vide des systèmes humains, se tournaient tout entiers vers Dieu, tels Ozanam, Lacordaire, Montalembert ; les autres saluaient avec respect une force toujours renaissante, une beauté morale toujours vivante, active et féconde. Au lendemain de l'habituel réquisitoire de M. Isambert, au Palais Bourbon, contre les empiètements du Clergé, *le National* écrivait mélancoliquement :

Il y a dix ans à peine, la question soulevée par M. Isambert aurait vivement excité l'attention de la Chambre et les passions

du pays. Aujourd'hui, il faut bien le dire, la Chambre n'a écouté que d'une oreille distraite le discours, pourtant fort judicieux, de l'honorable orateur... Il faut bien que se soit opérée une modification de cette nature dans les opinions et dans les faits, puisque la Chambre et le public ont été si faiblement touchés du luxe immense d'érudition déployé hier et aujourd'hui par M. Isambert, contre les envahissements, l'esprit d'intolérance et l'ambition du clergé, contre les Frères ignorantins, les Congrégations, les processions et les jésuitières[1].

Le Clergé, du reste, fit les plus loyaux efforts pour faciliter au Gouvernement sa tâche, pour réaliser et maintenir la bonne intelligence du « civil » et du « religieux ». Nous pourrions multiplier les exemples, nous ne voulons citer que le fait le plus important par l'autorité d'où il émanait et par ses lointaines conséquences. En Septembre 1838, le Souverain Pontife, Grégoire XVI, qui avait déjà exprimé ses sentiments dans des entretiens privés, n'hésitait pas à les faire connaître publiquement et solennellement : dans des allocutions et des bulles sur le conflit de la Prusse avec l'archevêque de Cologne, et sur l'érection de l'Evêché d'Alger, Sa Sainteté établissait un contraste, flatteur pour la Monarchie de Juillet, entre le chagrin que lui causaient les violences du Gouvernement de Berlin et les « consolations spéciales », les « motifs de réjouissance » qu'il trouvait dans la conduite de la France ; elle accordait à Louis-Philippe le titre de Roi très Chrétien, le félicitant de son zèle pour la religion catholique[2].

Ainsi, à son retour de Rome, et durant les premiers temps qui suivirent, Louis Veuillot ne trouvait dans la politique parlementaire du pays que juste dégoût ; d'autre part, la situation religieuse, en dépit d'imperfections inhérentes à toute société humaine et à tout régime politique, lui présentait d'excellentes garanties qui n'auraient guère motivé de

---

[1] *Le National* du 9 Janvier 1839.

[2] Voir : *Des Derniers Actes du Saint-Siège*, par M. DE MONTALEMBERT, article inséré dans *l'Univers* du 7 Octobre 1838.

sa part une opposition. Lui-même notait, avec enthousiasme, dans une lettre du 11 Août 1838, au Supérieur du Séminaire de Fribourg, le renouveau chrétien du pays :

Le mouvement catholique de Paris est toujours admirable. Les catholiques sont de plus en plus nombreux, de plus en plus fervents, de plus en plus respectés. Le petit troupeau dont je vous ai quelquefois parlé augmente ; il n'est pas un de nous qui n'ait l'espoir bien fondé de l'augmenter encore, et jusqu'ici les anciens n'ont pas eu la douleur de voir une seule chute. Pas un de ces jeunes gens n'est retourné aux maximes du monde. Quant à ceux de mes amis qui ne sont ni chrétiens, ni très disposés à l'être, loin d'avoir à repousser leurs railleries comme on pourrait le croire, j'ai trouvé chez eux tant de respect pour ma personne que j'en ai été embarrassé... Il y a maintenant des chrétiens partout, dans toutes les positions ; MM. de Sacy et Saint-Marc-Girardin, rédacteurs principaux du *Journal des Débats*, vont à la Messe tous les dimanches et font leurs Pâques ; dans tous les collèges et dans toutes les écoles, il y a des professeurs et des élèves chrétiens. Un seul Jésuite, le Père Onfry, a compté autour de lui, cette année, près de cinq cents jeunes gens des hautes écoles, tous nouveaux convertis. Tous ces jeunes gens seront nécessairement, dans quelques années, les meilleurs avocats, les meilleurs médecins, les meilleurs professeurs de France ; ils seront répandus sur la surface entière du pays ; ils prêcheront partout et Dieu bénira leurs travaux[1].

Louis Veuillot, renonçant au journalisme, entra donc, par l'entremise de Bugeaud et grâce à l'influence de M. Guizot, comme sous-chef de bureau au Ministère de l'Intérieur, section des établissements de bienfaisance. Ces fonctions lui permettaient de vivre, tout en lui laissant des loisirs pour les travaux littéraires qui, déjà, occupaient son esprit ; il commença aussitôt les *Pèlerinages de Suisse*.

Le mouvement littéraire, à cette époque, ne diffère point, dans ses grandes lignes, de celui de 1836, tel que nous l'avons défini en son lieu. L'orientation générale de la littérature vers l'action, l'action humanitaire et sociale, s'accen-

---

[1] *Correspondance*, t. VI p. 10-12.

tue de plus en plus, particulièrement dans le drame et dans le roman ; dans ce dernier genre, le passage du romanesque au réalisme devient de plus en plus net. Un fait particulièrement intéressant est le progrès de la renaissance hellénique, sous l'action combinée des érudits et des artistes. L'exemple est donné par la sculpture (David d'Angers) et par la peinture (Ingres). Une revue, *L'Artiste*, qui fait la liaison entre les différents arts, tâche de conquérir les littérateurs. Et, de fait, Gustave Planche, après l'essai de Rachel à la Comédie-Française, en 1838, ne voit de salut que dans un retour bien compris à la Grèce ; Musset, à la même occasion, dans l'article où il souhaite une renaissance de la tragédie classique, précise qu'il faut revenir aux tragiques grecs, et non à ceux du XVIIe siècle. Sainte-Beuve, dans ses chroniques de la *Revue des Deux-Mondes*, de 1836 à 1840[1], dirige les artistes vers le XVIIe siècle, vers les Latins, mais surtout vers les Grecs ; il retrace, avec une grande précision, en utilisant de récents travaux, l'histoire « du sentiment grec » dans la littérature française depuis le Moyen Age, à travers la Renaissance, à travers l'époque classique et jusqu'au cœur du Romantisme. Les œuvres de Paul-Louis Courier et d'André Chénier, très étudiées au point de vue antique, entre 1836 et 1840, appuient ces tentatives diverses. — Un autre fait intéressant et nouveau, est l'importance que prend la Critique, surtout par l'action de Sainte-Beuve. Dans ses *Portraits Littéraires*, remaniés et complétés de 1836 à 1839, l'auteur des *Pensées d'Août* s'élève contre les extravagances du roman et du drame. Sa critique ne se contente plus, comme au temps de Joseph Delorme, d'être le reflet mobile et fidèle des ouvrages de l'esprit : elle aspire à juger, à guider ; en ces années d'action sociale « intense », le critique se donne une « mission » comme le poète, et Sainte-Beuve la remplit, pour sa part, avec malice et avec goût.

---

[1]Voir *surtout* l'article sur Villemain (1836) et l'article sur le *Centaure*, de MAURICE DE GUÉRIN (1840).

En 1838, l'œuvre poétique de Lamartine est à peu près terminée ; *Jocelyn* a paru en 1836, *La Chute d'un Ange* paraît en 1838, et les *Recueillements Poétiques* paraîtront en 1839. Musset a publié la *Confession d'un Enfant du Siècle* (1836) et les *Nuits* (1835-1837) ; George Sand a publié *Indiana* (1832), *Valentine* (1832), *Lélia* (1833), *Jacques* (1834) et *Mauprat* (1837) ; elle va donner, en 1839, dans un genre mystique et symbolique mêlé d'humanitarisme de plus en plus accentué, *Spiridion* et *les Sept Cordes de la Lyre*. Balzac a publié trois des grands romans qui composent la *Comédie Humaine : Eugénie Grandet* (1833), *le Père Goriot* (1835), *César Birotteau* (1837). Plusieurs œuvres lyriques ou dramatiques de Victor Hugo ont déjà paru. Suivant la *Confession Littéraire* dont nous avons parlé, Louis Veuillot a lu ces œuvres diverses durant son séjour à Périgueux ; au moment où, après sa conversion, il entre décidément dans le mouvement littéraire, en dehors du journalisme où se distinguent surtout MM. de Sacy et Saint-Marc Girardin, de l'éloquence politique où brillent Berryer, Thiers, Guizot et déjà Montalembert, deux œuvres seulement méritent d'être signalées : *Ruy Blas* de Victor Hugo ; *la Comédie de la Mort* de Théophile Gautier.

Dans la littérature religieuse, Lamennais a déjà publié, en 1834, *Les Paroles d'un Croyant* et, en 1836, *Les Affaires de Rome :* nous n'en trouvons nul écho dans l'œuvre antérieure ni dans la Correspondance du jeune écrivain. Montalembert a publié, en 1836, *Sainte Elisabeth de Hongrie :* Louis Veuillot lui consacra — probablement — un article dans *la Paix*. Lacordaire a prononcé, depuis 1835, ses premières *Conférences ;* mais le jeune néophyte n'en était guère informé ; en tout cas, il est resté muet sur ce point. Les œuvres religieuses qui comptaient vraiment à cette époque lui paraissent inconnues.

De toute cette littérature contemporaine, ou immédiatement antérieure, il semble impossible de discerner la plus légère influence sur les premières œuvres de Louis Veuillot ;

les Pèlerinages de Suisse, tout comme *Rome et Lorette*, et les livres qui suivent, sont marqués d'une *originalité profonde* pour l'inspiration et le fond du sujet ; par l'art de la *composition* et par la vie du *style*, tout en s'affirmant lui-même avec une maîtrise chaque jour plus accusée, Louis Veuillot entre de plain-pied dans la lignée de nos *classiques*.

CHAPITRE II

LES PÈLERINAGES DE SUISSE (1839)

Rentré à Paris dans les premiers jours d'Août 1838, Louis Veuillot avait achevé, dès le 15 Octobre de la même année, les *Pèlerinages de Suisse*, qui parurent vers la fin de Février 1839. « On mit plus de temps à l'imprimer que l'auteur n'en avait mis à l'écrire[1]. » Dans un court Fragment écrit de la main de Louis Veuillot, on ne peut savoir à quelle date, trouvé parmi les manuscrits de l'auteur, nous avons lu ces lignes : « ... composai fut heureux ! » (Sans doute, le texte complet serait : « Que le temps où je le composai fut heureux ! ») Il s'agit manifestement des *Pèlerinages*, car il en est question au paragraphe suivant :

Les *Pèlerinages* me furent payés 2.400 francs, et j'en abandonnai la propriété... J'y travaillais sans relâche du matin au soir, je ne songeais point à sortir ; quand je sortais, j'étais comme un père pressé de revoir son enfant. Je faisais une courte prière, et je me remettais à l'ouvrage. Le matin, je me hâtais de me lever pour y travailler. Je courais entendre la Messe chez les Pères Jésuites, je rentrais et ma plume n'arrêtait pas. J'étais véritablement inspiré ! Je fis d'un jet, sans presque y retoucher, les meilleurs chapitres[2].

Cet ouvrage est pour nous d'importance ; il est le premier livre composé par l'écrivain ; il marque la distance parcourue entre le journaliste de Périgueux, riche déjà de promesses, diligent à former sa langue, et le polémiste aux idées fixées, à l'idéal invariablement acquis, l'écrivain dont l'esprit s'est agrandi et fortifié, dont la langue elle-même,

---

[1] *Louis Veuillot*, par EUGÈNE VEUILLOT, t. I, p. 155.
[2] *Manuscrit inédit*, communiqué par M. FRANÇOIS VEUILLOT.

par un contre-coup naturel, s'est perfectionnée. La première œuvre de Louis Veuillot, due à sa conversion et à cette influence de Rome, telle que nous avons essayé de la définir, est une œuvre vraiment belle et pleine d'intérêt.

Les *Pèlerinages de Suisse* nous révèlent l'homme nouveau qu'est leur auteur : un chrétien sincère, de principes fermes et de convictions assurées, un prosélyte fervent qui n'hésitera plus dans la voie lumineuse où il s'est engagé. L'épigraphe du livre, prise dans Joseph de Maistre, indique nettement la pensée religieuse qui guide l'écrivain et domine son œuvre :

Nous touchons à la plus grande des époques religieuses, où tout homme est tenu d'apporter, s'il en a la force, une pierre pour l'édifice auguste dont les plans sont visiblement arrêtés. La médiocrité des talents ne doit effrayer personne... L'indigent qui ne sème dans son étroit jardin que l'aneth, la menthe et le cumin, peut élever avec confiance la première tige vers le Ciel.

Le *dessein* du livre est donc nettement *chrétien* et apostolique, tout comme *l'inspiration* d'où il a jailli ; l'auteur de l'article sur les *Pèlerinages de Suisse*, paru en feuilleton dans *l'Univers* du 4 Février 1840, sous la signature J. B. L., observait très justement :

Voici un livre nettement et grandement catholique... C'est sous l'impression toute vive de ce changement subit opéré dans ses pensées et dans son cœur, que M. Louis Veuillot, revenant en France par la Suisse, puise dans ce voyage les éléments, les impressions, les souvenirs, avec lesquels il vient de composer son beau livre des pèlerinages d'Einsiedeln, de Sachslen, et de Maria Stein.

L'auteur lui-même le déclare hautement dans l'*Introduction :* « La Suisse est bien connue, mais ce livre qui vient en parler, après tant d'autres, n'est pas d'un savant, ni d'un politique, ni d'un poète, ni d'un philosophe, ni même d'un curieux : c'est celui d'un chrétien. » Pour en accuser encore mieux le caractère et les préoccupations, il ajoute, au terme de l'*Introduction :*

Si nous avons écrit un mot qui devienne pour quelqu'un la moindre occasion de scandale, que celui-là nous le pardonne et supplie Dieu de nous pardonner... Si une mère de famille surprend dans notre livre quoi que ce soit qui puisse blesser la chasteté des anges, qu'elle jette le livre au feu et le dénonce à toutes les mères de famille. Si le Saint-Siège, gardien de la sécurité des âmes, y découvre l'apparence d'un danger, qu'il le condamne et nous nous emploierons nous-même à détruire jusqu'au dernier vestige l'objet de ses censures qui ne peuvent errer.

Même scrupule religieux dans un *Appendice* ajouté par l'auteur à son livre.

Dans les *Pèlerinages de Suisse*, L. Veuillot expose ses *doctrines*, ses principes *de chrétien ;* ils pénètrent tout le livre, ils en font la robuste tonalité ; ils s'expriment, d'ailleurs, sous mille formes : tantôt entremêlés au récit, aux impressions, aux tableaux, tantôt de manière plus précise, plus serrée, et comme didactique. — Soyons chrétiens vraiment et parfaitement, là est la véritable « *Science de la Vie* », la source de l'unique bonheur ici-bas possible[1]. Là est la source de la paix intérieure par le repos en Dieu, par l'amour de Dieu, seul capable de combler le cœur humain[2]. Là enfin est le principe de l'ordre, de la prospérité des sociétés et des peuples[3].

Pour avoir compris et pratiqué cette vérité, la Suisse fut jadis un peuple fier, glorieux, fortuné au sein même des luttes et de l'indigence. Voilà le secret de ses grandeurs et de ses splendeurs, voilà ce qui éclaire son histoire, en explique le sens et résout les graves problèmes qui s'y réfèrent. C'est *de ce point de vue* que Louis Veuillot expose *l'histoire du peuple suisse*, en même temps qu'il décrit les voies sacrées parcourues et les sanctuaires visités par le pèlerin ; c'est du même point de vue qu'il juge les hommes et les institutions de ce peuple, la différence entre le passé et le pré-

---

[1] *Science de la Vie*, l. III.
[2] *Lettre écrite du Lac Noir*, l. I.
[3] *Au Chalet*, l. I.

sent. Cette différence est profonde : la Suisse des vieux âges fut noble, fraternelle et vaillante, distinguée par les plus fières vertus, parce qu'elle était profondément religieuse ; la Réforme l'a fait déchoir de sa gloire[1]. Aussi l'écrivain n'hésite-t-il point à déclarer que le Prince, l'Etat chrétien ont le droit et même le devoir de châtier tout crime contre l'unité et la vérité religieuse ; il flétrit avec vigueur ces « lâches souverains » qui, pouvant étouffer à sa naissance « l'incendie de la Réforme », ne l'ont point fait. Ils ont failli à leur mission, en laissant commettre le plus grand crime social qu'il soit donné à l'homme de pouvoir accomplir ; car la peste, la famine, la guerre sont réparables et de courte durée, mais l'hérésie traîne à sa suite des maux sans nombre, aux conséquences éternelles ; l'hérésie ruine les âmes elles-mêmes et les perd pour jamais[2].

A ce propos, on a beaucoup reproché à Louis Veuillot une phrase sur Jean Huss et Luther, sans tenir compte des observations qui la précèdent, des explications qui la suivent. Dans le chapitre des *Pèlerinages* intitulé : *Du droit des gens en matière de religion*, l. IV, Louis Veuillot avait écrit :

> Pour moi, je le dirai franchement et nettement, avant même d'expliquer toute ma pensée, si quelque chose me semble à regretter dans tout cela, c'est qu'on n'ait pas brûlé Jean Huss plus tôt, et que Luther n'ait pas été brûlé comme lui ; c'est qu'il ne se soit pas trouvé en Europe, au commencement de la Réformation, un prince assez pieux et assez politique pour promouvoir une croisade contre les pays qu'elle avait infectés.

Faisant allusion à cette phrase, pour en élargir encore la portée, M. Charles Louandre écrivait, dans un article de la *Revue des Deux Mondes* du 1er Janvier 1844 :

> Faut-il s'étonner que le plus exagéré peut-être des enfants perdus de l'ultramontanisme souffle avec plus d'ardeur encore sur la cendre éteinte des bûchers du Saint-Office, pour brûler

---

[1] *Introduction.*
[2] *Du Droit des Gens en matière de Religion*, l. IV.

non seulement les hérétiques, mais la troupe odieuse d'écrivains et de philosophes qu'ils ont recrutée pour arrière-garde, tous les scélérats et tous les fous[1] ? Passe pour les scélérats, mais les fous ! Dans la justice civile, la folie est une excuse : on ne tue pas les fous, on cherche à les guérir. Dans la justice néo-catholique, il n'y a pas de circonstances atténuantes. Voilà donc des croyants progressifs plus intolérants que les inquisiteurs du siècle passé[2].

On ne voit point du tout ce que veut dire exactement M. Louandre. Où est, dans toute l'œuvre de Louis Veuillot, la phrase où il a dit qu'il fallait brûler « la troupe odieuse des écrivains et des philosophes » ? On ne la trouvera jamais. A la page où nous renvoie M. Louandre, un peu plus loin que la phrase incriminée, nous lisons :

Certes, nul n'a droit à faire périr un seul innocent pour sauver un peuple, mais c'est le droit et le devoir (de la société et du gouvernement) de faire périr cent coupables, s'il le faut, pour sauver un innocent. Or, les hérésies commencent d'ordinaire par un scélérat ou par un fou, et comptent bientôt des millions de complices qui font des millions de victimes.

Nous ne voyons point que ces phrases puissent être interprétées comme les interprète M. Louandre. — En Août 1851, à l'occasion d'un écrit de M. Gladstone contre les souverains italiens, et surtout contre le Roi de Naples, M. Emile de Girardin dans la *Presse*, M. Adolphe Guéroult dans la *République*, d'autres moins notables, reprirent la fameuse phrase contre les « Ultramontains » de *l'Univers*, et surtout contre Louis Veuillot. Voici ce qu'on lit, en première page, dans la *Presse* du Jeudi 21 Août 1851 :

M. Emile de Girardin explique en ces termes, dans le *Bien-être Universel*, pourquoi il a adhéré au compte-rendu de la Montagne : (suit la citation d'une longue colonne de motifs) ; or, j'en suis profondément convaincu, si la République succombait

---

[1]En note : M. Veuillot, *Les Pèlerinages de Suisse*, tome II, p. 186.
[2]*Du Mouvement Catholique depuis 1830*, I.

maintenant et si la Royauté réussissait à se rétablir en France, les temps de terrorisme monarchique ne tarderaient pas à revenir. Comment en douterais-je quand j'entends ce que j'entends, quand je lis ce que je lis, quand je vois ce que je vois ? quand j'entends ce que disent MM. de Montalembert, de Falloux et tous les réactionnaires à leur suite ? quand je lis ce qu'écrit le journal *l'Univers*, réhabilitant l'Inquisition (ici une note pour citer, en la soulignant, la phrase de 1838 sur Jean Huss : « Pour moi, ce que je REGRETTE, je l'avoue franchement, c'est qu'on n'ait pas BRULÉ JEAN HUSS plus tôt, et qu'on n'ait pas ÉGALEMENT BRULÉ LUTHER, c'est qu'il ne se soit pas trouvé quelque prince *assez pieux et assez politique pour mouvoir une croisade contre les protestants* — Veuillot »), regrettant la question et la torture ? Ainsi s'explique comment et pourquoi j'ai adhéré au compte-rendu de la Montagne et placé ma signature au-dessous de celle de Victor Hugo.

Emile de GIRARDIN,
Représentant du Peuple.

Et, en première page, dans la *République* du Lundi 18 Août 1851, sous ce titre : *Le Meilleur des Rois* (il s'agit du roi de Naples) :

Quand on approuve l'Inquisition, quand on a le courage de faire vingt fois l'apologie de ses pieux assassinats, quand on a écrit et imprimé qu'il était très fâcheux que Jean Huss n'eût pas été brûlé dix ans plus tôt, il ne sied guère de faire la petite bouche à propos d'un homme respectable, distingué, d'un ancien ministre accouplé au bagne avec des forçats ; qu'il y ait quinze ou dix-huit ou vingt-cinq mille détenus politiques dans les prisons, voilà une belle affaire ! Torquemada en a fait brûler bien d'autres. Le roi Bomba est un disciple de *l'Univers*, un fils bien-aimé de Pie IX ; il n'accepte pas, lui non plus, les doctrines de 89 ; il est, comme *l'Univers*, de la pure école du despotisme...

Ad. GUÉROULT.

Mgr Sibour, troublé de ce tapage, somma Louis Veuillot de désavouer en quelque façon de telles « violences ». Le polémiste s'expliqua en ces termes dans *l'Univers* du 25 Août 1851 :

... Je n'ai jamais, grâce à Dieu, balancé à dire toute ma pensée ; je me sens moins d'envie que jamais de la taire. Quand même je serais disposé à dissimuler quelque chose, je n'y réussirais point. Devant les gens qui parlent aujourd'hui, j'estimerais par trop honteux de garder le silence. Si donc il m'était démontré que les idées révolutionnaires fussent invincibles autrement que par les supplices, je le dirais, ou sentant faiblir mon cœur, je me tairais, laissant à de plus courageux la seule gloire sérieuse en ce temps-ci, la gloire d'indiquer comment il faut ruiner ce que je regarde comme une hérésie antihumaine et antichrétienne. Mais la vérité est que je ne vois, pour dompter la Révolution, qu'une seule arme efficace et qu'un seul moyen assuré ; le moyen, c'est l'éducation chrétienne de la jeunesse ; l'arme, c'est la police correctionnelle... Nos pères croyaient l'hérésiarque plus dangereux que le voleur, et ils avaient raison. Une doctrine hérétique était une doctrine révolutionnaire... L'hérésie, qui est un très grand crime religieux, était donc aussi un très grand crime politique. Cela n'a pas besoin d'être démontré aux gens instruits et de bonne foi ; on ne démontre rien aux autres. L'hérésiarque, examiné et convaincu par l'Eglise, était livré au bras séculier et puni de mort. Rien ne m'a jamais paru plus naturel et plus nécessaire. Cent mille hommes périrent par suite de l'hérésie de Wiclef ; celle de Jean Huss en fit périr davantage ; on ne peut mesurer ce que l'hérésie de Luther a coûté de sang... La prompte répression des disciples de Luther, une croisade contre le protestantisme aurait épargné à l'Europe trois siècles de discorde et de catastrophes, où la France et la civilisation peuvent périr. C'est dans cet ordre d'idées que j'ai écrit la phrase qui soulève la réprobation vertueuse des journaux démocratiques ; la voici telle qu'ils l'impriment (suit le texte). Littérairement, cette phrase pourrait être mieux tournée, mais comme j'ai le bonheur de n'être pas de ceux qui tiennent trop à la façon de leurs phrases, je ne la renie point. Je la prends, puisqu'on me la rejette, et je ne suis pas insensible au plaisir de me trouver fidèle à mes opinions. Ce que j'écrivais en 1838, je le pense encore. Que les philanthropes rouges impriment cette déclaration en tels caractères et autant de fois que bon leur semblera ; qu'ils y ajoutent leurs commentaires et qu'ils joignent le tout à mon dossier. Le jour où je voudrais la déchirer, ils pourront avoir de moi l'opinion que j'ai d'eux[1].

---

[1] *Mélanges*, Ire série, 2e édition, t. IV, p. 313.

Assurément, la phrase en question est blâmable ; mais elle se comprend quand on se rappelle *l'état d'âme* du néophyte à cette date, quand on *situe* la phrase dans le contexte en l'éclairant encore par les explications du journaliste en 1851 : et Guéroult et Girardin, comme M. Louandre et les autres, auraient dû, à tout le moins, aller jusqu'au bout du chapitre où se trouve la fameuse phrase ; ils y auraient lu :

Sans doute, le temps n'est plus d'en appeler à la force des armes et de repousser le feu par le feu. Mais, comme vous avez des lazarets pour la peste, ayez-en pour l'impiété. Enfermez-la, autant qu'il est en vous, dans un cercle qu'elle ne puisse franchir. Songez que si vous avez pu préserver une seule âme de la contagion et que vous ne l'ayez point fait, vous en répondrez devant Dieu[1].

Au deuxième chapitre des *Pèlerinages*, Louis Veuillot fait une satire virulente de la Genève protestante, de la bourgeoisie calviniste, de son gouvernement persécuteur, de Rousseau, le principal de ses saints[2]. Il prend violemment à partie la philosophie de Voltaire avec sa néfaste influence sur la politique ; il montre que les gouvernements qui s'en inspirent pour nier le droit de Dieu n'ont pas le droit d'être obéis[3].

Il est clair que, dès sa conversion, et par son premier livre, Louis Veuillot s'engage résolument dans la voie d'où il ne déviera plus. *L'inspiration chrétienne* des *Pèlerinages de Suisse* est manifeste ; elle en fait la solidité. On trouve, en effet, dans cette œuvre, beaucoup de *philosophie religieuse* ; non point que l'auteur expose ou discute, de manière didactique ou abstraite, des théories, des systèmes de métaphysique ou de théologie, mais il aborde et étudie, à la rencontre, au fil des impressions ou des événements de son voyage, les problèmes qui touchent l'homme de plus près : le sens véritable de la vie, la destinée humaine, la grandeur

---

[1] *Les Pèlerinages de Suisse*, l. IV, paragraphe final.
[2] Livre I : *Un Saint Genevois.*
[3] Livre II : *Histoire.*

de l'homme, les conditions essentielles de l'ordre et de la félicité pour les individus et pour les peuples ; il les traite avec une singulière pénétration, avec un sens aiguisé par la grâce et l'expérience d'où il sort, d'un jugement élargi et affermi. La solution qu'il propose à tous ces problèmes humains, il la puise dans la Foi. Cette pensée jaillie de la Foi s'éclaire des enseignements de l'histoire ; la vie du peuple suisse vient illustrer les réflexions de l'auteur ; l'histoire et la philosophie se mêlent ainsi intimement et se fondent pour communiquer à l'ensemble une impression de force et de vérité, et c'est l'inspiration chrétienne qui assure la fusion de ce double élément.

Mais que vaut cette œuvre, *du point de vue historique ?* Le dessein religieux, l'inspiration chrétienne ou, du moins, la fantaisie artistique n'ont-ils pas nui à la valeur documentaire et, par suite, à la vérité historique ? L'auteur n'étale point les sources où il a puisé ; à peine trouve-t-on dans sa correspondance cet aveu de consciencieuses recherches : « Tu m'excuseras auprès de nos amis, écrit-il de Ritterschwill, le 31 Juillet. C'est de Paris que je leur écrirai, j'ai beaucoup travaillé à Fribourg[1]. » Il dit, dans la même lettre, ceci qui est suggestif : « Je n'ai pas voyagé non plus en imbécile ; après, et même avant, les rochers et les cascades, j'ai voulu voir les hommes ; je les ai vus. » Dans une lettre adressée au Supérieur du Séminaire à Fribourg, il demande à celui-ci des documents pour son œuvre : « Ce n'est pas tout d'avoir vendu un livre ; il faut le faire, et pour terminer celui-là, j'aurai grand besoin des documents qu'on trouve dans le *Conservateur Suisse ;* je vous demande, sans égard pour vos occupations, cependant bien plus importantes, de me procurer cet ouvrage[2]. » Il écrit à Gustave Olivier, de Fribourg, le 31 Juillet 1838 : « J'ai passé un jour à la Chartreuse de Moléson, j'ai étudié l'institution à fond, et j'en ai fait un chapitre qui vaut 20 francs comme un liard[3]. »

---

[1] *Correspondance*, t. I, p. 45.
[2] Paris, 11 Août 1838, *Correspondance* t. VI, p. 9.
[3] *Correspondance*, t. VIII.

A lire attentivement les *Pèlerinages de Suisse*, on demeure stupéfait de la somme de lectures et de recherches qu'ils supposent ; l'auteur ne cite pas toujours quand il s'inspire ; il n'indique pas toutes les références ; par coquetterie d'artiste, il en est même très sobre ; mais on sent toujours une base solide, quand il aborde le terrain de l'histoire, et il l'aborde, peut-on dire, à propos de presque toutes les cités dont il parle. Nous ne disons rien des légendes locales qui sont pourtant de l'histoire un peu, qui, du moins, font partie de la vie des peuples ; elles sont répandues à profusion, et maniées d'un art facile. Mais nous y trouvons les textes ou les souvenirs des vieilles chroniques, voire d'Archives publiques : par exemple : une ancienne chronique de Zurich, signée « Maître Jehan Hagédorn, votre serviteur, 1420[1] » ; la chronique si intéressante de la Maison de Rich, à Fribourg : « ... Et estoyt ladite Maison de Rich fort ancienne dans ce canton de Fribourg, comme il appert ez tiltres et parchemins cognuz des doctes[2]... » ; les Chroniques de la Grande Chartreuse[3] ; la Chronique Bernoise de la famille de Thellis[4] ; les Archives publiques de Sachslen[5] : enfin, le *Conservateur Suisse*, qui contient nombre de chroniques anciennes du pays et de vieux documents pleins d'intérêt. Louis Veuillot a consulté des ouvrages d'histoire de la Suisse, et ils sont à peu près tous d'auteurs protestants : *l'Histoire de la Suisse* de Haller, dont il dit, dans *l'Introduction* : « L'intéressant ouvrage de M. de Haller dont nous recommandons la lecture aux hommes impartiaux », et qu'il cite souvent ; *l'Essai Historique* de Simon, dont il s'inspire surtout pour l'histoire des Trois Cantons[6] et à propos duquel il fait, en note, l'importante déclaration qui suit :

---

[1] *Introduction.*

[2] *Louise de Rich*, l. I.

[3] *Au Couvent*, l. I.

[4] *Jugement de Dieu*, l. II.

[5] *Nicolas de Flüe*, l. III — Cf. *la Chronique d'Einsiedeln*, par JOSEPH RÉGNIER (1837).

[6] *Les Trois Cantons*, l. III.

Voyez *l'Essai Historique* de Simon. C'est peut-être ici le lieu de déclarer que je ne prétends nullement, dans tous ces livres, découvrir ou présenter des faits nouveaux. Je prends les faits comme je les trouve chez les auteurs, la plupart du temps protestants ou philosophes, que j'ai lus ; seulement, j'ai des droits de bon sens dans les conséquences que je me permets d'en tirer.

Retenons la méthode dont il use avec les historiens consultés : il se réserve de discuter les conséquences ou la portée philosophique, mais il prend « les faits comme il les trouve ». Que pouvait-il faire de plus, dans une œuvre qui n'est point, d'ailleurs, ouvrage d'histoire ? — Il a consulté, surtout dans l'histoire de Lucerne, l'œuvre si considérable de Jean de Muller : *Histoire de la Confédération Suisse ;* au sujet de Jean de Muller, il porte le jugement suivant qui ne manque pas de saveur :

Ce bon vieil historien, Jean de Muller, n'osa pas, dans le temps où il vivait, philosophe et réformé comme il avait le malheur de l'être, déclarer à quoi tenait la décadence visible de sa patrie. Peut-être ne le comprit-il pas tout à fait. Cependant, il y a dans ce livre des éclairs de vérité qui durent parfois l'embarrasser d'étrange sorte. Jean de Muller consacra sa vie à l'étude et n'y trouva point de joie. « Mes jours, dit-il dans son testament, n'ont été que travaux, et mes plaisirs n'ont été que peines ! » Infortuné savant, il cherchait ce qu'il ne voulait pas trouver, il trouvait ce qu'il ne voulait pas chercher[1].

Louis Veuillot a consulté encore : *l'Histoire des Apôtres de la Réforme*, par Leclair d'Aubigny[2] ; *les Mémoires* du ministre protestant Bridel[3]. Pour l'histoire générale des grands chefs de la Réforme, il a compulsé les notes de l'érudit Abbé Robelot sur *l'Influence de la Réformation de Luther*[4]. Enfin, quand il s'agit d'apprécier, il met une charmante coquetterie à s'appuyer sur Calvin, Luther, Erasme. Ainsi il dit : « Au surplus, les chefs de la Réforme eux-mê-

---

[1]*Le Temps passé*, l. III.
[2]*Maître Georges Jordil et Maître Aloysius Mooser*, l. I.
[3]*Charmey, la Val Sainte*, l. I.
[4]Voir surtout le chapitre intitulé : *Les Jésuites*, l. I.

mes nous montrent leurs disciples et leurs collègues tels qu'ils devaient être naturellement ; on sait ce qu'en disent tous les premiers Luther et Calvin. » Et il met en note : « Voyez Calvin, *Livre sur les Scandales* ; Luther, *Entretiens*, Capito, etc. » Puis il continue :

Erasme, si bénin pour les novateurs, les embrasse d'un coup d'œil et ne leur voit nulle part une vertu. « Montrez-moi quelqu'un (c'est Erasme qui parle) qui, par le moyen de notre nouvel évangile, soit devenu sobre d'intempérant qu'il était, doux de féroce, honnête de pillard, réservé et charitable dans ses paroles de médisant et calomniateur. Pour moi, je vous en montrerai un grand nombre qui sont devenus plus pervers qu'ils n'étaient auparavant... Ils sont pires que les Turcs... Bien que cet évangile que l'on prêche contribue à corriger les hommes, il ne semble, pour ceux-là, que les rendre plus mauvais ; il ne les retire pas du péché, mais il les porte à pécher avec plus d'impunité[1].

Il donne encore d'Erasme cette citation : « C'était la devise connue de Zwingle : *l'Evangile veut du sang* (*Ad fratres inter Germ.* t. IX). » Dans le chapitre *des Jésuites*, il cite ces mots de Calvin : « Pour ce qui est des Jésuites, qui sont nos plus grands adversaires, il faut les faire périr, ou si cela souffre trop de difficultés, il faut les chasser ou, du moins, les accabler d'impostures et de calomnies. » Il donne, à la suite, le texte en latin, puis la référence : Calvin, *apud Becan. Aphor. 15. Modo Propagandi Calvinismum.*

N'exigeons pas de Louis Veuillot, surtout dans une œuvre de ce genre, la rigueur de critique historique où semble s'être spécialisée notre époque et dont il ne pouvait, à cette date, soupçonner même la méthode ; par exemple, il ne se demande point si ces textes que nous venons de citer, et dont l'importance n'échappe à personne, sont rigoureusement authentiques. Mais il faut convenir que, dans ce livre, qui est un récit de voyages mêlé de descriptions, d'impressions, de jugements, l'assise réelle et solide, la valeur documentaire et historique sont déjà bien remarquables.

---

[1] *Histoire*, l. II.

C'est encore l'inspiration religieuse qui assure *l'unité de composition* du livre. Il semble, à première vue, qu'il n'y ait pas de composition dans cette œuvre, car les chapitres se succèdent sans lien logique. Mais les *Pèlerinages* sont composés sur un plan large et souple, qui sert de cadre facile aux descriptions et aux réflexions. Une idée domine l'ensemble et les détails : c'est la religion qui assure le bonheur et la grandeur de la Suisse catholique. L'ordre successif n'est autre que le déroulement des divers pèlerinages accomplis par l'auteur, avec les multiples impressions personnelles nées dans son âme en présence des décors changeants et sous l'influence de l'idée chrétienne. Rien de plus varié que cette évolution de sentiments et de paysages ; cette évolution même est harmonieusement entremêlée de souvenirs historiques ou légendaires, de considérations philosophiques ou politiques, et l'élément pittoresque ne se sépare jamais de l'élément psychologique ou humain.

Ainsi, à propos de son passage à Genève, Louis Veuillot évoque le souvenir d'un jour de Fête-Dieu à Ancône et il fait de la procession une description pittoresque, émue ; puis, en contraste avec ce tableau, il dessine celui de la fête de J.-J. Rousseau à Genève. Ici tout est en opposition : l'éclat bruyant et vide, la splendeur triste de la cérémonie en l'honneur du philosophe, avec la fervente simplicité, la fraîcheur et la grâce, l'allégresse recueillie, la suppliante gravité de la solennité liturgique ; l'indifférence de la foule passant à la lueur des lampions, dans le tintamarre des fusées, avec l'immense respect, la piété souriante ou austère de cette multitude défilant, silencieuse, au son des cloches, par des rues tendues de soie et semées de fleurs, multitude où se confondent tous les rangs de la société : artisans et intellectuels, riches et pauvres, prêtres et laïques, enfants et vieillards, unis dans la même pensée et la même adoration. De ce contraste, l'écrivain dégage ensuite la leçon morale, et d'un mot rapide flétrit l'œuvre de Rousseau[1]. Le

---

[1]Livre I. *Un Saint Genevois.*

chapitre suivant est consacré à l'histoire de Genève : Genève avant la Réforme, la diffusion du Protestantisme, les résultats de cette diffusion. L'auteur étudie fort congrûment les différences qui existent entre l'hérésie de Calvin, celle de Luther et de Zwingle ; comme il convient ici, il s'étend particulièrement sur celle de Calvin ; l'exposé de la doctrine est agréablement interrompu par un portrait du réformateur buriné avec force :

Calvin avait alors trente ans. Il était petit, maigre et basané. La soif de dominer éclatait dans ses yeux pleins de bile et dans sa voix stridente... Déjà couvert de mépris en vingt endroits du monde, il possédait ces raisons de haïr le genre humain qui ne manquent à aucun scélérat. Froid, orgueilleux, vindicatif, repoussant par les dehors d'une hypocrite austérité, rien en lui n'attirait l'affection, la confiance, le respect ou l'estime, tout inspirait la crainte... Son âme n'était pleine que d'orgueil, et il semble que dans cette âme implacable quelques-uns des autres vices de l'homme eussent tenu lieu de vertus[1].

Enfin, la partie relative à Genève se termine par une légende dramatique, la légende d'Amy Perrin[3]. — Autre exemple : Voici le pèlerin parvenu de Fribourg à Bulle. A quatre kilomètres, il va visiter la chartreuse de la Part-Dieu. Il nous décrit avec une poésie toute fraîche, et comme parfumée, le sentier du couvent, qui s'enfonce sous des bois de sapins, serpente au bord d'un torrent, le long des haies de cytises et des buissons d'églantiers. Puis c'est la description sobre et émue du monastère dans ses détails caractéristiques, le tableau de la vie du moine faite de silence, de prière, de labeur et d'austérité. A propos de la lutte que le moine livre sans trêve à sa nature, il nous conte la légende du moine dormeur, qui est proprement un charme, un modèle de récit alerte, spirituel et nuancé d'émotion. Il raconte ensuite l'histoire de saint Bruno, fondateur des Chartreux. Puis, l'instinct du polémiste s'éveillant, il finit par une belle

---

[1]Livre I, *Sur l'Histoire d'un Peuple hérétique.*
[2]Livre I, *Amy Perrin.*

invective contre les heureux du monde qui traitent les moines de pieux fainéants[1]. — Dans tous les chapitres, on retrouve cette extrême variété souple et facile qui laisse l'impression de la vie.

Même vie dans le *style*. Celui-ci a gagné, d'extraordinaire manière, en aisance ferme, en vivacité expressive, en délicatesse de nuances. L'écrivain conte des anecdotes légendaires ou historiques, tantôt avec une bonne grâce charmante, telle la délicieuse histoire de *Louise de Rich*[2], transcrite en langue ancienne des chroniques locales ; tantôt avec une verve comique fort savoureuse, comme dans *les Voyageurs sensibles*[3] ou *l'Auberge*[4] ; tantôt avec l'émotion pathétique d'un véritable drame, par exemple dans le morceau intitulé *Drame*[5] ou *le Jugement de Dieu*[6]. Les descriptions abondent, comme il est naturel, dans *les Pèlerinages de Suisse*. Veuillot ne visite point la Suisse en naturaliste ou en géographe, ni en vulgaire touriste ; je crois même que, voyageant volontiers, il a toujours détesté le tourisme et peu goûté la géographie, sans beaucoup savoir l'histoire naturelle ; il visite la Suisse en artiste et en chrétien, en artiste chrétien, en artiste dont le christianisme récent a élargi et affiné la sensibilité. Ses descriptions, croquis prestement enlevés ou tableaux minutieusement détaillés, agréablement coupées de récits ou de portraits qui achèvent de définir le paysage, ou de réflexions morales, ont gagné en pittoresque par un sens plus vif de la réalité extérieure, du détail concret et physique, par une plus grande habileté à mettre en relief, sobrement, fortement, le trait distinctif, à nuancer les couleurs et les ombres.

Mais ici le progrès consiste surtout en deux points. D'abord l'écrivain sait mieux dégager ou simplement suggérer,

---

[1] *Au Couvent.*
[2] Livre I : *Louise de Rich.*
[3] *Livre I.*
[4] *Ibid.*
[5] *Livre III*
[6] *Livre II.*

d'un site, d'un paysage, d'une ville, la vie intérieure qui l'anime, l'âme, en harmonie ou en contraste avec le décor extérieur. Ainsi dans la description de Fribourg[1], qu'il déroule parallèlement à celle de Genève, pour en mieux marquer le caractère propre, il fait ressortir les vieilleries naïves, le calme profond, le silence pieux et studieux de cette cité, « petite Rome cachée »; tout ce qui révèle des âmes plus soucieuses de pensée que d'agitation ambitieuse, plus avides de paix éternelle que de mouvement humain. Dans l'admirable chapitre intitulé *Au chalet*[2], il s'attarde bien un peu, et avec un plaisir non voilé, à décrire le paysage enchanteur, aux mille formes renaissantes, à décrire et célébrer les fleurs des Alpes avec une poésie exquise et émouvante qui fait songer un peu au candide « Chantre » d'Assise. « Non, rien n'est joli, rien n'est charmant et pur comme les fleurs des Alpes. On est confondu de tant de fraîcheur et de variétés, de tant de formes élégantes et d'insaisissables parfums... » Pourtant, il s'attache surtout à décrire la vie des habitants des sommets, leur habitation qui est tout l'opposé de ce que nous représentent les descriptions convenues et fausses ; leurs travaux, leur alimentation, leur tranquille félicité. Chaque détail, peut-on dire, fait ressortir ce qu'il y a dans ces âmes de vaillance sereine et simple, de poésie naturelle et profonde, de joie enfantine mêlée, d'ailleurs, de naturelle finesse. — Le progrès consiste encore en ce que l'écrivain saisit et exprime les nuances changeantes des objets, des couleurs et des subtils reflets de la lumière, les contrastes soudains des choses ou des phénomènes.

A cela près qu'il est bleu comme le ciel et vert comme les prés, il (le lac Noir) tient toutes ses promesses ; c'est une glace ovale de cinq kilomètres de tour, au fond d'une corbeille écrasée. Tout ce qui germe, s'agite et passe sur ses bords, se reproduit dans ce miroir fidèle, le troupeau, la branche, le nuage, le soleil, l'oiseau. Mais quand le ciel est chargé, quand l'orage étend ses

---

[1] *Livre I.*
[2] *Ibid.*

ailes sombres, tout disparaît ; les flots luisants et noirs ne réfléchissent plus que les éclairs de feu, le lac mérite son nom. Ainsi, tour à tour, la poésie de ces rives charmantes est gracieuse ou sévère. Un coup de vent change de nouveau toute la physionomie de l'onde tranquille, maintenant Aréthuse, et Styx une heure après.

Cette précision délicate à noter et exprimer les nuances changeantes des choses, est du meilleur Rousseau dans la *Nouvelle Héloïse* ou les *Rêveries d'un Promeneur solitaire ;* Louis Veuillot avait pu aussi la trouver en mainte page de celle qu'il appelait « son amie » : Mme de Sévigné, qui distinguait si bien entre le vert des Rochers et le vert de Livry, entre les teintes de Mai et celles d'Octobre, qui admirait à l'automne les « belles nuances » des buissons et des futaies « dont les peintres font si bien leur profit[1] ».

Enfin, l'intérêt de ce style vient de l'harmonieuse fusion de l'élément objectif et de l'élément lyrique ou personnel. Nous sommes loin des effusions sentimentales de Rousseau et des romantiques ; mais, comme les romantiques, comme, d'ailleurs encore, Mme de Sévigné et les écrivains de la Pléiade, Louis Veuillot anime la nature et les choses ; dans les tableaux de la nature, dans les descriptions des choses extérieures, êtres vivants ou objets inertes, il exprime son âme, ses sentiments, ses impressions profondes ou fugitives. Cet écrivain est un homme, un homme qui aime, qui se souvient, qui prie pour les êtres chers ; le long de son pèlerinage, il n'est jamais seul, et dans sa foi il a trouvé un aliment de plus à ce besoin d'intime union aux êtres qui font partie de sa vie ; parmi les beaux paysages, sur les dalles des antiques sanctuaires, il exprime son cœur plein de saintes reliques, son amitié agrandie, purifiée ; dans ses épanchements, d'ailleurs, pas de cri outré ou faux, point de note discordante, rien qui sente la pose ou un snobisme quelconque, mais le langage tout simple et ardent du cœur. Il n'est pas, dans notre littérature, beaucoup de pages d'une

---

[1]Cf. surtout *Lettre à Madame de Grignan*, 20 Octobre 1875.

aussi haute poésie, d'une aussi émouvante éloquence que la lettre *écrite du lac Noir à minuit*[1] ; à la description délicate et parfois somptueuse d'un paysage enchanté, l'auteur entremêle sans cesse, avec une extraordinaire aisance et un parfait naturel, des souvenirs, des visions chères, le sentiment religieux, l'invitation ardente à la foi, à la prière. Il faut citer, dans ce genre, les chapitres intitulés : *Souvenir*[2] et *Méditations*[3]. Le chef-d'œuvre d'effusion lyrique, dans les *Pèlerinages*, nous paraît être *Ave Maria, ora pro nobis ;* c'est un hymne d'une poésie fervente et discrète, au verbe sobre et coloré. En une mélodieuse alternance, en strophes d'une exquise fraîcheur ou d'une profondeur quasi inspirée, strophes où entrent naturellement les symboles de l'Ecriture, l'écrivain déroule la prière du prêtre, du jeune chrétien, de la mère, du pauvre, du riche, du fiancé, de deux jeunes filles, du frère, de l'artiste, du fils, du citoyen ; l'on ne sait ce qu'il faut ici le plus admirer, de la piété candide et fervente, du mysticisme élevé et simple de ces aspirations et invocations, ou de leur caractère profondément humain.

Le frère. — Trésor de candeur éternelle et d'éternelle bonté, rose des jardins célestes, blanche tour d'ivoire, fermée aux rayons du mal... O Vierge, j'ai deux sœurs, deux enfants saintes encore, deux blanches colombes, encore cachées au nid maternel ; elles chantent et sourient dans leur innocence qui s'ignore elle-même... mais l'heure approche où elles atteindront le seuil des années sérieuses et pourront contempler la vie... Vierge très prudente, faites que ce redoutable spectacle ne fascine point leurs yeux ignorants ; préservez-les du souffle amer qui flétrit les jeunes fleurs ; préservez-les des larmes stériles, des angoisses qui font rougir, des désirs qui font tomber...

Mais les effusions personnelles, dans le style des *Pèlerinages*, ne sont point toujours de cette nature pieuse ou d'un sentiment apaisé. Au milieu des descriptions, des réflexions

---

[1] *Livre I.*
[2] *Livre IV*
[3] *Ibid.*

morales ou d'un chapitre d'histoire, le satirique, le polémiste retrouve soudain ses droits. Ainsi, après avoir tracé le portrait d'une grosse dame de quarante-cinq ans passés, qui s'en allait à Vevey s'attendrir sur la vertu et la destinée d'Héloïse, il laisse éclater sa colère contre l'immoralité de l'œuvre de Rousseau et le chapitre se termine par ce trait : « Il ne manque pas de gens, sans compter les Anglais, qui vont à Rome se moquer des reliques saintes, et qui viennent sérieusement soupirer à Vevey. — Pauvre idiote humanité[1] ! » En racontant l'histoire de saint Bruno et de l'ordre des Chartreux, il raille les esprits forts qui cherchent à nier le miracle[2]. Dans le chapitre où il décrit délicieusement le lac de Brientz, il prend violemment à partie Voltaire et lui conteste le mérite que chacun lui reconnaît : l'esprit ; car, dit-il,

> Si par esprit on entend ce misérable et déplorable talent de tout parodier, de tout injurier, de tout salir, Voltaire y est professeur et maître, il faut l'avouer, mais cet esprit-là, c'est l'esprit sans cœur ; c'est l'esprit qui rit des choses les plus simples et les plus belles, qui jette sa plaisanterie infecte et son rire faux à tout ce qui est chaste, timide, voilé ; qui glace par une pasquinade les plus chaleureux épanchements de l'âme... C'est l'envie qui bave, c'est l'orgueil des petites supériorités, la lâcheté des basses vengeances, le cynisme des petitesses ; c'est le vol terre à terre qui se heurte et s'arrête à toutes les méchantes antithèses de la vie[3].

Et ainsi en toute rencontre.

Louis Veuillot écrira des pages plus vigoureuses, plus nourries, de doctrine plus solide que celles des *Pèlerinages de Suisse ;* il écrira des pages où s'affirmera un relief plus puissant, mieux défini, d'une langue plus sévèrement châtiée, plus concise et plus nerveuse, d'une plus robuste tonalité, en même temps que d'une plus souveraine richesse

---

[1] *Livre I. Les Voyageurs sensibles.*
[2] *Ibid. Des Miracles.*
[3] *Livre II. Le Lac de Brientz.*

rythmique : je ne sais s'il écrira rien de plus personnel, en dehors de ses *lettres*, rien de plus jeune, de plus frais, rien qui soit plus animé de ferveur joyeuse et libre, épanouissement d'une âme en fleur... *Andromaque* n'est point aussi belle qu'*Athalie*, ni que *Phèdre* ; c'est pourtant une très belle œuvre et c'est déjà du vrai Racine. *Les Pèlerinages de Suisse* ne valent pas les *Libres Penseurs*, *les Odeurs de Paris*, *le Parfum de Rome*, *Çà et Là* ; mais ils les annoncent.

Les contemporains n'en jugèrent pas autrement, car le succès du livre fut immense : « Le succès fut grand et prompt », écrit Eugène Veuillot[1]. « *Les Pèlerinages de Suisse* dont le succès, grâce à la Sainte Vierge, a, malgré tant de défauts que vous n'avez pu en effacer, dépassé notre attente à tous deux », écrivait Louis Veuillot à M. l'Abbé Aulanier, dans la préface de *Pierre Saintive*. Le 25 Septembre 1841, parlant à son frère d'un article sur J. Janin, Louis Veuillot écrivait : « Burette a subi une de ces lectures et a dit : Je ne comprends pas ce que Veuillot a contre Janin ; il ne sait donc pas que Janin a fait mettre aux *Pèlerinages* une couverture de vingt francs[2] ? » La presse accueillit le livre avec une sympathie unanime : les journaux irréligieux en louèrent eux-mêmes l'originalité, le charme, la chaleur de convictions ; mais ce fut *l'Univers* qui se montra le plus attentif aux doctrines, et le plus large dans l'éloge : nous avons déjà cité un fragment de l'article signé J. B. L., en voici la conclusion que nous faisons nôtre :

Enfin, pour tout dire, *Les Pèlerinage de Suisse* de M. Louis Veuillot assurent à son auteur une des places les plus remarquables parmi les rangs des jeunes écrivains encore obscurs, auxquels l'avenir appartient, et à qui le sceptre des idées est promis, en vertu d'un droit que les fauteurs d'impiété, de révolution et d'anarchie ne pourront jamais anéantir, le droit de la supériorité intellectuelle... droit divin aussi[3] !...

---

[1] *Louis Veuillot*, t. I, p. 156.
[2] *Correspondance*, t. I, p. 119.
[3] Feuilleton de *l'Univers*, du 4 Février 1840.

Les Pèlerinages de Suisse valurent à Louis Veuillot de ferventes amitiés, surtout celle de l'abbé Morisseau, dont M. Léon Aubineau écrivait, dans la *Revue du Monde Catholique :*

L'Abbé Morisseau avait un goût très vif et très délicat de la littérature. La lecture des *Pèlerinages de Suisse* fut pour lui une fête dont il se sentait enthousiasmé et ravi. Son âme sacerdotale comprit, goûta, aima le cœur et le zèle du jeune écrivain catholique. Il relut le livre à diverses reprises, pleura sur ces pages pénétrantes, en savoura la piété, crut en aimer davantage les saints, l'Eglise, Dieu lui-même, et touché de reconnaissance pour le jeune auteur, ne put s'empêcher de lui écrire. Nous ne savons ce qu'était sa lettre ; mais elle fut telle que Veuillot répondit bien vite. La correspondance, nouée de la sorte, ne se rompit plus[1].

Celle de Henry Hignard, élève de l'Ecole Normale et chrétien solide.

Ils se lièrent, raconte Eugène Veuillot, et mon frère lui demanda des leçons de latin. Le 15 Juillet 1840, il lui écrivait : « Demain, au lieu de faire du latin, j'irai en prison (*à l'hôtel des haricots*) expier mon peu d'amour pour le service de la garde nationale... Vous trouverez donc en moi, mon Cher Ami, un frère comme le moins bon de vos frères, mais un frère pourtant, c'est-à-dire un chrétien, ce qui est toujours possible, la réflexion personnelle et la charité d'autrui aidant[2]. »

Celle de Guerrier de Dumast, initiateur et longtemps chef du mouvement religieux à Nancy, avec lequel Louis Veuillot échangea pendant longtemps une correspondance très active qui finit par se ralentir et se refroidir à cause des idées libérales de M. de Dumast ; celle de Leclerc d'Aubigny, qui, par son goût des lettres et son amour passionné de l'Eglise, lui convenait tout particulièrement ; Louis Veuillot en écrivait à son frère, en Août 1840 : « Nous nous sommes joints comme deux frères. Mêmes sentiments, mêmes désirs, mê-

---

[1]Voir note de la *Correspondance de Louis Veuillot*, t. I, p. 61.

[2]*Lettre inédite.* Citée dans la *Vie de Louis Veuillot*, par EUGÈNE VEUILLOT, t. I, p. 212 et 213.

mes convictions. Je suis, jusqu'à présent, meilleur écrivain ; mais il est terriblement meilleur raisonneur et très terriblement plus savant[1]. » De son côté, Leclerc d'Aubigny écrivait à Louis Veuillot, le 8 Décembre 1839 :

Que j'aie un jour l'extrême bonheur de vous dire : Frère, ne vous souciez donc plus des intérêts matériels de cette vie, quittez donc ce joug (son emploi au Ministère) qui vous est douloureux, et consacrez votre existence tout entière à ériger à la gloire de l'Eglise, avec la truelle d'or de votre beau talent, un monument *ære perennius*. Je vous dis cela, mon très cher, comme vous le diriez sans doute si vous étiez à ma place et si moi j'étais à la vôtre[2].

Enfin, le comte O'Mahony, royaliste intransigeant et foncièrement catholique qui, sous la Restauration, avait ardemment défendu le trône et l'autel, enthousiasmé par la lecture des *Pèlerinages de Suisse*, écrivit à l'auteur pour le gagner à sa cause ; cette lettre n'existe plus ; mais, dans le *cahier de Louis Veuillot*, la réponse de ce dernier est précédée de cette note : « Il voulait m'attacher à son parti et m'avait dit qu'il m'attendait au pied d'une croix *fleurdelysée*. » La lettre de Louis Veuillot est profondément respectueuse, mais catégorique : il n'appartient et n'appartiendra jamais qu'à un parti : celui de la Croix, de la Croix toute nue.

La deuxième édition fut tirée un an après la première, au commencement de 1840, et en 1841 parut la quatrième édition : Louis Veuillot, en effet, écrivait à son frère Eugène le 18 Septembre 1841 : « La quatrième édition des *Pèlerinages* a paru, comment puis-je te l'envoyer[3] ? »

Sur une feuille détachée, trouvée parmi les autographes de Louis Veuillot, et sans date, sorte de plan d'ouvrages à écrire ou à modifier, nous avons lu ces mots : « *Pèlerinages de Suisse*, 2 vol. J'ôterais les dissertations et j'ajouterais un livre sur la Savoie. » On peut approuver ce désir. Telle qu'elle est, l'œuvre garde un vif intérêt.

---

[1] *Correspondance*, t. I, p. 60.

[2] *Lettre inédite*, communiquée par M. François Veuillot.

[3] *Correspondance*, t. I, p. III. — Cf. notre *Bio-Bibliographie de Louis Veuillot*, ch. VII.

CHAPITRE III

UN ROMAN CHRÉTIEN : *PIERRE SAINTIVE* (1840)

En Avril ou Mai 1840, paraissait chez Olivier Fulgence, 8, Rue Cassette, un roman de Louis Veuillot : *Pierre Saintive*. La *Préface* est datée : « 1840. La veille du Saint Dimanche des Rameaux. » A cet ouvrage, selon M. Eugène Veuillot, l'écrivain songeait déjà du temps qu'il rédigeait *les Pèlerinages de Suisse*. « Il fit ce livre sans trop se presser, et tout en l'écrivant commença de rentrer dans la presse[1]. »

Nous avons vu, dans l'étude du mouvement général de la littérature française aux environs de 1838, l'orientation, les caractères distinctifs du Roman et les principales œuvres publiées en ce genre. A l'époque où paraît *Pierre Saintive*, orientation et caractères distinctifs restent absolument les mêmes, tels que nous les avons définis : substitution du réalisme au romanesque, d'une part, inspiration humanitaire, d'autre part. Aux œuvres déjà mentionnées, il faut ajouter, pour l'année 1840, deux œuvres fort importantes : *Colomba*, de Mérimée, qui, d'un genre inférieur en dimensions, la Nouvelle, fait un genre presque équivalent au Roman ; *Colomba*, marquée du réalisme le plus impersonnel et où, sans prétention psychologique, l'auteur met en lumière un caractère par des petits faits sensibles ; le *Compagnon du tour de France*, de George Sand, œuvre d'une philosophie simpliste et assez naïve, mais où s'expriment le mouvement socialiste de l'époque et les idées humanitaires de l'auteur, qui sont celles de Barbès, de Lamennais, de Jean Reynaud, de Pierre Leroux, de Michel de Bourges.

---

[1] *Louis Veuillot*, t. I, p. 167.

Des Romans de ce temps et de l'époque antérieure, il n'y a pas trace dans *Pierre Saintive*. On en peut discerner deux causes L'une est d'ordre littéraire : les habiletés, parfois bien compliquées, de l'intrigue, n'étaient pas pour plaire à l'auteur ; elles ont fait place à l'analyse psychologique extrêmement minutieuse qui rappellerait plutôt la *Princesse de Clèves* de Mme de Lafayette. Louis Veuillot s'en explique nettement dans la *Préface* du livre :

Pour ce qui est de faire ce qu'on appelle un drame, d'arranger des incidents, de les mêler, de les nouer, de les dénouer, mon incapacité y est si grande que j'y ai renoncé sur-le-champ et sans peine, car, outre que je ne m'y entends guère, c'est un art qui sent par trop son matérialisme et que je n'estime nullement. Me lira qui voudra, mais je ne trouve, quant à moi, d'événements dignes d'être contés que dans les agitations de la pensée ou du cœur, et je n'accorderai jamais que toutes les tempêtes de la destinée, les courses, les aventures, les surprises, les clairs de lune, les escaliers dérobés, les intrigues, les duels, les rencontres étranges soient grand'chose dans la vie... On a vécu lorsque l'on a pensé, lorsque l'on a combattu contre soi-même, lorsque l'on a triomphé de sa chair, de son orgueil, de ses faiblesses ; lorsque l'on a passé des torpeurs de l'indifférence aux ardeurs de la prière ; lorsque l'on s'est arraché des misères du doute pour conquérir les richesses infinies de la foi. Et, pour cela, il n'est pas besoin d'avoir couru le monde, d'être sorti de sa ville ni de sa chambre, il suffit d'avoir visité son cœur. C'est le grand voyage que peu d'hommes font.

Sans doute, comme les héros de Victor Hugo et ceux de George Sand, les personnages de *Pierre Saintive* dissertent très longuement, dogmatisent et moralisent, mais c'est pour exprimer des idées diamétralement opposées à celles des héros romantiques. Et c'est *surtout* pour une raison *d'ordre moral* que Louis Veuillot se sépare nettement, dans son œuvre, des romanciers de son temps. Il tient ceux-ci en fort médiocre estime, car tout ce monde-là fait bon marché de la morale chrétienne et compte pour rien les consciences ; il ne veut point de contact avec ces écrivains qu'il juge désormais des malfaiteurs :

Prenez garde, écrit Sourzac à Pierre Saintive, que ces écrivains sont voués au démon et inspirés par lui. Quand j'examine avec quel art infernal ils corrompent la morale et outragent la religion, quand je vois sous quelle face ignominieuse ils considèrent l'humanité, et comme ils savent séduire, tromper, perdre souvent les esprits, je suis tenté de croire à de mystérieux pactes entre eux et l'ange des ténèbres, qui leur paie en promesses de gloriole les conquêtes qu'ils lui font.

George Sand, surtout, lui paraît redoutable. Il l'a proclamée « le premier écrivain de ce temps-ci » ; mais son talent littéraire ne l'aveugle pas au point de lui voiler le péril de ses doctrines :

Il en est un surtout, continue Sourzac, célèbre par son talent et ses scandales, plus dépravé que les autres parce qu'il a dû briser plus de liens pour tomber et parce qu'il prostitue de plus nobles dons, chez qui la rage de l'impiété est poussée au comble : lorsqu'il ne blasphème pas comme un laquais, il sait attaquer la foi avec toute la ruse et toute l'arrogance d'un réprouvé. C'est l'auteur déplorable de ces livres où la femme révoltée prêche le mépris des saintes lois du mariage, à la manière des mauvais prêtres qui veulent renverser l'autel après en avoir souillé la majesté[1].

Du reste, le jeune écrivain ne professe pas plus d'estime pour le roman de J.-J. Rousseau, qui exerça au XVIIIe siècle et gardait encore en 1840 une influence si profonde et si étendue :

Avez-vous lu, demande Sourzac à Saintive, avez-vous lu, dans la *Nouvelle Héloïse*, le tableau de la maison de M. de Wolmar ? Rien de ridicule et de flétrissant comme les moyens qu'on y propose pour avoir de bons serviteurs. Cette charte de la valetaille vaut la constitution donnée par le même auteur aux Polonais. L'égoïsme respire dans toutes ces ruses inventées pour museler les gens par leur avarice et leurs appétits. On ne s'y prendrait pas mieux pour dresser un cheval ou un chien. C'est par l'appât du gain et uniquement dans le but d'y gagner et

---

[1] *Pierre Saintive*, XII.

d'être bien servie que la séduisante Julie, cette beauté sensuelle et gourmande dans ses repas, gouverne ses valets, selon l'expression de Jean-Jacques, dont le style, assez souvent, sent encore la livrée. Cette dissertation est imprégnée d'un parfum de philanthropie usurière qui m'en a rendu la lecture désagréable au dernier point. Je voudrais bien qu'une bonne pâte de traitant philosophe, comme il s'en est tant trouvé au dernier siècle, entreprît de constituer son intérieur sur ce plan, pour voir s'il réussirait mieux que n'ont réussi les adeptes du *Contrat Social* dans les leurs... Mais Pauline n'a point lu la *Nouvelle Héloïse* et moi je n'y pensais guère en cherchant les moyens de régler chrétiennement ma maison[1].

Ainsi, chez Louis Veuillot, la préoccupation morale prime tout, et c'est ce qui explique, en majeure partie, que *Pierre Saintive* soit une œuvre absolument isolée dans le courant romanesque de l'époque.

Une lettre de « l'auteur à M. l'abbé J.-F. Aulanier », son ami, aumônier du Couvent des Oiseaux, — lettre qui sert de *Préface*, — nous éclaire sur les intentions de l'écrivain, sur l'inspiration et le sens de son œuvre.

J'ai entrepris, dit-il, une tâche difficile pour moi dont les forces ne sont pas grandes, et qui serait difficile encore peut-être pour de plus habiles que moi. J'ai voulu faire un roman chrétien, un livre où il fût question des passions humaines, où se peignît un coin de la vie actuelle, où l'on vît quelque chose des actions et des pensées de ce triste monde qui vit sans Dieu, par conséquent sans lois, sans charité, sans dignité véritable, et qu'avec tout cela ce livre pût être lu sans danger par une honnête femme, par une jeune fille même.

Faire un roman chrétien : tel est le *dessein* de Louis Veuillot. — N'est-ce point là une gageure, ou un défi jeté au siècle, à la mode ?

La tâche était-elle impossible ? — Assurément, dès 1840, Louis Veuillot n'en méconnaissait pas la difficulté. Il prétend mettre en scène, non pas des âmes vaguement honnê-

---

[1] *Pierre Saintive*, XXXV.

tes, mais des âmes vraiment chrétiennes. Or, la vie chrétienne et l'âme chrétienne ne sont point romanesques ; l'écrivain pourra se trouver vite au bout de sa matière. Comme il le déclare dans la Préface de *Pierre Saintive*, chrétien, il n'a pas le droit de recourir à une méchante action ou à une passion insensée pour nouer son drame, à des mensonges pour l'embrouiller ; il n'a pas le droit d'étaler des révoltes envers la volonté suprême, ni d'offenser la pudeur pour intéresser le parterre ; comment former des coups de théâtre avec des héros dont la conduite est réglée par l'immuable Loi de Dieu ? Louis Veuillot sent surtout combien il faut de délicatesse, de doigté, de sûreté de main pour demeurer en parfaite conformité avec la loi du respect des âmes en traçant le tableau sincère de la vie. Au moment de peindre des crises morales, de dessiner des visages en révolte et des consciences troublées, il est pris de scrupules ; il interrompt le chapitre commencé pour tomber à genoux, et nous trouvons intercalée, entre deux lettres de Pierre Saintive, une « prière de l'Auteur » pour demander au Seigneur lumière en son incertitude, pour Le supplier de bénir la pureté de ses intentions et de seconder ses efforts en vue de ne pas froisser une seule âme mal assurée[1].

La difficulté d'écrire un roman chrétien, Louis Veuillot semble l'avoir encore plus vivement sentie par la suite. Il a développé son sentiment dans une lettre adressée à Barbey d'Aurevilly le 3 Avril 1858. Barbey d'Aurevilly venait de rééditer *Une vieille maîtresse*, en n'y supprimant qu'un détail libertin de trois lignes. Or, entre la première édition de 1851 et la seconde de 1858, il s'était converti. Craignant justement que les libres penseurs ne le taxent d'inconséquence, il adressa au *Réveil* une Préface destinée à justifier son roman aux yeux du catholicisme. Granier de Cassagnac, qui avait fondé et dirigeait *le Réveil*, présenta au romancier des objections qui l'émurent : d'un commun accord, ils décidèrent de consulter Louis Veuillot sur la question. Le 25 Mars, Barbey écrivit au Directeur de *l'Univers :*

---

[1]Cf. *Pierre Saintive*, ch. VIII.

Mon cher Monsieur, à la veille de donner une nouvelle édition d'un livre d'ancienne date, j'avais composé et adressé au *Réveil* une préface dans laquelle je développais, au point de vue du catholicisme, la théorie du roman telle que je la conçois. Selon moi, on peut sans danger peindre le vice, même avec son éloquence, quand il en a, mais à la condition de ne l'approuver jamais et de le condamner toujours. Mon ami, M. Granier de Cassagnac, m'a fait contre cette théorie des objections qui m'ont ébranlé. Il désire que la question vous soit soumise, et moi aussi. Entièrement à vous, Jules Barbey d'Aurevilly.

La réponse de Louis Veuillot est longue, complète, précise et justement sévère. L'argument de Barbey d'Aurevilly est fondé sur une équivoque redoutable. Il veut peindre l'homme, la passion et le vice, montrer avec de fortes couleurs le trouble et l'horreur des contentements que l'homme cherche dans le désordre, étaler « le fruit de Gomorrhe » avec ses âcres saveurs et ses poisons « que nul remède humain ne peut guérir ». Mais cette leçon se tire aussi bien des livres à dessein malfaisants contre lesquels Barbey entre en guerre. Ni George Sand, ni Balzac n'ont pu, dans la multiplicité des situations et des caractères, créer un caractère, inventer une situation capables de séduire vraiment les bons côtés du cœur humain. Pour montrer la vraie grandeur, la véritable félicité où n'est point la vertu, il faut « une brutalité incompatible avec le talent ». Et cela, seuls les romanciers « de la crapule » l'ont entrepris, mais tout lecteur un peu honnête s'éloigne avec dégoût. Toute raison suffisamment éclairée peut tirer de toute œuvre d'art humain cette leçon que grandeur, vertu, beauté, bonheur et devoir sont une même chose et que cette chose s'appelle Vérité. Mais, une telle conclusion, qui donc la tirera spontanément, surtout lorsqu'il s'agit des peintures du cœur et de la vie ? Sera-ce le premier venu qui ramasse un roman ? Quel enfantillage de le croire ! -- La condition redoutable du roman, condition que Barbey a acceptée, est de peindre le vice en lui laissant son éloquence. Il faut le peindre, puisqu'il est le ressort essentiel de la passion qui intéresse le plus grand nombre de cœurs : l'amour ; il faut le peindre élo-

quent, puisqu'il l'est : ainsi l'exige la vérité, ainsi le veut l'art. Et c'est, au surplus, la condition du succès : ôtez à la passion sa force, sa séduction, le public ne vous lira pas, les maîtres du métier se riront de vous. Ainsi, le prestige du vice est assuré de la complicité du lecteur. Qu'importe qu'on vienne le combattre et le condamner après l'avoir dépeint de la sorte ? Ce sera trop tard et inefficace ! Et que l'écrivain ne s'en désintéresse pas ; qu'il n'invoque pas à sa décharge la théorie de l'art pour l'art : l'écrivain exerce un véritable magistère, une sorte de sacerdoce ; et la doctrine de l'art pour l'art est une monstruosité, une défaillance de l'esprit humain infidèle à sa mission. — Non, la vérité est tout autre : l'art chrétien existe, assurément ; il n'a rien « de prude, de bégueule, d'inquiet », sans doute ; il ne craint pas les audaces et il affronte énergiquement le péril ; mais sa première condition est la chasteté, sa plus nécessaire audace est de « rejeter ces rubriques et ces industries dont le vice fait son principal attrait » : là est sa vraie difficulté, là aussi est sa grandeur et sa gloire... Louis Veuillot, dans la conclusion de sa lettre, dit à son ami : « Je regrette que vous fassiez reparaître votre roman, et si j'avais été averti plus tôt, j'aurais essayé de vous en détourner... »

Le roman chrétien est donc très difficile. — S'ensuit-il qu'il soit impossible ? Louis Veuillot en jugea autrement, en 1840, et surtout un peu plus tard, en 1844, quand il publia *l'Honnête Femme*. Le roman chrétien est possible. Rien en soi, ni dans sa nature, ni dans ses lois, ne s'y oppose. La question est la même pour le drame et pour le roman. Corneille et Racine ont prouvé que le drame chrétien est possible, que, réalisé par des génies, il dépasse en splendeur tout autre drame ; et il est monstrueux que l'arrêt de Boileau ait fermé à l'inspiration une telle source de beauté. Le roman chrétien est tout aussi possible, malgré sa particulière difficulté, que le drame chrétien. Serait-il, en effet, que le christianisme, en imposant la lutte contre les passions, en apprenant la manière de les dompter, en donnant la force de les vaincre, supprime les passions, ou diminue l'intérêt et le pathétique de leurs conflits ? Au contraire : la

femme qui lutte contre un amour dégradant ou illégitime, qui maîtrise, à force de vaillante vigilance et de prière, des appétits inférieurs, se dérobant à des occasions où sombrerait sa vertu, gardant son cœur et toutes ses forces vives, est aussi digne d'intérêt et de sympathie que les affolées d'amour libre et de passions en délire, véritables bêtes déchaînées. Le romantisme a créé chez nous le besoin aigu de sensations outrées, un débordement maladif de sensibilité, mais c'est là un état anormal. En quoi la peinture de cet état anormal peut-elle être plus vraie, plus intéressante que la peinture d'états mieux équilibrés, où le christianisme a établi l'ordre, l'harmonie fondée sur la foi, sur la lutte, sur le renoncement ? Il y a plus : le christianisme, loin d'étouffer la sensibilité, l'affine, y développe des nuances tantôt exquises, tantôt douloureuses, dont l'expression ou l'évolution est une source de noble et puissant intérêt ; le christianisme aiguise, accentue le conflit des passions, l'acuité du drame qui se livre au fond de toute âme humaine, car ce sont surtout les âmes vraiment chrétiennes qui luttent, les autres s'abandonnant plus aisément à leurs faiblesses. On dira : le christianisme défend, comme dangereuse, l'étude des passions : non point ; le christianisme défend de donner le pas aux passions sur la raison, de présenter comme bonnes, sacrées et fatales, les passions coupables ; le christianisme n'est pas incompatible avec l'étude des passions, mais il les présente pour ce qu'elles sont vraiment : des forces qu'il importe de maîtriser, de diriger, de hiérarchiser, des forces dont quelques-unes doivent être constamment asservies ou même détruites par l'effort de la volonté et de la raison ; d'autres, au contraire, favorisées et développées dans toute la mesure du possible. Le christianisme élargit même le champ de l'investigation psychologique ; car il inviterait aisément à étudier les ravages de passions autres que l'éternel amour sensuel : la colère, l'orgueil, l'ambition, l'avarice, que sais-je ? à dégager en belle lumière les radieuses et souvent tragiques victoires de la pureté, de l'humilité, de la patience, du renoncement, de l'amour fraternel, conjugal ou maternel... Mais le christianisme, dit-on en-

core, interdit, comme périlleuse, la description vive des manifestations les plus pathétiques des passions. Ne disons point : les plus pathétiques ; disons : des manifestations voluptueuses, lascives, charnelles, basses, dégradantes des passions. Cela, oui, et à très juste titre, et il n'est pas le lieu de reprendre sur ce thème les arguments de Bossuet ou de J.-J. Rousseau. Mais cela est-il donc essentiel au roman ? Cela n'est pas essentiel au drame : que serait, autrement, tout le théâtre grec, qui demeure, pourtant, incomparable ? Cela n'est pas plus essentiel au roman. Ce qui est essentiel au roman, depuis les transformations et innovations heureuses apportées à ce genre littéraire, c'est qu'il contienne une étude psychologique, analyse ou évolution de caractères, l'expression des mœurs d'une époque ou d'une classe de la société ; qu'il soit la transposition élargie et fidèle, par l'imagination de l'artiste, de la vie, « d'une tranche de vie », suivant une expression connue.

Le roman chrétien est donc possible : il faut, pour le réaliser, les conditions que nous venons de dire ; il faut encore à l'écrivain une âme assez haut située et une plume assez vigoureuse pour flétrir le vice comme il le mérite, non point directement et sous forme de dissertation morale ou de sermon, mais par la peinture même des caractères et des mœurs, par l'évolution des passions, par l'habile succession des discours ou des dialogues ; une âme assez pure et une plume assez délicate pour éviter les descriptions capables de donner l'attrait du mal, de communiquer le goût du corrompu ; une âme assez ardente et une plume assez ingénieuse pour faire aimer la vertu, attirer vers la grandeur de la pureté, des immolations saintes, du sacrifice dont celui du Calvaire est le modèle et assure la fécondité. Il y faut donc un art souverain, et nous estimons, quant à nous, que la gageure vaut d'être tentée par les écrivains d'élite.

Louis Veuillot a-t-il réussi ? *Pierre Saintive* n'est pas un chef-d'œuvre ; c'est une *grande et belle œuvre*.

Il contient des défauts. Il y a trop de dissertations, ce qui nuit à la vie. Les personnages sont, à peu près tous, beaux parleurs, voire éloquents ; ils exposent des idées excellen-

tes, mais à perte de vue, sur le mariage, sur le prix de la vie, sur l'organisation d'une famille ou d'une maison, sur les lectures du foyer, voire sur la musique. Toutes les questions politiques et sociales qui allaient agiter la seconde partie du XIXe siècle, y sont touchées ; la démocratie et le socialisme, le paupérisme et le régime du travail. Cela intéresse, cela fait grand honneur à l'intuitive perspicacité du jeune écrivain, mais, comme l'on dit, « ils sont trop ». Les élans pieux, les effusions mystiques, malgré leur beauté touchante, sont trop multipliés et retardent l'action. L'intrigue est très frêle, peut-être trop frêle ; en tous cas, elle laisse trop faiblir l'impression de vie : on en pourra juger par cette simple analyse.

Pierre Saintive est l'histoire d'un jeune homme qui a le malheur d'être trop heureux ; très honnête homme, selon le monde, à qui il ne manque que la foi pour valoir vraiment et être heureux vraiment. Le jeune marquis de Saint-Yves, qui, pour d'honorables raisons, a donné à son nom une forme roturière, est secrétaire de préfecture en un chef-lieu de province. Il a, comme on dit, trouvé le filon : il sera sous-préfet, préfet, de la Légion d'honneur, il fera un riche mariage ; rien pourtant, dans cette apaisante perspective, ne l'attire ; rien, non plus, ne l'éloigne. Au fond, le jeune homme s'ennuie dans sa béatitude indolente. En attendant que s'arrangent les choses, il courtise une jeune mondaine, Mlle Sylvie d'Adronne, qu'il n'est pas sûr d'aimer, tout en gardant un penchant plus tendre et plus respectueux pour Mlle Thérèse Lacroix, une vraie chrétienne. Le jeune homme confie ses sentiments, ses impressions minutieusement analysées, à un ami de son âge, bon garçon, un peu étourdi, Gratien de Vaize. Il rencontre le guide nécessaire à son âme : c'est Sourzac, homme du monde, gentilhomme campagnard et de parfaite distinction, chrétien ardent et pratique, très au courant des choses de son temps, dévoué à toutes les nécessités morales ou sociales ; entre ces deux hommes s'engage une correspondance dont le terme est la conversion de Saintive. Sylvie d'Adronne et Thérèse Lacroix écrivent aussi beaucoup pour nous dévoiler leur âme et

achever de nous faire connaître les deux principaux héros du roman. D'autres personnages interviennent : Mme d'Adronne, la mère de Sylvie, et Mme Revel, la Préfète, cousine de Saintive ; Edmond Lavaux, rival d'amour de Saintive, et Mme Lavaux qui cherche à marier son fils à Thérèse Lacroix pour sa fortune ; l'abbé Jean et le Père Joseph directeur de Thérèse, deux saints prêtres : tout ce monde-là agit, ou plutôt parle, écrit, discute, disserte ; enfin, sans tenir le lecteur haletant, comme un roman d'aventures bien réussi, le livre, jusqu'au bout, ménage l'intérêt : Saintive, dont le christianisme progresse toujours, demande la main de Thérèse. Thérèse lui révèle que sa fortune fut injustement acquise par son père, pendant la Révolution, et qu'elle a voué sa vie à l'expiation de cette injustice, d'ailleurs publiquement déplorée par son auteur. Après d'émouvantes péripéties, on apprend que Saintive n'est autre que le fils du marquis dont les biens furent volés par M. Lacroix, lequel avait cherché vainement, avant de mourir, l'héritier de sa victime ; Thérèse fait donation de tous ses biens au jeune homme qui renouvelle, avec instance, sa demande en mariage. Pierre Saintive recouvre sa fortune, reprend son nom, son titre et n'épouse ni Sylvie, parce qu'elle est trop loin de Dieu, ni Thérèse, parce qu'elle a choisi Dieu pour époux. Le jeune homme reste provisoirement solitaire, mais il est chrétien pour jamais et sans réserve.

Dans la diversité de ces personnages, certains caractères ressortent avec quelque relief. Louis Veuillot a su dessiner de véritables types vivants. Sourzac est le chrétien idéal, dont les principes éclairent et inspirent la pratique. Epoux fidèle, il trouve dans la foi vécue des joies et des consolations insoupçonnées des impies ou même des indifférents. Quel tableau touchant que celui de la vie familiale à Fraisières ! La religion y règne et illumine les moindres détails de la journée ; elle y est principe d'ordre, de bienfaisance et de bonheur. La religion fait encore de Sourzac un ami dont la fidélité n'a d'égale que le zèle. Sourzac s'est attaché à l'âme de Saintive : avec quelle patience jamais lassée il écoute ses objections, réfute ses arguments ! Ingénieux,

d'ailleurs, et subtil, d'une impitoyable et irréprochable dialectique, il a réponse à tout et victoire sur tout. Assurément, il dogmatise, il catéchise et prêche beaucoup trop ; il finit par nous fatiguer à force de raisonnements et de dissertations, mais il aime avec la délicatesse profonde, ardente, des âmes sincères et généreuses, il aime en chrétien. Saintive, dans le désarroi de son esprit, lui a reproché de lui vouloir ôter l'espérance et l'amour.

Que n'êtes-vous ici, répond-il, je voudrais vous serrer dans mes bras, mon frère ! Moi, vous enlever l'espérance et l'amour ! C'est tout ce que je veux vous donner, au contraire ; c'est ce que je veux vous donner pour la vie et pour l'éternité. Espérance impérissable, impérissable amour, c'est le sublime partage des enfants de Dieu, c'est votre héritage et le mien, c'est la source de vie où je veux vous conduire ; c'est votre royaume plein de contentements et de merveilles dont je veux vous montrer le facile et lumineux chemin[1].

Beau type de chrétien, en vérité, et l'on comprend que Saintive subisse l'ascendant d'un tel caractère : « Je le suivis, avoue-t-il à Gratien, avec un certain attrait, avec plaisir même, dans le monde immense et nouveau qu'il ouvrait à mon esprit[2]. » Mais, dira-t-on, ce personnage est trop rectiligne, ce caractère d'un dessin trop monotone ; il manque de cette souplesse, de ces nuances qu'enseigne la vie et qui donnent de la vie à des études psychologiques. Sans doute ; mais Sourzac incarne le devoir et le devoir présente toujours quelque chose de raide et de monotone qui en fait encore la grandeur et la beauté ; Sourzac est le fidèle qui possède la plénitude de sa foi, en qui, par conséquent, est réalisé ce bel équilibre des facultés, cet ordre intérieur principe de sérénité extérieure. Enfin, il est le guide qui doit éclairer et affermir, en qui, par conséquent, doit toujours s'affirmer la maîtrise de soi, la paix dans la certitude divine. Rien d'étonnant qu'en lui nous ne voyions point de ces

---

[1]Ch. XV : *Sourzac à Saintive.*
[2]Ch. XVI : *Saintive à Gratien.*

luttes, de ces agitations et fluctuations qui sont la source du pathétique ; rien d'étonnant que l'écrivain n'ait point raffiné chez lui des subtilités morales ; il nous l'a dépeint tel qu'il doit être vraiment, dans le beau relief fixé d'un type : le type du chrétien fort et heureux de son christianisme, avide de donner aux autres sa force et son bonheur. C'est Louis Veuillot lui-même, après sa conversion et après les luttes qui suivirent sa conversion ; c'est Louis Veuillot, non point, sans doute, dans les détails de sa vie, ni dans les traits extérieurs du personnage ; non, ici la transposition est totale ; mais pour l'état intérieur, pour la vie profonde de l'âme. — Parce que Sourzac est parvenu à la paix et à l'immobile certitude, qu'on ne dise point qu'il n'est pas vrai, qu'il n'est pas vivant ! Il est aussi vrai que tous les chrétiens, et, grâce à Dieu, ils sont en nombre, dont la vie s'est modelée sur les principes de leur Foi, c'est-à-dire sur l'Evangile ; il est vivant parce que l'ordre et l'harmonie de ses puissances sont le résultat de la grâce divine, sans doute, mais aussi d'une vigilance constante, d'une lutte sans trêve ni merci contre les ennemis du dehors et du dedans :

Non, nous n'avons pas changé de nature au pied des autels ! Dieu n'a pas mis dans nos veines un sang moins rapide, ni devant nos yeux des objets moins séducteurs, il ne nous a pas pétris pour la croyance, pour la prière, pour la paix où nous sommes, pour le ciel où nous irons, d'une autre chair et d'une autre boue que vous-même. Mais nous implorons de lui et nous recevons la grâce de connaître le péché lorsqu'il nous assiège, de le détester encore lorsque nous y succombons ; nous n'appelons ni une vertu ni une religion ce qui n'est qu'un penchant mauvais de la nature mauvaise. Et quand je dis que nous ne croyons pas à l'amour humain, je me trompe ; nous y croyons comme au mal, mais nous ne le divinisons pas, nous qui voulons nous élever jusqu'à l'amour céleste dont l'objet est Dieu même, et dont la source jaillit intarissable de l'âme restée chaste ou redevenue telle par la pénitence et le renoncement[1].

Ce Sourzac parvenu à la paix, à l'immobile certitude, mais

---

[1] XV : *Sourzac à Saintive.*

qui lutte toujours pour garder le bénéfice de sa foi, qui avoue des faiblesses et des défaillances dans cette lutte où intervient la force de Dieu, c'est bien Louis Veuillot encore, dont l'humilité aimait à confesser les âpres combats soutenus au sein même de la paix définitivement conquise :

Non, je n'adresse point à Dieu, debout au milieu du temple et le front insolemment levé vers le tabernacle, les coupables actions de grâces du pharisien. Je ne me crois pas meilleur que cette foule malheureuse qui rampe autour de moi, cherchant l'or et la volupté. Les mêmes instincts sont dans mon âme ; ils me pressent, ils me tourmentent ; ils sont prêts à m'emporter. Lorsque, paisible, je regarde avec pitié le triste troupeau qui se rue à travers la fange sur l'appât des convoitises humaines, mon pied glisse, mon âme s'émeut ; d'humiliants désirs se soulèvent et me rappellent la boue dont je suis fait. Plusieurs, m'écoutant parler, m'envient ; ils disent : celui-là gagnera le Ciel... Et moi je voudrais monter sur une tour, et crier d'une telle voix, que les chrétiens qui sont dans le monde puissent l'entendre : Oh ! mes frères, mes frères, priez pour moi, je vais périr, mais si mon âme est faible, elle a du moins embrassé une loi forte ; si elle penche à de vils désirs, elle aime pourtant une loi sainte et pure, et si je suis souvent coupable dans mon cœur, du moins le monde n'en souffre point... Je condamne mes fautes, et je ne cherche pas, en les justifiant par d'abominables théories, à me faire des complices et des victimes[1].

Saintive est plus en nuances que Sourzac. Dans son *Journal*, dans ses *Lettres*, il s'analyse devant nous, avec une implacable et infatigable minutie ; pourtant, l'analyse ne déprime point ni n'atrophie son intelligence et sa volonté. Avec plus de nuances, Saintive présente plus de relief que Sourzac. Il est le jeune homme qui, fatigué, écœuré du vide humain, cherche la vérité et l'Infini ; il a le grand malheur d'être trop heureux, et il sent l'accablement d'une telle félicité bornée aux vulgaires satisfactions. A la différence des

---

[1] *Les Libres Penseurs*, Livre VI, Le Public, XLIII. — Cf. dans *Rome et Lorette* l'émouvant chapitre *Priez pour moi*, L ; et *Correspondance*, passim.

névrosés du romantisme, Saintive est clairvoyant, il se rend compte du mal qui le ronge : l'insuffisance de ses désirs, l'inanité de ses jours au sein d'une vie heureuse selon le monde[1]. Autant que le sentiment de l'insuffisance de sa vie, Saintive éprouve le sentiment de l'impuissance du monde et de tout le créé pour apaiser son tourment, pour lui fournir un idéal qui le puisse satisfaire en réglant les mille désirs contradictoires qui s'agitent au fond de lui à la recherche du vrai bonheur. Ce n'est plus, comme autrefois, l'appétit des triomphes, ni la rage des plaisirs, ni le vague besoin d'inconnu, qui le tourmentent ; ce n'est point de l'amour qu'il souffre ou des ferveurs de la science ; tout cela ne lui est plus rien, tout cela est vide ! il se laisse entraîner, vaincu, au torrent dormeur de la routine et de l'ennui, et c'est la sensation d'un tel néant qui l'accable[2]. N'est-ce pas là cette souffrance que Bossuet appelle « l'inexorable ennui qui fait le fond de l'âme humaine », dont l'âme humaine souffre quand elle ne connaît pas et ne possède pas Dieu ? — Pierre Saintive souffre, mais son mal atteint les profondeurs de l'âme ; il est travaillé du tourment humain, et le tourment divin, le tourment de l'Infini, l'assiège pour ne plus le lâcher. Ce héros n'a rien de commun avec les héros romantiques, dont le mal, tout en surface, est voulu, aimé et caressé pour les belles attitudes qu'il suggère et les admirations qu'il se pique d'attirer. Pierre Saintive est sincère, et le romantisme n'a point énervé ses énergies ; aussi va-t-il droit à la recherche de ce bonheur qu'il appelle, à la poursuite d'une foi, d'un amour, d'un idéal, d'une vie qui apaise le double tourment qui le hante ; d'autres préoccupations l'assiègent encore ; son esprit se pose les problèmes relatifs à la société, au monde extérieur. Comment résoudre tant d'énigmes sans cesse dressées devant l'homme ? Sur quel inébranlable soutien appuyer la société chancelante ? Qui pourra fournir l'explication et la solution des conflits sociaux ? Suivant quelles lois peuvent vivre la famille et la

---

[1]Ch. I : *Saintive à Gratien de Vaize.*
[2]Cf. surtout Ch. II : *Saintive à Gratien.*

cité ? A cette âme droite et sincère, Louis Veuillot donne un bon guide : c'est Sourzac, un disciple de Joseph de Maistre et de Bonald, qui ne se contente point de fadaises sentimentales, Sourzac dont la tête est bien faite et bien meublée, qui raisonne et discute avec autorité. Mais Louis Veuillot sait trop bien que le raisonnement ne suffit pas à donner la foi ; il s'agit plus encore, en pareille matière, d'atteindre le cœur : le cœur de Saintive est conquis par le spectacle de la charité chrétienne et par un amour pur. Saintive rencontre sur son chemin une jeune fille, Thérèse Lacroix, qui a voué sa vie aux pauvres et aux souffrants ; il comprend que le secret des vies fécondes est dans les croyances dont son âme est dépeuplée ; la tendresse qu'il éprouve pour cette jeune fille l'achemine vers le bonheur parfait ; la douleur, grâce suprême, vient achever l'œuvre de la charité et de l'amour pur : Saintive tombe à genoux et prie, la grâce vient, Saintive est chrétien.

Nombreux sont les *éléments* qu'on peut appeler « *personnels* » dans cette étude psychologique du caractère de Saintive. Saintive est, par bien des traits, Louis Veuillot avant sa conversion, et les motifs de sa conversion sont en bonne partie les mêmes que ceux de la conversion de Veuillot. Nous l'avons vu en étudiant la conversion de Louis Veuillot.

A l'exception de Sourzac, chrétien accompli, de Saintive, âme honnête, cœur loyal et bon qui cherche la foi et le véritable amour, les autres héros du roman sont bien peu sympathiques. Nous ne parlons pas de l'abbé Jean ni du Père Joseph, qui ne jouent qu'un rôle tout à fait épisodique ; mais ni Gratien de Vaize, ni surtout Edmond Lavaux, rival d'amour de Saintive, ne méritent guère d'estime et n'attirent point d'admiration. Les jeunes gens ne sont pas beaux, dans les romans de Louis Veuillot. Pierre Saintive les juge sévèrement ; ils sont, s'il faut l'en croire, à la fois ridicules et malfaisants :

L'horrible nuit et les stupides plaisirs ! Edmond Lavaux, devenu je ne sais pourquoi mon ami, assez bon garçon, d'ailleurs, avait assemblé quelques camarades pour célébrer l'anniversaire de sa sortie de la maison paternelle... Quelle pauvreté d'esprit

chez tous ces jeunes gens ! Quelles faibles cervelles, encore affaiblies par l'opium des idées vulgaires ! Dans ces têtes étroites, l'époque a logé un de ses sophismes, un de ses lieux communs, une de ses stupidités, et cette stupidité, ce lieu commun, ce sophisme y sont pour la vie... Pauvres têtes ! cœurs plus débiles encore ! Misérable génération, formée par de vieux bateleurs, enseignée au mépris de tout ce que ses pères ont criminellement souillé. Des hommes de vingt-cinq ans qui n'ont ni Dieu, ni loi, ni dame ; qui ne croient à rien, qui ne veulent rien croire, qui n'ont besoin de rien croire, qui ne relèvent, comme la brute, que de leurs appétits. Voilà de belle semence pour l'avenir[1] !...

Et la jeunesse ne sera pas plus flattée dans *l'Honnête Femme*. Qu'on lise, dans ce roman, le chapitre IV, intitulé : *la Société de Chignac*, lequel Chignac, d'ailleurs, est aussi bien Toulouse ou Marseille ou n'importe quelle ville de France. Dans *Corbin et d'Aubecourt*, Louis Veuillot a planté sur pied un jeune vicomte, Henri de Sauveterre, qui est vain et creux à donner le vertige. Sa mère est une Caniac.

C'est la plus haute comtesse que l'on puisse voir. Elle est Caniac, s'il vous plaît ! Caniac de Périgord et non de Limousin, ce qui ne laisse pas d'éblouir sa tante, car les Caniac de Limousin ne sont que fils d'Abel, mais les Caniac de Périgord descendent d'Adam en primogéniture. Et qui sait même s'ils ne proviennent pas de quelque essai de premier homme antérieur à Adam, que Moïse aura passé sous silence[2] ?

Avec quelle inconsciente fatuité il babille et tâche de faire le beau devant cette fine et simple Stéphanie Corbin, qui le fait tomber dans les pièges les plus comiques, qui l'amène le plus gentiment du monde à dire des énormités, pensant être fort habile, et à l'enferrer tout à fait devant une tante qu'il cherche à gagner[3].

Les jeunes filles, dans *Pierre Saintive*, ne sont pas plus flattées que les jeunes gens ; elles sont représentées frivoles,

---

[1]Ch. XI : *Journal de Saintive*.
[2]Ch. II.
[3]Ch. XII.

capricieuses, menteuses, essentiellement égoïstes, aimables linottes vides de cervelle, douées à merveille pour faire le tourment des hommes aussi dépourvus qu'elles. Reines d'une société sans foi, presque sans loi, qui n'a plus pour durer que la force des habitudes transmises et le respect du décorum, elles n'inspirent guère confiance en leur honneur ni en leur bonté. Ne nous attardons point à parler de Mme Revel, de Mme d'Adronne, de Mme Lavaux, toutes pareilles par leurs petits calculs intéressés, par l'étroitesse de leur jugement et la mesquinerie de leurs préoccupations ; pour elles, le mariage n'est point cette affaire grave, sacrée et douce qui consiste dans l'union de deux cœurs et de deux âmes ; il est, avant tout, affaire d'argent, une sorte de placement commercial. Mais c'est surtout Sylvie d'Adronne que le romancier nous a dépeinte avec relief, en ses attitudes et ses paroles. Elle a de l'esprit, mais un esprit frivole, tout en étincelles et en sourires ; elle brille, mais comme une petite poupée articulée pour le babillage ; elle sait décrire un bal, un dîner, une soirée, mais elle est tellement vaine qu'elle reste indifférente à ce qui n'est point ses fanfreluches bigarrées. Elle dit, sans avoir l'air d'y toucher, des choses comme celles-ci :

Je continue à ne pas aimer le printemps, uniquement parce qu'il ne peut commencer sans que l'hiver finisse, et sans qu'avec l'hiver disparaissent aussi ces reflets pâles et passagers que projettent jusqu'à notre village les plaisirs de la vraie civilisation. Dussé-je passer pour une fille prosaïque, j'avouerai franchement que je préfère un orchestre de contredanse aux roulades du rossignol et le parquet luisant d'une salle de bal à l'émail des prairies[1].

La jalousie la rend perfidement médisante, et Sylvie déchire à belles dents fines Thérèse Lacroix, en qui elle pressent une rivale ; elle déchire de même Sourzac, elle déchire tout le monde, quiconque, du moins, lui refuse ses hommages. Elle aime peut-être, mais cet amour n'est guère fait que

---

[1] V — *Sylvie à Madame Revel.*

d'adoration pour soi-même et du besoin d'attirer les satisfactions d'amour-propre. Après avoir raconté une scène piquante où s'est déroulé tout le jeu complexe et grossier des avances simulées, des émotions feintes, Saintive écrit : « Sylvie n'est point sincère. Il y a, dans tout cet abandon, moitié calcul et grimace, et le plaisir de jouer audacieusement avec les convenances du monde sans les briser, forme encore la grande moitié de l'autre moitié[1]. » L'on comprend, dans ces conditions, que Pierre Saintive se défie et que le mariage soit pour lui une angoissante entreprise. Plus tard, quand il étudiera l'âme de Lucile, dans *l'Honnête Femme*, Veuillot sera plus implacable encore, et Sylvie d'Adronne n'est guère qu'une ébauche ou un crayon de ce portrait merveilleux de vérité. Cette « honnête femme ! » Quel prodige de malhonnêteté féminine ! Il dépasserait notre cadre d'étudier l'admirable évolution de ce caractère, chef-d'œuvre de la meilleure psychologie. Disons seulement que cette prétendue vertu et ce vernis de religion extérieure s'écaille au moindre choc, et que cette « honnête » Lucile a vite fait de se muer en séduisante effrontée. Qu'on relise, pour la juger, les chapitres : *Mariage de Lucile* — *D'un hussard* — *Les vieilles amours* — *Méditation poétique et religieuse* — *Lucile et la conscience* — et surtout : *Portrait en pied.* — Misanthropie, dira-t-on. Non point, Veuillot n'est pas un contempteur du genre humain. Mais il ne se laisse pas éblouir par les mirages, par le charme des beaux gestes et la musique des mots ; il n'interpose point de prisme entre lui et la réalité des hommes ou des choses. Son observation paraît cruelle parce qu'elle est juste, à la manière de celle de Molière et de celle de G. Flaubert. Et puis, il avait fait ce « grand voyage que peu d'hommes font[2] » : il avait « visité son cœur ». Aussi est-il allé jusqu'au fond des âmes, et le tableau général qu'il a laissé dans *Pierre Saintive*, mieux encore plus tard dans *l'Honnête Femme*, est-il d'une sombre vérité.

---

[1]Ch. XVI : *Saintive à Gratien.*
[2]Préface de *Pierre Saintive.*

Aussi bien, à côté des évaporées et des linottes, comme Sylvie d'Adronne, il a dessiné d'exquises et touchantes jeunes filles ; Thérèse Lacroix est une de ses plus belles créations. Ame privilégiée, elle s'épanouit dans une atmosphère de paix, de simplicité candide, d'intelligente et rayonnante bonté. Thérèse ne manque ni de beauté, ni de fortune, ni d'esprit ; Sylvie le sent bien et elle en est fort jalouse ; Thérèse est surtout douée de jugement, « la chose la plus rare », chez la femme comme chez l'homme ; aussi apprécie-t-elle à leur juste valeur Edmond Lavaux, Pierre Saintive, et mesure-t-elle à leur véritable mètre les plaisirs et les usages d'une société frelatée[1]. Cette jeune fille, modeste, sérieuse, pure et clairvoyante, n'ignore point, d'ailleurs, les subtils combats de l'âme. Elle est, comme les autres, jeune et sensible, et, dans ses examens impitoyables, il lui advient de découvrir d'humiliantes dispositions ;

Malgré ma vigilance, chaque soir mon examen de conscience est plus long sans être plus satisfaisant. Je n'aime point les réunions et j'aime à y paraître ; je ne me propose point d'attirer les regards et je vois, avec un secret plaisir, quand nous sortons, qu'on se dirige vers la promenade la plus fréquentée ; dans le monde, j'essaie et je parviens, je l'espère, à me conduire en fille modeste et chrétienne ; je m'abstiens de toute raillerie, de toute critique ; je réponds aux choses peu convenables, quoique permises, qu'on vient me dire, sans aigreur et toutefois de manière à ce qu'on n'ait pas envie de continuer sur ce ton-là ; je ne cours point après les prévenances ni les paroles gracieuses ; mais, seule devant Dieu, il me semble que j'ai commis tous ces péchés, et je flotte dans de longues incertitudes, où le bien et le mal, ce qui est permis et ce qui est défendu, se mêlent de telle sorte que je n'y reconnais plus rien. J'ai perdu cette vue nette du péché que Dieu accordait jadis à ma ferveur[2].

Non, Thérèse Lacroix n'est point un être abstrait, sans cœur, sans jeunesse et sans vie ; elle est sujette, comme les autres, aux morsures de la tentation, aux pièges de l'ennemi

---

[1]Cf. Ch. III : *Thérèse Lacroix à Pauline Sourzac.*
[2]Ch. III : *Thérèse à Pauline.*

et aux fragilités de la nature ; elle connaît, comme les autres, les appels de la sensibilité et de la vanité ; mais dirigée en hauteur dans son enfance, sauvegardée dans sa jeunesse par de salutaires influences, elle reste l'âme droite, l'âme qui sait se sacrifier pour demeurer fidèle au devoir et à Dieu. Il lui advient de céder à de légères imprudences, dont le Père Joseph la gronde sévèrement ; mais, contre ces imprudences et contre toutes les défaillances, elle a pris énergiquement les plus sûres garanties : l'obéissance au directeur de son âme[1], la prière[2] ; une vigilance constante, attentive à surveiller les mouvements du cœur, les relations, à étudier les hommes et les choses, à se garer du péril au-devant duquel ses semblables se précipitent avec une si parfaite inconscience ; le culte du foyer, du foyer tel qu'il fut transmis par les aïeux, avec ses antiques murs sacrés, avec les objets familiers plus chers à mesure que leur âge y a déposé plus profondément l'âme ancestrale ; comme elle sent la sainte poésie de la maison, et de quel accent pathétique, tout simple et pénétrant, elle s'exprime :

Ma tante m'écrit qu'elle a profité de mon absence pour faire à la maison des réparations qui ne sont pas terminées, et qu'il faut que je reste encore ici pendant quelques jours... On fait des réparations à la maison, c'est-à-dire des changements ; mon Dieu, quel ennui ! Cette maison, que mon père a si longtemps habitée, où il est mort, où ma mère est morte, hélas ! en me donnant le jour ; cette maison où je suis née, où nous nous sommes tant aimées, je ne la retrouverai plus ; c'est une amie qui meurt !... Ma pauvre maison pleine d'histoires qu'elle me racontait sans cesse, pleine de souvenirs que je retrouvais toujours si vifs et si doux ; que je la plains, que je la pleure !... Ah ! la triste nouvelle et que cela me fâche ! J'attachais un prix immense à revoir ces choses dans leur charmante et solennelle immobilité ; l'autre jour encore, j'y rêvais ; je pensais avec une infinie douceur qu'en retrouvant notre vieille maison comme je

---

[1]Cf. Ch. XLI : *Thérèse au Révérend Père Joseph.*
[2]Cf. Ch. XLIV : *id.*

l'ai toujours vue, ce serait pour moi comme si je ne l'avais jamais quittée ; que tout ce qui s'est passé depuis mon départ deviendrait un songe dont, peu à peu, s'effacerait le souvenir[1].

Enfin, la pratique de la charité, vertu souveraine, égide de la pureté, principe des grands dévouements et des renoncements héroïques. C'est le spectacle de la charité de Thérèse qui émeut le plus profondément l'âme de Saintive ; c'est la charité de Thérèse qui allume dans le cœur du jeune homme un sentiment délicat fait d'admiration, de respect et de tendresse pour la jeune fille ; c'est elle, en définitive, qui explique le mieux à l'âme inquiète les graves problèmes qui l'angoissent et y introduit le mieux la véritable paix[2].

L'héroïne de *Pierre Saintive* ne ressemble donc en rien aux *Lelia*, aux *Indiana*, aux *Valentine*, ni aux *Julie*, ni aux *Sylvia ;* elle n'est point de la lignée des héroïnes des romans de l'époque, ni du XVIIIe siècle ; elle dépasse même en grandeur morale celles dont la *Princesse de Clèves* peut servir de type ; Louis Veuillot a hardiment introduit dans le roman le type de la jeune fille chrétienne ; il a réussi à la rendre vivante et sympathique.

La beauté de la forme, dans *Pierre Saintive*, ne le cède point à la vérité et à l'intérêt des analyses psychologiques et des observations sociales.

Nous ne nous attarderons point à démontrer que l'ordonnance générale du livre est trop sommaire, manque de vigueur, n'est point assez serrée. Les chapitres se succèdent en minutieuses et implacables analyses ; la forme de la lettre et du journal, employée par J.-J. Rousseau et par les romanciers anglais, ses modèles, se prête à l'analyse, mais nuit aisément à la cohésion des diverses parties, à la puissante unité de l'œuvre. Ici, sans doute, l'unité essentielle est assurée : c'est l'évolution religieuse du héros, Pierre Saintive : mais on la souhaiterait plus vivante, et surtout d'une gradation mieux marquée dans la longue série de ses alter-

---

[1]Ch. VI : *Thérèse à Pauline.*
[2]Cf. Ch. X : *Pierre à Gratien.*

natives. La rivalité d'Edmond Lavaux traversant l'amour de Pierre Saintive, celle de Sylvie d'Adronne traversant les sentiments de Thérèse Lacroix, augmentent l'intérêt du conflit intérieur ; les rares épisodes qui nous sont racontés : la mort de Gratien, la révélation des infortunes de Thérèse, tendent à hâter, de manière logique, le dénouement ; mais il est trop évident que l'intrigue est grêle, et que, seule, l'analyse psychologique soutient l intérêt du livre. De ce point de vue, la distance est grande entre *Pierre Saintive* et l'*Honnête Femme.*

Mais le *style* est d'une grande beauté ; l'écrivain a gagné en perfection et en originalité, même depuis les *Pèlerinages de Suisse.* Assurément, il y a beaucoup trop de longueurs encore. Louis Veuillot disait de l'*Honnête Femme :* « Œuvre d'un jeune homme, ce livre appartient pleinement à la classe des fruits verts[1]. » Cela n'est point tout à fait vrai de l'*Honnête Femme*, qui est un chef-d'œuvre de maturité. Cela est absolument exact de *Pierre Saintive.* L'auteur s'est abandonné, sans grand souci, aux fantaisies de son imagination et n'a pas suffisamment discipliné sa plume ; il lui manquait encore le sens parfait de la mesure et l'esprit de sacrifice dans le jet de l'improvisation. De là trop de longueurs, des lenteurs fatigantes, et forcément des redites. Dans une lettre inédite, trouvée parmi les brouillons de Louis Veuillot, et adressée à son frère Eugène, du Château de Craon, 8 Septembre 1861, nous lisons :

... Il y a ici une très belle bibliothèque où j'ai élu domicile. De tous les lieux que je connais, celui-ci est incomparablement le meilleur pour vivre et travailler. Est-ce assez de guignon de n'en pouvoir tirer aucun parti ?... J'ai trouvé dans la bibliothèque tous les Veuillot. J'en ai lu deux : les récits variés et *Pierre Saintive.* Tous deux m'ont intéressé, surtout *Pierre Saintive,* qui m'était moins connu, pour ne pas dire tout à fait inconnu. J'étais un bien bon jeune homme dans ce temps-là, et la vie m'a étrangement gâté. Plus d'une page m'a fait réfléchir et rougir,

---

[1] *Préface de la 5e Edition.*

l'ensemble m'a été très agréable à cause de la fidélité dans les mêmes pensées. Je pourrais rééditer ce livre sans changer ni expliquer un mot : ce sont toutes mes opinions d'aujourd'hui, politiques, littéraires et autres. Or, l'ouvrage est daté du jour des Rameaux 1840. Voilà donc une unité de vingt ans à opposer aux immuables qui me reprochent tant de variations. Du reste, la chose n'est pas à l'honneur de ma fécondité, et je me répète à outrance. Si le biographe B... veut fourrer le nez là-dedans, il pourra dire que je suis rabâcheur... C'est la Préface de *Pierre Saintive* qui est un chef-d'œuvre de ridicule et de pathos. En la lisant, j'avais la sueur au front et je vais prier Mame de la supprimer. Je tremblais que tout l'ouvrage ne fût de ce style ; mais, heureusement, il n'y a que quelques pages à biffer[1].

Et dans une sorte de plan inédit de réédition corrigée de certaines œuvres, on lit cette note : « *Pierre Saintive* (quelques suppressions). » Louis Veuillot s'est donc rendu compte du vice de son œuvre ; mais il y a à supprimer autre part que dans la *Préface ;* on peut, dans l'œuvre entière, non seulement « biffer quelques pages », mais encore supprimer ou resserrer un bon nombre de phrases, phrases trop longues et lourdes, souvent, par suite, obscures[2]. On y trouve d'autres défauts de jeunesse, plus sévèrement surveillés pourtant et beaucoup plus rares ; des métaphores outrées, bizarres ou de mauvais goût : « la *pensée* déborde, s'étend à l'infini si le fait n'est pas là pour la *contenir dans un lit profond*[3] — un *dédale* plus noir que *l'encre et la nuit*[4] — il (le devoir) n'apparaît plus que comme le *gardien* maussade des *pommes d'or du plaisir et de la liberté*[5] — où se cache-t-elle donc, cette *perle* de vraie innocence et de durable candeur, *qui pourra tremper* sans se dissoudre dans *le vinaigre des illusions perdues*[6] ? — il faut que mon cœur trop plein de ce qu'il vient d'admirer, s'épanche, fût-ce sur

---

[1]*Manuscrit autographe communiqué par M. François Veuillot.*
[2]Cf. surtout chapitres XVI, XXVIII, XXX.
[3]Chap. I. *Saintive à Gratien de Vaize.*
[4]*Ibid.*
[5]*Ibid.*
[6]*Ibid.*

la pierre polie ou le *sable sec* d'un *esprit railleur*[1] — *l'amour paternel* eût, comme les autres sentiments, *rendu le dernier soupir*[2] — cachons-nous sous l'*ombrage empoisonné de nos désirs*[3] — *sincérité*, *vérité*, ce sont de beaux *fruits* dont le *pépin s'appelle Religion*[4] — Mlle d'Adronne ne nous a pas considéré si peu qu'elle n'ait tenté de nous *attacher* à *son char* par *les rayons qui partent de ses beaux yeux*[5]. » On peut relever même, dans ces pages, quelques incorrections, à la vérité extrêmement rares. Louis Veuillot écrit : « Nous sommes quittes : ne lui en *veux pas*[6] — tout à fait *hors de ligne* par l'esprit[7] — je sais mal tous ces *racontages*[8] — les valets que j'étais habitué *d'enfance* à regarder de loin[9] — drapant *son opinion* comme un costume[10] — dès que la passion *se mêle dans* les affections humaines[11] — *maîtrisé par les passions*, *toute l'agitation qu'on peut prendre* est celle de l'esclave dans ses fers[12] — Dieu ne se laissera point toucher *à* ces plaintes hautaines[13] » ; quelques constructions vieillies : « *Exhorte*-moi *d'*en faire autant[14]. » Cette construction était considérée comme vieillie déjà au XVIIe siècle. J.-J. Rousseau écrira pourtant : « Elle m'exhorta de consulter[15] » — « à ne plus *hésiter de* suivre la voix de Dieu[16]. » Cette construction était de même considérée comme vieillie dès le XVIIe siècle. On lit pourtant dans La Bruyère : « Ils n'hési-

---

[1]Ch. X. *Pierre à Gratien.*
[2]*Ibid.*
[3]*Ibid.*
[4]Ch. XII. *Sourzac à Saintive.*
[5]Ch. XXXVI. *Edmond Lavaux à Madame Lavaux.*
[6]Ch. III. *Thérèse Lacroix à Pauline Sourzac.*
[7]*Ibid.*
[8]*Ibid.*
[9]Ch. VI. *Thérèse à Pauline.*
[10]Ch. XI. *Journal de Saintive.*
[11]Ch. XV. *Sourzac à Saintive.*
[12]*Ibid.*
[13]*Ibid.*
[14]Ch. XIX. *Saintive à Gratien.*
[15]*Confessions*, 6.
[16]Ch. XX. *l'Abbé Jean à Saintive.*

tent pas de critiquer des choses qui sont parfaites[1] », et dans d'Alembert : « Il n'a jamais hésité de les rendre[2] » — des épithètes banales ou très négligées, comme celles-ci : « Si Mlle d'Adronne n'avait pas une fortune assez *gentille*[3] — circonstance *énorme* pour les d'Adronne[4] — des aristocrates *pétris de vanité*[5] — j'ai du moins un *terrible* nombre d'éclaircissements à vous demander[6] » ; des alliances de mots inattendues : « bien que je n'eusse auprès de lui pour tout *introducteur* que *mon habit* et *son danger*[7] — le printemps ne fait rien *pousser* sur *nos pavés sombres*[8]. »

Mais ces faiblesses sont combattues par l'auteur avec une énergie constante et un sens averti de la perfection ; le souci de la forme est évident, le progrès réalisé très marqué, et jusqu'aux plus menus détails, soit du vocabulaire, soit de la syntaxe. En dehors des rares exceptions que nous avons signalées, vocabulaire et syntaxe sont d'une frappante pureté ; termes et constructions sont rigoureusement conformes à la logique, au mouvement des idées et des sentiments ; certains tours qui semblent extraordinaires dénotent simplement une connaissance approfondie de la langue du XVIIe siècle, et sont imités des grands maîtres. Ainsi Veuillot écrit : « Cette *imbécile* humanité[9] », au sens du XVIIe siècle : *faible* ; il dit aussi : « telle est l'imbécillité de nos cœurs[10] », au sens de *faiblesse* ; de même que Pascal avait dit : « L'homme... imbécile ver de terre[11] » — « formé pour de plus nobles *contentements*[12] », au sens fort que l'on

---

[1] *Caractères*, II.
[2] *Eloges*, *Segrais*.
[3] Ch. XXIII. *Madame Lavaux à son fils Edmond.*
[4] *Ibid.*
[5] *Ibid.*
[6] Ch. XIV. *Saintive à Sourzac.*
[7] Ch. XX. *L'Abbé Jean à Saintive.*
[8] Ch. XXIX. *Saintive à Madame Revel.*
[9] Ch. IX. *Journal de Saintive.*
[10] Ch. XVI. *Saintive à Gratien.*
[11] *Pensées*, VIII.
[12] *Ibid.*

donnait, au XVIIe siècle, à ce mot, comme, par exemple, Corneille dans le *Cid*, III, 5 :

> Toujours quelques soucis sur ces événements
> Troublaient la pureté de nos contentements.

« croyant qu'il allait *passer*[1] » pour : *mourir ;* ainsi Molière, dans le *Malade Imaginaire*, III, 12 : « Il vient de passer entre mes bras » — « Du miracle dont je voudrais *étonner* ceux qui m'écoutent[2] », avec le sens fort que le XVIIe siècle donnait au verbe *étonner*, selon le radical latin ; ainsi Bossuet, dans le *Sermon du 1er vendredi saint*, 3 : « Mon Dieu, pourquoi vois-je devant moi ce visage dont vous étonnez les réprouvés ? », ou Racine dans *Athalie*, III, 5 :

> De vos sens étonnés quel désordre s'empare ?

Comme on le pratiquait au XVIIe siècle, Louis Veuillot fait parfois l'ellipse de l'article devant le substantif. Il écrit, à propos de la femme chrétienne : « Elle a parole de Dieu[3] » ; Bossuet dit de même : « Le séjour d'*immortalité*[4] » et : « Dans cette étude de sagesse[5] ». Louis Veuillot use d'une grande liberté dans l'emploi de l'adverbe *où*. Ainsi il écrit : « Cette querelle de grammaire par *où* votre esprit chicane sans cesse votre bon sens[6]. — Quelle que soit l'amertume par *où* Dieu les épure[7]. — Ce torrent *où* vous ne voulez pas mettre une digue[8]. — Il n'est sorte d'embûches qu'on ne me tende *où* je n'aille tomber comme un enfant[9]. — Voilà *ou* sont à peu près bornées nos lectures[10]. » Dans *Pierre Sain-*

---

[1]*Ibid.*
[2]Ch. XXX. *Journal de Saintive.*
[3]Ch. XII. *Sourzac à Saintive.*
[4]*Sermon sur l'ambition.*
[5]*Oraison funèbre de Madame.*
[6]Ch. XII. *Sourzac à Saintive.*
[7]*Ibid.*
[8]*Ibid.*
[9]Ch. XVI. *Saintive à Gratien.*
[10]Ch. XXXV. *Journal de Saintive.*

tive, il y a même une tendance très marquée à employer l'adverbe *où* à la place du pronom relatif précédé d'une préposition. Cette construction était courante au XVIIe siècle. Ainsi Molière écrit, dans le *Tartufe*, III, 3 :

... La résistance où s'obstinait mon cœur

et dans les *Femmes Savantes*, I, 4 :

Et l'hymen d'Henriette est le bien où j'aspire ;

La Bruyère dans les *Caractères*, 2 : « Un engagement où il n'est pas propre » ; Boileau, dans l'*Epître* V :

C'est là l'unique étude où je veux m'attacher,

et La Fontaine, dans les *Fables*, VIII, 1 : « Rien où l'on soit moins préparé. »

Même liberté dans l'emploi du pronom conjonctif *quoi* régi par une préposition ; Veuillot écrit : « toutes les choses *à quoi* il faudrait renoncer[1] ». On trouve ainsi, dans Molière, *Tartufe*, III, 3 :

Ce n'est pas le bonheur après quoi je soupire.

dans Pascal : « Je manque à faire plusieurs choses à quoi je suis obligé[2] » ; dans La Fontaine, *Fables*, IV, 3 :

Est-ce un sujet pour quoi
Vous passiez souvent vos mérites ?

dans l'emploi de la conjonction *que*. Il écrit : « Je n'y tiendrais pas par ce motif *que* je l'estimerais toujours[3] — car je ne pourrais perdre cette croyance *que* je ne perdisse en même temps le pauvre trésor de dévouement[4] — est-ce que Dieu se plaît à vous faire souffrir *qu'*il ait placé toutes vos

---

[1]Ch. XIV. *Saintive à Sourzac.*
[2]*Lettre à Mademoiselle de Roannez*, 7.
[3]Ch. XII. *Sourzac à Saintive.*
[4]Ch. XIV. *Saintive à Sourzac.*

espérances de bonheur[1] — au moment *que* M. de Vaize fut frappé[2]. » Toutes ces constructions étaient courantes au XVIIe siècle où l'on employait la conjonction relative avec divers antécédents pour former diverses locutions conjonctives. Dans l'emploi des prépositions, Louis Veuillot dit, par exemple : « Vous ne vous fiez qu'*en* vous-même[3]. » On trouve, au XVIIe siècle, maint exemple de cette construction qui est aujourd'hui vieillie ; Molière dit, dans l'*Ecole des Maris*, I, 2 : « Le plus sûr est, ma foi, de se fier en nous », et Mme de Sévigné : « Fiez-vous en moi[4] » ; de même, Veuillot écrit : « vous confier *dans* l'infinie sagesse[5] ». Nous ne connaissons pas d'exemple, au XVIIe siècle, du verbe *confier* construit avec *dans* ; ce verbe était construit non seulement avec la préposition *à*, mais encore avec la préposition *en* et avec la préposition *sur*. Racine dit, dans *Britannicus*, II, 3 :

En quelles mains je dois confier ce trésor,

Fénelon, dans *Télémaque*, 12 : « Un roi ne peut se passer de ministres, qui le soulagent et en qui il se confie. » Racine, dans *Phèdre*, V, 1 :

Sur l'équité des dieux osons nous confier.

Louis Veuillot emploie *ne* sans adjonction d'aucun autre mot pour marquer la négation ; il dit : « Je ne m'en soucie quant à moi[6]. » Cette construction, courante au XVIe siècle, se retrouve encore fréquemment chez les écrivains classiques du XVIIe siècle ; surtout chez Malherbe et Corneille, c'est-à-dire dans la première période du siècle. Enfin, à la manière du XVIIe siècle, Louis Veuillot place le pronom régime direct avant le verbe auxiliaire, et, dans les proposi-

---

[1]Ch. XV. *Sourzac à Saintive.*
[2]Ch. XX. *L'Abbé Jean à Saintive.*
[3]Ch. XXX. *Journal de Saintive.*
[4]415.
[5]Ch. XXXVII. *Le Père Joseph à Thérèse.*
[6]Ch. XXXIX. *Saintive à Madame Revel.*

tions négatives, entre *ne* et *pas*. Il dit : « Sa mère, bornant, comme presque toutes les mères, ses soins à *ne la pas laisser* seule[1] — ennemis ouverts ou déguisés du christianisme qui *le veulent refaire*, qui *le veulent abattre*, qui *le veulent perfectionner*[2] — à quoi rien *ne se peut comparer* dans l'histoire du monde[3] — ils aiment à s'entretenir avec moi quand je *les vais voir* dans les champs[4]. » Bossuet dit de même, par exemple : « Tant de sectes qui se devaient détruire[5] — quand on les allait querir[6] » ; Racine dit, dans *Athalie*, 1, 2 .

De quel péril je l'avais su tirer.

Pureté, correction, abondance, dans le vocabulaire et la syntaxe, telles sont les premières qualités qui frappent dans le style de *Pierre Saintive* et où s'affirme, sur les œuvres antérieures, un progrès marqué de l'écrivain. Mais ce style se distingue par des qualités plus positives et plus précieuses ; il est marqué d'une *originalité plus forte* que celui des *Pèlerinages*.

Dans *Pierre Saintive*, la pensée se concrétise volontiers sous la forme sensible d'une image saisissante qui la traduit en haut relief ; les images, au surplus, sont prises au vif des réalités : réalité des âmes ou réalité extérieure ; par elles le style laisse une impression de réalisme et traduit nettement le vrai. Nous citerons quelques exemples à peine :

« Mes *idées* vont d'*une allure magistrale* et *administrative*, avec quelque *sentiment* intérieur qui *fera ressort* contre moi — de tous mes *gages d'amour* j'ai fait un *cilice* qui *m'écorche* la chair — le monde *glisse* toujours *quelques vers au fond de ces calices* frais et parfumés — il est vrai que, de son *vaste tombeau préfectoral*, M. Revel, aujourd'hui *chrysalide*, sortira quelque matin *avec des ailes*, pour aller

---

[1] Ch. XVI. *Saintive à Gratien.*
[2] Ch. XIX. *Saintive à Gratien.*
[3] Ch. XXX. *Journal de Saintive.*
[4] Ch. XXXV. *Journal de Saintive.*
[5] *Oraison funèbre de la Reine d'Angleterre.*
[6] *Discours sur l'Histoire universelle.*

se poser dans *quelque ministère*, comme dans une *belle fleur caressée du soleil* — mon *cœur* n'a plus la *température* qui faisait autrefois *fleurir les nobles pensées*[1] — ma *pensée* retire un *suc amer* de tout ce qui *la nourrit* — *fatiguer de liberté* ses *ailes captives* — *torrent dormeur* de *l'habitude et* de l'ennui[2] — vous avez courageusement *planté* dans votre âme le *fer* d'abord si déchirant *de la vérité*[3] — une *tendresse voilée*, je dirais presque *emmaillotée* de toutes sortes de respects et de retenue[4] — en vos cœurs privés de Dieu *la mort se perpétue* et *s'enfante* elle-même par un prodige effrayant[5]. » Plus encore que dans les *Pèlerinages de Suisse*, l'écrivain, pour accroître le relief et l'impression de vérité, recourt à des images ou expressions populaires, parfois même crues. Il dit, par exemple : « Elle s'est présentée dans toute sa gloire, *empanachée* à la Henri IV, *étayée* de son mari, *surchargée* d'une parente de campagne — il a vieilli, il a *pris du ventre* — un beau matin, comme l'Enfant Prodigue, nous nous réveillons *gardeurs de pourceaux* — une probité *bâtarde* et judiciaire[6] — cet effort de piété devait *avorter* encore plus tristement[7] — une véritable *faribole* en chair et en os — voici *ma couvée* (mes enfants) qui rentre au *perchoir*[8] — tous ces personnages, silencieux comme des marbres, entre les quatre murs nus et froids de leur *chenil*[9] — ils trottent avec ces sottises où ils ne comprennent rien, comme des *ânes* chargés de quelque vil fardeau : on dirait les *bêtes de somme* de la pensée, chargées de colporter par le monde le *fumier* des intelligences perverses — l'ange des ténèbres qui leur paie en promesses de *gloriole* les conquê-

---

[1]Ch. I. *Saintive à Gratien de Vaize.*
[2]Ch. II. *Le même au même.*
[3]Ch. XXII. *Sourzac à Saintive.*
[4]Ch. XXIII. *Madame Lavaux à son fils Edmond.*
[5]Ch. XXXIII. *Journal de Saintive.*
[6]Ch. I. *Saintive à Gratien de Vaize.*
[7]Ch. II. *Le même au même.*
[8]Ch. VII. *Pauline à Thérèse.*
[9]Ch. X. *Pierre à Gratien.*

tes qu'ils lui font[1] — laissons philosopher les *cacochymes*[2] — laisse à ces messieurs qui sont *reliés en veau*... aux *bravaches* du pamphlet et du journal, à tous les *saltimbanques sans vergogne*[3] — j'ai besoin de me *débarbouiller* de la *triple et quadruple couche* de morale, de religion, de *patenôtres* dont Sourzac et sa femme m'ont *enduit*[4] — cette *âme qui se vautre* — vous ne croyez pas plus que moi-même aux *vertus nutritives de l'alphabet* — comme un panache *éraillé* sur le chapeau d'un *gueux* — la débile et *cacochyme* maturité de ces bourgeois *obèses*[5] — dans le dégoût que nous inspire toute cette *brocantaille* de romances qu'on fabrique à Paris[6]. »

A cette vigueur de réalisme, s'allie, dans *Pierre Saintive*, une belle plénitude de pensée, plénitude tantôt amplement déroulée, sur un rythme large et harmonieux ; tantôt impérieuse, hautaine, incisive. On peut reconnaître, dans cette plénitude aux formes diverses, l'influence des lectures qui étaient probablement celles de Louis Veuillot à cette date. Dans le chapitre XXXV de *Pierre Saintive*, l'écrivain mentionne, parmi les auteurs dont Sourzac, c'est-à-dire lui-même, fait ses lectures habituelles, *Bossuet*, Bourdaloue, Fénelon, Massillon, *de Maistre*, de Bonald. Il serait aisé de relever, en grand nombre, des phrases de ce tour qui rappellent, par leur plénitude harmonieuse et rythmée, la manière de Bossuet.

Hélas ! C'est un si profond et si vaste abîme, c'est un si noir dédale que ce cœur de l'homme, quand la foi ne l'éclaire pas ! Il garde tant d'erreurs, qu'on ne peut les compter toutes ; il renferme tant de levains impurs et tant de desseins mauvais jusqu'au moment où la pénitence y submerge les choses du monde pour faire place à Dieu, qu'on s'épouvante à la regarder et que

---

[1]Ch. XII. *Sourzac à Saintive.*
[2]Ch. XVII. *Gratien à Saintive.*
[3]Ch. XIX. *Saintive à Gratien.*
[4]Ch. XXVI. *Edmond Lavaux à Madame Lavaux.*
[5]Ch.XXX. *Journal de Saintive.*
[6]Ch. XXXV. *Journal de Saintive.*

c'est un spectacle qui donne aussi le vertige[1]. — Oui, c'est une grande humiliation d'être sur la terre et de ne savoir ni d'où l'on vient ni où l'on va, ni ce que l'on doit faire, ni même ce que l'on fait ; c'est une grande humiliation de n'aimer pas la vie et de craindre pourtant la mort ! Cette imbécile humanité, jouet d'un pouvoir plus insaisissable et plus mobile que le vent, ne sait pas même, semblable à la feuille et au fétu de paille, pourquoi elle roule dans la poussière, pourquoi elle s'élève, pourquoi elle descend, pourquoi elle tourbillonne, pourquoi elle disparaît[2].

On pourrait citer presque intégralement les chapitres XV, XVI, XIX, XXII, comme modèles d'une sorte de splendeur hiératique.

D'autres fois, la pensée, d'une plénitude plus condensée, revêt une forme drue, impérieuse, voire cassante, qui rappelle le style de J. de Maistre, parfois même de Pascal. Louis Veuillot écrit, par exemple :

D'ailleurs, à quoi bon combattre ? Dans quel but ? pour quel prix ? L'homme se connaît-il ? Sait-il ce qu'il veut ? Est-il jamais content de ce qu'il possède ? Ne passe-t-il point sa vie à désirer ce qu'il n'a pas, à pleurer ce qu'il n'a plus ? Cette paix que je regrette, elle me fatiguait ; ces agitations intérieures qui m'obsèdent, je les ai souhaitées !... Fermer les yeux ! dormir !... Ah ! c'est vraiment une grande humiliation que la vie ! — depuis qu'elle pense (l'humanité), elle a besoin de bonheur, et de ce besoin universel, ses plus fortes têtes, après y avoir réfléchi trois mille ans, n'ont pas laissé même une définition. Et de sa raison, dont elle est si fière, qu'a-t-elle dit ? (Ici un texte de Montaigne) : Vieux Montaigne ! froid et triste juge, voilà donc la seule sentence que tu pouvais rendre ? Après avoir écouté sur ce litige les éternelles plaidoiries du genre humain, tu renvoies la cause aux assises de Josaphat[3]. — Grand malheur, dont je vous plains, que cette querelle de grammaire par où votre esprit chicane sans cesse votre bon sens. L'âme et le cœur, ordinairement, paient les frais de ces guerres intestines. — Que peut-on répondre ? Toutes ces imaginations sont contre la parole de

---

[1] *Préface.*
[2] Ch. IX. *Journal de Saintive.*
[3] Ch. IX. *Journal de Saintive.*

Dieu. Dieu a dit qu'un chrétien ne serait jamais tenté au-dessus de ses forces : le romancier affirme le contraire ; le romancier est un sot — ce n'est pas sur la croix que les chrétiens apostasient[1]. — Vous ne les convaincrez jamais ! Vous ne convaincrez jamais ni la chair ni l'orgueil : l'homme ne convainc pas l'animal, il le châtie et le dompte[2]. — Va, Gratien, lorsqu'on entreprend d'examiner ces matières, il n'y a que deux conclusions : se soumettre ou s'abrutir[3].

Et cette plénitude de pensée, sous quelque forme qu'elle s'exprime, est animée d'un sentiment profond et intense qui communique à l'ensemble une chaude éloquence, contenue ou largement épanchée. Cette éloquence, qui est, à dire vrai, trop continue, élève parfois le cœur et l'esprit jusqu'au pathétique, surtout dans les discours adressés par Sourzac à son ami Saintive pour le gagner à la Foi, et dans maintes pages du *Journal de Saintive*, où celui-ci analyse sa détresse morale avec une poignante acuité[4].

Enfin, le style de *Pierre Saintive* est souvent empreint de poésie, d'une poésie diverse et richement nuancée. Ici, l'écrivain s'attarde à raconter, avec une émotion à peine contenue, l'histoire du pauvre Girard et de la charité de Thérèse, à décrire cet intérieur désolé où le rayon d'un cœur chrétien apporta la joie[5]. Là, il évoque rapidement, avec une pointe de nostalgique tendresse, un paysage où la pensée est demeurée comme accrochée, une maison dont le souvenir aime à ressusciter l'accueil[6]. Ailleurs, il épanche l'ardeur du sentiment religieux en longues strophes au rythme large et soutenu, sortes de cantiques dont le lyrisme jaillissant revêt parfois une magnificence biblique par les souvenirs et les images empruntés aux Livres Saints. Il faut lire surtout, dans ce genre, au chapitre LV, le *Cantique des An-*

---

[1]Ch. XII. *Sourzac à Saintive.*
[2]Ch. XI. *Sourzac à Saintive.*
[3]Ch. XIX. *Saintive à Gratien.*
[4]Cf. en particulier les chapitres X, XIV, XV, XXX, XXXV, XLIII.
[5]Ch. X.
[6]Ch. II.

ges Gardiens. Ailleurs, il décrit longuement quelque site familier : quelle somptueuse et exquise description que celle du séjour de Sourzac à Fraisières ! Cette nature que l'écrivain décrit avec une si minutieuse fidélité, comme on sent qu'il l'aime d'un amour vif et profond, qu'il lui communique la vie de son âme dans une intimité cordiale et fervente : ces pages font songer aux meilleures, aux plus soignées, aux plus poétiques de George Sand, dans ses romans champêtres :

De la maison de Sourzac on entend les cloches de Fraisières, et l'on voit fuir une petite rivière qui n'a pas de nom sur la carte, mais qui doit conserver une place bien chère dans la mémoire de tous ceux que le hasard de leur route a menés sur ses bords : l'Agnèle, limpide, ombreuse et fraîche, aventureuse comme un lutin, capricieuse comme une chèvre ; là sautant sur une barrière de rochers, plus loin s'endormant dans les herbes ; affectant ici des airs de fleuve, et là-bas indolent ruisseau qui se laisse traverser par les bergers et les enfants. Décente et fière, d'ailleurs, dans ses plus grands écarts ; ne s'éloignant jamais de la double rangée de beaux arbres qui voilent son cristal pudique en lui mesurant le soleil, le vent et le bruit... C'est une floraison perpétuelle, une reproduction sans fin, une solitude pleine de mouvements, un silence plein de langage. L'aubépine, la violette, la marguerite d'argent, le genêt d'or, la bruyère chère aux abeilles, la savonule parfumée, la menthe et le baume, les mille petites fleurs élégantes qui s'élèvent sur l'herbe, ou se cachent dans les haies, remplissent de vagues senteurs ces lieux ignorés. Le lièvre, le ramier, le merle, la bergeronnette y trouvent des asiles bien rarement troublés. Seul, dans la saison d'automne, le robertier, cet ortolan sans gloire, victime de ses orgies de maïs et trop gras pour fuir, offre au chasseur une proie exquise et facile. Il se laisse stoïquement assassiner sur le lieu même de ses festins. Une feuille de vigne lui sert de linceul, et il vient, avec la grive pleine de genièvre, égayer d'un mets seigneurial la table du plus pauvre paysan. Oh ! les agréables vallons ! Oh ! les jolis chemins tapissés de mousse, où la brise et les sources vives chantent encore au clair de lune, quand les oiseaux sont endormis ! Oh ! les charmantes grottes à demi fermées par les sveltes rameaux de noisetiers, tapissées de scolopendre et toutes propres à former des retraites d'ermites ! d'au-

tant plus que Sourzac a placé dans chacune d'elles une croix, une image de vierge, ou l'humble statue d'un saint[1].

Le style de *Pierre Saintive* est donc, en dépit de négligences et imperfections, en dépit d'une prolixité parfois fatigante, marqué des caractères des grandes œuvres : la vérité, la vie. Il exprime, plus exactement et plus puissamment que les œuvres précédentes, une belle, riche et originale personnalité : ce style est « de l'homme même » ; il révèle non seulement un auteur, mais « un homme ».

« Le succès de *Pierre Saintive*, dit Eugène Veuillot, bien que prompt, brillant et soutenu, ne fut pas égal à celui des *Pélerinages de Suisse*[2]. ». Le fait est que la deuxième édition ne fut tirée qu'en 1845. Nous ne savons, par ailleurs, ce que produisit matériellement ce livre ; nous trouvons simplement, dans une lettre de Louis à son frère, ces lignes suggestives : « Sais-tu qu'à la fin de ce mois-ci je ne devrai plus que trois cents francs à mes tailleurs, cent cinquante à Dupré, et que les mille francs de Gustave seront, avant la fin de l'année, acquittés par la livraison de *Pierre Saintive*[3] ? »

Nous avons vu ce que Veuillot pensa plus tard de son livre : à la date de son apparition, il le jugeait humblement. Le 26 Juin 1840, il écrivait à l'abbé Morisseau : « Je viens de faire paraître un petit roman, meilleur par l'intention que par le fait : il est intitulé *Pierre Saintive*. J'espère que vous le lirez et que vous voudrez bien m'en donner votre avis[4]. » Dès le 16 Mai 1840, le journal *l'Univers* publiait un bref article non signé, indiquant le sujet, le ton général de l'œuvre, et suivi de la *Préface* (*Lettre à M. l'Abbé Aulanier*). L'article débutait par ces lignes dont la fin nous semble assez piquante :

Ce roman, dont *l'Univers* a fait connaître récemment un chapitre inédit, est mis en vente aujourd'hui même. Nos relations

---

[1] Ch. XXX.
[2] *Louis Veuillot*, l. I, p. 186.
[3] Août 1840. *Correspondance*, t. I, p. 57.
[4] *Correspondance*, t. VIII, p. 77.

très intimes avec l'auteur nous empêcheraient peut-être de le juger avec toute l'impartialité désirable, et nous ne voulons pas courir le risque d'être à la fois trop sévère et trop indulgent pour cet écrivain dont les allures peuvent ne pas nous plaire toujours, mais dont nous connaissons et dont nous estimons toujours les bonnes intentions.

Le 7 Septembre 1841, paraissait, dans le même journal, un long article d'A. de Blanche. L'auteur rend hommage au caractère religieux du livre, à sa perspicacité psychologique et sociale, au style de l'écrivain ; mais l'éloge est tempéré de justes réserves : on reproche à *Pierre Saintive* un dénouement trop sévère, une action trop faible, qui disparaît trop souvent sous la facilité et la prolixité du discours, une pente à l'intolérance dont l'excuse est la nouveauté de la foi.

Certains hommes de lettres — et des plus notoires — louèrent sans réserve cet ouvrage. Tel Saint-Marc-Girardin.

J'ai trouvé hier, écrivait Louis Veuillot à son frère Eugène, le 25 Septembre 1841, chez mon portier, une lettre recommandée d'Alger qui ne m'a pas peu surpris. Elle est de Saint-Marc Girardin, à qui j'avais écrit de là-bas. Il approuve complètement le point de vue exclusivement chrétien sous lequel je lui avais présenté la question, et me fait, en deux pages, un éloge sans réserve de *Pierre Saintive*, dont jamais personne, ni toi ni moi, n'a dit tant de bien. Il en trouve la fable belle, les personnages remarquablement inventés, vivants, ne gesticulant pas, et la conclusion haute et morale, tout en regrettant, comme tout le monde, excepté moi, que Saintive et Thérèse ne fassent pas une multitude d'enfants. La perspective d'un article dans ce genre aux *Débats* m'aurait fait peut-être rengaîner lâchement ma tirade sur Janin. Hélas ! mon pauvre frère, on a beau s'en défendre et s'en vouloir, on est toujours homme de lettres par une foule d'endroits[1].

Pierre Saintive est une belle œuvre, qui annonce un chef-d'œuvre et contient en germe *L'Honnête Femme ;* c'est plus qu'un éloquent et poétique hommage à la vérité religieuse,

---

[1] *Correspondance*, t. I, p. 120

c'est un bel effort, souvent victorieux, pour la faire plus rayonnante, plus désirable et plus accessible aux âmes qui l'appellent. Ce roman se rattache aux *Pèlerinages de Suisse* par l'inspiration chrétienne et le dessein religieux, par le classicisme, plus net et plus riche, de la forme.

CHAPITRE IV

OPUSCULES ET POÉSIES

I. LE SAINT ROSAIRE MÉDITÉ

(1840)

Ce n'est qu'une légère brochure, petit in-18 de 150 pages ; c'est seulement, comme son titre l'indique, un livre de piété... Pourtant, il mérite plus qu'une simple mention, car il n'a rien du livre de piété ordinaire, il est d'une mystique et d'une littérature originales ; il nous révèle un coin spécial et persistant de la personnalité de Louis Veuillot.

Dans la vie de Louis Veuillot, son frère Eugène écrit : « C'est en avril ou mai 1840 qu'il publia *Pierre Saintive*, et, trois mois plus tard, le *Saint Rosaire Médité*[1]. » L'impression, en effet, était déjà en cours au mois de juin 1840. Dans une lettre du 26 Juin à M. l'abbé Morisseau, Louis Veuillot, après lui avoir annoncé la publication de *Pierre Saintive*, écrit : « On imprime aussi dans ce moment un tout petit volume de Méditations sur le Rosaire, qui aura, je pense, l'approbation de Mgr l'Archevêque de Paris et dont je garantirais volontiers le succès auprès de vous[2]. » Le 2 Juillet, l'auteur écrit à M. de Dumast : « Quand le *Rosaire* sera publié, j'irai, si vous le voulez, le porter de ma part et de la vôtre à l'adresse que vous m'indiquez[3]. » Et au même, le

---

[1]T. I, p. 182.
[2]*Correspondance*, t. VIII, p. 77.
[3]*Ibid.*, p. 79.

10 Août : « A propos de livre, le *Rosaire* a paru. Comment cela s'envoie-t-il en Lorraine ? J'espère que certains passages ne vous y déplairont pas, mais la ponctuation n'y est plus si triomphante que vos bonnes leçons me l'avaient d'abord fait espérer[1]. » Le livre parut donc en 1840. Cependant la première édition, chez Olivier Fulgence, porte la date de 1841, avec « l'imprimatur » de l'Archevêque de Paris.

Louis Veuillot écrivit cette brochure *con amore*. Le 5 Septembre 1840, il mande à M. l'abbé Morisseau : « Je vous envoie *le Rosaire*. Puissiez-vous trouver, à le lire, la moitié du plaisir que j'ai pris à le composer : je l'ai écrit en invoquant la Sainte Vierge, je l'ai commencé le premier jour du mois de Marie, et je l'ai fini le dernier. Il n'est point de travail auquel j'attache de plus doux souvenirs[2]. » Et le 30 Novembre suivant, il écrit à M. de Dumast : « Je vous envoie le *Rosaire*. Recevez avec votre bienveillance charmante ce pauvre don de mon indigente amitié. Si vous trouviez, à la lecture de ce petit ouvrage, le demi-quart du plaisir que j'ai pris à le composer, je ne vous plaindrais pas d'être condamné à le lire[3]. » On sent bien, d'ailleurs, au soin et à l'accent, que le livre de « sincères et ferventes prières[4] » fut écrit dans la joie intérieure.

La composition en est des plus simples et pourtant fort originale et personnelle.

L'œuvre s'ouvre par cette dédicace :

Au

Très Saint et Immaculé Cœur de Marie
L'Auteur et l'Editeur.
Refugium peccatorum
Ora pro nobis.

suivie d'une prière pour la *Préparation et offrande du Cha-*

---

[1] *Ibid.*, p. 84.
[2] *Correspondance*, t. I, p. 63.
[3] *Correspondance*, t. VIII, p. 96.
[4] *Ibid.*

pelet ; cette prière exprime, en des formules substantielles et vivantes, les actes de vertus théologales : foi, espérance, charité ; et, sous forme de salutation, les attributs essentiels de la Vierge Marie. Puis, vient une poésie pour annoncer ou présenter une première série de Méditations : les Méditations sur les Mystères Joyeux. Cette poésie, intitulée : *Les Cinq Mystères Joyeux*, ne contient pas, comme il semblerait naturel, la fleur, si l'on peut dire, ou l'essence de ces mystères ; elle célèbre la Vierge Marie sous des attributs généraux ; ces cinq strophes pourraient donc être placées à n'importe quel autre endroit.

Chacun des mystères est expliqué en une courte poésie ; sur le *fruit du mystère*, l'auteur développe ses méditations. Une méditation *sur l'ensemble des Mystères Joyeux* termine la série. Et il en va de même pour les deux séries suivantes : *les Cinq Mystères Douloureux* et *les Cinq Mystères Glorieux*. Le tout est suivi d'un certain nombre de *Poésies* « en l'honneur de la très Pure Vierge Marie Mère de Dieu ».

Les Méditations sur les Mystères du Rosaire sont remarquables par leur valeur doctrinale. L'on demeure émerveillé que ce néophyte possède, à un tel degré, le sens ou l'intuition théologique. Ainsi, à propos du *Premier Mystère Joyeux*, l'Annonciation à la Vierge, et sur le fruit du Mystère qui est l'humilité, il expose cette vérité fondamentale que tous nos biens procèdent de Dieu, suivant l'enseignement de l'apôtre saint Paul[1]. A propos du *second Mystère Joyeux*, la Visitation, et sur le fruit du Mystère, la Charité, il expose la nature vraie, les éléments théologiques de la charité à l'égard du prochain ; son principe qui est le Cœur même et la Vertu de Dieu ; sa portée et son étendue, son essence propre — ce qu'elle n'est point, ce qu'elle est[2]. Et ainsi pour tous les autres Mystères. Il est impossible de souhaiter, dans un ouvrage destiné au public, plus de soli-

---

[1]Cf. page 7. — Nous citons d'après une Epreuve corrigée de l'Edition de 1851, définitive et épuisée. — Les variantes de l'Edition primitive sont en nombre infime.

[2]Pages 8 et 9.

dité, plus de précision doctrinale. C'est le premier mérite qui distingue le *Rosaire Médité* de tant d'autres livres de piété à peu près vides de substance.

Mais les données doctrinales ne sont jamais présentées isolément, de manière abstraite ou purement didactique ; elles préparent et fondent les applications morales ; celles-ci font corps avec elles, se dégagent d'elles tout naturellement. Celles-ci, au surplus, ont une base réelle, la vie humaine ; c'est pourquoi elles sont toujours entremêlées d'observations humaines, de vues psychologiques et d'applications pratiques ; le tout fondu avec une admirable souplesse qui donne une impression de vie réelle et universelle. — Ce n'est point la méthode trop rectiligne et d'une sécheresse géométrique de livres de méditations composés suivant la Méthode Ignatienne, peut-être mal comprise, où une première partie distincte est consacrée aux considérations spéculatives, une deuxième partie également distincte aux considérations morales, une troisième aux affections du cœur : cela manque, à notre sens, de vérité et de vie humaine, ce n'est point sur ces formules d'une raideur mathématique que s'élèvent et restent unies à Dieu la plupart des âmes. Ici, les éléments divers s'harmonisent suivant le mouvement naturel et réglé de l'âme, en vue d'épanouir les facultés de l'âme, selon leur hiérarchie et selon leur jeu réel et vivant ; l'impression d'ensemble reste très nette, tout comme la leçon pratique et le fruit salutaire. — Il n'est guère possible de fixer des rapports, au point de vue de la méthode, entre cet opuscule si personnel et les grandes œuvres mystiques ; mais enfin, il est évident que le *Rosaire médité* n'est point composé sur le modèle des *Exercices spirituels* de saint Ignace, ni du *Traité de l'Amour de Dieu* ou autres œuvres mystiques de saint François de Sales, ni du *Cantique Spirituel* de saint Paul de la Croix ou des *Elévations* de sainte Thérèse, ni du *Mystère de Jésus* de Pascal ; si l'on voulait, à tout prix, lui trouver un terme de comparaison, c'est aux *Méditations sur l'Evangile* de Bossuet qu'on pourrait l'apparenter, non point, encore une fois, sous le rapport de la profondeur philosophique et théologique ou de la puis-

sance lyrique, mais simplement sous le rapport de la méthode de composition. Observons, en outre, que sous le rapport de la composition, comme pour la valeur doctrinale, le *Saint Rosaire Médité* tranche sur la plupart des ouvrages de piété qui foisonnent.

Du reste, dans son unité générale, cette composition présente une agréable diversité. Tantôt la méditation garde une forme plus didactique, si l'on peut dire ; les éléments spéculatifs, moraux et lyriques y sont dégagés d'une manière plus distincte sans être séparés. La Méditation sur le Fruit du Mystère du *Troisième Mystère Douloureux : « l'Humilité — la Persévérance — Braver le respect humain »*, peut donner une idée de ce genre. L'auteur étudie d'abord, dans le Mystère du Couronnement d'Epines, l'héroïsme de toutes les vertus pratiquées par le Sauveur, mais spécialement de la vertu d'humilité qui se montre « au niveau de toutes les grandeurs de Dieu ». Elle éclate dans la volontaire impuissance où Jésus se réduit entre les mains de ses bourreaux ; dans son silence persévérant devant l'injure, devant la provocation au miracle, dans l'ignominieuse torture physique. Cette première partie est coupée seulement de deux effusions lyriques, d'ailleurs très brèves et très simples : « O saint et adorable exemple !... Jésus, mon Sauveur, quel prodige plus grand pouvez-vous faire que de vous taire ainsi ! » Puis vient une longue série de réflexions et d'applications morales : l'attitude de l'homme comparée à celle du Seigneur ; notre folie d'orgueil opposée à l'humilité du Divin Maître ; notre présomption opposée à son silence ; notre lâcheté devant le mal opposée à sa constance invincible ; conclusion pratique : soyons humbles, à n'importe quel prix ! Portons courageusement le fardeau que le Seigneur nous donne à porter ! Ne rougissons pas de notre Croix devant les hommes ! Enfin, l'âme chrétienne célèbre, en une sorte de strophe ardente, la grandeur de l'humilité des souffrances : « O glorieuse humilité des souffrances, que vous semblez terrible à la pensée, mais que vous êtes douce en effet !... » et elle termine sa méditation par une prière toute simple et de haute inspiration qui contient comme un

résumé de toute la série des déductions spéculatives ou morales : « Seigneur, Seigneur, je ne vous demande ni la fortune, ni la santé, ni la gloire ; je ne souhaite point les respects du monde, ni sa pitié dans mes douleurs. Je vous demande dans tous les états où il vous plaira que je vive l'humilité sainte de Jésus[1]. »

Tantôt la méditation se déroule, parfois même d'un bout à l'autre, en colloque intime, entremêlé de monologues de l'âme douloureuse, confiante et aimante, de dialogues avec le Sauveur ou la Vierge, de paroles apaisantes ou redoutables du Sauveur ou de la Vierge. Il est notoire que ces effusions mystiques, personnelles, lyriques en leur absolue simplicité, ces chants ou gémissements de l'âme, qui sont plus et mieux que des méditations, qui sont des élévations, un envol soutenu et un repos jusqu'au Cœur de la Divinité, il est notoire que ces effusions mystiques sont pénétrées de doctrine, de vérité théologique, en même temps que d'humanité. En ce genre, la Méditation sur le Fruit du *quatrième Mystère Douloureux : « l'Amour des Croix, la Pénitence »*, est bien remarquable. On la peut diviser en deux grandes parties : l'âme à Jésus Crucifié, Jésus Crucifié à l'âme. Dans la première, l'âme, conquise par le spectacle des souffrances du Sauveur, épanche sur les plaies divines la confession attristée de ses égarements loin de l'Amour : dans ses égarements, d'ailleurs, qu'a-t-elle trouvé ? Rien que douleur, douleur sans horizon. Puis elle raconte et chante la miséricorde du Seigneur qui lui a fait voir sa détresse, qui lui a suggéré de crier grâce vers Lui. Dans la deuxième partie, se développe, émouvante, pathétique, la réponse de Jésus à l'âme en déroute. Il ne gronde point le pécheur. Il l'appelle : mon enfant ; il est son Père et tout autant sa Mère ; Jésus ne gronde point le pécheur : Il lui rappelle seulement que le monde ne Le chérit point comme Il le chérit, que le monde est impuissant à donner les véritables biens auxquels l'homme aspire invinciblement ; Jésus con-

---

[1]P. 30-31.

vie le pécheur à ne plus L'abandonner, à demeurer avec Lui, à Le Suivre : « Tu m'as appelé, je suis venu ; je t'appelle à mon tour, reviens aussi. » Jésus le conduira au Calvaire ; mais le Calvaire est le chemin du Ciel ; Il lui donnera la Croix à porter, mais Il l'a portée le premier pour qu'elle fût moins lourde, et Son Sang l'a rendue glorieuse ; si le pécheur vient à chanceler, Jésus sera là pour le soutenir et les Anges du Ciel recueilleront ses larmes. — En conclusion, l'âme exprime à Jésus la résolution de Lui être fidèle toujours, malgré toute difficulté ; elle Le supplie, par Son Agonie, par Sa Croix, par Ses Plaies, de lui venir en aide[1]. Par la composition, comme par l'éloquence toute simple et la brûlante ferveur de ses effusions, cette Méditation fait songer un peu à certaines pages des Homélies de saint Augustin ou de saint Bernard, parfois aussi au *Mystère de Jésus* de Pascal.

Le *style* du *Saint Rosaire Médité* nous semble marqué d'une curieuse originalité : il est tout à fait particulier dans l'œuvre du polémiste. Le soin ne paraît pas, et pourtant on ne saurait relever la moindre faute. Parfois du prosaïsme, quelques vulgarités dues à la rapidité avec laquelle fut composé l'ouvrage ; parfois aussi l'on voudrait plus de concision et de relief. Mais le style est admirablement approprié à son objet : c'est le meilleur éloge qu'on en puisse faire ; il est, ainsi, l'expression d'une âme pieuse et forte, réaliste et élevée, qui prie, s'épanche en toute simplicité et spontanéité, en son parfait naturel. Voilà ce qui donne à ce langage un tour si personnel et si vivant. Ces Méditations se distinguent encore par une agréable variété de ton.

L'auteur fond harmonieusement et sans effort apparent tous les styles : le langage d'une théologie claire et humaine, la forme serrée, courante et nette de la dissertation vivante[2] ; le langage d'une conversation toute simple, animée, pressante, intime et douce[3] ; le style de la poésie intérieure qui

---

[1]Pages 32 et suiv.

[2]Cf. p. 12. — Sur le *Troisième Mystère Joyeux*.

[3]Cf. par exemple, p. 13 sur le *Troisième Mystère Joyeux*, et p. 35 sur le *Cinquième Mystère Douloureux*.

s'exprime tour à tour en éloquence jaillissante et fortement imagée :

Poursuive qui voudra tant de chimères que la mort doit ravir, l'éclat des richesses et du nom, l'orgueil du pouvoir, la fausse clarté des sciences vaines, les dangereux contentements du plaisir !... Maintenant donc, torrents du ciel, pleuvez sur mes membres nus ! âpres vents des nuits d'hiver, pénétrez par toutes les fentes dans le pauvre asile où mon corps périssable s'est réfugié, je vous abandonne mon corps ! Hommes railleurs, couvrez de vos sarcasmes mon nom et ma mémoire, je vous abandonne ma mémoire et mon nom ! Artisans d'injustice et de tyrannie, tordez mon cœur, vous en ferez jaillir plus de pardons que de larmes[1]...

Ou en lyrisme simple et fervent, qui s'épanche doucement, intimement, comme à voix étouffée et presque en silence, sans image, sans intermédiaire et presque sans mot, sentiment tout nu, sentiment qui chante et exulte, gémit et pleure, bénit ou implore, expression parfaite de l'âme :

... Je contemple Jésus dans tous ses supplices, et ce spectacle fait saigner mon cœur, mais ce spectacle aussi m'apprend jusqu'où je suis aimé de Dieu : comment n'être pas glorieux et ravi d'un si grand amour ? Puis je me dis : C'est pour mes péchés que Jésus a tant souffert et je ne l'en ai récompensé que par mon ingratitude ! Cette pensée m'abat ! à l'amour infini de Dieu, elle attache l'offense infinie de mes péchés. Je tombe à genoux, je suis accablé de regrets, de honte. O miracle ! O bonheur ! cet accablement devient ma force, et dans le poids même de mon péché je puise enfin la haine qui me fera triompher de mon péché. Votre Sang, ô Jésus, coule sur moi par toutes vos blessures, mais il me lave, il me purifie, il me fait digne de votre amour ; vous aimez à répandre votre sang malgré tant de douleurs ; je suis bien heureux de le recevoir malgré tant d'indignités.. Et c'est, de nous à lui, continuellement, un entretien de fils à père. Aidés et dirigés par lui, nous évitons quelques écueils, nous cherchons à fuir le péché, nous nous sentons un

---

[1]P. 21. Sur *l'Ensemble des Cinq Mystères Joyeux.* — Cf. p. 28, Sur *Le Deuxième Mystère Douloureux.*

peu de courage ; il supplée au reste par sa tendre bonté. Quand nous l'allons trouver : Qu'apportes-tu ? dit-il — Des fautes, ô mon père ! — Va, mon enfant, remporte ton pardon et ne pèche plus. — Et chaque fois un peu plus de force descend en nous avec cet adoré pardon[1]...

Il advient parfois qu'au milieu de ses effusions pieuses, le polémiste laisse partir quelque échappée de son rude tempérament. Ainsi, dans la Méditation sur la Flagellation, il s'interrompt soudain pour gourmander les Pharisiens du temps :

Homme vain et aveugle, qui vous abaissez par votre vanité même, vous croyez que c'est contre vous que l'on pèche, et que si vous ne vous vengez pas, la faute commise ne sera jamais punie. Hélas ! Le crime de votre ennemi est bien plus grand, il encourt une haine plus terrible que la vôtre : il offense Celui que vous offensez vous-même, et il sera puni par Celui qui vous punira. — Vous ne voulez pas lui pardonner, vous lui souhaitez donc l'enfer. — Oh ! vous n'êtes pas chrétien, si, à cette pensée, vous ne tombez à genoux, les yeux en larmes, le front couvert de honte et le cœur plein de prières pour vous et pour votre ennemi[2]...

Ces échappées peuvent paraître déplacées à des esprits chagrins ; Eugène Veuillot n'est pas loin de les regretter. Pour nous, elles font, avec l'ensemble, un contraste qui n'est pas le moindre charme de cet opuscule, parce qu'il découvre, derrière l'écrivain, l'homme.

La poésie, dans le *Rosaire Médité*, n'a point les mêmes qualités que la prose. Elle lui est même bien inférieure. Le trait distinctif de cette poésie est généralement de manquer de poésie ; le sujet n'y prêtait guère, ou du moins présentait de particulières difficultés pour être traité en vers. Avec ce prosaïsme, il y a nécessairement beaucoup de remplissage, des phrases, des bouts de phrases, des exclamations, des

---

[1]P. 35 à 40. Sur *l'Ensemble des Mystères Douloureux*. — Cf. en outre, p. 61, sur l'*Ensemble des Mystères Glorieux*.

[2]P. 28. Sur *Le Deuxième Mystère Douloureux*.

chevilles, le tout agencé de manière assez peu adroite, pour faire le vers. Certains fragments nous paraissent particulièrements faibles : les *deux premiers Mystères Joyeux*, *le deuxième Mystère Glorieux*[1].

Pourtant, ces sortes de vers liminaires ont le mérite d'exprimer brièvement, avec une parfaite exactitude, le mystère dont il s'agit, en tous ses éléments essentiels. De ce point de vue, on n'en trouve pas un qui manque à sa destination. Au surplus, certains fragments sont heureux par le tour ferme et aisé du détail, par la netteté et même le relief de l'ensemble. On peut citer, par exemple, *le Troisième Mystère Joyeux :* la *Naissance de Notre-Seigneur*[2].

Certains se distinguent par la vigueur du trait final amené sans effort et suivant le jeu naturel des réflexions : tel le *Premier Mystère Douloureux*, l'*Agonie de Notre-Seigneur Jésus-Christ :*

O spectacle où le cœur se confond et se brise !
Jésus s'en va mourir sur la croix qu'on méprise,

Il va mourir pour nos péchés !
Une sueur de sang dans sa douleur l'inonde,
Sur l'océan hideux des souillures du monde

Ses chastes yeux sont attachés.
Mais avec nos forfaits il voit notre détresse,
Il s'oublie, il se plaint, son immense détresse

Accepte enfin la mort pour sauver des ingrats...
Et tandis qu'à genoux il reçoit le calice,
Que font tous les amis de l'homme de justice ?
Ils dorment, un seul veille, un seul et c'est *Judas*[3] !

D'autres, enfin, sont d'un mouvement plus large et plus soutenu, inspirés et pénétrés d'une piété tendre, par exemple : le *Quatrième Mystère Glorieux*, la *Mort Bienheureuse et l'Assomption de la Sainte Vierge :*

---

[1] Page 35.
[2] Page 11.
[3] Page 22.

Bienheureuse Marie, une mort calme et sainte
A votre doux Jésus pour toujours vous rejoint.
Ame et cœur vous régnez dans la céleste enceinte,
Votre chair sans péché ne se corrompra point.

Comme la bonne odeur d'une rose éclatante,
Vos désirs s'élevaient loin du monde importun,
Le Seigneur a comblé votre divine attente,
La fleur immaculée a suivi le parfum.

O Mère de Jésus, notre mère si tendre,
Entre le ciel et nous partageant votre amour,
Vous ne nous quittez pas, vous allez nous attendre,
Priez pour nous, Marie, à notre dernier jour[1].

Les « quelques poésies » placées comme complément à la suite des méditations sont meilleures, dans l'ensemble, que les strophes liminaires de ces méditations. Elles sont au nombre de cinq. Trois célèbrent des privilèges particuliers ou des scènes de la vie de la Très Sainte Vierge : l'*Immaculée Conception de Marie* — la *Nativité de la Sainte Vierge* — la *Présentation de Marie au Temple* : une chante l'*Epiphanie de Notre-Seigneur*, et la dernière est *La leçon des petits enfants*. — Ces poésies, d'un jet abondant et facile, pénétrées toutes d'une piété ardente, sont d'une inspiration plus profonde et plus vive, d'un mouvement plus large, d'un rythme plus souple, plus varié et plus vivant ; elles s'éclairent d'images heureuses, de souvenirs bibliques gracieux et forts, d'une fraîche poésie de la nature. De ces divers points de vue, la *Nativité de la Sainte Vierge*[2], malgré ses faiblesses, n'est pas très loin de mériter de passer pour chef-d'œuvre.

Dans le morceau de l'*Epiphanie*, son amour des pauvres inspire à Louis Veuillot des strophes d'une éloquence simple et touchante, pénétrée de la poésie du cœur :

Le pauvre par amour donne plus, bien souvent,
Que le riche orgueilleux plein d'espérances viles ;
Quiconque n'aime pas répand des dons stériles,
Et, sans profit pour lui, jette son or au vent.

---

[1]Page 51.
[2]Pages 64 et 65.

Devant le Seigneur, rien n'est pauvre sur la terre,
La fleur a son parfum, l'oiseau ses chants joyeux,
L'herbe son frais éclat qui réjouit les yeux :
Tout homme a ses désirs, son cœur et sa prière.

C'est ce qu'il veut du roi comme de l'indigent :
Qu'importent les haillons ou les splendeurs royales ?
En mourant pour nous tous, Dieu fit les parts égales,
Et son beau Paradis n'est pas à prix d'argent[1].

Enfin, la *leçon des petits enfants*, qui contient beaucoup de longueurs, est d'une naïveté gracieuse qui se mue parfois en émotion profonde :

Priez, enfants ; votre prière
Nous aide et parfois nous défend.
L'enfant qui prie est tutélaire ;
Dieu laisse enchaîner sa colère
Par la prière d'un enfant.

Le souffle de vos lèvres roses,
Là-haut saura bien parvenir ;
Vos prières à peine écloses
Là-haut protègeront deux choses :
Notre passé, votre avenir[2].

En 1844, dans l'article de la *Revue des Deux-Mondes*, que nous avons déjà cité, sur le mouvement religieux en France, M. Charles Louandre écrivait :

C'était peu de ramener la Muse à l'église, on l'a conduite au Séminaire. Il y a quelques années, le poète n'était encore que prophète : aujourd'hui il est prophète et missionnaire. Il dédiait ses volumes à M. de Lamartine : il les dédie à la Vierge. Voulez-vous voir l'esthétique néo-chrétienne pratiquée dans toute sa rigueur ? Ouvrez le *Saint Rosaire Médité* par M. L. V... La poésie n'y passe que sous le couvercle de la prière. C'est le chapelet en main que le barde ultra-catholique égrène les rimes de ses litanies. L'auteur et l'éditeur (le frontispice nous l'apprend)

---

[1]Page 69.
[2]Pages 71-74.

se sont unis pour déposer ce volume aux pieds de la Vierge. Rien n'est épargné pour simuler une de ces publications naïves où la piété du peuple cherche un guide devant l'autel. Des Méditations sur les Mystères, entremêlées de vers barbares, remplissent le tiers du volume. Puis viennent des stances sur la Nativité, la Présentation, l'Epiphanie. A la simplicité près, M. Veuillot nous rend la prose rimée des cantiques. Son livre ne s'adresse qu'aux dévots, l'art a voulu s'effacer devant la foi. Mais ne nous hâtons pas d'applaudir à cette abnégation. Les dévots sont un public tout trouvé, toujours empressé, toujours indulgent. Ecrire pour eux, c'est gagner des lecteurs et du temps ; en abdiquant la prétention littéraire, on s'épargne bien des efforts, seulement il ne faut pas s'exagérer les facilités du genre. C'est encore un secret que d'atteindre à cette humble éloquence. L'auteur du *Saint Rosaire* s'est trompé s'il a cru s'élever aisément des brusqueries du pamphlet politique aux tendres épanchements de la prière. L'hymne sied mal à une voix enrouée par les colères de la presse, et le plus modeste livre d'heures parlera toujours aux âmes pieuses une langue qui n'est pas celle de M. V...

Il y a bien mieux dans cet humble opuscule. Les méditations proprement dites offrent un singulier intérêt par leur originalité, par leur solidité, par la simplicité voulue et expressive de leur style. Pour les vers, n'en rions pas trop non plus : qui sait si leur familiarité presque rustique n'est pas le résultat d'une intention chez l'auteur, s'il n'a pas voulu reproduire quelque chose de nos vieux et naïfs cantiques ?

II. L'ÉPOUSE IMAGINAIRE

(1840)

Tout en composant ses livres, Louis Veuillot collabora, en prose et en vers, à des revues catholiques. Une nouvelle de 60 pages mérite d'abord d'être signalée : l'*Epouse Imaginaire*. Elle parut en 1840, au tome II du *Nouveau Correspondant*, revue littéraire dirigée par Edmond de Cazalès et éditée par Gustave Olivier, laquelle vécut tout juste un an. Dans

cette nouvelle, dont l'action se passe en 1735, Louis Veuillot, sous le pseudonyme d'Estève Dumesnil, met en scène un prétendant qui se présente par lettres à sa fiancée.

Donc, à ce jeune homme un ami dévoué a proposé un parti : la jeune fille est une perfection, perle de beauté, perle de vertu, de très honorable famille ; situation convenable ; avec le travail du jeune homme et la dot de la jeune fille on pourra « mettre dans le ménage une honnête et laborieuse aisance ». Là-dessus, l'imagination de notre héros se met en branle, et, ma foi, ce qui l'emporte tout d'abord, ce n'est point l'enthousiasme pour cette affaire : notre héros hésite fort, parce qu'il souhaiterait un parti plus « avantageux », c'est-à-dire plus de fortune : cependant, toutes ces belles qualités qu'on lui vante le retiennent encore. Il allait porter à un ami son refus, quand, sur le seuil il rencontre le meilleur de ses amis, son confesseur, vieillard de soixante et dix ans, « bon comme l'Eglise... plein de zèle et de prudence ». Bref, à ce confident éclairé, il fait part de sa perplexité. Le conseil tombe, calme et lumineux, discret et définitif : « Epousez-la, mon ami, si vous le pouvez ; entrez dans cette famille de saints. — Vous croyez donc, mon père, que nous ne serions pas trop pauvres ? — Vous serez riche, reprit-il, c'est, vous dis-je, une famille d'élection[1]. » Sur l'heure, le parti est accepté.

Mais acceptera-t-on le prétendant ? Il importe qu'il se fasse connaître. *Quelles idées* se fait-il du *mariage ?* Le mariage n'est point pour lui une affaire commerciale. Il a hésité tout à l'heure ; mais c'était parce qu'il est pauvre lui-même, et il se posait à son esprit un doute de conscience : pouvait-il, dans de telles conditions, se marier ? « Comment nous établir puisque je n'ai rien, si cette personne n'apporte rien[2] ? » Elle apporte le suffisant ; donc, c'est assez. Qu'importe qu'il y doive avoir diminution sur « les prévisions de fortune » à l'avenir ? Les espérances du jeune homme sont,

---

[1] § I.
[2] § II.

non point sur trente ou quarante mille livres de plus ou de moins, mais en Dieu qui prend soin des petits des oiseaux, dans la force de l'amour et dans la grandeur des devoirs qui lui seront imposés. Oui, le nécessaire, rien de plus, c'est déjà beaucoup de la Divine Miséricorde, tout le reste viendra encore par Elle. Aussi bien, est-ce donc la fortune qui fait le bonheur des époux ? Elle est souvent, au contraire, la source de leur malheur ; elle divise, elle engendre des convoitises chaque jour nouvelles, des caprices chaque jour plus extravagants et plus ruineux ; elle mène au trouble, à l'enfer de certaines vies conjugales. Ce n'est point même la beauté qui peut faire le bonheur des époux.

De quelle couleur sont vos cheveux ? Voilà ce qui m'a occupé tout le jour. Ils sont noirs ou blonds, ou châtains, ou blonds cendrés, ou blonds dorés. Dans toutes ces nuances, je n'en vois aucune qui ne me plaise beaucoup... Franchement, je ne tiens guère à la couleur des cheveux, et ses pronostics ont encore moins de place dans mes superstitions qu'elle n'en occupe elle-même dans mes goûts. Ma joie, ma sécurité, mon goût très vif, c'est ce que je sais bien que Dieu a mis dans votre âme et non point de quelle façon il lui a plu de vous embellir. Les fleurs de jeunesse, de vertu, de piété, comme vous, sont diverses par la parure, c'est le parfum qui en fait le grand prix. Soyez brune ou blonde : je demande à Dieu qu'il vous donne la sagesse, le repos, et des cheveux blancs[1].

Le bonheur des époux est dans l'union totale des cœurs, des âmes, par suite de la vie toute ; pour que le mariage soit vraiment ce qu'il doit être, pour qu'il ne mente pas à son essentielle promesse, il doit réaliser cette union parfaite ; et cette perfection d'unité, source de toute joie durable et de tout bonheur profond, vient précisément de sa dignité de sacrement. Avant le rite sacré, les fiancés, si connus qu'ils soient, restent encore étrangers l'un à l'autre ; lorsqu'ils ont échangé, devant le ministre de Dieu, le serment de vivre l'un pour l'autre, les époux ne font plus qu'une âme,

---

[1] § 6

tout comme une seule vie extérieure ; chacun a deux devoirs à remplir qui n'en forment qu'un seul pour tous. Plus de plaisirs, plus de peines qui ne doivent être partagés ; plus de devoirs que chacun puisse porter tout seul ; et ils auront la responsabilité entre toutes sacrée de former à la vertu l'âme de leurs enfants[1].

Immenses devoirs, assurément, car ils imposent de sévères sacrifices : les sacrifices du cœur, l'immolation de tout ce qui pourrait diviser le cœur ou en retenir le don total, l'oubli et jusqu'à l'éternel bannissement de ces souvenirs fugitifs entrés un jour dans le cœur et qui seraient capables d'en troubler, d'en effleurer la vie nouvelle ; car c'est bien une vie nouvelle qui s'ouvre à tous deux qui ne font plus qu'un ; avec son nom, la jeune fille laisse au seuil de l'église où elle entre, souvenirs, regrets, désirs, amours, pour prendre le nom de l'époux, lui donner son nom et prendre le sien. « Vous êtes chrétienne et l'enfant d'une sainte famille, je suis sûr de votre cœur, puisque vous me le donnerez, il ne sera qu'à moi[2]. » Sacrifices de ce qu'on appelle la liberté, qui n'est bien souvent que le caprice, l'extravagance, la délectation dans le désordre ou l'aventure. Ils sont plus nombreux qu'on ne croit, ceux qui ne trouvent pas le courage de renoncer à d'égoïstes douceurs : la douceur de savourer à sa guise un clair de lune, de dépenser suivant sa fantaisie, de voyager au gré de son humeur — et Estève Dumesnil a dû lutter contre de telles tentations, dont il a d'ailleurs triomphé — sacrifices de support mutuel : c'est sans doute le plus difficile parce que le plus constant ; il est de toutes les heures et de toutes les minutes ; il commence avant même que finisse « la lune de miel » et il dure jusqu'à la tombe. Estève Dumesnil souhaiterait que son épouse ne s'irrite jamais, ne prenne jamais une voix de colère contre les valets, ni même contre lui ; qu'elle soit toujours prête à pardonner à son époux les misères inévitables, comme il sera toujours prêt à lui pardonner les siennes. « Car, il ne

---

[1] § 11.
[2] *Ibid.*

faut pas se le dissimuler, le plus parfait est plein de misères. J'apporterai mes défauts, hélas, en abondance ; les vôtres seront moins nombreux, mais vous en apporterez aussi. Faisons provision de pardon, d'indulgence, de douceur[1]. » Sacrifices de toute sorte, en un mot, et de tous les jours, pour assurer la vie matérielle, celle des époux, celle des enfants, pour assurer plus encore la vie des cœurs, l'union parfaite et constante.

Car enfin c'est précisément dans ces sacrifices mutuels que réside la source la plus assurée, la source véritable de la grandeur et du bonheur du mariage. Ces sacrifices ne vont jamais sans douceur ; plus ils sont généreux, plus ils portent en soi de consolation. Qu'est-il, en effet, ici-bas, de plus suave et de plus fort que cette union parfaite qui constitue essentiellement l'amour ? N'est-il pas vrai que, par elle, les joies sont doublées ? N'est-il pas vrai que les souffrances, au contraire, en sont diminuées étant partagées, en sont même transfigurées jusqu'à n'être plus des souffrances ? N'est-il pas vrai que les devoirs, loin de coûter, ne sont plus qu'un attrait supérieur et invincible ? Et puis, quand deux âmes sont unies à Dieu, elles savent se réfugier dans la même prière pour obtenir la même force ; sur deux vies qu'Il a unies Lui-même et qui demeurent unies dans Son Amour, Dieu se plaît à répandre, au sein même des épreuves, des consolations et des joies ignorées et insoupçonnées dans les sombres régions où on ne Le connaît pas, où on ne Le sert pas.

Assurément, pour bien des lecteurs, un tel idéal, de tels sentiments pouvaient sembler de bizarres anachronismes : ils reportent, en effet, jusqu'à ces époques de vie patriarcale dont la Bible nous a gardé l'émouvante et réaliste description. D'aucuns en durent même sourire, et la plupart des mondains hausser les épaules avec pitié ou avec indignation. Le certain, c'est que idées et sentiments de l'auteur s'affirment avec une franchise et une fierté de décision

---

[1] *Id.*

qui, déjà, sont un charme précieux ; ils s'affirment hardiment et simplement à l'encontre de courants tout opposés, ou du moins bien différents ; car rien, dans la littérature de cette époque, ne rendait un tel son. Que de fois déjà les romanciers du XIXe siècle avaient abordé la grave question du mariage ! Les plus illustres, Eugène Sue, Balzac, George Sand, l'avaient résolue dans le sens irréligieux, en dehors de tout sacrement, par suite dans le sens de l'émancipation individuelle, de la ruine de la famille.

Ces idées et sentiments devaient demeurer immuables dans l'esprit et le cœur de l'écrivain. Plus tard, quand il composa l'admirable chapitre de *Çà et Là* intitulé : *Du Mariage et de Chamonix*[1], et qui est si visiblement sa propre histoire, Louis Veuillot ne fit guère que reprendre, pour les amplifier, les préciser, les éclairer de la lumière de ses souvenirs attendris, les pages de l'*Epouse Imaginaire*. — Et il faut bien croire que ces idées et sentiments n'étaient point de chimère ; il les a vécus dans toute leur radieuse hauteur ; c'est dans leur réalisation qu'il a trouvé auprès de sa « douce Mathilde », sa « bien-aimée et très aimée Mathilde », et qu'il lui a donné le plus pur bonheur que des époux aient goûté sur la terre.

Dans l'*Epouse Imaginaire*, idées et sentiments sur le mariage sont d'une force et d'une suavité toutes chrétiennes... Mais, afin de se présenter à la future, Estève Dumesnil lui trace de sa personne un *portrait* en pied extrêmement vivant et amusant. — Portrait physique d'abord :

J'en tremble, j'en suffoque d'inquiétude. Je ne sais comment m'y prendre, mais enfin il me semble que je dois vous envoyer mon portrait ; et comme je ne me fie à personne pour un ouvrage de cette importance, j'entreprends moi-même de le tracer. L'ensemble de ma personne n'a rien qui soit remarquable ; je ne suis ni grand, ni gros, ni petit, ni maigre ; je n'ai point la taille élégante, je ne l'ai point par trop épaisse non plus. Je suis, à cet égard, un jeune homme à peu près comme tous les jeunes

---

[1] T. I, ch. I

gens, et je vous avoue que le public est le modèle, sous ce rapport, à quoi je m'efforce de me conformer. Cependant, ce que tous n'ont point, c'est une démarche aisée en même temps qu'assez grave, par où, selon quelques-uns, je me distinguerais, et je crois que je puis bien accepter cette flatterie. Je n'ai l'allure d'un évaporé ni d'un rustaud ; je pose mon pied sur la terre solide, je me promène par la ville, comme un propriétaire dans son héritage, et cette espèce de dignité aide à compenser suffisamment une certaine carrure qui voudrait peut-être que j'eusse quelque petite chose de plus en hauteur. Somme toute, je ne suis point mal fait... J'ai les traits forts, plutôt que prononcés, les lèvres grosses, le nez... eh bien ! oui, le nez ample ; les yeux noirs et petits, fort vifs quelquefois ; les sourcils bien placés, peut-être un peu durs ; le menton assez agréable, malheureusement je commence à en avoir deux ; avec cela, le teint brun et pâle. Il est vrai que je ne suis point beau... Je me sauve par la physionomie. Si je m'anime à causer, mon regard brille : avec ceux que j'aime, j'ai le sourire bon et tendre ; avec tout le monde l'air franc... Je ne mets point de poudre ; j'ai les cheveux très noirs et fins ; j'en ai assez pour pouvoir, comme feu M. le duc de La Rochefoucauld, prétendre en belle tête, mais j'abjure cette prétention. Avant de vous écrire, j'ai demandé à une dame, qui a plutôt le défaut d'être sincère que celui de flatter, comment elle me trouvait. — Très mal, à mon goût, a-t-elle répondu. Pourtant, comme vous avez la voix aimable, et que vous ne manquez pas d'esprit, lorsqu'on vous écoute, on peut oublier qu'on vous voit.

Portrait moral ensuite : le prétendant se flatte moins encore qu'en matière physique. Un trait essentiel de son caractère est, à l'en croire, la contradiction ou le contraste :

... Je suis triste, je suis gai, un rien me fait rire aux éclats, un rien me ferait pleurer, et souvent en effet, à l'âge que j'ai, je pleure encore pour des riens. Je suis trop prompt à me décider et très irrésolu ; arrangez cela, voilà longtemps pour moi que j'y ai perdu mon arithmétique. Timide, j'ai souvent osé beaucoup ; paresseux, j'ai mis fin à beaucoup de longs travaux ; étourdi, je ne me suis point conduit sans sagesse. Je suis un... à la façon de deux armées qui font une seule bataille. Il y a des défauts à quoi j'emprunte un air de vertu, comme ces poltrons furieux, qui perdent, quand ils ont peur, le sentiment du dan-

ger. Par exemple, je concilie un goût naturel pour les aises de la vie, avec une constance véritablement stoïque dans les privations.

Il se reproche ensuite une certaine propension à la fierté méprisante et à la vivacité mordante — propension qu'il combat, d'ailleurs, avec énergie :

J'ai dans les formes une certaine hauteur qui se mêle à ma bonhomie et dans l'esprit, avec assez de complaisance, une sorte de dédain qui vient des circonstances de ma vie, employée à lutter isolément contre des obstacles, que je n'ai pas pu estimer toujours... Ce mauvais sentiment, comme les bons que je puis avoir, se peint quelquefois sur mon visage, et vous pouvez penser qu'il ne m'embellit point. Il ne fait pas bon m'entendre alors. De mes lèvres serrées s'échappent des propos non point impolis, mais on ne peut plus mortifiants. J'ai bientôt fait de trouver une expression piquante et barbelée comme la flèche des sauvages, qui entre plus avant que je ne veux, et que j'ai grand'peine ensuite à retirer de la plaie, quand la charité du blessé ne m'y aide pas. J'aurois des caractères emportés et qui me pourroient perdre ; grâce à Dieu et à mon confesseur, je n'en suis qu'importuné[1].

Ce portrait n'a rien de fantaisiste. Au témoignage d'Eugène, « au moral comme au physique, tout ici est exact ». C'est bien Louis Veuillot à vingt-sept ans, sauf qu'il oublie de dire : « Je suis marqué de la petite vérole. » A l'observation qui lui en fut faite, il répondit en riant : « Je n'ai pas voulu qu'on fût forcé de me reconnaître malgré mon pseudonyme[2]. »

Dans la Nouvelle, tout marche selon les désirs du prétendant et de sa future, le mariage est décidé ; un malheur soudain de famille impose à Estève de se dévouer à sa sœur, il renonce au mariage ; il prend congé, en termes touchants, de l'*Epouse Imaginaire*.

Si le motif du dénouement n'est point historique, le fond

---

[1] § VIII.
[2] Cf. *Louis Veuillot* par EUGÈNE VEUILLOT, t. I, p. 218.

de cette fantaisie est réel. Louis Veuillot nous a conté là, avec des arrangements et d'artistiques jeux, une aventure qui fut sienne. En 1840, le P. Varin, le P. Boulanger, jésuites, l'abbé Aulanier, Gustave Olivier, Féburier, se mirent en tête de marier l'écrivain. Ils lui trouvèrent donc une jeune personne douée d'excellentes qualités personnelles, fille d'honnêtes commerçants, de situation aisée, parfaits chrétiens ; les braves gens, bourgeois jusqu'aux moelles, n'avaient qu'une très médiocre estime pour les hommes de lettres ; s'ils consentaient à donner leur fille à un écrivain, c'est que le futur gendre était, en même temps, sous-chef de bureau. Mais, avec son habituelle fierté, le gendre, qui avait déjà imposé pour conditions de prendre au besoin ses sœurs chez lui, déclara net aux beaux-parents que, si jamais il devait remplir de manière régulière et suivie les charges de son emploi (car, par la faveur de M. Guizot, il en usait assez librement), il y renoncerait. L'abbé Aulanier eut beau faire ses observations, ce fut fini. Louis Veuillot conclut, de l'aventure, qu'il ne devait songer à se marier qu'après avoir affermi sa position littéraire et établi au moins une de ses sœurs. Et il se mit à l'œuvre pour donner au *Nouveau Correspondant* l'*Epouse Imaginaire*.

Des amis s'affligèrent pour lui de la « triste réalité » de cette œuvre ; certains mêmes lui exprimèrent des condoléances. A l'un d'eux, l'abbé Morisseau, l'auteur écrivait le 10 Décembre 1840 :

Il faut que vous m'aimiez comme vous faites pour que l'*Epouse Imaginaire*, si éloignée de vos austères lectures et de vos graves pensées, vous ait attaché un instant. Mais je me suis donc bien mal déguisé, qu'on m'ait si facilement reconnu ?... Rassurez-vous, du reste, sur ce que vous appelez la triste réalité de l'*Epouse Imaginaire*. Il n'y a de réel, dans tout cela, qu'une circonstance en l'air et le portrait que je fais de moi-même ; encore est-il bien un peu flatté ! Cette aventure n'a rien laissé dans mon cœur ; à peine en demeure-t-il quelque chose dans mon souvenir[1].

---

[1] *Correspondance*, t. I, p. 66 et 67.

« Un an ou deux plus tard, a raconté Eugène Veuillot, l'héroïne poétisée de l'*Epouse Imaginaire* était l'épouse réelle d'un excellent catholique de nos amis, et Louis dînait chez elle. — Eh bien ? lui dis-je. Eh bien ! elle est agréable, de bonne allure et de bonne physionomie. X* sera probablement très heureux, mais je n'envie pas son bonheur[1]. » Enfin, le 27 Mai 1845, Louis Veuillot écrivait à M. de Dumast :

A ce festin de noces (le mariage de sa sœur Annette), j'avais chez moi, à côté de moi, à ma table, l'*Epouse Imaginaire*, aujourd'hui femme très réelle d'un de mes plus chers amis, charmante sainte, ne se doutant guère qu'elle a inspiré un roman. Je ne lui avais jamais parlé, et je ne l'avais si bien vue ; elle est parfaite et j'ai béni Dieu de ne me l'avoir point donnée, parce que je n'aurais rien fait de ce que j'ai fait depuis quatre ans si je m'étais marié alors ; parce qu'il lui fallait, à elle et à sa famille, le mari qu'elle a ; parce qu'elle est plus heureuse et que moi j'ai plus librement et plus tranquillement rempli mes devoirs. Ainsi Dieu est sage et prévoyant pour nous ; ainsi nous sommes heureux de n'être pas toujours exaucés dans nos souhaits les plus purs et les plus légitimes ; ainsi le calice d'amertume est un breuvage de joie et de vie[3].

Nous ne nous attarderons point à parler du *style* de cette nouvelle. Nous dirons simplement que ce style est charmant de grâce et de délicatesse, de facilité, de jeu, de vie, de vie surtout extraordinairement diverse, spontanée et comme jaillissante. Les tons les plus variés s'y rencontrent et se fondent sans effort : plaisanterie, analyse, portrait, émotion, éloquence, poésie suave, poésie des choses, poésie de la nature et poésie de l'âme. Il laisse une impression particulièrement heureuse par le mélange harmonieux de qualités rarement unies : sensibilité et esprit.

La sensibilité est partout, vibrante, frémissante, débordante parfois, inspirant des sentiments exquis, des expressions délicieuses, dans le genre de celles-ci qui foisonnent et que nous prenons au hasard :

---

[1] Il s'agit d'Emile Lafon.
[2] *Louis Veuillot*, t. I, p. 220.
[3] *Correspondance*, t. VIII, p. 388.

L'air est frais et doux ; je ne sais quelle brume transparente étend sur le faîte des maisons, sur l'horizon lointain et jusque sur l'affreux pavé de la ville, du satin, de la gaze, du velours, qui flattent le regard de toutes sortes de couleurs délicates et de reflets charmants. Il s'élève un petit zéphyr qui rêve, qui chante, qui est tout ce que l'on peut imaginer de plus caressant. Les bruits s'adoucissent dans les rues, les masses des maisons prennent des attitudes majestueuses ; la lune, comme une bonne reine devant laquelle on ne se tait qu'un peu et qui inspire plus d'affection que de crainte, semble là-haut montrer avec complaisance à ses étoiles la belle lumière qu'elle fait ici-bas... Ne désirez-vous pas voir, voulais-je dire, ces charmantes choses avec moi[1] ?

Ou encore :

Parlez-moi d'une voix douce, cela me réjouira plus que la musique de tous les violons et de tous les fagotins de Paris, je dis les bons ; souriez-moi, vous me verrez plus émerveillé qu'un villageois parmi les splendeurs de Versailles. Je me trouve un roi déjà puissant sur la terre, quand je songe que je possède en pleine propriété la lumière du soleil, les chansons des oiseaux, l'ombre des bois, le cristal sonore des fontaines, l'odeur des résédas, les vers de Racine, les belles pensées du grand Bossuet, le clair de lune, et mille et mille milliers de pareils trésors ; sans que j'ose ici vous parler des espérances qui appartiennent à tous les chrétiens. Que sera-ce donc, lorsque je posséderai encore la tendre et sûre affection d'un bon cœur ? lorsqu'à toutes les musiques, à toutes les beautés, à tous les parfums, dont je dispose, se joindront encore la musique de votre voix, la douce lumière de vos yeux, le parfum durable de vos vertus[2] ?

A une sensibilité si délicate, qui renouvelle son expression, se mêle l'esprit, l'esprit le meilleur, l'esprit qui demeure discret, qui sait même s'effacer, se taire, qui vient à point pour faire sourire, pour mêler le sourire à l'émotion attendrie ou à l'austère voix du devoir, esprit naturel, doué de verve primesautière, souvent nuancé d'un brin de satire.

---

[1] § 4.
[2] § 7.

A un sien domestique qui voulait se marier, saint François de Sales assurait que si la mode était d'essayer du mariage avant de conclure, peu de gens concluroient. C'est donc un art bien difficile de vivre en cet état. C'est donc une habitude bien rude à prendre, que ce support mutuel sans lequel on devine aisément qu'il n'y a point de bonheur. Aujourd'hui j'ai l'esprit tourné aux alarmes, et je vous veux bien dire ce que j'aurais le plus de peine à supporter parmi les petites imperfections que l'on a communément. Par exemple, je souffrirois d'ouïr dans la maison une voix colère et de vous voir disputer les servantes ! Supportez-les, ou chassez-les, mais ne criez point. Socrate supportait ces tempêtes domestiques, mais j'imagine que ce sage ne tenoit guère à la dignité de sa Xantippe, et nous savons qu'il quittoit la place[1].

L'Epouse Imaginaire, pour la forme comme pour le fond, laisse loin derrière elle toutes les Nouvelles écrites jusqu'à ce jour par Louis Veuillot. L'esprit s'est élargi et fortifié, le cœur s'est agrandi et attendri en se purifiant, la langue s'est affermie, vivifiée, perfectionnée.

III. POÉSIES

(1840)

En 1840, Gustave Olivier publiait un Recueil de Poésies chrétiennes, élégant petit volume in-18 jésus. Sous le titre : *Branches d'Olivier* (car il ne détestait pas les calembours), il avait réuni dans ce recueil les meilleurs vers des jeunes catholiques contemporains. On y trouve des vers de Raymond Brucker, que nous avons déjà rencontré avec Louis Veuillot à la *Charte de 1830* et à la *Paix*, et qui devint rédacteur à l'*Espérance* de Nancy, Brucker doué d'un talent original, vigoureux, réaliste, mais heurté et inégal ; de Mme J. de Gaulle, d'une inspiration délicate et ardemment mysti-

---

[1] S. V.

que, dont la *Paraphrase du Pater* et *Aspiration à Jésus* sont d'un bel envol et d'une forme distinguée ; Alfred de Montreuil, dont la poésie est nourrie de pensée haute et pénétrée d'une mélancolie sincère et touchante, surtout dans les deux morceaux intitulés : *Le Fossoyeur — Le Prétoire, le Calvaire et le Cénacle ;* George André, d'une vive et délicate sensibilité, abondant et expressif, animé d'un sentiment profond de la nature et dont les morceaux : *Retour à Dieu, l'Epreuve, Aux Cœurs avides de plaisir, le Crépuscule du Poète, la Nuit, la Lune, le Ciel*, ne sont pas loin d'être de très beaux morceaux ; Antony Deschamps, plus satirique et mordant, plus philosophe, dont les *Dandys* et *Ballanche* sont riches de fond et heureux de forme ; Mlle Rachel Blondel, dont l'*Aubépine transfigurée* est une exquise chose, un peu grêle, et dont *Un lever de soleil* a toute la fraîcheur apaisante et vivifiante d'une aube radieuse. Nous trouvons dans les *Branches d'Olivier* quatorze poésies de Louis Veuillot ; elles ouvrent le volume.

Parmi ces poésies, deux avaient déjà paru : l'une, la *Leçon des petits enfants*, à la fin du *Saint Rosaire Médité ;* l'autre, *Adieu*, dans le *Mémorial de la Dordogne*, sous le titre : *A une Hirondelle.* La première est passée dans le Recueil sans modifications ; mais la seconde a été retouchée en plusieurs points et augmentée de quatre strophes[1].

Ces corrections et additions sont heureuses ; malgré les faiblesses et imperfections, elles attestent un *sensible progrès dans la forme poétique.* Celle-ci est devenue plus sévère, plus châtiée.

Certains poèmes, assurément, contiennent des longueurs et des redites fatigantes, surtout : *A une jeune fille de seize ans*[2] : quarante et une strophes de quatre vers alexandrins ; et même le morceau plus ramassé *A Dieu*[3], dont la fin gagnerait fort à être plus vigoureusement condensée ; ou en-

---

[1]Voir les textes comparés dans notre *Bio-Bibliographie de Louis Veuillot*, ch. VI.

[2]Page 28.

[3]Page 76.

core le morceau : *A une convertie*[1], qui est d'un beau mouvement et d'une inspiration touchante, mais dont plusieurs stances devraient être plus rapidement ramassées et moins prosaïques.

Pourtant, les épithètes banales sont plus rares, et les épithètes en général plus sobrement employées ; elles ont pris une signification plus intense ; elles sont toutes de forme plus classique, c'est-à-dire moins éclatantes et plus vraies en leur simplicité, souvent aussi plus intellectuelles que sensibles. Dans ces poésies nouvelles, on sent une plus grande importance et vigueur donnée au substantif et au verbe qui deviennent les mots essentiels : par là, le relief est plus assuré, le tour plus ferme et le vers en général plein. — De ce point de vue, un des morceaux les plus achevés, qui est, d'ailleurs, d'une belle inspiration et d'un mouvement heureux, nous paraît être le *Sonnet : A mes Sœurs :*

Enfants que Dieu chérit, colombes protégées,
Coin du nid paternel visité par la mort,
Dans un asile saint, doux et tranquille port,
Sous l'abri du Seigneur joyeusement rangées :

Vos cœurs ne savent point ce que c'est qu'un remords,
Vous ne connaissez pas les heures affligées ;
A la prière, aux jeux, au travail partagées,
Vous dormez sans fatigue et vivez sans effort.

Je souhaite, ô mes sœurs, pour vous et pour moi-même,
Que Dieu toujours ainsi vous protège et vous aime ;
Car ce m'est un bonheur, à vrai dire, infini,

De penser, moi qui suis loin du bord et sur l'onde,
Que priant à l'autel pour ma nef vagabonde,
L'une de vous est là comme un cierge béni.

Mais ce qui fait la beauté propre, originale et forte, des vers de Louis Veuillot, à cette date, c'est leur *inspiration*. Le christianisme a élargi ce cœur, affiné cette sensibilité en

---

[1]Page 39.

l'élevant et l'agrandissant ; il a donné à son esprit le besoin d'idées et de plénitude de la pensée. Aussi, ces vers sont riches, sinon d'harmonie, du moins de forts sentiments et de grandes idées ; en même temps qu'ils *expriment le christianisme intense* qui est la vie nouvelle de l'écrivain, ils sont, pour ainsi dire, *trempés d'humanité ;* ils traduisent l'âme de cet homme demeuré si étrangement homme à mesure qu'il devient plus chrétien et meilleur écrivain.

Ils disent la ferveur religieuse qui l'anime, mais aussi ses combats intérieurs, ses luttes, ses angoisses :

Mon Dieu, je tremble devant vous !
Je parle au prochain, l'on m'écoute,
Ma voix sait dissiper le doute ;
Par des accents pieux et doux
J'ai mis des cœurs à vos genoux.

Mais quand l'ardeur de ma prière
Va réchauffer les cœurs glacés,
Je reste bien loin en arrière :
Des feux qu'en mes mains vous placez
Je vois à peine la lumière.

Pourtant, mon Dieu, je crois et j'aime :
D'où vient donc tant de lâcheté ?
D'où vient cette langueur extrême,
Et ce cœur toujours arrêté
Aux choses qu'il maudit lui-même[1] ?

Ailleurs, le poète exprime l'inquiétant problème qui se pose à son âme et dont, à certaines heures, l'acuité devient plus troublante : qu'est-ce que le Seigneur demande vraiment de lui ? Il l'a conquis tout entier pour être son disciple et son bon soldat ; mais par quelles armes combattre ? Comment allier le zèle, fleur de la charité divine, avec la douceur ? Il importe, avant tout, de prêcher et de combattre par son propre exemple. Cette idée est exprimée dans le mor-

---

[1] *A Dieu.*

ceau qui ne porte d'autre titre que : *Sonnet*[1], de forme sévère et châtiée :

Demandez-vous, Seigneur, que vos saints sur la terre
S'emparent du fouet païen de Némésis,
Et qu'armés de courroux, et que d'horreur saisis,
Ils frappent les méchants d'une satire austère ?

Hélas ! quand nous voyons la fraude et l'adultère,
Et l'orgueil pour seuls dieux par le monde choisis ;
Enfermés dans leur paix, énervante oasis,
Vos enfants, ô mon Dieu, doivent-ils donc se taire ?

D'un esprit plein de foi, sombre perplexité !
Faut-il manquer de zèle ou bien de charité ?
Car comment accorder la douceur et le zèle ?

Enfants, gardez la paix en ces temps de rumeurs ;
Sachez par votre amour toucher le cœur rebelle ;
Faites par vos vertus la satire des mœurs.

Cette inspiration religieuse et profondément humaine élève parfois le poète jusqu'à l'éloquence pathétique, tantôt délicatement simple, tantôt éclatante, toujours vive et pénétrante. De ce point de vue, le morceau intitulé : *Orage sur le bord de la mer*[2], qui est, d'ailleurs, d'une belle forme poétique, sévère et animée, d'un rythme élargi et souple, nous paraît digne d'un grand poète. De ce poème de vingt-cinq strophes, nous ne citerons que quelques vers :

Bien venue, ô nuit sombre ! et toi, plage déserte,
Où personne avec moi ne viendra s'égarer !
Bien venu, voile épais dont la lune est couverte !
Nul ne verra : je puis pleurer !

L'orage gronde au loin, et le vent qui s'élève,
Dans leur sommeil craintif, bientôt fera frémir
Les cœurs aimants qui m'ont dit adieu sur la grève ;
Nul n'entendra : je puis gémir !

---

[1] Page 64.
[2] Page 18.

Pardonnez-moi, mon Dieu ! Je suis près du blasphème,
Le péché me saisit à l'ombre de la foi ;
Tout ce que j'abjurai, je le regrette et l'aime ;
Mon Dieu, pardonnez-moi.

De mes sens révoltés, je ne suis plus le maître ;
Mon esprit flotte au gré de tous les vains désirs ;
Dans mon cœur, chaque jour, je vois, je sens renaître
La soif ardente des plaisirs.

Hélas ! âcres parfums, fleurs sombres et trompeuses !
Je le sais ! je le sais ! j'ai payé de mes pleurs
Ce qu'elles m'ont vendu de délices menteuses...
Mais je regrette ces douleurs.

Mon Dieu, vous êtes bon, mon Dieu, vous êtes père !
Vos regards pleins d'amour veillent sur les humains ;
Et lorsqu'en son sentier l'un d'eux se désespère,
Mon Dieu, vous lui tendez les mains.

Les passions en vain grondent dans ma mémoire,
En vain mes jours passés, comme des flots jaloux,
S'efforcent d'envahir un cœur qui met sa gloire
A ne vouloir aimer que vous.

Vous défendrez, mon Dieu, vous défendrez vous-même
Le fidèle épuisé qui vous prend à témoin ;
L'enfer peut m'éprouver, mais, mon Dieu, je vous aime,
Et l'enfer n'ira pas plus loin.

Inspiration et sentiment, avec les idées qui en jaillissent, sont, d'ailleurs, *richement diversifiés*. — Le poète, s'adressant *à un jeune homme*, l'excite au courage chrétien, aux luttes de la Foi et de la Religion. Il serait doux de s'en aller au Ciel en toute paix incessante ; mais ce n'est qu'un rêve, le devoir est autre, il faut lutter. Ce morceau est un des meilleurs pour la hauteur d'inspiration, pour la netteté, la fermeté toute classique de la langue, et pour la vie du mouvement : on sent dans ces vers vibrer les ardeurs du néophyte ; on y sent aussi s'épancher ce grand besoin de tendresse apaisée qui fut toujours un des traits distinctifs du polémiste ; pour lui, lutter est un devoir, une mission, un

rôle sacré à remplir, c'est donc un sacrifice, une source de souffrances : le poète a fort heureusement exprimé ce grave problème et ce conflit moral qui s'agitent en toute âme chrétienne.

Parfois, cette inspiration de prosélytisme chrétien se nuance de douceur et comme de tendresse ; l'âme s'épanche plus familièrement, avec des délicatesses presque caressantes et d'une exquise pureté. C'est ainsi que Louis Veuillot parle *à Louis B...*[1]. Ce Louis B... n'est autre que son ami Louis Bécane, qui fut quelque temps, avec lui, rédacteur à la *Charte de 1830* et à la *Paix*, et qui devint professeur à l'Université de Toulouse, son pays. Louis Veuillot, devenu chrétien, fit part de sa conversion à son ami, dont la piété était profonde, mais le cœur porté à l'inquiétude. Nous n'avons point la lettre de Veuillot ; voici la réponse de Louis Bécane, datée du 30 Avril 1839 :

Je vous remercie, je vous remercie, votre lettre m'a fait du bien et il me semble que je l'attendais tant elle m'a peu surpris. J'aurais voulu vous écrire le premier ; il y a déjà longtemps que je vous aime de cette affection chrétienne que vous m'offrez. Un jour, on a lu devant moi une de vos lettres. Vous écriviez à M. Mallac et vous lui parliez de vous, de votre conversion, du culte de la Sainte Vierge. Si j'avais osé suivre mon premier mouvement bien vif, je vous aurais écrit tout de suite pour vous dire tout ce que vous m'avez dit vous-même. J'ai passé peu de temps avec vous et, cependant, ce temps m'avait suffi pour m'intéresser à tout votre avenir. Je vous félicite comme vous me félicitez. Je désire que vous ne vous laissiez pas vaincre par les tentations sans nombre qui vous sont réservées. Dieu pourvoira à tout pour vous comme pour moi. Livrons-nous, mon ami, à cette sainte volonté. Vous avez souffert, je souffre aussi, mais la main qui me frappe me fait sentir, en même temps, de bien grandes consolations. On finit par aimer la peine à cause de Dieu... Affermissez-vous, priez, domptez l'orgueil, domptez l'amour, et redressez-le. Aimez, frère, ce qui doit être aimé ; corrigez vos affections, et si vous avez des sacrifices à accomplir, croyez que

---

[1] Page 72.

notre Père vous les allégera. Je vous écris moi-même sous le coup d'un de ces sacrifices. Dieu est bon !...

Un peu plus loin, il ajoute :

Dieu m'a repris par la lecture des Livres Saints et surtout de l'histoire de l'Eglise... J'ai beaucoup de projets, mais j'ignore s'ils viennent de Dieu ou de moi-même. Dans l'inquiétude où je vis, je dois me méfier de mon cœur et attendre des moments plus calmes. Ecrivez-moi souvent, bien souvent, donnez-moi des conseils et priez pour moi comme je prie pour vous[1].

Dès son retour à Dieu, Louis Bécane avait songé à l'état ecclésiastique ; il y songeait encore en 1840, quand il écrivait à Louis Veuillot :

Vous avez peut-être su que mon intention avait été d'entrer au séminaire. Mille circonstances m'en ont empêché et me retiennent encore dans le monde. Je me suis cherché, mais avec une trop grande affection pour moi-même ; aussi que de fois me suis-je cru perdu... que mes aveux ne vous effraient pas, je dis tous les jours, comme vous, à la Sainte Vierge : *Sub tuum præsidium confugimus, Sancta Dei Genitrix.* Dans toutes les dispositions de mon cœur, je me réfugie aux pieds de cette protectrice puissante. Adieu, adieu, frère[2].

Louis Bécane mourut jeune, avant d'avoir pu réaliser tous ses projets d'apostolat chrétien. C'est sans doute pour le réconforter, dans un de ces accès de trouble et d'inquiétude auxquels il était sujet, que Louis Veuillot lui adressa la touchante poésie passée dans les *Branches d'Olivier.*

D'un ton ému encore, et comme attendri, il rappelle *A une Fille de seize ans* combien ses grâces sont éphémères, combien surtout l'impureté ternit les véritables attraits ; il l'exhorte au regret, au repentir, à l'amour confiant et généreux de l'Amour Parfait qui ne trahit point, qui n'abandonne point ; il y a là beaucoup de longueurs, nous l'avons dit, mais il y a aussi de belles strophes :

---

[1] *Lettre inédite*, communiquée par M. François Veuillot.
[2] *Ibid.*

L'avenir est pour vous plein de promesses douces ;
Vous avez le repos, la grâce, la beauté.
Et, comme en un grand parc où l'on foule les mousses,
Vous suivez dans la vie un chemin enchanté.

Tout ce que vous voyez ne songe qu'à vous plaire ;
Les vents et les oiseaux vous disent des chansons ;
C'est pour vous embellir que le jour vous éclaire,
Le matin met pour vous des perles aux buissons.

Va, ne perds plus de temps ! La vie est peu de chose,
Et comme on voit au vent la fleur de l'églantier,
Sur la branche fragile encore à peine éclose
Feuille à feuille aussitôt rouler dans le sentier.

Toute fleur de la vie est plus frêle et fragile
Que la vie elle-même, et, jouets des autans,
Ni l'arbre ni la fleur, voyant le ciel tranquille,
Ne peuvent pour cela s'assurer d'un printemps.

Il faudrait citer encore, comme de la même inspiration et de ton semblable : *A une Convertie*, d'un rythme pourtant différent et plus souple.

Enfin, dans cet esprit gaulois et primesautier, la satire ne perd jamais ses droits. Deux poésies, l'une d'inspiration religieuse, l'autre d'inspiration morale et littéraire, sont tout autant d'inspiration satirique. L'ironie y coule à pleins bords, maîtrisée d'ailleurs et, par là-même, plus forte ; ici, plus âpre, de tour plus philosophique et plus contenu ; là, plus mordante, plus populaire et plus pittoresque, toujours singulièrement vivante. A notre avis, ces deux poésies sont les meilleures de toutes celles du Recueil ; car Veuillot s'y retrouve tout entier : sa verve naturelle, fortifiée par les ardeurs de son zèle, peut se donner libre cours. Dans la première : *Ballade — A un Sage*[1], il feint ironiquement d'accorder raison aux philosophes irréligieux, pour mieux montrer le ridicule ou la folie de leurs prétentions.

---

[1]Page 45.

Vous philosophez d'or, c'en est fait, homme sage,
Nargue des confesseurs, des jeûnes, de la croix !
Je deviens incrédule à tout ce verbiage,
Je ne crois plus en Dieu ; c est en vous que je crois.
Je pense comme vous que trois fois un font trois.
On nous en a conté de plus d'une manière ;
Mais nous n'avons au vrai, vous le démontrez bien,
Rien de plus que la bête, ou la plante, ou la pierre :
Il n'est plus d'honnête homme, il n'est plus de vaurien,
Et, suivant votre gloire à mon gré fort notoire,
Nous ne différons pas de la carpe et du chien :
C'est très doux à penser et très facile à croire.

La deuxième, intitulée *Caricature*[1], est la satire d'un poète humanitaire et réformateur, attendant le bourgeois pour qu'il lui paie à manger, puis maudissant le bourgeois qui lui a payé à manger. Ce morceau est très important, non seulement par la verve satirique et pittoresque du portrait de Lanterne, mais encore par les idées exprimées au sujet de la poésie, de son caractère en quelque sorte sacré, de son rôle, qui est d'éclairer et d'améliorer l'humanité. Il parut en feuilleton dans l'*Univers* le 8 Décembre 1840, mais avec de nombreuses suppressions ; il fut publié intégralement dans le *Nouveau Correspondant* (t. II). Louis Veuillot publia encore cette poésie sous le titre *Lanterne* et avec de nombreuses corrections, dans les *Satires* (1863), et plus tard, avec des retouches et suppressions plus nombreuses, dans les *Œuvres poétiques*[2] (1878).

La poésie de Louis Veuillot a *gagné* en *ampleur*, en *mouvement*, en *perfection* ; son *inspiration* profondément *chrétienne* l'a marquée d'un accent très personnel de sincérité, de vigueur, d'élévation, parfois de délicatesse et de charme,

---

[1]Page 50.

[2]Voir dans notre *Bio-Bibliographie de Louis Veuillot*, ch. VI, les principales variantes de ces textes divers.

toujours de vie ardente : l'admiration et le culte des poètes *classiques* ont donné à sa langue poétique la netteté, le ferme relief de la pensée, le souci des nuances du sentiment, le sens de l'harmonie profonde, qui est plus encore dans les choses que dans les sons, qui satisfait l'esprit plus encore qu'il ne caresse l'oreille. Nous sommes très loin de Racine, nous sommes souvent assez près de Malherbe ou de Boileau.

CHAPITRE V

ROME ET LORETTE — AGNES DE LAUVENS

I. ROME ET LORETTE

(1841)

On trouve dans le *Cahier de Louis Veuillot*, d'une lettre « à Mme X..., 1839 », ces lignes :

Comment en suis-je si vite arrivé là !... C'est un récit que je puis vous faire, bien qu'il ne me semble pas avoir grand intérêt. Mais ce qui paraît ordinaire au chrétien peut intéresser une personne du monde ; quelquefois même ce qu'on avait jugé bizarre finit par apparaître grave et digne d'examen. Dieu se sert de tous les moyens pour toucher les cœurs : telle âme reste froide au plus éloquent discours et se laisse subjuguer par la parole d'un enfant ; souvent une curiosité frivole nous mène à la vérité, tandis que de présomptueux chercheurs, armés de livres et de compas, restent toute leur vie en chemin et y meurent. Peut-être, mon humble et vulgaire récit vous inspirera-t-il une bonne résolution. C'est dans ce but, je ne vous le cache pas, Madame, que je l'entreprends.

Et, sur cette page, une note de la main de Louis Veuillot porte : « Ce récit est devenu *Rome et Lorette*[1]. »

L'auteur affirme le même dessein dans l'*Avis au lecteur* qui ouvre la deuxième édition. Dans l'*Introduction* de *Rome et Lorette*, il précise encore :

---

[1]Cf. *Correspondance*, t. VIII, p. 55.

Comment la vérité m'a-t-elle enfin saisi ? C'est ce que je voudrais exposer dans ce livre ; non par un puéril désir de parler de moi, mais parce que beaucoup d'amis, beaucoup d'esprits inquiets, beaucoup de cœurs tourmentés comme je le fus, me l'ont demandé au nom tout-puissant de mes croyances et de ma tendresse pour eux... J'ai tout ensemble à louer Dieu, encourager mes frères par le spectacle de ses bontés envers un pauvre et ignorant pécheur, montrer comment il a fait d'une âme déroutée, incertaine, aux trois quarts perdue, une âme éclairée, souvent heureuse, sûre de son but, instruite de sa destinée[1].

L'origine de cette œuvre est donc un *dessein d'édification et d'apostolat.*

Rome et Lorette fut composé avec une extrême rapidité ; le choix de Louis Veuillot comme secrétaire du général Bugeaud en Algérie, le besoin d'assurer avant son départ la subsistance de ses sœurs et de son frère, le contraignirent à hâter ce travail. Il semble bien que les deux volumes in-12, dans lesquels parut la première édition, furent exécutés en un mois, du commencement de Janvier aux premiers jours de Février 1841 Le 1er Février 1841, Louis Veuillot écrivait à l'abbé Morisseau :

Je pars dans huit jours, mais depuis un mois je n'ai pas un instant de loisir. Avant de partir, il fallait pourvoir aux besoins de mon frère, et j'ai fait depuis le 1er Janvier près de deux volumes. On imprime le premier pendant que je corrige le second. Cet ouvrage est intitulé *Rome et Lorette.* Je vous demande votre indulgence quand vous le lirez[2].

Et le 24 Janvier, à M. de Dumast :

Le plus pressé a été de pourvoir aux besoins de mon frère durant mon absence ; je l'ai fait nommer surnuméraire : ce n'est pas assez pour vivre. J'ai regardé autour de moi, je n'ai vu qu'un moyen de lui apporter le pain et l'eau : faire un livre ; je

---

[1] *Introduction*, p. 24-25. Nous citons d'après la 4e édition qui est absolument conforme à la 2e.

[2] *Correspondance*, t. VIII, p. 103.

me suis mis à l'œuvre il y a quinze jours : le livre est fait[1]. Vous me le pardonnerez, mon ami, vous voyez qu'il le fallait absolument. Jamais je n'ai plus souffert. Outre que je suis mal portant, je me suis condamné quinze jours durant à cet infanticide commis sur mes pensées que j'éventre, que je mutile, qui vont paraître dans le monde, les unes sans yeux, les autres sans bras, celles-ci boiteuses et celles-là absolument informes[2]...

Louis Veuillot semble ne s'être point consolé d'une si fâcheuse condition, et n'avoir pas eu de repos avant une édition nouvelle ; sa *Correspondance* l'atteste. Ainsi, le 11 Juillet 1841, il écrivait à l'abbé Aulanier :

J'ai essayé de lire *Rome et Lorette*. Pourquoi les tristes nécessités de la vente, telles qu'Olivier me les fait, m'ont-elles poussé à écrire ce déplorable deuxième volume. Mais je ne veux pas parler de cela ; je voudrais n'y pas penser. Ah ! comme j'abattrai ce deuxième volume, s'il y a deuxième édition, et comme je me résignerai désormais à ne plus même rentrer, s'il est nécessaire, dans mes frais d'encre et de papier[3] !

Le 17 Septembre 1841, il exprimait à M. de Dumast le même regret et le même désir[4].

Les vœux de l'écrivain ne tardèrent point à se réaliser, car la première édition de *Rome et Lorette* fut littéralement enlevée. Sans doute, l'auteur se plaignait avec quelque mélancolie et même non sans dépit, à son frère Eugène, que l'ouvrage d'un certain Pépin eût rapporté à ce dernier plus que ne lui rapportait à lui-même son livre[5], mais déjà, dans

---

[1]Note d'Eugène Veuillot : C'était *Rome et Lorette* déjà commencé, mais dont Louis Veuillot écrivit de la sorte la deuxième partie.

[2]*Correspondance*, t. VIII, p. 101. — Cf. *Louis Veuillot*, par Eugène Veuillot, t. I, p. 226.

[3]*Correspondance*, t. VIII, p. 150.

[4]*Ibid.*, p. 158. — Cf. en outre : *Lettres de Louis Veuillot à l'Abbé Morisseau*, 4 octobre 1841, *à M. de Dumast*, 15 novembre 1841. — *Ibid.*, p. 161 et 163.

[5]L'ouvrage n'est pas nommé dans la lettre ; mais il s'agit très probablement de *l'Etat du Catholicisme en France* (1830-1840) par M. Alphonse Pépin. — 1 vol. in-8, édité chez Olivier Fulgence, la même année 1841. — Cf. *Bibliographie Catholique*, t. I, p. 75.

cette lettre datée du jeudi 19 Septembre, il écrivait : « Gustave dit qu'il réimprimera l'an prochain trois mille trois cents autres *Pèlerinages de Suisse* (c'est le chiffre) et, après Pâques, *Rome et Lorette*, en ce moment à moitié vendu[1]. » En Septembre encore[2], il écrit à son frère :

Que parles-tu de la seconde édition de *Rome et Lorette* pour l'année prochaine ? Sache que neuf cents exemplaires ont été enlevés, et que la seconde édition va se fabriquer incessamment. Je la prépare avec l'aide utile de M. Guerrier de Dumast, qui a la bonté de venir à cet effet passer deux heures chez moi tous les jours. Nous avons fait de l'*Introduction* un chef-d'œuvre ; c'est nettoyé, c'est brossé, c'est ponctué... ah ! mais... J'ai ravagé beaucoup le volume II... Quant à la première édition, qui se vend cinq francs, elle m'aura valu neuf cent quatre-vingt-trois francs soixante-six centimes[3].

Ainsi, quatre mois plus tard (car, terminé aux premiers jours de février, le livre ne parut que dans les premiers jours de juin), la première édition était à moitié épuisée. Et, le 6 Novembre de la même année, Louis Veuillot écrivait à son frère : « Gustave, pour *Rome et Lorette*, va me devoir deux mille francs... J'ai fait huit chapitres nouveaux pour *Rome et Lorette*, d'où je retire l'équivalent. Tout est revu, corrigé, ponctué, rafistolé, et M. de Dumast soignera les épreuves[4]. » — Peu de jours après, le 25 Novembre, il annonçait au même qu'il avait livré la seconde édition de *Rome et Lorette*, accrue de dix chapitres nouveaux et diminuée à peu près d'autant d'anciens[5]. La réimpression traîna un peu ; déjà, imprimeurs et éditeurs prenaient bien leur temps. Louis Veuillot informait, en effet, son ami M. de Dumast, le 28 Janvier 1842, que la réimpression de *Rome et Lorette* commençait[6]. Mais, le 12 Juillet, il écrivait à son frère : « Ni

---

[1] *Correspondance*, t. I, p. 112-113.
[2] La lettre ne porte pas la date du jour.
[3] *Correspondance*, t. I, p. 125-126.
[4] *Ibid.*, p. 133-134.
[5] *Ibid.*, p. 135.
[6] *Correspondance*, t. VIII, p. 173.

la *Sœur Saint-Louis* ni *Rome et Lorette* ne sont prêts. L'imprimeur a dépassé toutes les anciennes lenteurs. Un ouvrage qu'il peut faire en trois semaines, il me l'aura fait attendre plus de quatre mois et j'aurai manqué la vente des prix[1]. » — L'Edition parut vers la mi-Octobre 1842, car le 24 Octobre l'auteur en écrivait à M. de Dumast[2]. La nouvelle édition de *Rome et Lorette* était une refonte totale, du moins pour le second volume. Les hors-d'œuvre qui abondaient dans la première édition furent considérablement réduits. Des chapitres entiers furent supprimés, d'autres remplacés. Le style fut partout sévèrement retouché[3]. L'auteur lui-même le déclare, avec une satisfaction non dissimulée, dans son *Avis au lecteur* sur la deuxième édition[4].

Malgré ce travail de retouche et d'agencement, l'œuvre peut paraître manquer de rigueur de composition. Pourtant, unité et suite logique sont suffisamment sauvegardées, car tout le livre est *l'analyse d'une crise intérieure* et peut être appelé *l'histoire d'une âme.* — L'*Introduction* est comme un résumé rapide de l'enfance et de la jeunesse de Louis Veuillot ; elle fait corps avec le livre proprement dit et le prépare. Le livre pourrait être divisé en trois grandes parties : une première partie, brève, étudie la *crise avant Rome.* La crise déroulée et dénouée *à Rome* occupe le centre de l'œuvre et en est la partie essentielle. Une troisième partie comprend des impressions, des résolutions *postérieures à la conversion*, mêlées de quelques récits de voyages. Dans ce cadre large et compréhensif, l'auteur se meut à son aise ; il peut, sans nuire à l'unité et à l'intérêt, s'attarder à certaines questions religieuses ou morales d'une particulière gravité qui lui tiennent plus au cœur ; il peut dérouler la douloureuse évolution de son âme, avec ses pathétiques fluctua-

---

[1] *Correspondance*, t. I, p. 168.

[2] *Ibid*, p. 221.

[3] Voir le détail de ces corrections dans notre *Bio-Bibliographie de Louis Veuillot*, ch. VII.

[4] Cf. *Lettre de Louis Veuillot à son frère Eugène*, septembre 1841. — *Correspondance*, t. I, p. 125-126.

tions, avec ses progressions et régressions, avec son apparent désordre qui n'est, en vérité, qu'un ordre plus profond et plus vivant. L'auteur s'en est expliqué dans l'*Avis au lecteur* sur la nouvelle édition :

Il m'a fallu reconnaître que le désordre et une certaine négligence formaient en quelque sorte, ici, des caractères indispensables, et que mon ouvrage perdait le plus clair de son mérite à paraître étudié. Des confidences de semblable nature, où il n'y aurait point d'abandon, deviendraient en effet suspectes.

Cette œuvre est bien, essentiellement, une œuvre de sincérité. « *Rome et Lorette* étant, dit Eugène Veuillot, non à la lettre, mais par le fond, une sorte d'autobiographie de Louis Veuillot[1]... » Il pouvait dire franchement : une véritable autobiographie, pour une période fixe, depuis sa première jeunesse jusqu'à sa conversion à Rome. Sans doute, l'écrivain, en raison même de son dessein d'édification, et pour éviter d'effleurer seulement quelque âme délicate, reste le plus souvent dans les généralités quand il s'agit de ses erreurs ou de ses fautes, des tentations ou des troubles qui l'assaillent : rien de commun entre cette œuvre et les *Confessions* de J.-J. Rousseau ; les *Confessions* de saint Augustin sont fort détaillées et ne pourraient même, pour ce motif, être mises indistinctement entre toutes les mains. Louis Veuillot, sans doute par scrupule moral, ne détaille pas, n'analyse pas les impressions troublantes, les visions, les souvenirs capables de suggérer les couleurs du mal. Mais son livre traduit, pourtant, l'évolution déroulée dans son âme, nettement marquée dans ses phases diverses ; et il nous paraît y avoir dans ce mélange d'imprécision voulue et de netteté psychologique et historique un singulier mérite.

Assurément, le grand intérêt de *Rome et Lorette* est dans l'histoire de l'âme, dans l'étude psychologique et dans la portée morale qui en résulte. Nous l'avons vu en son lieu. Mais le *style* achève la beauté de l'œuvre, il présente ici un

---

[1] *Louis Veuillot, ibid.*, p. 226.

caractère marqué de perfection. Le progrès est sensible de *Pierre Saintive* à *Rome et Lorette*. Les négligences ont été sévèrement pourchassées, l'on ne saurait relever, dans le livre, d'incorrections, ni d'à peu près, ni d'obscurités, ni ombre de recherche ou d'artifice proprement dit. Les longueurs qui nous fatiguaient souvent dans *Pierre Saintive* ont presque complètement disparu ; le tour général du style est plus sévère, plus serré ; on y sent même, parfois, quelque tension. Dans l'ensemble de l'œuvre, ce style revêt les caractères distinctifs de celui du XVIIe siècle : précision et force, fines nuances et relief vigoureux, plénitude de pensée et harmonie. Mais ce qui en fait à nos yeux le caractère original, c'est la fusion harmonieuse et spontanée du langage familier des confidences, de la rigueur du raisonnement et des déductions, plus serrée et plus forte que dans *Pierre Saintive*, de l'éloquence soudainement élargie, enfin de la plus émouvante poésie.

Le style courant et naturel, d'une conversation animée et souple, claire et savoureuse, ou de l'analyse alerte, progressive, judicieuse, sans vains atermoiements ou inutiles subtilités, se retrouve en mainte page, au gré des circonstances. Une bonne partie de l'*Introduction* est sur ce ton, par exemple le récit du choix d'une carrière pour l'enfant, concerté, le soir, entre le père et la mère. Sur ce ton encore, la plus grande partie du chapitre Ier : le *Guide*, le chapitre VIII : *Aurore*, le chapitre XXI : *Qu'on lui rende sa robe d'innocence*, le chapitre XXIII : *Au Vatican*. — Mais ce style de la simple causerie est le plus souvent mêlé de narrations et de descriptions, en général brèves, souvent coupées de dialogues, de réflexions naturelles et spontanées ; ces narrations et ces descriptions cadrent dans le développement, car elles ne font que soutenir et diriger, pour ainsi dire, l'analyse psychologique ou les confidences ; en même temps, elles rompent la monotonie du sujet et du langage, elles augmentent la sensation de vie. Un des chapitres les plus remarquables, de ce point de vue, est le chapitre XVIII : *Les Fiançailles*[1].

---

[1] P. 155-158.

En dehors des croquis de voyage qui terminent le livre, fort beaux par le réalisme et l'éclat des descriptions, mais qui nous paraissent des hors-d'œuvre, la plupart des descriptions sont, pour ainsi dire, furtives, et comme des traits de lumière répandus dans l'analyse psychologique. Parfois les objets évoqués à nos yeux s'animent soudain de la vie profonde d'un être humain ou de l'âme d'un lieu : telle la saisissante description de la maison du Gesu, avec ses corridors sombres, ses pauvres cellules, brusquement illuminée devant nous par les méditations et les sacrifices des silencieux qui l'habitent[1]. D'autres fois, la description est pénétrée d'un vif sentiment de la nature et de l'exquise poésie des choses. Au milieu du récit d'agitations intérieures, l'écrivain semble se reposer à chanter une maison amie ; elle porte un nom gracieux et simple : la *Villa des Roses*. « Les roses y fleurissent partout, en espaliers, en gerbes, en bosquets ; elles encadrent des parterres, tout entiers semés de violettes ou d'immenses corbeilles de résédas. » Mais, au regard de l'écrivain, ces fleurs s'animent pour célébrer la gloire de Dieu, pour murmurer délicieusement à l'âme fatiguée la confiance et la paix. Et tant de suavité s'accroît encore du charme de l'amitié :

O fleurs qui parfumiez ces beaux jardins, où j'errais en causant du ciel et de mon âme, cœur à cœur avec un si agréable et si sûr ami ! Doux était le spectacle, et l'entretien, et l'heure. Le soleil d'avril échauffait l'air embaumé, mille oiseaux chantaient dans l'espace, et Rome élevait jusqu'à nous l'éloquente voix de ses deux royaumes. Mais des voix plus joyeuses que la voix des oiseaux, mais des cris plus éloquents que la voix de Rome, éclataient en mon âme, éblouie par instants d'un adorable espoir ; et, pénétré, ravi, sentant en moi toute ma jeunesse, tout mon avenir, je disais à ce vieil ami, dont je serrais la main fidèle : « Une existence n'a pas deux fois de pareils moments[2]. »

Mais ce qui nous charme le plus dans le style de *Rome et*

---

[1] *Le Gesu*, XVI, 140-142.
[2] *La Villa des Roses*, XIII, p. 117-121.

Lorette, c'est son caractère de profonde humanité : il est comme la transcription fidèle, sincère, simple et passionnée de l'âme, de ses pensées multiples et successives, de ses sentiments et impressions contradictoires, de ses incessantes fluctuations ; transcription directe, le plus souvent sans images, sans figures, pour exprimer plus parfaitement la vérité nue. Aussi, en raison de la ferveur intérieure qui en est le principe, maintes pages de ce livre sont pénétrées de pathétique, tantôt intime et suave traduisant les aveux plaintifs ou les gémissements de l'âme, tantôt au contraire débordant à grands flots, tumultueux ou limpides, pour traduire les violentes tempêtes du cœur ou l'adoration apaisée ; dans ces pages, l'auteur atteint sans effort à l'éloquence et au lyrisme poétique, dont le rythme mélodieux achève la pénétrante beauté :

Vagues éternellement plaintives, soupirs du vent, cris aigus des pauvres créatures condamnées à la souffrance, au travail, à la guerre, à la destruction, que de fois, en vous contemplant, je me suis senti coupable, combien je vous ai demandé pardon, et avec quelle effusion de désir j'ai prié Dieu d'abréger ma course dans la vallée de larmes où tant de splendeurs ne paraissent plus que les débris d'une pourpre déchirée[1]...

On comprend difficilement, dès lors, l'opinion de M. Charles Louandre dans l'article déjà cité de la *Revue des Deux Mondes :* il juge le style de *Rome et Lorette* brusque, heurté, « d'une vivacité maladive » ; ce style lui paraît le langage « d'une dévotion bruyante, expansive, presque sensuelle ». Rien de plus faux, tout lecteur impartial le reconnaîtra aisément ; le style de *Rome et Lorette*, qui a gagné en correction et en pureté sur celui des œuvres précédentes, unit de précieux contrastes : simplicité et grandeur, force et suavité, plénitude de la pensée et charme de l'harmonie ; elle

---

[2]Ch. LV. *La Prédication des Choses*, p. 345 et suiv. — Cf. Ch. V. *La Confession de Saint-Pierre*, p. 58 ; ch. XII. *Demain, Demain !* p. 113 ; ch. XXXII. *L'Epreuve*, intégralement ; ch. L. *Priez pour Moi*, intégralement ; le ch. final. *En Paix*.

est l'expression appropriée, généralement heureuse, parfois tendue et monotone, d'une âme qui se raconte humblement.

L'œuvre mérite le succès qu'elle obtint. « Il fut, dit Eugène Veuillot, au moins égal à celui des *Pèlerinages de Suisse*. Il fit définitivement reconnaître en son auteur le premier écrivain de la nouvelle génération catholique[1]. » Nous avons vu comme la première édition fut vite enlevée. Le succès se continua, car une troisième édition était tirée en 1845, et le livre atteignait, en 1864, à la onzième édition. — La critique libre penseuse demeura muette, mais la presse catholique salua avec enthousiasme *Rome et Lorette*[2]. L'article le plus élogieux fut publié par l'*Univers* du jeudi 29 Juillet 1841, sous la signature : l'abbé M. A. D. L'auteur célébrait l'inspiration et la portée apologétique de l'œuvre et la comparait aux *Confessions* de saint Augustin ; il trouvait dans le tour d'esprit de l'écrivain quelque chose de Joseph de Maistre ; il louait ce style franc, hardi, naturel, unissant « à la pureté et à l'élégance du goût antique le mouvement passionné, la forme vivante de l'école moderne ». En conclusion, il déclarait que Louis Veuillot n'avait rien à envier aux célébrités que vantait la *Revue des Deux Mondes*, « et qui se personnifient dans George Sand avec sa chaleur si souvent factice, et Jules Janin à la pensée puérile, au langage précieux ». Louis Veuillot reçut de son livre des consolations plus hautes et plus chères. L'ouvrage contribua à ramener à Dieu bien des âmes, lui valut des lettres et des amitiés précieuses. Une de ces conversions est mentionnée par son frère Eugène au tome Ier de la *Correspondance* : « Un jeune homme, dit-il, presque ramené à la religion par la lecture de *Rome et Lorette*, avait, sous le pseudonyme de Stéphen, adressé à l'auteur du livre qui le remuait une lettre où il exposait l'état de son âme, ses aspirations et ses faiblesses[3]. » Qui était ce Stéphen ? Il est impossible de le savoir,

---

[1] *Louis Veuillot*, t. I, p. 227.

[2] Voir le détail des articles parus, dans notre *Bio-Bibliographie de Louis Veuillot*, ch. VII.

[3] Page 139, note.

et sa lettre n'a pas été conservée. La réponse de Louis Veuillot, datée du 6 juin 1843[1], laisse deviner une âme inquiète à la poursuite de la vérité et du repos, mais généreuse et ardente.

II. UN LIVRE SUR L'ÉDUCATION DES FILLES AGNÈS DE LAUVENS

(1842)

A la fin de juillet 1842, parut un nouveau livre de Louis Veuillot : *Agnès de Lauvens* ou *Mémoires de Sœur Saint-Louis*[2]. L'auteur annonçait ainsi à l'abbé Morisseau :

C'est un ouvrage sans conséquence. Je ne l'ai pas signé, parce que j'éprouve de la répugnance à voir mon nom dans les journaux et que, d'ailleurs, le travail n'est pas assez sérieux. Néanmoins, je vous le garantis pur et orthodoxe. Peut-être plaira-t-il dans les couvents. Je désire vivement qu'il serve à toutes les femmes élevées dans ces saintes maisons. C'est pour elles que je l'ai écrit[3].

Jamais, cependant, ouvrage n'a tant coûté à son auteur. Commencé avant le voyage en Algérie, et concurremment avec *Rome et Lorette*, ce livre que Louis Veuillot intitula longtemps, avant son apparition, le *Sub tuum*, fut plusieurs fois repris et abandonné. En Septembre 1841, au moment où il croyait repartir pour l'Algérie chargé d'une mission par M. Guizot, Louis Veuillot écrivait à son frère Eugène : « Le *Sub tuum* marche. Si je ne le finis pas, je l'emporterai bien commencé et je le terminerai là-bas. Ce sera original de dater d'Algérie la belle copie que j'en veux remettre à

---

[1] *Correspondance*, t. I, p. 189 et suivantes.

[2] Voici le titre complet : *Agnès de Lauvens*, ou *Mémoires de Sœur Saint-Louis*, contenant divers souvenirs de son éducation, et de sa vie dans le monde, recueillis et publiés par LOUIS VEUILLOT.

[3] 29 Juillet 1842. *Correspondance*, t. I, p. 169.

Mme la Supérieure[1]. » Mais le *Sub tuum* ne marchait pas bien vite. Le 6 Avril 1842, répondant à son frère qui lui a reproché un trop long silence, Louis Veuillot écrit :

Ne t'en prends qu'au *Sub tuum*, cher frère : j'y travaille avec une rage sans pareille. Ne pouvant plus du tout écrire le soir, ni par conséquent lire, à cause de mes yeux, le temps qui me reste pour griffonner me devient si cher que je n'en puis distraire un moment. Je me lève à six heures, et je me mets tout de suite à ce cher *Sub tuum* qui aura deux volumes. A huit heures ordinairement, je vais au ministère ; là, j'ai dans mon tiroir un autre chapitre en train, que je continue jusqu'à dix heures[2]...

Un peu plus tard, le 14 Avril, il écrit au même ces lignes qui nous éclairent sur la manière dont fut composé le livre :

J'achève enfin ce long *Sub tuum ;* quelques chapitres encore, et j'aurai fini. Jamais ouvrage ne m'aura tant coûté ; non pas qu'il ait été long à faire, mais j'avais commencé par les derniers chapitres, et c'est une mauvaise méthode. Depuis un mois, je ne fais qu'aller d'un endroit à l'autre, bouchant les trous, rajustant des pièces, etc., comme s'il s'agissait de réparer une marqueterie. Je ne sais trop ce que vaudra cet ouvrage, il m'a tant ennuyé que j'en ai mauvaise opinion[3].

Et, dix jours plus tard, il écrit à son frère, avec un soupir de soulagement, qu'il a livré le volume à l'éditeur, Gustave Olivier[4].

A dire vrai, Louis Veuillot avait entrepris là une œuvre peu conforme à son tempérament et à son tour d'esprit ; l'on comprend, sans tenir compte des autres circonstances, qu'elle lui ait tant coûté. Edifier et intéresser des « enfants de Marie », à qui est dédié ce livre, d'humbles religieuses dont il retrace la vie quotidienne, sans tomber dans une accablante monotonie et sans trop déplaire aux profanes, en essayant même de les intéresser, n'est pas chose facile. C'est pourtant ce que l'auteur a tenté. Le *dessein* et le *plan*

---

[1] *Correspondance*, t. I, p. 127.
[2] *Correspondance*, t. I, p. 146 et 147.
[3] *Ibid.*, p. 151.
[4] *Ibid.*, p. 152.

général de son œuvre sont nettement indiqués dans l'*Avant-Propos*. L'écrivain a voulu faire la peinture fidèle d'une maison d'éducation religieuse. Une pensionnaire emploie ses loisirs à mettre par écrit le détail des choses qui lui plaisent et la touchent le plus durant la dernière année qu'elle passe au couvent. Sortie de cet asile, elle rappelle les souvenirs qu'elle en a gardés ; les jugements qu'elle porte sur le monde achèvent le tableau de l'éducation qu'elle a reçue. -- Tout le livre tient en ces deux grandes parties.

La vie d'Agnès au pensionnat des religieuses se déroule dans ses détails les plus importants ou, du moins, les plus frappants pour la jeune fille. Elle nous décrit la maison qui l'abrite, elle et ses compagnes : cours de récréation, salles de classe, dortoirs, chapelle, infirmerie ; les menues occupations d'une journée de pensionnaire : le lever, les prières, les jeux, la classe, avec les événements imprévus qui en viennent, un instant, interrompre la trame. L'écrivain a su animer ces pages d'une étonnante diversité. Parmi les devoirs quotidiens où s'affirment le dévouement admirable des éducatrices, la légèreté des enfants et aussi leur fraîcheur exquise, il a su introduire des épisodes, des récits, des descriptions, des séries de réflexions piquantes et savoureuses, des observations et des jugements qui sont bien un peu forts pour une jeune fille de seize ou dix-sept ans, mais qui tiennent le lecteur en haleine, ménagent jusqu'au bout sa curiosité et l'intérêt du livre. N'y cherchons pas, d'ailleurs, un ordre rigoureux, les récits ou épisodes se déroulent suivant leur succession régulière ou imprévue. Tout se mêle avec un naturel qui est, en l'espèce, le triomphe de l'art : ainsi, après la description du couvent, voici l'histoire d'un Missionnaire ; au milieu du labeur de l'étude, les charmes de la première communion ou de la Fête du Saint-Sacrement ; plus loin, le tragique récit de l'expulsion d'une élève ou l'édifiante narration de la mort d'une religieuse. Les vacances nous sont aussi racontées par le menu, avec leurs distractions et leurs bonnes œuvres ; puis c'est la rentrée et encore quelque temps la vie déjà connue ; puis, soudain, sans trop savoir pourquoi, sans doute parce que l'âge

est venu, Agnès, rappelée par son père, quitte le couvent et entre dans la vie du monde. Cette deuxième partie est d'un intérêt plus haut que la première. La jeune fille nous introduit dans un milieu mondain, nous révèle ses premières impressions sur la société et ses plaisirs ; elle décrit, par des confidences multipliées, la lente et sûre évolution de son âme, qui, du sentiment chaque jour plus vif des misères du monde, va la conduire aux renoncements et à la paix du cloître. Mais, comme dans la première partie, la série des impressions et des observations est entremêlée de récits et de descriptions pris au vif des réalités nouvelles où se meut la jeune fille.

Ce qui frappe par-dessus tout dans ce livre, c'est la place médiocre que tient l'*instruction* au couvent d'Agnès. Assurément, on y étudie plus que ne veut le dire la jeune pensionnaire, qui craindrait sans doute de nous fatiguer de fastidieuses énumérations ; on y étudie, je crois bien, l'essentiel, tout l'essentiel pour faire une femme cultivée sans pédantisme, apte à tenir sa place honorablement en société sans oublier ses devoirs principaux. On y étudie la Grammaire, sans omettre les verbes irréguliers, ni les règles d'accord des participes, et « les sombres régions de l'Arithmétique sont franchies triomphalement[1] ». Ce n'est pas grand'chose et ce sont bases très élémentaires, mais qui, trop souvent, font défaut à nos modernes savantes. Ce n'est pas tout ; on enseigne, au couvent, beaucoup d'autres connaissances très propres à ouvrir l'esprit et à former le caractère. On y enseigne l'histoire profane, la géographie, l'astronomie, l'histoire naturelle, la littérature, le dessin, la musique[2]. Au-dessus de tout cela, pour compléter, éclairer, et diriger tout cela, on étudie l'histoire sainte, l'histoire de la religion, la doctrine chrétienne[3].

Et tout cela est coupé de récréations joyeuses, de visites

---

[1]Ch. XIV. *Savoir si l'on s'ennuie au Couvent.*
[2]*Ibid.*
[3]*Ibid.*

intéressantes et instructives, de fêtes religieuses, de charmantes coutumes qui sont les traditions vitales d'une maison ; tout, en un mot, concourt à rendre l'étude attrayante et, par là-même, féconde. Cette manière de rendre l'étude attrayante n'aurait pas déplu à Michel de Montaigne qui, à dire vrai, allait un peu trop loin dans la voie de la mollesse.

L'écrivain fixe là un idéal qui peut sembler vieillot ou un peu bourgeois, mais enfin un idéal de bon sens pratique et d'aimable sagesse. Ces études ne font pas, à coup sûr, des surmenées ou des neurasthéniques, elles ne font pas non plus des déclassées ni des cervelines. L'on ne faisait guère à Saint-Cyr, ni dans les autres pensions illustres du XVIIe siècle, autre chose qu'au couvent d'Agnès. L'idéal de Louis Veuillot ne diffère point de celui de Mme de Maintenon et de Fénelon : l'instruction aussi développée qu'il sera vraiment utile pour la vie de la jeune fille dans le monde, mais *par-dessus tout* l'éducation, c'est-à-dire la formation morale. L'écrivain s'en explique franchement :

> L'instruction, pour les femmes surtout, est la chose secondaire. Bien que celle des couvents soit et doive être supérieure, ce ne sont pas précisément des savantes, mais des chrétiennes, que l'on y fait... Jusqu'où vont les connaissances d'une femme au delà de la grammaire usuelle, de l'arithmétique et d'une certaine chronologie élémentaire, cela importe peu. Comment cette femme pense, comment elle juge et saura se conduire, dans quels principes elle trouvera sa force, dans quelles idées elle puisera ses consolations, sur quelles convictions elle assoira le rigide amour de ses devoirs... voilà l'essentiel[1].

Agnès, qui est la jeune fille idéale de Louis Veuillot, et qui n'a de commun que le nom avec celle de l'*Ecole des Femmes* de Molière, Agnès donc est l'élève d'éducatrices religieuses, c'est-à-dire de vierges chrétiennes consacrées, dans la retraite, sous la loi de la pauvreté, de la chasteté, de l'obéissance, au travail de l'éducation : élèves des Ursulines, des Visitandines, des Dames du Sacré-Cœur, des Augusti-

---

[1] *Avant-Propos*.

nes, des Dames de Saint-Maur, du Bon-Pasteur, toutes s'y peuvent aisément reconnaître. Sans doute ; néanmoins, en écrivant les *Mémoires de Sœur Saint-Louis*, Louis Veuillot avait sous les yeux ce qui se passait au Couvent des Oiseaux, où furent élevées ses deux sœurs ; pour dessiner le portrait d'Agnès, il lui fut aisé de prendre sur le vif : sa sœur Elise et sa sœur Annette ont dû faire les frais de mainte notation. Agnès n'est pas diplômée, elle ne pourra pratiquer le droit ni la médecine ni la chirurgie dentaire : elle ne sera jamais une fille ou femme modern-style, pas plus qu'une Amazone ou une Diane chasseresse. Agnès, pourtant, est loin d'être une ignorante : comme sa cousine, l'Henriette des *Femmes Savantes*, sans étaler ses connaissances, elle a d'excellentes connaissances, toutes les connaissances d'une jeune fille « de bonne maison », et, comme Henriette, elle plairait à cet honnête et distingué Clitandre. Agnès sait beaucoup plus qu'elle ne montre ; chemin faisant, et sans y toucher, elle émaille ses causeries de bons souvenirs littéraires. A propos de la lecture d'un certain « volume bleuâtre » qui a tout l'air d'un poème romantique désespéré ou agaçant d'inepte égotisme, elle glisse cette judicieuse boutade :

En lisant ces vers, il m'a semblé que je faisais un saut de cent cinquante ans. Cela ne ressemble plus du tout à Corneille, ni à Racine, ni à La Fontaine, ni à Molière, dont on nous lisait de si beaux passages. Ce livre, qui, m'a dit ma cousine, peut donner une idée de tous ceux que l'on fait à présent, me parle une langue que je n'entends pas[1].

Elle doit fort bien connaître l'admirable écrivain que bien des femmes de lettres ignorent aujourd'hui ; son commerce lui a ouvert et affiné l'esprit, délié la plume. Parlant d'une sorte de neurasthénique, elle dit : « J'ai proposé de mes livres à moi, entre autres les *Lettres de Mme de Sévigné*, qui sont si jolies, elle m'a demandé si je voulais la faire périr » ; et, un peu plus loin, dans le même chapitre :

---

[1] Ch. XXXII. *Lecture d'un poète.*

En lisant, l'autre jour, Mme de Sévigné, je faisais réflexion qu'elle était placée dans la situation la plus propre à se trouver heureuse, riche, libre, belle, spirituelle, grande dame, honorée, sage, pieuse même, fréquentant la cour sans remords et sans envie, entourée d'une société qu'on ne croirait pas aujourd'hui avoir pu exister jamais, liée avec Mme de Lafayette, causant avec Bossuet, prêchée par Bourdaloue, lisant des vers nouveaux de Racine, aimant sa fille, aimée de son fils : eh bien ! écrit-elle une page sans se plaindre ? n'y en a-t-il pas beaucoup qui sont trempées de pleurs[1] ?

Elle cite même, sans s'en douter, et sans qu'il y paraisse, du pur Bossuet et du plus profond[2]. Non, vraiment, Agnès n'est pas ignorante et sa culture est du meilleur goût, du plus délicat et du plus solide.

Elle est admirablement *sensée*.

C'est étrange comme ces modestes religieuses lui ont appris à regarder ou plutôt à voir ; c'est qu'elles lui ont enseigné l'art de réfléchir, de mesurer toutes choses à leur mètre véritable. Jetée dans le monde, Agnès de Lauvens a tôt fait d'en discerner la fausseté, de découvrir et percer sous les masques, les mobiles cachés, les passions hideuses, les intentions perverses. Il faut dire qu'elle a la bonne fortune de posséder un vrai trésor en cette cousine pieuse et intelligente qui fut élevée comme elle, qui va remplacer la mère morte, initier délicatement Agnès à la vie du monde et ménager la transition sans brusquerie fâcheuse.

Or, le premier avertissement de ce sage Mentor est la constatation, combien juste ! de la fragilité, nous n'osons dire hypocrisie, des convictions religieuses chez les femmes du monde. A la vérité, les femmes chrétiennes ne sont pas rares ; mais les femmes vraiment pieuses, d'une piété solide et inébranlable, sont très rares, et les femmes pieuses avec intelligence sont excessivement rares. Bien souvent, il entre dans leur piété beaucoup de calcul, de routine, de sottise, de recherche vaniteuse ou sensuelle, d'ignorance. Cette

---

[1] Ch. XXXIII. *L'ennui.*
[2] Ch. XXVII. *Trouble.*

constatation est suivie d'un conseil profondément psychologique et fortement pratique pour une jeune fille : « Ne vous fatiguez point de votre bonne réputation[1]. » Il y a là un fort grave écueil où des anges mêmes ont sombré. On se fatigue si aisément, surtout à cet âge, d'une sévérité qui fait fuir tout éclat frivole ; on se fatigue d'être seule, évitée et comme emprisonnée dans sa vertu. Passer pour la plus vertueuse des femmes n'est point précisément le difficile ; cela ne garantit point du désir de passer pour la plus aimable et la plus belle : or, il se cache dans ce désir mille pièges bien subtils ; de ce désir le monde profite avec un art infini ; ce désir se colore souvent de prétextes sur lesquels la conscience s'abuse par une connivence à peine sensible. Non, le difficile est d'être vraiment, sincèrement et constamment vertueuse[2].

Donc, moins de huit jours après avoir quitté le couvent, Agnès va au bal ; la cousine, qui n'est pas une sauvage, lui a démontré qu'elle avait des raisons pour aller au bal, elle a pris soin, au surplus, de la mettre en garde. Mais Agnès voit fort clair par elle-même ; dès la première fois qu'elle prend part aux plaisirs mondains, elle les juge avec une singulière acuité, sa première observation est d'une profonde et juste amertume : assurément, le décor est somptueux, le salon vaste et riche, rempli de fleurs et de lumières ; la musique n'est point mauvaise ; mais, ce qui frappe bien vite, après un premier éblouissement, c'est « sur une quantité de figures un air de chagrin qui étonne ». De tant de joie apparente, il se dégage une impression de tristesse profonde. Mais, chez Agnès, le bon sens solide, la belle et saine humeur reprennent le dessus : elle danse en fine psychologue et le récit qu'elle a fait de son premier bal est une fort intéressante comédie saupoudrée d'ironie[3]. Par la suite, le jugement d'Agnès s'affermit et s'affine encore. Ce monde, où elle doit tenir son rang, cette société désœuvrée, futile,

---

[1]Ch. XXX. *Le Premier Bal.*
[2]*Ibid.*
[3]Ch. XXX. *Le Premier Bal.*

trompeuse, méchante ou vaine, elle l'analyse avec une impitoyable pénétration ; et il faut lire, de ce point de vue, tout le chapitre XXXIV, intitulé *Le monde*, si suggestif et si vrai.

Agnès, si elle est « dévote », est fine et sensée, douée d'un jugement sûr et solide. Et c'est une jeune fille délicieusement *vertueuse* qui n'a rien d'une vilaine médisante, ni d'une prude, ni d'une tartufe. Agnès est fille parfaite, elle a gardé à sa mère défunte le culte du souvenir et cette tendresse nuancée de vénération qui s'attache, en nos cœurs, aux êtres chers qui nous ont trop tôt quittés ; elle est docile et attentive aux volontés, aux moindres désirs de son père, M. de Lauvens, brave homme très répandu dans la société et quelque peu touché d'égoïsme bourgeois. Elle est déférente et obligeante pour sa belle-mère, ce qui ne va pas toujours sans mérite, car Mme de Lauvens, mondaine, éprise des plaisirs et de l'estime du monde, est éternellement ennuyée, victime des déceptions que cause le service des terrestres idoles. Pour lui complaire, Agnès l'accompagne aux réunions mondaines qui lui pèsent tant ; pour ne la point fâcher, elle condescend à aller au bal qui lui est une fatigue sans ombre d'attrait. La maladie de Mme de Lauvens met surtout à jour l'admirable dévouement d'Agnès, en même temps que les défauts de sa marâtre. Quelles lignes émouvantes écrit à ce sujet la jeune fille[1] ! Agnès est une amie obligeante et zélée. De quel cœur attristé elle accueille les pénibles révélations de sa cousine Estelle, qui a seize ans et qui sait tout : histoire, géographie, peinture, musique, italien, mythologie... « sans s'être donné la moindre peine », mais qui ignore la science suprême : celle du respect de sa dignité et de la pratique des plus élémentaires devoirs ; pauvre petite évaporée, qui déjà ne croit plus à rien ou, du moins, se vante de n'y plus croire, pas même à cette science dont on l'a saturée ; qui estime tout, ici-bas, inutile ou ridicule, sinon avoir de l'esprit, savoir se parer et danser avec goût ; Estelle, qui déjà se croit affranchie de toute règle mo-

---

[1]Ch. XXXVIII. *Maladie de Madame de Lauvens.*

rale, et qui professe sur ses devoirs futurs des principes fort peu rassurants : « quant aux devoirs, je n'épouserai qu'un homme qui m'aimera beaucoup et qui ne sera pas d'humeur à fuir les plaisirs, en sorte qu'il sera facile d'obéir réciproquement à nos volontés[1]. » Agnès n'abandonne point son amie à sa détresse morale, elle s'attache, au contraire, au salut de l'égarée, elle la raisonne de son mieux ; par des arguments excellents, ma foi ! (un peu trop savants, sans doute, pour son âge ; mais, qu'importe ?) surtout par une bonté toujours délicate, par une réserve toujours discrète, par les prières et les sacrifices qu'elle ne cesse d'offrir et de solliciter des saintes âmes, elle obtient la victoire tant souhaitée. Comme elle est exquise encore à consoler, apaiser, encourager cette Euphrosine qu'elle a connue jadis au couvent, d'où elle fut exclue pour sa mauvaise conduite, cette Euphrosine qui, aujourd'hui, après bien des écarts et des souffrances, est revenue aux habitudes saintes de sa première enfance[2]. Agnès, enfin, est pitoyable aux malheureux. Elle va, toute simple et gracieuse, parmi les travailleurs, les humbles, les abandonnés, les petits enfants, les malades, portant partout le charme de son sourire, et la candeur de ses yeux, semant à pleines mains les paroles réconfortantes et les aumônes généreuses.

Idéale jeune fille, en vérité, aussi aimablement vertueuse que finement sensée, et modestement instruite. Jeune fille idéale, parce qu'elle réalise dans la pratique quotidienne les principes de son éducation ; parce qu'elle sait ce qu'est le devoir et combien il est nécessaire de le remplir ; parce qu'elle sait que la lumière et la force, pour se conduire dans la vie, sont dans la religion ; parce qu'on lui a appris et qu'elle a retenu que la piété, la piété bien comprise, celle qui est fondée sur l'abnégation, « est utile à tout », et qu'elle est, en définitive, « le tout de l'homme ». Jeune fille idéale, fleur exquise de l'éducation religieuse, idéale en ce qu'elle

---

[1] Ch. XL. *Estelle.*
[2] Ch. XLV. *Histoire d'Euphrosine.*

est rare, très rare, moins rare pourtant qu'on ne croit ou qu'on ne prétend : idéale, mais qui existe vraiment et que chacun de nous a rencontrée pour l'admirer et pour espérer en l'humanité.

Le *style* d'*Agnès de Lauvens* constitue un véritable tour de force. Sans doute, la jeune pensionnaire parle une langue au-dessus de son âge et de sa science littéraire. Sans doute, elle manie avec une dextérité par trop remarquable la langue de la dissertation et de l'analyse subtile, serrée, fine et nerveuse, aussi bien que celle des envolées lyriques ou oratoires. De ce point de vue, certains chapitres, qui sont par eux-mêmes de purs chefs-d'œuvre, sonnent faux, manquent de naturel : ils sont trop de l'auteur du livre, pas assez de celle qui est censée parler ou écrire : tels sont les chapitres XXI : *Sur le libre arbitre* — XXVII : *Trouble* — XXXIV : *Le monde*. Sans doute, l'effort reste trop souvent visible pour tenir un langage qui soit absolument simple et familier ; pour un polémiste de cette trempe, écrire cette histoire dans le style approprié était vraiment une gageure. — Malgré les imperfections dont nous venons de parler, l'écrivain, peut-on dire, a gagné sa gageure. Maintes pages de ce livre sont exquises de fraîcheur, de grâce naïve. Certains *récits* sont pénétrés de candeur naturelle en leur art déjà bien savant, mêlés des effusions suaves d'une âme en son printemps. Il en est qui font songer aux *Fioretti* de la Vie des Saints ou aux pages les plus ravissantes de la *Légende Dorée*, par exemple le chapitre intitulé : *Charité*[1]. Les descriptions offrent ce même charme de fraîcheur jeune en même temps qu'un profond intérêt de réalisme pittoresque ; un tel mélange comportait de grandes difficultés, il faut reconnaître que, le plus souvent, l'écrivain a réussi à les vaincre. Il semble vraiment difficile de trouver descriptions plus vivantes et en même temps plus charmantes que la *description du Couvent*[2] — *La fête de Maman*[3] — *Un pèlerinage et*

---

[1]Ch. IX.
[2]Ch. I.
[3]Ch. XVIII.

Nouveau pèlerinage[1] — *Nos vendanges* — *La rentrée*[2] — *La nuit de Noël*[3]. Agnès sait d'ailleurs varier ses descriptions ; certaines sont pénétrées d'une grave piété : *La fête du Très Saint-Sacrement*[4] — *Fête du Sacré-Cœur*[5] — *Mort d'une religieuse*[6] ; quelques autres sont riches d'observation psychologique ou sociale et de verve comique, telles : *Le premier bal*[7] — *Suite du précédent*[8] — *Le monde*[9]. Elle sait varier le ton avec grande souplesse. Rien de plus animé que ces récits et descriptions sans cesse mêlés d'effusions personnelles simples et naturelles. Quand il s'agit de disserter sur de trop arides sujets, Agnès est habile à citer des autorités éloquentes ou subtiles ; c'est ainsi qu'elle amène une définition de l'esprit qui est un pur chef-d'œuvre de finesse et de pénétration en même temps que de précision didactique[10]. Et puis Mère Saint-Paul répond aux lettres de sa fille spirituelle : c'est, pour l'auteur, l'occasion et le moyen d'exprimer de hautes leçons, d'une aimable austérité, parfois même d'une grandeur et d'une force, d'un mouvement qui atteignent jusqu'à l'éloquence[11].

Il advient que ces pages soient comme mouillées de larmes. L'auteur possède le don de sentir vivement et de communiquer à ses mots la vie de son âme ; d'un simple récit, d'une description, se dégage parfois, sans que paraisse nul procédé, par cela seul que l'écrivain s'est mis tout entier en ce qu'il écrit, une émotion qui nous remue profondément. Plusieurs lettres d'Agnès à la Mère Saint-Paul, pour lui dévoiler ses souffrances intérieures, sont de ce ton ; le chapi-

---

[1]Ch. XXI.
[2]Ch. XXII.
[3]Ch. XXVI.
[4]Ch. V.
[5]Ch. VIII.
[6]Ch. XIII.
[7]Ch. XXX.
[8]Ch. XXXI.
[9]Ch. XXXIV.
[10]Ch. XII. *De l'Esprit.*
[11]Cf. surtout Ch. XXVIII. *Lettre de Mère Saint-Paul.*

tre final : *Le Retour au Couvent*, est tout pénétré de cette émotion ; mais rien n'égale, de ce point de vue, une simple histoire où il entre quelque chose de l'histoire de Louis Veuillot enfant : *Le Petit André*[1].

Enfin, Louis Veuillot n'a pas résisté à la tentation d'introduire dans son livre un petit poème : *la Violette*[2], sur la prééminence des fleurs. Il y vient on ne sait comme, tout simplement parce que l'auteur l'a voulu. Le poème est exquis de grâce enfantine, d'esprit facile et léger ; le mouvement a la souplesse des rondes de jeunes filles, et de charmantes mélodies y furent adaptées dans les pensionnats. Nous en citerons quelques strophes à peine :

Un jour sur la colline
Que le ciel, que le ciel illumine,
Un jour sur la colline
Chaque fleur a chanté.

Chacun vante sa mine
Que le ciel, que le ciel illumine,
Chacun vante sa mine
Et se croit préféré...

Or, sur cette colline,
Que le ciel, que le ciel illumine,
Or, sur cette colline,
La Vierge descendit,

Et de sa main divine,
Que le ciel, que le ciel illumine,
Et de sa main divine,
Sous l'herbe elle cueillit

La fleur que l'on devine
Que le ciel, que le ciel illumine,
La fleur que l'on devine
Et qui n'avait rien dit.

---

[1]Ch. XLIV.
[2]Ch. XVII.

Ce livre, a écrit Eugène Veuillot, eut du succès, beaucoup de succès, et je crois qu'il en a encore dans le milieu auquel il était destiné, mais le public des lettres et même le public catholique militant s'en occupèrent assez peu. Ce n'était pas là ce que l'on voulait de Louis Veuillot[1].

Il est vrai, on attendait de lui des œuvres plus fortes, mais, en son genre, l'œuvre mérite de l'estime. L'auteur ne se faisait pas, d'ailleurs, illusion sur le succès ; il écrivait, le 31 Août 1842, à M. l'abbé Morisseau :

Je serais enchanté d'avoir vos avis sur la *Sœur Saint-Louis*, pour y faire, s'il est possible, quelques corrections, car, il sera bientôt nécessaire d'en publier une seconde édition[2]. D'ailleurs, ce livre ne vaut pas la peine qu'on s'en occupe beaucoup. Il est fait pour un public particulier, et je désire seulement qu'il arrive à ce public-là[3].

Son désir fut amplement réalisé.

---

[1]*Louis Veuillot*, t. I, p. 273.
[2]Voir notre *Bio-Bibliographie de Louis Veuillot*, ch. VIII.
[3]*Correspondance*, t. I, p. 171.

CHAPITRE VI

THÉORIES LITTÉRAIRES ET POÉTIQUES DE LOUIS VEUILLOT

I. DU TRAVAIL LITTÉRAIRE

(*Aux jeunes Ecrivains Catholiques*)

(1842)

Louis Veuillot écrivait à son frère Eugène, le 25 Novembre 1841 :

Tu connais mon aversion pour la confrérie de Saint-Paul ? En conséquence, j'y entre. Elle fonde une *revue* que j'ai critiquée ; j'en deviens collaborateur. Je me plains des chiens de libraires qui payent trop peu les auteurs : c'est pourquoi j'ai passé deux ou trois jours à fabriquer pour la sus-dite revue un bel article de vingt-deux pages, qu'elle insérera moyennant payement, *par moi*, de vingt francs pour deux années de cotisation confraternelle ! et je suis enchanté de cette affaire-là[1].

La Revue en question était *la Revue littéraire et critique publiée par la Société de Saint-Paul ;* elle était la continuation du *Bulletin Catholique de Bibliographie*, fondé, sous le patronage de l'abbé Dufriche-Desgenettes, par un groupe de jeunes écrivains catholiques appartenant aux professions libérales, dont les principaux étaient Edouard de Bazelaire, Amédée Gabourd, Ozanam. Cette Revue ne dura qu'un an.

---

[1] *Correspondance*, t. I, p. 134.

Louis Veuillot y publia divers Comptes rendus bibliographiques[1]. Il y publia aussi deux articles extrêmement importants parce qu'ils contiennent ses théories littéraires et poétiques de ce temps, qui ne devaient guère se modifier, dans leur essence, par la suite.

L'article intitulé : *Du travail littéraire*, parut dans la première livraison de la *Revue de Saint-Paul* en Janvier 1842[2]. Il fut inséré dans la deuxième édition de *Rome et Lorette*[3]. — S'appuyant sur un texte bien suggestif de l'Epître de saint Paul aux Romains[4], Louis Veuillot définit *la vocation de l'écrivain*. Car l'écrivain porte en soi une véritable vocation : la preuve en est dans les dons qu'il a reçus du ciel. Ces dons, il a le devoir de les utiliser au service de Dieu et pour le bien de ses frères. Mission sublime qui hausse la dignité de l'écrivain à une sorte de sacerdoce. Que l'écrivain, au surplus, ne tire point vanité de ses dons et de la mission qu'ils lui tracent : ne serait-ce point injustice, puisque cela lui a été seulement communiqué ? D'ailleurs, combien partagent avec lui ces dons et cette mission ? Combien peu les exploitent suivant leur grandeur ? Combien en faussent l'origine et la destination ? La modestie doit régler l'emploi de ces richesses divines. Mais, avec la modestie, l'application : « Nous rendrons compte à Dieu de ce don, qu'il nous accorde pour lui, pour le prochain, plus encore que pour nous. » Application à faire fructifier les dons divins : est-ce en multipliant les œuvres ? Non point, ce n'est pas la multiplicité qui importe, c'est la perfection ; l'écrivain doit tendre à faire de son mieux tout ce qu'il entreprend, donner à ses écrits toute la solidité et même tout l'agrément possible, « afin que la beauté du vase fasse, au besoin, accepter un breuvage dont la vertu compensera d'ailleurs l'amertume ».

---

[1]Voir notre *Bio-Bibliographie de Louis Veuillot*, ch. VIII.
[2]P. 49-62.
[3]Ch. LVII de la 4e édition (définitive).
[4]Ch. XII.

Mais, *par quels moyens atteindre à cette perfection ?* Le premier consiste à prendre nettement conscience de notre vocation et à « nous livrer » à cette vocation, non point précisément pour le plaisir ou l'attrait que nous y pourrons trouver ; non point pour l'avancement de notre fortune ou la satisfaction de notre orgueil, mais par le sentiment du devoir, en vue de remplir la vocation qui nous est assignée par les dons reçus. Le deuxième consiste à étudier « sans cesse ». Ce serait folie de s'en fier à l'imagination, qui prend ses écarts et sa fougue pour l'inspiration ; ce serait folie de croire que l'esprit, comme la terre, puisse fructifier sans effort, sans labeur. L'étude est nécessaire au développement de nos facultés, de notre esprit ; le champ qu'il nous faut ensemencer, sans elle, demeurerait stérile : « Nous ne sommes que le champ ; l'étude est le soc qui défriche, est la semence qui féconde, est la pluie qui développe et le soleil qui mûrit. » L'étude est nécessaire à tous, mais pour le chrétien elle est une grandeur et un gage de félicité ; une grandeur, puisqu'elle nous fait rentrer et demeurer dans l'ordre providentiel, et qu'elle nous rend aptes à collaborer à l'œuvre divine ; un gage de félicité durable, car si les hommes nous refusent la gloire, la considération, la fortune, Dieu nous promet son Paradis. Pour le chrétien, elle est plus encore : *un devoir* strict et fondé sur l'ordre du Seigneur ; au surplus, dans les temps que nous traversons, il nous faut travailler efficacement à rétablir « tant de choses de l'ordre intellectuel et moral, aujourd'hui misérablement délabrées ou qui gisent tout à fait abattues ».

Parmi ces *ruines*, il en est *une qu'il nous importe tout spécialement de réparer : la ruine du langage*. Louis Veuillot déplore l'infériorité notoire de son âge en matière de style et de grammaire. « On n'entend, on ne lit plus qu'une langue nouvelle, ou plutôt qu'un jargon déshonoré ! L'écrivain le plus négligé d'il y a cent ans serait épouvanté s'il pouvait voir ce qu'on imprime partout, écouter ce qui se dit à toutes les tribunes et souvent même à l'Académie. » L'écrivain assigne pour cause à cette décadence l'habitude de la presse périodique, plus encore l'absence de morale et de

croyance. C'est qu'en effet, la langue n'est autre chose que l'expression adéquate de la pensée, la parfaite traduction de l'âme : combien il importe donc de donner à l'âme une belle tenue, de la remplir de nobles croyances, de riches sentiments, de vérité, et de beauté ! Ceci est essentiel pour que la langue reste vraiment « reine comme elle est ». La langue sera, avant tout, ce que sera l'âme, elle vaudra, avant tout, ce que vaudra l'âme :

Tout se tient, dans le bien comme dans le mal... Il faut *rompre tout pacte avec l'iniquité ;* il faut que tout soit bon pour que tout ne devienne pas mauvais ; que le fond soit entièrement pur, pour que la forme, à son tour, soit pure entièrement. Le style est comme ces ornements magnifiques qui n'ont jamais leur vraie beauté et toute leur splendeur, à moins d'être portés par un pontife ou par un roi. Quand la pensée n'est pas digne, elle se débarrasse d'une noble forme qui la gêne, qui ferait ressortir son abaissement ; elle prend le manteau vulgaire et l'allure des rues ; elle s'y fait, et bientôt elle ne sait plus revêtir l'insigne illustre de sa primitive majesté.

Ne soyons donc pas de ces écrivains qui abaissent leur intelligence à réjouir la grossièreté du peuple ou de l'impie par des tableaux obscènes ou des récits odieux, ni non plus de ces mercenaires qui n'ont cure de bien écrire, qui, travaillant à la toise, songent surtout à écrire beaucoup pour « être lus, applaudis, payés, oubliés », qui croiraient se faire tort de consacrer du temps à leur œuvre pour en perfectionner la forme, faisant consister l'art à délayer des longueurs. Non, soyons probes ; nous sommes les dépositaires de la vérité ; ce serait une faute de l'adultérer par une expression imparfaite, par une langue insuffisante, incapable d'en traduire tous les aspects, toute la force, toute la splendeur : ce serait une véritable trahison. Notre conscience vis-à-vis de la vérité même nous oblige à « chercher le style ». De plus, notre mission sociale comporte encore ce devoir :

Nous avons notre âme et d'autres âmes à sauver ; et nous y mettrions de la négligence et nous ne passerions pas des jours et des nuits sur un seul chapitre ! sur une seule page destinée

à défendre la cause éternelle du prochain ! Ah ! Dieu nous en ferait un reproche. — Nous savons ce que vaut cette parole : songeons-y.

C'est que l'on se fait aisément illusion sur ce point ; chacun convient que la modestie et l'étude nous sont nécessaires ; mais, parmi les écrivains catholiques, beaucoup trop regardent comme dépourvu d'importance ou, du moins, comme peu important,

D'écrire avec plus ou moins de correction, d'agrément ou d'adresse. Et moi, je dis qu'après la foi et l'instruction, rien ne nous est plus nécessaire : c'est par là que nous serons lus ; c'est par là que nous conquerrons l'attention et l'estime du monde, succès qu'il nous faut absolument obtenir — non pour nous (à Dieu ne plaise que nous nous recherchions personnellement en ceci !), mais pour les vérités que Dieu nous donne à proclamer et à maintenir ; mais pour le monde, qui a besoin d'aimer ces vérités secourables et de se réfugier à leur foyer divin.

Quelque opinion que l'on professe, on ne peut méconnaître la vérité et la grandeur de cet idéal inspiré par la foi, tout pénétré de conscience littéraire et morale. Loin de nuire au culte et au zèle de la perfection littéraire, la religion ne fait que l'agrandir encore et le développer, l'élargir et l'épurer : elle inspire la préoccupation des belles pensées, des nobles sentiments, et, par une suite toute logique, la préoccupation des belles formes qui soient l'adéquation exacte de l'âme et des signes destinés à la traduire. De quelle splendeur un tel idéal pare le culte des lettres, en l'élevant à la dignité d'une sorte de sacerdoce et de mission sociale ! Nombreux sont les écrivains français qui ont assigné à l'art littéraire une mission, un rôle moral : Ronsard et Boileau, Pascal et Bossuet, Lamartine, Victor Hugo, Alfred de Vigny, George Sand, Lamennais, pour ne citer que les principaux, en ont ainsi jugé, avec de multiples nuances et à des points de vue très divers. Aucun n'a mieux précisé ce rôle, mieux approfondi les causes et le principe d'une telle mission ; nul n'en a placé plus haut l'idéal et les lois, nul n'en a mieux marqué le caractère divin ni les devoirs féconds.

Il est piquant aussi de constater que, un peu plus tard, dans un pénétrant article de la *Revue des Deux Mondes* du 1er Juillet 1843, intitulé : *Quelques vérités sur la situation en littérature*, Sainte-Beuve exprime sur certains points les mêmes idées que Louis Veuillot dans cet article. — Même plainte sur l'infériorité notoire en littérature à une époque où les écrivains cherchent plutôt l'abondance que la perfection : « Quelle disette d'abord, ou du moins quelle stérile abondance ! Signaler la halte, le ralentissement graduel et continu, c'est proclamer ce que chacun s'est déjà dit. » Et maint autre passage. Même protestation contre l'immoralité des œuvres :

En littérature... on a pu trouver avec plus de fondement, en effet, que les promesses avaient quelque peu menti, que les saturnales duraient et s'étendaient avec insolence, que la boue des rues et l'ordure des bornes remontaient trop souvent jusqu'au balcon, que les grands talents à leur tour donnaient le pire signal et manquaient à leur vocation première, qu'ils s'égaraient, qu'ils gauchissaient à plaisir dans des systèmes monstrueux ou creux, en tous cas infertiles ; en un mot, qu'ils n'amusaient plus et qu'ils avaient cessé de charmer. Dès lors, en un tel état de choses, tout ce qui est et sera un peu naturel et élevé, un peu simple et moral, un peu neuf par là-même, a retrouvé de grandes chances de plaire, d'intéresser et presque de saisir... L'Epicuréisme, mais un épicuréisme ardent, passionné, inconséquent, telle est trop souvent la religion pratique des écrivains d'aujourd'hui, et presque chacun de nous, hélas ! a sa part dans l'aveu. Comment, après cela, s'étonner que l'arbre porte des fruits ? Dante écrivait à la fin de chaque livre de son poème sa devise immortelle, son vœu sublime : *Stelle...alle stelle !* La devise de bien des nôtres serait, en franc gaulois : *Courte et bonne !*

Même souci du travail et de la perfection littéraire : « Le déclassement est complet. Des écrivains d'un talent réel, mais secondaire, qui ne visent pas à le perfectionner ni à le mûrir, le poussent de vitesse, pour toute conduite, et le montent comme une orgie... »

Mais, continue Louis Veuillot, « l'art sublime qui bâtit des palais impérissables à la pensée humaine, le style », est pour les catholiques de France « une gloire de famille ».

C'est une raison nouvelle de le cultiver avec ardeur. Ici se place une sorte de *synthèse historique de la littérature française jugée du point de vue chrétien.* Louis Veuillot distingue, dans le mouvement littéraire en France, avant l'invasion des philosophes matérialistes, des orateurs politiques et des journalistes, deux grands courants contraires : le courant gaulois et païen, le courant français et catholique. A l'origine, le flot gaulois semble sourdre de la race, et c'est bien, en effet, son véritable et original génie qui se manifeste « dans les pages nettes, vives et élégantes » de Rabelais, de Bonaventure Despériers, de Clément Marot et de leurs disciples ; mais ils sont païens, opposés à l'enseignement et à la discipline chrétienne ; ils sont railleurs, sournois, implacables, particulièrement habiles à réveiller les instincts mauvais du cœur, pour les pousser à la révolte contre l'Eglise de Dieu, qu'ils ne peuvent plus combattre par le fer et par les persécutions. Contre ce flot menaçant s'est dressé le flot de l'éloquence sacrée, « pleine et puissante des inspirations divines ». Par la bouche, la science, le génie, la vertu et l'âme de Bossuet, de Fénelon et de Bourdaloue, elle a formé la littérature française et catholique, de même qu'autrefois les évêques et les prêtres avaient formé la monarchie ; elle a contraint au respect et aux chastes discours les héritiers des troubadours et des trouvères. Cette littérature eut une influence politique profonde et heureuse : en faisant un contrepoids vainqueur au cortège de « galants et de baladins » qui prétendaient accaparer le grand Roi, à « son paganisme effréné, sa luxure pompeuse et magnifique, et toute la fastueuse abomination de ses commencements », elle a protégé sa couronne contre les pires et définitives flétrissures ; en dominant les esprits de ce temps, gaulois dans le fond de l'âme, païens encore par le goût, elle a sauvegardé la grandeur et la noblesse de la pensée, le respect et la décence harmonieuse du langage. Son influence littéraire fut plus profonde et plus étendue encore. En projetant sur l'humanité les lumières du Christianisme, elle l'a révélée sous un nouveau jour ; elle en a éclairé, expliqué les misères et les grandeurs ; elle a inspiré, de la sorte, les plus beaux, les

plus incomparables poèmes de Corneille et de Racine, qui sont leurs tragédies sacrées ; elle a inspiré les plus nobles et les plus touchants sentiments de leurs autres œuvres ; elle a fait ce qu'il y a de vraiment grand et humain dans le théâtre du XVIIe siècle.

Voilà donc à quelle *source* il faut puiser. Il importe essentiellement aux jeunes écrivains catholiques, lesquels ont une si haute mission à remplir, *d'étudier*, d'imiter, non point servilement, mais intelligemment, les *écrivains du* XVIIe *siècle, et de spéciale manière* ces incomparables représentants de la *littérature chrétienne :* Bossuet, Bourdaloue, Fénelon, Massillon, maîtres trop peu fréquentés, dont les œuvres restent encore *inédites*. Dans le commerce intime de ces écrivains, ils trouveront le secret de la grandeur durable de leurs œuvres, « un sens nourri de la saine interprétation des divines Ecritures, qui sont la sagesse même » ; la clarté et la vigueur d'expression ; l'ordre et la sûreté majestueuse dans le discours. Loin d'y perdre le sens des questions actuelles, des questions sociales si fort à la mode en ces temps, ils trouveront, sur l'homme, sur la société, des lumières inconnues et définitives : il est bien clair, par exemple, que Bourdaloue, dans son sermon de Noël, en a dit plus et plus juste que tous les économistes, sur le paupérisme. Formons-nous donc à cette grande école de la pensée et de la langue. Sans doute, nous n'y deviendrons pas tous de grands écrivains ; sans doute, nous ne pouvons prétendre égaler Bossuet, Racine, Bourdaloue, Fénelon, « ces esprits tout à fait hors ligne, dont les facultés supérieures éclatent pour ainsi dire à chaque mot » ; car, enfin, il y a dans l'art un degré où rien ne saurait élever ceux qui n'ont point reçu certaines qualités fort rares dans l'histoire de l'esprit humain ; mais, à cette école, chacun prendra les qualités générales et précieuses de ce temps privilégié, les qualités que possédèrent excellemment tous les écrivains de ce siècle, même ceux qui n'en faisaient point métier. Chacun, à cette école, pourra, à force de travail, devenir un écrivain pur, clair, correct, élégant même, un écrivain capable de manier un langage qui ne plie sous aucune grande

pensée, qui ne fasse défaut à aucune idée... « et si, avec un pareil instrument, c'est la vérité de Dieu que l'on chante, on trouve des accents que toute oreille humaine écoute et que peut envier le génie ».

Que l'on ne craigne point de contracter, à cette école, la lèpre du paganisme : la littérature du XVIIe siècle en paraît infestée ; mais elle n'est païenne que d'apparence ; en réalité, elle est chrétienne « et souvent si chrétienne » ! — Du reste, les romantiques, en démolissant le vieil Olympe, nous ont rendu le singulier service de débarrasser cette littérature de tout l'appareil païen qui en masquait la vraie beauté. Païens, eux, « dans le sang, dans la chair et jusque dans la moelle des os », ils ont, à la manière de la peste, consommé cette ruine salutaire. Mais les vieux modèles sont restés debout, et les Barbares ont passé, en détruisant le peu que ces modèles offraient de défectueux. Le champ est libre, il ne s'agit que d'édifier ; et le plan d'une littérature magnifique, nationale et nouvelle, existe « pour une part dans le passé, pour une plus grande part dans l'Eglise et dans la foi ».

Voilà l'entreprise grandiose à assumer, l'idéal à réaliser , voilà les conditions du succès. Il n'est que de s'y appliquer avec courage et constance : il y a beaucoup de grandeur et de douceur à la pratique de tout devoir ; et quelle gloire de collaborer ainsi à la formation de la « grande cité dont les plans, dit J. de Maistre, sont déjà visiblement arrêtés dans l'avenir » ! Les premiers essais, d'ailleurs, sont faits pour donner espérance et les jeunes écrivains catholiques apparaissent riches de promesses ; Dieu, enfin, nous sera en aide, si, nous consacrant entièrement à cette œuvre, nous avons la sagesse de ne Lui demander que « sa gloire et notre salut ».

Ces théories littéraires, inspirées non plus seulement par la morale humaine, mais par la Foi, par la Religion la plus pure et la plus intégrale, peuvent paraître étroites et sévères, on n'en saurait contester la grandeur et la hardie nouveauté. Nul écrivain ne les avait formulées avec une telle franchise et une si absolue netteté ; sans doute, elles tradui-

saient la pensée de J. de Maistre[1] ; mais ce philosophe n'en avait parlé qu'en passant, à l'occasion du problème de l'éducation ou à propos de quelque écrivain en particulier ; ces théories sont tout à fait nouvelles et restent originales au XIXe siècle. Elles sont demeurées, toute sa vie, les idées essentielles de Louis Veuillot en matière de littérature. Foi profonde et ardente, commerce intime avec les écrivains du XVIIe siècle, travail acharné pour fortifier sa pensée et perfectionner son style suivant cette double règle : ces principes littéraires ne varieront point ; ils inspireront et dirigeront la critique littéraire de Louis Veuillot, ses sympathies et ses antipathies littéraires.

Les jugements littéraires — théories ou critiques — qu'il est amené, à cette date, à formuler en ses livres, ne s'écartent point de cet idéal : nous l'avons vu, à propos de *Pierre Saintive*, de *Rome et Lorette ;* nous le verrons dans ses articles de polémique ; on en retrouve l'expression dans une lettre de cette époque. Louis Veuillot écrit à Foisset, le 28 Novembre 1842, à propos de la disparition du *Nouveau Correspondant :*

... Buloz, attendant son tour, qui viendra, m'a fait dire à quatre reprises qu'il était prêt à m'ouvrir les portes de sa *Revue*, que j'y serais libre ; et voyant que je refusais obstinément, il m'a fait menacer d'abîmer mes livres. Que m'importent mes livres ? Mais, pour avoir si grand peur, il faut quelque raison plus forte que l'ennui d'être piqué par moi. La raison, c'est qu'ils n'ignorent pas le dégoût du public ; ils sentent très bien qu'ils répètent d'éternelles vieilleries, que toute base leur manque ; que la critique chrétienne est autrement forte et solide que la leur ; ils devinent qu'ils ne garderaient pas le public si le public savait où aller. Les écrivains aussi ont cette conviction ; ils sentent leur pauvreté, ils l'avouent, surtout ceux qui ont du talent, et Alfred de Musset, principalement, se lamente de n'être pas tombé en d'autres mains que celles qui l'ont élevé. Ils en sont venus à admirer le siècle de Louis XIV, sans pouvoir le com

---

[1] Voir, par exemple, *Opuscules et Pensées*, *passim*, et les *Lettres* surtout à son fils Rodolphe et à sa fille Adèle.

prendre. Ils ne le comprennent pas, parce qu'ils ne sont point chrétiens. Il faut les instruire[1]...

Les jugements littéraires qu'il exprimera plus tard, dans ses livres, surtout *Les Libres Penseurs*, *Çà et Là*, dans sa *Correspondance*, dans les *Mélanges*, seront, avec des nuances et certaines atténuations, marqués de la même inspiration : inspiration chrétienne, inspiration classique, du plus pur classicisme du XVIIe siècle. Louis Veuillot écrit, par exemple, en 1850, dans *Çà et Là* : « Déjà, par elle-même, la langue du XVIIe siècle est un rempart contre l'impiété ; et c'est pourquoi, les uns de dessein formé, les autres instinctivement, délaissent tant de chefs-d'œuvre[2]. » Dans la *Revue Littéraire*, supplément mensuel de *l'Univers*, il écrit, le 25 Octobre 1876 :

... Le romantisme nous a laissé beaucoup de conseils, peu de préceptes suivis et importants. Le XVIIe siècle est un siècle de Maîtres, c'est-à-dire de vrais savants. Il faut rebrousser chemin. Nous, dans ce siècle, nous avons emmagasiné des mots. Ces grands hommes de la grande époque ont connu la langue. Voilà pourquoi, après une si longue et si chaude bataille, nous devons confesser qu'ils avaient raison ; et tant que la langue existera, ils auront raison, et c'est avec leur langue qu'on écrira des chefs-d'œuvre...

En 1849, son ami le baron de Dumast lui ayant discrètement demandé grâce pour quelques écrivains en qui ne brillait point la perfection classique et dont l'esprit chrétien était fort douteux, entre autres Cuvillier-Fleury, Houssaye, Mme de Staël, Louis Veuillot lui répondit, le 13 Janvier :

... Ah ! quel bien vous me feriez si vous me pouviez délivrer de la rage que m'inspirent ces ennemis de Dieu, ces assassins de la sainte charité, ces bourreaux de la sainte pudeur. Race idiote de Caïn !... Point de merci, jour de Dieu ! Je sens les épe-

---

[1] *Correspondance*, t. VII, p. 122-123.

[2] Confession littéraire, II, l. XVI. — Cf. dans le même livre et le même chapitre : *Du Roman Chrétien*, p. 463.

rons qui me poussent d'eux-mêmes aux talons, mon cheval hennir, mon sabre frémir dans le fourreau ! Fonçons sur la chiennaille ! Mieux vaut périr que de voir, sans la souffleter, la face insolente de l'impudique et du menteur[1].

Parmi les prosateurs que Louis Veuillot mentionne spécialement dans l'article : *Du travail littéraire*, et qui sont, à ses yeux, les meilleurs représentants de l'éloquence sacrée, deux sont restés pour lui l'objet d'une fervente admiration et d'un commerce assidu : Bossuet et Bourdaloue. A lire surtout les *Mélanges*, on est saisi d'une véritable surprise en constatant comme Louis Veuillot est nourri de Bossuet ; comme il appuie sa pensée sur la pensée de Bossuet, comme il aime à le citer, comme enfin sa langue est pénétrée de la force et de la plénitude de celle de Bossuet. Bossuet lui paraît absolument hors de pair :

On ne peut quitter Bossuet, dit-il par exemple dans l'*Univers* du 27 Novembre 1854, en rendant compte de la réception de Mgr Dupanloup à l'Académie Française, tant on trouve de choses toujours vivantes dans les moindres écrits de cet homme qui n'a rien dit de superflu... Ne vous semble-t-il pas voir Bossuet, tel en ce lieu qu'il devait être : grand, tranquille dans l'éclat incontesté de son mérite et dans la sérénité de son vaste esprit ; laissant à ses pieds la foudre, qui n'a personne à frapper parmi ces chrétiens honnêtement occupés de littérature et de grammaire ; faisant de la grammaire avec eux, d'un visage épanoui, d'une bouche presque souriante d'où les oracles de l'art tombent en paroles mûres qui ne disent que ce qu'il faut, et qui ne vont que là où il veut ? Quel génie ! quelle mesure !...

Bourdaloue, dont nous avons déjà vu la profonde influence sur Louis Veuillot, est également demeuré « son homme ». Le long de son œuvre, il le cite fort souvent ou s'inspire de ses sermons. En 1853, répondant aux attaques de l'abbé Gaduel concernant *la Presse religieuse laïque*, Louis Veuillot écrivait :

---

[1] *Correspondance*, t. I, p. 66.

Nous avons dans l'esprit que Bossuet, s'il vivait et s'il voyait le train actuel du monde, tout en nous souhaitant cent qualités qui nous manquent, nous regarderait pourtant d'un œil miséricordieux. Nous sommes à peu près sûr que l'un de ses plus illustres contemporains nous applaudirait. C'est Bourdaloue, digne d'être nommé après Bossuet lui-même. Nous ne pensons point que M l'abbé Gaduel méprise ce jésuite. En fait de piété, de gravité, de sagesse, de science solide et de talent, on ne peut guère désirer mieux que Bourdaloue[1].

Et, pour soutenir sa thèse contre l'abbé Gaduel, Louis Veuillot suit pas à pas l'argumentation du sermon de Bourdaloue sur le *zèle pour la défense des intérêts de Dieu*[2]. On sait l'importance du fameux ouvrage : *Molière et Bourdaloue ;* et avec quelle énergie l'écrivain y développe les griefs du célèbre jésuite contre la moralité de l'œuvre de Molière. Enfin, au mois d'Avril 1877, Louis Veuillot écrivait à son neveu, Pierre Veuillot, élève de Rhétorique et qui venait de lui annoncer qu'il avait été « premier en discours français » :

Je voudrais être à Paris pour causer un peu avec toi de cette grande affaire et voir ce que tu as tiré de Bossuet pour te faire « un bon style ». Mais prends bien garde ! Bossuet est plus qu'un maître. Il a des éclats particuliers qu'on peut croire qu'on imite parfaitement, et qui imités deviennent plus facilement des défauts. Bossuet peut faire de très mauvais élèves. Le maître sûr est Bourdaloue[3].

On ne saurait mieux dire et rien de plus juste.

Assurément, pour le fond comme pour la forme, l'influence du XVIIe siècle est restée prédominante sur l'œuvre de Louis Veuillot. Mais, dans sa pratique personnelle, cet écrivain ne s'est point confiné dans les limites de ses propres théories. Il s'est ressenti très heureusement de la diversité large et compréhensive de ses lectures, de l'extrême

---

[1] *Mélanges*, IIe Série, t. I, p. 295.
[2] *Dimanche dans l'Octave de l'Ascension*, Edition de Versailles, t. VI.
[3] *Correspondance*, t. I, p. 303.

souplesse artistique, de la curiosité toujours en éveil de son esprit ; sa langue, comme le tour de sa pensée, où dominent pourtant la force, la plénitude, la vie chrétienne et classique, se sont assimilé les trésors de finesse et de grâce, de délicatesse et de charme, que l'on peut trouver ailleurs, en des sources plus païennes, qu'elles soient du XVIe siècle ou du XVIIIe, ou du Romantisme. Et ce contraste ne nous paraît pas un des moindres intérêts de cette œuvre, si vivante et si humaine en même temps que si haute et si forte.

II. A UN JEUNE POÈTE

(1842)

Ces théories exprimées sur la littérature et la langue littéraire en général, Louis Veuillot les a spécifiées relativement à la poésie, dans un article paru aussi dans *la Revue de Saint-Paul*[1]. Cet article, jailli de la même inspiration, présente un haut intérêt par l'originalité et la grandeur des idées qu'il exprime.

Tout le monde à peu près, vaille que vaille, peut rimer. Il n'est point malaisé de devenir poète, poète médiocre s'entend : il y faut « un peu de vivacité dans l'esprit, un peu de chagrin dans le cœur, un peu de justesse dans l'oreille, un peu d'exercice ». Et encore plusieurs n'ont-ils pas tout cela, qui font de la poésie : ils savent trouver les tournures à la mode, les rimes qui plaisent au goût régnant et appliquer le tout aux émotions du jour : il suffit pour que la mode les sacre poètes. De là vient l'incroyable abondance de poètes que produit « chaque quart ou chaque dixième de siècle » ; de là vient aussi l'extraordinaire caducité de leur gloire ; il semble que la mode qui les porta les détruise avec elle.

Mais rien de plus opposé à la poésie que la médiocrité ; la poésie ne souffre pas la médiocrité ; la *poésie*, plus que

---

[1] Année 1842, p. 481-493.

tout, *requiert la perfection*. Mais où donc est la *perfection en poésie* ? Elle est chose très rare et si difficile à rencontrer que, dans l'histoire de l'esprit humain, les génies poétiques sont les plus faciles à nombrer.

Un seul homme a réalisé les conditions du poète parfait . il est de tous les poètes le plus connu, le plus populaire, le plus admiré ; plus ancien que tous les autres, il survit et survivra à tous les autres. Ce poète, transcendant modèle de tous les autres, est celui dont *l'inspiration est vraiment et directement de Dieu même*, dont les accents partent de plus haut que la terre pour éclairer la terre et vivifier la terre : c'est David, « et l'intelligence humaine, en s'inclinant avec amour devant ses cantiques, n'aspire point à la gloire de les avoir produits : ils viennent de Dieu ». Voilà le *type parfait* du poète. Mais qui donc peut atteindre cette hauteur ? Du moins, quiconque se targue du glorieux titre de poète, et veut réaliser en lui la perfection poétique, doit *se conformer* par la pensée et les sentiments, et aussi par la voix qui en est l'expression, au sublime modèle des poètes et de la poésie.

Honni donc, d'abord, le poète qui ne serait qu'un habile chanteur dont la voix flatterait notre oreille, mais dont l'âme ne vibrerait point d'émotion à la hauteur de son divin caractère ! qu'il séduise les cœurs trop faibles, qu'il enchante les esprits malades ; jamais « un poète immoral » ne saurait être « un grand poète ». Il y a là, de par l'origine même et le caractère distinctif de la poésie, une irréductible opposition de nature. La poésie est d'origine essentiellement religieuse, et, par suite, de caractère essentiellement religieux : dès lors, comment admettre que la vraie poésie puisse être immorale. *Toute poésie immorale n'est point de la vraie poésie*. Les païens l'ont-ils entendu d'autre manière ? chez eux « la lyre était entre les mains d'un dieu, comme la harpe est placée entre les mains des anges, et, si cette comparaison n'est pas insolente, Homère fut pieux comme David ». L'obligation est, pour nous, plus sacrée encore. Le poète immoral, celui « qui nous émeut au profit du mal », quel que soit l'éclat de sa gloire, quel que puisse être même son

talent, est un faux poète. Il trahit son art, impuissant à faire rendre tout ce qu'il contient au don divin qu'il a reçu ; il surprend et trompe nos émotions ; il est infidèle à la vérité, manquant d'intelligence pour la comprendre, de vigueur pour l'exprimer. « Le dernier des pauvres qui prie, adore et croit, dans l'abîme obscur de sa faiblesse et de son ignorance, est plus véritablement poète en son âme que ce vain héraut du mensonge et des sensualités. »

Pour être vraiment poète, il faut être vraiment chrétien. Le grand poète sera l'homme de foi et de génie, capable de trouver dans la parole humaine les accents qui puissent nous communiquer ses intérieurs ravissements, assez fort pour rejeter la séduction des choses sensuelles et pour faire aimer la vérité dans sa splendeur austère. Le poète, alors, se confond avec le saint, puisque la poésie est une sorte d'extase ? Non point : les accents échappés dans l'extase ou au sortir de l'extase peuvent n'avoir rien de poétique, et tels chants de saint François d'Assise ne sont guère que des exclamations sans suite, « ce qui reste d'une grande flamme et d'un grand incendie ». Mais, pour être vraiment poète, il faut posséder la foi et le génie. Et, ici plus qu'ailleurs, le génie, pour être vraiment, doit être trempé de foi. Dans la littérature française, « nous avons *Polyeucte*, *Esther*, *Athalie*, trois ou quatre paraphrases de Racine. Il ne reste ensuite à récolter çà et là qu'un petit nombre de strophes éparses dans une centaine de volumes, et puis, c'est tout. »

C'est donc là, manifestement, un art impossible ? Non. Si la voie est immense et le terme sublime, il n'est point nécessaire, pour marcher dans cette voie, d'atteindre le terme ; l'*essentiel* est de *marcher dans la voie* et de *tendre vers le terme* : l'on trouvera sur une telle route assez de beauté pour réaliser une grande œuvre. « Le plus lointain reflet du Thabor est déjà une belle lumière. »

Et puis, que l'homme descende en lui-même pour s'étudier. Il y a dans toute vie d'homme tant de sujets de beaux chants ! Que de contrastes, que d'aventures, que de miracles ! quel est celui qui n'a point des prodiges à raconter, dont le cœur n'a point souffert, qui n'a pas connu les ravisse-

ments, l'espérance ou le repentir ? Que tout cela soit orienté vers Dieu, c'est la poésie, la grande, la sainte poésie. Oui, *tout ce qui est vraiment humain et est dirigé vers Dieu ou tend à Dieu*, de quelque manière, tout cela est source et objet de véritable poésie.

Mais non ce qui n'est que futilités ou vains jeux de l'esprit ou du cœur, cris de blasphème, chants d'ivresse et de doute, « fausse émotion, fausse nature », invraisemblance ou erreur, désespoir paradoxal, fantaisie alambiquée des rimeurs. Ainsi, pour Louis Veuillot, *point de poésie sans vérité humaine, pas plus que de poésie sans morale et sans religion*. Rien absolument ne peut compenser ce manque de vérité ni ce manque de morale, c'est-à-dire ce mensonge à l'humanité, cette duperie infligée aux plus essentielles facultés humaines : l'intelligence, le cœur. Rien : ni la richesse de la rime, ni l'habileté des tours :

Que la rime en soit riche, que le tour en soit beau ; j'estime plus, pour mon plaisir, le ménétrier du village qui joue du violon avec un peu d'instinct, le soir, sous une treille près de l'aire où l'on a battu les blés. Cette humble musique est un écho moins contrefait de la poésie éventuelle qui chante dans mon cœur.

Boileau, Racine et Molière eussent aimé ces phrases. « Que m'importe, continue-t-il, qu'ils soient habiles, ces rimeurs ! que m'importe un beau vers tout étincelant du feu de quelque concupiscence ! » Boileau eût aimé encore cela ; et il aurait même applaudi à ceci qui rentre, tout aussi bien que le reste, dans sa propre poétique : « Je hais leur orgueil, ... je hais leurs révoltes puérilement insolentes contre les lois divines... je hais ce profane et rebutant mélange dont ils nous ont, depuis vingt ans, fatigués, également dévots qu'ils sont à Elvire et à Jéhovah ! » et l'allusion est transparente, d'une part à Victor Hugo, à Musset, à Vigny, d'autre part à Lamartine.

Prenant donc à partie le jeune poète qui lui a demandé conseil — et ceci n'est qu'un mode d'introduction du sujet — l'écrivain lui adresse les suivantes recommandations qui nous semblent marquées au coin de la sagesse et de la mo-

dération. Lui recommander de détruire ses vers serait enfantillage, car le poète croirait, par cette ruine, faire tort à l'esprit humain : qu'il se contente de les « laisser dormir ». Il ne lui recommande pas davantage de n'en plus composer : ce serait peine perdue, car son poète a « besoin de chanter comme les oiseaux » ; qu'il chante donc dans « le silence des bois » ; mais, de grâce, « qu'il ne déclame pas pour le public » ; le public ne saurait goûter ses déclamations : les uns trouveront puériles les chétives émotions qu'il croit nouvelles et bouleversantes ; ou par trop malhabiles les accords qui n'atteignent pas à l'éloquence de leurs propres passions, de leurs transports fougueux ; d'autres, « que l'âge a désabusés des chimères du cœur », qui ont vu se flétrir tant de fleurs, s'écrouler tant de palais de rêve, et qui, dans une nette vision des tragiques réalités, ont pour jamais choisi l'âpre sentier du devoir, qui n'ont plus d'entretien qu'avec Dieu, qui ne font plus de halte qu'à l'ombre des autels, et dont l'attente est rivée au delà de la vie, ceux-là ne sauraient supporter les arpèges de ce « doux rossignol ». D'autres enfin qui, par une faveur spéciale du Ciel, ignorent encore les ardeurs troublantes, pourraient encore moins comprendre et goûter cette poésie. Alors, pour qui donc chanter ? Pour des êtres « incertains et débiles » qui se laissent prendre aux pièges les plus mal tendus ! Oui, tel qui lit de semblables vers, les animant de sa propre passion et de la volupté qui le ronge, se condamne lui-même, accuse le poète, « gémissant et honteux de sa folie ».

Mais il ne suffit pas de maintenir la poésie aux divines hauteurs où elle doit rester ; il ne suffit pas que le poète, pour être poète, se soit fait une âme grande à la taille de l'inspiration qui la doit habiter, qu'il pense et sente en homme, en homme visité et informé par Dieu même ; non, il doit encore être *maître de sa langue*.

On dit souvent que la nature fait les écrivains ; elle les fait, comme les forêts font les navires, et comme la pierre fait les édifices. Il faut à la matière première, qu'on ne saurait suppléer, l'effort et la lenteur du travail, toutes les combinaisons de l'art.

Et c'est encore la grande leçon du « travail littéraire » que prêche ici Louis Veuillot. Sur cette question de la « forme poétique », comme sur l'inspiration, cet article rejoint le premier ; c'est là une doctrine qui fait, pour ainsi dire, corps et substance avec l'écrivain.

Pour mieux éclairer ce précepte et exprimer plus nettement son idée, Louis Veuillot propose, en matière de langue poétique, un *modèle : Boileau.* « Boileau ! juste ciel ! un rimeur si froid, si sec, tandis que je suis un poète plein d'âme !... Tout cela est juste : cependant, lisez Boileau. » Ce n'est pas qu'il prise très haut son inspiration ; il préfère une strophe d'*Esther* aux quatre chants du *Lutrin* ; mais il estime immensément cet art de savoir ce que l'on veut dire, et de le dire si bien ; ces vers pleins de la pensée qu'ils expriment, ce franc discours d'où les mots parasites sont exclus, « cette puissance de mettre au monde, tout entières, les pensées que l'on conçoit ».

Louis Veuillot revient encore ici sur la nécessité de *garder sa muse chaste et chrétienne ;* sans doute, au point de vue de la composition, il y a dans cette redite une défectuosité fatigante ; mais est-ce redite ou plutôt insistance voulue, constance d'une préoccupation morale alarmée ? L'écrivain suppose, cette fois, que le poète a acquis, en effet, cette maîtrise de la forme dont il vient de parler. Dans ce cas, il doit plus encore se garder d'employer cette maîtrise à dégrader la poésie et à profaner son talent. La fin de l'article traîne sur le développement de la même idée. Que le jeune poète à qui s'adresse l'écrivain embrasse ses enseignements : son baptême, son caractère de chrétien lui en font une spéciale obligation ; qu'il se tienne en garde contre les attraits du mal et aussi contre les exigences insensées de la multitude ! qu'il dédaigne, autant que la fortune, les applaudissements des hommes !

Inspiration chrétienne, par suite : *pureté, élévation, force des sentiments et des pensées ; travail consciencieux pour acquérir une langue nette, aux contours bien arrêtés, d'un ferme relief.* Telles sont les idées dominantes de ce long article, parfois traînant, surtout vers la fin. On le voit, ce sont

les mêmes idées fondamentales que dans le précédent. Ces idées sont *demeurées essentiellement les mêmes* toute la vie de l'écrivain ; elles inspireront et dirigeront par la suite l'expression de ses théories poétiques, tout comme celle de ses jugements critiques. Cette expression sera plus nuancée, souvent plus forte, parfois au contraire atténuée ; elle restera constante et pareille à celle de l'article de 1842. Qu'on relise, de ce point de vue, dans *les Libres Penseurs*, le chapitre Ier : *des Ecrivains*[1]. Plus tard, en 1876, dans l'article de la *Revue Littéraire* intitulé : *De la langue poétique*, bien qu'il traite surtout des qualités de forme, Louis Veuillot exprime, au fond, les mêmes idées qu'en 1842 :

... Nous parlons de la poésie toute pure... Elle a ses coutumes tirées de ses règles. Je tiens pour les plus vieilles. J'aime leurs contraintes, trop diffamées de nos jours et trop délaissées. A mon avis, ces contraintes protègent le génie de la langue. Ce noble bronze, le génie français, requiert la raison, la finesse, les sentiments hauts et vrais ; le faux s'efface de lui-même du fier métal sur lequel on a prétendu le graver. En vers comme en prose, le Français veut d'abord parler raison. Qui ne lui fait pas parler raison le violente et, tôt ou tard, sera vaincu... C'est par la vigueur élégante de la raison, par la finesse et la justesse de l'esprit que vivent Boileau, La Fontaine, Molière, si pauvres d'élévation et de ce je ne sais quoi qu'on s'est accoutumé à nommer la poésie. C'est par l'éloquence des sentiments nobles et vrais que Corneille et Racine sont immortels[2].

Le culte des poètes du XVIIe siècle est resté dans l'âme de Louis Veuillot, aux diverses époques de sa vie : c'est que, dans leur poésie, resplendit cette plénitude de bon sens et de sincérité d'expression, qui est pour lui l'essentielle qualité du poète ; c'est que, avec des divergences et des degrés, ils incarnent l'idéal poétique de l'écrivain. Tous le réalisent

---

[1]Surtout dans le texte de la 1re édition particulièrement vigoureux ; Cf. le chapitre que nous avons déjà étudié de *Çà et Là* : Confession littéraire, et la *Préface* des *Œuvres Poétiques*.

[2]*Derniers Mélanges*, IVe série, t. III, p. 272 et suivantes.

pour la forme. Nous avons vu ce qu'il pensait en 1850[1]. Il pense de même plus tard, en 1863 ; il écrit dans les *Satires* :

Ainsi l'ont pratiqué tous ces fameux esprits,
Nos maîtres, et Molière, et Racine, et Corneille,
Et Boileau. Dira-t-on qu'ils n'avaient point d'oreille,
Qu'ils ignoraient la langue et son tempérament ?
Ils enjambent fort peu, riment suffisamment,
Et, laissant au grand vers sa marche cadencée,
Ils savent l'animer par la seule pensée.
Voilà tout le mystère et tout l'art. Les effets
Naissent de la pensée, ingénus et parfaits,
Sans que, pour les trouver en feu d'énergumène,
Le poète jamais rugisse et se démène,
Ou que du faux éclat de quelque vers mal joint,
Il réveille l'esprit comme d'un coup de poing.
Sa pensée à loisir au contraire s'explique ;
Il fait tranquillement son chemin magnifique ;
Ralentissant le pas, le hâtant à propos,
Rempli de son dessein, dépouillé d'oripeaux,
Simple, quelquefois nu ; beau pourtant de la flamme
Qui déjà par rayons s'épanche de son âme ;
C'est ainsi qu'il aiguise et que d'un bras vainqueur
Il balance le trait qui va toucher au cœur.
Je n'ai pas observé qu'Athalie et Chimène,
Faute d'enjambements, endorment sur la scène...
Despréaux et Molière ont chichement rimé ;
En dépit de leur âge et de nos découvertes,
On les relit pourtant ; leurs œuvres toujours vertes
Nous font prendre en pitié l'art prétendu choisi
Qui, sous l'or de la rime, a si vite moisi[2].

Pour finir, observons seulement qu'à la date de l'article : *A un jeune poète*, Louis Veuillot avait plus profond qu'il ne le dit le culte de Racine en particulier. A cette époque, sans doute, il mettait *Athalie* au-dessus de tout ; il variera plus tard sur ce point pour préférer *Phèdre ;* mais déjà, à cette date, les pièces profanes de l'incomparable tragique l'émou-

---

[1]Confession Littéraire, *Çà et Là*, II, ch. 16.
[2]Livre II. *De la rime riche.*

vaient fort. A propos d'une vive campagne que fit alors Granier de Cassagnac contre Racine et qui le mit au mieux avec Victor Hugo, et d'un feuilleton de Jules Janin où Racine était grossièrement incompris et raillé, Louis Veuillot écrivait d'Alger à M. Edmond Leclerc, en Mai 1841 :

... Pour moi, oubliant mes bonnes résolutions, l'autre jour, je me suis laissé entraîner en *Iphigénie*. J'en avais encore le cœur chargé et les yeux humides lorsque le courrier, par bonheur, nous apporta un feuilleton, une janinade, une janinerie, une janineptie, sur cette merveille justement, qui me mit en colère, j'allais dire dans une sainte colère. Ah ! par Mahom ! il faut que je vous parle de cela ; et si vous en voulez savoir mon avis tout franc, Cassagnac et Janin, qui paraissent différer, ne sont à eux deux que pile et face d'un gros sou bien indigne de rentrer où l'on serre l'or pur de Racine. Voilà des impertinents qui ont chacun neuf colonnes à lâcher contre un si grand poète et un si grand ouvrage !... Dans ma jeunesse, je formais souvent un projet criminel : c'était d'obtenir d'une fée que mon pied pût s'allonger partout où je voudrais. L'autre jour, en lisant ce feuilleton de Janin, la coupable envie m'est revenue ; je l'ai réprimée[1].

Au même, d'Alger encore, le 7 Août 1841 :

Je vous dirai que, l'autre jour, ayant trouvé un volume de Racine, j'ai lu *Phèdre*, et que j'en ai pleuré comme un parapluie. Je n'ose plus lire Racine et je ne puis lire Hugo. Suis-je trop jeune ? Suis-je trop vieux ? Pourtant Hugo est un grand poète ; mais c'est le poète des petits jeunes gens, tout grand poète qu'il est. Il pourra devenir le poète de tous les âges, si, dans deux ans, il veut se mettre sérieusement à faire des vers. Mais j'ai peur qu'il ne donne dans l'économie politique, il est assez poète pour cela[2].

Les théories et les goûts poétiques de Louis Veuillot, comme ses théories et ses goûts littéraires en général, sont sévères, tout pénétrés d'idéalisme chrétien et de pur classicisme. On les peut juger d'une étroitesse excessive, on n'en peut méconnaître la hardiesse et l'originale grandeur.

---

[1] *Correspondance*, t. I, p. 87-92.
[2] *Correspondance*, t. I, p. 103.

CHAPITRE VII

PREMIÈRES ARMES A L'UNIVERS

Nous arrivons enfin à ce qui va devenir et rester, toute sa vie, l'œuvre capitale, j'allais dire unique, de Louis Veuillot : la *polémique religieuse*, la lutte pour la défense des intérêts de l'Eglise. Louis Veuillot a écrit beaucoup de livres, il en a rêvé beaucoup d'autres ; mais, par la nature de son génie, comme par la trempe de son caractère et l'étendue de son œuvre, il est, essentiellement, journaliste, journaliste de la cause catholique. Il a écrit, dans la Préface des *Mélanges* :

S'il ne m'était pas permis de défendre la cause catholique, je rougirais presque de défendre une autre cause. Politique, philosophie, littérature, qu'est-ce que tout cela séparé de l'Eglise ? Qu'est-ce que tout cela devant Dieu et devant les hommes ? A quoi bon contredire une politique, réfuter une philosophie, combattre un écrivain ? Je ne vois plus rien qui mérite la peine que l'on y prend et qui commande ou excuse celle que l'on y fait. Aucune cause ne paraît plus assez digne par elle-même d'être servie.

Plus tard, il dira encore — et il n'exprimera que la même idée :

Dans les temps sombres, nous crions les nouvelles de la nuit pour qu'on ne s'endorme pas. S'il ne faut rien dire ou n'annoncer que le beau temps, ce n'est plus qu'un métier comme un autre, et souvent ce n'est plus un métier de chrétien. Mieux vaut se taire[1].

---

[1] *L'Univers*, 23 Septembre 1874.

A. SITUATION POLITIQUE ET RELIGIEUSE DE LA FRANCE (1840-1843)

Quelle est la *situation politique et religieuse en France*, de 1840 à 1843 ? Nous avons vu les luttes de la coalition aboutissant en Mars 1839 à la chute du Ministère Molé, puis à la constitution du Ministère Soult qui tomba quelques mois après sur un projet de dotation du duc de Nemours. Le 1er Mars 1840, Louis-Philippe appelait Thiers au pouvoir. A l'intérieur, le Ministère de Thiers ne fut signalé que par des événements peu notables : une recrudescence du mouvement bonapartiste avec la fameuse tentative de Boulogne (5 Août) ; le retour des cendres de Napoléon (30 Novembre) ; l'organisation sourde et plus profonde du parti socialiste et révolutionnaire de Blanqui et de Barbès sous l'influence des Sociétés secrètes. Au point de vue religieux, nul incident digne de mention ne vint troubler la paix du pays. La politique extérieure absorba Thiers tout entier. Il avait pris le pouvoir en pleine crise de la question d'Orient ; cette question ne tarda pas à devenir une question de revanche nationale : Thiers retrouva devant lui les « quatre » irréductibles de 1815 : l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche, la Russie ; ces puissances tinrent une conférence à Londres, pour régler la question d'Orient et le conflit entre l'Egypte et la Turquie, sans même consulter la France. Thiers prit résolument la direction de l'opinion surexcitée et ordonna des préparatifs en vue d'une action militaire. Louis-Philippe suivit quelque temps, puis brusquement s'arrêta, pris de peur, devant cette attitude belliqueuse. Thiers donna sa démission (Octobre 1840). Le 11 Octobre, était constitué un nouveau ministère présidé par le maréchal Soult, dirigé en réalité par Guizot.

En prenant le pouvoir, Guizot s'était donné pour tâche de raffermir la paix et l'ordre. En Juillet 1841, cette tâche semble à peu près accomplie. Au dehors, la situation est apaisée avec l'Angleterre, et la convention des Détroits a fait rentrer la France dans le concert européen. Au dedans, les partis semblent vaincus ou découragés et le ministère paraît

assis. Estimant que le pays avait surtout besoin de paix, Guizot professait hautement que la mission d'un gouvernement libre consiste « à faire bien les affaires des peuples, celles que le temps amène naturellement, et l'activité spontanée de la vie nationale le dispense de chercher pour les esprits oisifs des satisfactions factices ou malsaines[1] ». Comprenant l'avantage pratique, la beauté morale et la nécessité de la paix, il entendait ne pas l'exposer à des risques nouveaux. Il écrivait, en 1841, à M. de Saint-Aulaire, nommé ambassadeur à Londres : « C'est notre coutume d'être confiants, avantageux... nous aimons l'apparence presque plus que la réalité, nous préférons le premier moment au dernier. Nous y risquerons moins et nous y gagnerons plus. Et puis, il n'y a de dignité que là[2]. » Plus tard, il reprochera à Thiers de « traiter avec trop de ménagements l'opinion quotidienne sur les affaires étrangères[3] ». Mais, par une contradiction singulière, qui est bien dans la nature des choses, surtout en France, l'esprit public, qui avait si ardemment appelé la paix, se sentait fatigué de cette politique régulière et normale qui assure les affaires de chaque jour. Ses exigences, déjà signalées par Lamartine en 1839, avaient été en augmentant sans cesse. Le 27 Octobre 1841, M. de Barante écrivait à Guizot :

Il y a dans le gouvernement de ce pays une difficulté radicale. Il a besoin de repos ; il aime le *statu quo*, il tient à ses routines ; le soin des intérêts n'a rien de hasardeux ni de remuant. D'autre part, les esprits veulent être occupés et amusés, les imaginations ne veulent pas être ennuyées ; il leur souvient de la Révolution et de l'Empire[4].

Ce même état d'esprit faisait écrire plus tard à M. Doudan :

Ce que nous avons toujours souhaité, c'est d'être bien nourris,

---

[1] *Mémoires* de M. Guizot, t. VII, p. 5 et t. VI, p. 129.
[2] *Mémoires*, t. VI, p. 129.
[3] Discours du 22 Janvier 1844.
[4] *Lettre citée dans la notice de Guizot sur M. de Barante.*

bien vêtus, bien couchés et couchés de bonne heure, et de marcher en même temps pieds nus et sans pain à la conquête de l'Europe. C'est un problème que ni César ni Bonaparte n'auraient pu résoudre apparemment[1].

Pour résoudre un tel problème, Guizot était-il l'homme indiqué ? Parmi tant de nobles qualités de gouvernement qu'il possédait à un degré supérieur, ne lui manquait-il pas, peu ou prou, ce sens des fluctuations humaines et l'ingéniosité, la souplesse à les diriger ? Ne vivait-il pas trop fermé sur sa raison hautaine pour vibrer avec le sentiment général ? L'opposition n'allait pas tarder à exploiter contre lui son parti pris pacifique, son impartialité sereine et son dédain pour « les impressions mobiles et irréfléchies de l'opinion quotidienne[2] »

Soudain, au mois de Juillet 1841, à propos d'une mesure financière portée par M. Humann, le 23 Février, pour une nouvelle répartition de certains impôts, l'opinion ombrageuse en matière fiscale et excitée par l'opposition, s'émeut et de graves troubles éclatent sur divers points du territoire, particulièrement à Toulouse, à Lille, à Clermont ; en même temps, par une fâcheuse coïncidence, sous des prétextes divers, des troubles d'un autre ordre éclatent à Caen, à Limoges, à Mâcon. A Paris, au mois de Septembre, sans motif appréciable, on voit s'organiser une promenade tumultueuse avec déploiement du drapeau rouge et cris séditieux. Les amis du Cabinet prennent peur et croient, navrés, que le « vent de la révolte est déchaîné sur toute la France[3] ». Enfin, l'attentat du 13 Septembre, sur la personne du Duc d'Aumale, vient couronner ces désordres et mettre le comble à l'émotion publique :

On se demande avec anxiété, écrivait M. Rossi, si toutes ces atteintes à la paix publique, ces luttes qui ont ensanglanté plus d'une ville et l'attentat du 13 Septembre ne sont pas des mani-

---

[1] *Mélanges et Lettres*, t. III, p. 265.
[2] Discours du 22 Janvier 1844.
[3] *Journal Inédit* du baron DE VIEL-CASTEL.

festations de la même cause, des scènes du même drame, s'il ne faut pas y reconnaître une pensée unique, une vaste organisation, l'annonce des combats que l'on veut à tout prix livrer à la monarchie, à la propriété, à l'ordre social[1].

Et, dans son *Journal inédit*, l'observateur qu'était le baron de Viel-Castel constatait la même inquiétude dans les esprits. Devant cette recrudescence inattendue du mal révolutionnaire, le gouvernement hésitait. Les procès de presse, par la connivence des jurys, n'aboutissaient qu'à des acquittements scandaleux. Le ministère porta des mesures énergiques ; le garde des Sceaux, M. Martin du Nord, dans une circulaire aux procureurs généraux en date du 22 Septembre 1841, recommandait la sévérité et la plus stricte impartialité. Le 12 Octobre de la même année, Guizot appelait au poste de procureur général près la Cour de Paris, M. Hébert, député et avocat général à la Cour de Cassation, jurisconsulte distingué, logicien inexorable, qui manquait parfois de mesure, jamais de fermeté. Au mois de Décembre, l'attentat contre le duc d'Aumale était enlevé au jugement de la Cour d'Assises et déféré à la Cour des Pairs ; l'instruction ayant révélé la complicité de la presse communiste par l'organe du *Journal du Peuple*, Dupoty, rédacteur en chef, fut condamné à cinq années de détention ; Quénisset, auteur de l'attentat, et deux de ses complices furent condamnés à mort, peine d'ailleurs commuée par la clémence du Roi. La presse dénonça la condamnation de Dupoty comme un scandale juridique, et une protestation violente fut publiée, signée de journalistes radicaux, légitimistes et de la gauche dynastique. Un autre procès fit grand tapage et montra l'acharnement de l'opposition en révélant sa folle tendance à protéger les révolutionnaires. Le 23 Juillet 1841, Ledru-Rollin, qui briguait au Mans la succession de Garnier-Pagès l'aîné, en vue de dissiper les soupçons de modérantisme portés contre lui par le *National*, prononça un discours extrêmement violent où il s'attaquait à toutes les ins-

---

[1] *Revue des Deux Mondes*, chronique politique, 1er Octobre 1841.

titutions politiques et sociales. La Cour d'Angers ordonna des poursuites ; quatre députés représentant les nuances de l'opposition, Arago, Marie, Odilon Barrot, Berryer, vinrent assister l'accusé devant la Cour d'Assises de Maine-et-Loire. Le 23 Novembre 1841, le Jury condamnait Ledru-Rollin à quatre mois de prison et à 3.000 francs d'amende ; un vice de procédure fit casser cet arrêt ; déféré devant la Cour d'Assises de la Mayenne, Ledru-Rollin fut acquitté. Le Ministère ne paraissait donc pas en très bonne posture au terme de la session de 1841, d'autant plus que sa majorité n'était pas bien solide : les frivoles lui reprochaient trop de sérieux, surtout vis-à-vis du péril révolutionnaire ; les timides prenaient peur de son impopularité ; les médiocres le jalousaient ; au vrai, la plupart des conservateurs le subissaient plus qu'ils ne le goûtaient. Pourtant, le discours du Trône, le 27 Décembre 1841, réservé et très habile, obtint au gouvernement un succès inespéré. Alors l'opposition, en vue de préparer les élections, porta ses efforts sur d'autres points. Thiers dirigea ses plus rudes coups sur la convention des Détroits ; Guizot s'en tira encore en habile homme et la majorité adopta le paragraphe de l'Adresse tel qu'il avait été rédigé par la Commission. La fameuse affaire du droit de visite amena de plus redoutables complications. En cette occurrence, Guizot fit preuve d'une rare puissance politique et diplomatique ; dans le maniement des affaires et dans l'heureuse influence de Mme de Liéven, il avait acquis un doigté qui lui fit longtemps défaut ; d'une part, à force d'ingéniosité ferme, il contint l'opposition ; d'autre part, à force de longanimité, de tact et de zèle inlassable, grâce encore à la très heureuse influence de Mme de Liéven, il réussit à éviter une rupture. Mais, au début de la session de 1842, l'opposition porte ses efforts sur deux propositions arrêtées dans les conciliabules des chefs de la gauche et du centre gauche : la proposition de M. Ganneron sur la réforme parlementaire et celle de M. Ducos sur la réforme électorale. Thiers, jusque-là hostile à ces réformes, mais engagé dans une opposition à outrance contre le ministère, les prit à son compte. Poussé par le Roi et fermement convaincu que le

pays ne souhaitait en aucune façon ces réformes, Guizot leur opposa la résistance absolue dont il n'allait plus se départir jusqu'à la fin de la monarchie ; il refusa même de les prendre en considération. Dans la discussion sur la Réforme parlementaire, le 10 Février 1842, par la défection du groupe Passy-Dufaure, le Ministère n'obtint que 8 voix de majorité. Le 14 Février, pour la discussion de la Réforme électorale, après un discours retentissant de Lamartine et une riposte énergique, incisive, noble et habile de Guizot, le Ministère obtint 234 voix contre 193. Ainsi, le cabinet était consolidé au point que, lors de la loi des fonds secrets, l'opposition n'osa même pas élever de contestations, et Thiers, déçu, s'adonna à ses travaux historiques.

Le 7 Février 1842, le gouvernement présentait un projet de loi relatif à la construction de dix grandes lignes de chemin de fer, de Paris à la frontière de Belgique, au littoral de la Manche, à Strasbourg, à Marseille et à Cette, à Nantes, à Bordeaux. Pour faire aboutir ce projet, le gouvernement dut déjouer les manœuvres de l'opposition et résister au débordement de « l'esprit de localité » ; en Mai 1842, le projet était adopté, sans altération essentielle, par 255 voix contre 83. Malgré ce nouveau succès, Guizot souffrait de ne pas posséder une majorité plus nettement et plus stablement favorable. En réalité, la Chambre ne le suivait qu'en reniant, pour ainsi dire, sa nature. Issue de la Coalition, « enfant chétif et revêche d'une mère malheureuse », disait M. Rossi[1], elle souffrait d'un mal de naissance, incapable de faire triompher les idées de la coalition et tout aussi incapable de s'en dégager complètement. A ce vice d'origine, Guizot ne vit d'autre remède que des élections nouvelles. Le 13 Juin 1842, il prononçait la dissolution de la Chambre et convoquait les électeurs pour le 9 Juillet. Il semble que les observateurs réputés les plus sagaces n'aient discerné, à cette date, qu'un calme plat.

Il n'y a point de véritable agitation électorale, écrivait

---

[1] *Revue des Deux Mondes*, chronique politique, 15 Juin 1842.

M. Rossi ; ôtez les journaux, les candidats et quelques faiseurs officiels ou non officiels, tout est paisible, froid, indifférent. Il n'y a pas une question, pas un intérêt qui remue profondément le pays... Il s'élève, par ci, par là, des débats personnels, il n'y a pas de combat sérieux, spontané, populaire, entre deux principes et deux politiques[1].

« Un mois avant l'élection, écrivait Duvergier de Hauranne peu après l'événement, nous étions bien convaincus que le Ministère obtiendrait une grande majorité[2]. » La réalité ne répondait point à ces impressions. Le droit de visite, qui demeurait encore pendant, éveilla les inquiétudes de l'opinion, et les meneurs de gauche exploitèrent ces inquiétudes avec une activité et une habileté extrêmes. A Paris, sur douze députés élus, l'opposition en obtint dix ; dans les départements, le succès de l'opposition fut moindre. Le cabinet annonçait une majorité de 70 voix environ, mais c'était une majorité essentiellement composite et précaire : en fait, la nouvelle Chambre ne différait point de l'ancienne, le gouvernement n'avait pas fait un pas. « Nous ne le cachons point, disait le *Journal des Débats* du 12 Juillet, nous espérions que la majorité gagnerait en nombre. » M. de Barante écrivait à son beau-frère : « En somme, le ministère et nous autres, amis du bon ordre, nous avons été trompés dans nos espérances. Il y aura majorité, mais pas plus grande qu'auparavant[3]. » Et Guizot écrivait à un de ses correspondants :

Vous m'avez quelquefois reproché de n'avoir pas assez bonne opinion de la sagesse du pays. J'en ai eu trop bonne opinion. Ce n'est pas l'opposition qui a gagné les élections, c'est le parti conservateur qui les a perdues par son défaut d'intelligence et de courage... Je ne désespère pas du tout de la victoire, mais je suis las de la lutte[4].

---

[1] *Revue des Deux Mondes*, chronique politique, 15 Juin et 1er Juillet 1842.

[2] *Notes inédites.*

[3] *Documents inédits.*

[4] *Lettres de Guizot à sa famille et à ses amis.*

Le 13 Juillet 1842, la catastrophe du Chemin de la Révolte venait faire une lugubre diversion aux discussions électorales. Le duc d'Orléans, prince Royal, mourait soudain, victime d'un accident de voiture. Cette fin inattendue et tragique causa un deuil général, dans le peuple, dans l'armée, comme on peut s'en rendre compte par maints documents, entre autres les lettres de Henri Heine et les lettres du Maréchal de Saint-Arnaud ; dans les régions supérieures, ce fut de la stupeur : c'est que ces épreuves de la régence sont toujours redoutables ; elles le seraient particulièrement pour une dynastie contestée, dans un pays accessible aux menées révolutionnaires. « Cet accident funeste, écrivait Henri Heine, le 15 Juillet 1842, remet en question tout l'ordre des choses existantes. » L'impression s'étendait à l'étranger : « Cette mort, écrivait Donoso Cortès, a été un événement de la plus haute importance pour la majeure partie des puissances en Europe ; tandis que la nation française porte le deuil, de l'autre côté de la Manche et du Rhin, on découvre des symptômes de douleur et d'effroi[1]... » « L'événement, écrivait M. de Metternich, est un des plus graves auxquels puisse atteindre l'imagination : je lui reconnais toute la valeur d'une catastrophe[2]. » Enfin, lord Palmerston voyait dans cette mort « une calamité pour la France et pour l'Europe[3] ».

La Chambre eut à statuer sur la loi de Régence. Dans l'opposition, les radicaux et les légitimistes étaient irréductibles. Mais les opposants dynastiques, et à leur tête Thiers et Odilon Barrot, s'empressèrent autour du Roi et protestèrent de leur dévouement sympathique ; le centre gauche et la gauche firent l'union sur la question dynastique. Le *Journal des Débats* écrivait, le 16 Juillet 1842 : « Les passions ont fait silence. Depuis douze ans, on n'avait pas vu peut-être un pareil accord dans la presse constitutionnelle, et l'oppo-

---

[1]Lettre au Journal *El Heraldo*, 24 Juillet 1842.
[2]Lettre au comte Apponyi, 18 Juillet 1842.
[3]Lettre à son frère, 18 Juillet 1842.

sition — c'est une justice qu'il faut lui rendre — s'est montrée vraiment dynastique. » Mais le *Constitutionnel* du 19 Juillet, tout en se félicitant de cette union, demandait que « le cabinet n'essayât pas de se prévaloir d'une manifestation toute dynastique ». Ceci était significatif. En effet, quelques jours après, les opposants, sans rien rabattre de leur zèle pour la Monarchie, appuyés par M. Molé, demandaient un seul holocauste : la retraite de Guizot : « Le Roi, écrivait ce dernier, a répondu royalement, et je crois très sérieusement. Il n'a jamais été mieux pour moi[1]. » Le projet du gouvernement sur la Régence, projet élaboré par le Roi lui-même, déférait la Régence au prince le plus proche du trône dans l'ordre de succession établi par la Charte ; il écartait donc la Régence élective et maternelle, et il désignait le duc de Nemours. Le gouvernement trouva sur ce point un appui inattendu et puissant dans Thiers. Grâce à l'obstination et à l'habile éloquence déployée par ce dernier contre Lamartine et Odilon Barrot, le projet du gouvernement était voté sans modifications, le 20 Août 1842, par 310 voix contre 94 ; le surlendemain, il était voté, après un lumineux et rapide rapport du Duc de Broglie, par 163 voix contre 14.

Les Chambres se séparèrent aussitôt, et la session fut prorogée au 9 Janvier 1843. C'est, dès lors, le calme et l'immobilité politique succédant aux émotions de la session d'Août. « L'époque est au calme, écrivait le *Journal des Débats*, le 29 Septembre 1842, le pays jouit d'une tranquillité parfaite. On souffre de la peine que se donnent les journaux de l'opposition pour ranimer une discussion haletante et épuisée. » Le 9 Octobre, M. de Barante écrivait à Guizot : « Le calme dont nous jouissons continue et semble prendre un caractère naturel et plus que transitoire. Je ne me souviens guère d'avoir vu un moment où il y eût tant de repos dans les esprits, je dirais presque de sécurité pour le lendemain[2]. » En

---

[1] *Journal du Baron de Viel-Castel.*

[2] Cité par M. Guizot, dans sa *Notice sur M. de Barante.*

attendant la rentrée de 1843, Guizot s'occupe de compléter et de raffermir sa majorité. Il obtient à Londres la clôture du protocole relatif à la ratification de la convention du 20 Décembre 1841. Il entame des négociations pour l'union douanière avec la Belgique. Mais, devant la résistance des industriels Français, l'opposition des puissances et les susceptibilités des Belges, il renonce à son projet. Là-dessus, s'ouvre la session de 1843.

Tel est, dans ses grandes lignes, l'enchaînement des faits politiques en France, depuis le début de 1840 jusqu'au 1er Janvier 1843 : les luttes de la coalition, suivies de la « politique de paix » maintenue par Guizot. Nous nous sommes longuement étendu sur ces questions ; on comprendra mieux pourquoi Louis Veuillot ne soit pas intervenu, à cette période, dans les luttes politiques ; une autre raison, c'est que l'écrivain avait été et restait le protégé du ministre, pour qui il garda toujours une sincère admiration, une profonde et sympathique reconnaissance ; en 1841, il fut même attaché à la personne du Maréchal Bugeaud, à titre de secrétaire, pour une mission d'étude de la situation algérienne, et il envoya au ministre des rapports remarquables de lucidité et de clairvoyance énergique.

Au point de vue religieux, on eût pu craindre que l'avènement du Ministère du 1er Mars 1840 ne marquât un arrêt dans les progrès de la paix religieuse accomplis par la Monarchie de Juillet, et dont nous avons signalé les étapes principales. On eût pu craindre cet arrêt, parce que le nouveau ministère se montrait en coquetterie avec la gauche, et que l'une des thèses de la coalition avait été de reprocher à M. Molé et au Roi leurs faiblesses envers le clergé. Pourtant, du 1er Mars au 29 Octobre 1840, aucun acte du Cabinet Thiers ne témoigna vraiment de l'hostilité religieuse. Mgr Garibaldi, internonce à Paris, écrivait à un évêque français :

Le nouveau cabinet est assez bien disposé envers la religion. M. Thiers, en qui se résume tout le ministère, laisse sans doute à désirer sous le rapport pratique, tout le monde le sait, et,

dans le temps où nous vivons, la plupart des hommes publics sont dans le même cas. Mais M. Thiers est en admiration devant la religion catholique, considérée même philosophiquement. Il ne veut pas entendre parler de protestantisme ; il l'appelle une absurdité et une religion bâtarde, et il ne connaît d'autre christianisme que celui qu'enseigne le catéchisme...

Néanmoins, le diplomate romain faisait quelques réserves :

Il y a dans M. Thiers beaucoup de talent et une étonnante promptitude d'intelligence, mais il y a aussi de la témérité, et son esprit est fort mobile. Il y a de l'élévation et du bon sens, mais l'ambition gâte tout. Il y a le catholicisme en théorie, mais je ne sais trop quoi en pratique. Enfin, à un grand sentiment du pouvoir, il joint beaucoup d'idées révolutionnaires[1].

L'avènement du Ministère Guizot ne pouvait que fortifier les espérances des catholiques : tout son passé politique, nous l'avons vu, était une garantie de paix religieuse. Les bonnes relations du gouvernement et des évêques ne firent d'abord, en effet, que s'accentuer. Appelé, en 1840, à la succession de Mgr de Quélen, Mgr Affre rétablissait, entre l'Archevêché et les Tuileries, les rapports à peu près interrompus depuis dix ans. Le 1er Janvier 1841, recevant les félicitations de Mgr Affre, le Roi répondait :

Plus la tâche de mon gouvernement est difficile, plus il a besoin de l'appui moral et du concours de tous ceux qui veulent le maintien de l'ordre et le règne des lois... C'est cet appui moral et ce concours de tous les gens de bien qui donneront à mon gouvernement la force nécessaire à l'accomplissement des devoirs qu'il est appelé à remplir. Et je mets au premier rang de ces devoirs celui de faire chérir la religion, de combattre l'immoralité et de montrer au monde, quoi qu'en aient dit les détracteurs de la France, que le respect de la religion, de la morale et de la vertu est encore parmi nous le sentiment de l'immense majorité.

---

[1] *Vie du Cardinal Mathieu* par Mgr Besson, t. I, p. 244 à 247.

D'autre part, Grégoire XVI ne manquait pas une occasion de recommander à ses Evêques le plus parfait loyalisme vis-à-vis de la Monarchie nouvelle.

Le mouvement de vie catholique dont nous avons déjà signalé les manifestations de 1838 à 1840, continue à se développer en 1840, en 1841 et en 1842. En 1841, les Conférences du Père de Ravignan à Notre-Dame remportaient un si grand succès que le prédicateur y ajouta une retraite pour la Semaine Sainte ; l'année suivante, il instituait la communion générale des hommes. Au commencement de la même année, Lacordaire restaurait en France l'ordre de Saint-Dominique et conquérait ainsi la liberté pour les autres ordres religieux. Il paraissait en habit de moine dans la chaire de Notre-Dame ; invité à dîner chez le ministre des Cultes, il y venait en froc, ce qui faisait dire à M. Bourdeau, ancien ministre de Charles X : « Quel étrange retour des choses de ce monde ! Si, quand j'étais garde des Sceaux, j'avais invité un Dominicain à ma table, le lendemain la chancellerie eût été brûlée. » M. Isambert ayant pris à partie M. Martin du Nord, pour avoir assisté au discours du P. Lacordaire à Notre-Dame, le Ministre répondait tranquillement : « Je suis catholique et il m'arrive, autant que je le puis, d'en remplir les devoirs ; oui, je l'avoue, je vais à la messe, je vais au sermon ; si c'est un crime, j'en suis coupable. »

Or, à l'heure même où la paix religieuse semblait assise, un conflit surgit tout à coup, qui allait, pour plusieurs années, mettre aux prises les catholiques et le Gouvernement de Juillet : la lutte pour la *liberté d'enseignement*. Ce n'est point le lieu d'en faire l'histoire. Elle a été écrite avec autant d'impartialité que de maîtrise littéraire par M. Thureau-Dangin, dans son beau livre : *L'Eglise et l'Etat sous la Monarchie de Juillet*[1]. Nous ne pouvons ici que résumer les prodromes de la lutte qui n'allait être véritablement engagée qu'en 1843, date où Louis Veuillot devint rédacteur en chef de *l'Univers*. Promise par la Charte, la liberté de l'enseigne-

---

[1] Vol. in-12, librairie Plon.

ment avait été établie en 1833 pour l'Instruction primaire. En 1836, une tentative loyale avait été faite pour l'Instruction secondaire, mais elle avait échoué. A cette date, d'ailleurs, l'idée de la liberté d'enseignement passait encore dans le monde religieux pour trop avancée ; d'aucuns, même, la jugeaient suspecte pour avoir figuré dans le programme de *l'Avenir*. Ce ne fut qu'en 1839, que les Catholiques commencèrent à parler avec quelque insistance d'une liberté si longtemps ajournée. Encore n'était-il nullement question d'entreprendre une campagne ; on ne désirait qu'aboutir, par des négociations pacifiques, à une transaction entre le Clergé et l'Université.

Les alarmes des Catholiques n'étaient que trop fondées. A cette date, l'enseignement universitaire était, du point de vue religieux, détestable. Assurément, l'état des collèges n'avait pas été meilleur sous la Restauration, au temps de Mgr Frayssinous ; nous oserions dire qu'il avait été pire. On peut s'en rendre compte par la lecture d'un mémoire rédigé peu avant la révolution de Juillet par les aumôniers des Collèges de Paris. M. Foisset en a donné des extraits dans la *Vie du P. Lacordaire*[1]. Mais un fait nouveau, particulièrement grave, était survenu depuis 1830 ; c'est que l'enseignement philosophique de l'Université, par lequel devaient passer tous les aspirants au baccalauréat, s'était émancipé de la religion et était passé sous l'autorité d'une école, ou pour mieux dire d'un homme : M. Cousin. Ainsi, à défaut d'une religion d'Etat supprimée par la Charte de 1830, on avait une philosophie d'Etat, et la Monarchie de Juillet apparaît liée à la Philosophie « éclectique »[2].

---

[1] T. I, p. 86 à 91.

[2] Sur le rôle de M. Cousin avant 1830, voir le livre de M. THUREAU-DANGIN : *Le Parti Libéral sous la Restauration*, p. 233. Sur son rôle durant la monarchie de Juillet, voir du même auteur : *L'Histoire de la Monarchie de Juillet*, t. IV, p. 470 et suivantes ; le volume de JULES SIMON sur *Victor Cousin*, qui contient des confidences, extrêmement piquantes et douloureuses, des protégés du maître ; le livre sur *Victor Cousin* où Monsieur JANET fait l'honneur au pair de France d'avoir été le précurseur des laïcisateurs de l'école.

Il est aisé de comprendre que les catholiques se soient émus, d'autant plus que des hommes éloignés du catholicisme exprimaient les mêmes pénibles constatations. Un protestant, A. de Gasparin, écrivait :

L'éducation religieuse n'existe réellement pas dans les collèges. Je me souviens avec terreur de ce que j'étais au sortir de cette éducation nationale. Je me souviens de ce qu'étaient tous ceux de mes camarades avec lesquels j'avais des relations... Nous n'avions pas même les plus faibles commencements de la foi et de la vie évangélique[1].

Et Sainte-Beuve écrivait, en 1843, dans ses *Chroniques Parisiennes :*

En masse, les professeurs de l'Université, sans être hostiles à la religion, ne sont pas religieux. Les élèves le sentent, et de toute cette atmosphère ils sortent, non plus nourris d'irréligion, mais indifférents. Quoi qu'on puisse dire, pour ou contre, en louant ou en blâmant, on ne sort guère chrétien des écoles de l'Université[2].

En 1839 et en 1840, M. de Montalembert, dont le nom reste attaché aux grandes luttes pour la liberté d'enseignement, fut mêlé assez activement aux pourparlers engagés avec MM. Villemain et Cousin. De part et d'autre, ces pourparlers semblaient animés d'un franc esprit de conciliation, et l'on put un moment en espérer le succès ; mais, chaque fois, les Ministres tombèrent avant d'avoir rien conclu. Les négociations furent reprises avec le cabinet du 29 Octobre 1840, et les catholiques espéraient que M. Guizot ferait droit à leurs doléances. En 1841, un nouveau projet de loi fut déposé : il était l'œuvre exclusive de M. Villemain ; car, absorbé par la direction des affaires extérieures, M. Guizot ne s'était point occupé de cette question. M. Villemain, esprit plus vif que large, moins homme d'Etat que professeur, rédigea son projet sous l'influence d'un esprit de corps fort

---

[1] *Les Intérêts généraux du Protestantisme en France.*
[2] P. 100 et 122.

étroit ; il ne songeait nullement à ouvrir des hostilités contre le clergé, mais, en l'espèce, il manqua d'esprit politique et de sincère libéralisme. Dans son projet, l'exposé des motifs conteste le principe même de la liberté promise par la Charte ; la loi impose aux concurrents de l'Université des grades et des conditions compliquées, gênantes, parfois blessantes ; elle rend ainsi illusoire la liberté nominalement concédée. Le plus grave, c'est que le ministre touchait aux petits séminaires qui bénéficiaient du privilège, chèrement acheté, de rester sous la domination de l'épiscopat ; le ministre les soumettait au droit commun de la loi nouvelle et les plaçait sous la juridiction de l'Université. Les Evêques estimèrent que ce projet leur rendait impossible le recrutement des professeurs et compromettait l'existence des écoles ecclésiastiques. Attaqués sur le terrain étroit et strictement enclos qu'on leur avait réservé et où ils se cantonnaient, d'ailleurs, avec une modération timide, ils s'émurent cette fois unanimement. Plus de cinquante prélats adressèrent au gouvernement des lettres de protestation, dignes, mais graves et attristées... Mal accueilli par la Commission de la Chambre, plus libérale que le Ministre, mal soutenu par le gouvernement, le projet fut retiré avant d'avoir été l'objet d'un rapport.

Mais il en resta dans les esprits de l'inquiétude, et les hostilités commencèrent à se dessiner. Dans l'Université, des professeurs, et non des moindres, déclarèrent insuffisant et « hypocrite » l'éclectisme de Victor Cousin, et affirmèrent hardiment l'antinomie de la philosophie et du catholicisme. M. Quinet, professeur au Collège de France, félicite l'Eglise de « s'être lassée la première de la trêve menteuse qu'on avait achetée si chèrement de part et d'autre ». Le voltairianisme relève la tête ; en Juin 1842, sur la proposition de M. Dupaty, l'Académie Française elle-même met au concours « l'éloge » de Voltaire. Dans la presse, le tapage renaît ; sous prétexte de défendre l'Université, les journaux de gauche et du centre gauche, le *National*, le *Courrier Français*, le *Constitutionnel*, partent en guerre contre le catholicisme ; le *Journal des Débats* lui-même ne tardera pas à se

départir de son habituelle modération. Du côté des catholiques, jusqu'en 1843, date où Louis Veuillot prendra la rédaction en chef de l'*Univers*, la défense est extrêmement molle. Seul, M. de Montalembert s'efforce de réveiller les consciences. Sans doute, il n'a été pour rien dans l'émotion ressentie par les Evêques devant le projet de 1841 ; mais il s'en empare, afin d'amener les catholiques sur le terrain où il souhaite ardemment de les grouper. Quelle conclusion pratique faut-il tirer de l'impuissance religieuse de l'enseignement universitaire ? Faut-il essayer de modifier et d'améliorer cet enseignement ? Pour M. de Montalembert, c'est une illusion funeste. A son gré, l'Université ne peut représenter autre chose que l'indifférence en matière de religion. Il ne lui en fait pas un crime, c'est le résultat de l'état social. Mais il n'est pas tolérable qu'une telle éducation soit imposée aux parents qui se préoccupent de sauvegarder la foi de leurs enfants. La conclusion ne peut être que la liberté d'enseignement franche et égale pour tous et à tous les degrés. Montalembert, d'ailleurs, se défend de la moindre arrière-pensée de monopole pour le clergé ; il montre combien il serait impossible de vouloir refaire de la France un Etat catholique tel qu'elle l'a été depuis Clovis jusqu'à Louis XIV[1]. Mais le leader catholique ne trouve pas encore d'écho. Les Evêques, délivrés du projet Villemain, étaient presque tous pour l'attente ; seuls, Mgr Clausel de Montals, Evêque de Chartres, Mgr Prilly, Evêque de Châlons, Mgr Devie, Evêque de Belley, se prononcèrent à haute voix contre l'enseignement philosophique et le régime religieux des Collèges de l'Etat. Dans la presse, Montalembert ne fut guère soutenu que par *l'Univers*. La bataille ne devait être véritablement engagée qu'en 1843. Deux brochures, surtout, déchaînèrent la tempête : *la Lettre de Louis Veuillot à M. Villemain, Ministre de l'Instruction Publique, sur la liberté de l'enseignement*, parue en Septembre 1843, et : *Du devoir des catholiques dans*

---

[1]Voir *Discours de Montalembert à la Chambre des Pairs*, 1er Mars et 6 Juin 1842.

la question de la liberté d'enseignement, par M. de Montalembert.

Telle est la situation politique et religieuse en France, de 1840 à 1843 ; telle est l'évolution des faits qui ont amené et devaient fatalement amener Louis Veuillot à prendre sa place dans l'armée catholique, ou plutôt à organiser et orienter les forces catholiques ; car, depuis la débâcle lamenaisienne, ces forces étaient dispersées ; la plupart des anciens disciples de *l'Avenir* se sentaient découragés ; d'autres, rendus plus prudents, n'osaient plus bouger ; l'épiscopat, en majorité, ne demandait qu'à rester dans sa pieuse quiétude ; les forces catholiques étaient effritées. Trois hommes allaient remuer et soulever cette masse amorphe : Lacordaire, Montalembert et surtout Louis Veuillot ; ils allaient déterminer un courant irrésistible, susciter des énergies et des dévouements, réveiller des ardeurs, entraîner à leur suite Evêques et fidèles ; d'abord cordialement unis, trop tôt divisés de sentiments et de vues, ils allaient, sur des terrains divers, avec des armes différentes, remporter de belles victoires dont la plus importante est, sans doute, la loi de 1850 sur la liberté d'enseignement. Mais, aux environs de 1840, la presse catholique, comme les troupes catholiques, est vraiment en piteuse posture. A Dieu ne plaise que nous méconnaissions la grandeur des intentions et des efforts, mais l'historien ne peut dissimuler les conditions fâcheuses et les mauvais principes qui avaient compromis pour de longues années la défense catholique. Elle avait été comme paralysée par les vices de doctrine et de méthode de Lamennais, dans son fameux *Essai sur l'indifférence* (1817), qui ouvrait véritablement la carrière à la polémique catholique, telle que les journaux l'exercent encore, et dans *l'Avenir*, qui dura de 1830 à 1832 ; ce n'est point le lieu d'exposer ces vices de doctrine et de méthode. *L'Avenir* avait tué, au surplus, deux organes catholiques : *le Mémorial catholique*, fondé en 1824 par les abbés de Salinis et Gerbet, aumôniers au Lycée Henri IV, et *le Correspondant*, fondé en 1829 ; le premier à tendances « ultramontaines », le second à tendances libérales. Le premier effort de la défense catholique de-

meurait sans résultat comme sans honneur. Pourtant, le besoin d'organisation et d'une défense des intérêts communs se faisait sentir plus vivement chaque jour. Car les catholiques avaient plus que jamais à protester contre l'application des *Articles organiques* ajoutés frauduleusement au Concordat, à réclamer la liberté d'enseignement, la liberté de la charité, le droit d'association. On avait pu espérer un instant que les lieutenants et disciples de Lamennais, qui s'étaient tous soumis sans hésitation, resteraient groupés autour de lui et feraient avec lui quelque œuvre nouvelle pour la cause religieuse ; on le pouvait d'autant mieux espérer que Lacordaire avait tout d'abord suivi le maître à la Chesnaie et que d'autres venaient l'y rejoindre. Le départ de Lacordaire, justifié par les idées de révolte qu'il voyait se développer en Lamennais et aussi par une différence profonde de tempérament, dissipa toute illusion de ce côté. Le champ restait donc libre à la presse gallicane et étroitement royaliste représentée par *l'Ami de la Religion* et par une feuille terne très répandue dans le clergé, *le Journal des Villes et des Campagnes*. Un chrétien sincère, adonné aux bonnes œuvres, intelligent et instruit, M. Bailly, résolut de fonder, avec le concours de quelques amis, un journal religieux, très modéré dans ses allures, très réservé dans ses idées, avec une légère teinte d'ultramontanisme. Ce fut *la Tribune Catholique*. Elle vécut à peine et passa inaperçue.

B. LES ORIGINES DE L'UNIVERS

En 1833, un prêtre originaire du diocèse de Saint-Flour et incorporé au diocèse d'Orléans, curé de Puiseaux en Gâtinais, l'abbé Migne, résolut, de concert avec l'abbé Méthivier, l'un de ses condisciples et curé d'une paroisse voisine, de fonder un journal religieux quotidien. Il associa à son projet le receveur de l'enregistrement, M. Dufour de la Tuilerie, et l'instituteur de sa commune, M. Toupenay, et tous trois, un beau matin, partirent pour la capitale. Le Dimanche 3 Novembre 1833, paraissait le premier numéro de *l'Univers*,

dont le titre complet était *l'Univers religieux, politique, scientifique et littéraire*, et qui portait en épigraphe ces mots : *Unité dans les choses certaines, liberté dans les douteuses, charité, vérité, impartialité dans toutes.* En même temps, l'abbé Migne lançait deux prospectus annonçant, sous différents noms, deux journaux : *l'Univers religieux* et *le Spectateur ;* il pensait ainsi conquérir plus d'adhérents. Le prospectus de *l'Univers* était le plus complet : il promettait, avec un mélange de gaucherie et d'habileté vulgaire de financier, tout ce que le lecteur pouvait désirer. « Nous présenterons les notions les plus catholiques sur les questions les plus intéressantes par leur actualité, danses, bals, théâtres, romans, prêt à intérêts, impôts divers, divorce, salaire du clergé, des prêtres... *le tout avec la plus grande réserve.* » Sur la question de doctrine, il restait à dessein dans le vague. Après avoir protesté de son dévouement à l'Eglise, de son profond respect pour les Evêques, il disait : « Nous avons choisi et nous choisirons encore indistinctement nos correspondants au sein des *deux opinions religieuses* qui se partagent la France catholique. » Ces deux opinions étaient le Gallicanisme et l'Ultramontanisme dégagé des erreurs politiques de Lamennais. Le premier effet de ce prospectus fut de troubler *l'Ami de la Religion* et *le Journal des Villes et des Campagnes ;* le second, d'amener la fusion de *la Tribune Catholique* avec *l'Univers* qui, naturellement, absorba les rares abonnés venus au *Spectateur ;* le tout ne produisit, d'ailleurs, qu'un maigre tirage.

Le premier numéro de *l'Univers* débutait par un article : *La Toussaint — Vision*, dont la poésie pieuse contrastait à ravir avec la signature de l'abbé Migne, directeur-fondateur. L'article était de l'abbé Gerbet. Le deuxième numéro contenait de magnifiques promesses : outre le concours de nombreux ecclésiastiques, et des plus notables, « la collaboration des hommes les plus marquants de la Capitale », notamment, par ordre alphabétique : MM. Bailly, Cayol, Choron, Clarion, Fontaine, Gauthier de Caubry, Guilbert, Hennequin, Lauras, Charles Nodier, d'Ortigues, de Paravey, Pardessus, Récamier, Rendu. A part trois ou quatre, ces personnages si

« marquants » ont perdu toute notoriété, même M. Pardessus. Au surplus, en dehors de M. Bailly et de M. Hennequin, avocat de grand talent, et qui fut le plus zélé des collaborateurs, tout ce monde-là ne paraissait à *l'Univers* qu'en passant ou pour de simples communications. En revanche, *l'Univers* eut une fortune meilleure : le concours actif de jeunes gens fort distingués et zélés pour la cause de Dieu : les deux frères Foisset, l'un prêtre, l'autre magistrat, Ozanam, H. de Bonald, Léon et Eugène Boré, du Lac, H. de Viel-Castel, Turquety, Lallier, Lamache, Lacarrière, Desdouits, de Montrond. Pourtant, en dépit de son bel état-major de parade, et de ses auxiliaires de valeur, le journal ne possédait pas encore l'essentiel, des hommes de métier, appliqués exclusivement et sans relâche à la besogne quotidienne. Il eut, au début, peu de variété et peu de vie. Toute la première page, et souvent même une partie de la deuxième, étaient prises par de graves articles sur des questions religieuses, philosophiques, artistiques, légales. Ainsi, le troisième numéro s'ouvre par un article intitulé : *Philosophie religieuse sur les bases de la morale ;* il remplit le tiers du journal et c'est une introduction : « Cette dissertation, est-il dit en note, commence une série d'articles qui traiteront successivement du déisme, de l'éclectisme, du protestantisme, etc. » Cette étude était l'œuvre de l'abbé Delalle, qui devint évêque de Rodez. Il y condamnait avec vigueur la morale et les principes universitaires, ce qui écarta M. Rendu, conseiller de l'Université. D'autres articles, publiés en premier-Paris aux premiers jours du journal, méritent d'être signalés : les articles de Frédéric Ozanam sur *les cours de la Sorbonne*, de l'abbé Lacarrière, depuis Evêque de Basse-Terre, sur la *Fin du dix-huitième siècle et le commencement du dix-neuvième*, de Paul Lamache sur *l'Abbaye de Bricquebec*, des études religieuses, morales, archéologiques et scientifiques de Foisset, Didon, Vidal, et surtout de l'abbé Gerbet, sous les initiales S. S. S. ; il faut donner une mention particulière à une étude en plusieurs articles de Jean d'Aure : *Lettres familières sur les Pères de l'Eglise...* Ce Jean d'Aure était, de son vrai nom, Melchior

du Lac, l'un des vrais fondateurs, pour la doctrine et le dévouement, de *l'Univers*. Il avait alors vingt-sept ans ; introduit jadis, par l'abbé de Salinis, dans le groupe de Lamennais, il n'avait gardé du système condamné que ce qu'il avait de bon : l'ardeur pour les intérêts de l'Eglise. Dès 1826, en achevant ses études de droit, membre de la Société des Bonnes Etudes, créée par M. Bailly, il écrivait dans *le Mémorial Catholique* et *le Correspondant*. Son esprit robuste, disait de lui l'abbé de Salinis, « promettait une épée de logique ». Il apportait à *l'Univers* des doctrines fermes, appuyées sur un savoir solide, un beau talent d'écrivain et de polémiste. Il voulait être prêtre et même religieux ; des revers de fortune le retinrent dans le monde. Il demeura le meilleur auxiliaire de Louis Veuillot et le plus cher. Il voulut, sous la direction de ce dernier, signer encore Jean d'Aure, mais Louis Veuillot lui fit remarquer que c'était un très mauvais nom pour un journaliste dont la mission est, au contraire, d'éveiller ; là-dessus, il y renonça pour de bon. Du Lac, entré à *l'Univers* en 1834, recevait 125 francs par mois, faisait à peu près tout le travail, et devait encore subir les manières et le langage abrupt de l'abbé Migne ; il s'éloigna, mais ne tarda point à revenir, car, vers la fin de l'année, l'abbé Migne cédait *l'Univers* à M. Bailly. C'est en 1835, d'après Eugène Veuillot[1], que M. de Montalembert entra en relations avec *l'Univers*. Mais, déjà fantasque, il le quitta, y revint, le requitta ; c'est en 1837 qu'il y entra tout à fait ; il donna des fonds et en fit donner ; mais, toujours mécontent, il menaçait parfois de les reprendre, même quand il n'y avait plus rien. Il exerça la proverbiale patience de M. Bailly qui, plus tard, laissait échapper cet aveu : « Qu'on a raison de lui reprocher de changer fréquemment d'idée fixe[2] ! » C'est probablement en 1836 que Saint-Chéron, penseur vigoureux et écrivain délicat, prit pied à *l'Univers* ; le 20 Septembre, en effet, M. Bailly écrivait à l'abbé André :

---

[1] *Louis Veuillot*, t. I, p. 364.
[2] *Ibid.*

M. de Saint-Chéron fait les feuilletons artistiques et en grande partie la politique du journal. M. Douhaire résume les cours publics, fait la plupart des articles religieux et des variétés ; M. Léon Boré fait des articles historiques et philosophiques... M. l'abbé Foisset rédige les faits religieux ; notre ardent désir est qu'il prenne la direction.

L'abbé Foisset, prêtre de très grande valeur, n'accepta point la position qu'on lui offrait, et il mourut jeune. C'est aussi vers cette époque que *l'Univers* absorba le *Journal Général de la France*, organe des conservateurs disposés à s'appuyer sur l'élément religieux. L'absorption de cette feuille mourante n'améliora pas la situation ; le journal continua à vivre d'expédients et à végéter jusqu'au jour où Louis Veuillot y prit pied, et surtout le jour où il en prit la rédaction en chef.

Telles sont les origines du Journal qu'allait illustrer Louis Veuillot ; tel est le milieu où la Providence mena cet écrivain ; telles sont les conditions politiques et religieuses où il allait engager son action.

C. LOUIS VEUILLOT A L'UNIVERS. — ENTRÉE. PREMIERS TRAVAUX

Louis Veuillot n'entra point à *l'Univers* à titre de polémiste, ni pour faire de la polémique. Sa vocation allait s'affirmer et se préciser sous la poussée des circonstances et l'impérieuse exigence des faits. Mais on ne saurait trop remarquer que la polémique fut pour lui vraiment une *vocation*, une mission du ciel, et qu'il eut le *sentiment* très net et très vif de cette vocation, de cette mission. Elle lui pesa lourdement, car, par nature, il eût mieux aimé autre chose. Déjà, le 28 Février 1835, il écrivait, on s'en souvient, à Gustave Olivier : « Je voudrais bien ne plus faire de journal ; ce travail de colère et de haine me pèse. Je ne le supporte qu'à cause de ma conviction, ou plutôt de ma rage politique[1]. »

---

[1] *Correspondance*, t. VIII, p.

A son retour de Rome, ainsi que nous l'avons vu, il refuse toutes les avances des journaux, il est bien décidé à ne plus faire de journalisme. Entré à *l'Univers*, il y écrit fort peu tout d'abord, en attendant qu'il s'y donne corps et âme. Et, dès le début, il exprime le dégoût de sa besogne. Il écrit à M. de Dumast, déjà le 17 Juin 1840 :

Lassé et dégoûté de mes luttes, j'arrivai à la religion croyant renoncer à tout combat extérieur. Mais la religion me fit connaître l'impiété et je vis bien qu'il fallait absolument décrocher du clou mon épée de journaliste et me remettre en ligne contre d'autres ennemis. Je le fis en gémissant, je l'avoue, et quelquefois encore la fatigue vient me saisir[1].

Le 19 Mai 1842, il écrit à Th. Foisset :

Tenez, je suis dans une disposition mauvaise ; je regarde comme rien tout ce que l'on fait maintenant. Je sens que j'ai besoin de solitude et de prière, et je voudrais pour beaucoup aller passer un an chez les Chartreux, et si je croyais que cela me fût permis le moins du monde, je laisserais tout en finissant cette lettre et ne reprendrais plus ma plume aussi souvent condamnée à parler contre les chrétiens qu'heureuse de parler pour la religion. Je ne voudrais pas même faire votre article, malgré l'envie que j'en ai. Je ne suis pas découragé, je ne suis pas fatigué, je ne suis pas désespéré, je suis dégoûté, et ce sentiment indomptable me pèse au delà de tout ce que je puis dire. Oui, j'aurais besoin de m'enfermer, de prier et surtout de pleurer. Adieu, mon cher ami, recommandez-moi bien aux divines miséricordes, et pardonnez-moi cette lettre, irritée et flottante comme mon cœur[2].

Au même, le 20 Juin 1843 :

... Cette guerre me coûte environ cinq mille francs, sans compter le repos, la santé et les amis. Je vous le dis pour que vous n'attribuiez pas ma persévérance à des sentiments trop humains et qui pourraient vous scandaliser. Hélas, cher ami, tout

---

[1] *Correspondance*, t. VIII, p. 73.

[2] *Correspondance*, t. VII, p. 112. Cf. lettre au même, du 14 Juillet 1842, *ibid.*, p. 116.

ce qu'il y a d'humain en moi me porterait à la retraite, au silence, à l'égoïsme, au bien-être peut-être. Quant à la gloire et au bruit, vous savez si j'y tiens. Cinquante personnes savent que je suis à l'*Univers*. Sur ce nombre, trente au moins me classent comme un animal dangereux[1].

Et que de fois, par la suite, éclatera le même cri de lassitude ; l'on pourrait citer à profusion surtout des passages de la *Correspondance* qui exprime, mieux que le reste, les sentiments intimes[2].

Celui que l'on appelle souvent « l'ogre clérical » était un tendre, épris d'amitié, exquis pour ses amis, frère, époux et père incomparable. Au témoignage de son secrétaire, M. Eugène Tavernier, il souffrait des exécutions qu'il devait faire. Infiniment plus généreux qu'on ne soupçonne pour ses ennemis, il pardonnait à son calomniateur Jacquot, dit Eugène de Mirecourt, et vidait entre ses mains ses tiroirs ; lorsque le bruit se répandait, en Décembre 1844, que M. Villemain était atteint de folie, et que Montalembert demandait à Veuillot d'annoncer la nouvelle, il refusait, trop chevalier pour insulter au malheur et ne point respecter une famille éprouvée ; celui que Montalembert a si durement, disons le mot, si affreusement traité, écrivait à sa sœur Elise, de Plombières, le 15 Juin 1866 :

Je pense que Montalembert va toujours bien. Donne-m'en des nouvelles. Pour la vingtième fois peut-être, j'ai rêvé de lui, toujours le même rêve, une réconciliation parfaite, un embrassement de frère. Je voudrais bien connaître Joseph, fils de Jacob, pour lui demander l'explication de ce rêve unique. J'ai moins rêvé de mon frère, de toi, de nos filles, que de ce diable qui *m'haït* si follement[3].

A Mgr Mermillod, qui s'était interposé entre les deux champions de la cause catholique, Louis Veuillot écrivait, le 16 Décembre de la même année :

---

[1]*Correspondance*, t. VII, p. 142.

[2]Cf. par exemple, la lettre du 28 Avril 1846 à Th. Foisset. *Correspondance*, t. VII, p. 174.

[3]*Correspondance*, t. II, p. 338.

Oui, c'est toujours le moment de se réunir, et ce moment est, aujourd'hui, plus opportun que jamais. J'ose dire devant Dieu, et du plus profond de mon âme, que je suis pour ma part tout prêt... J'éprouve un tourment indicible à penser qu'il peut mourir sans que je lui aie serré la main. Je n'ai rien négligé de ce que la discrétion me permettait pour le lui faire savoir ; j'ignore s'il l'a su...

Et l'on pourrait écrire, sur cette matière, un émouvant chapitre où le plébéien Louis Veuillot apparaîtrait nettement comme le vrai chevalier parmi tous ceux qui en portaient le titre. — Oui, c'était un tendre, celui qui a écrit ces *Lettres* incomparables, plus belles que celles de Voltaire, parce que, avec autant d'esprit, il y a infiniment plus de cœur, un des plus beaux joyaux de la littérature personnelle ; celui qui a semé le long de son œuvre, parfois en plein chapitre de polémique, des pages comme celle-ci, qui est de ce livre défini par J. Lemaître « du La Bruyère au vitriol », *Les Libres Penseurs :*

... Mais enfin tout homme à peu près a senti, ne fût-ce qu'un jour, un instant, cette étrange ivresse. Il y a eu un visage dont l'éclat illuminait ses insomnies ; il y a eu des yeux dont il a cherché le regard comme la plante nouvelle cherche l'air et le soleil ; une voix entre toutes a fait tressaillir les cordes intimes de son âme ; et il a cru que ce visage, ce regard, cette voix, étaient nécessaires à son bonheur, à sa vie même. Qui n'a passé, le soir, sous une fenêtre endormie, avec l'espérance obstinée d'y voir seulement glisser une ombre ? Qui n'a ramassé une fleur tombée ou jetée, pour la garder toujours ? On a été jaloux, on a versé des larmes dont on se souvient encore et dont on savoure encore l'amertume chère longtemps après avoir oublié le motif et l'objet de tant de douleurs. Un lieu a été sacré sur la terre ; et l'on s'y est rendu seul, afin de revoir l'herbe foulée aux pas de cette fée de la jeunesse qui semblait laisser partout d'elle-même comme dans le regard où elle régnait, des vestiges adorés. Quelque but que l'on ait voulu poursuivre à l'heure radieuse de ces premiers élans où l'on croit tout atteindre, on s'est dit : une seule âme, un seul esprit, un seul regard me suivront dans la carrière ; un cœur, un seul cœur fera des vœux pour moi, se réjouira si je triomphe, souffrira si je succombe... Et de tous les

rêves de gloire, ç'a été le plus doux. Oui, tout homme à peu près a traversé cette fournaise, tout homme a été plus ou moins longtemps sous l'empire d'une femme qui souvent ne l'a pas su. Il a voulu vivre, souffrir, travailler, mourir pour elle. Il a respecté, haï, pardonné ; il a aimé enfin, et de cet amour il a conservé un souvenir aussi durable que sa vie... Mais ces artisans d'amour semblent justement n'avoir pas subi la loi commune. Ils sont lascifs ou froids ; chez quelques-uns, je sens l'impur brasier de la luxure ; chez aucun, je ne vois la flamme et le rayonnement de l'amour. Ils ont cherché le plaisir, ils n'ont point aimé[1].

Sous la cuirasse au triple airain, battait un cœur profondément aimant. — Cet athlète, celui que ses ennemis représentent trop souvent comme une sorte de matamore de sacristie, était d'un commerce charmant en société. Sainte-Beuve, qui n'avait pas oublié certains breuvages fort amers qu'il lui avait imposés, Sainte-Beuve a tracé de Louis Veuillot une sorte de triptyque. Il peint un Veuillot grave, imposant, parlant en inspiré sur les grands sujets ; puis un Veuillot railleur, mordant, formidable de satire.

Je pourrais ajouter, continue-t-il, qu'il y en a un troisième, celui qu'on rencontre par hasard dans le monde, doux, poli, non tranchant, modeste dans son langage, d'un coup d'œil et d'un ton de voix affectueux, presque caressant ; il est impossible de l'avoir rencontré quelquefois et d'avoir causé avec lui sans avoir reconnu, dans cet ogre tant détesté et qui a tant fait pour l'être, l'homme doué de bien des qualités civiles et sociales[2].

En 1854[3], Louis Veuillot écrivait à sa sœur Elise :

Sais-tu qu'il a paru un bel éloge de la *Petite Philosophie* dans le *Journal des Débats* ?... J'ai été remercier l'auteur, mon ami de Sacy, *l'un des Quarante*, et nous nous sommes beaucoup plu. Il m'a dit qu'il m'aimait fort, depuis qu'il m'a connu, qu'avant c'était autre chose. Ainsi, je dois cette conquête à mes agré-

---

[1]Livre I. *Ecrivains*, 1re Edition.

[2]*Nouveaux Lundis*, II, p. 42 et suiv. ; p. 61 et suiv.

[3]Cette lettre ne porte point de date, de mois, ni de jour.

ments personnels et non à mon talent. Je te laisse à penser si j'en suis fier[1].

L'ancien secrétaire de Mgr Freppel, M. le Chanoine Grimaud, racontait cette anecdote. C'est au château de Saint-Patrice, dans l'Anjou, chez M. le Comte de Cabrol. Une dame, apercevant Louis Veuillot, s'éloigne avec une grimace, en disant : « Je le déteste, ce Veuillot ; il est l'ennemi de Mgr Dupanloup, et j'adore l'Evêque d'Orléans. » Le mot est rapporté à Louis Veuillot : à l'instant, il se dirige vers la dame et lie conversation avec elle. Le soir, elle est transfigurée ; son voisin de table lui demande ce qu'elle pense de son mortel ennemi : elle ne tarit pas d'éloges : « Il est délicieux, s'écrie-t-elle, il est charmant, cet homme-là, il est charmant, charmant[2]. » H. de Pène écrivait, dans *le Gaulois*, au lendemain de la mort du polémiste :

Le même homme dont l'encre vous brûlait le visage comme du vitriol dans les batailles de la presse, était, dans les relations privées, l'urbanité, la finesse, la bienveillance et la modestie personnifiées. L'agrément et la douceur de sa conversation, l'harmonie pénétrante de sa voix, l'illumination de son sourire, transfiguraient les traits bruts et comme inachevés de son visage. Veuillot, vu de près, était un charmeur.

Et le mot revient sous la plume de tous ceux qui l'ont approché.

Ce polémiste est *profondément humain ;* il aime du combat ce qui est action, dépense des énergies pour une grande cause, pour toutes les causes nobles et sacrées, fussent-elles les plus désespérées, tout ce qui est fierté, générosité, don de soi, sacrifice, vaillance ; il n'en aime point les coups qu'il faut donner, les meurtrissures qu'il faut faire, que l'on fait malgré soi, en dépit de toutes ses précautions, de toute sa prudence, de toute sa bonne volonté ; il en déplore les cruelles incompréhensions, les déchirantes séparations ; il

---

[1] *Correspondance*, t. II, p. 44.
[2] Cf. *Revue des Facultés Catholiques de l'Ouest*, Avril 1912, p. 442.

souffre au vif de son cœur des injures, des calomnies, des bassesses, des trahisons, non pas tant des adversaires que des amis ou anciens compagnons d'armes : et c'est, pour ainsi parler, la monnaie courante du métier. Ce polémiste est polémiste surtout par devoir, par *vocation*.

Qu'il ait reçu du Ciel la mission, la vocation de faire ce métier, le métier de polémiste, de polémiste par la presse, c'est chez lui une conviction absolue et déclarée bientôt après la conversion ; c'est un principe bien arrêté en sa conscience. dès le commencement de l'année 1840. On se rappelle ce qu'il écrivait à M. de Dumast le 17 Juin 1840. Mais, après avoir confessé son dégoût du journalisme, il ajoute aussitôt :

Je regarde notre sainte bannière, je regarde mon épée dont la poignée est taillée en croix et je me jette dans la mêlée en criant : Dieu le veut ! Le bruit est autour de moi, mais la paix est dans mon cœur. Qu'importe donc, puisqu'il faut combattre, que je combatte ici ou là ; qu'importe que le bivouac du soir soit sur le sable ou la neige. Ce n'est jamais que le bivouac ; ailleurs est la maison, et je sais bien que j'y reviendrai un jour, peut-être demain. D'ici là, trop heureux d'avoir du sang à répandre, des fatigues à souffrir, de secrètes lâchetés à vaincre ; si je murmure, je suis ingrat et je prie Dieu de ne pas m'écouter[1].

Et remarquons bien qu'il ne s'agit point de combattre seulement, d'une manière plus ou moins directe, plus ou moins douce, par le livre, le livre où l'on peut atténuer et nuancer les expressions, émousser la pointe, le livre où, à force d'art, on pourra doser la vérité, écacher le style. La polémique dans le livre encore, assurément, car ce soldat combattra toujours et par toutes les formes et avec toutes les armes ; mais il s'agit pour lui de combattre surtout par la presse, le journal, la forme la plus moderne de la polémique et qui a pris, au XIXe siècle, l'importance d'une institution sociale. Voilà la vocation de Louis Veuillot : être avant tout et surtout le *journaliste de l'Eglise et de Dieu*.

---

[1] *Correspondance*, t. VIII, p. 73.

Le sentiment de cette vocation se précise d'évidente manière, de 1840 à 1843, à mesure que s'impose la nécessité de combattre et de se dévouer. C'est dans ce sentiment qu'il puise la force de tous les courages, de toutes les abnégations. Le 11 Décembre 1841, à son ami M. de Dumast, qui a voulu s'occuper de son avenir temporel et de son mariage, il déclare sa résolution de résigner, en faveur de son frère, « l'auguste emploi de sous-chef » au ministère, pour s'adonner totalement à l'œuvre de Dieu, aux luttes de l'Eglise :

... Ne dites pas que je raisonne comme un fou. Je parle gaiement de choses très sérieuses... Toute la sagesse du monde ne peut faire que je n'aie à rompre avec le monde pour combattre sans relâche sous les bannières de Dieu. Je prévois des dégoûts, des tristesses, des lassitudes ; je les prévois et je dirais presque j'y compte. L'humanité est si misérable qu'elle n'est pas contente, même dans le sacrifice. Mais j'ai assez vécu pour savoir que les joies de l'égoïsme sont moindres encore, et je suis assez chrétien pour ne les désirer pas. Puis-je borner mes actes de foi à dire mes grâces *après* deux bons repas que je ferai chaque jour ? Non, mon cher ami... Dieu m'a donné un glaive, je ne le laisserai pas se rouiller. Et advienne de moi que pourra. C'est la chose dont je n'ai point à m'occuper. Dieu m'imposant d'autres soins, évidemment celui-là le regarde[1].

Le 25 Septembre 1843, il écrit de Solesmes à Th. Foisset :

Pour moi, je suis assez fatigué, je veux bien me taire, mais je vous dirai que ma conscience me le défend. Entendez bien ceci, mon cher ami, toutes les critiques me laissent l'âme en paix ; je reconnais bien que j'ai été malhabile, mais je sens que j'ai fait de mon mieux et je me console d'être hué. Si je songe à me retirer, je suis assailli de remords, car je sens que je me retirerais pour mon repos, pour mon intérêt et pour mon plaisir. J'aurais beau faire des livres, je crois que Dieu me demanderait pourquoi je n'ai pas fait des articles. J'aime mieux rendre compte d'un zèle imprudent que d'un manque de zèle ; j'aime mieux aller dans le purgatoire pour ma chaleur que dans l'enfer pour ma tiédeur. Mon juge me reprochera de la passion et, çà et là,

---

[1] *Correspondance*, t. VIII, p. 166.

quelques envies de blesser trop mal retenues ; mais je lui ferai remarquer que je n'avais pas beaucoup le temps de me relire, et que si j'ai de la passion pour l'Eglise, c'est que je l'aime[2].

Au même, le 1er Janvier 1844 :

En réalité, Wilson, M. de Vogüé, d'autres fondateurs, sont encore à comprendre qu'un journal est une machine de guerre, et que faire un ouvrage périodique qui ne combat point, c'est fondre un canon pour le musée d'artillerie. On n'équipe pas un soldat pour qu'il prenne position dans son lit. Décidément, j'aime mieux me donner tout entier à *l'Univers*. M. de Vogüé et quelques autres trouvent aussi qu'on parle trop du bon Dieu. Qu'ils aillent se promener[2] !

Et le 9 Janvier 1844 :

... Je vais me donner avec frénésie à *l'Univers ;* il n'y aura plus même cinq minutes pour Zaïre. Il me vient des idées d'aller à Rome en Avril. Qu'en pensez-vous ? Venez donc avec moi. Je vous plains d'être juge autant que je me tiens heureux d'être croisé ! Est-ce que je me suis lamenté de la vie enragée qu'on me fait ? Rayez cela. Mon poids m'est doux ; je n'en voudrais pas ôter une once. Je me figure que j'étouffe dans une belle armure marquée d'une belle croix rouge et que tous les horions qui me viennent sont le fait des Sarrazins. Faut-il tant gémir et laisser là ces chers harnais ? Adieu — Vive Jésus quand même[3] !

Cette conviction profonde et ardente s'exprime encore maintes fois dans les *Mélanges ;* le soldat proclame sa mission avec toute la fierté que lui donne la grandeur de cette mission. Nous mentionnerons seulement certains articles de particulière importance : *De l'action des laïques dans la question religieuse*[4] *; De la Presse religieuse laïque*[5], et surtout *Du rôle de la presse religieuse*[6]. Dans un chapitre de

---

[1] *Correspondance*, t. VII, p. 148 et suivantes.
[2] *Ibid.*, p. 162.
[3] *Ibid.*, p. 163.
[4] 1re Série, t. I, p. 137.
[5] 2e Série, t. I, p. 279.
[6] 1re Série, t. VI, p. 385.

Çà et Là, intitulé : *La feuille volante*[1], Louis Veuillot a mis en relief, avec un rare bonheur, quelques difficultés et quelques ennuis du métier qu'il exerce, mais aussi les grandeurs et les hautes consolations qu'il y trouve.

Pour cette vocation, le Ciel avait doté Louis Veuillot, à un degré supérieur, des *dons* les plus *appropriés*. L'écrivain possédait une sensibilité ardente, une extraordinaire force d'émotion et de vibration, une rare capacité de passion. Cette sensibilité lui avait inspiré, avant sa conversion, des œuvres où éclate déjà le sentiment vif et profond du beau, ou, par contre, la haine vigoureuse de ce qui lui paraissait le mal. Après sa conversion, cette force d'aimer s'est concentrée sur le Christ et son Eglise ; cette puissance de détester s'est dirigée contre toute doctrine ennemie du Christ et de son Eglise. La passion engendre la colère ; elle est mère de la satire, autant que des effusions attendries ou ardentes. Parce qu'il est doué d'une sensibilité supérieure, ce polémiste est, par nature, un satirique puissant, et le don ira se développant, se fortifiant par l'exercice. — Louis Veuillot possedait une intelligence de tout premier ordre, faite de jugement sain, droit, d'une vigueur plébéienne que n'avaient pas anémiée les subtilités de la critique, extraordinairement réaliste, répugnant, comme d'instinct, à l'artifice du mensonge ou à l'erreur, épris en tout de vrai, allant droit au vif des réalités ; intelligence conpréhensive, apte à embrasser promptement et souvent comme d'intuition les problèmes complexes et élevés, allant d'emblée aux solutions complètes, justes, lumineuses. Ce qui saisit d'admiration, à la lecture surtout des *Mélanges*, c'est cette force d'intuition, dirais-je, avec laquelle il découd les systèmes humains dont la misère ne satisfait point son esprit ; avec laquelle il dissèque et défait non seulement les subterfuges ou les sophismes intéressés des politiciens, mais encore les arguments bardés de logique et de métaphysique des représentants de la libre pensée, ou bien les subtilités plus redou-

---

[1] T. II, l. XVI, 5.

tables encore des moralistes et des casuistes : les Loyson et les Sisson, les Cognat et les Gaduel, les Dupanloup, pour leur opposer la force du bon sens, de la tradition et des constantes réalités. — Le polémiste possédait, enfin, des dons d'écrivain appropriés à son œuvre, à sa mission : outre les qualités de propriété, de justesse, de variété, de nombre et d'harmonie, de vie, que l'on retrouve à un degré éminent dans ses écrits, une verve prodigieuse, sans cesse renouvelée et toujours naturelle, revêtant toutes les formes, mais de préférence la forme primesautière et le tour populaire, verve abondante, comique, éloquente ou familière, tantôt railleuse ou ironique, tantôt déchirante et propre à flageller ; don du pittoresque, fruit d'une ardente sensibilité et d'une vive imagination, qui a fait exceller l'écrivain dans les portraits, lesquels sont un cadre des plus heureux pour la satire ; faculté de saisir, d'exprimer et de fixer le ridicule, de dessiner, simplement ou pour faire contraste, les aspects délicats et gracieux des âmes, de brosser de larges tableaux de nature ou d'ébaucher de rapides croquis ; don du relief, fruit de la plénitude de pensée et faculté propre des grands maîtres : relief pour fixer en lumière plus vive une pensée dominante, des idées fortes et directrices, relief pour définir une doctrine ou combattre un système ; relief pour planter un type avec son essentiel travers ou sa qualité principale ; enfin, extraordinaire souplesse de langue qui fait songer souvent à celle de Voltaire.

A ces dons d'ordre naturel, il faut joindre des dons très particuliers de l'ordre surnaturel. Louis Veuillot a reçu, au jour de sa conversion, et par la suite, des grâces singulières d'illumination et de force. Nous ne voulons pas insister là-dessus, mais on ne saurait, en pareille matière, négliger un semblable élément. Nous ne préciserons qu'un point, parce que l'écrivain lui-même nous l'a révélé : les spéciales grâces de lumière conférées par le sacrement de Confirmation. Dans cette sorte de *Journal intime*, autographe et *inédit*, malheureusement à peine ébauché, dont la date est impossible à fixer, que nous avons déjà cité, on trouve ces lignes :

Je n'avais pas été confirmé. Ce sacrement me manquait, comme la science ; j'ignorais qu'il complétait le chrétien dans toute chose de la vie. Je le reçus fervent, sérieux et, pour moi du moins, bien préparé — sachant que Dieu me faisait une grande grâce et voulant, autant que possible, la mériter. C'était dans la chapelle du Couvent des Oiseaux. L'Evêque était Mgr de Quélen, archevêque de Paris, que j'avais aperçu une fois étant enfant et qui, depuis, avait [souffert] la persécution et la soutenait encore. A son insu, il confirmait pour la dernière fois. Le lendemain, il se mit au lit pour mourir. Après la confirmation, les charitables religieuses qui m'avaient recueilli me remirent une petite médaille sur laquelle était gravé, en dessous d'une image du Saint-Esprit : *Suggeret vobis omnia.* Quelques jours après, j'étais journaliste. J'ai fait mon (?) laborieusement, hardiment, familièrement, dès le premier jour, avec crainte et cependant avec certitude. Je ne m'expliquais même pas l'extraordinaire de la chose. C'est plus tard que je m'en suis aperçu. J'y ai réfléchi depuis en relisant, beaucoup plus tard, le traité de la confirmation. Pour moi, c'est un vrai miracle de l'ordre spirituel. Dieu m'apporta la religion et l'Eglise, dont je ne savais rien et n'avais rien appris. Car j'étais chrétien, mais j'ignorais le christianisme. J'en ignorais la doctrine et l'histoire, et je me trouvais savoir tout cela pour mon besoin.

Ce qui suit ne se rapporte pas tout à fait au même sujet, mais en découle peut-être, et en tout cas nous semble suggestif :

Je n'aurais jamais fini de dire tous les moyens que Dieu a employés, toutes les circonstances que je me rappelle et combien d'autres que je ne sais pas et que je n'ai point vues. Sur un rien, je prenais une vue sûre, je tirais des conséquences nettes, parfois des vues profondes. Des livres que je feuilletais pour la première fois et dont le matin je ne connaissais pas le nom, s'ouvraient comme d'eux-mêmes à la page et me donnaient le fait ou l'idée qu'il me fallait. J'ai souvent trouvé ces livres-là par les quais, en bouquinant. Je rencontrais partout (*En marge :* sous une forme ou sous une autre) de ces poteaux indicateurs. Ils ne m'ont jamais trompé, je ne me souviens pas qu'ils m'aient donné un faux renseignement... Comme en même temps je lisais beaucoup Bourdaloue et Bossuet, que j'avais sous la main, j'étais étonné d'y voir souvent des arguments que je venais de

fournir moi-même à mes interlocuteurs. J'entrai dans une admiration que l'on peut concevoir[1].

Nous n'avons plus à étudier la préparation de Louis Veuillot à son œuvre de polémiste. Cette préparation, c'est toute la période qui précède la conversion ; inconsciemment, par ses lectures désordonnées ou méthodiques, par ses exercices quotidiens dans *l'Echo de Rouen*, puis dans *le Mémorial de la Dordogne*, Louis Veuillot préparait son esprit et sa plume aux grandes luttes qu'il allait bientôt soutenir et livrer. La conversion détermina l'orientation de sa vie ; nous avons analysé, d'autre part, l'influence de Rome sur la formation de son esprit, disons mieux : de son être tout entier. Mais ce goût du travail, déjà ancien chez lui, devint, après la conversion, un devoir de conscience, et ne fit, par conséquent, que rendre ce travail plus acharné. Louis Veuillot n'écrivait-il pas déjà, de Fribourg, le 9 Juillet 1838, à son frère Eugène : « ... C'est un devoir de travailler, et l'on s'accuse au confessionnal d'avoir négligé les devoirs de son état. Comprends-tu quel outil c'est qu'une pareille obligation dans la main d'un chrétien[2] ? » Dès le premier instant il se met à la besogne, nous avons vu pour quelles œuvres. Et il lit, ou plutôt il dévore les livres, et il restera toute sa vie, malgré la faiblesse de ses yeux, un acharné lecteur, un infatigable bouquinomane. Il lit des œuvres de toute sorte : littérature, philosophie, économie politique, histoire, toutes les productions importantes de l'époque. Mais, à partir de la conversion, ses livres de chevet, pour ainsi dire, sont, avec la *Bible* et l'*Imitation de Jésus-Christ*, qu'il cite avec une absolue maîtrise, soit dans ses articles de journal, soit dans ses livres, soit dans ses lettres, *Bossuet*, *Bourdaloue*, nous l'avons déjà vu maintes fois, *de Bonald* et *J. de Maistre*, comme nous l'avons déjà noté au passage, surtout à propos de *Pierre Saintive*. Nous avons déjà cité quelques-unes de ses appréciations sur Bossuet et sur Bourdaloue.

---

[1] *Communiqué par M. François Veuillot.*
[2] *Correspondance*, t. I, p. 39.

Voici comment il juge M. de Bonald. Dans *l'Univers* du 23 Août 1851, sous le titre *M. de Bonald*, il réfute un article étrange de Sainte-Beuve sur le grand philosophe ; il met en relief sa force de jugement et sa justesse de vues, étudie spécialement ses *Pensées* morales et politiques, puis conclut :

Les livres de M. de Bonald, malgré leur beauté, et, nous osons le dire, malgré leur agrément, sont peu connus. Ils ont plus de renommée que de lecteurs... Tout y respire le bon sens, l'honnêteté ; ils ont été faits dans la force de l'esprit et du cœur par un homme qui ne donnait rien à la passion ni à l'illusion, qui aimait profondément Dieu et la patrie. Nous avons besoin de tels livres, et nous ferons bien de n'attendre pas qu'on en écrive sur le même sujet qui puissent plaire aux frivoles esprits de notre temps. La Providence n'envoie pas souvent de ces hommes qui ne cèdent ni aux faiblesses de leur époque, ni aux leurs, qui savent dédaigner pour eux-mêmes de dangereux suffrages, comme ils savent refuser d'ajouter à la vérité de dangereux ornements[1].

Dans un autre article de *l'Univers* des 17 et 18 Novembre 1852, étudiant le problème *de la liberté sous l'absolutisme*, Louis Veuillot dégage avec une singulière puissance de pénétration les théories de Bonald sur les caractères de la constitution monarchique[2]. Dans *l'Univers* du 21 Avril 1867, après avoir cité une pensée extrêmement lumineuse de ce dernier sur Bonaparte, il dit :

Cette pensée est de Bonald, l'un des plus sages et des plus larges esprits de ce siècle, et le premier de nos publicistes, puisque Joseph de Maistre ne nous appartient pas tout à fait. Les publicistes libéraux de la Restauration le comprirent peu et affectèrent de le dédaigner beaucoup. La dignité de son caractère était égale à la hauteur de son intelligence. Nous ne savons laquelle de ces deux qualités nuisit davantage à son influence dans son propre parti, qui était le parti monarchique ; l'une et l'autre le rendirent odieux et même ridicule pour le parti révolutionnaire. En 1817, époque où il écrivait ce que l'on vient de

---

[1] *Mélanges*, 1re Série, t. V, p. 273.
[2] *Mélanges*, 2e Série, t. I, p. 442.

lire, que faisait dans l'opinion M. de Bonald à côté de M. Benjamin Constant ? Aujourd'hui, lorsqu'on ouvre ses ouvrages politiques, on y trouve une langue saine, un patriotisme profond, une impartialité magnifique, un bon sens qui va jusqu'au génie[1].

Même pénétration sympathique pour juger J. de Maistre, même connaissance approfondie de l'œuvre. Dans un article de *l'Univers* du 30 Décembre 1851, intitulé les *Chagrins du libéralisme*, Louis Veuillot répond à des attaques de M. de Sacy contre Joseph de Maistre ; il y a là une singulière vigueur de jugement et une grande ferveur d'admiration pour le penseur. Le 26 Avril 1859, annonçant, dans *l'Univers*, la publication, par le Comte Rodolphe de Maistre, de *Quatre chapitres sur la Russie*, de Joseph de Maistre, Louis Veuillot loue la pénétration philosophique et l'intuition quasi prophétique de l'auteur. Mais les plus belles lignes qu'il ait écrites sur Joseph de Maistre sont celles de l'article publié dans *l'Univers* du 4 Juin 1870 sur les *Fragments* du philosophe[2] : il y célèbre longuement et chaleureusement l'éclat solide de ce génie, le jet hardi et sûr de sa pensée, son magnifique courroux contre la Révolution. — Ajoutons, en passant, que Louis Veuillot s'est fait lui-même l'éditeur des œuvres de J. de Maistre et qu'il existe une correspondance, encore en partie inédite, entre le polémiste et le Comte Rodolphe de Maistre.

Quand ils ne sont pas directement cités, on peut aisément reconnaître l'influence de ces penseurs, soit dans les idées, soit dans le style ; particulièrement l'influence de Bossuet et de Joseph de Maistre. Au surplus, à lire attentivement l'œuvre immense de Louis Veuillot, on demeure stupéfait de la connaissance approfondie que possédait cet écrivain des Pères de l'Eglise, spécialement saint Augustin et Tertullien. Sans doute, la lecture de Bossuet lui révélait bien des passages des Pères ; mais, très souvent, on sent qu'il a

---

[1] *Mélanges*, 3e Série, t. I, p. 512.
[2] Cf. *Mélanges*, 3e Série, t. IV, p. 605.

directement puisé sa doctrine dans les œuvres de ces derniers ; on le sent surtout sur la question de l'infaillibilité pontificale et sur les autres questions de caractère ou de portée théologiques.

Louis Veuillot n'entra point, d'abord, à *l'Univers*, à titre de polémiste. Le premier article de lui qui figure dans ce journal est un chaleureux *plaidoyer en faveur du Général Bugeaud*. Celui-ci était l'objet de violentes attaques dans la presse légitimiste, qui lui reprochait son attitude à l'égard de la duchesse de Berry ; dans la presse républicaine, qui ne lui pardonnait pas son énergie dans la répression des troubles de 1832 et de 1834, ni le fameux duel du Bois de Boulogne où fut tué le député Dulong ; dans la presse religieuse, enfin, qui lui reprochait ce duel comme une transgression des lois de l'Eglise. *L'Univers* ayant, lui aussi, fait écho aux attaques contre le général, Louis Veuillot, par l'entremise de Saint-Chéron, inséra dans ce journal une réponse dans laquelle il justifiait « le geôlier » des accusations de barbarie à l'égard de la duchesse, et où, sans excuser le duel, il en faisait tomber la responsabilité sur les mœurs du temps[1].

Sept mois plus tard, le 16 Juin 1839, Louis Veuillot insérait à *l'Univers*, non point encore à titre de rédacteur ou de collaborateur, mais simplement comme serviteur de la même cause, son premier article : un feuilleton sur la *bénédiction de l'église du Couvent des Oiseaux*. L'article, d'un haut intérêt, s'imposa à l'attention des lecteurs : il contenait, outre la description d'une cérémonie touchante, l'éloge ému du Couvent des Oiseaux et de ses œuvres, l'apologie de l'éducation religieuse, des idées curieuses et originales sur l'art appliqué aux monuments chrétiens :

En architecture, il n'y a d'anachronisme qu'au-delà d'une certaine limite, très difficile à franchir pour peu qu'on ait de goût ou de bon sens. C'est une faute grossière de mêler l'antique, le gothique, et le moderne, ce qui est religieux à ce qui est mondain ; c'est un contresens brutal de donner exprès la forme

---

[1] *L'Univers*, 20 Novembre 1838.

païenne à la maison que doit habiter Notre-Seigneur ; c'est pis qu'une faute et un contresens, c'est une indignité de décorer une église comme un boudoir. Mais que, dans un monument religieux, on ait réuni diverses époques et diverses formes, pourvu qu'elles soient également religieuses, que cet ornement ait un siècle de plus que cet autre, que ce pendentif soit postérieur à la voûte où il est placé, que ces colonnettes soient uniformes au lieu d'être variées, qu'elles reposent sur des figurines à mi-corps au lieu de s'appuyer sur des bases taillées à fines arêtes ; cela est sans inconvénient, et n'offense ni les yeux ni la raison.

La polémique perçait aussi, dans une vigoureuse tirade contre les poètes « qui se couronnent des roses mythologiques pour chanter le Crucifix ». Mais ce qui dominait, dans ce morceau, c'était une piété ardente et tendre.

L'article fut, pour Louis Veuillot, l'occasion de nouer connaissance avec les locaux et le personnel de *l'Univers*. Eugène Veuillot a raconté au long cette histoire[1]. Tout de suite, M. Bailly s'employa à gagner à *l'Univers* un jeune écrivain de si grand talent ; Saint-Chéron et du Lac l'y poussaient de leur mieux. D'autre part, les amis de Louis Veuillot, le P. Varin, son confesseur, l'abbé Aulanier, Adolphe Féburier, l'aiguillaient de ce côté ; par-dessus tout, les escarmouches ou attaques dirigées contre l'Eglise lui montraient la nécessité du combat. Il promit d'abord de donner, de temps à autre, en ami et gratuitement, un article sur un sujet quelconque. C'est ainsi qu'il publia, le 4 Décembre 1839, en feuilleton, un important article sur l'*Histoire de France depuis les origines gauloises jusqu'à nos jours, par Amédée Gabourd*. C'est de la belle critique, originale, vigoureusement pensée, riche d'aperçus significatifs et féconds. L'écrivain rend hommage à la conscience historique de l'auteur, à son art lumineux et vivant dans la composition, à son style, sobre et lucide, et c'est là une excellente leçon à tous les écrivains, leçon où il est aisé de discerner les principes essentiels de l'art de Louis Veuillot : vérité,

---

[1] *Louis Veuillot*, t. I, p. 173.

clarté, ordre, vie, c'est-à-dire les principes essentiels de l'art classique et français. Il est piquant de saisir aussi sur le vif, dans ce feuilleton si étranger à toute polémique, la tendance de l'écrivain à la polémique ; par le fait même de son christianisme et du prosélytisme qui en est le naturel effet, l'écrivain s'affirme comme un moraliste et un satirique, un polémiste.

La collaboration de Louis Veuillot à *l'Univers*, en restant gratuite, devint à peu près régulière en 1842. En dehors des *Propos divers*, il est impossible de signaler exactement tout ce que Louis Veuillot donna au journal, de Février 1840 à Janvier 1843. L'usage était de ne signer ni les articles politiques, ni la polémique ; nous ne signalerons donc que les articles que nous savons être sûrement de lui ; non seulement parce qu'on y reconnaît ses idées et son style, mais par diverses sources d'information personnelles ou étrangères.

Le 2 Septembre et le 3 Septembre 1840, parut dans *l'Univers* un article qui eut un immense retentissement dans le monde des lettres. Il était intitulé : *D'un manifeste littéraire*. Il avait pour auteur Louis Veuillot. Celui-ci, en effet, écrivait, le 5 Septembre 1840, à son ami l'abbé Morisseau :

Puisque vous aimez à lire ce que je fais, l'article intitulé *D'un Manifeste littéraire*, à propos de la Revue publiée par M. de Balzac, votre compatriote, est de ma façon. Vous l'aurez trouvé sans doute un peu brutal : il est bien difficile de se retenir sur de pareils sujets et les amis sages ne lisent les articles de journaux que quand il n'est plus temps d'y rien corriger[1].

Cet article de critique littéraire est une virulente satire contre la *Revue parisienne*, nouvellement fondée par Balzac et qui tomba bien vite, et contre l'œuvre de Balzac. C'est au nom de la morale que le journaliste flétrit l'une et l'autre.

Le 12 Février 1840, Louis Veuillot commençait, à *l'Univers*, les *Propos divers*, qui firent reconnaître leur auteur pour

---

[1] *Correspondance*, t. I, p. 64.

un polémiste redoutable et un écrivain de premier mérite. Suspendus pendant l'année 1841, ils furent repris en 1842 et cessèrent cette même année. Sous ce titre, qui indique un cadre large, souple, compréhensif, Louis Veuillot traite d'art, de voyage, de littérature, de mœurs, de religion. Ces feuilletons, signés Louis*** et dont l'authenticité est clairement établie par Eugène Veuillot[1], sont très remarquables, et il est bien singulier qu'ils soient restés inédits. Ils annoncent et préparent les *Libres Penseurs* et les *Odeurs de Paris*. Le feuilleton sur Chignac est même passé, avec de légères modifications, dans l'*Honnête Femme*.

En 1841, Louis Veuillot, en raison de sa campagne d'Algérie, écrivit fort peu à *l'Univers*. En revanche, un article de cette année est d'une importance capitale par son sujet, par sa valeur satirique et littéraire, par ses conséquences pour Louis Veuillot. Le 21 Septembre 1841, le *Journal des Débats* annonçait la mise en vente des *Mémoires de Madame Lafarge*, dont le procès fut, à cette époque, un si affreux scandale, et il publiait sur cette œuvre infâme un article de son feuilletoniste, Jules Janin. Une telle publicité faite au scandale, des plaisanteries si déplacées sur une si triste affaire étaient bien propres à révolter les esprits droits et les cœurs honnêtes. Louis Veuillot écrivit, dans *l'Univers* du 25 Septembre 1841, une magistrale exécution du feuilletoniste et de son malencontreux article. Cet article, si important par les idées exprimées et les problèmes débattus ou soulevés, si admirable de force satirique, de relief et de mouvement, était en même temps un grand acte de courage : il fermait à son auteur la porte du *Journal des Débats*, où Saint-Marc-Girardin et Guizot cherchaient à l'introduire : ceci ne le privait point pour ses articles, mais c'était une source de publicité close pour ses livres, et le sacrifice, pour Louis Veuillot, était appréciable. Le jour même où parut l'article, le 25 Septembre 1841, Louis Veuillot écrivait à son frère :

---

[1] *Louis Veuillot*, t. I, p. 176.

L'article sur Janin a eu un retentissement extraordinaire dans tout le petit monde des journaux. Saint-Chéron, en le lisant, gambadait comme un singe ; du Lac, en en parlant, posait le double blanc sur le double six ; Blanche se voilait le visage et déplorait le malencontreux chef-d'œuvre ; Toussenel, ivre de joie, est allé acheter un numéro dont il fait des lectures publiques, et je crois qu'il a, dans ce but, retardé son départ de deux jours. Burette a subi une de ces lectures et a dit : « Je ne comprends pas ce que Veuillot a contre Janin. Il ne sait donc pas que Janin a fait mettre aux *Pèlerinages* une couverture de vingt francs ? » M. l'Abbé, Mallac, Dillon criaient merveille. Durangel, qui vise aux *Débats*, a eu la chair de poule, et Lafon, entendant lire cet article à haute voix chez son beau-père, a dit : « Il me semble que j'entends parler Veuillot ! » Or, il ne m'avait pas encore vu, et il ne sait même pas le nom du journal que l'on reçoit chez lui. — C'est certainement le suffrage le plus flatteur de tous. Mais voilà un succès qui présage une tempête, et, selon toute apparence, je vais être à mon tour *éreinté*. Bah ! je suis de force[1].

En 1842, la collaboration à *l'Univers* se fait plus active : c'est que la lutte se prépare plus âpre des deux côtés, surtout sur la grave question de la liberté d'enseignement. *L'Univers* publia, dans le courant de l'année, plusieurs articles contre l'enseignement de l'Université ; il faudrait citer surtout, sur cette question, un long article du 3 Avril. Vraisemblablement, Louis Veuillot aura pris sa part en cette affaire ; mais il est impossible de la préciser ; l'article du 3 Avril, au surplus, comme la plupart des autres relatifs au même sujet, nous semble trop lourd pour être attribué à Louis Veuillot. En revanche, il faut signaler certains articles de polémique très remarquables et dont la provenance n'est point douteuse :

1° Un article en date du 5 Octobre 1842 contre le *Constitutionnel*, qui avait publié un article étroit sur la fameuse question du banc des Evêques à la Chambre des Pairs. Louis Veuillot répondit, cette fois, par l'ironie de la pitié mépri-

---

[1] *Correspondance*, t. I, p. 119.

sante. L'article de *l'Univers* ne porte point de signature, mais il est de Louis Veuillot, à n'en pouvoir douter: les idées exprimées, le style et le coup de langue l'indiquent très nettement, et aussi une rapide allusion au *Mémorial de la Dordogne* ou à *l'Echo de Vésone* : « Il (*Le Constitutionnel*) est moqué à Cahors, on le trouve lourd en Hollande ; *le Siècle* l'a détrôné chez les décrotteurs, le journal philosophe de Périgueux s'offenserait de lui être comparé. »

2° Une polémique avec la *Revue de Paris*, à propos de la mort inopinée et tragique du duc de Nemours, prince royal. *L'Univers*, annonçant cet événement, avait déclaré y voir l'action de la Providence. La *Revue de Paris* protesta en termes véhéments contre cette opinion :

Nous avons été surpris d'entendre une feuille qui paraissait avoir pris pour thème la conciliation des intérêts religieux et politiques, s'écrier, à propos du 13 Juillet, que *la Providence venait de frapper un grand coup !* Que signifie cette mysticité hypocrite ? A quoi reconnaissez-vous le doigt de la Providence dans le coup fatal qui nous a enlevé l'héritier du trône ? Par quelle inspiration malheureuse fait-on un usage si niais ou si perfide des choses les plus sacrées[1] ?

Louis Veuillot répondit par un sévère et bel article dans *l'Univers* du 22 Juillet. Le numéro suivant de la *Revue* renouvela ses attaques railleuses, Louis Veuillot riposta vigoureusement dans *l'Univers* du 13 Août. Ces deux articles ont été recueillis dans les *Mélanges*[2].

3° Une polémique avec le *Journal des Débats* au sujet de *Charlotte Corday et de l'assassinat politique*. Le 1er Septembre 1842, le *Journal des Débats*, à propos d'un ouvrage de Mme Louise Colet, intitulé *Charlotte Corday*, publiait en *premier-Paris* un article singulier, où il exaltait l'héroïsme de Charlotte Corday et faisait, en somme, l'apologie du meurtre politique, en établissant une distinction spécieuse entre

---

[1] *Revue de Paris*, Juillet-Août, 1842, p. 214.
[2] 1re Série, t. I, p. 7 et p. 14.

la morale « des circonstances communes », ou morale « classique », et la morale « des âmes et des temps extraordinaires », ou morale « héroïque ». Cet article inspira au *National* des réflexions fort sages et spirituelles :

On ne sait, en vérité, dit-il, si l'on doit rire ou s'indigner en lisant de pareils sophismes, écrits d'un aussi étrange style. Ainsi, pour les docteurs des *Débats*, il y a des morales à toutes les tailles, comme des bottes et des habits ; des vertus appropriées à tous les tempéraments, comme les mets d'une carte de restaurateur ; et c'est un journal qui se prétend l'organe des idées d'ordre et de conservation qui émet ces doctrines ! Cessez donc de vous étonner que les consciences chancellent, que les âmes hésitent et que la probité semble une duperie. Vous avez le secret de cette corruption qui envahit nos mœurs et porte la dissolution au sein même de la société. La morale des âmes communes, la morale classique, celle que nous sommes habitués à respecter, irait mal aux génies qui gouvernent la France. Il leur faut la morale héroïque, et c'est pour ne l'avoir pas compris que vous vous révoltez chaque jour contre leurs actes et leurs maximes. Esprits mesquins et stationnaires, ne saviez-vous pas qu'ils avaient reculé les bornes de la vertu[1] ?

Dans *l'Univers* du 3 Septembre, Louis Veuillot, faisant chœur cette fois au *National*, flétrit avec force la morale du *Journal des Débats*. Celui-ci, le lendemain, riposta, et fit, en feuilleton, un éloge enthousiaste de la « muse » qui avait « chanté » Charlotte Corday et de Charlotte Corday elle-même, la mettant au-dessus de Jeanne d'Arc, la donnant en exemple d'un dévouement unique dans l'histoire des femmes de France et du monde entier. Dans *l'Univers* du 7 Septembre, Louis Veuillot écrivit une réplique plus indignée et plus éloquente encore que la première. Ces deux articles ont été recueillis aussi dans les *Mélanges*[2].

Il faut signaler encore deux articles extrêmement importants de satire sociale : *Esquisses du temps présent*[3] ; *Du*

---

[1] *Le National*, 2 Septembre 1842.
[2] 1re Série, t. I, p. 18 et p. 22.
[3] *L'Univers*, du 9 Janvier 1842.

Cynisme (A propos de Chodruc-Duclos[1]) ; un article de critique littéraire, sous le titre : *Esquisse de Littérature Contemporaine*, sur « *M. Janin et M. Eugène Sue — M. de Sainte-Beuve*[2] » ; un article-programme politique[3].

D. CARACTÈRES SPÉCIFIQUES DE LA POLÉMIQUE DE LOUIS VEUILLOT

(1840-1843)

Tous ces articles, divers de sujet, d'inspiration et de ton, présentent des caractères communs : d'abord, qu'ils traitent de polémique pure, de satire sociale, de littérature ou de politique, c'est le dessein et le ton de la polémique qui dominent et qui assurent l'unité puissante de l'œuvre. Le second caractère commun de ces articles divers, c'est qu'ils classent le jeune journaliste à la tête des meilleurs de l'époque, et l'écrivain au rang des premiers. Ces articles, en effet, valent :

1° *Par une doctrine arrêtée, nette et définitive*, qui inspire toutes les productions de l'écrivain, qui fait corps, pour ainsi dire, avec lui-même et communique à son œuvre une robuste tonalité. Cette doctrine peut se réduire à quelques principes.

Idée de la Providence régissant non seulement la conduite des individus, mais encore la marche des peuples, sans nuire, d'ailleurs, au libre jeu des causes secondes, et tournant ce jeu lui-même à la réalisation de ses mystérieux desseins. Cette doctrine de la Providence, qui tient une si grande place dans l'œuvre de Bossuet et de Joseph de Maistre, est capitale dans l'œuvre de Louis Veuillot. Elle s'exprime nettement dans l'article du 22 Juillet 1842, en réponse

---

[1] *L'Univers*, du 22 Octobre 1842.
[2] *L'Univers*, du 30 Septembre 1842.
[3] *L'Univers*, du 4 Décembre 1842.

à la *Revue de Paris*. L'écrivain la définit avec une justesse toute théologique, laquelle contraste avec les expressions fantaisistes de la *Revue*[1]. Il proclame sa croyance à l'universel empire de ce pouvoir souverain et toujours miséricordieux dans ses desseins, même quand il frappe ses plus rudes coups, et il en montre une éclatante manifestation dans l'événement tragique qui a occasionné cette polémique[2].

Rôle essentiel et universel du Christ, divin médiateur et réparateur de l'homme et de la société, nécessité pratique de son Evangile, non seulement pour les individus, mais encore pour les peuples. Si la société humaine, et surtout française, est ébranlée dans ses fondements et reste en déséquilibre, c'est que la religion du Christ, l'Evangile du Christ, n'y tiennent point leur place qui est primordiale et essentielle. On prétend supprimer les austères et salutaires disciplines que le Christ a imposées au monde et l'on ressuscite, à la place, le vieux paganisme avec ses hontes, ses débauches, ses barbaries, avec ses aberrations et ses perversions, avec ses funestes conséquences aussi et ses résultats détestables ; avec les ruines qu'il entasse : ruines de la vertu, du sens commun, du sens humain, ruines du talent, ruines de la force, de la jeunesse et de la vie[3].

Vainement, pour remplacer l'Evangile du Christ, *l'Esprit Moderne* a-t-il inventé mille systèmes. Les uns sont ineptes et ridicules, indignes de l'esprit humain ; les autres, fondés sur de fausses doctrines ou sur le manque de doctrines, aboutissent à la même funeste impuissance que le vieux paganisme, s'ils ne conduisent pas à ce paganisme. Contre l'Evangile du Christ, l'Esprit Moderne a inventé la Libre Pensée, qui, au surplus, est vieille comme le monde ;

---

[1] Cf. *Mélanges*, 1re Série, t. I, p. 12.

[2] *Ibid.* Cf. *Propos Divers*, du 11 Août 1842.

[3] Voir l'article sur *Madame Lafarge* : surtout les *Propos Divers*, *passim*, spécialement le *Propos Divers* du 4 Mars 1840 sur les « Joies Mondaines », d'un incroyable réalisme ; le *Propos Divers* du 24 Avril 1840, d'une vigueur extraordinaire, sur les ravages des feuilletons immoraux.

et toute liberté contre le Christ et en dehors du Christ, est servitude, conduit à l'esclavage, et mène les peuples tout droit aux arguments « du poignard et du pistolet[1] ».

Contre l'Evangile du Christ, l'Esprit Moderne a inventé le Socialisme ; comment le Socialisme pourrait-il résoudre le conflit chaque jour plus aigu entre les classes ? violente contrefaçon de l'Evangile, il n'est qu'un retentissant mensonge: il fausse la nature, la vérité, la justice; il est une folie monstrueuse ; il est insincère ; il n'a qu'une raison d'être : servir à Dieu de fléau pour châtier l'égoïsme des conservateurs et l'impiété des radicaux[2]. Il a inventé quelque chose qui est, en un sens, plus monstrueux encore : des contrefaçons criminelles de la sainte charité, ce qu'on appelle la tolérance et qui n'est que la licence du mal ou l'insurrection déguisée contre les salutaires disciplines[3] ; ce qu'on a osé dégrader du nom de « Charité Amusante » et qui n'est qu'une parodie païenne[4]. Il a inventé l'honneur, mieux encore, le point d'honneur : c'est le droit et le devoir de se faire tuer pour avoir été offensé dans sa réputation[5]. Il a inventé la science et le progrès ; et c'est le triomphe de la chimie, du daguerréotype, de l'artillerie contre la bonne et saine nature, contre la civilisation et les traditions d'humanité[6]... Non, la règle infaillible et immuable de toute *morale*, la base infrangible de toute *société*, la solution définitive de tous les conflits qui agitent l'humanité, est dans la pratique restaurée de l'Evangile de Jésus-Christ ; là est le véritable affranchissement du peuple, le principe assuré de l'ordre et de la paix. Et cet Evangile, la Religion qui en découle, ne sont nullement en contradiction avec le progrès bien compris ; ils en sont même l'essentielle condition, car fondés sur la

---

[1] *L'Univers* du 7 Septembre 1842. — Cf. *Propos Divers*, *passim*.

[2] *Propos Divers*, *passim*, et surtout du 10 Juin 1840.

[3] *Propos Divers*, du 25 Mars 1842.

[4] *Propos Divers*, du 4 Décembre 1842.

[5] *Propos Divers*, 11 Décembre 1842 : l'Histoire tragique du Capitaine Péniche.

[6] *Propos Divers*, *passim*, surtout du 10 Janvier 1840.

Justice et la Charité, ils garantissent la Liberté, l'Egalite, la Fraternité ; aux diverses époques de l'histoire, ils ont sauvé le monde de la barbarie ; de tout temps et de nos jours encore, ils inspirent le beau en toutes ses manifestations : les lettres, les arts[1].

L'Evangile et la Religion de Jésus-Christ, tel est encore le Flambeau qui doit éclairer, orienter la *politique*, c'est-à-dire l'organisation et le gouvernement de la Cité. Louis Veuillot, à cette date, ne connaît d'autre politique que celle de la Croix. En 1840, après la publication des *Pèlerinages de Suisse*, M. le Comte O'Mahony, chef du parti légitimiste et excellent chrétien, voulut gagner Louis Veuillot à sa cause politique. Dans le *Cahier de Louis Veuillot*, nous possédons la réponse de ce dernier ; il y dit, entre autres choses :

Je l'avouerai franchement, la croix, en prenant dans mon cœur la place du fumier qui l'encombrait, y est arrivée toute seule, sans autre ornement que les clous. Je n'ai gardé aucune prévention contre le passé, mais aussi je n'ai pris aucune affection nouvelle. Je suis monarchiste tout court, et je ne place aucun nom sur le trône ; à mes yeux même, le trône est vide. Je prie Dieu d'y appeler un prince chrétien... Il n'y a point d'homme dans le monde, selon moi, qui puisse être à la hauteur d'une pareille tâche, s'il n'est tout à Dieu d'abord, et ensuite si Dieu n'est tout à lui. Je respecte profondément la famille déchue ; ce n'est pas assez dire : je l'aime ; mais non pas comme vous l'aimez... Je ne puis avoir cette foi légitimiste qui vous anime et je ne sais pas si c'est un malheur... Jetons-nous au pied de la Croix, prions Dieu pour la Justice et pour la France. Et si Dieu place aux bras de cette simple Croix des fleurs de lys, certes, ma main ne les abattra pas, et je ne cesserai pas pour cela de prier. Mais que Dieu décide. Pour moi, la simple Croix me suffit, et si les fleurs de lys devaient en écarter trente millions d'âmes, je vous dirais : Pour l'amour de Dieu et de nos frères, oublions les fleurs de lys : Vive la Croix[2] !

---

[1] *Propos Divers*, *passim*, en abondance, surtout *Propos Divers* du 19 Février 1840, du 4 Mars 1840.

[2] *Correspondance*, t. VIII, p. 64.

Le 4 Décembre 1842, dans un article politique à *l'Univers*, Louis Veuillot reprenait, en la précisant et développant, l'idée qui domine cette lettre :

Nous ne voulons servir aucun intérêt de parti, ancien ou nouveau ; nous ne partageons aucun ressentiment, nous n'épousons dans le présent ni dans le passé aucune haine, nous n'avons accepté les legs d'aucune vengeance, la défense d'aucune ambition, nous n'abritons aucun droit contesté, périssable, aléatoire ; au milieu des factions de toute espèce, nous n'appartenons qu'à l'Eglise et à la Patrie. Parmi ces choses qui passent, parmi ces débris, dans ce mouvement des idées qui s'en vont, reviennent, et s'en vont encore, nous embrassons fermement les seules choses, les seules idées qui ne passent pas : l'Eglise et la Patrie... Attachez à la croix tel drapeau qu'il vous plaira ; mais, pour nous, nous ne portons que la croix, c'est elle toute seule que nous voulons planter au sommet des choses humaines ; et nous nous allégeons des intérêts terrestres pour arriver plus vite à cette élévation d'où l'idée chrétienne répandra de nouveau sur les peuples la sagesse, la concorde et l'amour.

Et peu après, au début de 1843, quand il assumera la rédaction en chef de *l'Univers*, Louis Veuillot, dans son article-programme, qui se résume en ces deux mots : Eglise et Patrie, ne fera que confirmer et développer l'idée essentielle de cet article[1]. Jusqu'à la fin, Louis Veuillot ne variera point de sa ligne politique, *la politique de la Croix*, acceptant loyalement les régimes établis comme le cadre naturel de son action religieuse, sociale et nationale, réclamant de chacun d'eux la plus grande somme de liberté, de bien pour l'Eglise, de Christianisme pratique, disant à chacun d'eux son fait, du haut de son indépendance souveraine : cela par sens catholique, mais aussi par réalisme, car il savait bien que toute forme humaine de constitution peut être adaptée à l'Evangile et à l'Eglise. Il dépasserait singulièrement notre cadre de détailler et préciser ces choses ; mais nous voulions souligner l'admirable *unité* des idées politiques de

---

[1] Cf. *Mélanges*, 1re Série, t. I, p. 1.

Veuillot. A partir de 1871, par réalisme élargi, par un nationalisme ardent et plus positif, mais surtout par un sens catholique plus averti et bénéficiaire d'une expérience déjà longue, l'idéal politique de Louis Veuillot s'est fixé et concentré, *non point sur un parti*, mais *sur un homme :* Henri V de Bourbon, Comte de Chambord, parce que cet homme *représentait* et *incarnait*, non point un *système*, *mais le droit*, et *surtout* parce que cet homme *promettait* et *garantissait* la *monarchie chrétienne*. Et ainsi, jusqu'au bout, le polémiste restait fidèle à ses idées de 1840.

La *littérature*, expression de la société, est soumise aux mêmes lois et justiciable du même tribunal que la politique, la sociologie et la morale. Dans les *Propos Divers*, dans certains articles de *l'Univers* où il traite de questions littéraires, Louis Veuillot retourne à l'expression des idées déjà exprimées dans les articles dont nous avons parlé : *Du Travail Littéraire — A un Jeune Poète.* C'est, désormais, chez lui, une doctrine arrêtée : toute littérature qui attaque les lois morales, c'est-à-dire, en définitive, l'Evangile, est détestable ; des qualités de pure forme ne doivent jamais donner le change et faire passer l'accessoire pour l'essentiel ; les qualités de forme elles-mêmes sont regrettables quand elles servent, pour ainsi dire, de passeport au mal. Toute littérature qui, sans aller directement contre l'Evangile, reste amorale, est condamnable. Elle ne remplit point son rôle, qui est d'agir utilement et sainement sur la Société, par mode de divertissement, si l'on veut, et selon les genres, mais toujours de mode salutaire. Guerre donc aux écrivains qui méconnaissent ou oublient ce devoir sacré ! Guerre aux écrivains qui tendent, directement ou indirectement, à ruiner la religion et la morale dans les âmes ! Guerre aux écrivains qui, de quelque manière, et certes les manières sont multiples, n'emploient pas leur talent ou leur génie à semer dans la Société plus de lumière, plus de beauté, plus d'ordre, plus de vertu, et ainsi plus de vie profonde et durable ! Tous ces écrivains, dramatiques, lyriques, moralistes, critiques, romanciers, feuilletonistes, poètes, sont les pires malfaiteurs ; ils ne méritent que les étrivières des

honnêtes gens, et le polémiste ne manquera point de les leur administrer. C'est ainsi qu'il tance, avec la dernière rigueur, certains écrivains particulièrement à la mode en ce temps-là. Il écrit, dans *l'Univers* du 25 Septembre 1841, à propos de Mme Lafarge, une violente diatribe contre M. Janin ; dans *l'Univers* du 30 Septembre 1842 : *Esquisse de littérature contemporaine*, trois portraits littéraires d'une extrême vigueur, « *M. Janin et M. Eugène Sue — M. de Sainte-Beuve* ». Aux deux premiers, il reproche leur licence pornographique, parfois cauteleuse, leur style inepte ou brutal. L'article sur Sainte-Beuve est plus grave, d'une singulière hardiesse, en même temps que d'un réalisme particulièrement saisissant. Il reproche au fin critique de profaner de beaux dons, une riche intelligence et une langue distinguée : il lui en veut de son aptitude remarquable d'être alléché par l'odeur des corruptions littéraires, de les aimer, non en furieux, mais en dilettante, « avec cette passion tenace et imperturbable que montrent certains vieillards ». Il le montre, avec colère, s'amusant à déterrer des élégies, des stances, plus saturées que les autres de corruption ; retournant, commentant ces laideurs avec une sorte de joie de satyre et en même temps un chagrin de malade. A tant de talent si odieusement gaspillé, il préférerait presque, tout compte fait, l'ignominie moins dangereuse d'Eugène Sue : « ... C'est un joli métier, Monsieur, que vous faites là ! C'est... Bast ! qu'on me ramène au tonneau d'Eugène Sue ! » Observons que, par la suite, Louis Veuillot rendit pleine justice à l'auteur des *Lundis* et des *Portraits*. Jules Lemaître va peut-être un peu loin quand il affirme que « Veuillot adora Sainte-Beuve sans le dire tout à fait[1] ». Mais il est certain que le polémiste admira et goûta le talent du critique. Le 31 Décembre 1844, il écrivait dans *l'Univers :*

Véritable homme de lettres, poète par son inspiration, moraliste et philosophe plus expert que les trois quarts de ses collègues qui vendent de la philosophie, M. de Sainte-Beuve triomphe

---

[1] *Les Contemporains*, 6e Série, p. 60.

d'un instrument rebelle et le rend agréable à force de goût, de finesse et de bon sens. Jamais on n'a mieux et plus délicatement fait valoir les beautés de la littérature française, ni parlé une langue plus conforme à son génie. On sait tout ce qu'à certains points de vue nous avons reproché à M. de Sainte-Beuve et avec quelle sévérité nous nous sommes élevés contre sa complaisance pour les muses impudiques. Nous n'en reconnaissons pas moins tout ce qu'il y a de distingué dans son esprit et d'honnête dans son cœur[1].

Le temps n'a fait que confirmer cet impartial jugement, et le 18 Octobre 1869, Louis Veuillot exprimait, dans *l'Univers*, des idées semblables à celles de 1844[2].

Dans le *Propos Divers* du 6 Mai 1840, rendant compte de la Première Représentation, au Théâtre-Français, de *Cosima*, drame en cinq actes, par George Sand, Louis Veuillot prend vivement à partie cet écrivain. Au début, il flétrit, en quelques mots rapides, vigoureux et pittoresques, les attitudes morales de cet auteur « qu'on ne peut appeler ni Monsieur ni Madame... qui n'est pas un homme, qui n'est plus une femme, qui n'est pas non plus un ange ». Puis, passant à l'étude de l'œuvre en général, sans vouloir en examiner les erreurs théologiques, il en dénonce, avec une âpre éloquence, l'immoralité foncière, immoralité d'autant plus redoutable que l'écrivain possède un beau talent. Cette immoralité peut se résumer en ceci : George Sand a voulu, suivant l'expression d'un feuilletoniste, traduire tous les *désenchantements du mariage* et y joindre les *désenchantements de l'amour*. Conclusion pratique : quel remède aux premiers ? l'abolition du mariage ; quel remède aux seconds ? l'absolue licence. Le périlleux, c'est que de tels enseignements sont revêtus d'une forme brillante, poétique, captieuse, qu'ils s'adressent à des esprits désorganisés, en un temps de faiblesse critique notoire. Mais *Cosima* ? « *Cosima*, on l'a sifflé ! » Ce drame reproduit

---

[1] *Mélanges*, 1re Série, t. I, p. 411 et suivantes.
[2] Cf. *Mélanges*, 3e Série, t. III, p. 655 et suivantes.

les tares essentielles et les types principaux des romans de George Sand : un *Léonce Léoni*, aimable escroc, un *Jacques*, mari idéal au gré de l'auteur, mari qui serait assez disposé à se tuer pour que sa femme pût trouver plus de contentement dans la vie. Bref, soit que le public, face à face avec de tels personnages et une telle philosophie pourtant bien mitigée sur la scène, en ait mieux compris les tendances abjectes, soit que l'auteur n'ait pas l'esprit « assez dru pour machiner une pièce de théâtre », la pièce est tombée, et le public a ainsi vengé le bon sens et la morale des scandaleuses complaisances de la critique.

Il faudrait lire encore, dans le même ordre de choses, les *Propos Divers* du 20 Mai 1840 relatif à *Polyeucte ;* du 22 Octobre 1842 sur *Alexandre Dumas Fils ;* du 6 et du 13 Novembre 1842 sur la *Littérature des Journaux ;* mais surtout le *Propos Divers* du 12 Octobre 1842 sur les *Stances et Sonnets tirés du Portefeuille d'Amaury*, par M. de Sainte-Beuve, publiés dans la *Revue de Paris*.

Ces idées — littéraires — politiques — sociales et morales — idées qui dominent les articles de Louis Veuillot à *l'Univers* dès cette date, qui inspirent et dirigent sa polémique et sa critique, tout comme ses œuvres personnelles, demeureront essentiellement les mêmes jusqu'à la fin. C'est qu'elles dérivent d'un même principe immuable : la Foi, le Christianisme intégral de l'écrivain. On peut les juger étroites et sévères ; on n'en peut contester la grandeur et la beauté ; elles assurent l'unité de cette œuvre et de cette vie, de même que l'accord entre l'œuvre et la vie.

Les premiers articles de *l'Univers* valent :

2° Par *l'agrandissement de l'art* au *profit de la force et du relief de la vie*. Le progrès, sur ce point, est frappant ; il signifie que l'artiste atteint et réalise la perfection propre de son art. Sans doute, cette perfection ira s'accentuant et s'affirmant sur certains détails que nous préciserons, mais elle est acquise.

La puissance de l'art s'est accrue par la *plénitude de la pensée et la largeur des développements*. Chacun de ces ar-

ticles est riche de doctrine ; la polémique, la satire sont fondées sur des idées, mêlées d'idées et de principes, ou mènent à des idées, à des principes directeurs de morale sociale, littéraire, politique. Ainsi, les horizons s'élargissent de perspectives lumineuses, l'esprit s'élève de l'intérêt de la diatribe à l'intérêt supérieur de la pensée sereine ; les polémiques particulières prennent un intérêt universel, une portée générale ; la critique littéraire prend l'ampleur ou l'utilité d'une science, d'une morale. Et observons que le procédé, si le mot était exact, est absolument constant ; c'est, chez le polémiste, une forme arrêtée de son art qui le marque d'une touche personnelle, haute et forte.

Etudions, par exemple, le procédé de composition dans l'article de *l'Univers* du 5 Septembre 1840, intitulé *D'un Manifeste Littéraire*. Dès le début, l'écrivain annonce son sujet et fait connaître le dessein de la nouvelle Revue fondée par Balzac ; ce dessein est d'un servilisme cyniquement affiché et d'une immoralité accentuée. « La seule chose par où elle paraisse vouloir se faire remarquer encore, après la spécialité que nous avons dénoncée plus haut, c'est qu'à titre de dernière venue, elle jouera un peu plus souvent que les autres sur la corde du scandale, cette ressource des médiocres et des impotents. » – Elevant le débat, l'écrivain flétrit cette sorte d'immunité dont jouissent les gens de lettres, immunité qui en fait une « caste à part », et leur confère le droit de régner en maîtres dans le domaine de la pensée et du sentiment, le droit de n'avoir point de talent ni de dignité, le droit de nuire et de détruire plus efficacement que les détrousseurs de grand chemin. -- Puis, il prend à partie Balzac sur le manifeste en question et sur toute son œuvre. Une première partie de cette attaque est défensive : Veuillot défend *l'Univers* contre l'auteur du *Père Goriot* qui l'avait grossièrement et maladroitement attaqué, l'accusant d'être « un ami de château, entretenu en cachette par deux femmes, deux anges de vertu, de douceur et de bienfaisance », l'accusant ensuite d'être illisible et incapable « de racoler un bourgeois ». La réponse est cinglante. — Veuillot, après cela, reproche à Balzac l'indignité de son attitude dans le

procès Peytel, puis dégage longuement et fortement l'immoralité foncière de toute son œuvre ; il reproche à cette œuvre d'être la peinture complaisamment étalée et l'insolente apologie de l'adultère, de la débauche et des autres vices : cette partie est la plus longue, la plus forte et la plus importante de l'article ; la diatribe s'élève à la hauteur des principes et ne flagelle qu'avec plus de vigueur. Le polémiste, maintenant, généralise le débat ; il s'en prend au servilisme de l'opinion, de la presse et des pouvoirs, servilisme grâce auquel cet homme, qui outrage la pudeur et la société, qui insulte les ministres et le Roi lui-même, jouit d'une sorte d'immunité inexplicable et scandaleuse. « Quant à nous, conclut-il, qui savons un lieu où les droits de l'humanité résident à l'abri de tout l'or des trônes et de toutes les trahisons de grimauds affamés, nous garderons sûrement notre mépris pour ceux qui achètent le silence de ces messieurs, mais nous ne saurions plus condamner sans appel ceux qui n'y emploient que les verges et les verroux. »

L'agrandissement de l'art de Louis Veuillot éclate encore dans la fusion plus parfaite du *don de satire* et du *réalisme*. Chez le polémiste, la vision aiguë, qui lui est naturelle, des tares sociales comme des vices individuels, comme des objets réels, s'est élargie, fortifiée ; mais il en recherche et discerne désormais la cause profonde. Par là même, s'est accrue la puissance d'indignation. En même temps s'est agrandie la maîtrise à exprimer en relief ces tares, ces objets dont la réalité a frappé ses yeux, son esprit et indigné son cœur.

Il y a, dans ces premiers articles de *l'Univers*, un jaillissement spontané de vie faite de réalisme vigoureux fondu à une implacable satire, mélange extrêmement savoureux de verve comique et de verve pittoresque, jaillissement spontané qui appartient en propre au génie gaulois et qui apparente Louis Veuillot aux Régnier, aux Rabelais, et aux Molière. A ce don, l'écrivain ajoute, d'ores et déjà, l'art savant d'éclairer, de vivifier, de mettre en relief ses peintures et ses diatribes par des contrastes, des rapprochements, par des traits soudains, lumineux et définitifs, qui jamais ne

semblent cherchés et qui paraissent toujours le terme naturel et vivant de ce qui les précède.

On peut saisir sur le vif cet art propre dans la plupart des articles de *l'Univers* à partir de 1840. Prenons, par exemple, le *Propos Divers* du 13 Mai 1840. L'écrivain a voulu y développer l'idée de la vénalité, du manque de convictions chez la plupart des journalistes du temps. Au lieu de se répandre en lieux communs de morale ou même en diatribes indignées, après quelques considérations générales sur le métier, il trace le portrait vivant et satirique des journalistes, portrait d'ordre plutôt moral ou intellectuel, d'un réalisme sobre et mesuré, et il le termine, pour le mieux encadrer, par des considérations morales. — La réponse au *Journal des Débats* sur le feuilleton de Jules Janin concernant les *Mémoires de Madame Lafarge* est peut-être le plus complètement caractéristique de cette fusion de la satire et du réalisme qui nous paraît être l'idéal à atteindre pour un polémiste. Louis Veuillot flétrit tout d'abord, avec une extrême vigueur, le scandale de ce jugement, pour arriver au scandale de la publicité faite à ce crime par le *Journal des Débats*. Puis, pour mieux mettre en relief la laideur de cet acte, en faisant mieux connaître son auteur, il trace un portrait moral et littéraire du feuilletoniste, portrait d'une verve soutenue, puissamment inspirée et colorée, où se mêlent tous les tons, portrait d'une implacable sévérité, d'une absolue vérité pour qui connaît le genre nauséabond, aqueux, et de très mauvais goût, de l'auteur de *l'Ane Mort* et de *la Femme guillotinée*.

... Certes, depuis plus de dix ans, on est assez habitué à le voir, quelle que soit la gravité des circonstances politiques, s'acquitter imperturbablement de l'intermède jovial qu'il doit fournir, et trottiner dans sa petite arène en frappant joyeusement sur sa panse, gonflée de plaisanteries grasses et dodues... Homme qui veut nous amuser de toutes choses, même de sa colère. Se regardant si bien comme un bouffon, qu'il dit à visage découvert ce qu'un autre à peine oserait articuler sous le masque ; si bien accepté comme bouffon, que la France lui a fait les grâces et les privilèges accordés aux histrions favoris. Il a des

lazzis dont l'effet est régulier et sûr, et qui font toujours rire comme le nez toujours retroussé d'Odry ; il zézaie, il grasseye, et c'est toujours bien ; il s'indigne, il pleure, il condamne, il s'habille en juge, en croque-mort, et c'est toujours amusant ; il change d'opinion avec éclat, il encense et déchire en huit jours d'intervalle les mêmes noms ; il parle de ce qu'il ignore ; il est injurieux, familier, flagorneur à donner des nausées, graveleux par delà toutes les bornes, et c'est toujours permis ; pour un joli feuilleton, on lui en passe dix médiocres, et moins que médiocres, et ses lecteurs ne se plaignent pas d'avaler par tonnes son eau de seltz de pharmacie pour un verre de bon vin de champagne qu'il leur verse parfois. Bouffon, vous dis-je, et bouffon de la grosse espèce... Il rit d'en bas, blotti dans un pli fangeux du manteau de Rabelais, petit troubadour ingénu de la ripaille et de tout ce qui s'ensuit ; se connaissant à la belle prose, aux beaux vers, et les aimant sans doute, mais aimant encore mieux les andouilles, la moutarde, le petit vin blanc, les maîtres-queux, et Ninon, et Manon, et Gothon, qu'il gronde publiquement, lorsqu'elles ne paraissent pas devant le parterre en jupon assez court...

Changeant de ton, l'écrivain prend à partie la morale du *Journal des Débats :* singulière morale qui consiste à faire défendre par un si grave personnage « les conquêtes de 89, la philosophie du XVIIIe siècle, l'esprit nouveau et les droits de l'industrie », à aguicher les lecteurs par l'appât d'un scandaleux feuilleton. Puis le journaliste dissèque l'article de Jules Janin pour en mettre à jour la laideur repoussante en sa prétentieuse afféterie. — Elargissant soudain le débat, il s'élève à la satire sociale, il se demande par quel déséquilibre règne dans le public cette avidité immonde et chez les scélérats cette hardiesse. C'est que les assassins qui savent lire se piquent de bel esprit et affichent une élégante insolence à justifier leurs crimes ; plusieurs même livrent au public leurs *Mémoires ;* c'est que le théâtre, la presse, la critique font à ces crimes et à ces productions une scandaleuse publicité : les Vautrin, les Macaire pullulent sur la scène et en librairie, tout comme dans les bagnes ; Alibaud, Fieschi, ont leurs fidèles parmi des gens très distingués qui jouent d'esprit avec eux ; Lacenaire écrit deux volumes et

prétend qu'on lui a dérobé une ode ; Peytel écrit de longs papiers dont on interdit la publication, mais auxquels des hommes de lettres tels que Balzac font une réclame folle. Mme Lafarge empoisonne son mari et écrit ses *Mémoires* ; et là-dessus, Jules Janin, dans d'interminables colonnes des *Débats*, plaisante et fait du style ; que devient, en tout ceci, la morale ? que devient la société ? — Ici s'ouvre, pour se continuer jusqu'à la fin, une apostrophe d'une belle éloquence :

... Vous, qui jadis avez tiré du lupanar, des hôpitaux infâmes, de Bicêtre, de la Grève, des combats de chiens, du cimetière infamant de Clamart, deux volumes aussi, déjections hideuses aussi, que l'éloge universel de la presse répandit partout, comme l'odeur des chaudières de Brive, qui tombèrent alors dans mes mains comme en celles de beaucoup d'enfants, qui souillèrent longtemps mon âme comme ils en ont souillé beaucoup d'autres, qui sont une honte, Monsieur, — et buvez-là ! — une honte dont vous n'avez demandé pardon ni aux Lettres, ni aux hommes, ni à Dieu !...

Mais nous prenons sur le vif, autant que la fusion de la satire et du réalisme, de la verve pittoresque et de la verve satirique, un élément nouveau qui accroît encore singulièrement l'impression de vie : une extraordinaire *variété*. Dans ces pages coulent, pour ainsi dire, et se fondent toutes les formes de l'esprit satirique. A les lire, on a souvent l'impression d'un genre nouveau de *Provinciales*, des *Provinciales à rebours*, mais dont la langue a une vigueur et une diversité qui rappellent celles de Pascal. Voici de l'ironie dédaigneuse qui semble regretter de condescendre à traiter avec l'adversaire et qui l'écrase sous le mépris ; ironie soutenue, riche de verve populaire qui éclate en métaphores, comparaisons, figures abondantes, expressives, parfois outrées et frisant le mauvais goût. On peut citer en ce genre, tout particulièrement, l'article du 5 Octobre 1842 contre le *Constitutionnel*, article qui finit ainsi :

S'il était orgue de barbarie, il jouerait sans s'apercevoir que sa machine épuisée ne rend plus aucun son. S'il était vieux che-

val borgne attaché à une manivelle, il continuerait jusqu'au dernier jour à tirer de l'eau d'un puits à sec ; s'il était petit oiseau, il couverait tendrement du blanc d'Espagne, et vivrait un siècle avant de découvrir que son œuf n'éclôt pas. Pour tout dire, il se nomme le *Constitutionnel*, et nous lui demandons des idées. — Demandons des parfums à M. Eugène Sue, de la pudeur à M. Janin, de l'héroïsme au *Journal des Débats*, de l'imagination à M. Sainte-Beuve ; prions Mme George Sand de mettre un vertugadin, mais ne demandons pas des idées au *Constitutionnel.*

Veut-on des scènes de comédie savoureuses à planté, où se dessinent en haut relief des types ou des vices sociaux, où le ridicule jaillit de la mise en scène, mais le plus souvent de la mise en scène et du dialogue ? Qu'on lise le *Propos Divers* du 12 et du 26 Février 1840, sur la profanation, dans les romances, des paroles pieuses : la seule mise en scène est d'un effet comique irrésistible, nuancé d'indignation morale. — Voici mieux encore et plus vivant : une scène de comédie de pure imagination, mais avec un fondement dans la vie réelle et inspirée de la vie politique : c'est le *Propos Divers* du 23 Septembre 1842. L'écrivain y représente deux journalistes pressés de voir finir le vaudeville parlementaire et partir en vacances les députés. Ils tiennent conversation pendant un discours de M. Isambert ; ils exposent de quelle manière ils renverseraient infailliblement le gouvernement. Le premier mettrait tout simplement dans le verre d'eau sucrée du ministre qui doit parler, certaines poudres. On voit le résultat : l'orateur est obligé d'aller prendre l'air, la séance est levée, « et le journaliste va dîner en ville ». Le lendemain, même manège pour le Président du Conseil ; une semaine de ce manège, et le gouvernement représentatif est perdu ; cependant, chaque jour, le journaliste a dîné en ville. Le second est plus malin, car enfin le secret du verre d'eau finirait par être découvert, et les orateurs en seraient quittes pour apporter de chez eux une petite bouteille d'orgeat ; ici la satire se fait plus mordante, plus réaliste.

Moi, je procurerais cinq ou six ventriloques. J'en ferais nom-

mer deux ou trois députés. Je distribuerais les autres dans les tribunes publiques, en leur disant d'agir selon certains signes télégraphiques convenus. Au beau milieu d'un grand discours, un des ventriloques, faisant descendre sa voix sur les bancs de la Chambre, s'écrierait : « L'orateur est un nigaud ! » ou quelque chose d'analogue. Aussitôt, tumulte épouvantable. On cherche le coupable, on ne peut le découvrir ; enfin, le Président rappelle à l'ordre l'interrupteur, quel qu'il soit ; le silence se rétablit. L'orateur reprend le fil de sa harangue, s'il peut le retrouver ; mais à peine a-t-il prononcé deux mots, qu'une autre voix, partant de la place même du Président, s'écrie : « Je me moque de ce que vous dites, ça n'a pas le sens commun. » Pour le coup, vous comprenez bien que la séance est levée nécessairement, et que le journaliste peut aller dîner en ville. Le lendemain, nouveau divertissement : ce sont toutes mes voix ensemble qui s'interpellent, qui s'injurient, qui imitent le coq, l'âne, la scie, le dindon ; pas moyen d'y tenir, pas moyen de les découvrir, en huit jours, le gouvernement représentatif est aboli.

D'autres fois, nous avons la grande satire indignée, qui atteint à la haute éloquence, et qui, en fustigeant à larges étrivières, proclame haut les droits de la morale outragée, tantôt plus contenue, plus sévère et comme plus altière en son impeccable dignité ; ainsi, dans la deuxième réponse à la *Revue de Paris* sur l'action de la Providence ; tantôt, au contraire, plus déchaînée, comme sans frein, véritable torrent débordé qui balaie tout et emporte tout : on peut citer, de ce point de vue, parmi bien d'autres fragments de *l'Univers*, le *Propos Divers* du 4 Mars 1840, sur les plaisirs mondains, et le *Propos Divers* du 12 Octobre 1842 sur les *Sonnets d'Amaury* (Sainte-Beuve). Ici, Louis Veuillot fustige âprement le cynisme morbide de cette œuvre et de son auteur, puis laisse son indignation s'épancher à pleins bords :

Se figure-t-on la vie, la précieuse vie humaine, employée à de telles besognes ! Quoi, dans la maturité de l'âge, après une jeunesse qu'il vous avoue lui-même avoir été entravée et peut-être perdue par la violence de certains penchants, cet écrivain ne redoute pas de nous dire que ces penchants sont devenus sa loi ! Non seulement il ne craint pas d'être ridicule, mais, par le scandale de sa fatuité, il aspire à devenir criminel ; il abuse de

sa renommée bien ou mal acquise, pour afficher dans un journal des vers qui feraient rougir un jeune homme et fouetter un écolier ! Ce n'est plus le déguisement craintif et presque pudique encore des premiers déportements, c'est l'aveu tout franc et tout fier d'une plaie qui lui faisait honte naguère et dont il est présentement orgueilleux : « Amaury, c'est moi ! J'étais cet homme qui furetait sans cesse autour de la bauge avec la tentation de s'y plonger ; je m'y suis plongé et je m'y suis bien trouvé ; je vieillis et je m'y plais davantage. J'y veux rester toujours ; je fais profession d'être amoureux ; je ne rêve qu'amour, je ne veux qu'amour, je suis ivre d'amour ; l'amour me poinct, me pique, me perce, me transperce et me crève, et je languis, et je brûle, et je meurs d'amour. » Et tout cela sans ombre de vergogne, tout cela signé, paraphé, en dépit de la pudeur, comme en dépit de la grammaire et du dégoût ! Ah ! Monsieur le brûlé, nous verrons si l'on ne peut pas diriger sur vous quelques pompes à incendie, qui amortissent un peu votre feu ; il est temps, enfin, que tout cela cesse, et nous voulons, pour notre compte, mettre un terme aux ébats des chevaliers de la Légion d'honneur, soit qu'ils attachent leur ruban aux doctrines de l'impiété, soit qu'ils le laissent traîner au bas des feuilletons, soit qu'ils en nouent des bouquets à Isis. Ils deviennent par trop sans gêne, et nous n'entendons plus qu'ils puissent nous débiter impunément en mauvais style, par la voix du livre et du journal, des choses que le dernier degré de misère et d'abaissement ne permet pas aux dernières créatures de débiter dans la rue.

Nous ne nous attarderons pas à étudier la variété dans les aspects principaux par lesquels se manifeste le réalisme : les portraits et les descriptions. Car nous avons déjà vu avec quel soin l'écrivain avait perfectionné cet art. Notons seulement que cet art s'est élargi et développé dans le sens du réalisme, et que Louis Veuillot atteint souvent au relief des grands maîtres, au réalisme saisissant d'un Molière ou d'un Flaubert : de ce point de vue, le *Propos Divers* du 4 Septembre 1842, étude de mœurs sur la vie provinciale à Chignac ; les portraits littéraires de Sainte-Beuve, de J. Janin et d'Eugène Sue, en feuilleton dans *l'Univers* du 30 Septembre 1842, entre beaucoup d'autres, peuvent passer pour de vrais chefs-d'œuvre.

Mais il est extrêmement intéressant de noter la souplesse et la variété du *tour de phrase*. De ce point de vue encore, le progrès est frappant.

Souplesse et variété de ton sont, pour un polémiste, qualités rares et très précieuses ; elles sont rendues difficiles par la longueur quasi obligée, surtout autrefois, des *premier-Paris*, par la gravité que l'on croit devoir donner aux articles dits de fond, ne fût-ce que pour avoir l'air de posséder des doctrines et des convictions. A moins que d'être supérieurement doué et d'avoir acquis une grande virtuosité de langue, on tombe presque fatalement dans la monotonie, solennelle ou puérile, toujours accablante, ou bien l'on fausse le ton et l'on est plaisant quand il faudrait être sérieux : ce qui mène droit au grotesque. Il est extrêmement difficile à un polémiste d'intéresser vraiment et de ménager l'intérêt tout en éclairant et en instruisant. Louis Veuillot y réussit à merveille et l'on dévore à la lettre ses articles de polémique avec autant d'intérêt et souvent plus d'intérêt que des romans. Il y réussit, non seulement par l'importance des questions traitées, par la hauteur de ses aperçus et de ses doctrines politiques, par l'art admirable que nous avons essayé de mettre en lumière ; mais encore par le seul tour de phrase, aussi varié, aussi vivant que cet art. Ici, en effet, plus encore que dans ses livres, parce que sa personnalité s'y exprime avec une spontanéité plus intense, on trouve les formes de phrases les plus diverses : la phrase serrée, nerveuse, pressante, courte de la dialectique, avec des ramassés drus, véritables traits lumineux, à la manière de Pascal et de J. de Maistre[1] ; la phrase rapide, incisive, sèche et pénétrante de la satire, la phrase qui siffle en courant ou en volant, la phrase qui cingle et fouaille[2] ; la phrase ample, richement étoffée, largement rythmée, nombreuse et sonore, comme puissamment orchestrée, la phrase de Bos-

---

[1] Cf. *L'Univers* du 3 et du 7 Septembre 1842. — *Mélanges*, 1re Série, t. I, p. 22 et suiv.

[2] Cf. *Propos Divers, passim ; l'Univers*, du 22 Octobre 1842. — *Mélanges*. 1re Série, t. I, p. 20.

suet, de Rousseau, de Chateaubriand, la phrase oratoire ou poétique[1].

Veut-on des tours de phrase, simples expressions du vocabulaire, alliances de mots, constructions de syntaxe, qui rappellent l'usage littéraire du XVIIe siècle, la discipline la plus classique et la plus savante ? Il n'est que de lire au hasard. Louis Veuillot écrit, par exemple :

Remettez à vous affliger[2]... La *Revue* est *en position de donner* sa petite nouvelle... La seule chose *par où* elle paraisse vouloir se faire remarquer... *Sans que* le Lieutenant Criminel et la Maréchaussée y puissent *rien... Ont-ils matière à prétendre* que leurs talents sont méprisés[3]... Les députés veulent *s'aller* reposer[4]... Il ne faut jamais conseiller une sottise à personne, surtout aux gens qui *sont en réputation* de bel esprit... L'histoire de l'Académie Française si on *la* voulait écrire avec *étude*, offrirait un curieux développement de cette vérité... Comment le vrai mérite *n'offenserait-il* pas la médiocrité[5]... Nous lui déclarons qu'elle ne publie pas elle-même un article, un de ces lambeaux d'écriture tout chargé de choses honteuses, *que* Dieu ne l'ait bien voulu... Au doute souvent impénétrable *à* nos regards, souvent formidable *à* nos péchés... Sa volonté *une et suivie* depuis l'origine des temps... Il a *réduit sa grandeur* à contenter nos désirs ou à servir nos projets[6]. Voilà ceux qui *nous enseignent* sur les *grandeurs tombées*, et qui parlent à l'*entrée des tombes* royales[7]... *En* quelle profondeur de mépris *elle tient* ses opinions... Le *Journal des Débats* ne *la tiendrait pas perdue* de la morale commune *où* l'on sait qu'il n'est pas attaché... tout *ce que* l'on veut *qu'*elle croie. Dans la nuit *hideuse où* ils se sont plongés, voilà sur quelles bases ils *instaurent* des lois pour l'avenir[8].

---

[1] Cf. *L'Univers*, du 22 Juillet 1842. — *Mélanges*, 1re Série, t. I, p. 9. — *Propos Divers*, 8 Avril 1840.

[2] *Propos Divers*, 19 Février 1840.

[3] *L'Univers*, 2 et 3 Septembre 1840.

[4] *Propos Divers*, 17 Juin 1840.

[5] *Propos Divers*, 26 Février 1840.

[6] *L'Univers*, 22 Juillet 1842.

[7] *L'Univers*, 28 Août 1842. Feuilleton.

[8] *L'Univers*, 3 Septembre 1842. — *Mélanges*, 1re Série, t. I, p. 15 à 22.

Veut-on, au contraire, une langue moins attique, des expressions, des tours d'origine populaire, ou empruntés au XVIe siècle, termes ou constructions particulièrement imagés, chargés de couleur, de signification, de vie, jaillissement plus spontané d'une verve abondante, puissante, réaliste ? On en peut cueillir à foison. Louis Veuillot écrit, par exemple :

... Plus elle (la nation) crie en masse pour établir un *imbécile niveau*... Le dix-huitième siècle fut celui où l'on acheta le plus de *savonnettes à vilains*[1]... *Voilà bien parlé*, dit l'ancien journaliste, quand *je ramais sur les flots de la publicité... Composent*, vous le savez, d'assez *pauvres ragoûts* à servir aux lecteurs... Votre journaliste est un *coupe-gorge*... On avait fait le *roman-ordure* (c'est Veuillot qui souligne) ; il est descendu de cinquante degrés de cette ultime limite... Il confectionne, sans pair et sans imitateur, le *roman-charogne* (c'est Veuillot qui souligne), sorte de *composition* en *style macabre* où la morale *ribaude* se mêle agréablement à la description pittoresque des cadavres en décomposition[2]... Je ne vous demande pas cela, répond agréablement le député, je vous demande de *prendre mon ours*, car si vous ne le placez pas, je serais moi-même *dégommé* (c'est Veuillot qui souligne[3]). Oui, ils sont là, ceux qui vous instruisent; ils sont là, très au-dessous du *nègre*, du *singe* et du *chien ;* ils sont là, inférieurs même *aux escrocs du dernier étage* qui s'amusent avec eux et qui même s'amusent d'eux ; ils sont là en compagnie de *pleutres* qui n'auront pas, au sortir de cette fournaise, *un morceau de pain à se mettre dans le ventre*, ni un habit à se mettre sur le dos ; ils sont là les compagnons de plaisir du *goujat* et de la *fille publique*, qui les charment et qui les tutoient[4]... Triste destin du laurier préservé de la foudre, mais non pas des *chenilles*[5]... La polémique fait promptement le vide dans ces cervelles où naturellement déjà il se trouve si peu de choses. Et le public, façonné cependant de longue date à *se nourrir* de ces vieux reliefs, de ces *rogatons déshonorés*, de ces *éplu-*

---

[1] *Propos Divers*, 26 Février 1840.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*
[4] *Propos Divers*, 4 Mars 1840.
[5] *Propos Divers*, 27 Mai 1840.

chures sordides, que lui servent les organes de l'opinion, ne peut, malgré sa lâche complicité avec ces *revendeurs de guenilles*, s'empêcher souvent de les trouver odieusement *plats et bêtes*... Ne regardent qu'avec le plus profond mépris ; au centre de cette *sarabande* de *mollusques* s'*entrebaille* un *coquillage*... Cette *confidence de pigeon déplumé* n'est-elle point agréable ?... Paraissez, *Céladons poussifs, Cédalises déformées, vieux flageolets, galoubets dévastés, guitares en délabre*. Escortez le fiacre qui *charrie* ces quatre-vingt-cinq printemps au temple de Vénus[1] !... Il est, dans le feuilleton, un parfait *tourtereau*... Emerveiller ce *gynécée* de rhéteurs et de précieux qui *tricotent* et *filent de la politique et de la littérature au Journal des Débats*... Le *Journal des Débats* a toujours mieux aimé changer de drapeau que de *renverser sa marmite*[2].

Que manque-t-il donc à ce polémiste pour qu'il écrive de parfaits et incontestables chefs-d'œuvre ? Il possède à des degrés excellents tous les dons propres au genre : le don de satire, le don de réalisme, le don de vie, la verve et le relief, l'art instinctif des authentiques maîtres. Il possède désormais la solidité des doctrines, la puissance et la hauteur des aperçus qui l'élèveront au-dessus des simples pamphlétaires, comme *Paul-Louis Courier ;* des publicistes brillants, ironiques et précis, comme *Prévost-Paradol*, ou impertinents et charmants, d'intelligence plus agile que forte, plus en surface qu'en profondeur, comme *Edmond About ;* qui le rapprocheront des plus grands penseurs : les Pascal, les Bossuet, les de Maistre. Il possède la force et la souplesse de l'esprit, esprit d'intelligence et de jugement, esprit de satire et de comédie, par lequel il s'apparente à Voltaire. Il possède une âme loyale, passionnée pour la vérité et la vertu, indépendante des pouvoirs ; une âme vibrante et facile à s'indigner, qui s'exprime spontanément et sincèrement dans son œuvre. Il possède enfin une langue préparée à toutes les formes de lutte : riche de correction et de pureté, de liberté et de vie ; exacte et précise, nerveuse et succulente,

---

[1] *Propos Divers*, 12 Octobre 1842.

[2] *L'Univers*, 7 Septembre 1842 — Cf. *Mélanges*, 1re Série, t. I, p. 22 à 29.

ardente et colorée ; langue excellemment française où se trouve réalisée, à un degré supérieur, la fusion des deux éléments essentiels où sont venus se cristalliser, pour ainsi dire, les courants de notre vie littéraire : l'élément gaulois et l'élément classique, l'élément antique et l'élément national.

Que lui manque-t-il donc encore, au moment où il va assumer la rédaction en Chef de *l'Univers* ? Un peu de sévérité pour contenir l'exubérance de sa vie et de sa verve. C'est là, vraiment, faiblesse de grand seigneur ; ce défaut n'est que l'excès d'une qualité. Il ne cessera point de le combattre, avec une rigueur toujours croissante, comme il est aisé de s'en convaincre par la lecture des œuvres qui vont suivre, par l'examen de ses manuscrits, véritable leçon pratique de l'art d'écrire, surtout par l'étude si intéressante des corrections qu'il a fait subir à certains articles écrits de 1840 à 1843[1].

---

[1]Voir notre *Bio-Bibliographie de Louis Veuillot*, ch. VIII.

CONCLUSION

Louis Veuillot est un frappant exemplaire de l'efficacité d'un effort tenace et intelligent, de l'influence des disciplines rationnelles et classiques, jointes aux dons supérieurs qui marquent les grands esprits.

Fils du peuple, bénéficiaire d'une longue ascendance populaire, il a reçu en héritage les fortes qualités qui distinguent le peuple de France : jugement sain et droit, bon sens clair et vigoureux, sens profond et vif du réel, sens aigu de l'observation, verve railleuse, volontiers mordante, cœur loyal et généreux, profondément tendre, facile à émouvoir en sa noble fierté. Ce fils du peuple eut, le premier de sa lignée, le goût de l'étude et la passion des livres ; le Ciel, au surplus, l'avait doué d'une singulière capacité de compréhension, d'une extraordinaire puissance d'assimilation. Et ce fils du peuple est, comme l'on aime à dire dans le peuple, « le fils de ses œuvres ».

Enfant, jeune homme, il a tout lu, il a dévoré toutes sortes de livres qui lui tombaient sous la main : romans, pièces dramatiques, œuvres de littérature, d'histoire, de philosophie, que sais-je encore ; il a tout lu, en désordre, mais parce qu'il avait l'esprit admirablement équilibré, le jugement solide, ces lectures ont élargi ses horizons, amplifié ses connaissances, agrandi ses capacités. Le sens instinctif de l'ordre et du vrai ne tarda point à lui révéler la nécessité des disciplines classiques. A Rouen, Louis Veuillot prit contact, sans suite encore et sans méthode, avec les grands maîtres de l'art littéraire, tout en gardant, en ses goûts comme en ses écrits, la préférence aux Romantiques ; à Périgueux, il fit la véritable formation de son esprit et de sa langue, par

l'étude constante, réfléchie et méthodique, de nos Classiques, particulièrement ceux du XVIIe siècle, mais aussi ceux du XVIe : sa culture se continuera dans le même sens et suivant l'idéal classique ; son classicisme se fera de plus en plus sévère ; le progrès dans la langue se réalisera conformément au même idéal. Du reste le classicisme de Louis Veuillot ne fut point étroit ; il n'a pas détruit ni même contraint les admirables qualités d'origine populaire : elles éclatent dans ses premiers articles de *l'Univers*, et, jusqu'au bout, elles s'affirmeront dans son œuvre ; il n'a pas détruit, non plus, certaines qualités des Romantiques : le don de la couleur et le goût des sonorités nombreuses ; ils sont très frappants dans *les Pèlerinages de Suisse*, dans certaines pages de *Pierre Saintive ;* ils paraîtront encore plus tard dans ces purs chefs-d'œuvre : *Çà et Là, le Parfum de Rome*, la *Correspondance*. En Louis Veuillot, nous trouvons réalisée, dès l'année 1842, la fusion si précieuse du grand art classique en sa perfection souveraine et des éléments heureux du Romantisme ; la fusion de l'élément populaire dû à son origine et de l'élément « humaniste » dû à sa discipline, à sa formation littéraire ; il y faut ajouter l'esprit de Voltaire, la facilité et la vivacité de sa langue, que Louis Veuillot tenait moins de son commerce avec Voltaire et le XVIIIe siècle que de son propre tempérament. Cette fusion, chaque jour perfectionnée, assure l'originalité de Louis Veuillot ; cette originalité vient encore de la spontanéité, de la vie ardente, de l'âme qui s'exprime dans cette œuvre ; elle vient de ce que, sous l'écrivain, on voit toujours l'homme, l'écrivain traduit l'homme, l'homme avec ses idées, ses sentiments, ses passions et son idéal moral.

Cet idéal l'a conquis tout entier. La conversion de Louis Veuillot est plus qu'une évolution ou une transformation de ses idées morales et religieuses ; elle est un véritable renversement de tout l'être ; c'est une prise de possession absolue et définitive ; elle a orienté, dans le sens du divin, cette rude nature avec toutes ses forces. Elle a, pour ainsi dire, imprégné de divin ses pensées, ses sentiments, toute sa vie latente et extérieure, sa conception de l'art et sa pratique littéraire.

Elle a modifié, pour les perfectionner, pour les agrandir, les élargir, les fortifier, en développant leurs nuances délicates, pour les fixer, enfin, sur le Beau chrétien et dans la Vérité chrétienne, son intelligence, sa sensibilité. Cette évolution, d'ordre moral, a complété, parachevé et comme couronné l'évolution littéraire, pour lui donner toute sa signification, pour lui faire produire tous ses fruits, pour en porter les germes à leur plein épanouissement. Lentement élaboré par un effort constant, une discipline sévère, et suivant une progression incessante, il est déjà réalisé en 1843 lorsque Louis Veuillot prend en main la Rédaction capitale de *l'Univers*. Il éclatera, par la suite, avec une force et une maîtrise incontestables ; il éclatera dans une œuvre grandiose, aux lignes austères et d'une impérieuse beauté, œuvre dont les violences, les outrances, les défauts — inhérents à toute œuvre humaine — ne doivent pas faire méconnaître les mérites excellents et les qualités de premier ordre ; œuvre qui est un monument « plus durable que l'airain » : car elle est « pleine de génie[1] ». Elle s'impose à l'attention, à la réflexion, à l'admiration, et souvent à la sympathie, par la grandeur, la force et la portée des pensées qu'elle exprime ; par la diversité, la richesse de l'art qui en a dirigé la conception et l'exécution ; par l'âme qui l'inspire, dont elle traduit, avec une parfaite sincérité, un parfait naturel, les tenaces convictions, la constante fidélité à leurs conséquences pratiques ; par une langue, enfin, impeccable et extraordinairement significative, puissamment originale et traditionnelle, toute chargée de vie française.

Elle s'impose ; les esprits vraiment impartiaux de son temps, parmi ceux qui ne partageaient point ses idées, l'ont reconnu : le libre penseur Sarcey de Suttière n'a-t-il pas proclamé en Louis Veuillot : « le premier polémiste de notre temps et l'un des écrivains les plus vraiment français de

---

[1] JULES LEMAITRE : *Les Contemporains*, loc. cit.

notre littérature[1] » ; le voltairien Jouvin ne déclarait-il pas son « admiration pour l'écrivain le plus original qui soit sorti des rangs de la presse[2] ». Sainte-Beuve, enfin, ne salue-t-il pas en Louis Veuillot « un journaliste du plus grand talent, un excellent prosateur, un peintre vigoureux de la réalité[3] » ? De nos jours, des membres des plus notoires de l'Université ont rendu justice à Louis Veuillot ; nous ne mentionnons que pour mémoire le chapitre si connu que J. Lemaître lui a consacré dans ses *Contemporains*[4]; l'article sympathique d'Emile Faguet sur « Un Veuillot peu connu[5] », l'étude de Frédéric Godefroy[6] ; nous citerons seulement, parmi les vivants, M. Gustave Lanson : « Ce fut un superbe pamphlétaire, dont l'absolu désintéressement, l'humilité profonde, mirent à l'aise le tempérament ; écrivain puissant, nourri des grands maîtres, au commerce desquels il a développé son originalité, ayant une rare intelligence littéraire, il a écrit des pages qui vivront par la vivacité mordante de l'esprit ou par l'éclat violent de la passion[7]. » Et M. Fortunat Strowski : « Prévost-Paradol s'est vu proclamer le premier journaliste de son temps ; mais ce titre appartient incontestablement à l'homme qui, pendant quarante ans, a fait face à ses ennemis, qui a défendu ses convictions avec une hardiesse et une force impitoyables et qui a été, malgré son énorme production, avec Flaubert, le meilleur écrivain en prose du Second Empire. Il a été représenté comme le dernier des pamphlétaires ; les adversaires eux-mêmes de toutes ses doctrines rendent justice, aujourd'hui, à sa belle conscience et à son beau talent[8]. »

Nous avons essayé de démêler les *origines littéraires* de

---

[1] *Le Figaro*, 31 Mars 1859.
[2] Cité par GODEFROY : *Histoire de la Littérature Française*, XIX' s.
[3] *Le Constitutionnel*, 7 Octobre 1861.
[4] 6' Série, p. 1 et suiv.
[5] *Le Temps*, 22 Juin 1913.
[6] *Histoire de la Littérature Française*, XIX' s. t. I, p. 416 et suiv.
[7] *Histoire de la Littérature Française*, XII' Edition, revue, p. 1032.
[8] *Tableau de la Littérature Française au XIX' s.*, p. 349 et suiv.

ce roi des polémistes, de ce maître-écrivain ; de discerner par quelles *influences* et suivant quelle *méthode* se sont formés cet esprit et cette langue, tout en dégageant son *évolution morale*, d'étudier en détail les *premiers essais* et les *premières œuvres*, menant ainsi notre enquête jusqu'à la période qu'on peut appeler la grande période, celle des grandes luttes et des chefs-d'œuvre, qui s'ouvre en 1843. Il nous reste à étudier, sous ses divers aspects, cette période qui comporte un singulier intérêt pour l'histoire religieuse du XIXe siècle et du point de vue littéraire.

TABLE DES MATIÈRES

Préface VII

PREMIÈRE PARTIE

LA FORMATION

CHAPITRE PREMIER

« Enfances littéraires » de Louis Veuillot (1813-1831)..... 3
A. — Les Ancêtres. — Première Education. — Le Milieu. 3
B. — A l'Etude de Fortuné Delavigne..... 13

CHAPITRE II

A « l'Echo de Rouen » (Septembre 1831-Décembre 1832)..... 27
1. — La Critique Dramatique..... 29
2. — La Critique Littéraire..... 42
3. — Les Variétés..... 47
Les Lectures. — La Langue de Louis Veuillot dans la période de Rouen..... 51

CHAPITRE III

A Périgueux : Rédacteur en chef du « Mémorial de la Dordogne » (Décembre 1832-Septembre 1836)..... 73
Le Milieu. — Les Relations..... 73
La Crise psychologique..... 83

Journalisme et articles de Revue..... 87
a) Articles de politique..... 88
b) Articles littéraires 98
c) Articles de polémique..... 117
Les Lectures 124
Etude de la langue de Louis Veuillot dans l'œuvre de Périgueux 137

CHAPITRE IV

« Sur les chemins de la croyance »..... 157
A. — Période instable. — Position d'attente (Octobre 1836-Mars 1838) 157
Milieu politique et littéraire..... 157
L'instabilité de l'écrivain..... 164
B. — Rome. — La Conversion (Mars 1838-Août 1838).... 173

DEUXIÈME PARTIE

PREMIÈRES ŒUVRES

CHAPITRE PREMIER

« Milieu » politique, religieux et littéraire vers 1838..... 205

CHAPITRE II

Les Pèlerinages de Suisse (1839)..... 219

CHAPITRE III

Un roman chrétien : Pierre Saintive (1840)..... 241

CHAPITRE IV

Opuscules et poésies..... 279
1. — Le Saint Rosaire Médité (1840)..... 279

2. — L'Epouse Imaginaire (1840) 291
3. — Poésies (1840) 302

CHAPITRE V

ROME ET LORETTE. — AGNÈS DE LAUVENS 313
1. — Rome et Lorette (1841) 313
2. — Un Livre sur l'Education des Filles : Agnès de Lauvens (1842) 323

CHAPITRE VI

THÉORIES LITTÉRAIRES ET POÉTIQUES DE LOUIS VEUILLOT 337
1. — Du travail littéraire (Aux jeunes écrivains catholiques) (1842) 337
2. — A un Jeune Poète (1842) 350

CHAPITRE VII

PREMIÈRES ARMES A « L'UNIVERS » 359
a) Situation politique et religieuse de la France (1840-1843) 360
b) Les origines de *l'Univers* 377
c) Louis Veuillot à *l'Univers*. — Entrée. — Premiers travaux 381
d) Caractères spécifiques de la polémique de Louis Veuillot (1840-1843) 403
CONCLUSION 425

OBSERVATION. — *Afin d'éviter un encombrant appareil documentaire, nous avons rejeté dans notre* BIO-BIBLIOGRAPHIE DE LOUIS VEUILLOT *l'indication et l'étude des* SOURCES *générales et particulières de ce travail.*

P. F.

INDEX ALPHABÉTIQUE

Des OUVRAGES et ARTICLES

(POLITIQUE, POLÉMIQUE, CRITIQUE, CONTES, NOUVELLES)

De LOUIS VEUILLOT

CITÉS ou ANALYSÉS dans le présent volume

A

Absent (L') (p.), 168.
A ceux qui prient (p.), 51.
Action des laïques dans la question religieuse, 389.
Adieu (p.), 303.
A Dieu (p.), 303, 305.
Affaires de Rome (Les), 217.
Agnès de Lauvens, 323, 333, 336.
A Henri Parrot, 141, 144.
Ame-Sœur (L'), 80, 99, 138, 140, 141, 143.
A mes sœurs, Sonnet, 304.
A neuf heures du soir (p.), 49.
Anneau (L'), 99, 102, 139, 140.
A une convertie (p.), 304, 310.
A une hirondelle (p.), 104, 140, 303.
A une jeune demoiselle (p.), 49.
A une jeune fille de 16 ans (p.), 303.
A un jeune poète, 350, 357, 408.
A un sage (p.), 310.
Aux riches (p.), 48, 50.

B

Ballade. A un sage (p.), 310, 311.
Bénédiction de l'Eglise du Couvent des Oiseaux, 396.
Bonapartiste (Le), 142, 143, 154.
Bulletin littéraire, 78, 115, 140 n., 152.

C

Çà et Là, 4 n., 16, 41, 53, 60, 126, 127 n., 128, 136, 238, 296, 347, 356 n., 357, 390, 426.
Cahier de Louis Veuillot (manuscrit), 406.
Candide, 48, 55, 96, 142, 147.
Cara, 179.
Caricatures politiques (Les), 48, 57.
Carnaval (Le), 48, 57.
Chagrins du libéralisme (Les), 395.
Château de Barrière (Le), 103.
Chignac (De l'ancienne ville de), 80.

---

*Nous indiquons en *italique* les titres *d'ouvrages*, en *romaine* ordinaire les titres *d'articles*. Les poésies sont indiquées par la lettre (p). Pour les *comptes rendus* dramatiques ou littéraires, nous renvoyons à la table suivante, aux pièces et œuvres qui font l'objet de ces comptes rendus.

Chignac (La société de), 257.
Chodruc-Duclos, 406.
Choses et d'autres (De), 48.
Commandements de la République et ceux de l'*Echo* (Les) (p.), 108, 109.
Concerts de Paganini (Les), 40.
Corbin et d'Aubecourt, 257.
Correspondance : T. I. 81, 82, 166, 190, 192, 197 n., 205, 206, 227, 238, 240, 276, 277, 280, 299, 316, 317 n., 323, 324, 336, 337, 347, 349, 358, 393, 398, 400. — T. II. 383, 385. — T. IV. 79, 88, 127, 174, 198. — T. VI. 193, 215. — T. VII. 9, 16, 347, 382, 383, 389. — T. VIII. 18, 19, 21, 22, 80, 85, 86, 92, 93, 141, 148 n., 175, 176, 192, 194, 199, 227, 276, 279, 280, 300, 313, 315, 316 n., 381, 382, 387, 388, 406. — T. IX. 192.
Cuisine et patriotisme, 48, 57.
Cynisme (Du), 403.

D

Dialogues socialistes, 10.
Distribution des prix dans un pensionnat de jeunes filles, 48.
Doute (p.), 179.
Duel politique et des injures de la presse (Du), 124, 139

E

Emeute (L') : scènes parisiennes, 48.
Emilie, 139, 140.
Epître (A Emilien), 20.
Epouse imaginaire (L'), 291, 296, 298, 300, 302.
Esclave Vindex (L'), 10.
Esquisses de littérature contemporaine, 403, 409.
Esquisses du temps présent, 402.
Etudes sur Victor Hugo, 44.

F

Faute de Sophie Arnould (Une), 48.
Fiat voluntas tua, 80.

H

Histoire de deux amans et d'un apothicaire, 46, 48.
Histoire de France depuis les origines gauloises jusqu'à nos jours, par Amédée Gabourd, 397.
Histoire d'une rose (L'), 48.
Homme fort (L'), 48.
Honnête femme (L'), 9, 10, 75, 76, 90, 247, 257, 259, 263, 277, 399.
Huit jours à Paris, 48, 57, 61, 64, 67, 115.

J

Je serais républicain si..., 139.
Joanno, 38.

L

Langue poétique (De la), 133, 356.
Lanterne (p.), 311.
Leçon des petits enfants (La) (p.), 303.
Lettre à M. Villemain, ministre de l'Instruction publique, sur la liberté de l'Enseignement, 375.
Libres-Penseurs (Les), 9, 238, 254, 347, 356, 384, 399.
Littérature des journaux (Sur la), 411.
Littérature polonaise (La), 45.

M

Madame Labaume, 168.
Manifeste littéraire (D'un), 398, 412.
Marivaux amoureux, 113, 139, 142, 144, 149, 150, 153.
M. Bié, 37.
Mélanges, 12, 17, 133, 146, 225, 347, 348, 359, 389, 390, 394, 395, 401, 402, 404, 407 n., 410, 420 n., 421, 423.
M. F., ou l'art d'être quelque chose, 97, 143, 153.
Molière et Bourdaloue, 349.

N

Nattes (Les), 81.

Nonne (La) (p.), 19, 50.
Nuit au corps de garde (La), 48, 62.

O

Odeurs de Paris (Les), 238, 399.
Œuvres poétiques, 311, 356 n.
Orage sur le bord de la mer (p.), 306.

P

Parfum de Rome (Le), 60, 195, 196, 238, 426.
Paris pendant les deux sièges, 12.
Peinture sur verre (De la), 48, 64 n.
Pèlerinage de Bon-Secours (Le), 48.
Pèlerinages de Suisse (Les), 19, 185, 215, 218-223, 226, 228, 233, 236-241, 263, 271, 276, 278, 316, 322, 400, 406, 426.
Philosophie (La petite), 385.
Pierre Saintive, 177, 184 n., 187, 238, 241-245, 249-257, 259, 262-264, 267, 270, 272, 274, 276, 277, 279, 319, 346, 393, 426.
Plaidoyer en faveur du général Bugeaud, 392.
Pleurs et rires, 142 n.
Préservatif (Un), 54.
Presse religieuse (Du rôle de la), 389.
Presse religieuse laïque (De la), 348, 389.
Propos divers, 389, 404 n., 405, 408, 410, 411, 414, 417-419, 420 n., 421, 422, 423.

R

Représentation donnée par les élèves du Conservatoire, 40.
Revue littéraire du mois, 42.
Rome et Lorette, 3, 6 n., 8, 10, 14, 28, 76, 83, 84, 86, 89, 90, 157, 170-180, 181 n., 183, 185-187, 191, 196-198, 200, 218, 313-323, 338, 346.
Rosaire médité (Le Saint), 279, 280, 282, 283, 285, 287, 290, 291, 303.

S

Satires, 17, 125, 311, 357.
Secret de Thérèse (Le), 80, 112, 138, 141, 147, 153 n.
Soleil de mai (p.), 105, 140, 143.
Sonate en la majeur (p.), 42.
Sonnet, 15, 107, 306.
Sonnets, 106.
Statue de Corneille et le Journal de Rouen (La), 48.

T

Travail littéraire (Du), 338, 348, 408.

V

Vie de Jésus-Christ, 60.
Vie et les miracles de saint Romain (La), 48.
Vie prosaïque (La), 110, 132, 138, 141, 144-147, 170.
Violette (La) (p.), 335.
Visite aux indigents, 48, 64.

INDEX ALPHABÉTIQUE

Des NOMS PROPRES

DE PERSONNES, DE LIEUX, D'OUVRAGES ET ARTICLES CITÉS DANS CE VOLUME*

A

A bas les Charpentiers (art.), 162.
Abbaye au Bois, 163.
Abbaye de Bricquebec (L') (art.), 379.
ABOUT (Edmond), 423.
ABRANTÈS (duchesse d'), 43.
Actes du Saint-Siège (Des derniers) (art.), 214 n.
Action du clergé dans les sociétés modernes (art.), 166. 172.
ADAM (Jacques), 3.
ADAM (Marie-Madeleine-Marguerite), 3.
AFFRE (Mgr), 370.
ALEMBERT (d'), 266.
ALEXANDRE (acteur), 38, 39, 59 n.
Alger, 214, 277, 358.
ALIBAUD, 94, 118, 119, 415.
Almanach de Mathieu Lansberg, 6.
Ami de la Religion (L') (Revue), 377, 378.
AMYOT, 130, 131.
ANCELOT, 29, 32, 161, 162.
ANCELOT (Mme), 162.
Ancône, 190, 231.
ANDRÉ (abbé), 380.
ANDRÉ (George), 303.
André le Savoyard, 7.
Andromaque, 128, 238.
Ane mort (L'), 414.
Angelo, 162.
Angoulême, 75.
ANICET, 32.
Antony, 29, 31, 39. 116, 117.
APPONYI, 367 n.
ARAGO, 364.
ARISTOPHANE, 163.
ARNAL, 116.
Artiste (L') (Revue), 163, 216.
Art Poétique, 142.
Athalie, 128, 238, 267, 270, 352, 357.
AUBER, 40, 41.
AUBERNON, 212.
AUBINEAU, 18, 239.
AUGUSTIN (saint), 177, 179, 180, 184, 185, 283, 318, 322, 395.
AULANIER (abbé), 238, 244, 276, 299, 315, 397.
AUMALE (duc d'), 362, 363.
Avare (L'), 145.
Avenir (L') (Journal), 372, 376.

B

Bac (rue du), 11.
Bagnères-de-Bigorre, 80 n., 112.
BAILLY, 377-380, 397.
Bajazet, 128.
Bâle, 191.

*Les noms propres de *personnes* sont indiqués en *petites capitales ;* ceux *d'ouvrages* et *d'articles* en *italique*, mais les titres d'articles sont suivis de la mention abrégée : (art.), les noms propres de *lieux* en *romaine* ordinaire.

BALZAC, 43. 116, 117, 160, 217, 246, 296, 398, 412.
BARANTE (de), 361, 366, 368.
Barberine, 161.
BARBÈS, 241. 360.
BARBET, 68.
BARBEY D'AUREVILLY, 245, 246.
BARBIER (Aug.), 14, 116.
Barbier de Paris (Le), 7.
BARDIE DE L'ISLE, 78.
BARTHE, 212, 213.
BARYE, 116.
Basse-Terre, 379.
BASTIDE, 196.
BAYARD, 13, 161.
BAZELAIRE (de), 387.
BÉCANE, 165, 306, 309.
BEETHOVEN, 41.
Belley, 375.
BÉRANGER, 15, 43, 54.
Bérésina, 4.
Bercy, 6, 7, 165.
Berlin, 214.
BÉROÏZ, 75.
BERRY (duchesse de), 122, 396.
BERRYER, 217, 364.
BERTRAND (Mlle), 39, 40.
BESSON (Mgr), 370 n.
Bêtes (Des), 116.
Bible (La), 6, 393.
Bicêtre, 416.
Bien-être universel (Le) (Journal), 223.
Biographie des Journalistes, 167.
BLANC DE SAINT-BONNET, 127, 133.
BLANCHE (de), 277, 400.
BLANQUI, 360.
BLONDEL (Mme Rachel), 303.
BOILEAU, 17, 53, 129, 135, 150, 247, 268, 312, 341, 353, 355-357.
BOMBA, 234
BONALD (de), 272, 379, 393-395.
BONAPARTE, 302, 362, 394.
BONJOUR (Auguste), 165.
BONJOUR (Casimir), 58, 59, 162.
Bordeaux, 365.
BORÉ (Eugène), 379.
BORÉ (Léon), 379, 381.
BOSSANGE, 29.
BOSSUET, 127, 199, 255, 267, 270, 272, 282, 301, 329, 341, 343, 344, 348, 349, 392, 395, 403, 420, 423.
Boudeurs (Les), 162.
BOULANGER (R. P.), 299.
BOURASSIN (Marianne), 4.
Bourbon-Saint-Sulpice (rue), 166.
BOURDALOUE, 130, 184, 187, 200, 272, 329, 343, 344, 348, 349, 392, 393.
BOURDEAU, 371.
BOURGEOIS, 32.
Bourgeois Gentilhomme (Le), 29.
Boynes, 3, 12.
Branches d'Olivier (Les) (Revue), 302, 303, 309.
Bravo (Le), 46.
Brientz (lac de), 192, 237.
BRINDEAU, 167.
Britannicus, 269.
Brive, 416.
BROGLIE (de), 91, 368.
BRUCKER, 25, 302.
Buenos-Aires, 158.
BUGEAUD, 71, 76, 88, 92, 122, 167, 215, 369, 396.
Bugeaud (boulevard), 74.
Bulletin catholique de Bibliographie, 337.
BULOZ, 346.
BURETTE, 238, 406.
BYRON, 46, 110, 111.

C

Cabinet de Lecture (Le) (Revue), 102, 107, 142 n., 168.
CABROL (comte de), 386.
Caen, 362.
Cahors, 75, 401.
CALPRENÈDE (la), 6, 8.
CALVIMONT (de), 77, 103, 165.
CALVIN, 229, 230, 232.
Camaraderie (La), 162.
Candide, 113.
Cantique Spirituel (Le), 282.
CAPITO, 230.
Caprée, 173.
Caprices de Marianne (Les), 282.
Caractères (Les), 60, 149, 266, 268.
CARMOUCHE, 32.
CARNÉ (de), 172.
Caroline, 6.
CASSAGNAC (Granier de), 245, 246, 358.
Cassette (rue), 241.

Catholicisme, du Protestantisme et de la Philosophie en France (Du) (art.), 211.
CATOIRE, 78.
CAUBRY (de), 378.
CAUMONT (de), 160.
CAYOL, 378.
CAZALÈS (de), 291.
Cénacle (Le), 15.
Cendre (La), 116.
Centaure (Le), 216 n.
Cent et un (Les) (Périodique), 43.
CÉSAR, 362.
César Birotteau, 160, 217.
Cette, 365.
Châlons, 375.
CHAMBOLLE, 209.
CHAMBORD (comte de), 408.
Chambre des Députés dans le Gouvernement représentatif (La) (art.), 207.
Chandelier (Le), 161.
Charivari (Le) (Journal), 48, 77 n., 169.
Charles VII chez ses grands-vassaux, 31.
Charles IX, 15.
CHARLES X, 17, 371.
CHARLES-QUINT, 34, 35.
CHARLOTTE CORDAY, 401, 402.
Charlotte Corday (Mme L. Colet), 401.
Charlotte Corday et de l'assassinat politique (De) (art.), 401.
Charte de 1830 (La) (Journal), 157, 166-168, 302, 308, 372.
Chartres, 375.
CHASLES, 43.
CHATEAUBRIAND, 43. 63, 132, 163, 197, 421.
Château-l'Evêque, 82.
Chatterton, 117, 161, 162.
CHÊNEDOLLÉ, 15.
CHÉNIER, 15, 216.
Cherche-Midi (rue du), 18.
Chignac, 75, 76, 257, 399, 419.
CHORON, 378.
Chronique d'Einsiedeln, 228 n.
Chroniques parisiennes, 373.
Chute d'un ange (La), 161, 217.
Cid (Le), 128, 267.
Civita-Vecchia, 174.
Clamart, 416.
CLARION, 378.
CLAUSEL DE MONTALS (Mgr), 375.
Clermont, 362.
CLOVIS, 375.
COGNAT (abbé), 391.
COLET (Mme Louise), 401.
Cologne, 214.
Colomba, 241.
Colonels (Les), 116.
Comédie de la mort (La), 217.
Comédie et les mœurs sous la Restauration et la Monarchie de Juillet (La), 32 n.
Comédie humaine (La), 15, 217.
Comédiens (Les), 13.
Compagnon du tour de France (Le), 241.
Conférences (P. Lacordaire), 117, 217.
Confession d'un enfant du siècle (La), 117, 161, 217.
Confessions (s. Augustin), 180, 184, 185, 318, 322.
Confessions (J.-J. Rousseau), 318.
Conservateur Suisse (Le) (Périodique), 227, 228.
CONSTANT (Benjamin), 395.
Constitutionnel (Le) (Journal), 171, 206, 209, 211, 368, 374, 400, 401, 416, 417, 428.
Contemporains (Les), XII, 11, 12, 409, 427, 428.
Contes (La Fontaine), 128.
Contes (Voltaire), 149.
Contes d'Espagne et d'Italie, 15.
Contrat social (Le), 244.
COOPER (Fenimore), 47.
Coquins de neveux, 116.
CORNEILLE, 29, 33, 48, 53, 56, 68, 128, 164, 246, 267, 269, 328, 344, 356, 357.
Correspondant (Le) (Revue), 376, 380.
Coup d'œil sur l'Histoire de la littérature française (art.), 164.
COURIER (Paul-Louis), 216, 423.
Courrier français (Le) (Journal), 209, 211, 374.
Cours de la Sorbonne (Les), 379.
COUSIN (Victor), 15, 372-374.
Victor Cousin (Janet), 372 n.
Victor Cousin (J. Simon), 372 n.
Cracovie, 158.
Crispin, 29, 30.

CROMWELL, 34.
Culbutes (Les grandes), 116.
Curée (La), 14.
CUVILLIER-FLEURY, 347.

D

DAMAS-HINARD, 14.
DANTAN, 116.
DANTE, 15, 46.
DAUBIGE, 75.
DAVID, 351.
DAVID D'ANGERS 216.
Débats (Journal des), 59 n., 139, 162 n., 171, 206, 209 215, 277, 366-368, 374, 385, 399-402, 414-417, 421, 423.
DEBON, 165.
DELACROIX, 165.
DELALLE (abbé), 379.
DELAVIGNE (Casimir), 13-17, 29, 35, 36, 43, 117.
DELAVIGNE (Fortuné), 9, 13, 16, 30, 36, 70, 79, 169.
DELAVIGNE (Germain), 13.
DELAVILLE-MIREMONT, 161.
Dépêche de Werther, 92 n.
DESCHAMPS (Anthony), 15, 203.
DESCHAMPS (Emile), 15.
DESDOUITS, 379.
DES GRANGES, 32 n.
DESPÉRIERS, 343.
DEVIE (Mgr), 375.
Devoir des catholiques dans la question de la liberté d'enseignement (Du) (art.), 375.
Dictionnaire (Voltaire), 149.
DIDON (R. P.), 379.
DILLON, 400.
Divine Comédie (La), 15.
Don Juan d'Autriche, 117.
DONOSO CORTÈS, 367.
DOUDAN, 361.
DOUHAIRE, 381.
DUCANGE, 32.
DUCHATEL, 167.
DUCOS, 364.
Duel sous Richelieu (Un), 59.
DUFOUR DE LA TUILERIE, 377.
DUFRICHE-DESGENETTES (abbé), 387.
DULONG, 396.
DUMAS (Alexandre), 15, 29, 31, 116, 117.
DUMAST (de), 239, 279, 280, 300, 314-317, 347, 382, 387, 388.
DUPANLOUP (Mgr), 11, 348, 386, 391.
DUPATY, 17, 374
DUPIN, 98.
DUPONT DE L'EURE, 95.
DUPOTY, 363.
DURANGEL, 300.
DUVERGIER DE HAURANNE, 167, 207, 208, 366.

E

Echo de la Seine-Inférieure (L') (Journal), 27, 30-32, 37 n., 38-42, 45, 47, 49, 50, 56, 58, 60, 61, 63, 65.
Echo de Rouen (L') (Journal), 27-29, 32-39, 47 n., 51 n., 52-56, 59, 61-64, 66 n., 67-69, 115, 393.
Echo de Vésone (L') (Journal), 96, 109, 118-121, 131, 149, 152, 401.
Ecole des Femmes (L'), 327.
Ecole des Maris (L'), 269.
Ecole des Vieillards (L'), 13.
Eglise et l'Etat sous la Monarchie de Juillet (L'), 371.
Einsiedeln, 191, 220.
Elévations (Sainte Thérèse), 282.
Elisabeth de Hongrie (Sainte), 170-217.
EMILIEN, 16, 18, 21, 23, 50.
Entretiens (Luther), 230.
Epître V (Boileau), 268.
ERASME, 229, 230.
Escoire, 87.
Espérance (L') (Journal), 302.
Espionne russe (L'), 29.
Esprit des bêtes (L'), 169.
ESQUIROS, 168.
Essai historique, 228, 229.
Essais, 142.
Essai sur la littérature anglaise, 163, 164.
Essai sur l'indifférence, 376.
Esther, 352, 355.
Etat actuel du Théâtre (art.), 162.
Etat des âmes (De l') (art.), 261.
Etat du catholicisme en France (L'), 315 n.

Eugénie Grandet, 160, 217.
EUGÉNIE (Impératrice), 14.
Excideuil, 76.
Exercices spirituels (s. Ignace), 282.

F

Fables (La Fontaine), 128, 268.
FAGUET, 59 n., 428.
FALLOUX, 11, 224.
Famille de Gogo (La), 7.
Famille Lusigny (La), 39.
Fantasio, 161.
FAUCHER, 209.
Faust (Gœthe), 15.
Faust (Nodier), 15.
FÉBURIER (Adolphe), 184, 186, 187, 299, 397.
FÉBURIER (Elisabeth), 184, 187, 188 n.
Femme guillotinée (La), 414.
Femmes de quarante ans (Les), 116.
Femmes savantes (Les), 268, 328.
FÉNELON, 47, 269, 272, 327, 343, 344.
Feuilles d'Automne (Les), 43, 44, 54.
FEUILLET (Octave), 49.
FIESCHI, 94, 118, 119, 148, 415.
Figaro (Le) (Journal), 24, 25, 47, 54, 428 n.
Filippa, 40.
Fils (Un), 162.
Fin du XVIIIe siècle et le commencement du XIXe (La) (art.), 379.
FLAUBERT, 259, 419, 428.
Florence, 81, 83.
FOË (Daniel), 8.
FONFRÈDE, 207.
FONTAINE, 378.
Fontainebleau, 18 n., 20, 21.
FORGUES, 168.
FOUCHER, 162.
Fragments (de Maistre), 385.
Fragments littéraires (J. Gray), 47.
FRANÇOIS Ier, 34.
FRANÇOIS D'ASSISE (saint), 352.
FRANÇOIS DE PAULE (saint), 36.
FRANÇOIS DE SALES (saint), 282, 302.
FRAYSSINOUS (Mgr de), 372.
FRÉDÉRIC-LEMAITRE, 116.
FREPPEL (Mgr), 386.
Fribourg, 131, 191, 192, 205, 215, 227, 232, 234, 393.
FULGENCE (Olivier), 241, 280, 315 n.

G

GABOURD, 168, 338, 397.
GADUEL (abbé), 348, 349, 391.
Gamin de Paris (Le), 162, 225.
GANNERON, 364.
GARIBALDI (Mgr), 369.
GARNIER-PAGÈS, 363.
GASPARIN (de), 167, 373.
Gaulois (Le), 386.
GAULLE (Mme J. de), 302.
GAUTIER (Théophile), 161, 162, 168, 217.
GAY (Delphine), 15.
GAY (Sophie), 15.
Gazette de France (La) (Journal), 165, 209.
Gazette du Périgord (La) (Journal), 109, 118, 121-124.
Genève, 226, 231, 232, 234.
GEOFFROY (R. P.), 192, 193.
GERBET (abbé), 376, 378, 379.
Gil Blas, 125, 127.
GIRARDIN (Emile de), 161, 223, 224, 226.
GLADSTONE, 223, 235.
Globe (Le) (Journal), 15, 30 n., 162.
GLUCK, 66.
GODEFROY, 428.
GŒTHE, 15, 201.
GOZLAN, 25, 43.
Grangemont, 25, 43.
GRAY (Lady Jane), 47.
GRÉGOIRE XVI, 214, 371.
GRELLET-DUMAZEAU, 141, 152.
GRIMAUD (chanoine), 386.
GUÉRIN (Maurice de), 216 n.
GUÉROULT, 224, 226.
GUILBERT, 378.
GUIRAUD, 15.
GUIZOT, 15, 91, 92, 157-159, 167-169, 211, 215, 217, 299, 323, 360-370, 373, 399.
GUSTIN, 80.
GUTTINGER, 15.

H

HAGEDORN, 228.
Haïti, 159.
HALLER (de), 228.
Harmonies poétiques et religieuses (Les), 15.

HATIN, 170 n.
HAUTEFORT (d'), 77, 193.
HAYDN, 41.
HÉBERT, 27, 363.
HEINE (Henri), 367.
HENNEQUIN, 378, 379.
Henri III, 15, 116.
HENRI V DE BOURBON, 408.
Heraldo (El), 367 n.
Hérias (rue), 80.
Hernani, 15-17, 116, 117, 126.
HÉROLD, 41.
HIGNARD, 239.
HILLEBRAND, 92.
Histoire de la Confédération Suisse, 229.
Histoire de la littérature dramatique, 162 n.
Histoire de la littérature française (Godefroy), 428 n.
Histoire de la littérature française (Lanson), 428 n.
Histoire de la Monarchie de Juillet, 91, 210, 372 n.
Histoire de l'art dramatique, 162 n.
Histoire de la Suisse, 228.
Histoire de sainte Elisabeth de Hongrie, 166.
Histoire des apôtres de la Réforme, 229.
HOMÈRE, 127, 351.
Homme au masque de fer (L'), 38, 63.
Homme libre (L'), 208.
HORACE, 127.
HOUSSAYE, 347.
HUART, 169
HUGO (Victor), 14, 16, 20, 29, 34, 35, 37, 43, 44, 47, 51, 53, 54, 57, 63, 116, 117, 127, 161, 164, 167, 217, 224, 242, 341, 353, 358.
Hugo en 1836 (Monsieur Victor) (art.), 164.
HUMANN, 362.
HUSS (Jean), 222, 224, 225.

I

Iambes, 116.
IGNACE (saint), 282.
Il ne faut jurer de rien, 117, 161.
Imitation de Jésus-Christ (L'), 393.
Impromptu de Versailles (L'), 37.
Indiana, 217, 262.
Influence de la réformation de Luther (L'), 229.
INGRES, 116, 216.
Intérêts généraux du Protestantisme en France (Les), 373.
Iphigénie, 37, 358.
Ipsiboé, 43.
ISAMBERT, 213, 214, 371, 417.

J

Jacques, 117, 217, 411.
JANET, 372.
JANIN (Jules), 43, 53, 54, 116, 117, 162 n., 238, 322, 358, 399, 400, 403, 409, 414-417, 419.
JEAN D'AURE, 379, 380.
JEANNE D'ARC, 402.
Jocelyn, 117, 132, 161, 217.
Joseph Delorme, 19, 49, 216.
Journal de Paris (Le), 289.
Journal de Rouen (Le), 27, 48, 67-70.
Journal des Savants (Le), 160.
Journal des Villes et des Campagnes (Le), 377, 378.
Journal de Viel-Castel, 368.
Journal du Peuple (Le), 363.
Journal général (Le), 209.
Journal général de la France (Le), 381.
JOUVIN, 428.
JOUY (de), 43.
Juifs, rois de l'époque (Les), 169.
Julie, 262.

K

KOCHANOWSKI, 45.
KOCK (Paul de), 6-8, 14, 43, 127.

L

LA BRUYÈRE, 53, 60, 121, 126, 130, 147, 149-151, 153, 155, 265, 268.
LAC (du), 379, 397, 400.
LACARRIÈRE, 379.
LACENAIRE, 415.
La Chesnaie, 377.
LACORDAIRE, 11, 117, 213, 217, 371, 376, 377.
Lacordaire (Vie du P.), 372.

LAFARGE (Mme), 399, 409, 414, 416.
LAFAYETTE (Mme de), 242, 329.
LAFON, 77, 78, 165, 300 n., 400.
LA FONTAINE, 53, 127, 128, 145, 163, 268, 328, 356.
LAIGNELET (Mme), 59.
LALLIER, 379.
LAMARTINE, 43, 53, 132, 161, 217, 290, 341, 353, 361, 365, 368.
LAMENNAIS, 117, 217, 241, 341, 376, 378, 380.
LAMOTHE-LANGON, 6, 8, 14.
LANGLÉ, 29, 32, 54.
LANSON, 428.
LA ROCHEFOUCAULD (de), 130, 297.
LAROMIGUIÈRE, 165.
LATOUCHE (de), 15, 16, 22, 24, 25, 43, 52, 53, 99, 171.
LAURAS, 378.
LAVAREILLE, 87.
LAVERGNE (de), 165.
LEBRETON, 70.
LECLAIR D'AUBIGNY, 229.
LECLERC, 358.
LECLERC D'AUBIGNY, 239, 240.
LEDRU-ROLLIN, 363, 364.
LEFÈVRE, 15.
Légende dorée (La), 333.
LEIMACHOIS, 81, 165.
Lélia, 125, 127, 132, 262.
LEMAITRE (Jules), XII, 11, 12, 384, 409, 427, 428.
Le Mans, 363.
Léonane, 81, 189.
Léontine, 29.
LEROUX, 241.
LESAGE, 127.
LESIEUR, 167.
Lettres (Voltaire), 149.
Lettres de Dupuis et Cotonnet, 163, 164.
Lettres de Guizot à sa famille et à ses amis, 366.
Lettres de Madame de Sévigné, 328.
Lettres familières sur les Pères de l'Eglise (art.), 379.
Liberté d'enseignement (Du Devoir des Catholiques dans la question de la) (art.), 376.
Liberté sous l'absolutisme (De la) (art.), 394.
LIÉVEN (Mme de), 364.
LIGIER, 33.
Lille, 362.
Lime (La), 11.
Limoges, 362.
Littérature (Quelques vérités sur la situation en) (art.), 342.
Livre sur les scandales (Le), 230.
Livry, 235.
Londres, 361.
LONGPRÉ, 161.
Lorenzaccio, 117.
Lorette, 191.
LOUANDRE, 222, 223, 226, 290, 321.
Louis XI, 29, 35, 36, 117.
LOUIS XII, 34.
LOUIS XIII, 43.
LOUIS XIV, 135, 375.
LOUIS XVIII, 43.
LOUIS-BONAPARTE, 158.
LOUIS-PHILIPPE, 27, 90, 93, 214, 360.
Louis Veuillot (E. de Mirecourt), 11.
Louis Veuillot (E. Tavernier), 9 n.
Louis Veuillot (Eugène Veuillot), 4 n., 6 n., 8, 16, 18 n., 21 n., 25 n., 39 n., 52, 53, 54, 70 n., 71 n., 74, 77 n., 79, 81, 82, 83 n., 89, 124 n., 125, 132, 133, 166, 168-170, 171 n., 174 n., 176 n., 189 n., 191, 192, 219, 238, 239, 241, 279, 298 n., 300, 315, 318, 322, 336, 380 n., 397 n., 399 n.
Louis Veuillot à Rouen (art.), 29 n., 60.
LOYSON, 391.
Lucerne, 229.
LUTHER, 222, 224, 225, 229, 230.
Lutrin (Le), 355.

M

MACAIRE, 415.
Mâcon, 362.
Mademoiselle de Maupin, 161.
MAGNE, 78.
MAGUELONNE (de), 78, 195, 196.
MAINTENON (Mme de), 327.
MAISTRE (Joseph de), 220, 272, 273, 322, 345, 346, 393, 395, 403, 420, 423.
MAISTRE (Rodolphe de), 395.
Maîtres (Les Trois), 41.
Maîtresse (Une vieille), 245.
Malade imaginaire (Le), 267.
Malaquais (quai), 16.
MALHERBE, 269, 312.

MALITOURNE, 167.
MALLAC, 165, 168, 308, 400.
MARAT, 24.
Mariage raisonnable (Un), 162.
Maria Stein, 191, 220.
MARIE-ANTOINETTE, 75.
Marie ou les trois Epoques, 162.
Marion Delorme, 117.
MARIVAUX, 113, 114.
MARS (Mlle), 164.
Marseille, 174, 257, 365.
MASSILLON, 272 344.
MASSON, 167.
Mataguerre (tour), 74.
Mateo Falcone, 160.
Mathieu (Vie du Cardinal), 370 n.
Mathilde, 162.
Mauprat, 217.
MAZÈRES, 161.
Méditations sur l'Evangile, 282.
MÉLESVILLE, 29 32, 161.
Mémoires (Bridel), 229.
Mémoires (Guizot), 361.
Mémoires (de l'Institut), 160.
Mémoires (Lord Byron), 46.
Mémoires de Mme du Barry, 14.
Mémoires de Mme Lafarge, 399, 414, 416.
Mémorial Bordelais (Le) (Journal), 207.
Mémorial Catholique (Le) (Journal), 376, 380.
Mémorial de la Dordogne (Le) (Journal), 71, 73, 80, 87, 88, 93-99, 102, 104, 105, 107, 109, 110, 117, 119, 120, 122-124, 139, 146, 148, 149, 152-155, 176, 303, 393, 401.
MERCŒUR, 15.
MÉRIMÉE, 159 160, 241.
MERMILLOD (Mgr), 383.
Messager (Le) (Journal), 209.
Messéniennes (Les), 13.
MÉTHIVIERS, 377.
METTERNICH (de), 367.
MEYERBEER, 40, 41, 116.
MICHEL-ANGE, 197.
MICHEL DE BOURGES, 241.
MICHELET, 53, 160, 169.
MIGNE (abbé), 377, 378, 380.
MIRECOURT (de), 11, 70, 383.
Mode (La) (Journal), 165.
MOLÉ, 92, 98, 159, 167, 169, 206, 207, 209, 210, 360, 368, 369.
MOLIÈRE, 37, 53, 121, 128, 129, 145, 163, 259, 267, 268, 327, 328, 353, 356, 357, 413, 419.
Moniteur (Le) (Journal), 100, 209.
Moniteur officiel (Le), (Journal), 213.
Moniteur parisien (Le) (Journal), 81, 170.
Moniteur républicain (Le) (Journal), 208.
MONNIER, 43.
MONROSE, 14.
MONSEL (Mlle), 40.
MONTAIGNE, 131, 151.
Montaigne (Le) (Revue), 77, 78, 80, 102, 110. 130, 132, 145, 153, 170.
MONTALEMBERT (comte de), 166, 170, 213, 214 n., 217, 224, 373, 375, 376, 380, 383.
Montargis, 12.
Montauban, 75.
Montereau, 22.
Montigny, 162.
MONTREUIL (de), 303.
MONTLOSIER (de), 213.
MONTROND (de), 379.
More de Venise (Le), 82.
MORISSEAU (abbé), 239, 276, 279, 280, 299, 314, 323. 336, 398.
MOZART, 40-42.
Muette (La), 40, 41.
MULLER (de), 229.
MUSSET, 15, 17, 117, 127, 161, 163, 216, 346, 353.
Mystère de Jésus (Le), 282, 285.
Mystères d'Isis (Les), 40.
Moléson (Chartreuse de), 227.

N

NADÈJE (Mlle), 38.
Naples, 79, 173, 176.
NAPOLÉON, 43, 154, 155, 360.
NAPOLÉON III, 78.
National (Le) (Journal), 209, 213, 363, 374, 402.
NEMOURS (duc de), 368, 401.
NERVAL (de), 15, 168.
NISARD, 164.
NODIER (Charles), 15, 43, 378.
NORD (Martin du), 363, 371.
Notice sur M. de Barante, 369 n.
Nouveau Correspondant (Le) (Revue), 291, 299, 311, 341.

Nouveaux Lundis (Les), 130 n., 148, 196, 385, 409.
Nouvelle Héloïse (La), 235, 243.
Nouvelliste de Rouen (Le) (Journal), 27, 29, 60, 71 n.
Noyers, 3, 4.
Nuits (Les), 117, 217.

O

Ode au Roi, 209 n.
ODILON BARROT, 71, 95, 364, 367, 368.
ODRY, 116, 415.
Oiseaux (Couvent des), 328, 392, 396.
OLIVIER (Gustave), 14, 15, 27, 70, 71, 73, 80, 84, 85, 140, 145, 146, 148, 152, 157, 165, 166, 172-174, 180-187, 227, 291, 299, 302, 315, 324, 381.
O'MAHONY, 240, 406.
Oncle rival (L'), 29, 31, 63.
ONFRY (R. P.), 215.
On ne badine pas avec l'amour, 161.
Oraison funèbre de la Reine d'Angleterre, 269.
Oraison funèbre de Madame, 267.
Orientales (Les), 15.
Orléans, 377, 386.
ORLÉANS (duc d'), 92, 159, 367.
ORTIGUES (d'), 378.
Où en est l'art théâtral? (art.), 162.
OURLIAC, 167.
Ouverture d'Euryanthe (L'), 39, 40, 57.
OZANAM, 11, 213, 338, 379.

P

PALMERSTON, 92, 367.
Paix (La) (Journal), 166, 169, 170, 217, 302, 308.
PARAVEY (de), 378.
PARDESSUS, 378, 379.
Paria (Le), 13.
Paris, 9, 12, 22, 29, 31, 32, 56, 59, 71, 78, 80, 85, 87, 92, 93, 115, 116, 127, 148, 157, 164, 165, 172, 173, 192, 205, 206, 215, 219, 227, 272, 349, 362, 364, 366.
Paroles d'un croyant (Les), 117, 217.
PARROT (Henri), 77, 103, 141, 148.
PARROT (Justin), 78.
PARROT (père), 165.
Part-Dieu (Chartreuse), 232.
Parti libéral sous la Restauration (Le), 372 n.
PASCAL, 130, 149, 178, 273, 282, 285, 341, 416, 420, 423.
PASSY-DUFAURE, 365.
PAUL DE LA CROIX (saint), 282.
PÈNE (de), 386.
Pensées (de Bonald), 394.
Pensées (Pascal), 130.
Pensées d'Août, 216.
Pensées de Joseph Delorme, 15.
Pensionnaire mariée (La), 162.
PÉPIN, 315.
Père de la Débutante (Le), 162.
Père Goriot (Le), 160, 217, 412.
Périgueux, 52, 60, 71, 73-85, 86 n., 87, 90-92, 115, 117-119, 121 n., 124, 125, 129, 130, 133-137, 145, 149, 152, 155, 157, 170, 172, 173, 217, 219, 401, 425.
PERRIN, 70, 81, 165.
Pesto, 173.
PEYSSARD, 78.
PEYTEL, 413, 416.
Phèdre, 269, 357, 358.
PHIDIAS, 163.
Philosophie religieuse sur les bases de la morale (art.), 379.
PICARD, 161.
PIE IX, 224.
Pithiviers, 12.
PIXÉRÉCOURT, 32.
PLANCHE, 163, 216.
Plombières, 131, 383.
PLUTARQUE, 131.
Poètes latins de la Décadence (Les), 164.
POLYEUCTE, 352.
PONGERVILLE, 17.
PONS (de), 15.
Portraits littéraires, 164, 216.
Préface de Cromwell, 15, 17, 163.
Presse (La) (Journal), 161, 162, 171, 209, 212, 223.
PRÉVOST-PARADOL, 423, 428.
PRILLY (Mgr), 375.
Princesse de Clèves (La), 242, 262.

Principes du Gouvernement représentatif et de leur application (Des) (art.), 208.
Provinciales (Les), 130, 416.
PSICHARI, 184 n.
Puiseaux, 377.
PYAT, 25.

Q

Quatre chapitres sur la Russie, 395.
Quatre fils Aymon (Les), 6, 8.
QUÉLEN (Mgr de), 9, 370, 392.
QUÉNISSET, 363.
QUICHERAT, 160.
Quimperlé, 77.
QUINET, 374.

R

RABELAIS, 16, 131, 151, 343, 413.
Rabelais (vaudeville), 53, 63, 66.
RACHEL, 163, 164, 216.
RACINE, 52, 53, 127, 135, 163, 164, 167, 247, 267, 269, 270, 301, 312, 328, 344, 352, 353, 356-358
Raphaël, 197 n.
RAVEZ, 122.
RAVIGNAN (R. P. de), 11, 371.
RAYNAUD, 241.
Rebelles sous Charles V (Les), 43.
RÉCAMIER, 378.
Récits mérovingiens (Les), 160.
Réclamation sur une question de théâtre (art.), 48.
Recueillements poétiques (Les), 217.
REGNARD, 29, 30.
RÉGNIER (Joseph), 228 n.
RÉGNIER (Mathurin), 413.
Reine d'Espagne (La), 99.
Religion dans les sociétés modernes (De la) (art.), 211.
RÉMUSAT (de), 167.
RENDU, 378, 379.
République (La) (Journal), 223, 224.
Retardement de la pénitence (Sermon sur le), 184.
Réveil (Le) (Journal), 245.
Rêveries d'un promeneur solitaire (Les), 235.
Révolution (La), 17.
Revue de Paris, 47, 160, 401, 404, 411, 418.
Revue des Deux-Mondes, 160, 161-163, 216, 222, 290 321, 322, 342, 363, 365, 366.
Revue des Facultés catholiques de l'Ouest, 386 n.
Revue du Monde catholique, 239.
Revue du Périgord catholique, 102.
Revue française, 162, 207, 208, 211.
Revue littéraire, 17, 133, 347, 356.
Revue littéraire et critique publiée par la Société de Saint-Paul, 129 n., 337, 338, 350.
Revue parisienne, 398.
REY, 40.
Richard d'Arlington, 29, 34, 38, 57, 66.
RICHELIEU, 35.
Ritterschwill, 197, 227.
Rivale (Une), 162.
RIVOIRE, 27, 57, 60.
ROBELOT (abbé), 229.
Robert le Diable, 40, 41, 116.
Robert Macaire, 116.
ROBESPIERRE, 24.
Robin des Bois, 42.
Rochers (Les), 235.
Rodez, 379.
Roi s'amuse (Le), 29, 34, 47, 54, 57, 117.
Rois (Le Meilleur des) (art.), 224.
Rome, 78, 145, 166, 173, 175, 176, 191, 195, 197-199, 201, 214, 220, 237, 317-320, 382, 389.
ROMIEU, 76, 77, 93, 164, 168.
RONSARD, 53, 142, 341.
ROQUEPLAN, 25, 167, 171.
ROSAVEN (R. P.), 191, 194.
ROSSI, 362, 365, 366.
Rouen, 31-33, 51, 53, 54, 59 n., 60, 65, 68, 70, 71, 73, 110, 115, 118, 124, 127, 425.
ROUSSEAU, 231, 235, 237, 243, 249, 262, 265, 318, 421.
ROUX, 124.
ROYER, 25, 168.
RUBENS, 34.
RUBICHON, 166, 172.
Ruy Blas, 161, 217.

S

SACY (de), 215, 217, 385, 395.
Sachslen, 220, 227.
Saint-Acheul, 213.
SAINT-ARNAUD (de), 367.
SAINT-AULAIRE (de), 361.
SAINT-CHÉRON, 380, 381, 396, 397, 400.
Saint-Cyr, 327.
SAINT-CYRAN, 207.
Saint-Flour, 377.
Saint-Front, 74.
Saint-Lô (rue), 67.
SAINT-MARC GIRARDIN, 43, 115, 215, 217, 277, 399.
Saint-Ouen (cathédrale), 68.
SAINT-SIMON, 129.
SAINTE-BEUVE, 15, 130 n., 148, 161, 196, 216, 342, 373, 385, 394, 403, 409-411, 417-419, 428.
Sainte-Hélène, 154.
Sainte-Marie-Majeure (basilique), 176, 197.
SALINIS (de), 376, 380.
SALVANDY (de), 43, 167, 212.
SAND (George), 25, 53, 117, 125, 127, 132, 161, 217, 241-243, 246, 275, 296, 322, 341, 410, 411, 417.
SANDEAU, 25.
SARCEY DE SUTTIÈRES, 427.
SAUVEROCHE, 78, 125.
Savetier (Le) (conte de La Fontaine), 145.
Scandales (Livre sur les), 230.
SÉNANCOURT, 160.
Sept cordes de la Lyre (Les), 217.
Sermon du 1er Vendredi Saint (Bossuet), 267.
Servitude et grandeur militaires, 117, 161.
SHAKESPEARE, 34, 35, 47.
SIBOUR (Mgr), 224.
Siècle (Le) (Journal), 17, 167, 209, 210.
SIMON (Jules), 228, 229, 372.
SIMONET (Mme), 39.
SISSON (abbé), 391.
Solesmes, 388.
Solitaire (Le), 43, 44.
Sonnets d'Amaury, 418.
SOPHOCLE, 163.
SOUCHIÈRES, 29 n., 60.
SOULIÉ, 29.
SOULT, 360.
SOUMET, 15.
Spectacles dans un fauteuil, 161.
Spectateur (Le) (Revue), 378.
Spiridion, 217.
STAEL (Mme de), 347.
Stances et Sonnets tirés du portefeuille d'Amaury, 411.
Stello, 161.
STENDHAL, 160.
Strasbourg, 365.
STROWSKI, 428.
SUE, 296, 403, 409, 417, 419.
SULLY-PRUDHOMME, 179.

T

Tableau de la Littérature française (Strowski), 428 n.
Tailleur et la fée (Le), 29, 32, 54.
Tartufe, 29, 268.
TASTU (Mme Amable), 15.
TAVERNIER, 9, 383.
Télémaque, 269.
Temps (Le) (Journal), 428 n.
TERRIER (Mme), 58.
Terreur (La) (Journal), 96.
TERTULLIEN, 395.
TEXIER, 167.
TEYSSONNIÈRES, 122.
THÉAULON, 161 162.
THÉRÈSE (Sainte), 282.
THIERRY (Augustin), 160.
THIERRY (Edouard), 167.
THIERS, 17, 91, 92, 98, 159, 209, 217, 360, 361, 364, 365, 367, 369, 370.
THUREAU-DANGIN, 91, 210, 371, 372 n.
TILLY (Mme), 38.
TORQUEMADA, 224.
Toulouse, 362.
TOUPENAY, 377.
TOUSSENEL, 169, 400.
Traité de l'amour de Dieu, 282.
Tribune catholique (La) (Journal), 377.
TURQUETY, 379.

U

UHLAND, 50.
Univers (L') (Journal), 17, 133, 167, 169, 214 n., 220, 224, 238, 245, 276,

311, 322, 347, 348, 359, 371, 375, 377-383, 389, 394-403, 407-414, 419, 420 n., 421, 423, 424, 426, 427.
Univers religieux (L') (Journal), 378.

V

Valentine, 217, 262.
VANDER BURCK, 29, 32, 54.
VARIN (R. P.), 299, 397.
Vase étrusque (Le), 160.
Vaudeville moderne (Du) (art.), 162.
VAUTRIN, 415.
Venise, 166, 173.
Vénus d'Ille (La), 160.
Vêpres Siciliennes (Les), 13.
Vésone (tour de), 74.
Vésone (L'Echo de) cf. *L'Echo*.
VEUILLOT (Annette), 165, 300, 328.
VEUILLOT (Elise), 165, 383, 385.
VEUILLOT (Eugène), 4 n., 6 n., 7, 8 n., 16 n., 18, 21 n., 24, 39 n., 52, 54, 60, 70, 71 n., 74 n., 77 n., 79 n., 81, 82, 89, 124, 132, 165, 168, 169 170 n., 172, 174 n., 176, 189-191, 192 n., 205, 206, 219 n., 238, 239, 241, 263, 276, 277, 279, 287, 298 n., 300, 315, 317, 318, 322, 323, 336, 337, 380, 393, 397, 399.
VEUILLOT (François) (père), 4.
VEUILLOT (François), 4, 5, 18, 77, 78, 103, 188, 195, 196, 219, 240, 264, 309, 393.
VEUILLOT (François-Brice), 3.
VEUILLOT (Pierre), 349.
Veuillot peu connu (Un), 428.
Veuves (Les jeunes), 116.
Vevey, 234.
VIDAL, 87, 379.
Vie du Cardinal Mathieu, 370 n.
Vie du Père Lacordaire, 372.
VIEL-CASTEL (de), 362, 363, 379.
Vienne, 155.
VIENNET, 17.
VIGNY (de), 15, 117, 161, 341, 353.
VILLEMAIN, 15, 159, 216 n., 373, 383.
VIOLEAU, 129.
VIRGILE, 127.
VISINET, 70.
VITET, 159.
VOGÜÉ (de), 389.
Voleur (Le) (Revue), 168, 170.
VOLTAIRE, 48, 55, 60, 113, 121, 131, 132, 147, 149, 150, 226, 237, 268, 314, 374, 391, 423, 426.
Volupté, 161.
Voyage du Centurion (Le), 184 n.

W

WAILLY (Jules de), 14, 18, 21.
WAILLY (Natalis de), 14, 21.
WALTER SCOTT, 43, 46.
WEBER, 41, 42, 65.
WERTHER, 92 n.
WICLEFF, 225.
WILSON, 389.

Y

YOUNG, 45, 49.

Z

Zaïre, 389.
Zampa, 41.
Zèle pour la défense des intérêts de Dieu (Sermon sur le), 349.
Zurich, 228.
ZWINGLE, 230, 232.

PARIS. — Imp. GUILLEMOT ET DE LAMOTHE
35, Rue des Petits-Champs, 35
Même Maison à Limoges